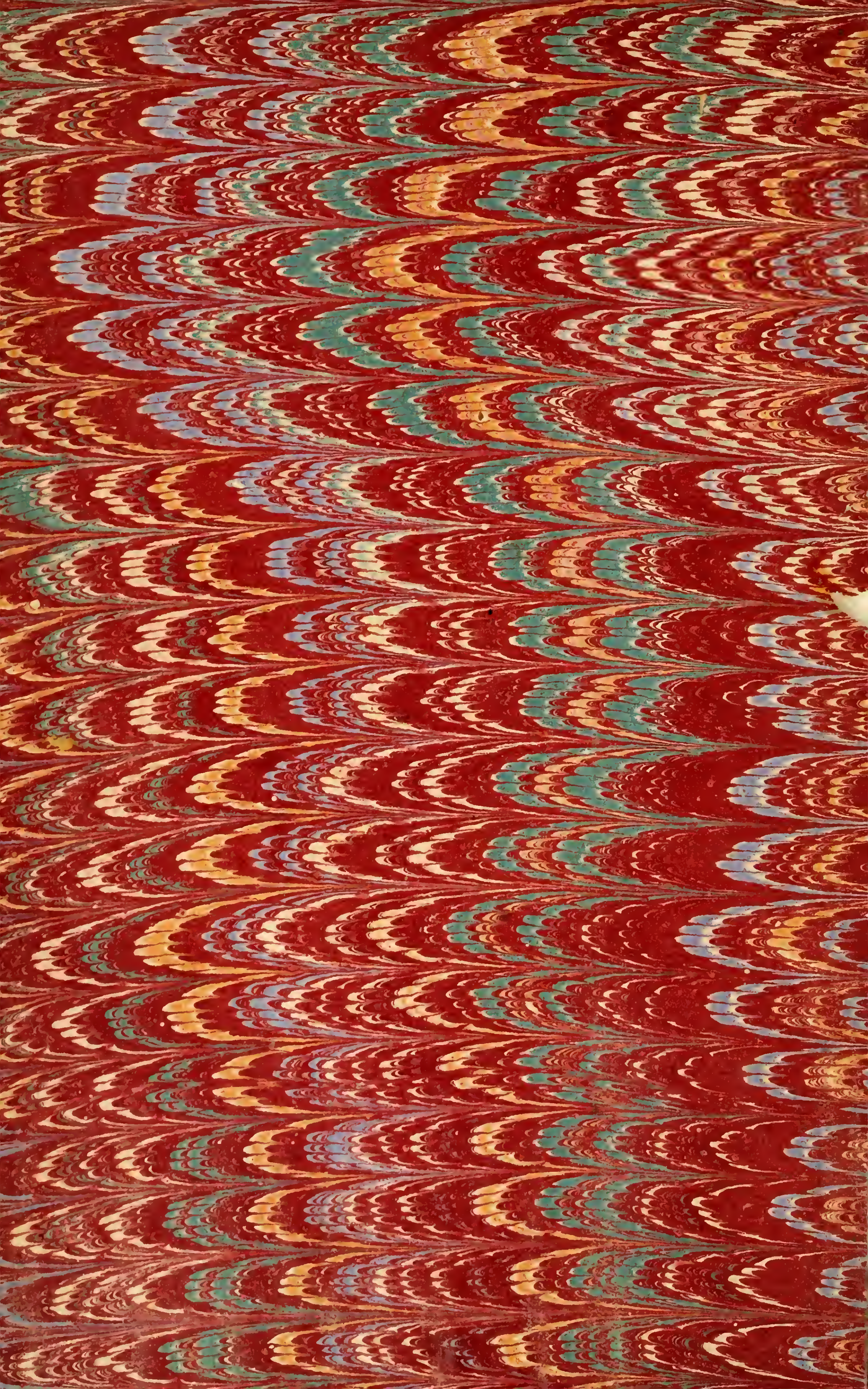

3 1761 06187368 3



LES

CRIMES DES PAPES.

Frontispice



Crimes des Papes.

LES

CRIMES DES PAPES,

PAR

LOUIS DE LA VICOMTERIE,

REVUS ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉS

DEPUIS LEUR ORIGINE JUSQU'À NOS JOURS.

D'APRÈS DES DOCUMENTS AUTHENTIQUES DES MEILLEURS AUTEURS,

Illustrés de 8 belles planches,

dessinées sur pierre et tirées sur papier de Chine, représentant quelques-uns des principaux faits de leurs pontificats.



BRUXELLES,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE J.-B. HAUSMAN,

PASSAGE DES PRINCES, 10.

—

1857.



EXPLICATION DU FRONTISPICE.

Un recueil de gravures, publié sous Henri III, nous fournit ce dessin compliqué, dont un écrivain inconnu a donné l'explication suivante, que nous livrons à nos lecteurs, après en avoir expurgé ou modifié quelques expressions vraies, exactes, mais par trop énergiques pour les mœurs hypocrites de notre temps.

Voici cette explication :

« Le Papisme est personnifié par un tigre à visage humain ; le corps est caché, moins les griffes et la queue, sous le costume pontifical des chefs de la religion catholique, apostolique et romaine ; la tête est ceinte de la tiare, ce symbole d'un triple orgueil, dont les fleurons sont formés par des plumes de paon.

« Le monstre élève de la main gauche un poignard caché par un calice contenant un breuvage empoisonné, — la main droite tient dévotement, et comme s'il l'offrait à baiser aux peuples, un saint crucifix.

« Un chat, symbole d'hypocrisie, est à côté du pape, qui tourne le dos à l'autel, chargé de toute l'artillerie canonique, et où se voit un Jésus en croix, dont les yeux versent des larmes de sang que fait fluer, au moyen d'éponges introduites dans la tête de la statue, un fourbe grimpé derrière la décoration religieuse. Au côté droit de l'autel, une dupe ou un compère élève les bras vers le ciel et semble crier au miracle.

« Pour rendre le miracle plus imposant, un jeune moine, porté sur des nuages adroitement maintenus par des cordes, descend des voûtes obscures du gothique édifice ; — ce moinillon, autre instrument de mensonge, est déguisé en ange exterminateur, ainsi que l'indique l'épée qu'il brandit, tandis qu'il gonfle ses joues à souffler dans la trompette du jugement dernier.

« A ce signe de la prétendue colère céleste, un pauvre prince, (roi ou empereur), nu, en chemise, la corde au cou, reçoit humblement, avec

accompagnement de coups de verges, et en échange de sa couronne et de son sceptre — la couronne monacale, qu'un bon frère dessine avec des ciseaux sur sa tête imbécile, inclinée devant le pape.

« Sur les marches de l'autel sont semées les urnes cinéraires de Savonarola, de Jean Huss, de Henri III (nous y ajouterons celles de Henri IV, de Joseph II, empereur d'Allemagne), et de tant d'autres, envoyés subitement au ciel par les soins charitables des papes. Dans un coffret est placée la tête de l'amiral Coligny, assassiné pendant la Saint-Barthélemy; c'est le digne présent de Catherine de Médicis à Grégoire XIII.

« Un peu plus bas, et aussi sur les marches de l'autel, est étendu le cadavre exhumé et mutilé du pape Formose, dont la tête et une main roulent à quelques pas.

« A droite, sur le devant du tableau, la France, reconnaissable à son manteau fleurdelysé, est endormie dans le sein de l'Ignorance, appuyée sur un pape. Le saint-père profite du lourd sommeil de la France pour tyranniser les peuples et vendre le plus cher possible des indulgences et des passe-ports pour le ciel à la Corruption, figurée par une femme portant le costume des princesses de la cour de Henri III.

« Du côté opposé à ce groupe, un riche Parsis (un idolâtre ou un juif), convaincu d'avoir épousé son indigente cousine, et d'avoir refusé d'égorger un porc pour le manger à ses noces, est en conséquence condamné au feu, revêtu d'un *san-benito,* et lié sur un bûcher qu'un inquisiteur se hâte charitablement d'allumer en regardant le pape.

« Dans le fond du tableau, on voit Alexandre VI, au sortir d'une orgie, se jeter dans les bras de sa fille Lucrèce, qui se prête avec complaisance aux monstrueuses caresses de Sa Sainteté son père;—au-dessus de ce couple incestueux, des hommes et des femmes nus exécutent des danses lascives, afin de mériter le prix de volupté institué par le trop célèbre Borgia, dit le Néron de la papeauté... »

INTRODUCTION.

L'ouvrage intitulé les *Crimes des Papes* n'est pas nouveau; c'est en grande partie la reproduction d'un livre écrit en 1792 par Louis de la Vicomterie de Saint-Samson, à qui le *Dictionnaire biographique universel* reproche d'avoir fait paraître ce « roman historique » d'un genre si particulier, pour faire parler de lui à tout prix. Eh ! mon Dieu, si un tel motif avait seul guidé l'auteur, il n'y aurait pas encore lieu, me semble-t-il, de lui adresser ce reproche; car, en ce bas-monde, qui est-ce qui n'a pas sa petite ambition? Et lorsque cette ambition est basée sur la philosophie, sur la saine raison, sur l'amour de la vérité, quel est l'homme sensé, l'homme impartial, qui oserait la condamner?

Beaucoup de personnes diront probablement que je ne leur apprends rien de neuf en leur retraçant une si longue série d'horreurs : c'est possible; mais il y a des choses qui ne peuvent être répétées assez souvent de peur qu'elles ne tombent en oubli. D'ailleurs, les pontifes de Rome ont bien dit et redit tant et tant de fois des fables de leur pure invention, et dénuées du plus simple sens commun qu'on s'est, à la longue, habitué à y ajouter croyance; pourquoi donc la vérité vraie n'obtiendrait-elle pas le même triomphe?

Aussi n'ai-je aucune prétention d'innover en remettant au jour les Crimes des Papes; seulement, comme j'ai remarqué que ce livre renfermait quelques lacunes et quelques oublis, je me suis permis de les combler et de rendre plus complet ce qui existait déjà, après avoir consulté des auteurs dont l'impartialité et la science ne sauraient être mises en doute; et je mets au défi l'hypocrite le plus obstiné, le plus incorrigible, de réfuter mes assertions.

Selon nous, la publication de ce livre est appelée à jeter une vive lumière sur la papauté, cette hydre, ce dragon aux cent têtes, qui depuis

dix-huit longs siècles, joue un rôle si funeste au repos, au progrès des sciences[1] et à la prospérité de l'univers; généralement, cette catégorie de monstres à forme humaine n'est pas assez connue pour l'édification d'un chacun.

Je n'éprouve qu'un regret : c'est de ne pas être à même de pouvoir répandre à profusion ce livre dans toutes les contrées sous la domination papale; combien de catholiques sincères seraient désenchantés d'un culte de mensonges et de turpitudes!... Car, après avoir lu des notices telles que celles de Benoît IX, élu pape à l'âge de douze ans, et mort à 33 ans, épuisé par la débauche, après s'être fait chasser plusieurs fois du soi-disant saint-siége pour ses désordres et ses scandales; — de Boniface VIII, l'homme le plus obstiné et le plus entêté, mort enragé, après

(1) En veut-on une preuve entre mille? Eh bien, le grand Galilée, le créateur de la philosophie expérimentale, a été traité par l'ignoble inquisition comme hérétique, pour avoir démontré et prouvé que la terre tourne autour du soleil; système qui, cependant, aujourd'hui, ne laisse plus trace de doute dans l'esprit de personne..... Une assemblée de théologiens, choisis par le pape Paul V, porta cette déclaration contre cet homme immortel : « Soutenir que le soleil est placé, immobile, au centre « du monde, est une opinion absurde, fausse en philosophie et formellement héré- « tique, parce qu'elle est expressément contraire aux Écritures; soutenir que la « terre n'est point placée au centre du monde, qu'elle n'est pas immobile, et qu'elle « a un mouvement *journalier* de rotation, c'est aussi une proposition absurde, fausse « en philosophie, et au moins erronée dans la foi. »

Plus tard, sous le pontificat d'Urbain VIII, Galilée fut poursuivi avec plus d'acharnement encore : après avoir subi un long emprisonnement, il fut ramené devant l'inquisition le 22 juin 1632, pour y prononcer son abjuration, qu'on lui dicta en ces termes :

« Moi, Galilée, dans la 70e année de mon âge, étant constitué prisonnier, et à genoux devant Vos Éminences, ayant devant mes yeux les saints Évangiles, que je touche de mes propres mains... j'abjure, je maudis et je déteste l'erreur et l'hérésie du mouvement de la terre, etc. » Cette expiation achevée, on prohiba ses dialogues, on le condamna à la prison pour un temps indéfini et on lui ordonna pour punition salutaire de réciter, une fois par semaine, les sept Psaumes de la pénitence pendant trois ans. Voilà la récompense accordée à l'un des plus grands génies qui aient jamais éclairé l'humanité! L'indigne et odieux traitement que cet homme supérieur fut contraint de subir de la part d'ennemis de la raison et de la lumière, tels que Paul V et Urbain VIII ne doit guère surprendre; ce qui étonne bien davantage, c'est que ces ignorants féroces n'aient pas fait brûler Galilée, alors que l'inquisition allumait de si nombreux bûchers...

avoir fulminé ses foudres impuissantes contre tout le monde; — de Boniface IX, son digne homonyme; — du féroce et sanguinaire Eugène III; — du trop fameux Hildebrand, connu sous le nom de Grégoire VII, l'ambitieux promoteur de la suprématie de Rome sur les peuples et sur les rois; — d'Innocent VIII, le protecteur du cruel Torquemada, ce premier inquisiteur général de l'Espagne, auquel il conféra le titre honorifique de *Confesseur des souverains*! Plus tard Alexandre VI lui adjoignit quatre autres brigands pour l'aider et le soutenir dans ses pieuses fonctions, à ce Torquemada, à ce bourreau, qui osa se vanter d'avoir fait brûler vives plus de 10,000 victimes. N'est-ce pas là le comble de l'horreur et de l'infamie? — de Jean X, élu pape par l'influence et le crédit de la courtisane Théodora sa maîtresse; assis sur le trône des despotes et des tyrans par excellence, ce proxénète mena la vie la plus déréglée et la plus scandaleuse; — de Jean XII, fruit de l'inceste de Marozia avec son propre fils Albéric; celui-là est surnommé le Sardanapale de la tiare; enfin celles de tant d'autres scélérats, appelés saints-pères,.... on doit invinciblement éprouver un profond et amer dégoût, perdre jusqu'à l'ombre de toute considération pour cette papauté qui, de gaieté de cœur, et avec la plus perfide préméditation, a si souvent traîné dans le sang, dans la fange et dans la boue la prétendue crosse de saint Pierre.

Les protestants propagent à grands frais la Bible pour éclairer le peuple; la religion chrétienne tire son origine de ce livre, et il devrait toujours rester son seul guide. Sans doute, cette intention est évangélique et chrétienne; mais, pour atteindre plus tôt le même but, on n'a qu'à raconter les scélératesses des papes; c'est beaucoup plus simple et bien plus direct; c'est enfin couper le mal dans sa racine; et si ces ignominies choquent à chaque pas la raison et la morale, elles n'en restent pas moins véridiques.

Les pontifes ou papes romains sont doublement à craindre, parce que d'un côté, comme prétendus vicaires de Jésus-Christ, ils peuvent purifier et sanctifier les satellites de leurs haines et de leurs vengeances, exercées jusque dans la tombe même, ainsi qu'on pourra en voir un exemple à la fois ridicule et atroce à l'article d'Étienne VI; et que, d'autre part, ils ont en leur possession l'arme la plus redoutable et la plus destructive que la colère des hommes ait pu inventer, — le *fanatisme*.

Rappeler seulement les faits qui suivent est plus que suffisant pour dessiller les yeux des plus incrédules sur ce que j'avance. La croisade, au XIIIe siècle, contre les Albigeois et le massacre de 300,000 de ces malheu-

reux, sans distinction ni d'âge ni de sexe(1); la guerre fanatique contre les Hussites; la tuerie des Vaudois à différentes époques; l'affreuse journée de la Saint-Barthélémy (2), inscrite en lettres de sang dans les

(1) Cette croisade d'extermination dura de 1206 à 1229. Les moines de Cîteaux, comme tous les moines, vivant grassement et dans une fainéantise sale et crasseuse, au grand détriment des peuples, se distinguaient particulièrement par leur zèle à prêcher cette guerre toute sauvage, dite alors *sacrée;* ils promettaient au nom du pape, de saint Pierre et de saint Paul (comme cela devait flatter les disciples de Jésus-Christ!) rémission entière de tous leurs péchés commis *depuis le jour de leur naissance* (quelle absurdité!) jusqu'à la mort, à tous ceux qui périraient en combattant pour une si *noble cause.*

Voici un seul épisode de cette guerre de férocité, digne des anthropophages. A l'incendie de Béziers, on fit passer par le fer et par le feu tout ce que l'on rencontra pour inspirer de la terreur aux autres villes. Vraiment, on serait tenté de croire que terreur, tuerie et religion font tout un chez ce tas de brigands. Dans ce massacre, il ne périt pas moins de 40,000 individus tant catholiques que sectaires. Les prêtres eux-mêmes ne furent pas épargnés. *Tuez-les tous!* avait dit de sang-froid, avant l'assaut, et devant le conseil de guerre, Arnaud-Amalric, légat du pape Innocent III, le triste fondateur de l'inquisition, *le Seigneur reconnaitra bien ceux qui sont à lui.* Il y eut 7,000 cadavres dans une seule église où ces infortunés s'étaient réfugiés, et le temple du Seigneur même ne put être une sauve-garde pour personne. Ces abominations durèrent pendant 23 ans.

(2) Grégoire XIII en fut l'âme, et c'est sous ses auspices qu'eut lieu cette tuerie par excellence. Il faillit mourir de joie, le digne homme, en apprenant le massacre de 100,000 de ses semblables; il fit tirer le canon du château Saint-Ange, en réjouissance d'une infamie aussi inouïe, et il ordonna une procession solennelle pour rendre grâces à Dieu de cet heureux événement; enfin tout Rome, Rome la catholique, Rome la vertueuse, fut dans l'allégresse et la jubilation. Aussi, pour donner encore plus d'éclat et de retentissement à une si grande scélératesse, chacun de ceux qui participèrent à l'anéantissement des Huguenots fut récompensé; le trop généreux Grégoire n'oublia personne: les simples meurtriers reçurent des indulgences pleines et entières pour se soustraire à un purgatoire imaginaire, éclos de l'esprit malade de Grégoire Ier; les brigands titrés furent payés avec d'autre monnaie, plusieurs reçurent des récompenses honorifiques. Le pape félicita le duc d'Anjou de ses brillantes victoires sur les Calvinistes, et lui envoya la *Rose d'or* qui, soit dit en passant, ne devait guère exhaler un parfum bien agréable, ramassée ainsi dans le sang de ses compatriotes. En somme, tout le monde catholique dut se pâmer d'aise, puisqu'on avait si bien égorgé.

Ne sont-ils pas hideux à voir, ces monstres déifiés de la trempe de Grégoire XIII qui assassinent d'une main et donnent la bénédiction de l'autre? Pouah!

annales des valeureux exploits du catholicisme; auxquelles j'ajouterai, comme le bouquet digne de couronner tant d'horreurs, l'inquisition, d'exécrable mémoire, autrement appelée, et probablement par dérision: le *Saint-Office,* institution infernale qui a fait disparaître du globe, et dans les tortures les plus affreuses, les plus raffinées, plus de victimes que toutes les guerres réunies de la première république française et de Napoléon Ier; car on ne doit pas perdre de vue que ce tribunal de sang a fonctionné pendant six longs siècles!

Tous ces noms horribles font mal aux yeux et tintent lugubrement aux oreilles. Ah! si, pour l'honneur de la religion catholique, on pouvait reléguer dans le domaine de la fable, ou tirer un voile épais sur une aussi longue suite de cruautés et de barbaries!... Malheureusement, ces abominations existent avec trop de réalité; elles flétrissent et couvrent d'une honte éternelle un culte qui, trop souvent, a été en contradiction flagrante avec les principes qu'il proclame si haut.

Et être obligé d'avouer, cependant, que ces massacres épouvantables ont été commis au nom et pour la plus grande gloire d'un Dieu bon, juste et miséricordieux..... Horreur des horreurs! fanatiques, hommes cruels et sanguinaires que vous êtes! ne faites donc pas intervenir la Divinité dans vos ignobles débats et dans vos affreuses boucheries. On doit, sans contestation aucune, vous mettre au rang des cannibales; mais pourquoi voulez-vous y ajouter le blasphème?

Les écarts des papes nous démontrent également jusqu'à la dernière évidence leur continuelle prétention à la monarchie universelle. Les désordres de leur vie privée, et très-souvent leurs mœurs corrompues, dépravées, dissolues, ne connaissant plus de bornes, ont, depuis des siècles, scandalisé le monde entier, et sont l'unique cause du préjudice irréparable porté à cette Église catholique, apostolique et romaine, se prétendant une et infaillible. Ce sont les papes qui ont préparé cette grande explosion, suivie du succès non moins grand de ces hardis réformateurs qui, en séparant de la communion romaine une bonne partie des populations de l'Europe, l'ont délivrée pour toujours d'un joug honteux et avilissant pour la dignité de l'homme. Aujourd'hui les pontifes se servent bien encore de l'interdit, mais ils n'osent plus fulminer l'excommunication, ou lancer l'anathème contre les récalcitrants; les progrès de la raison ont rendu débiles, caduques, sinon ridicules, ces armes autrefois omnipotentes, en quelques mains qu'elles fussent placées. En effet, lorsqu'on remonte aux époques où les foudres du Vatican étaient si redou-

tables, on voit avec indignation les plus mauvais papes en faire le plus grand abus; et l'on ne peut s'empêcher de se demander s'il y a au monde quelque chose de plus sérieusement révoltant, de plus profondément absurde que de voir ces vieux scélérats de la tiare, rassasiés et gorgés de toutes sortes de crimes et de meurtres, lancer l'excommunication contre tous ceux qui se permettaient de douter de leur infaillibilité!

En parlant de la sorte, je n'ai pas la prétention de me faire écouter par ceux qui se refusent à voir le soleil en plein midi : discuter avec ces gens, c'est peine superflue. Aussi, ne m'adressé-je qu'aux amis du bon sens, à ceux qui voient les papes sous leur véritable jour, dans toute leur nudité, et qui, nécessairement, les considèrent comme des hommes ressemblant aux plus simples mortels, et parmi tous sinon les plus pécheurs, mais ayant tout au moins leur bonne part des vices et des mauvaises passions que la misère humaine traîne à sa suite. Les gens sensés ne reconnaissent aux papes nulle ombre de puissance surnaturelle ou divine. Que penser, en effet, de gens qui ont la présomption et l'outrecuidance de dire que leur religion est la plus ancienne; qu'elle a précédé la formation des gouvernements; que c'est du Ciel que leur vient directement le pouvoir de tenir un bandeau sur les yeux de leurs semblables! Voilà cependant avec quels grossiers et absurdes mensonges, on nous conduit depuis des siècles!...

Ce droit usurpé, que la papauté fait peser de sa main de fer sur la croyance humaine, vient, non pas de l'excellence de son origine, mais précisément de ce que l'on ne connaît pas cette origine.

Toujours, et d'après ce même principe, ces monstres déifiés prétendent que nul humain n'ose se permettre de contrôler la moindre de leurs actions; ils ne sont pas même justiciables devant les lois de la société des crimes, cependant tout mondains, dont ils se souillent si habituellement. S'ils prévariquent, le Ciel seul a le droit de les punir; mais presque toujours le Ciel, hélas! reste muet et s'obstine à faire la sourde oreille, à la grande satisfaction des intéressés.

S'armer de tels dogmes pour les faire prévaloir sur toutes les lois créées par la civilisation, n'est-ce pas avoir la fatuité de se croire d'une essence supérieure aux autres hommes, et se faire ainsi la part beaucoup trop belle dans notre pauvre et chétive existence? Des principes, puisés si loin du plus simple bon sens, ne sont-ils pas pour le moins sophistiques, sinon absurdes?

Cette prétendue mission divine, cette infaillibilité, n'a pas empêché, cependant, bon nombre de ces pontifes pervers et impurs de mériter cent fois les châtiments que la justice des hommes réserve aux plus grands criminels; plusieurs d'entre eux, sont morts de vieillesse et en odeur de sainteté, à ce qu'on prétend, tandis qu'ils auraient dû porter leur tête sur l'échafaud.

Je dois ajouter qu'en remettant au jour les *Crimes des Papes,* je ne me fais l'écho d'aucune cause, ni d'aucun parti; je ne veux que frapper des hommes qui, continuellement, se sont rendus si indignes de la qualification qu'ils s'arrogent de successeurs de Jésus-Christ. Je ne veux calomnier personne; je ne cherche que la vérité la plus vraie avant tout, en laissant parler l'histoire, et je dis : A chacun la responsabilité de ses œuvres, et cette responsabilité doit être proportionnelle au rôle que tel ou tel personnage a joué sur la scène politique ou religieuse. Ainsi, par exemple, il n'est pas contestable qu'un pape spoliateur, assassin, empoisonneur et incestueux comme Alexandre VI ne soit 99 millions de fois plus coupable devant Dieu et devant les hommes qu'un scélérat de bas étage, ayant la conscience chargée des mêmes crimes; car, au moins, celui-ci ne se couvre pas du manteau d'une religion de paix et de pardon pour commettre, sous ses plis, des forfaits avec la plus lâche et la plus noire hypocrisie; bien au contraire, le malfaiteur vulgaire affiche ordinairement ses vices et les méfaits qui en sont la suite avec une ostentation et une forfanterie qui tiennent du cynisme, et brigand pour brigand, je donne la préférence à celui qui joue cartes sur table.

Les crimes des papes nous prouvent aussi que l'ambition démesurée, la vanité toute mondaine, la soif ardente et l'insatiabilité des richesses, le vif désir d'arracher à l'obscurité et d'enrichir leurs familles ont été poussés si loin chez beaucoup de pontifes, que la prétendue chaire de saint Pierre a, maintes fois, donné au monde entier les spectacles les plus scandaleux, les plus déplorables et les plus immoraux, comme, par exemple, d'avoir, à la fois, plusieurs compétiteurs s'appropriant chacun le titre de saint-père et se disputant la tiare avec une obstination et un acharnement tout à fait terrestres. Tels furent entre autres, Benoît IX, Sylvestre III et Jean XX, tous trois d'une égale scélératesse. Le premier officiait à Saint-Jean de Latran, le second à Saint-Pierre et le troisième à Sainte-Marie Majeure. Plus tard, Benoît XIII, Grégoire XII et Jean XXIII jouèrent un rôle à peu près aussi révoltant et aussi anti-chrétien.

Ces tristes dissensions, ces discordes abominables entre les papes

mirent bien souvent en émoi le monde catholique et le jetèrent dans des incertitudes et des perplexités sans nombre. Je n'ai pas la prétention de traduire ces douleurs et ces indignités, les cœurs fervents et dévots seuls sont capables de s'en faire une idée. Qu'on se figure, en effet, trois, quatre et même cinq pontifes vivants, dont chacun à la fois veut être le véritable. Lequel choisir des prétendants, et lequel honorer comme successeur de Jésus-Christ? Et dans des circonstances aussi graves, quelles pouvaient être les foudres les plus meurtrières et les plus désastreuses, les antagonistes les fulminant non-seulement contre les souverains et les peuples, mais se les renvoyant mutuellement avec une charité si apostolique?... Je laisse à décider cette intéressante question aux théologiens.

On se plaît souvent à répéter que les trônes ont été maintes fois occupés par des rois pervers et cruels! Eh, mon Dieu! si la France a eu son Louis XI, ayant pour amis intimes, le misérable Olivier Le Daim, son barbier, et le farouche grand-prévôt Tristan, qu'il gratifiait du doux nom de *compère;* — si l'Angleterre a eu son Henri VIII, qui savait se défaire si ingénieusement de ses femmes lorsqu'elles ne possédaient plus le don de lui plaire: — si l'Espagne a eu son Philippe II, de si lugubre mémoire pour notre Belgique; — si, enfin les peuples en général ont possédé tant d'autres gracieuses majestés du même acabit, on peut affirmer sans aucune crainte d'être démenti, que la ville aux sept montagnes a eu, dans ses pontifes, de dignes rivaux à leur opposer; ceux-ci ont continuellement, et même très-supérieurement soutenu la concurrence, sous le triple rapport de la cruauté, de la férocité et de la scélératesse, au point de dépasser les plus grands tyrans et oppresseurs connus de l'histoire ancienne et moderne : c'est à cause de ces trois belles qualités sans doute que les pontifes romains portent une triple couronne.

Quoi qu'il en soit, on est heureux de pouvoir penser et dire que ces prétendus *vicaires* n'ont absolument rien de commun avec Jésus-Christ; car s'il en était ainsi, on pourrait, à coup sûr, reprocher au Sauveur d'avoir rendu un triste service à la société en lui apportant sa loi. Maintenant que tous ces monstres sont morts, bien morts, sont-ils plus avancés pour avoir donné tête baissée dans tous les crimes imaginables et s'être joués de la manière la plus révoltante des choses les plus sacrées? Non, certes! car l'histoire, ce juge impartial de tous ceux qui s'y sont fait inscrire, s'est emparée d'eux; elle leur sert de pilori éternel auquel ils sont rivés pour ne plus en être détachés; l'histoire les promènera à travers tous les siècles, chez tous les peuples stupéfaits, épouvantés, et

les fait voir comme des bêtes curieuses, mais excessivement dangereuses. C'est bien là le cas de dire : Heureux ceux qui meurent dans une honnête obscurité; car s'ils ne laissent pas de trace de leur court passage ici-bas, leur mémoire, du moins, reste à l'abri de tout reproche et de toute responsabilité...

Je ne puis m'empêcher de reproduire, avant de clore cet avant-propos, le jugement porté par un philosophe fort estimé contre cette détestable Rome, ce nid, ce repaire de brigands sacrés, qui a causé tant de maux à notre pauvre humanité. Ce jugement présente le double mérite d'être supérieurement écrit, et de faire le tableau le plus saisissant et le plus vrai de la prétendue ville éternelle. Peut-être trouvera-t-on un peu passionné le jugement porté par l'écrivain sur le peuple romain des anciens, c'est là en effet une opinion qui paraît contestable en plus d'un point. Mais, pour arriver à l'appréciation si pleine de justesse et d'éloquence véritable de l'éminent penseur, sur la portée de la Rome pontificale, il devient nécessaire de citer le morceau entier. Voici comment cet homme de bien s'exprime :

« Que le nom de Rome est exécrable à mon oreille! que cette ville a « été funeste à l'univers!... Où trouver une ambition plus ardente, plus « profonde, plus inhumaine? Elle a étendu les chaînes de l'oppression « sur l'univers connu : ni la force, ni la valeur, ni les vertus les plus « héroïques n'ont préservé les nations de l'esclavage. Quel démon pré« sidait à ses conquêtes et précipitait le vol de ses aigles? O funeste « république! ô Rome! que je te hais! Quel peuple que celui qui allait par « le monde, détruisant la liberté de l'homme, et qui a fini par abattre la « sienne! Quel peuple que celui qui, environné de tous les arts, goûtait « le spectacle des gladiateurs, fixait un œil curieux sur un infortuné dont « le sang s'échappait en bouillonnant; qui exigeait encore que cette vic« time, en repoussant la terreur de la mort, mentît à la nature à son der« nier moment, en paraissant flattée des applaudissements que formaient « un million de mains barbares! Quel peuple que celui qui, après avoir « été injuste dominateur de l'univers, souffrit sans murmurer que tant « d'empereurs tournassent le couteau dans ses propres flancs, et qui ma« nifesta une servitude aussi lâche que sa tyrannie avait été orgueilleuse! « C'était peu : la superstition la plus absurde, la plus ridicule, devait « s'asseoir à son tour sur le trône de ces despotes; elle devait avoir pour « ministres l'ignorance et la barbarie. Après avoir égorgé au nom de la « patrie, on égorgea au nom de Dieu. Pour la première fois, le sang coula

« pour les intérêts chimériques du ciel... Rome fut le gouffre empesté
« d'où s'exhalèrent ces fatales opinions qui divisèrent les hommes...
« Bientôt elle engendra, sous le nom de pontifes qui se disent les vicaires
« de Dieu, les monstres les plus odieux. Comparés à ces tigres qui por-
« taient les clefs et la tiare, les Caligula, les Néron, les Domitien ne
« sont plus que des méchants ordinaires. Les peuples, comme frappés
« d'une massue pétrifique, végètent mille ans sous une théocratie des-
« potique. L'empire sacerdotal couvre tout, éteint tout dans ses ténèbres.
« L'esprit humain ne marque son existence que pour obéir aux décrets
« d'un homme déifié. Il parle, et sa voix est un tonnerre qui consume :
« on voit les croisades, un tribunal d'inquisiteurs, des proscriptions,
« des anathèmes, des excommunications, foudres invisibles qui vont
« frapper au bout du monde. Le chrétien, la foi et la rage dans le cœur,
« n'est point rassasié de meurtres. Un nouveau monde, un monde en-
« tier est nécessaire pour assouvir sa fureur... Partout où paraît l'image
« du Christ, le sang coule par torrents; et encore aujourd'hui cette
« même religion légitime l'esclavage des malheureux qui arrachent des
« entrailles de la terre cet or dont Rome est idolâtre. O toi, ville aux
« sept montagnes! quel essaim de calamités est sorti de ton sein infer-
« nal ! qu'es-tu? pourquoi influes-tu si puissamment sur ce globe infor-
« tuné ? le malfaisant Arimane a-t-il son siége sous tes murailles?.....
« Quand sera brisé ce talisman fatal qui a perdu, il est vrai, de sa force,
« mais à qui il en reste encore assez pour nuire au monde? O Rome!
« que je te hais! que du moins la mémoire de tes iniquités vive! qu'elle
« fasse ton opprobre, et qu'elle ne s'efface jamais[1]!..... »

Beaucoup de dévots et d'hommes superstitieux, après avoir lu ce qui précède, ne manqueront pas de dire : « Celui qui ose proclamer de semblables opinions et soutenir un tel jugement contre la chaste Rome, ne peut être qu'un hérétique. »

Eh bien, soit! si le mot hérésie est synonyme de bon sens, d'ami de la vérité, je veux bien accepter cette qualification.

Après une telle profession de foi, entrons en matière et passons en revue nos papes.

[1] Voyez l'*An 2440*, édition de 1774, page 384.

LES CRIMES DES PAPES.

SIMON,

SURNOMMÉ CÉPHAS OU PIERRE,

Prince des apôtres, et premier évêque de Rome, selon le sentiment commun de l'Église.

Simon était son nom; Bethsaïde, petite ville de Galilée, sur le bord du lac de Génésareth, était sa patrie, et Capharnaüm le lieu de sa demeure. Il était pêcheur de profession, et c'était des fruits de ce travail qu'il entretenait sa femme et sa famille. Jésus lui donna le surnom de *Kepha*, qui, en langue syriaque, signifie une pierre, ou un rocher. Il y a tout lieu de penser que ceci ne se fit pas sans mystère, et il y a bien des raisons qui rendent suspecte l'opinion commune de nos docteurs, rapportée gravement par le cardinal Baronius, que ce surnom marquait le choix que Jésus-Christ fit alors de ce disciple pour le chef ou la pierre fondamentale de l'Église. La seule terminaison masculine de ce nom, traduit en grec par les évangélistes, présente une certaine difficulté qui ne paraîtra pas légère aux personnes sensées.

On dit, mais ce n'est qu'une conjecture, que saint Pierre peut facilement être venu d'Asie à Rome pour combattre l'idolâtrie. On ne saurait placer le premier voyage de saint Pierre à Rome, et l'établissement qu'il y fit de sa chaire, que vers l'an 48 de Jésus-Christ; c'est le milieu le plus raisonnable que l'on puisse prendre entre les opinions qui prétendent fixer ce point célèbre à la première année de l'empereur Claude, ou au commencement du règne de Néron. Cependant avant de chercher à fixer cette époque précise, ne serait-il pas plus à propos de prouver une bonne fois que saint Pierre a été à Rome? Il n'en est pas dit un seul mot dans les écrits du Nouveau-Testament. Et si l'on allègue la tradition contre les protestants, ils répondent que ce ne serait pas la première erreur qu'elle ait autorisée. D'ailleurs, il paraît peu vraisemblable que les apôtres, qui étaient évêques nés de toute l'Église, aient eu un siège particulier qui leur fût affecté, — ou que si saint Pierre eût eu celui d'Antioche, il l'eût quitté pour en établir un autre à Rome; et cela d'autant plus, que saint Paul doit avoir été dans la capitale de l'empire avant que saint Pierre y allât, autant qu'on peut en juger par le dernier chapitre du Livre des Actes, et par toutes les épîtres que l'apôtre des Gentils écrivit de Rome dans les deux séjours qu'il y fit. Enfin, les variations que l'on

trouve dans la chronologie des divers auteurs qui ont parlé du voyage de saint Pierre font naître des doutes sur la vérité du fait. Saint Justin, philosophe platonicien, qui se convertit à la foi l'an 150, est le premier auteur un peu éclairé qui parle de ce prétendu voyage. Saint Irénée dit, à la vérité, d'après Justin, « que Pierre et Paul vinrent à Rome, qu'ils y donnèrent l'Église à gouverner à saint Lin. » S'ils donnèrent le gouvernement de la secte chrétienne, ils ne la conduisirent donc pas, et ne restèrent pas dans la ville. Ailleurs on trouve que « saint Pierre occupa la chaire pontificale vingt-cinq ans sous Néron; » or, celui-ci ne régna que quatorze ans! Mais une objection sans réplique contre Cephas, ce sont les propres paroles de Paul, dans son épître aux Colossiens, où il dit expressément « qu'il n'a été secondé que par Aristarque, Marc et Jésus, appelé Juste (1). »

Si saint Pierre fût venu à Rome, il est probable que la première église qu'on y édifia lui eût été dédiée; or, la plus vieille église connue de Rome est sous l'invocation de saint Jean. Saint Pierre passe pour le premier évêque de Rome; mais en ce temps, et bien longtemps encore après lui, il n'y eut aucun évêché particulier. La secte chrétienne ne prit forme que vers le milieu du deuxième siècle. Les apôtres étaient tous égaux. L'égalité était le grand principe des Esséniens, des Récabites, des Thérapeutes, des disciples de Jean, et surtout de Jésus-Christ. On ne voit parmi eux aucun supérieur quand ils sont rassemblés; personne ne préside, pas même tour à tour; ils ne s'appellent point évêques. Pierre ne donne le nom d'évêque ou l'épithète équivalente qu'à Jésus-Christ seul, qu'il appelle le *surveillant des âmes*. Ce nom de *surveillant*, d'évêque, est donné ensuite indifféremment aux *anciens*, que nous appelons *prêtres;* mais nulle dignité, nulle cérémonie, nulle marque distinctive, nulle prééminence n'est attachée à ce titre de vénérabilité.

Papias, qui écrivait dans la Phrygie son pays, prétendit au deuxième siècle, que saint Pierre était allé à Rome, parce que, dans une lettre qu'il lui attribue, l'apôtre parle de Babylone. Nous avons en effet une lettre qu'on suppose de saint Pierre, dans laquelle on lit: *L'Église qui est à Babylone, ma femme et mon fils Marc vous saluent.* Il a plu à quelques visionnaires de traduire Babylone par Rome! De cette manière, on n'est jamais embarrassé. Eh! véridiques Papias, Lactance, Eusèbe, Justin, conciliez-vous donc, si vous voulez qu'on vous croie! Vous n'êtes d'accord ni sur le temps, ni sur le genre du supplice de Pierre, ni même sur le nom de l'empereur sous lequel vous dites qu'il mourut; il ne peut tout au plus y avoir parmi vous, parmi tant de contradicteurs, qu'un seul qui dise la vérité; or, pour choisir cette autorité, on doit marcher dans les ténèbres et au milieu d'opinions sans preuves; ce ne sont pas là, on en conviendra, les conditions d'un jugement sain...

(1) Chapitre IV, versets 10 et 11.

Quoi qu'il en soit, il paraît que les papes ont un grand intérêt à soutenir et à persuader à toute la terre qu'ils sont les héritiers universels de saint Pierre, et ses successeurs immédiats. On a poussé la chose si loin, qu'on a osé dire que le siége papal de saint Pierre était en bois, et qu'il était conservé dans l'église à lui dédiée, pour l'exposer de temps en temps à la vénération du peuple. C'est là une sottise qui ne mérite pas d'être réfutée.

Admettons pour un moment que le voyage de saint Pierre à Rome soit vrai, et qu'il en ait été en effet le premier évêque; il n'en restera pas moins avéré, moins positif, que ses successeurs se sont grandement écartés de la route tracée par lui, et que pour la plupart, ils peuvent être classés parmi les plus grands coquins et les plus redoutables scélérats que la terre ait jamais portés, comme on pourra aisément s'en convaincre dans la suite de cet ouvrage.

Il paraît, par les écrits sacrés du Nouveau-Testament, que saint Pierre était d'un naturel assez impétueux et très-facile à échauffer. L'oreille qu'il abattit à Malchus et la mort dont il frappa Ananias et Saphira, pour avoir gardé quelques oboles du champ qu'ils avaient vendu, le prouvent suffisamment.

En confrontant les unes avec les autres les incertitudes, les erreurs, les contradictions, les impostures, les fausses dates entassées dans les écrits des Pères catholiques, il est clair, pour un lecteur sérieux, que Céphas ou Pierre n'a point été à Rome, et qu'il n'en a point été l'évêque dans un temps où la secte chrétienne, honnie, méprisée, n'était composée que de quelques malheureux, alors la lie du peuple.

Cependant, l'opinion commune sur le martyre de saint Pierre est qu'il fut crucifié la tête en bas, genre de supplice qui n'était point connu des Romains. On s'est donné la licence de publier diverses circonstances de sa mort. Mais sur quoi sont-elles fondées? Sur une tradition dont l'origine est postérieure de plusieurs siècles à l'événement...

SAINT LIN (*seul de ce nom*), *2e évêque de Rome.*

An 66. Si prévenu que l'on soit en faveur de la papauté, on est forcé de convenir qu'il n'y a rien d'assuré dans les premiers siècles touchant le siége pontifical de Rome. La chronologie des auteurs est chargée de variations étonnantes, et l'on ne trouve pas même d'uniformité dans l'ordre de leur succession.

Si l'on s'en rapporte aux écrits dits *pontificaux*, saint Lin était Toscan d'origine, et son père se nommait Herculan. On croit qu'il gouverna l'église romaine depuis la dernière année du règne de Néron jusqu'au temps de Vespasien. Selon le Pontifical de Damase, il fut élu coadjuteur

de saint Pierre l'an 56 de Jésus-Christ, la quatrième du règne de Néron, ce qui fait voir une fois de plus, pour le dire en passant, que même, dans la supposition que saint Pierre ait été véritablement à Rome, il ne fut pas *unique* évêque de cette ville, bien loin d'être l'évêque universel de toute la terre.

On n'est pas d'accord sur la durée du pontificat de saint Lin, et on ne sait rien de particulier de ses actions.

Tertullien et plusieurs autres disent que saint Clément tint après saint Pierre le siége pontifical. Saint Irénée, Eusèbe, Épiphane, saint Augustin, Damase, Anastase, disent, au contraire, que ce fut saint Lin. Son nom servira, comme celui de tant d'autres, à ne point interrompre la chronologie commune. Il fut, dit-on, décapité par ordre de Saturnin, dont il avait guéri la fille *possédée du diable,* genre de guérison dans lequel il excellait. Quelle pitié! Passons vite à travers ce tas monstrueux de contradictions et de mensonges, enfantés dans des temps, dans des jours d'obscurité complète; les siècles qui vont suivre présentent un spectacle affreux. Quinze cents ans de carnages et d'horreurs formeront le piédestal sur lequel la papauté s'élevera.

SAINT CLET, 3e *pape.*

An 80. Saint Clet était Romain, dit-on, et son père se nommait Æmilianus ou Émilien. Même incertitude, mêmes contradictions entre les pères; saint Irénée, Eusèbe, Nicephore, donnent Anaclet pour successeur à saint Lin; d'autres lui indiquent Clément; enfin Jérôme et Épiphane nomment saint Clet, qu'ils font martyriser comme les deux autres. Les auteurs qui auraient dû être les mieux instruits sur saint Clet n'en parlent pas. S'il doit compter dans les tables papales, c'est sans l'illustration du martyre; il est probable qu'il mourut en paix, peut-être vers l'an 91 de Jésus-Christ.

SAINT CLÉMENT Ier, 4e *pape.*

Ce saint aussi, dit-on, était Romain, né d'un père nommé Faustin, établi dans le quartier du mont Celius. Clément se dit « enfant de Jacob, » ce qui fait supposer qu'il était juif d'extraction. Du reste, mêmes incertitudes, mêmes fables et mêmes contradictions concernant son pontificat. Au milieu de tout ce dédale, quelques-uns assurent qu'il vécut jusqu'à la troisième année de Trajan, à peu près l'an 100 de Jésus-Christ; ce qui ferait supposer qu'il ne pérît pas durant la persécution de Domitien.

SAINT ANACLET, 5e *pape, selon quelques-uns.*

Grec de nation, originaire d'Athènes; on ne sait en quel temps Anaclet vint à Rome, peut-être tout ce qu'on lui attribue est-il fabuleux. On ignore même à quelle époque il fut chargé de la conduite de l'Église de Rome. Plusieurs pères nient qu'il ait été évêque romain, tandis qu'Épiphane, Irénée, Eusèbe, Optat, Augustin, prétendent qu'il le fut et obtint pour récompense de sa modération la couronne des martyrs.

SAINT ÉVARISTE, 6e *pape.*

An 100. Les Pontificaux assurent qu'Évariste était Grec de nation, mais qu'il était né d'un père juif, nommé Juda, originaire de la petite ville de Bethléem.

Irénée, Eusèbe, Épiphane le font succéder à Clément; mais Optat, Augustin, la plupart des Latins le rangent après Anaclet. Lesquels croire? Aucuns. Tout ce qu'on peut démêler parmi les ténèbres qu'ont épaissies tant de pieux et sacrés imposteurs, c'est qu'il prêcha contre le culte public avec âpreté, que son fanatisme le porta à des excès dans la ville, pour lesquels il fut puni par les lois.

Je ne conserve, je le répète, une espèce de chronologie, que pour faire voir au lecteur philosophe par quels degrés, de quel état misérable, de quel état d'abjection, d'incertitudes, de fausses dates, de faux évêques de Rome, et par quelle usurpation la secte chrétienne est montée au rang qu'elle occupe: elle ne prendra une forme que vers le milieu du deuxième siècle. Tout ce que nous racontent les faussaires sacrés est plein de bévues, de contradictions grossières, de mensonges effrontés; ils ont mêlé partout le merveilleux à l'incroyable; ils ont créé de prétendus évêques de Rome qui n'ont jamais existé. Ainsi que le lecteur se le tienne pour dit: toutes les dates qui précèdent les noms des papes, leur existence, tout cela est au moins douteux.

SAINT ALEXANDRE, 7e *pape.*

An 109. Romain de naissance, il fut élevé au pontificat, à ce que l'on croit, l'an 109 de Jésus-Christ.

On ne sait rien de particulier de la vie ni de la mort de saint Alexandre:

et quoique les écrits d'où l'on tire les récits de sa prison et le genre de son martyre ne présentent rien de bien particulier, ils sont néanmoins trop suspects de suppositions, et trop pleins de fautes, pour obtenir la créance et l'autorité d'actes originaux et authentiques.

On prétend que c'est ce pape qui indiqua la formule de la consécration du sel, *creaturam salis,* pour en faire de l'eau bénite. C'est là vraiment un grand service rendu à l'humanité! Alexandre fit, assure-t-on, de nombreuses conversions à Rome, et les pontifes païens, jaloux de voir déserter leurs autels et diminuer les offrandes, lui firent perdre la tête. Ce raisonnement est au moins plausible.

SAINT SIXTE Ier, *8e pape.*

An 119. Choisi pour exercer les fonctions de l'épiscopat après Alexandre Ier, Sixte était Romain, et fils d'un nommé Helvidius, selon quelques-uns, ou d'un nommé Pastor, s'il faut en croire les Pontificaux. On ne sait rien de certain de tout ce qui regarde Sixte; et les savants ne sont pas d'accord, ni sur le commencement, ni sur la fin, ni sur la durée de son pontificat. Seulement, on prétend trouver la trace, dans deux de ses épîtres, du titre d'*Évêque universel de l'église apostolique.* S'il en était ainsi, l'audace, l'orgueil, l'ambition, la soif de régner, les crimes et les scandales qui ont souillé la cour de Rome, devraient leur origine à ce saint homme.

SAINT TÉLESPHORE, *9e pape.*

An 127. Grec de nation, Télesphore, dit-on, avait suivi la vie érémitique. Des écrivains prétendent qu'il institua la messe de minuit et le jeûne de sept semaines avant la Pâque, appelé depuis Carême. Il eut plusieurs démêlés avec les pontifes romains qui l'exhortaient à la tolérance; «Mais lui, disent Damase, Anastase, Platine, *ne pouvant endurer le culte que les païens rendaient à leurs idoles, encourut la haine des juges et des sacrificateurs, et reçut la couronne du martyre.* »

SAINT HYGIN, *10e pape.*

An 139. Hygin était natif d'Athènes, fils d'un philosophe dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom. Il avait, dit-on, professé lui-même la philosophie dans sa ville natale. Ce n'était pas, certes, la philosophie, la morale

de Socrate, ou celle du Christ; car elles lui auraient appris à souffrir, à tolérer les opinions religieuses du peuple romain. Le zèle fanatique de Hygin lui valut, à ce qu'on prétend, la couronne du martyre; mais on ne sait rien de positif à cet égard. Déjà les chefs de cette religion, dite de paix et d'amour, qui cependant a déversé tant de maux sur la terre, étaient profondément divisés entre eux. Cerdon, Marcion, Valentin, étaient taxés d'hérésie, c'est-à-dire avaient des opinions choisies, et mettaient tout en œuvre pour les élever sur les ruines de celles de leurs adversaires; ceux-ci les déclarèrent exclus de *la fréquentation et communion des pères;* voilà le germe des schismes et des excommunications dans l'Église chrétienne apostolique; l'intolérance et l'ivresse du pouvoir sauront bien dans la suite développer ces instruments de persécution au profit des papes et à la honte de l'esprit humain.

SAINT PIE Ier, *11e pape.*

An 142. Encore des incertitudes et des contradictions : on n'est pas bien d'accord sur l'ordre de la succession de Pie Ier. Quelques écrivains le placent après Anicet. Il était Italien de nation, et natif d'Aquilée. Ses actions particulières sont restées inconnues. On lui attribue beaucoup de choses sans fondement. Des auteurs modernes prétendent qu'il a souffert le martyre; mais les anciens n'en parlent pas, ce qui fait supposer qu'il est mort de sa mort naturelle.

Dans une lettre qui est attribuée à Pie, écrite à Vérus, on voit « que les chrétiens étaient encore sans temples ni autels; ils s'assemblaient et célébraient la messe dans les maisons des néophytes, et *la maison de leur sœur Eupopée servait à cet usage.* »

Une autre lettre du même pape à Juste porte « que les chrétiens étaient armés contre les lois, qu'on les poursuivait, et que la secte était encore dans la pauvreté. Pie termine ainsi : « *Le pauvre Sénat de Jésus-Christ établi dans Rome vous salue.* »

SAINT ANICET, *12e pape.*

An 157. Les savants ont fait beaucoup de recherches pour se renseigner sur le commencement, la durée et la fin du pontificat d'Anicet sans pouvoir rien produire de positif. On sait seulement qu'il était originaire d'un petit bourg de Syrie, et que son père se nommait Jean, suivant le Pontifical de Damase. La tranquillité dont jouissait alors l'Église, permit à Anicet de prendre des airs d'autorité auxquels on n'était point

encore accoutumé, et qu'un cœur inflexible, un caractère indomptable et un esprit âpre firent encore mieux ressortir.

SAINT SOTER, *13e pape.*

An 168. Le Pontifical nous apprend que Soter était né à Fundi, dans la terre de Labour, et était fils de Concordius. Les savants ne sont d'accord ni sur le commencement ni sur la durée de son pontificat. On croit Soter l'auteur de la réglementation du mariage parmi les chrétiens de Rome. Par cette règle était réputée concubine toute femme dont le prêtre n'avait point consacré et béni l'union. C'est là un des premiers empiétements du pouvoir sacerdotal sur la loi civile, et comme le signal de leur immixtion dans les relations de la famille. De nos jours, le catholicisme a voulu rajeunir cette règle devenue de par les conciles un canon de l'Église; mais jusqu'ici il est seulement parvenu à faire adopter cette mesure dans le duché de Modène (Italie). On a vu en Prusse, en Suisse, même en France, des curés essayer de faire précéder le mariage civil par la consécration religieuse afin de subordonner la forme légale à la bénédiction du prêtre...

Une lettre de Denis à Soter contredit bien des pieux mensonges à l'endroit de l'ascendant et de la considération qu'obtenait alors *l'Église chrétienne partout l'univers,* on y lit « que *les pauvres chrétiens sont bafoués, honnis, affligés en diverses parties du monde,* et condamnés à extraire les métaux des mines. »

On prétend, mais sans en donner aucune preuve, que Soter a souffert le martyre.

Au reste, s'il était vrai que les premiers évêques de Rome eussent été poursuivis et mis à mort pour leurs opinions en matière de foi, ce qui est loin d'être prouvé, on peut dire que plus tard leurs successeurs ont pris de terribles revanches; car n'étaient-ce pas, aussi, des martyrs, ces Albigeois, ces Vaudois, ces Huguenots, ces victimes de l'inquisition?... et quel autre crime avaient-ils commis que celui de différer d'opinion avec leurs bourreaux sacrés?...

SAINT ÉLEUTHÈRE, *14e pape.*

An 177. On sait peu de chose sur la naissance, la consécration et la mort de ce pape, sinon que c'est sous son pontificat que grandissent les prétentions de la cour de Rome à lever les doutes sur les articles de foi, à régler les points de la doctrine chrétienne. Éleuthère chasse et

exclut de la communion des frères de Rome, Marcian, Valentin, convaincus, dit-il, d'être de la secte stoïcienne et platonicienne! On ne sait pas non plus à quelle occasion Éleuthère fut élevé à la dignité de saint.

SAINT VICTOR, 15e *pape.*

An 193. Nous commençons à sortir des ténèbres, les dates, les faits deviennent plus certains. Les meilleurs et les plus saints réglements se corrompent souvent avec le temps. C'est ce qui arriva dans l'institution de l'épiscopat. Ce grand honneur, institué pour distinguer la suprême vertu et la haute utilité, changea l'esprit de ceux qui en furent revêtus; il leur inspira un orgueil, et il flatta à tel point leur ambition, qu'ils se crurent les véritables vicaires du Christ. C'est à Rome où ce changement de mœurs des évêques fut le plus apparent, comme si cette maîtresse du monde, non contente d'avoir été le berceau de la tyrannie impériale qui asservit l'univers, devait voir surgir de son sein cet autre despotisme, plus impitoyable, plus abrutissant encore, — le sacerdoce!

C'est vers la fin du IIe siècle, en effet, que les évêques de Rome commencèrent à s'attribuer sur les autres églises une juridiction qui ne leur venait pas, certes, des apôtres. Dès le IIIe siècle, l'Église avait cessé d'être pauvre, pure et fervente. « Le premier siècle de l'Église fut d'or, » suivant l'expression du cardinal de Lorraine; mais à mesure qu'on s'éloigne des temps apostoliques, la corruption augmente, jusqu'au point où nous la voyons aujourd'hui.

Victor, Africain de nation, était fils d'un nommé Félix. Il fut élevé au pontificat vers l'an 193 environ. C'est ce pape qui ébaucha le grand ouvrage du despotisme sur les consciences; ses successeurs ne négligèrent aucune occasion de le perfectionner.

Déjà des controverses s'étaient élevées sur la célébration de la Pâque, mais sans beaucoup d'aigreur. Victor ne sut pas garder la même modération que ses prédécesseurs; de son autorité individuelle, qu'il prétend suprême, il retranche de la communion les églises d'Asie, il les excommunie, et publie contre elles des lettres pleines d'injures et de reproches violents. Tous les évêques s'émeuvent de cet attentat à leur indépendance. Saint Irénée, évêque des Gaules, lui écrivit en leur nom, et lui dénia la puissance qu'il s'arrogeait sur les églises autres que celle de Rome. Le pape Victor fut donc l'auteur du second schisme; son caractère altier présageait l'âpre insolence de ses successeurs. Bientôt nous allons voir les malheureux chrétiens se déchirer, arroser l'Europe pendant quinze cents ans presque consécutifs de sang et de larmes, et la couvrir, à la voix des prêtres, de deuil, d'embrasements, de ravages, de tous

les maux enfin que peut faire à la terre désolée le fanatisme impitoyable.

SAINT ZÉPHYRIN, *16e pape.*

An 202. Zéphyrin marche sur les traces de Victor, il condamne Praxéas, et absout Natatius, il agit tour à tour en despote, en insensé, en tyran des pensées; il excommunie, c'est-à-dire retranche du nombre des frères quiconque émet une opinion autre que la sienne; il ose écrire dans le protocole d'un décret aussi absurde qu'immoral : *Que le pontife de Rome, souverain évêque des évêques, remet de sa pleine puissance, les péchés d'adultère, de fornication et autres, à tous les chrétiens qui lui en demanderont pardon.* On assure que c'est Zéphyrin qui ordonna la communion au moins une fois l'an; il déclara aussi que nul évêque, de quelque crime qu'il fût accusé, ne pouvait être condamné sans l'autorité du siége apostolique.

Sous son pontificat l'empereur Sévère publia un nouvel édit de persécution. Zéphyrin, se sentant peu disposé au martyre, se cacha; il ne reparut que quand le calme eut succédé à la tempête.

SAINT CALLIXTE Ier, *17e pape.*

An 219. Né Romain, et fils de Domitius. Callixte établit le jeûne des Quatre temps; usage cependant dont on ne retrouve aucune trace avant le pontificat de Léon Ier, vers la fin du ve siècle. Platine écrit que ce pape fit bâtir une église et la dédia à la Sainte-Vierge, ce qui est invraisemblable, attendu que l'usage de dédier des églises aux saints n'était pas encore introduit.

Callixte compléta le décret de Zéphyrin sur l'inviolabilité sacerdotale; il en étendit le principe en défendant de recevoir les accusations portées par des gens décriés, suspects, ou ennemis, contre les ecclésiastiques. Sage précaution de boutique, mais que plus tard les inquisiteurs de la foi n'admirent pas, comme on sait, à l'égard des prêtres qu'ils soupçonnaient d'hérésie. Revenons à saint Callixte : il était un si fervent soutien du clergé qu'il tenait pour hérétiques ceux qui prétendaient que les prêtres tombés en quelque crime ne pouvaient plus exercer les fonctions pastorales, même après en avoir fait pénitence. Cette opinion était rigide; mais, s'il est vrai que saint Callixte ait empêché qu'elle fût admise, les ecclésiastiques de nos jours lui ont de grandes obligations.

SAINT URBAIN, *18e pape.*

An 223. Urbain était, dit-on, Romain de naissance, et fils d'un des premiers seigneurs de la ville de Pontien. Son pontificat est stérile en événements remarquables, du moins l'histoire n'en dit rien. On voit seulement que dès ce temps déjà l'Église romaine commençait à être assez bien pourvue par les dons des chrétiens, car on écrit que « les patènes, les lampes, et tous les vases étaient d'argent. »

SAINT PONTIEN, *19e pape.*

An 230. Les principaux auteurs qui parlent de Pontien nous apprennent qu'il était Romain de naissance, et fils de Culpurnius. Vers ce temps l'empereur Maximin ayant suscité une persécution contre l'Église, saint Pontien subit le martyre, il expira, dit-on, sous les coups de bâton.

SAINT ANTÈRE, *20e pape.*

An 235. Antère était Grec de nation, et fils d'un nommé Romulus. Eusèbe, Optat, Augustin, Damase, racontent naïvement qu'à peine installé sur le siége papal, cet évêque se livra à de violentes attaques contre le culte, les lois, les usages de l'empire romain; il se mit à rechercher chez les greffiers-notaires les actes des procès criminels faits aux martyrs; il les lut, les commenta en public, et tâcha d'exciter le peuple contre leurs persécuteurs; ces écrivains ajoutent qu'ayant été saisi par ordre de l'empereur, son procès *lui fut fait et parfait* par Vitellius, préfet, et Sabinus, prévôt de la ville, un mois après son apostolat. Antère est regardé comme le premier auteur du martyrologe.

SAINT FABIEN, *21e pape.*

An 236. Romain ou du moins Italien de naissance, et fils de Fabius. De longues homélies, des contes à dormir debout font toute l'histoire de Fabien. Tout ce que l'on trouve dans les sources touchant son pontificat est sujet à caution, attendu que ceux qui en parlent, Damase, Nicéphore, Anastase, etc., se contredisent de la manière la plus flagrante.

SAINT CORNEILLE, *22e pape.*

An 251. La grande persécution de Décius amena un interrègne de plus d'un an entre Fabien et Corneille. Tant d'obstination, de persévérance dans le plan des chrétiens, leurs supplices, l'ignorance et la barbarie où tombait l'empire leur attiraient des sectaires; les exhortations de résister à tout ce qui s'opposait à leur croyance, et d' endurer tous les tourments plutôt que de fléchir, leur venaient de toutes parts, d'Égypte, des villes d'Afrique, et enflammaient de plus en plus leur fanatisme. Sous Corneille se manifesta le schisme de Novatien.

Une curieuse lettre de saint Cyprien à Antonin, évêque de Numidie, écrite au sujet de Corneille, révèle que l'ambition, l'orgueil, la fourberie, les brigues avaient porté presque tous les autres évêques de Rome à la chaire apostolique; cette lettre porte : « *Corneille n'a demandé l'épiscopat, ni ne l'a souhaité, ni envahi comme les autres arrogants et orgueilleux qui l'ont obtenu par violence et cabales.* » La même source établit que le pape était élu par le peuple, on y lit : « *Corneille donc a été élu évêque par le jugement de Dieu et de Jésus-Christ, par les suffrages du peuple qui s'y est trouvé présent.* » Ailleurs, saint Cyprien loue Corneille d'avoir résisté, *d'avoir foulé aux pieds les écrits du tyran.*

Le même saint Cyprien a écrit « qu'il n'y avait ni foi ni honneur dans les gens d'église. Les évêques méprisaient la charge des choses divines, ils se faisaient *procureurs d'affaires séculières, laissaient leurs chaires, abandonnaient leur peuple pour se promener dans les provinces d'autrui, ou bien dans quelque foire où il y avait à gagner; insoucieux de subvenir à leurs frères affamés, pourvu qu'ils eussent force argent, ils ravissaient les champs par fraude, et multipliaient leurs deniers par usure. Que ne méritaient pas de tels forfaits!* »

C'est vers ce temps que nous voyons le premier antipape; si l'on peut alors appeler pape, le chef de ces sectaires turbulents qui déchiraient les édits des empereurs, et à qui, selon saint Cyprien, « *il n'était permis ni publiquement, ni dans les grottes et cavernes noires de célébrer la messe.* » Novatien fut promu, suivant Eusèbe, par Maxime, Nicostrat, Urbain, Sidoine, Macaire, Célérin et autres, à la dignité d'évêque de Rome, ces prélats déclarèrent l'élévation de Corneille nulle. C'est le premier vrai schisme qui ait divisé l'Église de Rome; celle de Carthage se fractionnait entre Cyprien et Novat; on vit alors, pour des opinions aujourd'hui ridicules, églises contre églises, c'est-à-dire sectes contre sectes, évêques contre évêques, l'Afrique contre Rome, et Rome contre elle-même.

Comment voulait-on que le peuple romain, que les empereurs révérassent cette secte religieuse, dont les discordes, l'orgueil, la violence

avaient déjà fait de si funestes progrès? Bientôt l'indignation succéda au mépris, quand on vit ces chrétiens secouant les torches du fanatisme et prêcher la révolte. L'empereur Décius les fit punir par les lois, comme des révolutionnaires; c'est là ce qu'on appelle la grande persécution de Décius.

Après la mort de cet empereur, Gallus et son fils Volusius montèrent sur ce trône environné de discordes, de barbaries et de disputes théologiques. Croyant d'abord que la douceur était le remède à tant de frénésie, les empereurs se contentèrent d'exiler Corneille et quelques diacres des plus turbulents; mais l'événement trompa leur attente : Corneille de sa retraite recevait et renvoyait des lettres fanatiques, qui prêchaient la résistance, la révolte contre les lois; Gallus le fit venir à Rome; amené devant lui au sénat, il le fit interroger par le préfet, qui lui demanda s'il était vrai « qu'*il méprisât les dieux de l'empire, les édits des empereurs, les menaces de ses officiers, et qu'il reçût à toute heure des lettres contre l'état de la république:* Corneille répondit *que c'était la vérité, qu'il avait reçu des lettres de la couronne du seigneur.* »

L'Église compte saint Corneille au nombre de ses martyrs, quoique son genre de mort nous soit resté inconnu.

SAINT LUCE Ier, *23e pape.*

An 252. Luce était Romain de naissance. La persécution de Gallus et de Volusius continuant, il fut d'abord chassé de son siége; mais fut rétabli quelque temps après. Eusèbe, Damase, Anastase placent saint Luce parmi les martyrs, quoiqu'il soit à peu près certain qu'il est mort en paix.

SAINT ÉTIENNE Ier, *24e pape.*

An 253. Né Romain, Étienne était fils d'un nommé Jules. Novat et Novatien étaient morts, mais le schisme excité par eux agitait l'Espagne et l'Afrique; des questions misérables s'élevaient et troublaient les églises de Rome, de Capadoce, de Cilicie, et des autres provinces voisines. Étienne au lieu d'étouffer par sa modération ces querelles théologiques, y prend une vive part; il donne de l'importance à ce qui n'était qu'absurde. Dans ces disputes, on voit, souvent les saints opposés aux saints. Firmilien, évêque de Césarée, écrivit à saint Cyprien une longue lettre où il fait éclater son indignation avec une entière liberté. « Pourrait-on

bien croire, dit-il, parlant d'Étienne, qu'un tel homme ait une âme et un corps? Apparemment, ce corps est bien mal conduit, et cette âme déréglée. Étienne ne craint pas de traiter son frère Cyprien de faux Christ, de faux apôtre, d'ouvrier frauduleux, parce que sachant bien qu'il est lui-même tout cela, et pour ne pas l'entendre dire de soi à un autre, il a l'effronterie de le reprocher aux autres. » Saint Cyprien, lui-même, dans un concile qu'il provoqua à Carthage contre Étienne, se plaint de la hauteur avec laquelle il a été traité par lui. « Aucun de nous, dit-il, ne s'établit *Évêque des Évêques*, et ne réduit ses collègues à lui obéir par une terreur tyrannique. » Telle est l'amitié que se témoignaient alors certains saints aujourd'hui encore fort honorés par les fidèles catholiques.

SIXTE II, *25ᵉ pape.*

An 257. Sixte, appelé Xyste par quelques écrivains, était Grec de nation et Athénien de naissance.

L'irritante question du baptême conféré par les hérétiques continuait à diviser l'Église après avoir brouillé d'une manière si scandaleuse saint Cyprien et saint Étienne. Sixte, moins violent, moins ambitieux ou plus habile que son prédécesseur, termina cette querelle.

Sixte, ayant été convaincu d'avoir prêché publiquement contre les pontifes païens et les édits des empereurs, fut condamné à mort par ordre de Valérien.

SAINT DENIS, *26ᵉ pape.*

An 259. L'évêque de Rome, malgré le mépris dont le couvraient les Romains, comme un chef de ces sectaires turbulents, si souvent punis par les lois de l'empire, prétendait, surtout depuis Victor, à une suprématie sur les autres évêques de Carthage, de Jérusalem, d'Antioche, de Césarée, d'Alexandrie, des Gaules, et sur toutes les autres églises établies en Europe, en Asie et en Afrique. Nous voyons le pape Denis juger un autre Denis, évêque d'Alexandrie, le déposer, comme étant de l'opinion de Sabellius sur la Trinité; l'évêque d'Alexandrie cède et s'excuse, le pape le rétablit sur son siège; mais il condamne Sabellius, dont l'opinion prépara celle d'Arius; peu à près il dépose Paul Desamosate, évêque d'Antioche. Quel misérable délire que cet orgueil qui prétend régner sur l'opinion libre, indépendante! Cette peste morale a contaminé la religion chrétienne, et fait couler des torrents de sang.

SAINT FÉLIX Ier, *27e pape.*

An 270. Selon l'opinion la plus commune, Félix était Romain de naissance. A son élévation au saint-siége, il trouva l'Église dans un état assez tranquille au dehors; mais elle était troublée au dedans par l'hérésie de Paul Desamosate, évêque d'Antioche, qui attaquait le mystère de la Trinité et de l'Incarnation.

L'état de paix dans lequel se trouve l'Église romaine sous le pontificat de Félix mérite d'être constaté; car depuis son origine elle a été rarement sans luttes, tant ceux qui la conduisent aiment le trouble, la confusion et les nouveautés.

Saint Félix marcha dans le sentier de ses prédécesseurs : pendant la persécution de l'empereur Aurélien, il anima, excita fortement au martyre ceux qui avaient à souffrir pour Jésus-Christ. C'est ce qui lui a fait donner la glorieuse qualité de martyr par le concile d'Éphèse, quoiqu'il y ait tout lieu de croire qu'il finit sa vie par une mort naturelle, plutôt que dans les tourments, après avoir gouverné l'Église deux ans quelques mois, suivant l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, et cinq ans, suivant le Pontifical romain et quelques auteurs.

SAINT EUTYCHIEN, *28e pape.*

An 275. Bien qu'Eutychien ait occupé le siége de Rome assez longtemps, l'histoire ne nous apprend rien de certain touchant les actions de sa vie. Les fables débitées à son sujet par les Pontificaux ne s'appuient sur aucune espèce d'autorité.

SAINT CAIUS, *29e pape.*

An 283. D'après les Pontificaux Caius ou Gaius était de Dalmatie, et même parent de l'empereur Dioclétien. Eusèbe, Damase, Baronius ne sont pas plus d'accord sur son compte que sur beaucoup d'autres. Il paraît par les actes de saint Sébastien, que les chrétiens étaient encore dans Rome à l'état de sectaires obscurs; ils n'avaient ni temples ni autels publics, quoiqu'on ait affirmé qu'ils en avaient bâti plusieurs auparavant. Caius célébra la messe dans la maison d'un nommé Chromace, de famille patricienne; ce que confirme Minutius Félix, orateur latin, converti au christianisme, et qui vivait au IIIe siècle; il dit : *nous nous cachons; nous n'avons ni temples ni autels,* etc.

Le pape Caius entretenait des émissaires jusque dans le palais de

Dioclétien; il s'y cacha lui-même chez un chrétien, car le palais en était rempli. L'empereur se voyant trahi, circonvenu par les sectaires de la nouvelle loi, lança un édit terrible contre les chrétiens. Caius averti à temps qu'on le recherchait, se déroba par la fuite au martyre. On ne sait ce qu'il devint.

SAINT MARCELLIN, *30e pape.*

An 296. Les légendaires, les imposteurs sacrés conviennent que Marcellin a trébuché dans ce qu'ils appellent la voie du salut. Arrêté pour avoir prêché publiquement contre le culte de l'empire, contre les pontifes, contre les dieux, ce pape fut condamné à être empalé ou à faire amende honorable et à brûler quelques grains d'encens devant les statues de ceux qu'il avait attaqués. Comme Marcellin paraissait n'éprouver qu'un charme fort médiocre pour le martyre, il choisit le dernier parti.

Quelques écrivains catholiques ont trouvé tout simple, pour expliquer cette lâche apostasie, de dire que Marcellin poussé du diable, avait renié son Dieu pour les dieux de l'empire. Le pape Nicolas Ier rapporte ainsi l'histoire : « *Du temps de Dioclétien et de Maximin Auguste,* Marcellin, *évêque de la ville de Rome fut tellement induit et alléché par les païens, qu'entrant dedans leur temple, il fléchit le genou devant les faux dieux, et brûla de l'encens en leur honneur; pourquoi il fut cité en un concile, pour méconnaître ou avouer le fait.* »

Saint Augustin, après avoir fait de vains efforts pour justifier Marcellin, Melchiade, Marcel, Sylvestre, et autres évêques de Rome, des crimes que leur reprochait Pétilien, dit : « *Ils sont accusés par lui d'avoir donné les livres divins, d'avoir présenté de l'encens aux idoles : il dit qu'ils ont été des scélérats et des sacriléges, moi je déclare qu'ils sont innocents, et si quelqu'un, se fondant sur la confession du pape Nicolas, ou s'appuyant des actes du concile de Sinvesse, veut les trouver coupables, je ne l'en blâme pas; mais quels qu'aient été Marcellin, Marcel, Sylvestre, Melchiade, Mensurius, Cécilien et les autres, cela ne préjudicie en rien à l'Église catholique.* » C'est là répondre judicieusement; avec de tels arguments on ne peut jamais manquer de se tirer d'embarras.

Eusèbe, qui n'est pas susceptible de partialité envers les païens, justifie en quelque sorte la persécution de Dioclétien contre les chrétiens par ces lignes : « parmi eux ce n'était que médisance, guerre continuelle de prélats se heurtant contre prélats, de peuples mutinés contre peuples; et ceux qui semblaient être nos pasteurs, ayant rebuté la loi ou règle de piété, s'embarrassaient de contentions l'un contre l'autre, ne faisant autre chose que d'accroître les débats, par menaces, jalousies, haines mutuelles, rapacités, extorsions, allumant les vengeances, les tyrannies. »

Ce tableau semble fait d'hier, car les prêtres ne sont guère plus réglés dans leur conduite : ils sont et seront toujours les mêmes : avares, ambitieux, superbes, vindicatifs, brouillons, toujours ennemis du repos et de la véritable piété, toujours fourbes, toujours dissimulés, et sachant même au besoin faire de faux serments pour obliger leurs amis.

SAINT MARCEL Ier, *31e pape.*

An 308. Après la mort de Marcellin, Rome fut 7 à 8 ans sans évêque, ce qui n'empêcha pas le moins du monde le soleil de se montrer régulièrement et de faire mûrir les moissons. Dioclétien, politique habile, avait pensé que, pour disperser avec plus de facilité les chrétiens, il ne fallait pas leur permettre d'avoir un point de ralliement, qui se trouvait naturellement dans l'évêque de Rome, qui s'arrogeait le droit de commander aux membres de toute la secte chrétienne.

Marcel fut élu évêque de Rome après cette longue vacance; mais ayant voulu profiter du calme dont l'Église jouissait au commencement de son pontificat, pour y rétablir la discipline que les troubles et la persécution y avaient altérée ; il trouva de grandes oppositions, tant de la part de ceux qui étaient tombés en péché, que de ceux mêmes qui, par leur ministère, étaient chargés de les réconcilier avec l'Église en leur accordant des absolutions trop faciles. Il se rendit ainsi odieux aux uns et aux autres; la division reparut parmi les fidèles. La discorde dégénéra bientôt en violentes querelles et meurtres même. Maxence, rejeta la cause du désordre sur le pape Marcel. Les uns disent qu'il se contenta de le bannir; d'autres qu'il le réduisit à panser les chevaux de l'une de ces écuries destinées à assurer les communications rapides dans l'empire.

Après avoir été occupé l'espace de neuf mois à cet emploi sordide, et si fort au-dessous de la dignité d'un pape de Rome, quelques clercs l'enlevèrent pendant la nuit, et le cachèrent dans la maison d'une nommée Lucille, dame romaine et veuve chrétienne. Aussitôt que les fidèles eurent appris le retour du pape, ils se réunirent autour de lui; ce que Maxence ayant su, il changea la maison de Lucille en une écurie, où Marcel reprit sa première fonction de palfrenier. Mais accablé des fatigues de cette misérable condition, il mourut dans l'ordure, après deux ans de pontificat. L'épitaphe suivante semble confirmer ce fait :

Qui fuit ob Christum stabulo
Servire coactus,
Inque Deo turpi servitio periit.
Romulæ hic recubat Marcellus,
Episcopus urbis :
Splendida procaulâ Spiritus astra
Petit.

SAINT EUSÈBE, 32e *pape.*

An 310. Maxence, mit tout en usage pour comprimer, sinon extirper les chrétiens. Il est probable qu'ils n'eurent point de chef pendant longtemps. On ne connaît aucun acte qui prouve l'apostolat d'Eusèbe; car on ne peut ajouter foi à des historiens qui se contredisent, tels que Théodoret, qui ne le met point au rang des papes; Eusèbe qui ne lui donne que six mois d'existence; Damase, qui lui donne deux ans; aucun ne donnant le moindre fait pour justifier son opinion. Toutefois Eusèbe, Optat, Augustin, Damase, Nicéphore, et tous les modernes le comptent au nombre des évêques de Rome.

Une ancienne épitaphe, qui peut-être désigne Eusèbe, nous apprend qu'un nommé Héracle, « voulant empêcher ceux qui avaient faibli durant la persécution de pleurer leurs péchés, Eusèbe, leur pasteur, contredit ce corrupteur de la discipline ecclésiastique; et tint la main à l'exécution des lois que son prédécesseur avait faites pour recevoir les pécheurs à la paix et à la communion de l'Église. » L'auteur de cette inscription ajoute, « que cette sévérité produisit une grande division parmi le peuple, d'où sortirent des disputes, des guerres et des meurtres; et que le tyran Maxence bannit Eusèbe en Sicile, où il mourut bientôt après, n'ayant gouverné l'église de Rome que l'espace de quatre mois. »

SAINT MELCHIADE, 33e *pape.*

An 310. Melchiade commença son pontificat l'année de la défaite de Maxence. Jusqu'à cette époque les chrétiens étaient considérés comme un vil ramas de sectaires insensés et séditieux, poursuivis par les lois de l'empire, errants dans les caves, dans les grottes, dans les souterrains. Mais bientôt nous allons les voir de persécutés devenir persécuteurs.

Sous le pontificat de Melchiade s'éleva la dispute des Donatistes. Constantin ne laissa point condamner Donat par l'évêque de Rome, mais lui donna pour juges Materne, Reticus et Marin, évêques de Cologne, d'Autun, d'Arles. Dans ce procès, accusés et accusateurs luttèrent d'exécrations, de scandales, et d'impostures, et de perfidies. La dispute des Donatistes est un des schismes qui ensanglantèrent la chaire de Carthage et de Rome. Quant à Constantin, après la défaite de Maxence, il entra en triomphateur dans Rome, et monta au Capitole pour rendre grâces à Jupiter, dont il accepta le titre de souverain pontife. Chose étrange et peu

morale, cet empereur fut le juge auquel chaque secte s'adressait pour redresser ses griefs. Ce Constantin, couvert du sang de tous les siens, fit des dons considérables à l'Église chrétienne; mais n'anticipons pas sur les temps, attendons celui où il a placé sur le trône la secte chrétienne.

SAINT SYLVESTRE Ier, *34e pape.*

An 314. A la première année du pontificat de Sylvestre, « *de la volonté du très-pieux empereur* disent les auteurs, » fut tenu un concile à Arles, autorisé par Constantin, pour y juger les différents des Donatistes avec Cécilien. Nous voyons Marin, évêque d'Arles, dans une lettre écrite à ce sujet au pape Sylvestre, ne lui donner que le nom de *frère très-aimé*, de *frère très-cher;* assurément, on ne peut voir dans ces expressions la prétendue suprématie de l'évêque de Rome sur ses égaux. Saint Augustin témoigne (1) que c'est Constantin qui jugea en dernier ressort dans la cause des Donatistes en assignant les partis à Milan.

Constantin, dit-on, aurait donné à l'église de Rome et cette ville et toute l'Italie pour y exercer la souveraineté sans contrôle ni restriction; c'est là une imposture effrontée que toute l'histoire dément; cette donation paraît, en effet, être datée du IVe consulat de Constantin, fils de Gallicanus, et ce consulat n'a jamais existé. Damase, évêque de Rome, dans la vie de Sylvestre, et Anastase ne parlent pas de cette circonstance, pourtant assez remarquable. D'ailleurs l'Italie et Rome même, comme le rapportent Zozime, Victor et Zonare ne furent-elles pas partagées depuis entre les enfants de Constantin? Isidore, Buchard, Yvo, n'ont point inséré ce fait dans leurs décrets. Le pape Agathon, écrivant plusieurs siècles après à Constantin Poganat, appelle Rome *urbem imperatoris servilem*. Une foule d'hommes célèbres dans l'Église romaine ont réfuté d'ailleurs cette assertion : Antonin, archevêque de Florence, Raphaël de Volterre, Jérôme Calatan; sous Alexandre VI, Othon, évêque de Fringingen, le cardinal Cusan, Laurent Valle, François Guiciardin; enfin Eneas Silvius, depuis pape, a fait un livre tout exprès contre cette prétendue donation; Platine, l'historien des papes, a eu honte d'en parler; il a même ajouté à la fin de l'original imposteur, conservé en lettres d'or au Vatican : *quam fabulam longi temporis mendacia finxit;* fable que le mensonge imposteur a forgée.

Les écrivains qui ont avancé ce fait, dont on ne trouve, nous venons de l'établir, de preuve ni de trace nulle part, ajoutent avec emphase que « Constantin sortit de Rome pour faire place à Sylvestre, *n'étant* disent-

(1) Épîtres 16 et 68, liv. 3.

ils, *convenable que là où l'empire du ciel s'assied, l'empereur terrien ait nulle puissance.* » Si vous voulez savoir pourquoi Constantin quitta le séjour de Rome, lisez Zozime et Sozomène ; ils vous l'apprendront ; ils vous diront que ce monstre s'enfuit d'une ville toute fumante du sang des siens par lui répandu ; toute pleine de ses parricides ; des images effrayantes l'y poursuivaient sans cesse. Ces écrivains vous diront que Constantin s'étant présenté pour être admis aux mystères de Cérès Éleusine, l'Hyérophante lui cria : « loin d'ici les parricides à qui les dieux ne pardonnent jamais ! » N'ayant pu obtenir son pardon des pontifes de Rome et de la Grèce, Constantin se jeta entre les bras de la secte nouvelle qui lui promettait l'oubli de ses attentats. Doutant de nouveau, ou plutôt poursuivi par ces incessants remords, l'empereur rétablit par un rescrit les aruspices et le culte de Jupiter que bientôt il ruine et abandonne enfin pour toujours, jurant aux chretiens qu'il se dévoue à leur Dieu clément. Toutefois il ne se fit baptiser qu'à sa mort.

Des ignorants ont prétendu que le titre de *summus pontifex* était depuis longtemps dévolu à l'évêque de Rome : c'est une grossière erreur, c'eût même été un crime de lèse-majesté ; les empereurs étaient très-jaloux de cette appellation,qui rendait leurs personnes plus sacrées. Zozime dit que Constantin et tous les empereurs gardèrent ce titre jusqu'à Gratien.

Alexandre, évêque d'Alexandrie, excommunie Arius, et le retranche de l'Église sans attendre l'avis de Sylvestre ; partout, au concile de Nicée, à ceux de Tyr, en 334 et en 335, à celui de Jérusalem, en 336, à celui de Constantinople ; c'est Constantin qui convoque les pères ; Sylvestre ne s'est jamais avisé de s'en plaindre, ni Marc son successeur.

Les opinions d'Arius, de Photin, de Sabellius furent solennellement proscrites au concile de Nicée, où furent présents 318 évêques.

Sylvestre est un des évêques de Rome sous lequel s'opérèrent les plus grands changements. Il vit les conciles d'Arles, de Rome, de Nicée, de Tyr, de Jérusalem, de Constantinople, et baptisa Constantin, et meurt quand toutes ces choses sont opérées.

SAINT MARC, *35e pape.*

An 336. Ce pape marcha sur les traces de Sylvestre pendant les huit mois qu'il occupa la chaire pontificale. Nous avons de lui une lettre, écrite à Athanase et à d'autres évêques d'Égypte, où il se donne le titre d'*évêque universel* (1), selon lui les pièces du concile de Nicée avaient

(1) Epist. Marci in primo tom. Concil.

décidé que « nul évêque ne pût être jugé désormais que par le siége de Rome; *que ceux déposés sans son autorité, pour quelque cause que ce soit, seront par lui conservés en leurs siéges*, et nul synode général convoqué que de son autorité. Mêlant les injures et les menaces à ses prétentions, saint Marc déclare que ceux qui ne se conformeraient pas à ces prescriptions seraient *irrecuperabiliter sunt damnati*, damnés à jamais.

SAINT JULES Ier, *36e pape.*

An 337. Constantin, toujours vacillant, avait condamné Athanase, évêque d'Alexandrie, Marcel, évêque d'Ancyre et plusieurs autres, et les avait envoyés en exil; il avait rappelé Arius par l'intermédiaire d'Eusèbe, sectateur de ses opinions. Cependant, Constantin le Jeune, fils du parricide, rappelle Athanase; ses adversaires indignés envoient une députation à Jules; ils demandent à être jugés par un concile général. Jules répond par lettre aux partisans d'Eusèbe et d'Arius; il leur dit nettement que leurs défenseurs ont succombé en sa présence devant ceux d'Athanase, et préjuge ainsi la question; mais par grâce, et pour qu'ils ne puissent se plaindre, *leur accordant plus qu'il ne doit*, il consent à convoquer un synode.

Athanase et Jules lui-même semblent vouloir éterniser les délais, ni l'un ni l'autre, sans doute, n'est sûr de sa victoire; ils recherchent, chacun de son côté, des auxiliaires et des adhérents. Pendant que tous deux intriguent à Rome, l'empereur Constance assemble un concile à Antioche, où Athanase est solennellement déposé, et Grégoire installé à sa place. Ici commencent ces interminables guerres théologiques où les empereurs prennent tour à tour parti pour ou contre les hérésiarques. Que de scandales, d'injures, de menaces, de perfidies sortirent de ces assemblées des pères de l'Église, dont on ose, aujourd'hui encore, invoquer l'autorité contre la raison humaine! Plus d'une proposition infâme, sinon ridicule a été consacrée par les conciles, et souvent leur choix a montré le meurtre assis sur les chaires.

Quoi qu'il en soit, tandis que le concile d'Antioche dépose Athanase, un autre concile, à Rome, le rétablit.

Jules écrit insolemment aux Eusébiens; ceux-ci répondent à peu près sur le même ton : outré de fureur de se voir traité d'égal à égal par ses adversaires, le pape éclate en invectives; il reproche aux évêques qui tenaient pour Eusèbe et Arius de troubler l'Église, et comme ils avaient allégué que le délai donné pour comparaître était trop court; que d'ailleurs le trajet n'était pas sûr, à cause de la guerre de l'empire contre les Perses, il assigne un terme fatal, pour se trouver à Rome, les avertissant que s'ils essaient de fuir le débat, comme par le passé, il saura bien

les punir; ajoutant suivant le témoignage d'Athanase, « que les choses ne se traiteront pas au désir de l'empereur Constance, et que ses soldats ne garderont plus la porte du Consistoire. » La guerre va surgir entre le sacerdoce et l'empire, et c'est le prêtre qui la déclare avec audace. Le premier pas est franchi par Jules Ier; ses successeurs ne reculeront pas. Le pape oublie ce que les chrétiens doivent à Constantin, et déjà il insulte et provoque son fils; le vieux parricide empourpré, au milieu des débauches, des lâches voluptés où il se noyait à Byzance, s'il était encore capable de réflexion, dut jeter un coup d'œil épouvanté sur l'avenir en voyant quel chemin avait fait, sous sa protection, le chef de la secte honnie, méprisée, proscrite par ses aïeux.

Jules est déjà ce chef téméraire et cauteleux de l'Église, à qui il ne manque que les moyens d'exécuter les plans conçus. Sentant son autorité trop peu affermie pour porter un coup décisif le pape se résout à prier Constant, empereur d'Occident, et frère de Constance, de convoquer et annoncer un concile. C'est un pas en arrière, sans doute; mais rien n'est perdu avec de la persévérance, de la fourberie, de l'audace; et l'état déplorable dans lequel va bientôt tomber l'empire, déchiré par des factions, et menacé de nouveau de l'invasion des barbares, ne saurait rendre cette soumission apparente redoutable pour l'avenir. Car on sait que Jules et ses adhérents prétendent que le droit de convoquer les conciles était dévolu à l'évêque de Rome seul. Les faits cependant ruinent cette prétention audacieuse. Chaque métropolitain avait le droit, en effet, de réunir des conciles particuliers dans son diocèse; nous en avons vu convoquer par les évêques de Constantinople, d'Antioche, de Jérusalem, etc.; celui d'Alexandrie, dans la cause même d'Athanase, en était la preuve; mais l'empereur seul pouvait provoquer et réunir les conciles œcuméniques.

Sur ces entrefaites, Grégoire de Capadoce, nommé à la place d'Athanase au siége d'Alexandrie, en avait pris possession; c'est en vain qu'il dépêche un légat nommé Carpon, vers Jules; le pape ne veut ni le voir ni l'entendre, mais il fait un accueil distingué aux prêtres fugitifs d'Égypte.

Cependant Constance, à la considération de Constant, son frère, consent à une assemblée d'évêques à Sardique, ville de l'Illyrie : Arius, Eusèbe et tous les évêques qui avaient pris parti pour eux y furent condamnés; mais, en revanche, dans un concile tenu à Philippes, ces prélats à leur tour lancent une sentence d'excommunication contre Jules.

Damase rapporte que Jules fut envoyé en exil comme boute-feu et perturbateur du repos public. La confusion des événements, des dates, ces évêques installés, déposés, remis tour à tour en place, tout cela forme un chaos de ténèbres, de profonde scélératesse si épouvantable que le cœur en est soulevé d'horreur et de dégoût. Avançons toutefois au milieu de ces affreuses calamités; hélas! nous avons encore plus de douze cents ans de malheurs et de crimes à parcourir! Prenons donc

courage, car il faut franchir ces douze siècles de carnages pour se faire une idée de ce que peuvent la superstition, le fanatisme et l'ignorance : ce sera toujours un enseignement qu'on n'achetera pas trop cher...

SAINT LIBÈRE, 37[e] *pape.*

An 352. Libère, Romain de naissance, fut choisi pour remplir le saint-siége après la mort de Jules. C'est encore un pape qui n'a pas été très-ferme dans sa foi ; nous le voyons tantôt arien, tantôt sectateur d'Athanase ; puis enfin dévoué à ce que l'on est convenu d'appeler la doctrine catholique. En vain les saints faussaires de Rome ont-ils prétendu qu'aussitôt la mort de Jules, les évêques ariens orientaux ayant écrit à Libère pour favoriser leurs prétentions, il les avait ouvertement rejetés du sein de l'Église ; cette assertion est démentie par la lettre écrite par lui aux évêques d'Orient, où il dit : *Je rejette Athanase de nous tous, jusqu'à ne pas recevoir ses lettres ; je vous déclare que j'ai paix avec vous ; je reconnais seule vraie la confession faite au concile de Sirmium* (1) ; *c'est-à-dire je renonce au concile de Nicée.* Sur quoi saint Hilaire s'écrie : *C'est une perfidie arienne ; anathème à toi, Libérius, de ma part, et à tous tes compagnons ! Anathème à toi, pour la seconde et pour la troisième fois ! à toi, prévaricateur Libérius !* C'est précis. On ne peut concevoir comme ces hommes révérés, presque adorés par les peuples, se prodiguaient entre eux les douceurs et les aménités !

Libère était un fourbe, qui, pour plaire au parti d'Athanase, désavouait son légat Vincent, envoyé par lui tout exprès auprès de l'empereur, pour signer la condamnation de l'ex-évêque d'Alexandrie.

Voilà les moyens impies habituellement employés par les prêtres du Christ dans cette guerre misérable d'église contre église, de Rome contre Alexandrie, d'Alexandrie contre Rome ; ils faisaient usage auprès de l'empereur de tout ce dont la bassesse et la fourberie sont capables. C'était le pouvoir du temps...

Un concile à Milan s'assemble ; Athanase y est condamné en présence et du consentement des légats de Libère (2). Peu d'évêques d'Orient, mais trois cents d'Occident, furent présents à ce concile ; cette circonstance aurait dû faire pencher la balance du côté d'Athanase. Mais l'assemblée était dominée par l'ascendant de l'empereur, qui lui-même l'était par les prêtres ariens. On a la preuve de l'acharnement qui régnait parmi les sectaires, par ce que Sozomène rapporte : « les évêques d'Occident, arrivés à Milan, dit-il, reconnurent que cette assemblée, qui se

(1) Epist. Liberii ad orientales apud Hilarium.
(2) Sozomène, lib. IV, ch. 8, et Socrat. lib. II ch. 29.

parait du nom de concile, n'était vraiment qu'une consultation tyrannique, une conjuration d'ariens, une faction de scélérats, une conspiration d'impies, enfin un antre de voleurs, où Constance, tout souillé du sang des innocents, présidait; les ariens y eurent toute licence; et il n'y fut question que du renvoi d'Athanase. » Tandis que ces misérables empereurs assemblent des conciles, les barbares se disputent, se partagent les débris de l'empire, les disputes théologiques font tomber Rome, et détruisent Bysance; l'Église transporte ses conciles au palais impérial, qui devient une école de galimatias théologique.

Libère, tantôt arien et tantôt catholique, ne sait auquel entendre; pressé par les anastasiens, pressé par l'empereur et par les ariens, homme sans valeur et sans initiative, il veut garder l'équilibre entre les deux factions; il est à la fin écrasé par l'empereur, et abandonné des deux partis. Constance le fait saisir à Rome, et amener à Milan; là, il lui reproche d'être la cause des troubles qui désolent plusieurs églises, de les avoir outragées, d'avoir soufflé la haine dans la famille impériale entre ses frères et lui, d'être l'artisan de la mort de Constantin l'aîné, d'avoir rendu Constant son ennemi; puis lui produisant le jugement d'évêques qui l'ont reconnu coupable de sacrilége, et indigne de conduire les chrétiens, il le condamne à l'exil en Thrace. Libère y resta deux ans, revint à Rome, après avoir souscrit irrévocablement la condamnation d'Athanase, le plus grand défenseur de l'Église. Le bannissement de ce lâche imbécile avait excité un soulèvement à Rome; les deux partis en vinrent aux mains; il y eut des meurtres et beaucoup de sang répandu, suivant Sozomène. Son retour dans Rome fut un triomphe, au rapport d'Athanase même, dans son épître aux solitaires; et saint Jérôme, en deux endroits de sa chronique, dit que Libère, *vaincu de l'ennui, souscrivit à l'hérésie, et entra comme victorieux dans Rome.* Saint Hilaire s'est exprimé à peu près dans les mêmes termes sur le compte de Libère. Il y a loin, on en conviendra, de cette foi chancelante à celle des premiers martyrs; un peu d'ennui le fait arien, un caprice le refera catholique : quel pape! quel pasteur des fidèles! Mais l'intérêt des chrétiens, à dominer dans Rome, cette place si importante, méritait bien quelques concessions.

Libère n'était pas au bout de ses tribulations; il fut de nouveau chassé de Rome par Valens, évêque de la communion d'Arius, qui avait reçu pouvoir de l'empereur de chasser de leurs siéges tous ceux qui refusaient de signer la décision du concile de *Rimini*. Mais bientôt le pape revient à Rome reprendre son siége; il favorise les ariens, et meurt sans qu'on puisse prononcer nettement de quelle secte il était. On peut affirmer, d'après ses tergiversations, que Libère fut un athée politique, sacrifiant, suivant l'occurrence, au plus puissant; se souciant médiocrement de la consubstantialité, et se moquant de tous ceux qui y croyaient, ou n'y croyaient pas.

Nous allons jeter un coup d'œil sur le règne de Félix II, intercalé dans celui de Libère, à l'époque où celui-ci fut banni en Thrace.

FÉLIX II, *38e pape, que quelques-uns qualifient d'antipape.*

An 366. Félix était Romain de naissance, et fils d'Anastase. Il n'était que diacre, lorsque Libère fut envoyé en exil. Les ariens craignant son retour, voulurent mettre un autre évêque sur le siége de Rome. Mais le clergé et le peuple ayant juré solennellement qu'ils ne reconnaîtraient pas de pape du vivant de Libère, il fallut user d'adresse pour rendre ce serment inutile. L'empereur Constance se servit d'Épictète, jeune néophyte, hardi et violent, qu'il avait fait évêque de Centumcelles, aujourd'hui Civita-Vecchia, pour faire donner l'ordination épiscopale à Félix. Si nous devons croire saint Athanase, cette ordination se fit dans le palais impérial, quoiqu'elle dût se faire dans l'Église. Trois eunuques y représentèrent le peuple fidèle de Rome; et trois évêques imposèrent les mains au nouveau pape.

Les auteurs varient beaucoup sur la foi et sur la conduite de ce prélat. Les uns disent qu'il se fit arien; d'autres soutiennent qu'il conserva la foi de Nicée, mais que seulement il eut quelques rapports avec les hérétiques. Son élévation exaspéra les nombreux amis de Libère; ils s'abstinrent de paraître aux assemblées, aux offices où il présidait. Les dames romaines ayant enfin obtenu le rappel et le rétablissement du pape exilé, l'empereur ordonna que les deux papes gouverneraient l'Église en commun. Les évêques, assemblés en concile à Sirmium, écrivirent à Félix et au clergé de Rome, qu'ils reçussent Libère, tous deux devant s'asseoir sur le siége apostolique, et s'acquitter en bonne intelligence des fonctions sacrées de leur ministère, qu'enfin on oubliât tout précédent fâcheux.

Félix avait goûté seul les agréments de la grandeur pontificale; Libère était ambitieux; chacun avait ses partisans; c'était plus qu'il n'en fallait pour jeter la confusion dans l'Église. Il y eut des querelles et des combats sanglants entre les deux partis. L'évêque légitime, c'est-à-dire celui qui triompha, chassa son compétiteur de Rome. Libère réduisit Félix à la qualité d'évêque sans église.

Félix, dont la faction n'était pas éteinte, rentra peu après dans la ville, à la faveur des clercs de son parti; il indiqua sa reprise de possession dans la Basilique au-delà du Tibre. Mais la multitude des fidèles, excités par les nobles, le chassèrent de Rome une seconde fois. L'empereur voulait maintenir les deux papes sur le siége; mais, il fut obligé d'abandonner son protégé, qui se vit ainsi contraint de se retirer dans sa petite terre de Porto, où il vécut encore près de huit ans.

L'Église regarde Félix II comme un saint martyr, *chassé de son siége pour la défense de la foi catholique, par Constance, empereur arien, et assassiné secrètement à Ceri, aujourd'hui Cervétere en Toscane.* Selon saint Athanase Félix est un monstre que la malice de L'Ante-Christ a placé sur le saint-siége pour le discréditer. Il est fâcheux qu'un saint aussi célèbre qu'Ahtanase se trouve en contradiction avec l'Église de Rome sur un sujet de cette importance.

SAINT DAMASE Ier, *39e pape.*

An 366. Damase était Espagnol de naissance, et fut amené fort jeune à Rome. L'époque de son élévation à la chaire pontificale semble destinée à montrer des scélérats plus féroces encore que les brigands qui ravageaient l'empire romain, et s'en disputaient les lambeaux, se soutenant par le carnage, la désolation et tous les crimes. Damase est élu évêque de Rome; Ursicin l'est aussi. De cette double élection naît à Rome une guerre civile, d'autant plus affreuse, que la religion en est le prétexte. Cependant après des meurtres commis par les deux partis, Damase est maintenu. Le peuple, aveugle et infortuné, poussé, tiré de tous les côtés par des ambitieux souillés de son sang, fut puni de leurs crimes par ses magistrats, qui livrèrent des centaines d'hommes obscurs des deux partis au supplice. Voici comme Ammien Marcellin, historien latin, parle de ces luttes impies et des prêtres de ce temps : « Damas et Ursicin, « jaloux d'occuper le siége épiscopal, où tous deux avaient été appelés, « eurent l'art perfide de diviser le peuple ; ils combattèrent avec fureur « l'un contre l'autre, remplissant les rues de Rome de carnage et de « morts ; Viventius, préfet, ne pouvant apaiser cette sédition, fut obligé « au danger de sa vie, de se retirer dans un faubourg. Damase et son « parti, indignement victorieux, marchaient sur les cadavres. Il fut « trouvé pour un jour seulement 137 morts dans l'église de Sicinin, où se « font les cérémonies de la secte chrétienne... » L'écrivain latin ajoute : « je ne suis point surpris que ceux qui briguent la dignité de chef de « cette religion, ne mettent tout en usage pour y parvenir; car dès qu'ils « l'ont acquise, ils jouissent de toute impunité, sont enrichis des oblations des dames, ne marchent plus que dans des chars, pompeusement « vêtus, recherchant la bonne chère; leurs festins somptueux, leurs « banquets surpassent en délices les tables des rois. Les évêques de Rome « n'imitent pas la vie de quelques prélats des provinces, qui, par la frugalité de leur nourriture, la pauvreté de leurs habits, et la modestie « de leurs yeux baissés vers la terre, se rendent recommandables au « Dieu éternel, et à ses vrais adorateurs. » Ce témoignage est précieux et authentique ; il montre à quel degré de corruption l'Église de Rome était,



Les Papes St. Damase et Ursicin, élus par deux partis différents, se voient réduits à se livrer des combats sanglants dans les rues de Rome pour conquérir la possession définitive du St. Siège.

dès le milieu du IVᵉ siècle, déjà parvenue. La débauche, le meurtre, les attentats, l'impunité qui les encourage, y marchaient l'œil fier, le front levé.

On ne saurait douter que Damase ne fut adonné au luxe et aux douceurs d'une vie molle; Prétextat, qui fut depuis préfet de Rome, lui dit un jour par forme de plaisanterie : « *faites-moi d'abord évêque de Rome, et je serai facilement chrétien;* » cette raillerie n'a de sens qu'à raison de la conduite peu apostolique de Damase. Ce fait est rapporté par saint Jérôme, qui ajoute plus loin, dans son épitre 22 à Eustochium : « Les prêtres, qui devraient servir d'exemple, et s'attirer le respect des fidèles, *baisent les têtes des dames à main étendue afin qu'on pense qu'ils les veuillent bénir; ils prennent de l'argent de leurs salutations; d'autres ne s'appliquent qu'à connaître les mœurs et les maisons des dames.* »

L'avarice des papes était si grande, qu'il fut besoin des édits des empereurs pour la reprimer, ce que témoigne le même saint Jérôme.

Marcellin, prêtre romain, dont le témoignage est aussi d'un grand poids, confirme tout ce que dit Ammien de l'élection de Damase; élu après Ursicin, ce brigand ayant rassemblé des forces pendant sept jours, s'empara de l'église de Latran, et assiégea celle de Saint-Jules. Saint Jérôme rapporte que le peuple, excité par Damase, commit un nombre infini d'assassinats, sans distinction de sexe ni d'âge. On lit dans le Pontifical que Damase monta et se maintint sur le saint siége, par la force et par la violence. C'est pourtant un pontife que des écrivains sacrés comblent d'éloges; ils lui prodiguent les noms de *très-pieux, de saint personnage;* et Damase fut accusé par Concordius, Calixte et beaucoups d'autres, d'avair vécu en adultère avec une dame romaine. Tous les historiens, suivant le témoignage de Rufin, Socrate, Sozomène, Nicéphore, et même Théodoret, sont d'accord sur ce point *que les lieux d'oraison furent souillés, remplis de sang humain.*

Un jour que les fidèles de la faction d'Ursicin, étaient assemblés, Damase, suivi de ceux de son parti, alla les attaquer à main armée, et en fit un grand carnage. Une autre fois, le jour de sa naissance lui sert de prétexte pour assembler quelques évêques à qui il veut persuader de condamner Ursicin : ces prélats, plus équitables, lui répondent qu'ils se sont assemblés pour se réjouir avec lui, et non pour condamner un homme sans l'entendre. Est-ce pour des actes semblables que Damase a mérité les éloges que saint Athanase donne à sa piété et à son zèle pour la foi de Nicée? Il serait à souhaiter, pour l'honneur du pape Damase, que ces particularités fussent fausses; mais on sait de trop bonne part qu'elles sont exactes. Est-ce par ce chemin, bon Dieu! que l'on monte au ciel? Est-ce par des actions de cette nature que l'on acquiert, sur le siége apostolique, le beau titre de SAINT?...

Damase établit, dans un canon d'un synode tenu à Rome, que les décimes et prémices seraient payés par tous les chrétiens, et que ceux

qui refuseraient cette sainte oblation, seraient chargés d'anathèmes, et, comme tels, damnés à perpétuité. On croit que ce *saint* pape mourut le 11 décembre 384.

SAINT SYRICE, *40e pape.*

An 384. Syrice était Romain de naissance. Son élection prouve une fois de plus que le choix du pape ne se faisait pas alors par quelques cardinaux, mais bien par le peuple assemblé; un rescrit de l'empereur Valentinien Ier, porte : « *D'ancienne coutume il appartient au peuple romain de nommer et d'élire un très-bon prélat, aussi sommes-nous fort aises que cela arrive en notre temps.* »

Syrice a fait un réglement qui dit que les moines et les religieuses qui ne garderaient pas le vœu de virginité, seraient chassés des cloîtres avec ignominie. Les faits prouvent, depuis des siècles, que cette mesure était par trop sévère; mise rigoureusement à exécution, elle nous eût débarrassé pour toujours du monachisme! Ce pape est aussi le premier qui a recommandé la chasteté aux gens d'église, et attaché la privation des honneurs et dignités ecclésiastiques à la transgression de ce précepte insensé. Ou Syrice connaissait peu l'homme du clergé qu'il prétendait diriger, ou il était un hypocrite.

Ce pape fit un indigne accord avec le tyran Maxime, pour poursuivre à outrance les Manichéens, dont il fit périr beaucoup de sectaires par le glaive. Le peuple de Rome, à qui il devait son élévation au pontificat, vit avec indignation qu'il méprisait le mariage, et relevait le vœu sacrilége et fanatique de chasteté. Il y eut des murmures, des séditions dans la ville à ce sujet. Syrice ménagea les tyrans puissants de l'Europe; mais il avilit les fantômes d'empereurs pour régner à leur place.

Ce saint pontife mourut l'année 398. Cependant sa sainteté semble un peu équivoque; car le cardinal Baronius ne cite non-seulement le nom de Syrice dans son martyrologe, mais il l'accuse encore de négligence pour les choses de la foi.

SAINT ANASTASE Ier, *41e pape.*

An 398. Anastase était né à Rome. A son avènement au pontificat, l'Église était dans le trouble à l'occasion des opinions d'Origène, et de la traduction qu'avait fait Rufin, prêtre d'Aquilée, de l'ouvrage de cet homme célèbre, intitulé *Periarchon,* c'est-à-dire des principes.

Rufin ayant répandu cette version à Rome, une dame romaine,

nommée Marcelle, le déféra à Anastase, comme ayant semé dans Rome les erreurs d'Origène. Le pape, Athanase, Jérôme,[1] Chromatius, évêque d'Aquilée, Vénérius, évêque de Milan, Théophile et Épiphane, furent les persécuteurs fanatiques d'Origène et de Rufin. Ces saints prélats excitèrent les empereurs contre ces deux hommes, et ameutèrent le peuple jusqu'à faire sonner le tocsin contre Rufin.

Le pape Anastase le condamna et le sépara de la communion des frères malgré sa profession de foi touchant la Trinité, l'Incarnation, la Résurrection de la chair, l'Éternité des peines, en termes cependant conformes à la doctrine catholique.

Cette condamnation injuste fut en grande partie l'œuvre de saint Jérôme qui déploya, dans cette guerre sacrée contre Rufin, une bile, une haine implacable.

Le règne d'Anastase est rempli des querelles des Donatistes et des catholiques de l'église de Carthage. Ce pape mourut après quatre ans de pontificat.

SAINT INNOCENT Ier, *42e pape.*

An 402. Innocent était originaire d'Albano, près de Rome. Sous son pontificat et sous les fantômes d'empereurs Arcadius, Honorius et Théodose, Rome, menacée par Alaric et les Goths, relève ses murailles, redresse les ruines de ses portes et de ses tours, tandis que Innocent livre la ville aux disputes théologiques. Jean Chrysostôme, évêque de Constantinople, est déposé; il a recours au pape; Innocent, flatté de cet appel à sa juridiction, déclare nul le jugement porté par les évêques d'Orient et d'Égypte. Arrogance insigne qu'un individu prétende au droit de casser, d'anéantir l'arrêt rendu par des assemblées! Innocent ne s'en tient pas là; il enjoint à Théophile, évêque d'Alexandrie, et aux trente-six autres évêques qui avaient condamné Jean, de venir justifier leur jugement à Rome; « *chacun est averti, dit-il, de persister en la communion de ceux avec lesquels l'Église romaine communiquait, et par conséquent, d'adhérer au parti de Jean Chrysostôme.* » Malgré l'injonction d'Innocent, Arcadius commanda qu'on suivît la communion d'Arsatius, nommé évêque de Constantinople en remplacement de Chrysostôme.

Porphire est mis à la place de Flavien, évêque d'Antioche, déposé; Innocent, poursuivant l'audacieux plan de suprématie vers lequel a constamment tendu l'évêque de Rome dès qu'il a pu prétendre à la moindre autorité, ordonne aux fidèles d'Antioche de ne tenir aucun compte des invitations pastorales de Porphire.

Aux représentations que lui font les empereurs Arcadius et Honorius, Innocent répond par une excommunication générale contre tous ceux

qui ont pris part à la déposition de Chrysostôme et de Flavien; les empereurs et l'impératrice Eudoxie n'y sont pas épargnés; le pape les injurie en les frappant; cette excommunication est le coup le plus insolent, le plus hardi qu'ait osé porter jusque là le digne chef de prêtres ambitieux et corrompus.

Un orgueil si outré n'était pas le seul défaut qu'on peut reprocher à Innocent; il était encore d'une sévérité par trop rigoureuse lorsqu'il s'agissait de réprimer les désordres causés par quelques prélats, dont plusieurs étaient accusés d'avoir des relations équivoques avec les dames. C'est ainsi que nous le voyons aller jusqu'à *reprimander* un nommé Jean, évêque de Jérusalem, qui avait *toléré, autorisé des scélérats, assez téméraires pour violer, piller et saccager la retraite des vierges Eustochia et Pauline la jeune,* qui s'en étaient plaintes au pape. Faisons cette remarque : la puissance de l'évêque de Rome est déjà à ce point reconnue dans le monde, que ces filles chrétiennes, du fond de l'Orient, s'adressent à celui qui se fait appeler abusivement l'évêque des évêques; elles négligent, elles méprisent ouvertement la puissance séculière, qui seule devrait avoir la police des domiciles des particuliers et de l'Église. C'était un attentat à l'autorité impériale, avilie, méprisée; c'était une confusion déplorable de pouvoirs qui ravira bientôt Rome aux empereurs, qui fomentera cette révolution impie, qui mit les richesses insultantes de prêtres mondains à la place de la pauvreté primitive de la chaire pontificale, les scandales et les crimes à la place des vertus chrétiennes, enfin l'ambition insatiable à la place de l'humilité apostolique.

Innocent posséda les qualités qui font triompher les scélérats; l'audace, la persévérance et la fermeté; ignorant l'art de composer, l'âpreté de son caractère, de son orgueil, voulait tout ou rien. Il mourut après quatorze ans et neuf mois de pontificat.

SAINT ZOSIME, *43e pape.*

An 417. Zosime était Grec de nation, et fils d'un nommé Abraham. Il fut élevé sur le siége pontifical le 18 mars 417. Ce pape, déjà fort âgé, ne négligea aucune occasion pour augmenter l'influence et l'autorité papales notamment dans ses démêlés avec les évêques des Gaules.

Sous Innocent Pélagius avait été accusé *d'opinions choisies,* c'est-à-dire hérétiques sur le baptême des enfants; Pélagius avait protesté que sa croyance sur ce point, comme sur tout autre, était la même que celle de l'évêque de Rome. Célestius son disciple, envoyé par lui près du pape renouveler pour son maître et pour lui-même cette déclaration, ajouta, suivant saint Augustin, « *que si quelque erreur les avait déçus, ils se soumettaient au jugement du saint père pour en être corrigés.* » Zosime

ne tint compte d'une déclaration aussi formelle : c'était un parti pris par lui de les condamner, au risque d'exciter un schisme dans l'Église; non-seulement il ne les reçut point à la communion des fidèles, mais il les déclara *les plus scélérats et les plus détestables des frénétiques.*

Dans ces jours d'ignorance et de fanatisme déplorables, on vit une assemblée, un concile composé de 214 évêques, discuter et condamner des idées désavouées par ceux auxquels on les attribuait, et malgré leur confession publique et manifeste, Pélagius et ses disciples furent anathématisés. Cette injustice indisposa tout le clergé romain. Le pape répondit par une excommunication générale: la réponse était péremptoire; les prêtres de Rome s'adressèrent alors à l'empereur Honorius. Mais tel était l'état de décadence dans lequel le trône impérial était tombé, que Zosime, enchérissant sur ses prédécesseurs, défendit à l'empereur de les recevoir, lui ordonnant, en outre, d'expliquer par un rescrit son refus, de prendre part à un débat dans lequel d'ailleurs il était de l'avis du pape. Honorius obéit à cette injonction, et se soumit à cet avilissement.

Zosime agissait et parlait avec vigueur et autorité; pour satisfaire son ambition, rien ne lui coûtait. Habile et actif, plein d'artifice, il savait prendre le faible de ses adversaires, et n'oubliait rien de ce qui pouvait leur nuire et lui être favorable. Si, parfois, il poussa les choses à l'extrémité, et qu'il vit que l'arc allait se rompre à force d'être tendu, il sut le relâcher à propos.

Si c'est par l'ambition la plus outrée que l'on monte au ciel; si c'est par des injustices abominables que l'on mérite d'avoir part à la vie éternelle; enfin, si c'est par l'imposture que l'on se procure le salut, Zozime doit être proclamé un grand saint. Heureusement pour le crédit et l'estime du paradis il est permis, d'espérer que ces espèces de passe-ports, délivrés par des scélérats pour ouvrir le ciel à d'autres scélérats, seront sévèrement revisés; s'il en était autrement, il faudrait désespérer de la justice divine.

SAINT BONIFACE Ier, *44e pape.*

An 418. Le pape Boniface était né à Rome. Nous avons dit qu'une grande partie du clergé, mécontente de Zosime, révoltée de son injustice et de sa partialité envers les ennemis de Pelagius et de Célestius, s'était retirée à Ravenne, auprès de l'empereur Honorius, excommunié lui-même. La haine, l'envie, l'esprit de parti fermentaient et préparaient une explosion qui éclata à Rome et à Ravenne à la mort de ce pape. Symmachus, qui commandait à Rome pour l'empereur, lui manda les progrès de ces dissensions; une double élection en fut la suite, celle de Boniface et d'Eulalius. Ce dernier est réputé antipape, et pourtant il

paraît qu'il fut nommé le premier ainsi que nous le voyons par les termes d'une lettre de Symmachus à l'empereur. Elle porte « que le saint « homme Eulalius avait été conduit par le peuple et une partie du clergé « dans l'église de Latran, pour procéder aux obsèques et funérailles de « Zosime; puis afin d'attendre selon l'usage le jour où il devait être « solennellement consacré, lorsque d'autres prêtres, ayant assemblé « une fraction de peuple, s'étaient acheminés vers l'église Saint-« Théodore, et avaient ordonné évêque Boniface, etc. » Le lieutenant de l'empereur ajoute qu'il a sommé ces prêtres de ne rien faire contre les lois, ni contre la coutume; mais qu'ils ont résisté et exécuté leur entreprise. Cela prouve que c'était un droit ou plutôt un usage attaché à l'empire, que l'élection fût confirmée par l'empereur. C'est pourquoi Honorius envoya un rescrit à Symmachus, lui ordonnant de maintenir Eulalius au siége pontifical, et d'expulser Boniface.

Mais tel était alors l'état déplorable, la confusion des droits de l'empire et du sacerdoce, que Symmachus ayant fait signifier l'ordonnance de l'empereur à Boniface, celui-ci qui se tenait avec les siens dans la basilique de saint Paul, hors la ville, fit arrêter et maltraiter les officiers envoyés de la part de l'empereur. Après cet exploit, Boniface célébra la messe au milieu des acclamations du peuple. Les adhérents de Boniface ayant appelé de la nomination d'Eulalius par le peuple à l'empereur Honorius, qui, n'osant leur refuser, convoqua à Ravenne les évêques d'Afrique, des Gaules, et de l'Italie; mais ces prélats n'y vinrent point. Eulalius, voyant sa présence inutile à Ravenne, retourna à Rome, où il arriva en plein midi; le peuple se porta en foule sur son passage, et marqua par des transports que c'était bien lui dont il avouait l'élection. Mais la faction de Boniface, forte de l'ascendant que son adresse, ses fourberies, son audace, lui avaient donné sur le faible empereur, parvint à chasser de nouveau Eulalius de Rome, où Boniface rentra bientôt par la force et devint possesseur ou usurpateur du siége pontifical. Quel spectacle que celui que donnent ces simulacres d'empereurs ne sachant à quel pape entendre! Les mêmes individus déclinent ou invoquent tour à tour leur juridiction. On en appelle aux empereurs, au pape, au concile, à Carthage, à Rome; les partis triomphent selon qu'ils ont la force en main; tout est mis en usage, excepté la morale et la raison. C'est ainsi que des hommes noircis de crimes, gangrénés de forfaits, furent promus aux premières dignités de l'église catholique et apostolique.

Ce Boniface, ou plutôt Maliface comme on avait coutume de l'appeler, fit une ordonnance qui marque à quel degré de perversité morale il était descendu. Ce prétendu vicaire du Christ déclara indigne du sacerdoce tout homme qui avait eu le malheur d'être esclave. Sont-ce là les préceptes du Christ, qui prêcha l'égalité, qui naquit et mourut dans la pauvreté?

Eulalius, l'antipape, selon les écrivains sacrés, avait dédaigné de

disputer la chaire dite de saint Pierre à un compétiteur intrigant, avide, ambitieux; et sollicité, après la mort de ce Boniface, arrivée en 423, de s'asseoir à sa place, il refusa avec fermeté.

SAINT CÉLESTIN Ier, *45e pape.*

An 423. Célestin était Romain de naissance. Le commencement de son pontificat fut troublé par les prétentions de quelques novateurs rigides, qui, voyant les désordres des prêtres, voulurent leur imposer un costume afin que l'on put les reconnaître au milieu des populations. Ils se fondaient sur cette parole du Christ qui avait dit à ses disciples *qu'ils se couvrissent de cendres et se ceignissent les flancs.* Célestin, averti de cette hardiesse, reprit très-âprement les réformateurs; après quelques discussions, ils se soumirent. Le pape lui-même eut peut-être trouvé embarrassant de porter un habit qui le signalât aux fidèles à toute heure du jour; c'était au moins de la franchise. Un archevêque d'un pays voisin a eu plus d'hypocrisie, il a fait un superbe mandement pour exhorter tous les prêtres de son obédience de quitter le moins possible le costume ecclésiastique. Les malins disent que Monseigneur met en pratique cette parole de l'Église : « Faites ce que nous disons, mais ne faites point ce que nous faisons. » Cet archevêque qui prêche la pauvreté, le détachement des richesses, à plus de 200,000 francs de traitement, des palais à la ville et à la campagne, des voitures et des laquais; mais il a béni dans son pays, du jour au lendemain, les pouvoirs les plus opposés. Il est reçu à la cour et dit des douceurs épiscopales aux belles dames... Revenons à Célestin.

Nous voyons sous son règne apparaître Nestorius, qui venait d'être élu à la place de Sicinnius, évêque de Constantinople. Célestin lui adressa des lettres de congratulation sur sa nouvelle dignité. Ce Nestorius était un chrétien tolérant, qui donna asile à Constantinople aux Pélagiens, poursuivis en Italie et à Rome. Sa modération, sa charité, ses opinions et ses déclarations authentiques, lui firent bientôt un ennemi de Célestin, qui ne tarda pas à le censurer.

C'était l'usage alors de nommer à des prélatures des laïcs aussi bien que des clercs. Célestin écrivit à ce sujet une lettre aux évêques de la Pouille et de la Calabre dont il faut rapporter quelques passages; ils prouveront à quel excès d'audace un homme élevé par le suffrage du peuple était parvenu; ils prouveront à quel degré d'ingratitude et de mépris pour le peuple, ce pontife était arrivé : « *Le peuple,* dit-il dans cette lettre, *doit être enseigné, et non pas écouté. C'est nous seuls qui lui montrons ce qui est licite ou ne l'est pas; s'il se trouve quelqu'un d'assez audacieux pour oser juger par lui-même des choses défendues, il sentira*

ce que peut la censure du siége apostolique; car ce que nous ne pouvons corriger par autorité d'admonition, quand nous y sommes contraints, nous employons les moyens de sévérité et de rigueur. » Ce saint despote mourut, à ce que l'on croit, après huit ans et demi de pontificat.

SAINT SIXTE III, *46e pape.*

An 432. Sixte était Romain de naissance. Il blâma les opinions de Nestorius parce qu'elles étaient nouvelles. Il écrivit en parlant de lui à Jean, évêque d'Antioche, *que rien ne soit de plus permis à la nouveauté, parce qu'il ne convient pas d'ajouter à l'antiquité.* Sixte oubliait que la religion catholique elle-même n'était qu'une nouveauté que les pontifes de Rome ont depuis les premiers siècles de leur règne tellement travestie et défigurée, qu'on aurait de la peine à y retrouver la morale du Christ. Il n'y a rien de respectable, d'ancien, d'éternel, que la raison, en dépit des fanatiques et des dévots ,qui prétendent le contraire.

Sixte fut accusé par un prêtre très-recommandable, nommé Bassus, d'avoir commis un inceste, et violé une religieuse nommée Chrysogonis. L'accusation fit du bruit. Dans un synode assemblé pour juger Sixte, on interrogea comme un coupable l'accusateur ainsi qu'un nommé Pierre, domestique du pape et qui avait raconté les faits à Bassus. Sixte fit le serment qu'il était innocent du crime dont il était accusé, et cette assemblée de prélats, à la tête de laquelle siégeait l'empereur Valentinien, fier esclave d'un prêtre, prononça son absolution, et de plus, eut la bassesse d'envoyer l'intrépide accusateur en exil, de confisquer son bien, et d'en doter l'Église. Des historiens ajoutent que Sixte sortit de cette affaire scandaleuse *pur comme l'or de la fournaise.* Que Sixte eût été absous, lavé même par défaut de preuves, on passerait un tel acquittement; mais qu'il ait été tour à tour l'accusé, l'accusateur, le coupable et le juge, et enfin le prévaricateur, c'est ce qui révolte tout homme qui conserve le moindre sentiment d'équité. Mais déjà le pape pouvait tout se permettre, Valentinien avait déclaré que nulle puissance ne pouvait juger le pontife.

SAINT LÉON Ier, dit *le Grand, 47e pape.*

An 440. Léon naquit à Rome vers la fin du règne de Théodose. A cette malheureuse époque les barbares déchiraient l'empire et refoulaient à Rome les chrétiens de toutes les sectes : Pélagiens, Manichéens, Nestoriens. Ils avaient derrière eux les brigands sortis des régions du

Nord; mais ils trouvèrent dans l'Italie, a Rome même, un ennemi plus implacable qu'Attila et Genseric. Léon les fit rechercher dans la ville avec une sollicitude vraiment infernale ; il força ceux qu'il put saisir de découvrir, de nommer les évêques, les prêtres des provinces qu'ils croyaient imbus des opinions condamnées. Tous leurs livres furent brûlés. Par des exhortations publiques il excitait les habitants de Rome à découvrir aux prêtres le lieu, la retraite, l'asile le plus secret où se retiraient les Manichéens. On lit dans une de ses épîtres : « *Il faut non-seulement les dénoncer, mais courir sus, afin qu'ils ne nuisent. Il faut qu'ils ne trouvent plus où reposer leurs pieds dans notre cité. Nous vous l'enjoignons; et il est convenable que cette action soit jointe et mariée avec le sacrifice des aumônes.* » Plus loin il ajoute : « *que nul ne doute que ceux-là sont Manichéens, qui seront convaincus d'avoir jeûné le dimanche et le lundi en l'honneur du soleil et de la lune,* etc. »

Le peuple fut fort surpris en voyant la figure austère de la plupart des Manichéens; Léon faisait croire *qu'ils avaient le visage aussi noir que les démons.* L'extérieur de ces pauvres gens, annonçait la pureté et la continence, et au lieu *d'être noirs comme des démons,* il régnait sur leur visage une pâleur et une austérité qui annonçaient le jeûne et la pénitence. Ils confessèrent qu'ils ne pouvaient croire que le même être fût l'auteur du bien et du mal. Nouvelles admonitions de la part de Léon : dans son sermon du dix décembre il s'écrie « *qu'il ne se trouve aucune pudicité, aucune honnêteté, aucune vergogne, aucune chasteté en cette secte, en laquelle la foi est mensonge, le diable religion, le sacrifice turpitude,* etc. »

Léon combattit Manès, Pélagius, Nestorius et Eutichès; mais malgré ses intrigues il ne put triompher de l'éloquence et des arguments de ce dernier, qui fut absous par le concile général d'Éphèse. Une lettre que Léon écrivit à Marcien, empereur de Constantinople, nous apprend qu'il pria ce fantôme d'empereur de faire transporter son antagoniste dans des lieux lointains et secrets; Eutichès en effet disparut pour jamais...

La vie de Léon n'est remplie que de querelles ridicules, de calomnies, de perfidies; ce fut un brouillon fanatique, lâche oppresseur de tous les patriarches qui avaient des opinions contraires aux siennes; flatteur de Pulchérie, de Maximin, il fut le tyran des églises orientales. Nos différents faussaires disent qu'Attila après avoir détruit Aquilée, Pavie, Milan, et beaucoup d'autres places se préparait à saccager Rome; lorsque Léon s'achemina vers lui; le fléau du genre humain, ainsi que l'appellent quelques historiens, fut si touché de la vertu singulière et des *discours du pape,* qu'il abandonna son projet barbare. Il serait assez curieux de savoir dans quelle langue Léon parla à Attila, pour faire une impression si profonde sur son cœur et son esprit; on a oublié de nous dire si ce sauvage des bords affreux des Palus Méotides parlait ou entendait la langue romaine. Genseric, chef des Vandales, n'eut pas la même

déférence pour Léon; car il entra dans Rome, la saccagea, vola ses richesses, et emmena un grand nombre de captifs.

Le nom de Grand a été prostitué à cet évêque de Rome, à ce fanatique, à ce perturbateur du repos des églises de tout l'Orient, au persécuteur des Manichéens, des Nestoriens, des Pélagiens, et des Eutichiens; à ce Léon qui excella dans ces disputes interminables qui désolèrent les commencements du christianisme. Si la grandeur porte sur de pareils talents et sur de pareilles vertus, que le ciel en préserve à jamais le monde !

SAINT HILAIRE, *48e pape.*

An 461. Hilaire était originaire de Sardaigne. Comme ses prédécesseurs, il était atteint de la maladie des papes, en d'autres mots, il avait beaucoup d'orgueil et d'ambition. C'est une véritable honte de voir avec quelle impudence ces prétendus vicaires de Jésus volaient, usurpaient la puissance séculière. Mamert, évêque de Vienne, dont on a fait un saint, veut se retirer et consacre un autre évêque dans l'église de Die. La faculté de transmettre son siége est disputée à Mamert; on consulte le pape, qui prononce que ce privilége n'a point été cédé à l'évêque; en conséquence, il lance un décret contre lui, et retient la ville en sa puissance. Presque toutes les causes pouvaient être dans ces temps de désordres évoquées à Rome; et celui qui proposait de donner à l'évêque romain se disant pape quelque droit auquel il n'aurait jamais pu prétendre, celui-là fût-il un brigand, du moment qu'il proposait de partager les dépouilles, était sûr d'être favorablement accueilli; et son adversaire, s'il n'offrait d'avantage à l'Église romaine, ne manquait jamais d'être éconduit, volé, ruiné, excommunié. Heureux temps !

Anthémius, empereur d'Occident, ayant voulu repeupler Rome par des Grecs, après le ravage de Genseric qui avait emmené une partie des citoyens en esclavage, le pape s'y opposa, craignant que ces nouveaux hôtes n'apportassent à Rome quelque idée nouvelle, tellement il était gardien des usages que ses prédécesseurs avaient cimentés par tant de perfidies, de scandales et d'audace. Rome resta ainsi longtemps vide d'habitants.

Hilaire (encore un saint!) ne s'était pas oublié dit-on dans le pillage de Rome, car il donna plus de cent cinquante livres pesant d'or à différentes églises, et plus de cinq cents livres d'argent en différents ornements. D'où lui venaient ces richesses immenses pour le temps? Ce pape fit une ordonnance qui défendait de recevoir dans les ordres sacrés nul homme s'il n'était pourvu de tous ses membres. Hilaire mourut après cinq ans de pontificat.

SAINT SIMPLICIUS, *49e pape.*

An 467. Simplicius était né à Tibur, aujourd'hui Tivoli, près de Rome. Ce pape audacieux refuse à Léon Ier, dit le *Grand*, empereur d'Orient, de lui accorder, malgré les décisions du concile de Calcédoine, la primauté de l'église de Constantinople sur celle d'Antioche. Recourir à Simplicius, à un individu, à un homme, pour confirmer ce que deux conciles œcuméniques avaient décidé, c'est là un excès d'ignorance et de bassesse, qui marque bien à quel degré les peuples étaient descendus; les grands, les empereurs eux-mêmes faisaient dépendre leur volonté souveraine des caprices, de la cupidité de l'hypocrite ambitieux, appelé saint père. Quoi qu'il en soit, le refus de Simplicius occasionna des troubles, des dissensions et des haines qui embrasèrent l'Église sous plusieurs pontificats. Simplicius s'agite au milieu des empereurs, des patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche, d'Aufinium, et seul contre tout l'Orient, il prétend que tous les peuples doivent trembler devant la tiare comme devant le bandeau des Césars éclipsés, descendus, précipités du trône : car en 475, sous Augustule, s'évanouit le fantôme d'empire d'Occident. On peut difficilement suivre Simplicius dans ce chaos d'intrigues, de fureurs sacerdotales; l'Orient est toujours plus ou moins excité contre l'Occident. Antioche, Alexandrie, Constantinople et Rome sont dans la confusion. Un prélat élevé à la chaire d'Antioche, nommé Étienne, est mis à mort par des meurtriers excités par son prédécesseur; l'empereur fait nommer son successeur dans Constantinople; nouveau sujet de déplaisir pour le pape, la ville rivale de Rome a osé choisir dans son sein des évêques à des siéges étrangers. Simplicius écrit à ce sujet des lettres pleines d'âpreté à Léon Ier et à Acacius, patriarche de Constantinople; mais ni injures, ni menaces ne purent lui procurer un seul mot de réponse.

Les temps étaient changés; Odoacre, roi des Hérules, s'était emparé de toute l'Italie, et ce roi qu'on appelait barbare, se défiant des lâches détours et de la fourberie pontificale, avait placé un de ses lieutenants à Rome, pour surveiller Simplicius. La tyrannie papale fut alors obligée de céder aux circonstances, et les églises d'Orient purent s'affranchir momentanément du joug de Rome.

SAINT FÉLIX III, *50e pape.*

An 483. Félix était né à Rome, et fils d'un prêtre du même nom, à ce qu'il paraît; ce que personne pas même les écrivains sacerdotaux ne

trouvèrent étrange. Un orgueil insupportable, une révolte continuelle contre l'autorité des princes, sont les principaux traits du caractère et du pontificat de ce pape. Dès le commencement il se montra ennemi acharné de l'Église de Constantinople; soumise aux lois de l'empire, Acacius, patriarche respectable, pensait que toute association, tout corps existant dans le sein de la société doit obéir aux règles qu'elle a faites ou consenties; cette doctrine ne pouvait être celle de Félix, qui marchait sur les traces de Simplicius. Il lance un arrêt d'excommunication contre tous ceux qui obéissaient à un édit de Zénon, qui, en abrogeant les décisions du concile de Calcédoine imposait des lois nouvelles à l'Église de Constantinople. Ce n'est point qu'il faille approuver davantage une obéissance aveugle aux volontés, souvent tyranniques, d'un individu appelé empereur, plutôt qu'à celles d'un pape; mais il est plus inconcevable qu'un homme placé sur les bords du Tibre, veuille commander sur les rives du Bosphore, de la mer Noire et de la mer de Marmara, qu'un autre homme placé au milieu des peuples de ces contrées mêmes. Que cet homme soit couvert d'une mitre, d'une tiare, ou d'un diadème, ce n'est jamais qu'un être isolé, un tyran, un individu dont la masse de la nation peut et doit repousser les ordres.

Quoi qu'il en soit, Félix enjoint à Zénon, à Acacius, par des lettres pleines de menaces et d'outrages, de répondre aux arguments qu'il leur pose dans un libelle. Les envoyés, porteurs de cette lettre, ont l'audace de se présenter à Constantinople; l'empereur les fait arrêter; Acacius ayant démontré à ces envoyés qu'ils se faisaient les agents de la tyrannie de Rome, ils abandonnèrent la cause du pape, et la liberté leur fut rendue.

Odoacre dominait toujours dans Rome; il y avait introduit les Goths, les Hérules, qui, ne connaissant point les principes intolérants de l'Église romaine, favorisaient ceux que le pontife poursuivait comme hérétiques.

Constantinople, rivale de Rome, soutenait son indépendance; l'empire d'Occident semblait avoir entraîné dans sa chute la ruine de l'Église romaine; Félix crut la relever par un coup de hardiesse : il lança un anathème contre Acacius, que jusque-là il n'avait osé condamner. Acacius reçut cet arrêt avec dédain; par ses ordres le nom du pape fut effacé du registre sacré, et il lui rendit mépris pour insultes. Tout à coup cependant Acacius meurt, ou suivant quelques-uns, est envoyé en exil, emportant les regrets de l'empereur et du peuple. Ce patriarche menacé, excommunié, damné à Rome, opposa la fermeté d'un homme instruit, d'un sage à l'aveugle audace d'un pape insensé.

L'empereur Zénon périt peu de temps après, dans les embûches que lui avait tendues sa femme Ariadne; Félix témoigna une joie lâche, indécente et cruelle en apprenant cette mort, celle d'un tyran du reste : il écrivit à son successeur Anastase des lettres où coulent à pleins bords

le mensonge intéressé, la bassesse et l'orgueil. Un plan ambitieux toujours suivi, une inflexibilité dans l'exécution, de l'arrogance et de la souplesse, tour à tour, ont autant contribué que l'ignorance à l'agrandissement de cette puissance, qui voulut dès ses commencements dominer l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

SAINT GÉLASE, *51e pape.*

An 492. Selon quelques auteurs, Gélase est Africain de naissance, et fils d'un nommé Valère; d'autres assurent qu'il était fils d'un évêque.

L'ambition et l'orgueil des papes va en augmentant. On connaît une lettre de Gélase ([1]) à l'empereur Anastase Ier où ce pape subordonne à la puissance du sacerdoce l'autorité royale. Cette pièce extravagante mérite d'être rapportée : « Deux puissances, dit-il, gouvernent souverainement « le monde; mais l'autorité sacrée des évêques est la plus grande, car ils « doivent rendre compte au jour du jugement des actions des rois. Vous « savez, magnanime empereur, que bien que votre dignité surpasse celle « de tous les autres hommes, vous êtes toutefois obligé de vous sou- « mettre à la puissance des ministres des choses sacrées; vous leur « demandez les sources de votre salut, et vous devez suivre les règles « qu'ils vous prescrivent pour recevoir les sacrements; sans les con- « sulter vous ne pouvez disposer des choses ecclésiastiques; car si les « évêques, persuadés que Dieu vous a donné un souverain pouvoir sur « les choses temporelles, obéissent à vos lois dans ce qui regarde la po- » lice, avec quel respect ne devez-vous pas leur être soumis en ce qui « regarde le spirituel, eux qui sont chargés de vous donner les divins « sacrements? Et si tous les fidèles doivent être soumis à tous les évê- « ques qui s'acquittent dignement de leurs fonctions, à combien plus « forte raison doit-on se rendre au jugement de l'évêque du saint-siége, « celui que Dieu a établi le premier des évêques, et que l'Église reconnaît « pour tel? »

Cette lettre porte le cachet d'un orgueil si grossier, si insensé, si ridicule, qu'il est impossible de la lire sans éprouver la plus profonde indignation.

Anastase n'ayant point accueilli cette lettre avec tout le respect qu'en attendait Gélase, celui-ci essaya de persuader au sénat et au peuple romain de ne le point reconnaître pour empereur de Constantinople; ce fut en vain; Anastase fut accepté malgré l'intrigue, les impostures et les calomnies du siége pontifical; mais l'empereur, de ce jour, rompit toutes les espérances d'accommodement, de condescendance aux vues oppressives et sacriléges du pape.

(1) Gélase, Épist 8.

Gélase, dont l'esprit altier condamnait et livrait à la réprobation universelle ceux qui avaient des opinions différentes aux siennes, était cependant lui-même hérétique; en effet, il déclara en plein concile, à Rome, « que dans l'Eucharistie, la nature du pain et du vin n'était point changée; que ce n'était qu'une image qu'on présentait aux fidèles. » Quoi qu'il en soit, ce n'est pas là ce qui importe essentiellement; mais il serait à souhaiter que lorsqu'on est sujet à l'erreur, comme le reste des hommes, on fût du moins plus indulgent.

Ce saint ambitieux, mourut le 8 septembre 496, après avoir tenu le siége pendant quatre ans et huit mois.

ANASTASE II, *52e pape.*

An 496. A peine élevé sur le saint-siége, le pape Anastase s'efforça de réunir l'Église d'Orient à celle d'Occident. Il reçut à sa communion Phocius, diacre de Thessalonique, zélé partisan d'Acacius; cet acte de conciliation excita de grands murmures parmi les faux dévôts du clergé, et quantité de clercs et d'évêques se séparèrent de la communion du pape. En vain le cardinal Baronius et quelques autres écrivains ont voulu rendre ce fait douteux; il paraît indubitable. Ces pieux et absurdes faussaires aiment mieux persuader au monde qu'Anastase fut un pape sévère jusqu'à la cruauté, que de reconnaître qu'il voulut généreusement aplanir des difficultés qui fomentaient un schisme, non-seulement dangereux pour l'avenir, mais suivi toujours d'une infinité de malheurs. Est-il permis de se jouer ainsi de la bonne foi et de la vérité de l'histoire?

Un événement très-important se passa sous le règne de ce pape : Clovis, roi de France, se convertit au christianisme; il fut baptisé le jour même de l'élection d'Anastase.

Ce pape occupa seulement le saint-siége un an et quelques mois.

SYMMAQUE, *53e pape.*

An 498. Les calamités publiques n'eurent jamais le pouvoir de ralentir, même un moment, l'ambition dévorante des gens d'église; il semble au contraire qu'ils choisissent ce temps de préférence pour leurs menées et leurs fureurs, sûrs qu'ils sont de rencontrer moins d'obstacles et de charger plus facilement leurs ennemis, vaincus ou vainqueurs des crimes et des atrocités qu'eux-mêmes ont commis. Le pontificat tout entier de Symmaque est la preuve de cette assertion. Heydegger, célèbre professeur de Zurich, l'a résumé ainsi : « Alors on ne parvenait à la papauté que par brigues, par violence, par argent. On ne faisait aucun

« scrupule de faire périr ceux qui le possédaient pour y entrer soi-même, « de les empoisonner, de n'épargner pour cela, ni fourberies, ni embû- « ches, ni trahisons, ni parjures. »

A la mort d'Anastase, un schisme éclata dans l'Église. Le patrice Festus, de la secte de l'*hérétique* Zénon, gagna par argent et promesses plusieurs évêques, et fit élire l'archiprêtre Laurent; dans le même temps d'autres prélats choisissaient le diacre Symmaque, fils de Fortunat, et natif de Sardaigne. Ces deux papes furent ordonnés le même jour, Symmaque dans la basilique de Constantin, et Laurent dans la basilique de Sainte-Marie. Le sénat et le peuple prirent parti selon leur caprice ou leurs intérêts; et il y eut une sédition violente où plusieurs personnes perdirent la vie.

Pour mettre fin à ce schisme, on convint que les deux antagonistes iraient à Ravenne se soumettre au jugement du roi Théodoric. Ce prince décida, que le saint-siége appartiendrait à celui qui prouverait qu'il avait été ordonné le premier. Après informations prises, il se trouva que ce singulier jugement élevait Symmaque au pontificat, et donnait l'exclusion à Laurent.

Cependant, les amis du schismatique Laurent et entre autres Festus et Probin, patriciens, accusèrent Symmaque de crimes épouvantables, déclarant qu'ils allaient envoyer des témoins à Ravenne près du roi Théodoric pour établir les faits. Pendant ce temps le désordre continuait à Rome; de part et d'autre on pillait les maisons, on tuait les citoyens, on commettait les actions les plus infâmes, on n'épargna pas même les vierges sacrées; et l'on couvrait insolemment tout cela du manteau de la religion, du zèle pour la gloire de Dieu et pour le bien de l'Église. Pour remédier à ces maux, on eut de nouveau recours au roi Théodoric. Festus et Probin lui ayant demandé un évêque visiteur, comme si le saint-siége eût été vacant. Ce prince envoya Pierre, évêque d'Altino, avec ordre exprès, aussitôt son arrivée à Rome, d'aller à la basilique de Saint-Pierre, d'y saluer le pape Symmaque, puis de lui demander les esclaves que l'on prétendait produire pour témoins contre lui, afin qu'ils fussent interrogés par les évêques, avec défense toutefois de les soumettre à la question. L'évêque d'Altino n'observa point ces ordres; il se joignit tout d'abord aux schismatiques. Les catholiques de leur côté, indignés que l'on eût envoyé un évêque visiteur, réclamèrent avec véhémence prétendant que cette mesure était contre l'usage et les canons. Théodoric se détermina à aller lui-même à Rome, espérant par sa présence rendre la tranquillité à l'Église. Il y convoqua un concile, pour examiner les accusations intentées contre Symmaque.

Selon les ordres du roi, les évêques de diverses provinces se rendirent à Rome. Mais croira-t-on qu'ils eurent la hardiesse de déclarer à ce prince, qu'il avait troublé l'ordre de la discipline ecclésiastique, en les faisant assembler; que le pape avait ce droit par la primauté de la chaire

de saint Pierre et l'autorité des conciles; qu'enfin il n'y avait point d'exemple d'un pape soumis au jugement de ses inférieurs? Ces arrogants toutefois s'abstinrent de voir Symmaque, pour ne pas se rendre suspects; mais ils firent constamment mention de lui dans leurs prières publiques afin de montrer par là qu'ils étaient de sa communion.

Au mois de juillet 501, les évêques, convoqués en concile, s'assemblèrent dans la basilique de Jules. Le pape d'abord demanda que l'on révoquât l'évêque visiteur, demandé contre les règles de la discipline par une portion du clergé et quelques laïques; puis qu'on lui restituât tout ce qu'il avait perdu. Le roi Théodoric ordonna que Symmaque, avant toutes choses, répondrait à ses accusateurs. Le concile s'étant réuni le 1er septembre dans la basilique de Sefforius, quelques évêques étaient d'avis de recevoir le libelle des accusateurs; cette proposition fut rejetée, sous prétexte de défauts essentiels. Tout étant ainsi disposé en faveur du pape, celui-ci se rendit au concile suivi d'une foule de peuple de l'un et de l'autre sexe, lorsqu'il fut tout à coup attaqué par une troupe de ses ennemis, qui l'assaillirent d'une grêle de pierres, qui blessa plusieurs des prêtres. Trois officiers du roi intervinrent à temps pour empêcher le pape et les siens d'être tués; ils reconduisirent Symmaque à Saint-Pierre, d'où il était parti. Il se commit à cette occasion beaucoup de violences et de meurtres : des vierges, suivant Sabellic, furent tirées des monastères et des maisons particulières, dépouillées, honteusement battues, blessées et violées. On massacra plusieurs prêtres, entre autres Dignissime et Gordien. Le pape, cité quatre fois à comparaître devant le concile, s'excusa sur le danger qu'il avait couru la première fois; les évêques déclarèrent qu'ils ne pouvaient condamner un absent, ni accuser de contumace un homme qui avait voulu se présenter à ses juges. Les saints personnages se gardèrent bien de parler du cortège menaçant de ce singulier accusé.

Les évêques, ayant fait plusieurs observations au sénat sur cette fâcheuse affaire, déchargèrent enfin le pape de l'accusation d'adultère et autres intentées contre lui. Ainsi fut absous Symmaque par un concile.

Le public n'était pas trop disposé, il paraît, à reconnaître l'innocence du pape; car le jugement du concile n'apaisa pas les troubles : les amis de l'antipape Laurent établirent dans un écrit la nullité de cette sentence. Symmaque convoqua un nouveau concile à Rome, le 26 novembre 502. Quatrevingt-sept évêques, trente-sept prêtres et quatre diacres, composaient cette assemblée; ils chargèrent le diacre Ennodius, de réfuter le libelle des Laurentiniens. Ennodius s'acquitta de cette honnête mission en véritable familier du pape. Cet écrit qui existe encore ([1]) est un tissu de flatteries les plus outrées, de principes faux et ridicules.

([1]) Édit. Sirm. p. 317, t. 4, concile, p. 1340.

C'est vraisemblablement vers le même temps que l'empereur Anastase se plaignit du pape, l'accusant aussi de divers crimes. Symmaque répondit, par une lettre apologétique de ses propres mérites. Cette lettre est vive et peu respectueuse : Symmaque reproche à l'empereur d'être Eutychien, ou du moins fauteur des partisans d'Eutychès, et de communiquer avec eux ; il le reprend ensuite de son mépris pour l'autorité du saint-siége ; il soutient que le successeur de saint Pierre est au-dessus de l'empereur. « Comparons, dit-il, la dignité d'un évêque à celle d'un empereur. Il « y a autant de différence entre elles, qu'il y en a entre les choses de la « terre, dont celui-ci a l'administration, et celles du ciel dont le premier « est le dispensateur? Vous recevez, prince, le baptême de l'évêque; « il vous administre les sacrements; vous lui demandez des prières; « vous attendez sa bénédiction; c'est lui qui vous soumet à la pénitence. « En un mot vous gouvernez les affaires des hommes, mais lui dispense « les biens du ciel. »

La volonté despotique d'un prêtre orgueilleux, tiendra lieu de tout! il dispense les biens du ciel! c'est lui qui juge, donc il pourra être criminel, sans que la terre, qui souffre de ses attentats, ait le droit de se plaindre. Quelle démence! quelle audace!

Symmaque poursuivit les Manichéens avec une lâche fureur; il les bannit de Rome, et brûla tous leurs livres. Il lança un décret d'anathème contre Anastase, empereur de Constantinople; il aurait bien voulu armer contre ce prince le bras des peuples; mais ils n'étaient pas encore alors descendus, dans l'Orient surtout, à cet excès de ridicule, d'ignorance et de barbarie.

Cet indigne pape mourut, selon l'opinion des chronologistes modernes, le 19 juillet 504, sur la fin de la seizième année de son pontificat.

HORMISDAS, *54e pape.*

An 514. Avant de parler du successeur si peu remarquable de Symmaque au pontificat, il est à propos de jeter un coup d'œil rapide sur le déplorable état de l'Église au commencement du VIe siècle. Le père L. Doucin [1] a tracé un tableau saisissant de la triste situation des diverses communions issues de l'idée chrétienne; nous en reproduirons les principaux traits. Après avoir parlé des soins que quelques empereurs prirent inutilement dans la vue de pacifier l'Église, cet auteur constate que toutes ces mesures ne firent qu'augmenter la confusion.

« Le peuple, dit-il, s'était accoutumé aux séditions. Les prélats le

[1] Hist. du Nestorianisme.

laissaient faire, et souvent même le soulevaient. Partout on entendait parler[1] de meurtres et de sacriléges, commis dans les lieux *les plus saints;* les plus grandes villes étaient celles où l'impunité était la plus grande, où s'exerçaient les plus horribles cruautés. Jamais l'homme livré à la fureur des barbares n'a été traité avec plus d'inhumanité que le fut, par ses propres diocésains, saint Protère dans une église d'Alexandrie, uniquement en haine du concile de Calcédoine dont on l'accusait d'avoir admis les opinions. Des fanatiques investirent sa maison : et ayant trouvé le vénérable vieillard caché dans une espèce de chapelle où étaient les fonds baptismaux, ni la majesté du lieu, ni la solennité du jour, ne purent le garantir de leur rage. Ils le massacrèrent à l'endroit même où ils avaient été régénérés; ils rougirent de son sang les eaux sacrées du baptême ; et, après avoir mutilé son corps d'une manière atroce, après avoir mangé le cœur et déchiré les entrailles, ils traînèrent par les rues ce cadavre informe, en le frappant à coups de bâtons, comme s'il eût encore eu le sentiment; le pendirent à un gibet, dont ils le retirèrent bientôt pour le jeter sur un bûcher, autour duquel ils se livrèrent à l'orgie *pour célébrer,* disaient-ils, *les funérailles de leur père.*

« Antioche fut déshonorée par de semblables exécutions. On y vit quatre patriarches orthodoxes exposés à toutes les fureurs de la populace excitée par les ennemis de l'Église romaine. Mais qu'on ne s'imagine pas que les hérétiques fussent les seuls auteurs de tant de maux; la rigueur des orthodoxes les avait portés à ces violences; car ceux-ci, de leur côté, ne gardaient aucune mesure. » Peut-on raconter sans honte de pareils faits! « Un jour les moines catholiques attirèrent autant d'Eutychiens qu'ils croyaient avoir perdu des leurs dans un massacre fait par les Eutychiens. *Là, comme dans un champ de bataille,* dit le père Doucin, *on défendit la religion, de la manière la plus opposée au christianisme, en tuant un nombre indéfini de ces hérétiques à ce point que leur sang fit regorger la rivière d'Orante, et les corps morts bouchèrent presque son lit.* »

A Jérusalem, un prêtre, le fameux Sabas, renonçant aux anathèmes qu'il trouva trop doux, court au désert, en ramène une bande de 3 à 4,000 chrétiens, se met à leur tête, attaque les troupes de l'empereur, les met en déroute, et oblige le gouverneur de la province à s'enfuir; c'est ainsi que cet indigne serviteur d'un Dieu de paix prétendait faire triompher la religion.

Les catholiques s'étaient rendus plus redoutables encore à Constantinople. Il n'y eut sorte d'outrages que ces furieux fanatiques ne fissent à l'empereur Anastase. Ils poignardèrent presque sous ses yeux les meilleurs de ses amis, et uniquement parce qu'ils étaient ses amis. Ils

[1]) Evagre, liv. 2 et 3. libell. orthodox.

massacrèrent[1] une religieuse accusée de lui donner des conseils. Ils tuèrent pour la même raison un ermite dans sa grotte; et sa tête coupée fut portée par la ville au bout d'une lance, la multitude criait : « *Voilà* « *celui qui a déclaré la guerre à l'adorable trinité. Ainsi périssent tous les* « *blasphémateurs des trois divines personnes.* » Ils campaient sur l'une des grandes places de la ville, alléguant que dans les églises, il n'y avait plus de sûreté pour eux. Dans ce camp, livré à toute espèce de désordre on faisait néanmoins la prière tous les jours, on se partageait ensuite les rôles pour aller assassiner tous les gens suspects d'hérésie, on brûlait leurs maisons; tout cela s'exécutait en chantant ces paroles de l'écriture : « *Il est saint, il est saint, il est saint, le Dieu fort et éternel.* » Les premières personnes du sénat, envoyées pour adoucir cette multitude irritée, furent chassées à coups de pierres. L'empereur lui-même se vit assiégé par cette armée de nouvelle espèce, venue à lui en ordre de procession précédée de la croix et du livre des Évangiles, tantôt criant qu'on eût à lui donner un autre empereur, tantôt que celui-ci fît un exemple de ceux qui avaient voulu corrompre la doctrine de l'Évangile. Le monarque, effrayé, ne mit sa vie à couvert qu'à force de soumission [2].

Voilà un échantillon de ce que peuvent l'ignorance et le fanatisme lorsqu'ils sont exploités par des hommes inhumains comme notre *saint* Hormisdas, qui ne cessa de gouverner l'Église romaine avec cette fermeté inflexible et cette ambition dévorante communes à tous les papes. Il mourut en 523 après neuf années de pontificat. Il est difficile de deviner ce qui a pu mériter à Hormisdas les honneurs de la sainteté, à moins que ce ne soit son attention à orner les églises et à persécuter ceux qu'on lui signala comme hérétiques, entre autres les Nestoriens, les Eutychiens, les Ariens et les Pélagiens. Sa charité apostolique fit endurer toutes sortes de supplices aux Manichéens.

SAINT JEAN Ier, *55e pape.*

An 523. Jean était né en Toscane, et fut élu pour gouverner l'Église après la mort du pape Hormisdas.

Le fanatique Justin, empereur de Constantinople, poursuivait les Ariens avec acharnement; Théodoric, roi d'Italie, plus tolérant, les protégeait. En apprenant le traitement tyrannique que leur fait éprouver Justin dans tout l'Orient, Théodoric en est indigné, et oblige Jean Ier d'aller à Constantinople, pour faire révoquer les ordres de Justin, le menaçant de

(1) Anastase le bibliothécaire.
(2) Evagre, liv. III, ch. 44.

traiter avec la dernière rigueur les catholiques, si l'on continuait à persécuter ceux de sa secte. Jean s'acquitta en apparence de son message, et Théodoric parut obtenir satisfaction.

Mais le motif qui engagea l'évêque de Rome à accepter cette mission, fut de renverser l'autorité encore mal affermie de Théodoric; par sa propre puissance comme pape en Italie et celle de l'empereur Justin réunies; car celui-ci reçut de Jean la couronne impériale, quoique le patriarche de Constantinople la lui eût déjà posée sur la tête. De la part de son ambassadeur, un tel acte parut justement suspect à Théodoric. De plus, il apprit que Jean était loin d'avoir rempli fidèlement sa vraie mission qui consistait à demander la tolérance des Ariens à Constantinople, puisqu'il prétendait purifier leurs églises, et les consacrer de nouveau au culte catholique. Le pape étant revenu de son ambassade, remplie avec si peu de sincérité, fut arrêté à Ravenne, par ordre de Théodoric, et mis aux fers comme traître et conspirateur. Il mourut en prison le 25 mai 526, après deux ans et neuf mois de pontificat. De mauvais légendaires nous disent que Dieu fit connaître la sainteté du pape Jean par la guérison miraculeuse d'un énergumène, qui fut délivré de son mal par l'attouchement du corps, lorsqu'on le mit sur le lit mortuaire pour l'exposer au peuple. Quel conte ridicule!

SAINT FÉLIX IV, *56e pape.*

An 526. Félix, était Samnite de nation, et fut élevé sur le saint-siége par l'autorité du roi Théodoric que tous les historiens véridiques nous peignent comme un prince très-modéré; tandis que Baronius le traite de *barbare*, de *tyran*, d'*Arien*, pour l'unique raison que dans cette horrible confusion qui menaçait Rome à la nomination d'un nouveau pontife, Théodoric crut satisfaire à tous les vœux, en appelant à cette dignité Félix, prêtre, qui, du reste, justifia par ses vertus le choix qu'il en avait fait. Tous les moines, les légendaires, les historiens imposteurs de ces temps d'anarchie et de discorde religieuses ont gardé le silence sur ce que Félix fit pendant les trois ans qu'il tint le siége pontifical. S'il avait eu les funestes talents d'un Sylvestre, d'un Damase, d'un Symmaque, les écrivains de la papauté n'auraient pas oublié de tourner en vertus des crimes contre Dieu et contre les hommes.

BONIFACE II, *57e pape.*

An 530. Après la mort de Félix, les brigues se renouvelèrent pour lui donner un successeur. Alors, l'ambition des ecclésiastiques ne connaissait

déjà plus de bornes. La liberté commençait à être bannie des élections, et quiconque avait de l'argent, ou de puissants amis pouvait espérer les honneurs de l'épiscopat. Le schisme qui divisa le clergé et le peuple fidèle de Rome au sujet de l'élection d'un pape, est une incontestable preuve de cette vérité.

Boniface II, Romain de naissance, fils de Sigisfult, fut élu pour succéder à Félix IV. Mais en même temps un autre parti élut un nommé Dioscore, qui fut ordonné dans la basilique de Constantin, et Boniface dans celle de Jules, le 15 octobre. Le schisme dura 29 jours, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Dioscore (1) que l'on croit être le même qui avait été à Constantinople en qualité de légat du pape Hormisdas. Boniface poussa son ressentiment ou plutôt son zèle anti-chrétien, jusqu'à faire condamner et anathématiser son rival après sa mort; il voulut qu'on exhumât le cadavre de Dioscore et qu'on le livrât aux oiseaux de proie; et il fit un écrit, qu'il extorqua au clergé par artifice et qu'il mit dans les archives de l'Église comme un monument éternel de la colère apostolique.

Boniface, accusait en outre, Dioscore de Simande; et il est probable qu'il disait vrai; car, il paraît, par un rescrit (2) du roi Athalaric, qu'il s'était fait élire par des voies peu canoniques. Mais l'ignoble Boniface avait-il la conscience bien nette sur ce point? Il ne le paraît pas d'après Anastase le Bibliothécaire.

Ce même Boniface II assembla un concile dans la basilique de Saint-Pierre, où il fit passer un décret, qui lui donnait pouvoir de désigner son successeur; ensuite il obligea les évêques, par écrit et par serment, à reconnaître, en cette qualité, le diacre Vigile que nous verrons quelques années plus tard jouer un rôle si infâme comme pape. Mais peu de temps après, on tint un autre concile, où ce décret fut cassé comme contraire aux canons et à la dignité du saint-siége; et Boniface se confessa coupable du crime de lèze-majesté, sans doute à cause de la part que le roi devait avoir à l'élection des évêques de Rome. Il brûla son décret en présence de tous les évêques du clergé et du sénat. (3) C'était là une action, les plus fervents catholiques seront forcés d'en convenir, qui ne prouve guère en faveur de l'infaillibilité des papes.

JEAN II, *surnommé Mercure, 58e pape.*

An 532. A peine sommes-nous au cinquante-huitième pape, et en l'an 532 de la religion, et déjà l'institution est caduque, méprisée même

(1) Anastase le Bibliothécaire.
(2) Cassiod. lib. 9. épis. 15.
(3) Anastase le Bibliothécaire.

de ceux qui en recherchent l'investiture. Ce n'est plus pour eux qu'un moyen de fortune, un marche-pied d'orgueil. La manière dont se pratiquait l'élection démontre cette affirmation. En effet, il y avait si peu de bonne foi et de droiture dans le clergé de Rome que, pour parvenir au pontificat, les candidats distribuaient de l'argent, engageaient leurs biens; quelques-uns moins scrupuleux encore escomptaient à l'avance le fonds et les revenus des biens de l'Église. Le saint-siége était à l'encan; et on ne saurait douter que Jean II, *surnommé Mercure,* à cause de son éloquence, n'ait, comme ses devanciers, payé cette importante place. La corruption était parvenue à un si haut point, que des sénateurs eux-mêmes vendirent leurs suffrages. La partie intègre du sénat fut si indignée de ce trafic impie, qu'elle porta, au rapport de Cassiodore, un décret contre le corrupteur et le corrompu. « Ils étaient réputés infâmes à jamais, incapables de donner leurs voix dans aucune élection. » Athanase fut obligé d'interposer son autorité pour faire cesser ces honteux marchés; il fit graver l'arrêt du sénat et son ordonnance sur une table de marbre, qui fut placée devant le parvis de Saint-Pierre; c'est une irrécusable preuve de la vénalité du clergé de Rome, qui permet de dire sans profanation, que ce n'est pas le Saint-Esprit qui dirigea l'élection des papes de ce temps-là.

Quoi qu'il en soit, Jean II fut ordonné le 22 janvier 532. Il était né à Rome, dans le quartier du mont Celius; son père se nommait Projectus, d'après Platine, et il avait été prêtre du titre de saint Clément.

Les trois années du pontificat de Jean II se passent en disputes théologiques sur la nature de *Jésus* et sur les prérogatives de *Marie.* Cédant à l'influence de Justinien et d'Épiphane, le clergé admet, comme article de foi, qu'une seule des trois personnes de la Trinité a souffert *en la chair.*

Jean II mourut vers le commencement de 535.

AGAPET Ier, *59e pape.*

An 535. Agapet, fils du prêtre Gordien, était né à Rome. Il fut élu pape le 4 mai 535. Il inaugura son pontificat par le refus à l'empereur Justinien de confirmer dans leurs dignités les prêtres ariens.

Le barbare Théodat, roi des Goths, ayant fait étrangler, dans un bain, Amalasonte, fille de Théodoric, qui lui avait apporté l'Italie en dot, et l'empereur Justinien, voulant poursuivre la vengeance de ce meurtre, envoya contre lui son lieutenant Bélisaire, qui s'empara de la Sicile et de la Dalmatie. Théodat, dont Agapet était une créature, envoya ce dernier en ambassade à Constantinople, pour excuser auprès de l'empereur l'assassinat d'Amalasonte.

Cette mission indigne, surtout de la part d'un pape, et qui dépeint

suffisamment son caractère, n'était pas la vraie cause du voyage d'Agapet. Anthime, patriarche de Constantinople, soutenait ses droits contre Rome; Agapet voulait le perdre dans l'esprit de l'empereur; il réussit dans ses desseins; Anthime fut banni du siége épiscopal, et Menas, son protégé, l'y remplaça. Agapet mourut à Constantinople le 22 avril 536.

SAINT SILVÈRE, *60e pape.*

An 536. « *Au lieu d'une sage retenue, d'une équité désintéressée, on* « *ne voyait qu'audace sans ménagement, profession séduisante, et avarice* « *déclarée* (1). »

La chaire de Saint-Pierre étant devenue marchandise et Silvère ayant assez d'or pour la payer, il l'acquit du roi Théodat, suivant Anastase le Bibliothécaire, ce que Baillet et du Pin veulent révoquer en doute, mais sans aucune raison. Le P. Doucin n'a pas fait difficulté d'avouer l'indignité de la conduite de Silvère en cette circonstance. Cet aveu lui fait honneur, car c'est un hommage rendu à la vérité.

L'origine et la conduite de ce pape répondent à son intronisation. Silvère était fils légitime du pape Hormisdas. Accusé d'entretenir des liaisons perfides avec le roi des Goths, pour lui livrer Rome, Bélisaire, qui y commandait alors pour l'empereur Justinien, le fit venir en son palais, le fit dépouiller de ses habits pontificaux et revêtir d'un froc de moine. Il fut ensuite relégué à Patare, en Lycie, d'où il revint cependant encore pour reprendre possession du saint-siége. Son pontificat se liant étroitement à celui de son compétiteur et successeur Vigile, nous en verrons la fin dans la notice suivante.

VIGILE, *61e pape.*

An 537. Vigile était Romain de naissance et fils d'un consul nommé Jean. Peu s'en était fallu qu'il ne fût élevé sur le siége pontifical, par la résignation que le pape Boniface II voulut faire en sa faveur. Ses espérances s'étant évanouies alors, Vigile ne se rebuta point. L'histoire nous représente cet indigne pape comme un homme d'une ambition démesurée, et à qui rien ne coûtait pour s'élever; emporté à l'excès, on lui reproche d'avoir tué dans la colère le fils d'une veuve à coups de pied et de bâton (2). Avare, sordide, modèle inimitable de variations et de per-

(1) Salluste, de conjurat. cat. ch. 3.
(2) Lib. pontif.

fidies; on dit que ce fut moins par zèle pour la religion qu'il rompit avec l'impératrice, que par l'appréhension d'être forcé de lui rendre les grosses sommes qu'elle lui avait prêtées pour se faire élire pape.

Le caractère infâme de Vigile était si vulgairement connu de son temps, et dans les siècles suivants, qu'il ne s'est trouvé aucun écrivain qui osât le défendre même des crimes secrets dont on l'accuse, tant on était convaincu du mal qu'il pouvait faire par celui qu'il avait fait.

Agapet, que Vigile avait accompagné à Constantinople étant mort, l'impératrice fit demander à celui-ci, s'il était prêt à casser ce que le pape défunt avait fait; soit à révoquer les résolutions du concile de Constantinople clos en 536; à déposer Mennas pour rétablir Anthime, Sévère et Timothée; s'il pouvait enfin se résoudre à condamner les trois chapitres ([1]), le concile de Calcédoine, et la fameuse lettre de saint Léon? qu'à ce prix elle lui avancerait les subsides nécessaires pour se faire élire. Vigile promit tout ce qu'on voulut.

L'impératrice lui fit compter sur-le-champ 700 pièces d'or, moyennant un billet de sa main, par lequel il s'engageait à rendre la plus grande partie de cette somme lorsqu'il serait maître du trésor de l'Église. De plus, il reçut des lettres pour Bélisaire à qui l'impératrice recommandait très-expressément de le faire élire n'importe à quel prix. Ainsi muni, Vigile partit pour l'Italie. A Naples, il apprit qu'il arriverait trop tard, et que les Romains avaient déjà élu un pape.

Vigile n'était pas homme à céder aux obstacles, convaincu qu'il serait facile de détruire les effets de l'élection de Silvère, que le clergé n'avait reçu que par contrainte, et qui, d'ailleurs, était la créature des Goths, ennemis de l'empire; Vigile écrivit aussitôt à l'impératrice; cette princesse s'empressa de mander à Bélisaire de ne pas laisser échapper une si belle occasion de montrer sa haine pour Théodat. « Faites en sorte, « lui dit-elle, qu'il se trouve des sujets de plainte contre Silvère, et qu'il « soit déposé au plus tôt; que si cela ne peut réussir, envoyez-le ici sans « aucun délai et sous bonne garde. Vous avez là un homme tout propre « à mettre à sa place, je veux parler de Vigile, qui a été en cette cour, et que « je considère. Il m'a d'ailleurs engagé sa parole de rétablir Anthime. »

Mal affermi dans sa conquête, et craignant de perdre en un moment, pour le caprice de quelques misérables et indignes prêtres, toute la gloire qu'il avait acquise par la défaite des Vandales et des Goths, Bélisaire tremblait que l'exécution de cet ordre ne mît la confusion dans Rome, et n'y allumât un schisme dangereux. Mais l'influence toute puissante de sa femme vainquit ses répugnances et le détermina enfin à satisfaire

[1]) C'était le nom qu'on avait donné à trois sortes d'écrits; savoir : 1° Ceux de Théodore de Mopsueste ; 2° la lettre d'Ibas, évêque d'Edesse ; et 3° l'ouvrage de Théodoret contre les douze anathèmes de saint Cyrille.

l'impératrice. La déposition de Silvère eut lieu, et la scandaleuse élection de Vigile s'accomplit.

Nous avons vu comment Bélisaire traita Silvère. Celui-ci, arrivé à Patare, en Lycie, fut accueilli avec beaucoup d'honneurs par l'évêque de cette ville. Ce prélat fit plus, il entreprit hautement de le rétablir. Il alla lui-même à Constantinople : il exprima en termes énergiques à l'empereur l'injustice faite à Silvère. Ce prince décida que le pape déchu retournerait à Rome, où son affaire serait examinée de nouveau ; s'il était reconnu innocent de la trahison dont on l'accusait, il remonterait sur le saint-siége ; s'il était coupable, on se contenterait de l'éloigner de Rome, sans plus le dégrader ou maltraiter.

Mais Justinien n'était pas le maître. L'impératrice Théodora, qui ne lui laissait qu'un pouvoir très-borné, avait trop d'intérêt de maintenir Vigile dans son usurpation, pour permettre que les volontés du prince fussent exécutées ; puis Vigile était actif, il ne s'endormait pas au milieu des dangers qui le menaçaient. Il écrivit donc à Bélisaire qu'il ne pouvait lui donner la somme dont ils étaient convenus, à moins que Silvère ne fût livré entre ses mains, ce qui fut exécuté. Conduit dans une île déserte nommée *Palmaria*, où l'on avait coutume de retenir ceux qu'on voulait faire mourir promptement et sans éclat, Silvère fut abandonné à la garde de deux hommes que Vigile nomme « défenseurs de la Sainte Église. » Ces hommes avaient reçu l'ordre de se défaire de leur prisonnier le plus tôt possible ; Silvère fut privé de nourriture(1) !

Le clergé balança cinq jours sur le choix d'un pape, et pour éviter les horreurs d'un schisme, il reconnut Vigile : bien que, selon quelques auteurs, il eût été frappé d'anathème par Silvère ; et que la succession de crimes à l'aide desquels il avait élevé sa candidature, et surtout la mort du dernier pape, fussent évidents et prouvés, ainsi que le raconte naïvement le cardinal Baronius. « L'impiété de Novatius, dit-il, l'obsti-
« nation d'Ursicin, la présomption de Laurent, ne sont rien auprès des
« attentats de Vigile ; trois jours après qu'il eût fait périr Silvère, il en
« faisait un saint, un bienheureux *vicaire de Jésus...* »

Vigile, pour accomplir la promesse qu'il avait faite à l'impératrice, remit à Antonina, femme de Bélisaire, une lettre où il confesse comme s'il était mis en suspicion, qu'il a la même foi que Théodore d'Alexandrie, Anthime déposé à Constantinople, et Sévère d'Antioche (2) ; il déclare qu'il rejette les deux natures en Jésus-Christ, qu'il repousse la lettre de saint Léon, et porte anathème contre ceux qui ne confessent pas une personne et une essence ; et en particulier contre Paul de Samosate, Dioscore de Tarse, Théodore de Mopsueste et Théodoret. Cette inquali-

(1) Anastase le Biblioth.
(2) Liberat. Bres. c. 22.

fiable pièce se terminait par la prière aux trois évêques de tenir quelque temps encore ce document pour secret. Quelle duplicité!

Il est constant que Vigile joua le rôle d'un très-malhonnête homme, et d'un très-méchant prêtre; dans le même temps où il approuvait les opinions des Acéphales, par une lettre qu'il leur écrivit furtivement, il faisait profession publique d'être Orthodoxe. Il se déclara tantôt pour, tantôt contre les trois articles; ses tergiversations perpétuelles finirent par indisposer Justinien qui remit en vigueur l'édit porté contre les trois chapitres; Vigile s'en plaignit; mais on n'était pas d'humeur à prêter l'oreille à ses doléances, et l'édit fut affiché dans les églises. Le pape menaça l'empereur; celui-ci montra son mépris pour cette colère impuissante.

Vigile convoqua chez lui, c'est-à-dire dans le palais de Placidie, résidence habituelle des évêques qui venaient à Constantinople, tous les diacres et même le clergé inférieur. Dans cette assemblée, il protesta formellement contre la décision que l'empereur venait de prendre, et demanda de nouveau qu'on attendît le jugement des évêques d'Occident. Dace, évêque de Milan, se joignit au pape; il retrancha hautement de sa communion ceux qui recevaient l'édit contre les trois chapitres. Après ces démonstrations hostiles de part et d'autre, on ne garda plus aucune mesure : chaque parti se livra à toute la fureur qu'enfante la dissidence des opinions religieuses. Le pape, ne se croyant pas en sûreté dans le palais de Placidie, se réfugia dans l'église de Saint-Pierre; c'est là où il composa le fameux décret d'excommunication contre Théodore, Mennas et leurs adhérents; cet acte, tenu secret, devait être publié dans le cas où le pape mourrait dans les tourments, ou de maladie, avant que la *pierre de scandale* fût ôtée du chemin de l'Église.

L'empereur ne crut pas que l'église de Saint-Pierre dût servir d'asile à un pape qui osait le braver jusque sur son trône. Il donna ordre au préteur chargé de rechercher les voleurs et les meurtriers, d'arracher Vigile de sa retraite. Pour exécuter cet ordre, le préteur, outre les officiers ordinaires de justice, réunit une grosse troupe de soldats, qui entrèrent dans l'église, l'épée à la main, et les arcs bandés. Le pape s'était caché sous l'autel. Le préteur usa d'abord de violence pour éloigner les diacres et les clercs; ayant découvert le pape, il le fit tirer par les pieds, par la barbe et par les cheveux. Vigile tint ferme ([1]), et comme il était grand et robuste, quelques piliers de l'autel, qu'il tenait embrassés, se rompirent; les officiers du préteur n'eurent que le temps de soutenir l'autel, afin que le pape ne fût pas écrasé sous les débris. Alors le peuple, qui était accouru au bruit, touché de compassion, attaqua le préteur et ses soldats avec tant de furie, qu'ils eurent bien de la peine

[1]) Théoph. Chr.

à se tirer de ses mains redoutables. Le pape demeura donc dans son asile, et l'empereur fut contraint de chercher le premier les voies d'accommodement.

L'empereur députa vers Vigile trois personnes de la première qualité ; elles étaient chargées de lui représenter que ceux qui s'étaient réfugiés dans les églises avaient fait un outrage insigne à l'empereur; c'était le regarder comme un tyran, et soulever contre lui tous ses peuples; qu'au reste, on était prêt à leur donner toutes les sûretés imaginables, pourvu que le pape voulût bien rentrer dans le palais de Placidie ([1]).

Vigile répondit qu'il ne demandait pas mieux que de retourner au palais de Placidie, pourvu qu'on l'y laissât en liberté, et qu'on ne l'y forçât ni lui, ni les siens, à accepter publiquement des opinions que leur conscience réprouvait. Admirez ces scrupules, cette délicatesse, dans un homme qui avait commis les plus grands crimes pour monter sur le saint-siége!

L'empereur ayant offert de jurer qu'il ne serait fait aucune violence aux Latins, il ne fut plus question que de la formule du serment. Vigile voulait en prescrire les termes et les clauses. Après quelques contestations sur ce sujet, l'empereur fit dire au pape, que, s'il ne voulait accepter sa simple parole, on le ferait tirer par force de l'église de Saint-Pierre : Vigile se résigna. A peine rentré au palais de Placidie, les mauvais traitements recommencèrent; le pape se plaignit plusieurs fois aux officiers de l'empereur, mais inutilement. Il sommait Justinien de tenir ses promesses : il était plus maltraité de jour en jour; et lui-même nous assure dans ses lettres que les maux qu'il a endurés étaient insupportables; ces doléances donnent beaucoup de vraisemblance à quelques faits racontés par les écrivains du temps. Un homme, dit l'un d'eux, donna un soufflet à Vigile et l'apostropha en ces termes : « *Homicide, tu as fait mourir le pape Silvère, et tu as tué le fils d'une veuve à coups de pied et de bâton.* » Une autre fois le même pape fut traîné dans Constantinople, une corde au cou, depuis le matin jusqu'au soir; après quoi on le mit en prison au pain et à l'eau.

Vigile, deux jours avant Noël, s'étant aperçu que l'on gardait toutes les entrées du palais de Placidie, et entendant de sa chambre les cris de ses gardes, se résolut à fuir de nouveau. Ayant franchi de nuit avec beaucoup de peine et de péril une muraille en construction, il sortit de Constantinople, et se réfugia dans l'église de Sainte-Euphémie à Calcédoine ([2]). Vigile tomba malade; l'empereur envoya le dimanche, 28 janvier 552, une députation de hauts personnages lui faire de nouvelles promesses et l'engager à revenir à Constantinople. Vigile rejeta ces

([1]) Epist. Encyc.
([2]) Id. id.

« propositions disant « que si l'on refusait de rendre la paix à l'Église, « il serait obligé d'user des foudres divines que Dieu avait placées en « ses mains; car, ajouta-t-il, il n'y a ni parents, ni biens, que nous pré- « férions à notre âme, à notre réputation. » Vigile qui parle de sa réputation et de son âme;... quelle profanation de la part d'un fourbe, d'un assassin, d'un meurtrier, qui abuse de la religion pour satisfaire ses vils intérêts, qui se joue également de Dieu et des hommes!

Le pape n'ayant pas voulu souscrire à la condamnation des trois chapitres, fut enfin envoyé en exil par l'empereur. On prit toutes les mesures pour rendre ce bannissement dur et insupportable; on interdit à ses serviteurs, à aucun de ses partisans de le suivre. Abandonné de toute main amie, il languit six mois dans son désert.

Sur ces entrefaites, les Romains, pressés de se choisir un autre pape, protestèrent de jamais reconnaître d'autre pontife que Vigile. Le mépris et le discrédit qui frappaient, quelques jours auparavant encore Vigile et ses adhérents, s'étaient, grâces aux manœuvres du clergé, métamorphosés en un profond amour et une grande vénération; on voyait en lui, quoique sans fondement, un pieux confesseur de la doctrine de Jésus-Christ, banni et persécuté pour la foi de son Église. Ce fut en vain que Narsès, qui commandait à Rome pour l'empereur, voulut entrer en accommodement; il ne put réduire les Romains.

Pendant ce temps, on négociait avec Vigile, en lui représentant le mal qu'il faisait à toute l'Église, pour la vaine appréhension de mécontenter les Latins; on le menaçait de lui substituer le fameux Pélage, qui, après avoir défendu chaleureusement les trois chapitres, s'était enfin rendu, et avait promis à l'empereur de faire tout ce que bon lui semblait. Cette considération, la crainte de se voir supplanter par Pélage, appuyée de quelques autres, où le vil intérêt eut certes bien plus de part que l'amour de l'Église, déterminèrent Vigile à se rétracter. Il écrivit une lettre à Eutychius, dans laquelle il avoue avoir manqué à la charité en divisant ses frères. Il ajoute qu'on ne devait pas avoir honte de revenir sur ses décisions quand on reconnaissait la vérité; et qu'ayant mieux examiné l'affaire des trois chapitres, il les a trouvés condamnables : « Nous faisons savoir, dit-il en terminant, à toute l'Église catholique, « que nous condamnons et anathématisons, comme tous les autres hé- « rétiques, Théodore de Mopsueste, et ses écrits impies; les écrits de « Théodoret contre saint Cyrille, et le concile d'Éphèse, et pour Théodore « et Nestorius, la lettre à Maris Persan, que l'on dit être d'Ibas. Nous « abandonnons au même anathème quiconque croira que l'on doit dé- « fendre ou soutenir ces trois chapitres, ou entreprendre de le faire. « Nous reconnaissons pour nos frères et pour nos collègues tous ceux « qui les ont condamnés, et nous cassons par cet écrit tout ce qui a été « fait par nous ou par d'autres, pour la défense des trois chapitres. »

Voilà cependant comment ces indignes papes entendent cette prétendue

infaillibilité : ils osent parler d'âme, de conscience, de réputation qu'ils font tourner à tous les vents lorsqu'il s'agit de conserver cette dignité de chef de l'Église, recherchée avec tant d'avidité. Ne serait-on pas tenté de croire qu'ils se sont donné le mot pour couvrir du plus affreux ridicule la belle morale du Christ?

Il est donc hors de doute que Vigile signa la condamnation des trois chapitres. Après cette apostasie, il lui fut permis de remonter sur le saint-siége. Attaqué de violentes douleurs de la maladie de la pierre, ce prétendu vicaire de Jésus-Christ mourut à Syracuse, en Sicile, le 10 janvier 555, après dix-huit ans et demi de pontificat.

PÉLAGE Ier, *62e pape.*

An 555. Pélage était Romain de naissance et fils d'un nommé Jean, officier du Prétaire.

Vigile étant mort, Pélage, assuré du concours de l'empereur Justinien, dont il était depuis longtemps le complaisant, se préoccupa bien plus de se faire ordonner que d'obtenir les suffrages libres du peuple romain. Accusé par l'opinion publique d'avoir eu grande part aux mauvais traitements que Vigile avait soufferts, il ne trouva point d'abord d'evêques qui voulussent le sacrer. L'histoire n'indique pas le lieu où cette cérémonie s'accomplit ([1]); on sait seulement qu'il le fut enfin par Jean de Peruse, Bonus de Ferentin et André, prètre d'Ostie. Des auteurs ajoutent que presque tout le clergé, quantité de religieux, et de personnes de distinction par leur piété et leur sagesse, la noblesse et les gens de première qualité, refusèrent, dans les premiers temps de son pontificat, de communiquer avec lui, le regardant comme un intrus.

Narsès, chargé de représenter l'empereur, à Rome, mit tout en œuvre pour soutenir le favori du prince : il conseilla au nouveau pape d'ordonner une procession où l'on fît en sorte de réunir tous les dignitaires de l'Église, tout le clergé, les personnages les plus considérables de la ville, et que l'on donnât à cette procession un tel attrait de curiosité, que ceux-là même qui n'étaient point de sa communion eussent le désir d'y assister. Cette procession partit, en effet, en grande pompe, de Saint-Pancrace pour aller à Saint-Pierre. Lorsque Pélage se trouva suffisamment entouré de monde, il prit l'Évangile d'une main, et la Croix de l'autre, se les plaça au-dessus de la tête, et, en cette posture humiliée, monta sur une tribune afin d'être vu de tout le peuple, il fit serment qu'il n'avait en rien contribué aux persécutions

([1]) Lib. Pontif. Anastase le Biblioth.

qui avaient frappé son prédécesseur, ni à aucune chose capable de lui nuire, moins encore à sa mort.

Cette vaine et ridicule démonstration ne convainquit personne. Les chapitres principaux de la Toscane, de la Lombardie et des autres provinces ne pardonnèrent jamais à Pélage d'avoir souscrit aux actes du 5e concile. Quant au peuple, il était dans la croyance que l'ambition de devenir pape bien plus que la conviction avait fait rétracter Pélage, dont le caractère si altier cependant sut se plier aux circonstances.

Aussitôt que Pélage se sentit un peu d'autorité, il s'appliqua avec énergie à réprimer les schismatiques d'Italie. Il s'en prit d'abord particulièrement aux évêques qu'il supposait avoir agi contre son intronisation. La correspondance de ce pape avec Narsès indique son caractère et ses tendances « : il faut, dit-il, réduire les hérétiques de gré ou de « force. Ne vous arrêtez pas (1) aux vains discours de ceux qui disent « que l'Église excite une persécution, quand elle réprime les crimes et « cherche le salut des âmes. *On ne persécute que quand on contraint à « mal faire;* autrement, il faut abolir les lois divines et humaines, qui « ordonnent la punition des crimes. Or, que le schisme soit un mal, et « qu'il doive être réprimé, même par la puissance séculière, l'Écriture et « les Canons vous l'enseignent. Et quiconque est séparé du siége apos- « tolique est dans le schisme. Il ne peut y avoir de doute sur ce point. « Faites donc ce que nous vous avons souvent demandé, et envoyez à « l'empereur, sous bonne garde, ceux qui résistent à l'Église, etc. »

Cette lettre se termine ainsi : « N'hésitez donc point, il y a mille « exemples et mille constitutions qui montrent que les puissances pu- « bliques doivent punir les schismatiques, non-seulement par l'exil, « mais par la confiscation des biens et par de rudes prisons. »

Narsès, excellent capitaine et très-brave de sa personne, tout eunuque qu'il était, avait néanmoins des mœurs fort douces, il ne haïssait rien tant que les voies de rigueur (2). Il désirait la réunion à l'Église des schismatiques d'une manière pacifique; ce qui fit dire à ce sujet que les rôles de Pélage et de Narsès étaient intervertis. L'homme de guerre agissait en pasteur et le pasteur en homme de guerre. Il y a plus d'un exemple de cette sorte, et c'est une vérité constante, que les ecclésiastiques ont toujours surpassé les autres hommes en cruauté, toutes les fois qu'il leur a été permis d'en donner des preuves. Le clergé s'est toujours plu dans le sang et dans le carnage. Misérables intolérants! c'est votre faux zèle, le zèle effréné de beaucoup de vos prédicateurs furibonds du caractère de Pélage Ier, qui ont répandu tant de maux horribles, dans toutes les contrées pour ainsi dire de l'univers connu. Mais, direz-vous,

(1) Epist. 3.
(2) Le p. Doucin, hist. du Nestor. liv. VI, p. 516.

forcer quelqu'un à rentrer dans le bon chemin, ce n'est pas persécuter. Ne voyez-vous pas que ce principe faux fournira des armes à tous ceux que vous voulez accabler : quand ils seront les plus forts, cette maxime, ils la tourneront contre vous-mêmes. Ayez donc l'intelligence plus saine, plus honnête; tâchez d'avoir des sentiments plus fraternels, plus moraux; et ne perdez jamais de vue que, dans quelque religion qu'on vive, l'observation des lois générales de la société et des devoirs de l'humanité sont les plus vrais et les plus sûrs fondements de la puissance.

Malgré toutes ses mesures de rigueur, Pélage, eut en mourant, le déplaisir de voir le saint-siége attaqué plus que jamais par le schisme qui divisait la plus grande partie des fidèles de l'Occident. La mort de ce despote arriva le 2 mars 559, après trois ans et dix mois de pontificat.

Jean III, *63e pape.*

An 560. L'histoire ne nous dit ni le nom ni le lieu de naissance de Jean III; elle nous apprend seulement qu'on le surnommait Catellin, sans en donner la raison.

Sous le pontificat de Jean III, commence l'établissement des exarques en Italie. Cette institution d'officiers généraux, chargés d'administrer pour les empereurs, diminue considérablement le pouvoir temporel de la papauté sans, cependant, lui rien ôter de sa vieille audace; nous voyons, en effet, Jean s'efforcer d'étendre au loin son autorité, lorsqu'elle est mise sous contrôle à Rome même. Il écrit à tous les prélats d'Allemagne, des Gaules : « *Nous vous mandons, et à tous évêques et prêtres,* « *que vous ayez à observer ces saintes décrétales et les statuts de tous nos* « *prédécesseurs; si quelqu'un commet une action qui y soit contraire,* « *qu'il sache qu'il n'y a point de pardon pour lui dans ce monde ni dans* « *l'autre.* » Est-il permis d'extravaguer de la sorte?

Sigonius et Guiciardin, écrivent qu'au temps des exarques : « *Les évêques romains n'avaient nulle puissance civile pour s'être abâtardis de l'ancienne pureté des mœurs, etc.* »

Six ou sept ans après l'élection du pape Jean, Salonius et Sagittaire, deux évêques des Gaules, du royaume de Gontran, étant accusés de crimes odieux, ce prince convoqua une assemblée de prêtres à Lyon, qui, après avoir entendu accusateurs et accusés, les déposa pour meurtres, assassinats, violences et adultères, etc. Ces dignes évêques, prétendant que le concile les avait jugés avec trop de partialité, en appelèrent au pape qui les rétablit, sans examen plus approfondi, dans leur dignité (1). C'est ainsi que les plus grands crimes trouvaient l'appui

(1) Grég. Turon, hist, fr. lib. 5, 6, 20.

et la protection du saint-siége, pourvu que ceux qui les avaient commis contribuassent à augmenter l'autorité et la juridiction papales; en les reconnaissant, ils étaient sûrs à l'avance de son indulgence.

Les deux évêques, Salonius et Sagittaire, continuant leur vie impie et criminelle, furent enfin déposés dans un concile qui se tint à Châlons quelques années après, et condamnés à une prison perpétuelle dans le monastère de Saint-Marcel lez-Châlons. Cette décision, il paraît, fut tellement motivée, et les désordres si évidents, que les coupables n'osèrent pas, cette fois, en appeler au pape. Ce jugement et cette punition, au reste, prouvent que les prêtres, dans ces malheureux temps, jouissaient de toute impunité. En effet, n'est-ce pas là une punition dérisoire, que celle d'enfermer, dans un monastère, deux semblables scélérats? et ne méritaient-ils pas que le bras séculier en fît une prompte justice?

Le pape Jean III mourut en 572. Il avait tenu le siége près de treize ans.

BENOIT Ier, *surnommé Bonose, 64e pape.*

An 573. Benoît était Romain de naissance, et fils de Boniface. Il fût sacré le 16 mai 573 après une vacance de 10 mois. S'il fallait s'en rapporter à l'historien épiscopal, l'abbé Fleury, cet interrègne devrait être attribué aux ravages des Lombards en Italie; les brigues, les cabales, qui jouèrent un si grand rôle dans la succession du siége pontifical n'en furent-elles pas, sinon l'unique, du moins la principale cause? Quoi qu'il en soit, nous ne savons rien de particulier sur les actions de Benoît. Il mourut le 30 juillet 578.

PÉLAGE II, *65e pape.*

An 578. Le successeur de Benoît Ier fut Pélage II, né à Rome, et fils de Vinigilde.

Jusqu'à l'élection de Pélage II, les empereurs s'occupèrent relativement peu du choix du pape, voyant combien de cabales et d'intrigues s'ourdissaient pour obtenir cette chair dite de Saint-Pierre, d'où descendaient continuellement tant de troubles publics. Ils résolurent à ne plus souffrir que le peuple et le clergé fissent les élections par le mode ancien; l'épiscopat d'ailleurs n'était plus ce qu'il avait été, les hommes qu'y appelaient leurs vertus et leurs capacités n'en acceptaient les fonctions qu'avec répugnance, souvent leur humilité avait fui ou refusé les suffrages des fidèles. Ce n'était plus ainsi, l'élection du chef de la religion catholique était devenu le signal de pratiques d'où naissaient

des séditions et souvent des tueries, à la seule instigation des concurrents; parfois il arrivait que l'élection tombait sur des factieux qui ne cherchaient qu'à anéantir le pouvoir de l'État. D'autres fois il arrivait qu'on élisait des gens qui, après avoir gagné l'esprit du peuple, introduisaient des nouveautés pour pouvoir plus facilement usurper la juridiction des magistrats; ces gens excitaient le peuple à soutenir leurs entreprises. L'empereur ordonna donc, en considération de si puissants motifs, que les élus ne pourraient être sacrés sans son agrément. De cette époque, jusqu'en 750, les papes et les autres évêques d'Italie, après leur élection, durent donc obtenir la confirmation de l'empereur.

Durant le pontificat de Pélage II, Jean, patriarche de Constantinople, voulant élever l'Église d'Orient sur la ruine de celle de Rome, prend hardiment le titre d'*évêque universel*. Le pape s'indigne que Jean eût une audace pareille à celle de ses prédécesseurs et à la sienne : il lui écrit qu'une telle présomption est inconcevable, impie, sacrilége; il censure le synode qui a conféré le titre d'évêque universel au patriarche de Constantinople, et le menace « que s'il ne change de conduite, s'il ne « s'amende, il sera obligé d'user envers lui des armes que Dieu a mises « entre ses mains. »

Pélage fut conduit au tombeau par une maladie contagieuse dont le nom était tiré de la partie du corps qu'elle frappait plus particulièrement[1]. Pélage mourut le 8 février 590, après avoir tenu le siége douze ans et trois mois.

SAINT GRÉGOIRE Ier, *dit le Grand, 66e pape.*

An 590. Saint Grégoire, à qui l'on a donné plus tard le nom de *Grand*, naquit à Rome d'une famille patricienne. Son père se nommait Gordien, il était sénateur et possesseur de grandes richesses.

Ce fut en vain que Grégoire se retira dans le fond d'une caverne pour se soustraire aux honneurs de la chaire pontificale. Il y fut découvert, et ramené par force à Rome, où on l'ordonnait le 3 septembre 590. Sous ces apparences de modestie était cachée l'ambition la plus démesurée; et l'on ne tarda pas à découvrir que sa fuite de Rome, aussi bien que ses refus d'accepter l'épiscopat, n'étaient que les manœuvres d'un fourbe adroit.

Ce pape est le premier qui, par une humilité hypocrite, ait pris le titre de *Serviteur des serviteurs de Dieu;* mais c'était probablement pour

(1) On la nommait *Pestis Inguinaria*, espèce de maladie vénérienne pour laquelle on ne connaissait point de remède.

ruiner les prétentions de Jean, évêque de Constantinople qui voulait toujours se servir du titre d'*Évêque universel.*

Nous voyons Grégoire, bas flatteur de l'empereur Maurice, dans sa prospérité, se faire l'indigne adulateur du monstre Phocas, assassin de toute la famille impériale. A peine ce scélérat heureux a-t-il usurpé le trône de l'infortuné Maurice; qu'il lui écrit : « Gloire soit à Dieu, qui « change les temps et transfère les royaumes, qui envoie quelquefois les « princes en sa justice pour affliger les peuples, quelquefois en sa misé-« ricorde, pour les relever; nous nous réjouissons que ta piété soit venue « à l'empire, que les cieux s'en réjouissent, que la terre en tressaille, que « tout le peuple en soit ravi et la bénisse([1]). » Grégoire a écrit un panégyrique de Phocas dans lequel on lit : « L'empereur Maurice ayant « été tué avec tous ses enfants mâles; savoir : Théodose, déjà couronné, « Thibère, Paul et Justinien, aussi Pierre, frère de Maurice, et quel-« ques-uns de ses adhérents, parmi lesquels le patriarche Constantin, « Placidias et George, notaire du prince. Par ordre de Phocas, ce grand « prince et sa femme Léontine furent couronnés au palais dit Secon-« diana. » Le cardinal Baronius ajoute pieusement que « Phocas ne « manqua pas, sans doute, d'envoyer sa confession à Grégoire, qui, sans « doute aussi, lui fit peu attendre son absolution. » C'est ainsi que la confession, relevant de tous les crimes, de toutes les erreurs, par la seule volonté d'un homme qui se dit le représentant de Dieu, est à la fois l'encouragement et la justification de tous les désordres.

Grégoire employa de sûrs moyens, quoiqu'en opposition avec ceux de Jésus-Christ et des apôtres, pour opérer de nombreuses conversions à l'Église catholique : il donna des faveurs, procura des places et fit même des pensions à ceux qui se réunirent à l'Église romaine; quant à ceux qui résistèrent ou restèrent dans le paganisme ou l'hérésie, ils furent traités avec beaucoup de rigueur.

Avant le pontificat de Grégoire, il s'était déjà, bien sûr, glissé des abus dans le sein de l'Église, et les disciples du Christ auraient été fort étonnés de retrouver dans le culte qu'ils avaient fondé sur la pauvreté, sur la simplicité, toute la pompe, toutes les cérémonies les plus brillantes du paganisme. Saint Grégoire s'imagina que ses prédécesseurs n'avaient pas fait assez encore sous ce rapport; il introduisit de nouvelles pratiques, et de nouvelles superstitions. C'est lui qui préconisa, puis érigea en article de foi la doctrine du purgatoire, inconnue des premiers fidèles. Dans ses dialogues ([2]) et dans ses pseaumes pénitenciaux, il dit qu'après la mort, « il y en aura quelques-uns qui seront « condamnés aux supplices éternels, et d'autres qui parviendront à la vie

([1]) Grégoire, Epip. 36.
([2]) Lib. 4. c. 39.

« céleste en passant par un feu purgatif. » Grégoire allume ce feu tantôt dans un lieu, et tantôt dans un autre. Cette idée n'avait pas le mérite de la nouveauté : cette opinion était répandue parmi les païens ; Virgile ([1]) suppose que les âmes ayant été enfermées dans la prison obscure des corps, conservent encore quelques restes de corruption, lors même qu'elles sont sorties de la vie, et qu'elles sont séparées de la chair. « Il « n'est pas possible, dit le grand poëte, que les âmes, eu égard à leur « étroit commerce avec la matière, celle-ci ne leur ait pas imprimé des « souillures, qui, d'une manière inexplicable se sont enracinées en elles. « Pour les purifier de leur ancien attachement, on leur fait souffrir divers « genres de peines. Les unes suspendues au grand air, sont le jouet des « vents ; les autres expient leurs fautes par l'eau, et les autres par le feu. « Nul d'entre nous n'est exempt de supplice. Quelques ombres, mais « en petit nombre, sont envoyées à l'Elisée, dans ces champs délicieux, « après qu'une certaine révolution d'années a effacé leurs taches, et ré- « tabli dans sa première pureté cette portion épurée de la Divinité. « Lorsqu'elles ont vu écouler mille ans dans ces lieux souterrains, Dieu « les rappelle par essaims sur les bords du fleuve Lethé. »

Il est facile de reconnaître dans ce passage les éléments du dogme du purgatoire; dogme dont on ne trouve aucune trace dans les écrits des docteurs de l'Église qui ont précédé saint Grégoire. On chercherait inutilement des traces dans la prière pour les morts, en usage dès le temps de Tertullien. De sorte qu'on peut dire que l'innovation de saint Grégoire est tout bonnement une imitation d'un ancien usage païen.

Saint Grégoire avait une morale très-rigide sur la chasteté des ecclésiastiques ; il prétendait qu'un homme qui avait perdu sa virginité, ne devait point être admis au sacerdoce. Aujourd'hui les prêtres admettent volontiers la doctrine du purgatoire du pape Grégoire ; mais ils sont moins fidèles et moins rigides que lui à l'endroit de la virginité ecclésiastique.

Saint Grégoire mourut le 12 mars 604, après un pontificat de quatorze ans. On peut dire que ce pape est un des charlatans sacrés qui ont le plus contribué à abrutir l'espèce humaine.

SABINIEN, *67e pape.*

An 604. Anastase le Bibliothécaire nous apprend que Sabinien était Toscan, et fils d'un homme obscur du nom de Bonus. Selon Platine, au contraire, on ignore le lieu de naissance de ce pape, de mœurs fort équi-

([1]) Virgile, Enéide, liv. VI, v. 736 et suiv. Traduction de Catron, jésuite.

voques, et dont la dureté de cœur et l'avarice furent longtemps proverbiales.

On raconte que, pendant une famine dont Rome souffrit à cette époque, Sabinien fit payer au pauvre peuple le blé que les papes et notamment son prédécesseur avaient fait distribuer gratuitement. On se plaignit vivement de cette conduite peu charitable et peu évangélique. Le pape resta insensible; il continua de taxer à un sou d'or les 30 boisseaux de blé. Les indigents se portèrent en masse à son palais; ils le conjurèrent, les larmes aux yeux, au nom de Dieu, de ne point laisser mourir de faim eux et leurs enfants; ils lui rappelèrent que Grégoire, pendant la disette, avait nourri le pauvre peuple dans les monastères et les hôpitaux. Sabinien répondit par de dures et abominables railleries à ces infortunés : « il n'était point disposé, disait-il, à aller a l'immortalité « par la même voie que son prédécesseur, qui avait dissipé les trésors « de l'Église. » Les horreurs de la famine croissant, il n'en fut pas plus touché; il fit acheter partout des blés et spécula sur la misère publique. Grégoire fut un despote; il voulut régenter les consciences et arrêter l'essor de l'intelligence, mais il eut pitié des pauvres...

Jaloux de la réputation de Grégoire, le pape Sabinien voulut faire brûler ses écrits comme hérétiques ([1]); ayant, à cet effet, gagné quelques prêtres pour juger les doctrines de son prédécesseur, il allait les faire condamner, lorsqu'un certain diacre du nom de Pierre, vint déclarer sous serment, qu'il avait vu souvent une colombe se poser doucement sur la tête de saint Grégoire; cette colombe ne pouvait être que le Saint-Esprit conversant familièrement avec le pape. La révélation de ce miracle aussi absurde qu'insigne, déconcerta Sabinien et ses partisans; ils renoncèrent à leur entreprise. Platine ajoute, comme une chose indubitable, que Sabinien avait conçu tant de jalousie contre saint Grégoire, que peu s'en fallut qu'il ne fît brûler ses écrits.

Sabinien, par sa dureté extrême, s'était rendu l'objet de la haine publique. Il mourut après huit mois de pontificat. On rapporte sa mort au 15 février 605, et quelques-uns disent que son corps fut jeté hors de la ville ([2]). Baronius ne manifeste aucun doute sur ces faits.

BONIFACE III, *68e pape.*

An 606. La mort de Sabinien souleva des intrigues et des contestations telles que le saint-siége fut vacant pendant un an; enfin le 24 février 606

([1]) Johannes Rubeus, vita Bonif. 8 Page 216.
([2]) Le Sueur, hist. de l'Égl. et de l'Emp.

Boniface III fut élu. Il était né à Rome, et diacre de l'Église. Il avait été envoyé en 503 à Constantinople en qualité de nonce du pape Grégoire.

Dans ce voyage, Boniface s'était créé de puissantes amitiés, entre autres celles de Phocas devenu empereur. Ce tyran, mécontent de ce que Cyriaque, patriarche de Constantinople, s'était généreusement opposé au meurtre de l'impératrice Constantine, favorisa l'élection de Boniface à Rome, lui conféra le titre d'évêque universel avec la suprématie sur l'Église d'Orient et sur toutes les Églises chrétiennes; dès lors l'ambition des prétendus successeurs de saint Pierre ne connut plus de bornes.

C'est donc à Phocas, à ce scélérat, chargé de tant d'assassinats, devenu un objet d'horreur même pour ses partisans, et que Cedrenus nous dépeint en ces termes : *Il était ivrogne, brutal, débauché, sanguinaire, farouche, impitoyable*, que les pontifes de Rome doivent le titre fameux qui a été la cause de tant de discordes, de haine, de schismes sanglants et de guerres affreuses.

Boniface assembla un concile à Rome, où le nouveau titre donné à l'évêché romain fut discuté, motivé et confirmé, à l'exclusion perpétuelle du patriarchat de Constantinople; bien plus, sous le spécieux prétexte d'une réglémentation de l'élection de tout évêque, dont il était défendu désormais de s'occuper avant que le siége fût vacant([1]), le concile décida que tout prélat élu par les prêtres et les enfants de l'Église (le clergé) serait confirmé par le pape en ces termes : volumus et jubemus, etc., *voulons et ordonnons, etc.*, paroles qui sont les preuves flagrantes de la souveraineté, ou pour mieux dire, du despotisme que le saint-siége affectait. L'ignoble Boniface ne jouit pas longtemps des fruits de son ambition, car il mourut dans la première année de son élection.

BONIFACE IV, *69e pape.*

An 607. Le saint-siége eut encore une vacance de plus de 10 mois. Boniface IV fut élu le 18 septembre 607. Il était de Valerie au pays des Marses, fils d'un médecin nommé Jean.

Boniface IV, parait-il, comme son prédécesseur, était en excellents rapports avec l'horrible Phocas, car il existe un document par lequel le pape demanda à l'empereur de convertir le Panthéon en une église sous l'invocation de la Vierge-Marie et de tous les saints.

Ainsi, on voit les papes s'humilier, caresser un monstre couvert de crimes, lui demander même d'ouvrir des temples au Dieu vivant, lui qui ne croyait à rien, tandis qu'ils auraient dû censurer et charger d'ana-

([1]) Tome 5, concile, p. 1615.

thèmes cet empereur. Mais il avait le pouvoir et c'est là ce qui doit éternellement indigner, révolter, non pas les faux dévots, mais tous les hommes en qui la dernière étincelle de raison et d'humanité n'est pas éteinte.

Boniface mourut en 614 et fut enterré à Saint-Pierre, le 25 mai, jour auquel l'Église honore sa mémoire.

DÉODAT Ier, *70e pape.*

An 614. Quelques mois après la mort de Boniface IV, on élut Déodat ou *Deusdedit.* Il était Romain de naissance.

Les auteurs ne sont d'accord ni sur le commencement, ni sur la durée du pontificat de Déodat. Les uns placent son élection vers le 20 mai 615, et son intronisation au 4 janvier de l'année suivante, et le font mourir le 26 février 619; d'autres écrivains rapportent sa mort au mois de novembre 617.

On ne sait de ce pape que ses prohibitions excessives à l'endroit du mariage parmi les chrétiens : il interdit les unions entre le parrain et la commère, entre le fils du parrain et la filleule de ce dernier; il commina des peines sévères et même celle de l'excommunication pour assurer l'exécution de ce décret aussi ridicule qu'absurde.

BONIFACE V, *71e pape.*

An 617. Boniface V fut choisi pour succéder à Déodat Ier, le 29 décembre 617. Il était né à Naples et prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte.

Boniface V est le premier pape qui sanctionnât par décret l'inviolabilité des églises jusqu'au point d'en faire lieu d'asile, de sûreté et de protection pour quiconque s'y réfugiait; quels que fussent d'ailleurs ses crimes tout homme était à l'abri des atteintes du pouvoir séculier, dès qu'il avait franchi ou même touché le seuil d'une église; là s'arrêtait la puissance séculière dont les agents encourraient l'excommunication s'ils faisaient la moindre tentative contre celui que sauvegardait désormais l'Église. Celui qui a osé lancer un décret aussi subversif de tout ordre dans la société s'est fait, par cela seul, tout le monde raisonnable en conviendra de bonne foi, en quelque sorte le protecteur et le complice des assassins et des meurtriers.

Boniface mourut en 625 après avoir tenu le siége sept ans et dix mois.

HONORIUS Ier, 72e *pape.*

An 625. Après la mort de Boniface le saint-siége vaqua six mois, puis on élut Honorius de Campanie, fils d'un homme consulaire nommé Petrone. L'hérésie des Monothélites passionna et divisa le monde chrétien sous le pontificat d'Honorius; cette opinion taxée d'hérésie fournit une nouvelle occasion à la papauté de poser le dogme de cette infaillibilité tant attaquée, si peu prouvée, et à laquelle ceux-là mêmes qui s'en firent les ardents champions, ont fourni les plus terribles contradictions. Le pape Honorius peut être rangé parmi les hérésiarques, et contre ceux qui prétendent que la décision du pape, appuyée sur l'opinion d'un grand nombre des évêques, est règle certaine de foi : il ne sera pas hors de propos d'exposer sommairement les faits qui, sous ce pontificat, infirment, une fois de plus, ce fameux dogme de l'infaillibilité. Ce qui va suivre est tiré d'une excellente dissertation extraite d'un livre intitulé : *La vérité rendue sensible à tout le monde.*

Les partisans de l'autorité sans bornes des papes se sont toujours récriés contre les arguments et les preuves fournis par l'auteur de ce livre qu'ils ont interdit, excommunié et brûlé, mais auquel ils n'ont jamais répondu.

Pour ramener les Severiens à l'Église d'Orient, Cyrus, patriarche d'Alexandrie, ayant assemblé un concile en son patriarchat, il y établit 9 articles, dont le 7e décide, conformément aux intentions de Sergius, patriarche de Constantinople, qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule et même opération. Sergius approuva, dans un concile, les 9 articles de Cyrus; mais Sophrone, moine, et depuis évêque de Jérusalem, dans une sorte de protestation où il réunit plus de six cents passages des pères à l'appui, taxa cette opinion d'erreur et d'hérésie; et sollicita vivement le patriarche Cyrus et les évêques de la rétracter. Sergius, ainsi pressé par Sophrone, écrivit au pape Honorius, pour lui soumettre la question. Ce pape, loin de condamner l'erreur sanctionnée par les patriarches, écrivit plusieurs lettres, dans lesquelles, après avoir parlé de Sophrone, avec une sorte de mépris, et loué le zèle de Cyrus, de Sergius et des évêques leurs adhérents, il défend qu'on se serve dans la suite des termes pouvant prêter à l'équivoque sur une ou deux natures, une ou deux volontés, ou opérations en Jésus-Christ. Il écrit à Sergius [1] :
« Nous avons reçu votre lettre par laquelle nous avons appris qu'il y a
« eu des discussions sur de nouvelles questions ou plutôt sur des mots

[1] Concil. 6 Art. 12, p. 928.

« introduits par un certain Sophrone alors moine, et maintenant évêque « de Jérusalem, contre notre frère Cyrus, évêque d'Alexandrie, qui « enseigne aux hérétiques convertis, qu'il n'y a qu'une opération en « Jésus-Christ. Il paraît que Sophrone, étant venu vers vous, a renoncé « à ses plaintes par vos instructions et vous les a demandées par écrit. « Considérant la copie de cette lettre à Sophrone, nous voyons que vous « lui avez écrit avec beaucoup de prévoyance et de circonspection, et « nous vous louons d'avoir ôté cette nouveauté de paroles qui pouvait « scandaliser les simples... Nous confessons une seule volonté en Jésus-« Christ, parce que la Divinité a pris, non pas notre péché, mais notre « nature, telle qu'elle a été créée, avant que le péché l'eût corrompue... « Nous confessons donc une seule volonté en Jésus-Christ. Nous ne voyons « point que les conciles ou l'Écriture nous autorisent à enseigner une ou « deux opérations. Et, si quelqu'un a parlé ainsi en bégayant et s'acco-« modant aux faibles, ce ne doit point être tiré en dogme. Jésus-Christ « est *un seul* et opérant par la divinité et l'humanité, les écritures en « sont pleines de preuves; mais de savoir si à cause de la divinité et de « l'humanité, on doit dire ou entendre une opération ou deux, c'est ce « qui ne nous doit point importer, et nous le laissons aux grammai-« riens ([1])... Nous devons rejeter ces mots scandalisant les églises, de « peur que les simples, choqués de l'expression de deux opérations, ne « nous croient Nestoriens, ou ne nous croient Eutychiens, si nous ne « reconnaissons en Jésus-Christ qu'une seule opération. »

Honorius conclut par ces mots : « Enseignez ceci avec nous, comme « nous l'enseignons unanimement avec vous. »

La lettre synodale que Sophrone ([2]) écrivit, lorsqu'il fut élevé au patriarchat de Jérusalem, pour rendre raison de sa foi aux évêques des grands siéges, est adressée à Sergius, patriarche de Constantinople, et au pape Honorius est très-longue; il y réfute en détail les Nestoriens, les Eutychiens et les Monothélites.

Le pape Honorius, persistant dans sa première résolution d'imposer silence aux deux partis, écrivit ([3]) à Syrus, patriarche d'Alexandrie, « qu'il fallait régler la nouvelle invention de ce terme d'une ou de deux « opérations, et ne point obscurcir la doctrine de l'Église par les nuages « de ces disputes; mais bannir, au contraire, de l'explication de la foi « ces mots nouvellement introduits. »

Dans sa seconde lettre à Sergius de Constantinople, il dit : « Ceux « qui parlent ainsi ne s'imaginent-ils pas, que suivant que l'on attribue

([1]) On ne voit pas trop cependant en quoi cela peut intéresser les grammairiens, et surtout s'ils sont aptes à résoudre une telle question.

([2]) Concil. 6. Art. 11, p. 852.

([3]) Id. id. 14, p. 968.

« a Jésus-Christ une ou deux natures, on reconnaît aussi une ou deux « opérations? ce qui est très-impertinent à penser ou à dire... J'ai cru « vous le devoir déclarer, pour vous montrer la conformité de ma foi « avec la vôtre, afin que nous soyons animés d'un même esprit. Nous « avons aussi écrit à vos frères Cyrus et Sophrone, qu'ils n'insistent point « sur ce nouveau terme d'une ou de deux volontés, mais qu'ils disent « avec nous, que *c'est un seul Jésus-Christ qui en deux natures opère ce « qui est divin et ce qui est humain.* Nous avons même instruit ceux que « Sophrone nous a envoyés de ne point parler à l'avenir de deux opéra- « tions; et ils ont promis très-expressément qu'ils le feraient, pourvu que « Cyrus s'abstînt aussi de parler d'une opération. »

Ces deux lettres du pape furent reçues sans difficultés par les patriarches d'Orient, et Honorius, les ayant encore confirmées et appuyées par de nouveaux rescrits ([1]), il n'y eut personne dans tout le monde qui s'y opposât. Ainsi l'hérésie des Monothélites, soutenue par presque tout l'Orient, devint momentanément, et pour ainsi dire, un dogme de l'Église romaine par la protection que le pape lui accorda; ce ne fut que 5 ans après la mort d'Honorius que les chrétiens orthodoxes recommencèrent à contester l'hérérie des Monothélistes. Au reste, ces questions aujourd'hui sont mortes et bonnes tout au plus à exercer la faconde des avocats ultramontains. Seulement il en ressort, en fait, la contradiction bien établie de ce prétendu dogme *un, concret, inaltérable, infaillible.* Nous en verrons bien d'autres, et nous rencontrerons encore plus d'un pape aller d'un et d'autre côté : on pourra choisir; les autorités et les opinions adverses les plus respectables, les plus sanctionnées, ne manqueront pas.

Honorius n'a été de son vivant attaqué par personne, les évêques et tout le clergé, au contraire, ont semblé se conformer à ses lettres; cependant le VIe concile général ayant jugé ([2]) *qu'Honorius avait en tout suivi l'impiété de Sergius,* a, en conséquence, ordonné que ses lettres soient publiquement brûlées ([3]) avec celles des autres hérétiques; il a de plus condamné sa mémoire, en disant : *Anathème à Honorius hérétique.* Et ce jugement fut plus tard confirmé par les VIIe et VIIIe conciles généraux.

Ce texte prouve d'une manière irréfragable que l'Église elle-même ne croyait pas alors à l'infaillibilité des papes, bien plus, elle pensait qu'ils pouvaient être entachés d'hérésie; ses décisions en matière de foi, bien qu'appuyées de l'opinion d'un grand nombre d'évêques, ainsi qu'il arriva pour le décret d'Honorius, étaient sujets à révision, à cassation, comme on dit de nos jours. L'Église en tant que corps, et ceci n'est

([1]) To. VI. Concil. p. 563.
([2]) Id. id. p. 944.
([3]) Id. id. p. 972.

pas une critique, mais un fait qui révèle son origine humaine et non divine, n'a point toujours été « logique et bon sens mis hors de dis« cussion, comme dit le bon curé Meslier, l'Église n'a point toujours été « une et conséquente en elle-même. » Pour ne rappeler qu'un fait et un dogme, l'Immaculée Conception discutée et repoussée dès les premiers siècles par saint Augustin, saint Ambroise et les plus grands théologiens, a été discutée de nouveau, puis proclamée comme article de foi par le pape Pie IX et un grand nombre d'évêques. Seulement l'Église a eu la *discrétion* de ne point faire connaître aux fidèles les bases de la discussion non plus que le nom des divers orateurs. Ce serait cependant instructif, et elle nous prouverait bien mieux l'orthodoxie, la nécessité du dogme et surtout sa loyale et sévère discussion, si elle montrait à l'aide de quels arguments on a obtenu l'unanimité que l'on nous dénonce si haut. Tant il est vrai que ce serait une chose peu sûre, comme le dit le savant Heydegger ([1]) que de faire dépendre sa foi de l'opinion d'un seul homme.

Vicelius a dit d'Honorius que ce fut un homme de bien, mais un pauvre pape, et un pasteur fort négligeant, qui ne réforma le clergé que sur des bagatelles, et n'eut aucun soin de faire prêcher l'Évangile du Fils de Dieu. La vertu de ce temps-là, dit un autre écrivain, consistait à orner les églises, à en bâtir de nouvelles, à réparer les anciennes et à enrichir les monastères. C'est en quoi Honorius se distingua particulièrement; et à ce sujet, on loue sa piété.

Honorius mourut en 635, après un pontificat de douze ans onze mois et quatre jours, selon la chronologie d'Anastase le Bibliothécaire.

SEVERIN, 75e *pape.*

An 639. Les auteurs ne sont pas d'accord sur la durée de la vacance du saint-siége. Anastase le Bibliothécaire assure qu'elle fut d'un an sept mois et dix-sept jours, bien que d'autre part, on sache que peu de temps après la mort d'Honorius, Severin, Romain de naissance, et fils de Labienus, eut été élu pour lui succéder. Suivant la chronologie du P. Peteau, son intronisation a eu lieu en 639; ce retard peut être attribué aux difficultés que souleva d'abord Isacius, exarque de Ravenne, représentant de l'empereur ([2]), d'approuver l'élection du nouveau pape. Cet obstacle étant levé, Severin exerça les fonctions sacerdotales.

Sous le pontificat de Severin, soit de son propre mouvement, soit à

[1]) Hist. Pap. Ætat. 5.
[2]) Platine.

l'instigation de plus habiles et de plus puissants, eut lieu un événement qui prouva qu'alors le pape et le clergé n'obtenaient pas tout le respect qu'ils ont obtenu depuis. Un certain Maurice, centulaire de l'armée de l'empereur, ayant réuni ses soldats et un bon nombre de mendiants, excita leur envie contre les richesses de toutes sortes que détenait le pape et son clergé : « A quoi servent, dit-il, tous ces trésors d'argent amassés « par le pape Honorius à l'aide même des dons généreux que l'empereur « lui adressa mainte et mainte fois pour être distribués au pauvre peuple. « Tout cela est inutile dans les mains des prêtres, eux à qui la simplicité « et le détachement de la vie sont commandés... » La foule ne laissa pas achever l'orateur; elle se précipita vers le palais de Latran dans le dessein de le piller. Mais le pape Severin et ses serviteurs avaient été prévenus; les portes étaient fermées, et l'on dut attendre trois jours, sans doute, jusqu'à l'épuisement des provisions pour entrer. Maurice et ses affidés, qu'il avait formés en conseil, organisèrent le pillage du vestiaire et du trésor papal, alors déjà considérable, grossi qu'il était depuis longtemps par les présents que les empereurs, les rois, les patrices, et les consuls avaient eu la sotte dévotion de faire au siége de Saint-Pierre, les uns dans l'intention louable, mais peu intelligente de faire distribuer des secours aux pauvres ou de faire racheter les captifs; d'autres pour acheter les prières et l'absolution de l'évêque de Rome et de son clergé, dont les vices et les dissipations avaient bien plus besoin d'indulgence et de pardon.

Maurice, ainsi maître des richesses immenses du saint-siége, en envoya une grande partie à l'empereur, le reste fut partagé entre lui et ses partisans, et le peuple, comme toujours, eut ce que les grands pillards dédaignèrent de prendre.

Les auteurs sont encore plus partagés sur la durée du pontificat de Severin, que sur l'époque de son élection : les uns disent qu'il tint le saint-siége environ un an, c'est l'avis du père Peteau; d'autres veulent qu'il ne le tint que deux mois et quatre jours. C'est le calcul d'Anastase le Bibliothécaire, adopté par Fleury qui prétend que Severin mourut de regret, sans doute, de la perte de ses richesses. Il fut enterré à Saint-Pierre, le 2 août 640.

JEAN IV, *74e pape.*

An 640. Jean IV fut élu, selon le sentiment du père Peteau, au mois d'août 640. Il était de Dalmatie, fils du scholastique Venantius.

Un écrit monothéliste, attribué par quelques écrivains au pape Sergius et par d'autres à l'empereur Héraclius, était de nouveau l'objet de vives discussions parmi les fidèles; c'était l'*Echthese* ou explication, ou plutôt

la démonstration d'une double opération en Jésus-Christ. Après avoir admis, comme les orthodoxes, le dogme de la Trinité, l'Echtese, explique l'Incarnation, marquant la distinction des deux natures, tout en insistant sur l'unité de personne; l'écrit conclut par ce galimatias de philosophiques et religieuses contradictions, bien digne d'occuper les docteurs du temps : « Nous attribuons toutes les opérations de Jésus-« Christ, divines et humaines, au Verbe incarné, et ne permettons aucu-« nement de dire ou d'enseigner une ou deux opérations; mais plutôt « suivant la doctrine des œcuméniques, nous disons que c'est un seul et « même Jésus-Christ, qui opère les choses divines et humaines, et que « les unes et les autres opérations procèdent du même Verbe incarné, « sans division ni confusion. Car, l'expression d'une seule opération, « quoiqu'elle ait été employée par quelques-uns des pères, paraît étrange « à certaines personnes, qui craignent qu'on ne s'en serve pour détruire « les deux natures unies en Jésus-Christ. De même, le terme de deux « opérations scandalise plusieurs personnes, comme n'ayant été em-« ployé par aucun des principaux docteurs de l'Église, et parce qu'il « s'ensuit qu'il faut reconnaître en Jésus-Christ deux volontés contraires: « comme si le Verbe avait voulu l'accomplissement de la Passion, et que « son humanité s'y fût opposée, en sorte que l'on admit deux personnes « voulant des choses contraires; ce qui est impie et éloigné de la doc-« trine chrétienne. Car, si l'infâme Nestorius, quoique divisant l'Incar-« nation, et introduisant deux fils, n'a osé dire qu'ils eussent deux « volontés, et au contraire reconnu une même volonté dans les deux « personnes qu'il imaginait; comment les catholiques qui reconnaissent « un seul Jésus-Christ peuvent-ils admettre en lui deux volontés et même « contraires? C'est pourquoi suivant en tout les saints-pères, nous con-« fessons une seule volonté en Jésus-Christ, et croyons que la chair « animée d'une âme raisonnable, n'a jamais fait aucun mouvement « naturel séparément et d'elle-même, contraire à l'esprit du Verbe, qui « lui était uni suivant l'Hypostase. »

Tel était le fonds de cette fameuse Echtese, sorte de profession de foi des Monothélistes, que le pape Jean IV, sans s'arrêter à l'autorité du pape Sergius, qui l'avait signée, et de l'empereur Héraclius, qui l'approuva et lui donna son appui, condamna dans un concile (¹) tenu à Rome peu de temps après son exaltation à la chaire de saint Pierre.

Jean IV ayant appris la mort d'Héraclius, s'empressa d'écrire à Constantin son fils et successeur, une longue lettre ou plutôt une apologie pour le pape Honorius, qu'il prétend justifier de Monothélisme (²). « Nous recevons, dit-il, grand nombre d'avis de divers côtés qui nous

(¹) Concil. Later. secr. .
(²) To. V. Concil. p. 1758.

« apprennent que tout l'Occident est scandalisé, par les lettres que ré-
« pand notre frère Pirrhus ,enseignant des choses nouvelles contre la foi,
« et prétendant tirer à son sentiment notre prédécesseur Honorius, quoi-
« qu'il en ait été entièrement éloigné. Le patriarche Sergius, de véné-
« rable mémoire, lui écrivit que quelques-uns admettaient en Jésus-Christ
« deux volontés contraires ; à quoi Honorius répondit, que Jésus-Christ
« est tout ensemble Dieu parfait et homme parfait; mais qu'étant
« venu réparer la nature humaine, il est seul conçu et né sans péché;
« c'est pourquoi il n'a jamais eu deux volontés contraires, et la volonté
« de sa chair n'a point combattu contre la volonté de son esprit. Nous
« avons ces deux volontés en conséquence du péché d'Adam ; en sorte
« que l'aiguillon de la chair résiste quelquefois à l'esprit, et quelquefois
« la volonté de l'esprit s'efforce de combattre celle de la chair; mais,
« notre Seigneur n'a pris qu'une volonté naturelle de l'humanité, dont
« il était absolument le maître, comme Dieu à qui tout obéit. Mon pré-
« décesseur a donc enseigné qu'il n'y a point en Jésus-Christ deux vo-
« lontés contraires, comme en nous autres pécheurs ; ce que quelques-uns
« tournant à leur propre sens, l'ont soupçonné d'avoir enseigné une
« volonté de la divinité et de son humanité; ce qui est entièrement
« contraire à la vérité. Je voudrais qu'ils me répondissent selon quelle
« nature ils disent que Jésus-Christ n'a qu'une volonté. Si c'est seule-
« ment la nature divine, que diront-ils de son humanité? car il faut
« reconnaître qu'il est homme parfait, pour n'être pas Manichéen. Mais,
« si c'est selon l'humanité de Jésus-Christ qu'ils lui attribuent cette
« unique volonté, qu'ils prennent garde d'être condamnés avec Photin
« et Ébion. Que s'ils disent que les deux natures n'ont qu'une volonté,
« ils confondent non-seulement les volontés, mais les natures. Car, en
« soutenant une seule volonté et une seule opération de la divinité et de
« l'humanité de Jésus-Christ, n'est-ce pas lui attribuer une seule na-
« ture, comme les Eutychiens et les Severiens? Au reste, nous avons
« appris que l'on a envoyé un écrit, auquel on contraint les évêques de
« souscrire, contre la lettre de saint Léon, et le concile de Calcédoine.
« C'est pourquoi nous souhaitons que Dieu vous inspire, comme au
« défenseur de la foi, de faire ôter et déchirer cet écrit, qui a été affiché
« publiquement; car, tous les Occidentaux et le peuple même de Con-
« stantinople, en ont été scandalisés. Faites ce présent à l'Église votre
« Mère au commencement de votre règne. »

Est-il permis à des hommes se disant infaillibles et inspirés par le Saint-Esprit de se contredire plus ouvertement sur un dogme aussi essentiel de la foi?

La mort précipitée de Constantin rendit inutile cette remontrance du pape; lui-même mourut peu après en 641, ayant gouverné l'Église de Rome pendant dix-huit mois.

THÉODORE Ier, 75e *pape.*

An 641. Théodore Ier était Grec de nation, et fils de Théodore, patriarche de Jérusalem. Il fut élu pape en 641. Son élection fut confirmée, sans délai, par l'exarque de Ravenne. Son pontificat s'écoula en disputes théologiques sur les deux opérations en Jésus-Christ.

Théodore ayant reçu les lettres synodales de Paul, nouveau patriarche de Constantinople, il lui écrivit en ces termes pleins de vigueur. « La « lecture de vos lettres nous a fait connaître, qu'au fonds votre foi est « pure et conforme à la nôtre. D'où vient donc que vous n'ayez point « censuré et fait arracher des lieux publics l'écrit (l'Echtese d'Héraclius) « qui cause un si grand scandale dans l'Église. Si vous approuvez cet « écrit, pourquoi ne le déclarez-vous pas dans vos lettres synodales? Si « la foi confirmée par tant de conciles, est corrigée par Héraclius et par « Pirrhus, c'est en vain que les pères l'ont examinée avec tant de soin, « et les morts ont été frustrés de la béatitude qu'ils espéraient. Au reste, « nous sommes étonné que les évêques qui vous ont consacré, aient « donné à Pirrhus le titre de très-saint, déclarant qu'il avait renoncé à « l'Église de Constantinople, à cause du trouble et de la haine populaire. « Nous avons hésité un moment de recevoir vos lettres; nous voulions « différer jusqu'à ce que Pirrhus fût déposé; enfin nous nous sommes « résolu à déléguer l'archidiacre Pericus, et le diacre et apocrisiaire « Martin, pour tenir notre place et examiner soigneusement avec vous « la cause de Pirrhus dont les écrits et les excès sont notoires.

« Premièrement, il a donné de grandes louanges à Héraclius, qui a « condamné la foi des pères; il a approuvé par sa signature, la lettre « sophistique, qui contient le symbole des Monothélites (l'Echtese); il l'a « fait souscrire par quelques évêques dont il a surpris la bonne foi; puis « enfin a fait insolemment afficher cet écrit, Pirrhus n'a tenu compte de « l'admonition de notre prédécesseur pour réparer le scandale. Tout « cela étant examiné de nouveau et jugé *comme nous* dans votre concile, « vous devez dépouiller l'hérétique du sacerdoce, non-seulement pour la « conservation de la foi, mais pour la sûreté de votre propre siége épis- « copal. »

Le pape Théodore écrivit en substance les mêmes choses aux évêques, qui avaient ordonné Paul, puis envoya à Constantinople un décret, où rejetant tout ce que Pirrhus avait avancé de nouveau contre la foi, il anathématisa l'écrit affiché, c'est-à-dire l'Echtese, qu'il affecta, ce semble, de ne pas nommer.

Le patriarche Paul ne se conforma point aux avis despotiques du pape, ce que celui-ci ayant appris, il proposa contre Paul une sentance de

déposition, probablement dans le même concile où fut condamné Pirrhus.

Ce prêtre s'étant enfui de Rome où il avait été contraint de signer une retractation, vint à Ravenne où il professa de nouveau le Monothélisme. Le pape Théodore assembla alors les évêques et le clergé dans l'église de Saint-Pierre, et fit prononcer contre Pirrhus la déposition. Pour frapper l'imagination et le peuple de terreur, et donner plus de solennité à l'anathème, il se fit apporter le calice, et, ayant pris de l'encre qu'il mêla avec du vin, comme pour représenter le précieux sang, il écrivit la formule, prétendant la rendre aussi inviolable que si Jésus-Christ l'eût tracée de sa propre main. Quelle comédie sacrilége!

Sur ces entrefaites, l'empereur publia un édit ayant pour but de rendre la paix au monde bouleversé par tant de vaines disputes théologiques : cet édit ordonnait silence à ceux qui croyaient à deux volontés en Jésus-Christ, ainsi qu'à ceux qui n'en admettaient qu'une seule. Au lieu de souscrire à un décret aussi modéré, aussi rationnel pour ce temps de calamité publique, le pape condamna l'édit comme impie, anathématisa l'empereur et tous ses adhérents.

Théodore mourut en 649 après avoir tenu le siége pendant six ans et demi. Un écrivain a dit ingénument de lui : « ce pape était de tempéra« ment assez doux, pourvu qu'on n'échauffât point son zèle. »

SAINT MARTIN Ier, *76e pape.*

An 649. Après une vacance de six mois, on élut, pour occuper le saint-siége, un homme d'une naissance distinguée, nommé Martin. Il était de Todi en Toscane.

Au commencement de son pontificat, Martin assembla un concile de 105 évêques, où furent condamnés Paul, Sergius, Pirrhus, et l'empereur Constant, qui avait essayé de rétablir la paix entre le pape et ses dissidents. Constant, fatigué d'une résistance dont Martin était la principale cause, ordonna à l'exarque Olympe de se saisir du pape, et de délivrer Rome de ce fauteur de discorde. Olympe réunit quelques troupes, en effet, et se présenta sous les murs de la ville papale. On ne sait quelles intrigues furent, au contraire, ourdies entre Martin et l'exarque; sinon que celui-ci reçut publiquement la pourpre impériale des mains du pape, et retira ses troupes qu'il conduisit en Sicile contre les Sarrasins.

Martin, délivré de ce danger, mania avec plus de fureur encore l'arme redoutable des excommunications contre ceux qui contestaient la doctrine de Rome; ainsi furent frappés les patriarches d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem, de Thessalonique.

L'empereur Constant, plus irrité, envoya en Italie Théodore Calliope,

qu'il venait de créer exarque, pour exécuter les ordres précédemment donnés à Olympe. Théodore s'acquitta avec promptitude et vigueur de sa mission : le pape fut bientôt arrêté et conduit pieds et mains liés à Constantinople, où Paul, patriarche, se chargea de réunir les preuves des crimes dont Martin était accusé.

En attendant l'instruction de son procès, Martin fut transporté, par ordre de l'empereur, dans l'île de Naxos, où il fut retenu un an prisonnier. Ramené à Constantinople, il dut entendre les accusations portées contre lui par Crimus, Iméritas, Dorothée, patrice de Sicile, André, notaire, et beaucoup d'autres accusateurs et témoins, au nombre de vingt, qui déposèrent en plein sénat qu'il avait soulevé tout l'Occident, conjuré avec Olympe, et machiné la mort de l'empereur, ce qu'ils affirmèrent par serment sur les Évangiles; ajoutant que si Martin avait cinquante têtes, elles ne suffiraient pas pour payer ses crimes.

Martin, sommé de se défendre de ces imputations, ne put fournir aucune preuve pour se disculper : sa condamnation fut alors prononcée. Conduit hors de la salle, environné de gardes, on le fit porter sur une terrasse, afin qu'il pût être vu de l'empereur. Là, les bourreaux le dépouillèrent de tous ses habits, ne lui laissant qu'une seule tunique sans ceinture; encore la déchirèrent-ils des deux côtés depuis le haut jusqu'en bas; un carcan de fer lui fut passé au cou, et il fut traîné ainsi depuis le palais par toute la ville, attaché avec le geôlier, pour montrer qu'il était condamné à mort; on portait devant lui l'épée dont il devait être exécuté. Arrivé au prétoire, il fut chargé de chaînes, et jeté en prison avec les meurtriers. L'empereur, peu après, lui fit grâce de la vie, mais l'exila dans l'île Chersonèse, en Thrace, où il mourut le 16 septembre 655, abandonné de tous ses amis.

On peut faire cette remarque sur ce pape canonisé, c'est que son arrestation à Rome, son voyage à travers les populations chrétiennes, son arrivée à Constantinople, son procès dont l'instruction dura un an, les humiliations barbares dont il fut abreuvé, sa détention même, n'excitèrent, parmi le peuple, aucune marque de sympathie et de pitié, preuves morales que ses crimes étaient bien connus.

SAINT EUGÈNE Ier, 77e *pape.*

An 653. Eugene était Romain de naissance, fils de Rufinien, établi dans le quartier du Mont-Célius. Il fut élu par ordre de l'empereur Constant pour remplir la place de Martin Ier. Afin que l'élection d'Eugène fût plus canonique, on pressa Martin de donner sa démission; mais comme il refusa, on passa par dessus cette formalité; ce qui ne paraît pas avoir préoccupé le moins du monde Eugène, qui, dès qu'il fut

installé sur le saint-siége, envoya des légats à Constantinople, pour s'entendre avec les Monothélites, avec lesquels un accommodement eut lieu, ce qui est une variation à ajouter à la liste déjà si grosse à la doctrine immuable et infaillible de Rome, qui condamna et absout, tour à tour, dans ce quart de siècle, ce qu'elle appela aussi, tour à tour, une hérésie abominable et un article de foi...

On sait peu de chose des actes d'Eugène, sinon qu'il voulut soustraire à la puissance séculière les prêtres, les diacres, et tous les clercs accusés de crimes ou délits; car il ordonna que les évêques érigeraient des prisons, leur réservant exclusivement la punition des clercs. Eugène mourut le 2 juin 658, après avoir tenu le siége deux ans et huit mois.

VITALIEN, *78e pape.*

An 658. Après la mort d'Eugène, Vitalien, fils d'Anastase de Signia en Campanie, fut elu.

Aussitôt après sa promotion, Vitalien envoya, selon la coutume, des légats à l'empereur Constant pour la faire ratifier. Celui-ci accueillit avec faveur les députés du pape; il leur remit même quelques présents pour lui. « On lit dans l'histoire de Vitalien qu'il accepta les présents, « parce qu'il présuma que Constant avait abjuré son hérésie; *les évêques « de Rome n'ayant jamais rien reçu des hérétiques.* » Quelle délicatesse!

En 663, Constant passa en Italie avec une armée formidable. Le pape alla au-devant de lui avec tout le clergé, jusqu'à six milles de Rome, et là, il le complimenta, lui rendit les hommages d'un sujet fidèle ([1]). Constant entra dans Rome, visita tous les temples, les palais échappés à la fureur des barbares; il se fit apporter tout ce que ces monuments contenaient de plus précieux, et enleva, malgré le pape, plus d'ornements, plus de trésors en huit jours, que les Huns, les Goths et les Vandales ensemble. Vitalien chercha vainement à se concilier la bienveillance de ce Constant, meurtrier de son frère Théodose, juge inexorable du pape Martin, persécuteur de saint Maxime et de son disciple; Vitalien accueillit un empereur réputé hérétique, condamné et excommunié; il le reçut et l'honora solennellement au pied même des autels...

Un saint légendaire nous apprend pourquoi ce pape passa par tant de bassesses et de lâchetés : il fi tout cela (Vitalien), qui, de prime abord, semble au détriment de l'Église, parce qu'*il y a un temps de haine et un temps d'amour; un temps pour embrasser et l'autre pour étouffer; un temps de paix et un temps de guerre.* C'est ainsi que la religion catholique

([1]) Fleury, Hist eccl. l. XXXIX.

a toujours eu des chefs avides, ne consultant que leurs intérêts temporels. C'est ainsi qu'ils ont toujours sacrifié au pouvoir, au crédit, à l'or, aux tyrans heureux.

Il est inutile de dire que Vitalien était ambitieux, et on peut même ajouter qu'un pape sans ambition est un prodige qui ne verra jamais le jour.

Sa mort est rapportée au commencement de l'an 673.

DÉODAT II, *79e pape.*

An 672. Déodat II, que quelques-uns nomment Adéodat, Deusdedit ou Dieudonné, était Romain de naissance, fils d'un moine appelé Jovien.

Suivant Anastase le Bibliothécaire, « Déodat fut tolérant, débonnaire « et bénin, accueillant toutes sortes d'hommes ; les étrangers obtenaient « de lui généralement tout ce qu'ils demandaient. » Voici une bien courte et bien belle biographie, et il semble que Déodat fait exception à la règle générale, car l'histoire des papes nous prouve, jusqu'à la dernière évidence, que le fanatisme, la perfidie et l'ambition ont toujours été leurs mobiles.

On ne connaît rien des actions particulières du pape Déodat II. Il mourut en 677, après avoir tenu le siége quatre ans et quelques mois.

DOMNUS Ier, *80e pape.*

An 677. On élut, pour succéder à Déodat II, Domnus ou Donus. Il était Romain de naissance, fils de Maurice.

Sous le court règne de Donus, l'Église de Ravenne avait persisté dans l'indépendance, et l'évêque avait même obtenu un rescrit de l'empereur, pour se soustraire entièrement à la juridiction du siége de Rome. Sur la fin de sa vie, Reparat changea d'avis et de conduite, soit qu'il eût été gagné secrètement, ou comme on le prétend, que sa conscience lui reprochât de s'être engagé dans la révolte de ses prédécesseurs. Quel que soit le motif qui le fit agir, il se soumit au pape, et mourut peu de temps après avoir fait cette démarche.

Lorsque l'empereur eut rétabli la paix avec les Sarrazins, il ne songea plus qu'à procurer la tranquillité à l'Église. A cet effet, il prit la résolution de convoquer un concile. Il écrivit une lettre au pape Donus où il le prie d'envoyer des hommes sages et bien instruits qui apportent les livres nécessaires pour agiter et décider toutes les questions avec les deux patriarches Théodore de Constantinople et Macaire d'Antioche. Mais avant que cette lettre arrivât à Rome, le pape Donus mourut vers la fin de la même année de son pontificat ou au commencement de l'année suivante.

SAINT AGATHON, *81e pape.*

An 678. Agathon était natif de Sicile. Il commença son pontificat par un acte qui est à la fois un acte de servilité et de méconnaissance des droits que s'arrogeaient les prétendus successeurs de saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ; à moins qu'on ne veuille voir dans cet acte une pensée encore cachée d'absorbtion du pouvoir temporel, par l'emploi de ses insignes : toutes les suppositions sont permises avec ces despotes, tour à tour, violents ou hypocrites, selon les temps, les hommes et les possibilités. D'habitude tous les décrets du siége de Rome devaient être regardés comme émanés de la bouche de saint Pierre et un sceau spécial, particulier en indiquait la source aux fidèles avec injonction d'obéissance sous peine d'excommunication. Ce pape est le premier qui imagina de se servir des sceaux de l'empire.

Agathon convoqua à Constantinople, sous la présidence de l'empereur, le VIe concile général, composé de 289 évêques; sur la proposition d'Agathon, qui discuta et établit sans contradiction la distinction des deux volontés et des deux opérations dans le Christ, expliquée par des passages de l'Écriture et l'autorité du père de l'Eglise; Grégoire, Machaire, Cirus, Sergius, Honorius, Pirrhus, Paul, Pierre, évêques, qui contestaient ce dogme furent condamnés et excommuniés. Le pape, non content de cette victoire facile, exhorta ensuite l'empereur à se servir de sa puissance pour soutenir la vérité de la foi catholique, et délivrer l'Église de ceux qui combattent ses décisions.

L'empereur accéda à cet appel, mais Agathon jouit peu de ce triomphe, car il mourut vers la fin de 681, après avoir tenu le siége deux ans et demi.

SAINT LÉON II, *82e pape.*

An 682. Léon II était natif de Cedelle, petite ville de l'Abruzze dans une province appelée le Val-de-Sicile.

Ce pape condamna et excommunia de nouveau ceux que le concile de Constantinople avait déjà excommuniés, entre autres, le pape Honorius, Monothéliste.

On a de Léon II une lettre adressée à l'empereur Constantin où il dit, parlant des actes du concile qui se tint à Constantinople sous le pontificat de son prédécesseur : « Ayant soigneusement examinés les décisions « prises, nous les avons trouvées conformes à ce que les légats nous

« avaient rapporté; et nous avons vu que ce VI[e] concile a suivi exacte-« ment les cinq précédents. Nous trouvons aussi très-agréable l'édit de « votre piété, qui, avec la décision du concile, est comme un glaive à deux « tranchants pour exterminer les hérésies. C'est pourquoi nous consen-« tons à la définition du VI[e] concile et la confirmons par l'autorité de « saint Pierre. Nous anathématisons les inventeurs de la nouvelle er-« reur, savoir: Théodose, Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Sergius, Pirrhus, « Paul et Pierre de Constantinople, *et encore Honorius, qui, au lieu de « purifier cette église apostolique par la doctrine du pape, a pensé ren-« verser la foi par une trahison profonde.* »

Léon II fit rendre par le même Constantin une ordonnance qui dit que nul ne pourra être élu archevêque de Ravenne sans l'agrément du pape; Léon consolide et agrandit la puissance de Rome en avilissant l'autorité impériale. Depuis longtemps les papes travaillaient à se rendre indépendants des empereurs; nous allons voir bientôt ce point tranché par le successeur de Léon.

Le pontificat de ce pape ne fut pas de longue durée; car il mourut en 684 après avoir tenu le siége un an et sept mois.

BENOIT II, *83[e] pape.*

An 684. Benoît était Romain de naissance, fils de Jean. Il fut élu peu de temps après la mort de Léon; mais il fallut attendre le consentement de l'empereur pour l'installation; et de là vient que l'on fit durer la vacance du saint-siége 11 mois et 22 jours.

Constantin Pogonat, toujours prêt à favoriser le pouvoir de l'Église même aux dépens de la dignité et des droits de l'empire, adressa au clergé, au peuple et à l'armée de Rome un décret qui plaça les papes dans une indépendance dont tous les princes chrétiens ont ressenti dans la suite les funestes effets. Il déclara que l'élection seule faisait le pape, et qu'il n'était nul besoin d'attendre la confirmation de l'empereur ou de l'exarque.

Bientôt ces superbes successeurs d'un Juste qui vécut et mourut dans la pauvreté, qui recommande l'humilité à chaque pas, vont insulter à toute l'Europe. Du haut du trône des Césars, dont les occupants sont devenus leurs instruments, et vont devenir successivement leurs plus serviles domestiques, ils aviliront, abrutiront et écraseront les peuples sous un joug aussi cruel, mais avec le ridicule de plus, que celui des empereurs romains.

Dans ce temps, c'était une coutume, une marque de sujétion, d'obéissance, de profond respect, que de donner ses cheveux. Justinien et Héraclius, fils de Constantin, firent hommage de leur chevelure à

Benoît II, indiquant, par ce fait, leur soumission à ses volontés *sacrées*. Le pontificat de Benoît II ne fut que de dix mois et douze jours. On voit qu'il sut mettre le temps à profit.

JEAN V, *84e pape.*

An 685. Jean V, Syrien de la province d'Antioche, et fils de Cyriaque, fut élu pape après la mort de Benoît II.

Aussitôt que les papes se voient affranchis de la puissance des empereurs, ils ne tardent pas à s'emparer de tous les droits et de l'appareil impérial. Ce Jean, quoique travaillé de maladies continuelles, et un pied dans la tombe, fut consacré avec toute la pompe, avec tout l'orgueil que déployèrent les plus magnifiques Césars. L'évêque d'Ostie lui posa, dans l'église constantinienne, en présence d'un peuple immense, au milieu des gardes, la couronne impériale sur la tête; avant lui, les évêques de Rome n'avaient pas encore osé montrer cet excès d'audace et de fierté; ils étaient seulement menés processionnellement s'asseoir sur la chaire dite de saint-Pierre.

Jean V, pendant tout son pontificat qui ne dura qu'un an et quelques mois, ne sortit presque pas du lit; il sut néanmoins déployer beaucoup de vigueur. Il institua, à sa mort, le clergé et les monastères pour ses héritiers; il leur laissa 1900 sous d'or.

CONON, *85e pape.*

An 686. On croyait pouvoir se flatter que la liberté des élections procurerait la tranquillité à l'Église, et empêcherait les intrigues et les schismes; cette espérance fut bientôt déçue. Après la mort de Jean V, le clergé de Rome porta pour candidat l'archiprêtre Pierre; tandis que l'armée voulait choisir le prêtre Théodore. Le clergé assemblé, se rendit à l'église de Latran; l'armée en avait fait fermer les portes, tandis qu'elle s'était réunie dans l'église de Saint-Étienne. Pendant quelques jours, aucun des deux partis ne voulut céder; des paroles irritantes furent échangées. Enfin les évêques et le clergé, plus habiles, abandonnèrent leur candidat, et choisirent un homme d'apparence inoffensive, le prêtre Conon, né en Sicile et originaire de Thrace (1).

Conon, simple et peu expérimenté dans les affaires, fut accepté par

(1) Anastase et Platine.

tous les partis. Malheureusement il se laissa persuader, par de mauvais conseils, et contre la coutume, malgré la répugnance du clergé, il établit, pour recteur du patrimoine de Sicile, Constantin, diacre de l'église de Syracuse, homme méchant et artificieux, contre lequel, peu après, s'éleva une sédition. Convaincu de plusieurs crimes, le gouverneur de la province fit tenir Constantin dans une étroite prison. Selon Anastase, le gouverneur alla plus loin : il maltraita Conon lui-même, dans ses lettres, accusant le pape d'avoir choisi le méchant Constantin, pour semer la zizanie en Sicile, surtout entre les juges de différents procès entre particuliers.

Conon était d'une mauvaise santé. Son pontificat fut court. Il mourut le 22 octobre 687, n'ayant tenu le siége qu'onze mois et trois jours.

SERGIUS Ier, *86e pape.*

An 687. De nouvelles discordes, un nouveau schisme se ralluma à la mort de Conon. Durant la dernière maladie du pape, l'archidiacre Paschal, s'étant emparé de l'or légué au clergé et aux monastères par Conon, écrivit à Jean, exarque de Ravenne, lui promettant de lui donner cet or, s'il parvenait à le faire élire pape. Après la mort de Conon, le peuple romain se divisa : une partie élut l'archidiacre Paschal, une autre l'archiprêtre Théodore; les deux partis donnèrent à Rome et au monde, à cette occasion, ce spectacle aussi ridicule que scandaleux : pendant que les partisans de Théodore se barricadaient dans le palais, ceux de Paschal se groupaient devant la partie extérieure depuis l'Oratoire de Saint-Sylvestre jusqu'à la Basilique de Julie. Comme chacun s'opiniâtrait à soutenir son pape, même par la force des armes, les premiers magistrats, la plus grande partie du clergé, de la milice et du peuple, conduits par quelques évêques, se rendirent au palais impérial, et, après avoir longtemps cherché les moyens pour faire cesser cette lutte honteuse, ils s'accordèrent à choisir le prêtre Sergius, et le tirant du milieu du peuple, ils le menèrent à l'Oratoire de Saint-Césaire martyr, attenant au palais, pour lui administrer une première consécration. De là, ils le conduisirent au palais de Latran, dont les portes, toujours fermées et barricadées, intérieurement, cédèrent enfin à leurs efforts répétés.

La chronique papale devient ici fort obscure et fort contradictoire; les écrivains sacrés et profanes donnent des versions différentes sur le pontificat de Sergius. Selon l'abbé Fleury ([1]), et les auteurs qu'il cite, l'archiprêtre Théodore se soumit facilement.

([1]) Hist. eccl., liv. XV, § 39.

L'archidiacre Paschal, l'autre concurrent, fut plus difficile à réduire; il ne se soumit qu'après beaucoup d'obsessions, et ce fut, disent des écrivains, bien à contre cœur, qu'il baisa, selon l'usage cérémonial, le nouveau pape. Le cardinal Baronius ([1]) transcrit d'une épitaphe qu'il dit tirée des monuments du Vatican, d'où il ressort, qu'au contraire, Théodore, l'un des concurrents, l'emporta si bien sur lui, que Sergius ne put jouir de l'épiscopat qu'après la mort de Théodore. Il y eut, par conséquent, deux papes à Rome ([2]). Plus tard, nous en compterons jusqu'à cinq se disputant la tiare.

Sergius, selon les mêmes écrivains, ayant donc été chassé de la ville, demeura sept ans en exil, pendant lesquels, un certain Jean, s'empara du pontificat. On n'a aucun détail sur ce Jean, qui paraît être le même exarque de Ravenne auquel Paschal avait promis une grosse somme d'argent volée au précédent pape Conon, à la condition qu'il le ferait élire. Il y a tout lieu de croire que les écrivains, en disant que Jean « se saisit du pontificat, » veulent témoigner de la domination qu'exerçait ce lieutenant de l'empereur sur l'antipape Paschal.

Sergius, à l'aide de ses amis, ayant pu s'introduire dans Rome, corrompit, à son tour, l'exarque de Ravenne, qui lui permit enfin de s'asseoir exclusivement sur le siége de Saint-Pierre, mais à la condition qu'il verserait une somme d'argent pareille à celle promise par Théodore, et qu'il serait sacré de nouveau, preuve que la première consécration avait été irrégulière.

Sergius était originaire d'Antioche, mais né à Palerme en Sicile, et fils de Tibère. A peine installé, sous le prétexte que Paschal, redevenu archidiacre, faisait métier d'enchantements et d'autres superstitions, il le priva de sa charge, et le fit enfermer dans un monastère, où, 5 ans après, cet antipape mourut dans l'impénitence. Ne peut-on poser humblement cette question de doctrine : de la bénédiction de Sergius ou de Paschal qui, tous deux, à la même époque, exercèrent la suprême autorité spirituelle, quelle était la meilleure? — Et cette autre question : les fidèles absous ou damnés par l'un ou par l'autre ont-ils immédiatement joui des béatitudes du Paradis, ou ont-ils passé par les fourches ardentes de Satan?...

Revenons au pape Sergius; il en vaut bien la peine. Se fondant sur le décret de Constantin, il déclina l'autorité de l'empereur Justinien, qui lui envoya son lieutenant Zacharie, pour le contraindre à l'obéissance. Zacharie, arrivé à Rome, y fut accablé d'outrages par la populace et la milice, soudoyées par l'or du pape. Le désordre devint même tel dans la ville, que le lieutenant de l'empereur se résigna à en sortir. Sergius, put alors, à son aise, sans contrôle, exercer toute domination.

([1]) Annal. eccl., 701 § 8.
([2]) Tableau des papes de Rome, page 47.

Les discussions théologiques reprirent une nouvelle force sous ce pontificat. Un concile se tint à Tolède en 688, où les évêques firent lire un discours en réponse aux décisions du pape Benoît II, touchant deux propositions avancées au concile précédent : que la volonté a engendré la volonté, et qu'il y a trois substances en Jésus-Christ. Les évêques affirmèrent ces expressions à l'aide de l'autorité des pères. En résumé, pour la première proposition, ils déclarèrent qu'ils entendaient la volonté essentielle et non la volonté relative, que c'est en ce sens que l'on dit, que le Verbe est sagesse de sagesse. Ils résolvaient ainsi la seconde proposition : Jésus-Christ est composé de la divinité, de l'âme et du corps, qui font trois substances ; quoiqu'on puisse aussi n'y reconnaître que deux, prenant l'âme et le corps pour une seule substance de l'humanité ; ils terminaient ce tissu d'absurdités répondant à d'autres absurdités par cette admonition aux Romains : « Après cela, s'ils sont d'un autre « avis que les pères, il ne faut plus disputer avec eux ; mais nous espé- « rons qu'ils se laisseront convaincre par la vérité et accepteront notre « réponse, que, cependant, les ignorants ne goûteront pas. » Nous sommes assez de l'avis des ignorants. Saint Julien, de Tolède, qui présidait à ce concile, écrivit une longue apologie, pour élucider la doctrine des évêques d'Espagne, et l'envoya au pape Sergius, qui, paraît-il, l'a approuvée, comme le témoigne Roderic, archevêque de Tolède.

Saint Aldhelme, abbé de Malmesbury, en Angleterre, raconte dans *ses actes* un miracle opéré tout exprès pour tirer Sergius d'un mauvais pas. Selon cette légende le pape Sergius était accusé d'avoir eu un enfant (fruit dit-on d'un inceste) ; saint Aldhelme étant alors à Rome, demanda à cet enfant qui lui fut présenté pour être baptisé si le pape était son père? *Non*, répondit-il, *je ne suis point le fruit de ses œuvres ; et c'est à tort que le peuple le charge de cette calomnie ; il n'a même jamais eu aucune fréquentation avec le sexe féminin.* Ce que l'on trouve de plus extraordinaire et de plus merveilleux dans ce miracle n'est pas d'entendre parler un enfant né depuis quelques jours, mais de le voir donner des renseignements si précis sur les mœurs du pape et d'affirmer avec tant d'assurance qu'il n'est pas son père.

Sergius mourut au mois de septembre 701, après avoir tenu le siége treize ans et neuf mois.

JEAN VI, *87e pape.*

An 701. Après la mort de Sergius, le saint-siége ayant vaqué environ un mois et vingt jours, Jean VI, Grec de nation, fut élu.

Plus on avance dans l'histoire des papes, moins on est édifié de cette lecture. A mesure que l'Église s'éloigne des apôtres, elle abandonne

leurs traditions, leurs enseignements, avec si peu de ménagements, que l'on a de la peine à retrouver, au milieu des discussions théologiques des prêtres, quelques maximes de la doctrine que Jésus-Christ avait prêchée. Le siècle où nous allons entrer est plus corrompu, plus misérable encore que les précédents. Les chrétiens souffrent des calamités horribles, décimés par les guerres civiles, par les querelles des empereurs; ils sont frappés par les armes des Musulmans et des Sarrasins, qui, établis en Asie, sur les ruines de l'empire romain, s'emparent de l'Afrique, puis de l'Espagne.

A cette malheureuse époque, le peuple et le bas clergé sont plongés dans une crasse ignorance; le VIIIe siècle surpasse tout ce qu'on a vu de plus stupide. A peine rencontre-t-on, dans cette longue période, quelques écrivains ecclésiastiques dignes d'une mention historique; aussi la superstition est-elle à son comble. Ce malheureux VIIIe siècle nous montre quelque chose de plus profondément révoltant encore. « Ce sont, a dit un écrivain protestant, M. Guizot, les papes, chargés de maintenir la pureté de la foi, et qui autorisent, au contraire, un culte de païens et de superstitieux. »

La papauté, avide de domination, se saisit, presque sans conteste, de tout pouvoir, de toute influence. Le goût insensé des empereurs grecs pour les controverses dogmatiques, et la part malheureuse qu'ils ne cessaient d'y prendre, favorisèrent l'ambition des papes. Les empereurs, devenus théologiens, provoquèrent des discussions et des résistances apostoliques qui, par leur éclat et leur succès, rabaissaient, aux yeux des peuples, l'autorité impériale. Et l'on vit souvent la doctrine du pontife triompher solennellement des écrits du prince ([1]). Voici comment quelques scélérats couronnés ont fondé, à leur détriment, la force et l'indépendance du saint-siége, qui affecta depuis, tant d'insolence et d'orgueil, au mépris des lois divines et humaines.

Dans l'état misérable où étaient tombées les affaires de l'empire, en Italie, les papes devenaient de plus en plus redoutables. La superstition les rendait maîtres absolus des peuples, et tous les chefs des nations recherchaient à l'envi leurs bonnes grâces : l'empereur et les exarques([2]), pour se défendre contre les rois Lombards; et ceux-ci pour s'assurer de leurs conquêtes. Quoi qu'il en soit, l'habitude et un reste de prestige attaché à la pourpre impériale, faisaient le plus ordinairement choisir le pape ([3]) parmi les prêtres grecs connus pour être agréables à l'empereur de Constantinople. Mais une fois au pouvoir, ces Orientaux ne songeaient plus qu'à leur intérêt; ils prenaient l'esprit de l'institution

([1]) Origine de la puissance temp. des papes, page 13.
([2]) Heiddegger, Hist. pap.
([3]) Tableau des papes, etc., p. 71.

sacerdotale universelle, et oubliaient ceux qui les avaient aidés à obtenir le suffrage des Romains, s'ils ne devenaient même leurs ennemis. Dans les siècles modernes, le même enseignement a été donné aux rois : que le pape fût Espagnol, Français, Autrichien ou Italien, il fut toujours et avant tout l'homme du saint-siége...

L'empereur de Constantinople ayant appris l'élévation de Jean VI, sur le siége, envoya Théophilacte, patrice exarque à Rome, pour intervenir dans son élection; mais les coutumes étaient changées : Sergius avait su résister à la puissance de Justinien II, réputé cependant dans l'histoire comme un monstre de cruauté et d'hypocrisie. L'audace, la ruse et l'or de Sergius l'emportèrent.

Jean VI imita son prédécesseur. L'armée, corrompue à force d'argent, se déclara pour lui, et Théophilacte abandonné, injurié par ses propres soldats, fut arrêté et livré à Jean VI, qui, restant maître absolu de Rome, affecta la générosité insultante de lui pardonner, et de le renvoyer à son maître, avec injonction de ne plus paraître devant lui : « sinon, « dit-il, il se verrait dans la nécessité de déployer contre lui les moyens « que Dieu avait mis en son pouvoir *pour le maintien de la foi, de l'Église « et de la religion.* »

Jean VI mourut le 10 janvier 705. Anastase le Bibliothécaire, à défaut d'autre vertu, sans doute, le loue d'avoir réparé quelques églises de Rome.

JEAN VII, *88e pape.*

An 705. Jean VII était Grec de nation, fils de Platon, savant éloquent pour le temps d'ignorance où il vivait.

Jean VII reçut, à titre de don gracieux, fait à saint Pierre, d'Aribert, roi des Lombards, les Alpes Cotties, que Blondus et Platine disent s'étendre depuis Turin jusqu'à Gènes et aux Gaules. C'était là une sorte de restitution, car ce territoire avait été autrefois du patrimoine apostolique, par une prétendue donation de Constantin, le grand scélérat... Aribert, qui n'était lui-même qu'un assassin et un usurpateur voulait, sans doute, engager Jean VII à couvrir d'un manteau sacré les cruautés inouïes dont il s'était souillé, à la tête des Lombards envahisseurs de l'Italie. Pour de l'or, tout était à l'encan à Rome.

Jean VII répara plusieurs églises, entre autres, celle de la Sainte-Vierge, nommée l'Ancienne, où il établit sa résidence pendant son pontificat. Il orna diverses églises d'images entre lesquelles étaient son portrait. Il mourut en 707, et fut enterré à Saint-Pierre, devant un oratoire de la Vierge.



L'empereur Justinien II, faisant crever les yeux à Félix, archevêque de Ravenne, avec un fer rougi, d'après les conseils du pape Constantin Ier.

SISINNIUS, *89e pape.*

An 708. On dit (1) qu'après une vacance de trois mois, on élut pour gouverner l'Église Sisinnius, Syrien de nation, fils d'un nommé Jean. Ce pape tint le siége pendant vingt jours à peine. Il était si violemment attaqué de la goutte qu'il ne pouvait porter ses mains à la bouche. Il mourut subitement au mois de février, et il fut enterré à Saint-Pierre.

CONSTANTIN Ier, *90e pape.*

An 708. Peu de temps après la mort de Sisinnius, qui n'avait fait que paraître sur le grand théâtre de l'Église, on élut pour lui succéder Constantin Ier, Syrien de naissance.

Ce pape, au début de son pontificat (2), reçut un affront qui mit promptement en lumière son avidité et son caractère vindicatif. Le siége de Ravenne étant devenu vacant par la mort de Damien, il ordonna archevêque à sa place, moyennant diverses promesses, un certain Félix, qui ne fut pas plutôt retourné à Ravenne, qu'il refusa, soutenu par la puissance séculière, à l'Église romaine, l'obéissance et les subsides en argent consentis par lui-même à l'exemple de ses prédécesseurs. L'empereur Justinien, sollicité par le pape, envoya à Ravenne Théodore, patrice et général de l'armée de Sicile, la ville fut prise après une vive et longue résistance; les principaux citoyens périrent dans les tourments, les autres furent condamnés à de grosses amendes et au bannissement; l'archevêque Félix, chargé de chaînes, fut amené à Constantinople où Justinien, d'après les conseils du pape Constantin, lui fit crever les yeux avec un fer rougi, et l'envoya en exil dans le Pont. Ce traitement barbare fut regardé à Rome comme une punition divine. C'est ce qu'Anastase nous fait entendre, lorsqu'il dit : « Que par un jugement de Dieu, et par la sentence « de saint Pierre, prince des apôtres, ceux qui furent désobéissants au « saint-siége apostolique, périrent de mort violente, sans en excepter « l'archevêque de Ravenne qui fut privé de la vue, et subit un châtiment « mérité. »

Que veulent dire ces mots : *par la sentence de saint Pierre, prince des apôtres? Est-ce que saint Pierre* (3), *par la sentence qu'il a envoyée du*

(1) Anastase et Platine, Conat.
(2) Anastase Pape broch, Conat.
(3) Paul Diacre, Hist. Lib. VI, c. 37.

Ciel, a fait exercer ces cruautés sur ces malheureux, ou est-ce le pape Constantin qui les a condamnés à souffrir ces tourments, et que tout ce que font les papes, on doit croire que c'est saint Pierre qui le fait?

Plus tard l'empereur Justinien voulant favoriser le pape envoya à Rome le patriarche à qui il avait fait crever les yeux, et fit prier le pape de venir à Constantinople, ce que celui-ci accepta, sachant quels honneurs lui étaient réservés; il s'embarqua à Porto, le 5 octobre 710.

On ne dit point quel était le sujet de ce voyage: mais, on croit ([1]), avec assez de vraisemblance, que l'empereur voulait voir l'évêque de Rome, ou *par curiosité et par vanité*, ou *pour conférer avec lui sur les affaires de son empire*. D'autres croient que le dessein de Justinien était de gagner absolument ([2]) le pape par ses caresses, par des présents, et par les honneurs dont il le combla; et, en effet, on voit que Constantin fut reçu partout avec des marques d'une extrême distinction. Comme il approchait de Constantinople, Tibère, fils de Justinien, et le patriarche, allèrent au-devant de lui jusqu'à sept mille de la ville, accompagnés des grands de l'empire, du clergé et des principaux citoyens, qui lui servirent d'un pompeux cortége, et le conduisirent au palais de Placidie, qu'on avait préparé pour le recevoir. Le dimanche, le pape célébra la messe devant l'empereur qui communia de sa main, se prosterna devant lui, le pria d'intercéder pour ses péchés, et renouvela tous les priviléges de l'Église.

Anastase assure que l'empereur *baisa les pieds du pape et que tout le monde admirait l'humilité de ce bon prince.* Soyez donc en contemplation devant l'humilité de ce bon Justinien, cet aimable et gracieux empereur, qui exerça de si horribles cruautés contre ses propres frères!..... « Les « partisans de la puissance ([3]) souveraine du pape font remarquer « soigneusement cet exemple, pour faire croire que c'est une chose fort « ancienne que les empereurs même baisent les pieds du pape. A quoi « on peut répondre qu'on n'a pas grand sujet de se glorifier qu'un tel « empereur que Justinien II, qui était diffamé par ses férocités inouies, « et qui faisait gloire de ne vouloir point pardonner, ait donné le premier « l'exemple aux empereurs de baiser les pieds du pape de Rome. Avant « lui, il ne se trouve rien de pareil. »

Platine dit que Justinien, malgré tous les malheurs qu'il avait mérités, n'avait rien changé de sa vie dépravée, mais seulement qu'il était devenu fort dévot envers le siége apostolique, de façon que le pape et lui étaient devenus les meilleurs amis du monde. Un proverbe très-commun dit : qui se ressemble s'assemble. Il y a bien, ici, lieu de l'appliquer sans vouloir offenser en rien le saint-siége.

([1]) Le Sueur, Hist. de l'Ég. et de l'Emp. 710.
([2]) Heydegger, Hist. pap. 3.
([3]) Le Sueur, Hist. de l'Ég. et de l'Emp. 711.

Constantin fit une absence d'une année et revint à Rome; trois mois après son retour, il apprit que l'empereur Justinien avait été tué, et en fut d'autant plus affligé, que le nouvel empereur était hérétique. En effet, il y avait là de quoi s'attrister, surtout lorsqu'on met tant de délicatesse et de scrupule dans ses actions que le pape Constantin.

On reconnut bientôt les mauvaises intentions de l'empereur Philippique pour l'orthodoxie, car à peine fut-il affermi sur le trône, qu'il fit condamner et brûler publiquement les actes du VI[e] concile. De plus, il remplit les églises de Monothélites; il rétablit, dans les dyptiques, les noms de Sergius, d'Honorius et autres qui avaient été condamnés comme hérétiques.

L'abbé Fleury ne s'est pas exprimé avec toute l'impartialité qu'exige l'histoire sur les représailles que le pape et les Romains exercèrent à propos de l'hérésie de Philippique. Fleury l'attribue au peuple, suivant en cela l'opinion de Paul, diacre; d'autres l'attribuent au pape, et au concile qui se tint à Rome sur cette affaire; et ils ajoutent que le pape excommunia l'empereur Philippique, et le livra à Satan. Nous trouvons dans un livre remarquable les lignes suivantes qui, outre des éclaircissements sur la conduite de Constantin à l'égard de l'empereur, nous initient aux commencements de la fameuse hérésie des Iconoclastes, dont l'écrivain attribue l'origine au pontificat de Constantin. Voici ce passage : « Le pape leva hardiment [1] le masque et trancha du souverain; non « content d'avoir prononcé l'anathème contre l'empereur, et de l'avoir « excommunié, il le déclara incapable de tenir l'empire, sous prétexte « d'hérésie. C'est pourquoi les partisans du pape louent si fort Constantin, « et le donnent pour un notable exemple d'éminente vertu, et doué du « courage digne de cette souveraine puissance que les papes peuvent et « doivent exercer sur les princes, rois et empereurs. »

« Il faut aussi remarquer, continue M. Le Sueur, que si depuis le « v[e] siècle, les images des saints furent placées dans plusieurs églises, « il n'y avait pas néanmoins d'ordonnance expresse d'aucun synode « pour les y établir, et encore moins pour leur faire rendre aucun hon- « neur religieux. C'est le pape Constantin et les évêques, ses partisans, « qui protégèrent, à Rome, la vénération et le culte religieux des images. « On laissa là l'erreur des Monothélites, et l'on attaqua avec violence « l'hérésie dite des Iconoclastes, c'est-à-dire des briseurs d'images, ainsi « appelés, parce qu'ils contestaient l'orthodoxie du culte des saints, et « faisaient ôter des temples leurs images. Le pape condamna les Icono- « clastes comme hérétiques, et défendit, selon les maximes de Rome, « qu'aucun d'eux conservât désormais ses dignités, offices, fonctions, « soit dans l'église, soit dans l'état dont ils étaient munis.»

(1) Le Sueur, Hist. de l'Égl. et de l'Emp. 713.

« Ce qui donna ce prétexte à la grande guerre des images, fut l'ordre,
« dit un autre écrivain, Frédéric Spanheim, que l'empereur Philippique,
« grand fauteur des Monothélites, ordonna d'ôter d'une église le tableau
« du VIe concile général. Le pape Constantin, indigné de cette entreprise,
« anathématisa l'empereur; il s'échauffa plus vivement encore pour le
« culte des images, lorsqu'un évêque anglais lui eût protesté, avec ser-
« ment, qu'il avait été averti de Dieu de faire honorer, dans son église,
« l'image de la Sainte-Vierge. Ces sortes de miracles-là font vite des pro-
« grès parmi les gens stupides et bornés. La question fut en peu de temps,
« non pas s'il fallait laisser les peintures dans les églises, pour conserver
« avec honneur la mémoire des originaux, mais s'il fallait leur rendre un
« service religieux. La pratique la plus générale décida bientôt l'affirma-
« tive; sur ces entrefaites, l'empereur Anastase favorisa les desseins du
« pape pour le culte des images. Mais, Léon Isaurien, à qui cela déplaisait,
« en voulut arrêter le cours, et défendit de mettre des peintures dans les
« églises. »

Constantin mourut après sept ans de pontificat.

GRÉGOIRE II, *91e pape.*

An 715. Grégoire II était Romain de naissance, et fils de Marcel.

Sous le pontificat de Grégoire II la querelle des images prit d'effroyables proportions, par la haine mutuelle que se portaient l'empereur Léon III et le pape Grégoire. L'empereur était si animé contre Grégoire qu'il voulut le faire déposer. Après plusieurs tentatives infructueuses il envoya l'exarque Paul avec une armée nombreuse contre Rome. Grégoire se défendit avec vigueur; d'abord il excommunia l'exarque à Ravenne puis il en appela à la rebellion contre l'empereur; il conjura contre lui tous les peuples et tous les princes sur lesquels il avait de l'influence; il écrivit aux Vénitiens, au roi et aux ducs des Lombards et fit alliance avec eux. « Les lettres et décrets du pontife romain, dit Nauclerus, eu-
« rent tant de force que premièrement, les habitants de Ravenne, ensuite
« ceux de Venise, peuples et soldats, se révoltèrent ouvertement contre
« l'empereur et contre l'exarque, et portèrent le pape et les autres peu-
« ples d'Italie à prendre la résolution de secouer entièrement la domi-
« nation de l'empire de Constantinople, et d'établir un empereur romain
« en Italie. La rebellion fut portée si loin, que toutes les villes déposèrent
« les magistrats établis par l'exarque et en élurent d'autres qu'ils appe-
« lèrent ducs. »

Les Italiens prirent les armes, des massacres eurent lieu dans plusieurs villes; on tua à Naples le gouverneur, son fils et ses officiers, et à Ravenne, l'exarque Paul, qui représentait l'empereur.

Les Lombards se joignirent aux Romains([1]) pour la défense du pape, ils empêchèrent les troupes de l'exarque d'approcher de Rome. Profitant de ces divisions, ils feignirent d'être fort zélés pour l'établissement des images; et sous ce prétexte, se saisirent des biens de l'empereur en Italie, comme des biens d'un excommunié.

Mais bientôt cependant l'empereur grec s'étant reconcilié et allié avec le roi des Lombards, se servit de lui pour réduire les rebelles d'Italie, dont le plus ardent était sans contredit le pape, qu'on alla assiéger jusque dans Rome même. L'habile Grégoire II trouva moyen de fléchir Luitprand, roi des Lombards, en lui faisant comprendre qu'il y avait plus à gagner avec lui qu'avec l'empereur; Luitprand alors obtint de l'empereur une sorte de trève pour le pape; la paix fut signée, et le pape demeura quelque temps dans une soumission apparente ([2]).

Après quelques années de repos, la querelle des images se renouvela avec plus de chaleur qu'auparavant([3]). L'empereur Léon, persuadé que c'était une idolâtrie que de rendre à des créatures, et principalement à des images sourdes et muettes, un culte que Dieu s'est réservé, assembla le peuple et dit publiquement qu'il ne fallait rendre aucun culte aux peintures des églises. Germain, patriarche de Constantinople, résista et soutint avec un zèle fanatique que les images avaient toujours été en usage dans les églises, en quoi, cependant, il mentait effrontément; et déclara, en outre, qu'il était prêt à mourir pour leur défense. Il écrivit bien vite au pape Grégoire ce qui se passait; le pape répondit par une lettre ([4]), où d'abord il le félicite de la vigueur avec laquelle il défend la doctrine de l'Église. « Elle ne s'est jamais trompée, dit Grégoire, quoi- « qu'on se l'imagine; et cette tradition n'a rien de commun avec la pra- « tique des Païens. Il faut regarder l'intention et non pas l'action. Si les « prophéties n'ont pas été accomplies par l'Incarnation du fils de Dieu, « il ne faut pas peindre ce qui n'a pas été; mais puisque tout s'est passé « réellement, qu'il est né, qu'il a fait des miracles, qu'il a souffert, qu'il « est ressuscité, plut à Dieu que le ciel, la terre, la mer, tous les ani- « maux, toutes les plantes, pussent raconter ces merveilles, par la pa- « role, par l'écriture, ou par la peinture. On appelle idoles les images « de ce qui n'est point, et qui ne subsiste que dans les fables et les in- « ventions frivoles des Païens. Mais, l'Église n'a rien de commun avec « les idoles. A Dieu ne plaise! nous n'avons jamais adoré des vaches, « ni le veau d'or, ni regardé la créature comme un Dieu, ni reçu les mys- « tères de Belphegor. Que si quelqu'un veut imiter les juifs, en accusant

([1]) Théoph. An. 6.

([2]) Des Marets, Tableau des papes de Rome, page 51.

([3]) Théoph. An 7

([4]) Concile VII, acte 4.

« l'Église d'idolâtrie, à cause des vénérables images, nous le regardons « comme un chien qui aboie en vain, etc. »

Peu après sa lettre à Germain, le pape tint un concile à Rome, qui fut comme le signal d'une nouvelle révolte. Il excommunia l'empereur, appela les peuples d'Italie aux armes en leur défendant de payer aucun tribut au prince. Quelques écrivains ont tâché de nier ces attentats, ces excitations de la part du père des fidèles contre tout ordre de choses établi. Mais les auteurs ultramontains, au contraire, ont approuvé et approuvent encore la conduite de Grégoire envers Léon l'Isaurien.

La fureur du pape contre l'empereur était telle (1), qu'il se résolut à toutes les extrémités pour ruiner l'autorité souveraine : il exhorta pieusement tous les Italiens à la révolte (2). Le cardinal Baronius (3) a eu l'impudence d'approuver cette action, et le cardinal Bellarmin, dans l'ouvrage qu'il a publié contre Barclay, n'a pas été plus réservé. Des historiens mercenaires et de mauvaise foi n'ont pas rougi de débiter quantité de fables et de calomnies contre l'empereur Léon, mais gardent le silence le plus profond sur les désordres et les horreurs dont se couvrirent les fanatiques zélateurs des images, excités par Grégoire ; c'est ainsi que Rome écrit l'histoire !

Les peuples de la Pentapole, et l'armée de la Vénétie, chassant les magistrats et les officiers nommés par l'empereur, déclarèrent qu'ils combattraient vigoureusement pour le pape. Dans toute l'Italie, on agita la question d'élire un autre empereur, et de le mener à Constantinople (4). Néanmoins, Exhilarat, duc de Naples, et son fils Adrien, maîtres de la Campanie, persuadèrent au peuple de cette province, de rester sous l'obéissance de l'empereur et de se lever en masse contre le pape. Les Romains ne laissèrent point au duc de Naples le temps d'accomplir ses desseins ; ils le prirent avec son fils, et les firent mourir tous deux. Ils chassèrent ensuite Pierre, duc de Rome, sous prétexte qu'il avait écrit à l'empereur contre le pape. Les Romains étaient arrivés à un tel état d'excitations fanatiques, qu'ils s'obligèrent tous, par serment, à mourir plutôt que d'abandonner la cause de Grégoire qui, selon eux, défendait la foi avec tant de piété et de courage. Pendant ce temps, cet abominable hypocrite se jouait également de la crédulité aveugle des peuples, aussi bien que de l'autorité de l'empereur ; et tout en anathématisant Léon pour des doctrines qui, après tout, n'étaient justiciables que de la conscience de chacun, il bénissait les assassins et les pillards qui frappaient quiconque était taxé d'hérésie par lui ou ses partisans ; et si d'une main avide, il saisissait les richesses et les trésors des puissants, de l'autre,

(1) Sigonius.
(2) Baronius, Annales eccl.
(3) Id. id.
(4) Anastase.

il laissait s'écouler en aumônes, sur les pauvres, quelques deniers qu'il accompagnait de prières. Comment ce misérable prêtre, osait-il lever les yeux au ciel, dans le temps où il excitait et entretenait, parmi les peuples l'esprit de vengeance et de division?

L'empereur, mis à bout par tous ces troubles, sollicita le pape de faire assembler un concile, pour examiner la question des images, et ramener enfin la paix entre les fidèles. Grégoire, à cette demande si chrétienne, fit une réponse aussi impie qu'insolente; il répondit aux envoyés de Léon qu'il allait *prier Dieu* d'éclairer l'empereur, sinon avec les lumières de la foi auxquelles il était rebelle, mais au moins avec celles du Diable.

Le père Pagi, après avoir loué le pape de sa modération, a la bonhomie d'appeler cette réponse une *exhortation charitable.*

Grégoire ne survécut pas longtemps aux révoltes qu'il avait suscitées. Il fut enterré à Saint-Pierre, le 13 février 731. Il avait fait faire un calice d'or, orné de pierreries du poids de 30 livres, et une patène d'or de 28 livres et demie. Il donna au clergé et aux monastères 2160 sous d'or.

L'Église a placé ce monstre cupide au rang des saints...

GRÉGOIRE III, *92e pape*

An 732. Le siége ne vaqua que 35 jours. Les funérailles de Grégoire II n'étaient point terminées encore lorsque le peuple de Rome élut pape le prêtre Grégoire, troisième du nom. Bien que Syrien de naissance, quelques anciens auteurs sacrés le nomment souvent Grégoire le Jeune, le confondant quelquefois avec son prédécesseur, dont il suivait fidèlement les maximes infernales.

Dès le commencement de son pontificat le nouveau pape écrivit à l'empereur Léon, il commence ainsi[1] : « Nous avons reçu pendant la « quatorzième indiction de votre règne la lettre de Votre Majesté. Nous « la garderons soigneusement dans l'église de Saint-Pierre avec celles de « vos prédécesseurs. Dans cette lettre, scellée de votre sceau, et souscrite « de votre main avec le cinabre, vous confessez d'abord votre sainte foi « dans toute sa pureté, et vous déclarez maudit quiconque ose contre- « venir aux décisions des pères. Qui vous oblige donc à regarder en ar- « rière, après avoir marché dix ans durant? Pendant tout ce temps, vous « n'avez point parlé des saintes images, et maintenant vous dites qu'elles « tiennent la place des idoles, et que ceux qui les adorent sont des ido- « lâtres. Vous ordonnez de les abolir entièrement; ne craignez-vous donc « point le jugement de Dieu en scandalisant, non-seulement les fidèles,

(1) To. VII. Concil. p. 7.

« mais les infidèles? Pourquoi, comme empereur et chef des chrétiens,
« ne vous humiliez-vous point devant les hommes pieux, savants et
« pleins d'expérience? Ne vous ont-ils pas dit pourquoi Dieu a permis
« les images dans les églises, pour recréer la vue des fidèles et fixer leurs
« souvenirs? mais il a défendu en même temps de les adorer comme
« ouvrages des hommes. Les pères, nos maîtres, et les six conciles vous
« ont laissé cette tradition, et vous ne recevez pas leur témoignage!
« Vous voulez l'expliquer et l'interpréter à votre manière. Nous sommes
« obligé, par ce que vous êtes grossier et ignorant de vous écrire des
« discours grossiers, mais pleins de sens et de la vérité de Dieu. Nous
« vous conjurons de nouveau de quitter votre présomption et votre or-
« gueil, et de nous écouter humblement! »

Plus loin, cet insolent pape ajoute : « nous aurions pu, comme ayant
« l'autorité de saint Pierre, prononcer des peines contre vous. Mais,
« puisque vous vous êtes donné vous-même la malédiction, qu'elle vous
« demeure... Il vaudrait mieux que l'on vous nommât hérétique que
« persécuteur et destructeur des saintes images. Mais, le nom d'hérétique
« ne nous convient pas, puisque vous combattez ce qui est clair comme
« la lumière. »

Le pape rappelle ensuite l'exemple de Constantin Pogonat, qui fit assembler le VI[e] concile, et se soumit docilement, le premier, à ses décisions pour donner plus de poids à sa volonté de les faire exécuter par les fidèles. « Vous voyez, par là, dit le pape, que la décision des
« articles de foi n'appartient pas aux empereurs, mais aux évêques; c'est
« pourquoi, comme les évêques, qui sont préposés aux églises, s'ab-
« stiennent des affaires publiques, les empereurs doivent s'abstenir des
« affaires ecclésiastiques, et se contenter de celles qui leur sont confiées.
« Vous nous priez d'assembler un concile œcuménique, cela ne nous
« semble pas à propos. C'est vous qui persécutez les images; tenez-vous
« en repos : le monde sera en paix, les scandales cesseront. Supposez
« que le concile est assemblé; où est l'empereur pieux pour y prendre
« séance; suivant la coutume, récompenser ceux qui parleront bien, et
« poursuivre ceux qui s'écartent de la vérité? Vous-même êtes rebelle,
« et agissez en barbare. Ne voyez-vous pas que votre révolte contre
« les images n'est qu'une présomption? Les églises jouissaient d'une
« paix profonde, quand vous avez excité les combats et les scandales.
« Cessez de mettre en question ce que vous n'avez pas droit de résoudre,
« et qui d'ailleurs est résolu; soumettez-vous à notre autorité, et il n'est
« point besoin de concile. »

Par manière de conclusion, le pape reproche à l'empereur l'état de misère et de désordre dans lequel est tombé tout l'Occident et particulièrement l'Italie. « C'est vous, dit-il, qui avez causé tous ces malheurs
« en jetant parmi ces peuples la division, la désobéissance, et le mépris
« de votre autorité en a été la conséquence; les Lombards et les Sar-

« mates sont venus envahir la Décapole qu'ils ont trouvée sans défense ; « car les magistrats et les patrices choisis par vous avaient été chassés « par les peuples indignés de vos ordres de persécution contre les saintes « images. A Rome même, nous sommes à la merci des barbares sans « que vous nous puissiez défendre, ce dont vous avez peu l'envie, puis- « qu'encore vous nous menacez. Vous croyez nous épouvanter en disant : « Je ferai enlever de Rome, chargé de chaînes, le pape Grégoire, comme « Constant fit à Martin. Mais ce temps n'est plus ; les papes sont devenus « les médiateurs et les arbitres de la paix entre l'Orient et l'Occident : la « foi fervente des peuples est notre sauvegarde, nous ne craignons point « vos menaces ; à une lieue de Rome, vers la Campanie, nous sommes « en sûreté. »

Malgré le ton outrageant de la lettre papale, l'empereur Léon poussa la mansuétude jusqu'à insister de nouveau près de Grégoire. Celui-ci répondit avec cette feinte humilité qui est le chef-d'œuvre de l'hypocrisie romaine et sacerdotale[1] : « J'ai reçu votre lettre par Rufin, votre « ambassadeur ; la vie m'est devenue insupportable, voyant que, loin « de vous repentir, vous demeurez dans vos mauvaises dispositions. Dans « votre fol orgueil vous dites : J'ai l'empire et je tiens le sacerdoce. Ceux « de vos prédécesseurs qui ont fondé et orné les églises, qui ont protégé « les fidèles de concert avec les évêques, pouvaient le dire et s'en louer ; « mais vous, au contraire, vous avez dépouillé et défiguré les temples, « que vous avez trouvés riches et magnifiques. » Plus loin Grégoire se faisant humble, dit : « Vous nous persécutez et nous tyrannisez par le « moyen de vos soldats, de votre puissance ; vous essayez, à l'aide de vos « richesses, de nous vaincre par les appâts du monde et les satisfactions « de la chair. Pour nous, nous sommes nud et sans défense, nous n'a- « vons point d'armées terrestres, mais nous invoquons Jésus-Christ, « chef de toutes les créatures, le protecteur des faibles, le consolateur « des affligés, mais aussi le vengeur des innocents persécutés ; Jésus est « notre frère, nous l'invoquons, afin qu'il vous livre à Satan, suivant la « parole de l'apôtre. »

Le prêtre George, chargé de transmettre cette lettre insolente à l'empereur, fut plus respectueux envers lui que celui qui devait donner à tous l'exemple de l'humilité et de la conciliation, et n'osa rendre la lettre à Léon ; il la rapporta à Rome ; tout ce qu'il allégua pour sa justification, ne fit qu'exciter la colère de Grégoire qui l'excommunia en punition de sa désobéissance, et le renvoya à Constantinople pour mener à fin sa mission... Cette fois, le prêtre George s'humilia et obéit, tant était despotique la puissance que s'arrogeaient les papes sur l'esprit des fidèles...

Le zèle fanatique de Grégoire, pour les images, ne refroidit pas. En

(1) To. VII. Concil. p. 23

732, nous le voyons présider, à Rome, dans l'église de Saint-Pierre, au concile où il fut ordonné que quiconque mépriserait l'usage de l'Église touchant la vénération des saintes images, quiconque les ôterait, les profanerait, les détruirait, ou en parlerait avec mépris, serait anathématisé, et séparé de la communion de l'Église. Ce décret fut souscrit solennellement par tous ceux qui assistaient au concile, et fondé sur l'autorité des opinions des papes précédents. Grégoire, dans la vue d'insulter l'empereur Léon, lui envoya, par un certain Constantin, qui avait été un des plus ardents orateurs de ce concile, une copie du décret. Mais la patience de Léon était à bout; il fit arrêter le légat du pape et le fit mettre en prison où il demeura près d'un an.

Une grande partie de l'Italie, tombée dans une véritable idolâtrie, dans un abrutissement complet, se réunit dans les comices et décida d'envoyer une requête à l'empereur Léon III, pour se livrer librement, publiquement au culte des images. Mais le patrice Sergius, gouverneur de Sicile, fit arrêter les porteurs de la requête, qui furent retenus prisonniers pendant huit mois, puis enfin renvoyés après lacération publique de leur missive à l'empereur. Le pape Grégoire, fauteur de toutes ces menées, ne se rebuta point; il écrivit de nouveau à l'empereur et au patriarche Anastase, mais ses lettres restèrent sans réponse.

L'empereur, irrité contre les rebelles d'Italie, se détermina à prendre enfin des mesures de rigueur : il haussa d'un tiers la capitation de la Calabre et de la Sicile; il confisqua, dans les terres sous sa domination, les patrimoines de saint Pierre montant à trois talents d'or et demi; en Orient, il bannit les séditieux.

En 738, l'évêque saint Boniface fit un voyage à Rome, pour conférer avec le pape Grégoire, qu'il n'avait jamais vu, des affaires de l'Église et tâcher d'y ramener la paix. On ne voit nulle part que les efforts de cet évêque, mis au nombre des saints, on ne sait trop pourquoi, aient abouti à aucun résultat. Les historiens nous apprennent seulement que Boniface fut très-bien reçu par le pape, ce qui doit peu étonner, quand on sait que ce prêtre prêcha aux Bavarois, lors de son séjour en Allemagne que : *quand l'évêque de Rome négligerait son salut, et menerait les peuples par troupes au premier esclave de la Gehenne pour être éternellement damnés, nul homme vivant ne pourrait l'en reprendre, attendu que le pape ne peut être jugé par personne* (1).

Ce même saint Boniface par ses folles et extravagantes idées qu'il répandit en Allemagne, touchant l'autorité du pape, est une des causes qui plongèrent plus tard, ainsi que nous le verrons dans la suite de cette histoire, ce grand pays dans un abîme de calamités.

Grégoire III que l'Église n'a pas craint de placer parmi les saints,

(1) Des Marets, Tableau des Papes, p. 52

mourut le 28 novembre 741, après un pontificat de six ans et quelques mois.

Platine ne put s'empêcher de faire remarquer, dès le commencement de la vie de Grégoire III, que son zèle ardent pour les images lui fit de grands ennemis de la plupart des princes.

Anastase nous apprend que le pape orna et répara plusieurs églises qu'il combla d'ornements précieux et de richesses. Et c'est le même Grégoire qui osait se plaindre au roi Charles Martel que les Lombards l'avaient mis hors d'état de secourir les pauvres dans le besoin. Grégoire établit une quantité de monastères et en fonda de nouveaux auxquels il donna des terres, des serfs et des priviléges.

C'est ce pape qui introduisit dans le culte la coutume de prier pour les morts; il engagea par plusieurs décrets et lettres pastorales les fidèles à assurer le repos de l'âme de leurs proches à l'aide de fondations et de dons à l'Église. On peut dire que c'est là un service immense rendu à tout le clergé catholique, car en excitant chez l'homme le respect et la vénération si naturelle pour les morts, il a ouvert une mine inépuisable de richesses qui a pour simples moyens d'exploitation, les messes funèbres que l'on dit ou que l'on ne dit pas, les cierges, les cloches, enfin l'eau bénite qui coûte si peu et qui est pourtant si efficace...

ZACHARIE, *95e pape.*

An 741. Un Grec, nommé Zacharie, fils de Polychron, fut élu pour succéder à Grégoire III. On ne nous apprend pas par quelles intrigues Zacharie parvint au pontificat dans ces tristes temps.

En effet, à Léon III avait succédé son fils Constantin Copronyme, animé de la haine de son père contre le culte idolâtre des images et contre les fanatiques d'Italie, qu'il était déterminé à réduire, aidé par le roi des Lombards, fort mal avec les Romains.

Zacharie, pour tenir tête à de si puissants ennemis, jugea à propos de recourir à la négociation. Il envoya d'abord une ambassade, cette ambassade ayant eu peu de succès, il abaissa son orgueil et se détermina à conférer lui-même avec ce prince. Zacharie partit à cet effet de Rome, accompagné d'évêques et de clercs, et se rendit près du roi des Lombards. Celui-ci était alors à Terni, à douze milles de Spolette; il fit de grands honneurs au pape; leur entretien eut lieu dans l'église de Saint-Valentin. La restitution des villes que les Lombards avaient prises fut le premier résultat de cette entrevue; Luitprand y ajouta le patrimoine de Sabine enlevé depuis environ 30 ans au saint-siége, ceux de Narni, d'Ossima, d'Ancône et quelques autres. Voilà comment ces bons papes, les prétendus successeurs et vicaires de celui qui n'avait point, de son vivant, « une pierre pour reposer sa tête, » savaient s'enrichir!

Zacharie, voulant montrer sa reconnaissance envers Luitprand, l'invita à dîner, et lui fit préparer, dans le goût splendide des papes, s'étant tout exprès fait suivre de ses officiers de bouche et de sa vaisselle d'or et d'argent, un festin si somptueux, que le roi avoua n'avoir jamais fait aussi bonne chair. Après cette heureuse négociation le pape retourna à Rome.

Zacharie mourut au mois de mars 752. « Ce pape avait quelques « bonnes qualités, a dit un écrivain, surtout celles d'enrichir le domaine « de saint Pierre, mais il fut trop ignorant pour prétendre à l'infailli- « bilité. Il aimait fort les clercs, et augmenta de plus du double leurs « pensions annuelles; il les soulageait en tout et les traitait comme un « bon père. »

ÉTIENNE II, *94e pape.*

An 752. Peu de jours après la mort de Zacharie, tout le peuple élut, pour occuper le saint-siége, un prêtre nommé Étienne; mais le troisième jour de son pontificat, ce pape, à son réveil, perdit tout d'un coup la parole et la connaissance; Étienne mourut le lendemain ([1]). Comme il n'avait point été sacré quelques auteurs ne le comptent point au nombre des papes.

Voilà donc l'élection d'Étienne II comme pape contestée, et cependant faite par le peuple, par ce que, à cause de sa mort soudaine, la comédie du sacre n'avait pas pu avoir lieu. Si ces auteurs scrupuleux voulaient retrancher de la liste des successeurs de Jésus-Christ tous les scélérats sacrés qui se sont si particulièrement distingués par leurs vices affreux, leurs entreprises horribles et leurs attentats écormes contre toutes les lois divines et humaines, ils seraient approuvés, croyons-nous, par tous les hommes sensés.

ÉTIENNE III, *95e pape.*

An 752. La mort subite d'Étienne II fut bientôt suivie de l'élection d'un autre pape. Le peuple s'assembla dans l'église de Sainte-Marie-Majeure; où il choisit, conjointement avec le clergé, un diacre romain, nommé Etienne, qui fut, selon quelques auteurs, le deuxième du nom, et le troisième suivant d'autres. Il était né à Rome et son père s'appelait Constantin.

([1]) Anastase.

Étienne est le premier pape que les auteurs disent s'être fait porter en grande pompe sur les épaules des laïcs après son avénement pour prendre possession du trône pontifical. L'abbé Fleury prétend que cette cérémonie était autorisée par un ancien usage, sans dire cependant quand cet usage prit naissance. D'après Polydore Virgile, au contraire, Étienne est le premier exemple de ce faste si opposé à l'humilité de saint Pierre. Ce même auteur ajoute qu'Étienne III fut également le premier pape qui fit sceller ses lettres avec du plomb au lieu de cire.

Étienne, trois mois après sa consécration, envoya des légats à Astolphe, roi des Lombards, avec de riches présents, pour faire la paix. Une paix de 40 années fut en effet signée; mais le roi des Lombards ne fut pas longtemps fidèle à ce traité, car nous le voyons, peu après, recommencer la guerre, et entrer à main armée dans l'exarchat de Ravenne. La puissance des Grecs était tellement affaiblie, et leurs troupes si mal disciplinées, si denuées de vertu militaire, que, malgré son habileté et son courage, l'exarque Eutichius fut obligé de quitter Ravenne et de fuir en Grèce. Ainsi finit en Italie la puissance des exarques; elle avait durée environ 180 ans.

Le roi Lombard mit le siége devant Rome pendant trois mois, ravageant par le fer et par le feu tous les environs, donnant l'assaut à la ville tous les jours. Dans cette extrémité, Étienne III s'avisa d'un artifice grossier qui peint l'ignorance des peuples et l'impudence des papes à cette époque. Il écrivit au roi Pépin et aux Français une lettre ([1]) où il fait, tour à tour et comme s'ils étaient vivants, parler et écrire saint Pierre, les saints, les martyrs, la Sainte-Vierge elle-même. La lettre commence comme les épîtres canoniques : « Pierre appelé à l'apostolat des « fidèles par Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, etc... fait un pressant « appel aux Français pour la délivrance de Rome : la source de leur « régénération et leur mère spirituelle... Je vous ordonne, dit saint « Pierre, par le Dieu vivant, de venir au plus tôt délivrer ma ville et « mon peuple de Rome de la tyrannie des Lombards, si vous ne voulez « que vos corps et vos âmes ne soient jetés dans le feu éternel; ne souf- « frez pas que les brebis du troupeau que Dieu m'a confié soient dis- « persées, de peur que Dieu plus tard ne vous disperse à votre tour « comme le peuple d'Israël... Si, au contraire, vous m'obéissez promp- « tement, vous en recevrez une grande récompense en cette vie et en « l'autre. Sur la terre, vous surmonterez tous vos ennemis, et serez « longtemps dans l'abondance et la gloire; votre mort sera le commen- « cement de la vie éternelle... Autrement, je le répète, sachez que par « l'autorité de la Sainte-Trinité, et la grâce de mon apostolat, vous serez « privé du royaume de Dieu et livré à Satan. » Nous ne citons qu'un

[1]) Stheph. Epist. 5, cod. Carol. 3.

passage de cette incroyable lettre, que l'abbé Fleury et d'autres écrivains catholiques trouvent ingénieuse, remplie de tours d'éloquence, de figures les plus vives, et manifestant bien le génie de ce siècle (pourquoi ne pas dire la stupidité), et jusques où les hommes les plus graves savaient pousser la fiction, quand ils la croyaient utile. A quoi il est permis d'ajouter : lorsque surtout cette fiction est susceptible de servir et d'agrandir les intérêts terrestres des papes.

Pour donner plus de poids à cette lettre, Étienne se résolut à voir lui-même le prince français ; à cet effet, il partit pour la France ; arrivé jusqu'auprès de Ponthion en Champagne, le roi Pépin, avec toute sa famille et toute sa cour, vint au devant de lui. Aussitôt qu'ils aperçurent le pape, le roi, la reine et tous ses enfants descendirent de cheval et se prosternèrent. Pépin marcha même quelque temps à côté du cheval d'Étienne, lui servant ainsi d'écuyer.

Pépin se rendit aux instantes sollicitations d'Étienne ; bientôt il marcha contre les Lombards, qui furent promptement vaincus : Pépin leur enleva 22 villes qu'il donna au pape qu'il mit aussi en possession de l'exarchat. C'est donc Pépin, roi des Français, qui a posé les premiers fondements de la souveraineté temporelle de l'Église romaine.

Ce n'était pas sans arrière-pensée, toutefois, que ce roi commit tant de bassesses : le pape reconnut son dévouement par un sacre entouré de toutes les pompes de l'Église. Dans la bulle d'investiture, il est dit que Pépin et ses deux fils, Charles et Carloman, ayant reçu l'huile sainte comme rois des Francs, sont inviolables, et que, par l'autorité de saint Pierre, obéissance est ordonnée à eux et à leurs descendants, par les peuples, sous peine d'excommunication...

Étienne, délivré des Lombards, put alors montrer son caractère et ses mœurs. Son pontificat ne fut qu'une suite de fêtes et de dissipations de toutes sortes. Mais la mort qui ne fait grâce à personne, le priva enfin de ce qu'il avait de plus cher. Il fut enterré à Saint-Pierre, le 26 avril 757.

PAUL Ier, *96e pape.*

An 757. A la mort d'Étienne III, il y eut une grande discorde pour l'élection d'un nouveau pape. Le peuple de Rome se partagea, les uns pour Théophylacte, archidiacre, les autres, pour Paul, frère du pape précédent, et auquel il succéda enfin après un mois de vacance.

La plupart des lettres du pape Paul, qui nous ont été conservées, sont adressées au roi Pépin, pour demander du secours, tantôt contre les peuples d'Italie eux-mêmes, tantôt contre les Grecs qui étaient d'intelligence avec les Lombards et le roi Didier. Ces affaires étaient toutes temporelles, mais Paul Ier, à l'exemple de son prédécesseur, les

confond toujours avec le spirituel. Paul exhorte instamment Pépin à défendre le siége apostolique contre les Lombards, et d'employer contre ces impies le fer et le feu. Les instances de Paul ne restèrent pas infructueuses; Pépin, esclave intéressé des papes, vola à son secours, lui fit restituer ce dont Didier s'était justement ressaisi. C'est toujours là le résultat des accords spoliateurs faits entre les brigands royaux et les brigands sacrés.

Dans sa 23e lettre, Paul prie le roi Pépin de lui faire l'honneur de tenir sur les fonds de baptême un fils qui lui était né depuis quelques jours. Était-ce le fruit d'une union légitime ou celui de quelque adultère ou violence, péchés communs à cette époque, et que les papes ne se refusaient pas plus que les puissants de la terre? L'histoire ne donne pas d'éclaircissements à cet égard. Paul mourut le 21 juin 767.

CONSTANTIN II, *97e pape.*

An 767. Toton, duc de Nepi, ayant appris que le pape Paul Ier était à l'extrémité, forma le dessein d'élever un de ses frères sur le siége pontifical [1]. Dans cette vue, il assemble une grande multitude de soldats, de villageois, d'hommes de différentes villes de la Toscane, et se rend à Rome, où bientôt il fait élire pape son frère Constantin, encore laïque.

Toton, suivi d'une bande armée, conduisit le nouvel élu au palais de Latran, où se trouvait, en ce moment, George, évêque de Preneste; il exigea que celui-ci donnât la tonsure cléricale à son frère. L'évêque résista d'abord; il conjura le duc et même Constantin de renoncer à une entreprise si criminelle; mais enfin, soit menaces de persécution, soit promesses de faveurs vainquirent ses répugnances, il céda et conféra, en effet, les ordres ecclésiastiques à Constantin jusqu'au diaconat; le dimanche suivant, il le consacra évêque de Rome, assisté d'Eustrase, évêque d'Albano, et de Citonat, évêque de Porto.

Constantin, que la plupart des auteurs traitent d'antipape, mis si singulièrement en possession du siége apostolique, écrivit à l'empereur Pépin, qu'il venait d'être élu pape par le peuple romain. Sa lettre au chef des Français respirait l'humilité et le désintéressement; il voulait capter la faveur du vieil empereur qui avait rendu, à Rome, à son prédécesseur, de si grands services; mais ce fut en vain; Pépin ne répondit point.

Constantin II ne jouit pas longtemps du titre de père des fidèles : dans le courant de la même année de son élévation, un certain Chris-

[1]) Anastase.

tophe, primicier et conseiller du saint-siége, et son fils Sergius, trésorier, résolurent de faire déposer le pape Constantin qu'ils regardaient comme un infâme usurpateur ([1]). Dans ce dessein, ils demandèrent au pape la permission de se rendre au monastère de Saint-Sauveur, en Lombardie. Le pape, selon les historiens, eut l'idée que ce voyage pouvait être un piége, car il fit promettre, par serment solennel, au père et au fils, de ne rien entreprendre contre lui. Christophe et Sergius se rendirent aussitôt près du roi Didier. Ils supplièrent ce prince lombard de leur prêter secours pour délivrer l'Église du scandale que l'ordination de Constantin y causait, et cela d'autant plus, disent de naïfs historiens, que la mère des fidèles avait été sans tache jusque-là.

Le roi des Lombards leur ayant promis son appui, Christophe resta près de lui pour préparer les moyens d'exécution, tandis que Sergius se rendait à Rieti, pour conférer avec le prêtre Waldipert et quelques autres. S'étant trouvés en nombre suffisant, dans cette ville, pour exécuter leur coup de main, les conjurés se résolurent aussitôt de se diriger sur Rome où ils arrivèrent secrètement le soir du 29 juillet. La porte de Saint-Pancrace était gardée par des parents de Sergius, qui l'introduisirent aussitôt, lui et sa bande, dans la ville. Ils s'emparèrent déjà des postes principaux, lorsque Toton et Passif, frères du pape Constantin, avertis, ramassèrent, à la hâte, quelques affidés et se portèrent en armes au-devant des conspirateurs. Une sorte de combat s'engagea, en effet; mais Racipert, le plus brave des Lombards, ayant porté à Toton, par derrière, un furieux coup de lance, sous lequel celui-ci tomba, Passif lâcha pied et courut porter la fâcheuse nouvelle à son frère Constantin; tous deux se cachèrent successivement en divers lieux du palais de Latran et s'enfermèrent enfin dans l'oratoire de Saint-Césaire, d'où, quelques heures après, la milice romaine les tira et les mit en lieu de sûreté.

Le lendemain de cette échauffourée encore plus ridicule que sanglante, le prêtre Waldipert, à l'insu de son affidé Sergius, assembla quelques Romains au monastère de Saint-Vit ou Vitus, près du prêtre Philippe. S'étant entendus avec lui sur le partage des fonctions et des richesses du saint-siége, ils le menèrent à la basilique de Latran, criant à travers les rues : *Voilà le pape Philippe; c'est saint Pierre lui-même qui l'a choisi!*

Un évêque ayant fait la prière sur lui, suivant la coutume, Philippe donna la paix à tout le monde, et fut introduit dans le palais de Latran. Il s'assit dans la chaire pontificale, et tint la table, suivant l'usage des papes, avec quelques-uns des principaux de l'Église et de la milice.

Mais on avait compté sans Christophe, resté près de Didier, roi des Lombards; or, Christophe était un troisième prétendant, qui arriva

([1]) Anastase.

bientôt à Rome avec une nouvelle troupe nombreuse d'hommes armés. Il jura, devant tout le peuple assemblé, que personne ne sortirait de Rome, que Philippe ne fût chassé honteusement du palais de Latran. Gratiosus, un de ses partisans, se chargea aussitôt de cette exécution ; le pape Philippe, homme d'un caractère assez doux et sans ambition, fut, en effet, reconduit à son monastère, d'où il ne sortit plus.

Quant à l'infortuné Constant, il fut déposé et resta exposé à toute la fureur d'Étienne IV, comme nous le verrons dans la biographie de celui-ci.

ÉTIENNE IV, *98e pape.*

An 768. La chronologie papale est plus obscure et plus embrouillée encore dans cette année qu'à l'ordinaire. Sans nous expliquer comment le primicier Christophe, le protégé de Didier, roi des Lombards, renonça à sa candidature, elle nous apprend que l'élection d'Étienne IV se fit de vive force et sous l'autorité d'un seul officier dont on ne donne pas même le nom, et dont les soldats exercèrent toutes sortes de violences et de cruautés dans la ville. Parmi les victimes de cette soldatesque on remarqua Théodore, évêque et Vidame de Constantin, on lui coupa la langue, on lui creva les yeux ; puis on l'enferma dans le monastère du Mont Scaurus, où il mourut de faim et de soif, après avoir épouvanté le voisinage de ses cris déchirants. Passif eut aussi les yeux crevés et fut enfermé au monastère de Saint-Sylvestre. Le pape Constantin lui-même, placé par dérision à cheval sur une selle de femme, avec de gros poids, fut promené dans la ville et enfin conduit au monastère de Celles-Neuves en attendant son jugement.

Le samedi matin, 6 août, en effet, quelques évêques, des prêtres et des clercs, s'assemblèrent, à Latran, dans la basilique du Sauveur. Constantin fut amené, chargé de chaînes ; on lui lut les Canons de l'Église, puis on le déposa. Maurien, sous-diacre, lui ôta du cou l'orarium ou étole, et la foula aux pieds. Le lendemain, Étienne IV fut couronné dans l'Église de Saint-Pierre. Pendant la cérémonie, on lut à haute voix, sur l'Ambon, une confession contrite et publique du peuple de Rome, pour n'avoir pas empêché l'intrusion de Constantin. On n'était pas au bout ; la barbarie et l'orgueil d'Étienne IV et de ses partisans n'étaient pas assouvis encore. Gracilès, tribun d'Alatre, en Campanie, et ami de Constantin, fut amené à Rome et mis en prison ; on lui arracha les yeux et la langue. L'infortuné Constantin fut de nouveau tiré de sa prison de Celles-Neuves. On lui creva les yeux, et on le laissa en cet état étendu dans la rue. Le prêtre Waldipert, accusé d'avoir voulu faire tuer Christophe, primicier, et d'avoir voulu livrer Rome aux Lombards, fut arraché de la Rotonde, où il s'était réfugié ; on lui arracha les yeux, et on lui coupa

la langue si cruellement, qu'il en mourut peu de jours après en prison.

Les moyens infâmes et horribles par lesquels Étienne IV fut installé sur la chaire dite de saint Pierre, sont rapportés particulièrement par Anastase le Bibliothécaire, qui blâme énergiquement ces cruautés, dont il tâche de décharger le pape Étienne. Mais on doit dire cependant que si l'histoire ne dit pas que ce pontife fut le promoteur de toutes ces horreurs qui signalèrent son avénement, ce furent ses partisans qui les accomplirent à son profit. Bien plus, il fit, de ces monstres, ses fonctionnaires et ses officiers. Ainsi, Sergius, fils de Christophe, un des fauteurs des troubles, fut envoyé en ambassade en France. Gratien, un autre assassin, de simple cartulaire qu'il était, devint duc de Rome par la grâce du pape.

Nous verrons tout à l'heure ce même Étienne IV, présider l'assemblée de brigands sous le nom de concile, qui fit souffrir tant d'humiliations et de cruautés au malheureux Constantin, dont cependant l'ambition avait été suffisamment punie. Quelques écrivains vont plus loin qu'Anastase. Au lieu de condamner ceux qui ont commis toutes ces horreurs, ils les appellent *les vengeurs de l'opprobre de l'Église*. Le cardinal Baronius est de ceux-là : saint homme et honnête historien!...

En 769, Étienne IV ayant réuni plusieurs prélats de Toscane, de Campanie, et d'Italie, ainsi que douze évêques de France envoyés par les deux fils du roi Pépin, Charles et Carloman, un concile fut tenu dans la basilique du Sauveur, au palais de Latran. Ce concile n'avait pas même pour prétexte des discussions de doctrine, il avait pour mission de juger un homme, naguère taxé d'infaillibilité, un pape enfin... Constantin aveugle, valétudinaire, fut amené devant ses ennemis. On lui fit le reproche qu'étant laïque, il avait osé usurper le saint-siége par une entreprise inouïe jusque-là. Constantin se défendit avec habileté; il soutint que le peuple lui avait fait violence et l'avait mené par force au palais de Latran, à cause des maux que le pape Paul avait fait souffrir à la multitude et à lui-même. Il termina sa défense en reconnaissant qu'il avait erré, et pour éviter les nouveaux dangers qui le menaçaient, et pour fléchir les pères de ce concile infernal, il se jeta à terre, et les mains étendues sur le pavé, il confessa, avec larmes, qu'il était coupable, que ses péchés excédaient le nombre des fables de la mer; il implora et demanda miséricorde. Soit que quelques membres du comité fussent touchés de compassion, soit, ce qui est plus probable, que l'on voulût prolonger les souffrances de l'infortuné, on le fit relever, et ce jour-là, on ne prononça encore aucune sentence contre lui.

Mais le lendemain, étant interrogé de nouveau sur son intrusion, Constantin dit, pour se justifier, par des exemples d'usurpation, qu'il n'avait, après tout, rien fait de nouveau. Que Sergius, laïque comme lui, avait été sacré archevêque de Ravenne; qu'Étienne, aussi laïque, avait été fait évêque de Naples. Les scélérats, confondus, honteux,

l'interrompirent brusquement. Ils lui firent, séance tenante, donner mille coups sur la tête; puis il fut jeté hors de l'église. Sa sentence [1] fut ensuite prononcée. Il était condamné à faire pénitence le reste de ses jours. On examina, on censura, on révoqua tout ce qui avait été fait pendant son pontificat, et on brûla, au milieu du sanctuaire, les actes du concile qui avaient confirmé son élection.

Un auteur protestant très-estimé a fait, à ce sujet, la remarque judicieuse que voici : « C'est là une preuve capitale de la barbare violence « du pape Étienne, qu'il est impossible d'excuser; car il présidait à ce « concile; rien ne s'y faisait que par son conseil et son aveu; et ceux qui le « composaient suivaient les mouvements injustes qu'il leur inspirait [2]. » Quel successeur des saints apôtres!

Étienne, par un raffinement d'hypocrisie qui peint l'ignorance et la crédulité de ce temps, après le prononcé de la sentence, se prosterna à terre ainsi que tous les membres du concile et entonna *Kirie eleison!* avec larmes et componction. Le peuple fit chorus. Des prières et des pénitences furent ordonnées dans toutes les églises, car tout le monde et le pape lui-même avaient péché en recevant la communion des mains de Constantin.

On compte qu'Étienne n'occupa le siége papal que trois ans et demi, et qu'il mourut le 1er février 772. Platine, en vil esclave de la papauté, a l'effronterie de dire qu'il fut un pasteur très-vigilant, un digne successeur de saint Pierre, un véritable imitateur de Jésus-Christ.

Malheureusement pour le pape Étienne, l'histoire donne de lui une toute autre opinion. Les crimes qu'on reproche à ce pape d'avoir commis ou laissé commettre, mais dont, certainement, il profita, sont fondés sur des faits incontestables, avoués de tous les historiens, de ceux mêmes qui lui donnent de pompeux éloges.

ADRIEN Ier, *99e pape.*

An 772. Adrien, premier pape de ce nom, était Romain de naissance, et fils de Théodore. Il fut élu pape aussitôt après la mort d'Étienne IV.

Le cardinal Baronius nous apprend que, Taraise, ayant été ordonné patriarche de Constantinople, envoya ses lettres synodales et sa profession de foi au pape Adrien. Ce Taraise, qui était un fervent partisan du culte des images, sachant que l'impératrice Irène, la plus cruelle femme de son temps, ainsi que son fils Constantin, se proposaient de déclarer

(1) To. VI. Concil. p. 1722.
(2) Desmarets, Tabl. des Papes, p. 56.

la guerre aux Iconoclastes, mit pour condition à son acceptation du siége épiscopal la convocation d'un concile où seraient définitivement condamnés les Iconoclastes, et taxés de vénération les images.

« C'était chose déjà tellement arrêtée entre le patriarche, l'impératrice « et l'empereur de rétablir cette idolâtrie, dit M. Le Sueur, que le con- « cile ne fut tenu que par forme et pour couvrir leur dessein. Par où déjà « l'on peut juger de la valeur, de la sincérité et de la validité des dis- « cussions et des décisions de ce concile; et si un tel homme que Taraise « était bien propre pour y présider, et pour juger d'une question si « importante pour le salut. »

L'impératrice Irène, de concert avec le patriarche Taraise, écrivit donc au pape Adrien, au nom de son fils[1] pour l'informer de la tenue d'un concile universel; priant le pape d'y venir confirmer l'ancienne tradition touchant les images, et l'assurant en même temps des honneurs avec lesquels il serait reçu à Constantinople.

Adrien s'empressa de répondre à l'empereur[2] : « C'est votre bisaïeul « lui écrivit-il qui, par le conseil de quelques impies a proscrit de vos « églises les images au grand scandale de tout l'univers. Les deux papes « Grégoire en furent dans une grande affliction, ils lui écrivirent plu- « sieurs fois, pour le convaincre de son hérésie; mais, l'empereur d'alors « n'eut aucun égard à leurs prières. Plus tard, nos saints prédécesseurs, « Zacharie, Étienne, Paul et même l'autre Étienne, firent des démarches « semblables près de votre aïeul et de votre père; elles furent non-seu- « lement sans résultat, mais l'Église se souvient encore avec douleur de « la cruelle persécution que subirent les fidèles. A mon tour je vous « supplie en toute humilité de faire observer en Grèce ce que nous pra- « tiquons en honorant les images, suivant la tradition de nos pères. » Le pape ajoute plus loin : « Nous avons pris soin de vous envoyer les pas- « sages des pères qui recommandent les saintes images. Et je supplie « votre clémence, du fond du cœur, à genoux, et prosterné à vos pieds, « comme si j'étais présent; je vous conjure, dis-je, devant Dieu, de faire « rétablir les images en leur ancien état, tant à Constantinople, que « dans les autres parties de la Grèce. Que s'il est impossible à cause des « hérétiques, d'accomplir cette réparation sans tenir un concile, qu'il « soit convoqué; que son premier acte soit la censure et l'anathème de « la discussion et des actes du faux concile tenu contre toutes les règles. « Je vous supplie aussi de nous faire restituer en entier les patrimoines « de saint Pierre donnés par les empereurs et tant d'autres fidèles (ou « plutôt usurpés par les papes) pour le luminaire de l'Église et de la « nourriture des pauvres (et surtout pour fournir au luxe insolent

(1) To. VII. Concil. p. 32.
(2) Id id. p. 162.

« des prétendus successeurs de saint Pierre). Que soit aussi rendu à « l'Église romaine son droit imprescriptible et sacré de la consécration « de tous les archevêques, évêques et autres prélats, droits, prérogatives « et juridiction de la tradition ancienne... Nous avons été fort surpris et « contristé de voir que, dans votre lettre, vous donniez à Taraise le titre « de patriarche universel. Le patriarche de Constantinople n'aurait pas « même le second rang dans l'Église du Christ, si ce n'avait été du con- « sentement de notre saint-siége; il ne peut donc avoir la primauté sur « notre Église, tous les chrétiens savent que c'est là une prétention ridi- « cule. (L'évêque universel de Rome est d'une prétention aussi ridicule « que celui de Constantinople, en voulant être universel, puisque lui- « même n'est qu'un usurpateur.) Taraise sans doute nous a envoyé sa « lettre synodale; mais si d'une part sa confession de foi nous a réjoui, « d'autre part, nous avons été troublé de voir qu'il a été tiré de l'état « laïque et du service de l'empereur pour être élevé tout d'un coup à la « dignité de patriarche; c'est tout à fait contre les règles; nous n'aurions « point consenti à l'ordination de Taraise, nous devons vous le dire, si « nous n'espérions de lui qu'il concourrut ardemment au rétablissement « du culte des images. » Voyez-vous cet hypocrite qui consent à fausser les règles immuables de la prétendue hiérarchie de Rome, par ce que l'Église en doit retirer satisfaction et honneur... .

Le pape, après cette belle exhortation, propose à l'empereur l'exemple du roi Charles : « Qui, suivant nos avis, dit-il, et accomplissant nos dé- « sirs, a soumis à sa puissance toutes les nations barbares de l'Occident, « et a donné à l'Église romaine à perpétuité des provinces, des villes, « des châteaux et des patrimoines détenus jusque là par les Lombards, « *mais appartenant de droit à saint Pierre;* ce bon roi ne cesse d'offrir « tous les jours de l'or et de l'argent pour le luminaire, et la nourriture « des pauvres. »

Au second concile de Nicée, de honteuse mémoire, tenu en 787, le rétablissement du culte des images fut proclamé et ordonné comme article de foi.

Le roi Charles, après avoir vaincu en Italie le duc de Benevent, donna au saint-siége les villes que celui-ci lui avait prises; savoir, Sora, Arces, Aquin, Arpi, Theano et Capoue([1]). La même année Tassillon, duc de Bavière, envoya à Rome un évêque et un abbé, prier le pape de faire la paix avec le roi Charles ([2]). Ce prince fut en effet fléchi par Adrien, et quelque juste que fut son ressentiment contre le duc de Bavière, il consentit à écouter des propositions de paix; mais les ambassadeurs de Tassillon déclarèrent qu'ils n'avaient point de pouvoir pour régler les conditions

([1]) Don. Lud. An. 787.
([2] Ann. Loisel. An. 787.

du traité; et le pape, indigné de ce procédé, excommunia Tassillon et ses complices, s'il ne tenait les promesses faites au roi en son nom. Il déclara même que Charles et son armée ne seraient point tenus coupables d'aucun péché, pour les homicides, les incendies, et les autres maux qui arriveraient en Bavière. De cette époque, sans doute, date l'extravagante prétention des papes de diriger, de blâmer le pouvoir temporel des princes souverains.

En 790, les évêques de France publièrent, sous le nom du roi Charles, un long écrit, divisé en quatre livres contre l'adoration des images qu'ils déclarèrent contraire à leur usage, qui était bien d'avoir des images dans les églises, mais non de leur rendre aucun culte. On ne sait si le pape Adrien excommunia les évêques de France pour avoir osé attaquer aussi ouvertement les décisions du concile de Nicée; on peut supposer qu'il n'osa faire éclater sa sainte colère contre la doctrine des évêques français sur l'adoration des images, l'écrit étant attribué à Charles Ier lui-même, ou au moins publié avec son assentiment.

Adrien Ier mourut le 26 décembre 795 après avoir tenu le siége vingt-trois ans dix mois et dix-sept jours. Il fit aux églises de Rome un très-grand nombre d'offrandes en vases et en ornements de toutes sortes, et pour un poids montant à 1,354 livres d'or et 1,773 livres d'argent. Sous ce pontificat beaucoup d'églises et de monastères furent réparés et dotés; plusieurs nouveaux édifices de ce genre furent bâtis.

LÉON III, *100e pape.*

An 795. Le jour même des funérailles du pape Adrien, Léon III fut appelé par une élection hâtive et peu régulière à la chaire de saint Pierre. Il était Romain de naissance.

Léon doutant de la validité de son élection et voulant la faire appuyer par un des plus puissants princes de l'Occident envoya à Charles les clefs du Saint-Sépulcre, l'étendard de la ville de Rome et des présents de grand prix; Léon mandait par ambassadeur au roi français de lui envoyer un des seigneurs de sa cour pour faire jurer le peuple romain de lui garder *foi et hommage*. Un certain Agilbert fut en effet chargé de cette mission; il traversa les Monts avec une escorte nombreuse, se présenta à Rome et contraignit le peuple à prêter serment au pape.

Cette protection spéciale ne garda pas longtemps Léon; à peine l'envoyé de Charles était-il parti qu'éclatèrent dans la ville éternelle des troubles violents contre le pape accusé de plusieurs crimes; il devint à tel point odieux aux Romains, qu'un jour il fut attaqué en pleine procession par Paschal, primissier et Campule, sacellaire. La foule qui suivait le pape s'enfuit sans même essayer de le défendre. Il fut jeté en bas de

son cheval, dépouillé de ses habits pontificaux et frappé ; on alla même jusqu'à vouloir lui arracher les yeux ; on se contenta de lui couper la langue, et on le laissa dans cet état déplorable au milieu de la rue. Bientôt Paschal et Campule revinrent à la charge ; le pape fut traîné dans l'église du monastère, devant l'autel, et de nouveau maltraité et frappé à coups de bâton, réduit au plus pitoyable état ; il fut enfin jeté expirant dans une étroite prison. Léon étant parvenu à s'échapper peu après, passa en Allemagne, et sollicita le secours de Charles qui le renvoya à Rome, escorté d'une nombreuse armée, qu'il rejoignit bientôt. Le pape et ceux qui l'accusaient comparurent devant le roi Charles ; Léon protesta que nul, suivant les saints canons de l'Église de Rome, n'avait le droit de juger, ni même d'accuser le pape ; il jura qu'il était innocent des crimes qu'on lui reprochait, se donna l'absolution à lui-même ; puis, pour combler la mesure des absurdités, il condamna ses accusateurs et les témoins. Léon III imita ainsi l'exemple de son prédécesseur Sixte III. Le fanatique Charles approuva tous ces actes, ce dont il fut récompensé par Léon qui le couronna empereur d'Occident : digne alliance !

En 815, quelques-uns des personnages les plus considérables de Rome ayant conspiré de nouveau pour se défaire de Léon, le complot fut découvert ; le pape fit mourir dans les supplices tous les auteurs de la faction, sans confrontation, sans jugement et suivant la loi romaine. Charlemagne était mort, son successeur et son fils l'empereur Louis, dit le Débonnaire, s'indigna de la barbarie du premier évêque du monde. Il envoya Bernard, roi d'Italie, son neveu, pour informer sur cette affaire ; mais le pape, de son côté, lui dépêcha deux prélats et le duc Sergius, qui, par leurs ruses et leurs suggestions, détournèrent l'empereur à ne pas donner suite à cette instruction.

L'année suivante, Léon III mourut après avoir tenu le siége vingt ans et cinq mois. Pendant son pontificat, il fit, sans doute, avec les libéralités de Charlemagne, aux églises de Rome, des réparations considérables et des offrandes immenses.

ÉTIENNE V, *101e pape.*

An 815. Étienne V, de famille noble, fut élu pour succéder à Léon. Aussitôt son intronisation, Étienne fit jurer fidélité, par tout le peuple romain, à l'empereur Louis, qu'il se disposait à visiter en France. Ce voyage, au dire des historiens qui ne lui donnent d'autre motif que le sacre de l'empereur, fut une véritable marche triomphale pour le pape. Louis le Débonnaire envoya à Étienne V, tout exprès pour lui faire cortége, son cousin Bernard, roi d'Italie, et plusieurs puissants seigneurs

de la cour. C'est à Rheims qu'eut lieu la cérémonie du nouveau sacre de l'empereur et de l'impératrice Irmingarde cependant déjà couronnés par les évêques français.

Étienne V retourna à Rome, comblé de riches présents. Après son retour, le pape se sentant sans doute assez puissant pour ne point redouter le désaveu de Louis le Débonnaire, décréta que l'intervention expresse de l'empereur pour l'élection du pape, droit accordé à Charlemagne, ne serait plus requise; l'élection, dorénavant, devrait se faire par le clergé, le sénat et le peuple romain; seulement, des ambassadeurs de l'empereur assisteraient à la consécration du pape.

Étienne V mourut après huit mois de pontificat.

PASCAL Ier, *102e pape.*

An 817. Le saint-siége vaqua deux jours. Pascal Ier, Romain de naissance, fils de Bonose, vint bientôt le remplir. L'élection de ce pape se fit par le clergé et le peuple de Rome, et sans le concours de la reconnaissance de l'empereur. Louis s'en plaignit; mais Pascal en fut quitte pour une lettre d'excuses qu'il lui adressa.

L'empereur Louis avait envoyé en Italie, Lothaire, son fils aîné, pour gouverner et rendre la justice. Le pape profita de son séjour pour le consacrer empereur, le jour de Pâques, 5 avril 823. Mais le jeune prince était à peine de retour en France, que l'empereur Louis apprenait que Théodore, primicier de l'Église romaine, et Léon, nomenclateur, son gendre, tous deux Français, et ses agents, venaient d'être assassinés dans le palais patriarcal de Latran. « Ils s'étaient en toutes choses portés fidèlement pour Lothaire, » dit un historien, et on accusa le pape de n'être point étranger à ce forfait, et sinon de l'avoir ordonné, au moins d'avoir su son exécution. Louis, voulant être exactement informé, choisit Adalong, abbé de Saint-Waast et Hunfroy, comte de Caire, pour aller à Rome faire une enquête. Mais Pascal avait été plus diligent que l'empereur, et ses envoyés n'avaient point quitté la France, que deux légats, Jean, évêque de la Forêt Blanche, et Benoît, archidiacre, venaient affirmer à l'empereur, que le saint-père n'avait point participé à ces assassinats. « Mais c'est une présomption bien forte contre Pascal, dit Mezeray, de savoir que l'autorité des Français à Rome l'incommodait; il « tâchait, sous main, de l'affaiblir et de la rendre odieuse et contemptible. »

Quoi qu'il en soit de l'accusation si grave qui pesait sur Pascal, il prétendit s'en purger par un serment solennel devant un grand nombre d'évêques, preuve peu concluante de son innocence, et commune, au reste, à tous les scélérats toujours prêts à prendre le Christ à témoin.

« Pascal Ier fut un défenseur des saintes images; car l'hérésie des Iconoclastes régnait alors de nouveau avec fureur dans l'Orient, sous Léon l'Arménien. » C'est ainsi que s'exprime un saint personnage de l'histoire des papes, édition d'Amsterdam, 1776.

Avant de terminer sa coupable carrière, Pascal Ier, porta un décret qui défendait à tout laïc, de quelque qualité qu'il fût, de conférer aucune dignité cléricale, ecclésiastique, sous peine d'anathème, la collation des ordres étant réservée exclusivement au pape ou à ses délégués spéciaux.

Pascal Ier mourut le 11 mai 824, après un pontificat de sept ans, trois mois et dix-sept jours. Il fut aussi orgueilleux et aussi ambitieux qu'aucun de ses prédécesseurs.

EUGÈNE II, *103e pape.*

An 824. La vacance du saint-siége fut très-courte; car le dimanche 5 juin, on ordonna pape Eugène II, archiprêtre du titre de Sainte-Sabine (1). Il était Romain de naissance, et fils de Boëmond. Son élection ne fut pas sans difficulté, quoique Platine dise qu'il fût élu tout d'une voix. Eugène II eut un concurrent, un certain Zinzinus, nommé pape par un petit nombre de personnes; le parti des nobles, qui tenait pour Eugène l'ayant emporté, Zinzinus fut contraint d'abdiquer.

Eugène III, autant par esprit de corps peut-être que par hostilité envers l'empereur, obtint du peuple Romain qu'on enterrât avec le respect et la pompe ordinaire Pascal, son indigne prédécesseur, généralement reconnu cependant comme l'instigateur de l'assassinat horrible des deux Français, Théodore et Léon.

A la faveur de l'ignorance et de mille désordres qui régnaient dans ce siècle de ténèbres, la discipline ecclésiastique s'était relâchée de plus en plus; la corruption allait croissant parmi les prêtres. Le pape Eugène, voulant y porter remède, tint un concile. Soixante-deux évêques, dix-huit prêtres, six diacres et plusieurs autres clercs y assistèrent. Le diacre Théodose lut, pour servir d'introduction aux canons, au nom du pape, un discours littéralement emprunté à Grégoire II. L'ignorance du clergé était tellement crasse qu'il ne savait plus, ni improviser, ni rien composer d'original. Un décret fut porté à la date du 15 novembre 826 (2), contenant 38 canons, la plupart concernant la réformation des ecclésiastiques. Les prêtres ignorants devaient être avertis par leur évêque, et suspendus momentanément afin de leur donner le temps de s'instruire;

(1) Anastase.
(2) Platine.

si les prêtres avertis ne profitaient pas de la faculté, ils pouvaient être déposés. Chaque métropolitain en userait ainsi et à proportion envers ses suffragants. Il était ordonné en outre d'établir des écoles dans les évêchés, dans les paroisses et les autres lieux, où elles étaient nécessaires, etc.

On peut dire que dans ces temps de confusion les papes étaient parvenus à leur apogée : délivrés des empereurs d'Orient et d'Occident, des exarques et des Lombards, ils s'occupaient constamment à abrutir et à rendre superstitieux et ignares les peuples sous leur domination despotique. Tel était le degré d'abaissement où étaient tombées les nations, que les papes faisaient extraire des sépulcres d'Italie les cadavres pourris, les os putrifiés de tel ou tel dont le nom leur revenait en mémoire; ils vendaient ces informes débris comme des reliques des saints en France, en Allemagne et en Angleterre.....

Sous le pontificat d'Eugène II la question de l'adoration des images fut de nouveau très-controversée, principalement dans l'empire d'Orient. Les empereurs Théophile et Michel ayant envoyé des ambassadeurs à Louis et à Lothaire, pour avoir leur avis, ces deux derniers furent assez débonnaires et assez bornés pour s'en référer à l'Église et au pape. Eugène II répondit aux uns et aux autres qu'ils « étaient des arrogants de « vouloir eux-mêmes trouver dans la parole de Dieu l'adoration des « images, et que le pape et les conciles avaient seuls le droit d'interpréter les écritures. »

Le pape Eugène II mourut le 27 août 827 après trois ans et trois mois de pontificat.

VALENTIN, *104e pape.*

An 827. Après quatre jours de vacance, Valentin, Romain de naissance, et élevé dans le palais patriarcal de Latran, fut élevé sur le saint-siége le 1er septembre 827. Le pontificat de Valentin fut d'environ cinq semaines; il mourut le 10 octobre suivant; le temps lui manqua donc pour pouvoir suivre le sentier de l'ambition, de l'orgueil et des crimes de ses prédécesseurs.

GRÉGOIRE IV, *105e pape.*

An 828. Le saint-siége fut vacant jusqu'à la fin de l'annnée 827, puis on élut Grégoire IV pour succéder à Valentin. Il était Romain de naissance, et fils de Jean.

Plusieurs historiens accusent Grégoire IV d'avoir fomenté la révolte entre les fils de Louis le Débonnaire contre leur propre père, et l'histoire papale de Heydegger confirme cette accusation. En effet, Lothaire revenant d'Italie, se fit accompagner par le pape sous prétexte de piété, mais en réalité pour se rendre les peuples favorables et diminuer l'horreur de sa révolte et la noire ingratitude dont il se rendait coupable envers son père. On lit dans la chronique de saint Denis « que les ministres de Sa- « tan firent en sorte qu'ils émurent tous les fils de Louis contre le père, et « qu'ils firent venir malicieusement de Rome l'évêque apostolique, à la « vérité, sous prétexte de piété, comme si lui (le pape) venait mettre « la paix entre l'empereur et ses fils. Mais la vérité parut bientôt après ; « car, on disait de l'apostolique qu'il n'était venu à d'autre fin que pour « excommunier l'empereur et les évêques, si en quelque chose ils étaient « contraires et n'étaient pas obéissants. »

L'empereur Louis s'était rendu, dès le mois de mai, en Alsace, où se trouvaient les princes, ses enfants, avec le pape. Les évêques français du parti de l'empereur avaient écrit, par avance, au pape une lettre dans laquelle ils se plaignaient qu'il fût venu sans être mandé, et l'accusant d'avoir violé le serment qu'il avait fait à l'empereur.

Louis, d'autre part, dit la même chronique, envoya Bernard, évêque de Worms, et quelques autres prélats et seigneurs afin de demander au pape « que s'il venait comme ses prédécesseurs, pourquoi il tardait tant « à se présenter devant lui? Que l'on savait bien l'occasion de sa venue « et celle qui mouvait les seigneurs qui accompagnaient Lothaire, par le « bruit qui en courait. » Ces ambassadeurs ayant découvert durant le voyage, *que le pape était venu en France expressément pour excommunier l'empereur,* et les évêques qui ne voudraient point obéir *tant au pape qu'aux fils de l'empereur,* signifièrent à Grégoire IV, qu'il n'avait aucun pouvoir d'excommunier personne sans l'aveu des chefs des diocèses, ni d'y disposer de rien, et s'en retournerait, au contraire, excommunié lui-même, selon les canons de l'Église, le menaçaient en outre de le déposer. Une curieuse remarque à faire ici, c'est que les canons et les saintes écritures, alors comme aujourd'hui, servaient d'armes et d'appui tour à tour à l'un et à l'autre parti.

Le pape, s'effrayant de cette hostilité presque générale et à laquelle il ne s'était pas attendu, allait céder et passer du côté de l'empereur, lorsque deux moines, Vala et Ratbert, affidés de Lothaire, le rassurèrent en lui citant des passages des pères, où il est dit que « le pape, en vertu du « pouvoir qu'il reçoit de Dieu, peut aller ou envoyer à toutes les nations, « prêcher la foi et procurer la paix des églises... Le pape *peut juger tous « les autres, sans que personne le puisse juger.* » Raffermi dans ses résolutions à la suite de ce conseil, le pape écrivit, aux évêques du parti de l'empereur, une lettre très-insolente et plutôt propre à aigrir, à diviser les esprits qu'à les réunir. Dans cette lettre il élève la puissance ecclé-

siastique au-dessus de la puissance séculière, et soutient qu'en cette occasion les évêques doivent lui obéir plutôt qu'à l'empereur.

Pendant ce temps Lothaire, armé contre son père, protestait qu'il ne prenait de mesures que pour sa propre sûreté; poussant l'hypocrisie à ces dernières limites, il envoya le pape vers son père, sous prétexte d'accommodement. L'empereur Louis ne reçut pas le pape avec les honneurs accoutumés. « *J'en use ainsi*, dit-il, *parce que vous n'êtes pas venu* « *comme vos prédécesseurs vers les nôtres, et quand ils étaient appelés.* » — « *Sachez*, répondit Grégoire, *que je suis venu pour procurer la paix*, « *que le Sauveur vous a tant recommandée.* » Nous allons bientôt voir comment ce saint pape entendait la paix, entre le père et les enfants.

Grégoire n'était venu vers l'empereur, près duquel il resta quelques jours, que dans la seule vue de corrompre son armée, et dans la nuit qui suivit son départ, en effet, presque toutes les troupes de Louis passèrent du côté de Lothaire, attirées par présents, par promesses ou par menaces. La tiare abrita une fois de plus un traitre et un espion!

L'empereur Louis abandonné se résigna, il se rendit au camp de ses enfants qui le reçurent avec de grandes démonstrations d'affection et de respect; mais quelques jours après le malheureux prince se vit séparé de Judith, son épouse, qui fut remise entre les mains de Louis, roi de Bavière. C'était le commencement des infortunes de Louis. Son fils Lothaire le fit mener à son quartier, avec le jeune Charles son frère, âgé de 10 ans et le fit garder à vue dans une tente particulière. Le pauvre empereur fut bientôt, de l'avis et en présence du pape Grégoire IV, déclaré déchu de la dignité impériale; on le dépouilla de ses habits magnifiques; on le revêtit du cilice de la pénitence publique; on le contraignit de confesser des crimes qu'il n'avait pas commis; puis, on le conduisit au monastère de Saint-Médard, à Soissons, où il fut enfermé. La plaine où s'accomplit l'acte odieux de la déposition de Louis le Débonnaire par ses fils, en présence du pape, est située entre Bâle et Strasbourg; elle a reçu le nom de *Champ du Mensonge*, que la tradition lui a conservé : c'est le châtiment séculaire de la conscience publique.

Lothaire s'attribua l'autorité suprême et se fit prêter serment en qualité d'empereur. Quant au pape, il retourna peu à près à Rome, complice avoué des fils dénaturés de Louis. Parmi les œuvres d'Agobard, publiées par Baluze, il existe une lettre de Grégoire IV, adressée aux évêques de France, dans laquelle il traite les prélats restés fidèles à Louis, de *présomptueux, de menteurs, de faux et de malicieux.*

Grégoire IV mourut au commencement de l'an 844, après avoir tenu le siége seize ans. Il répara et orna très-richement quantité d'églises de Rome, et fit au palais de Latran, plusieurs bâtiments pour la commodité de ses successeurs. Platine prétend qu'il fut célèbre par sa sainteté, qu'il excella dans les sciences et dans l'éloquence : édifiante histoire d'un honnête historien!

SERGIUS II, *106e pape.*

An 844. Sergius, surnommé groin de cochon, Romain de naissance, fut ordonné pape, quinze jours après la mort de Grégoire IV. Il était archiprêtre et fils d'un autre Sergius.

Suivant Sigonius, Sergius II fut consacré sans attendre le consentement de l'empereur Lothaire. Ce prince, malgré, ou peut-être à cause de cet oubli volontaire du clergé romain et de Sergius, n'en vint pas moins à Rome dans l'année pour confirmer, disent les uns, pour examiner la validité, disent d'autres écrivains, de l'élection du pape. Quoi qu'il en soit, Lothaire fit camper son armée autour de Rome, où elle causa, malgré ses protestations de paix, de piété envers le saint-siége, de grands dégâts chez les habitants et aux récoltes alors en maturité. Les évêques français venus avec Lothaire s'assemblèrent pour délibérer sur la validité de l'élection de Sergius. Anastase regarde cet examen comme une *cabale contre l'Église universelle de Rome;* il rapporte que les prélats, au nombre de vingt-trois, et notamment l'évêque Dragon, de Metz, sept comtes et plusieurs personnages du clergé portaient, tous les jours, de violentes atteintes à l'autorité du *très-saint pape Sergius,* contre lequel on était fortement prévenu. Angilbert, archevêque de Milan, sépara même entièrement son clergé de l'Église romaine; cette séparation ne dura pas moins de deux siècles.

Voici comment Le Sueur s'exprime à ce sujet :

« Que si l'on demande la cause de cette opposition si grande faite au « pape, je ne pense pas qu'on en puisse rendre d'autre raison, que l'am- « bition, la simonie, qui régnaient à Rome. » Un auteur du même temps, rapporte dans l'histoire de Vignier « que le pape Sergius II avait un frère « nommé Benoît, fort brutal et très-vain, qui, à cause de l'imbécilité du « pape, avait usurpé l'administration tant ecclésiastique que politique « de Rome; qu'à force de présents il avait acquis la primauté et usurpé « l'évêché d'Albe; que du temps de Sergius II et de son frère, l'hérésie « simoniaque était tellement en vogue, que les évêchés se vendaient « publiquement et au plus offrant. Et il n'y avait aucun, ni évêques, ni « autres gens d'église, mus du zèle de la maison de Dieu, qui s'adressât « à l'empereur ou au roi pour empêcher cette abomination. Et parce « qu'il n'y avait aucun chrétien qui se mît en peine de corriger ce mal, « la divine Puissance envoya le fléau des païens pour faire vengeance des « péchés des chrétiens. Vers ce temps, les Sarrasins firent mourir une « grande quantité de personnes, prirent plusieurs villes et châteaux et « les brûlèrent. »

Nous avons cité entièrement ce passage du naïf écrivain, qui fait

intervenir la Providence pour punir tout le peuple du crime de quelques-uns, pour montrer l'opinion du temps à l'endroit de la conduite de l'Église romaine et de son *digne* chef Sergius II...

Le lâche et imbécile Sergius II mourut subitement, en 847, ayant tenu le siége trois ans.

LÉON IV, *107e pape.*

An 847. Avant que Sergius II fût inhumé, on élut tout d'une voix Léon IV, Romain de naissance, et fils de Rodoalde. Léon était prêtre de l'église dite au titre des Quatre Couronnes, et c'est malgré lui, dit un écrivain ecclésiastique, qu'on le tira de l'obscurité pour le faire pape. Toutefois, lorsqu'il fut mené au palais de Latran, cet humble pontife souffrit, cependant, qu'on lui baisât les pieds. Son élévation sur le siége pontifical eut lieu le 12 avril sans le consentement de l'empereur.

Le premier soin du nouveau pape fut de réparer et d'orner les temples. Dans l'Église de Saint-Pierre, notamment, il fit placer des croix, des images, des calices, des candélabres de diverses sortes; des rideaux ou tapisseries d'étoffes précieuses avec des personnages ou figures d'animaux. Il orna principalement cette partie du temple appelée Confession, c'est-à-dire l'endroit où l'on prétend que se trouve le sépulcre de saint Pierre, et sur lequel est placé un autel. Il mit au frontispice des tables d'or chargées de pierreries et peintes en émail, où l'on voyait, entre autres, son portrait et celui de l'empereur Lothaire. On employa à ces ornements 216 livres d'or et 208 livres d'argent. Le baldaquin seul pesait 1606 livres. Des pièces authentiques portent le chiffre des dons de Léon IV à cette église à 3861 livres.

Il orna à proportion plusieurs autres temples, parmi lesquels l'édifice de son titre dit des Quatre Couronnes. Il fit réédifier et orna avec une grande magnificence la salle, où ses prédécesseurs avaient coutume de célébrer le jour de Noël par des festins somptueux, usage qui avait été interrompu sous les deux derniers papes. Léon IV fonda également quantité de monastères pour les deux sexes; il combla ces résidences de bienfaits et de richesses.

On peut constater déjà, sous ce pontificat, à quel degré de domination Rome s'était étendue par ce fait que chaque famille d'Angleterre payait au pape une livre sterling par an. Ce tribut odieux fut payé jusqu'en 1534, époque où Henri VIII délivra l'Angleterre du joug papal.

Léon IV mourut le 17 juillet 855, et fut enterré à Saint-Pierre. L'éloge que quelques auteurs font de lui, entre autres, Anastase et Platine, est des plus pompeux : ils louent l'innocence de sa vie, la pureté de ses mœurs, sa libéralité (envers les églises probablement), et cent autres

belles qualités. Le témoignage que rend Loup, abbé de Ferrières, touchant Léon, projète toutefois une ombre désagréable sur le portrait tracé ci-dessus. Cet abbé raconte « qu'ayant été envoyé en mission près de ce « pape (sans doute, pour son couvent), a dû, avant de partir, faire une « bonne provision de présents, parce que, sans cela, il n'aurait jamais « pu approcher de Sa Sainteté. » Baronius prétend expliquer ce fait en disant que ces présents étaient seulement des marques de civilité, montrant le respect de celui qui les faisait, mais nullement l'avarice de celui qui les recevait. Le jésuite Cellot est plus franc : il avoue que « Gotes- « chalque ne put avoir audience du pape Léon, étant un pauvre moine « qui n'avait rien à donner. »

Léon IV n'était pas le père des pauvres.

JEAN ou JEANNE VIII, *108e pape.*

An 855. L'histoire de la papesse Jeanne a passé longtemps pour une fable ; elle ne peut, cependant, être révoquée en doute, car plus de 60 auteurs en parlent comme d'un fait avéré. Les écrivains qui ont contesté l'existence de ce pape femelle, sont des compilateurs à gages et des imposteurs. Nous croyons donc faire une bonne chose en rétablissant les faits sous leur véritable jour. Après tout, qu'il y ait eu ou non une femme élue pape, il importe peu. Ce n'est pas là un fait décisif en matière de foi. Ce sujet a été traité par les catholiques et les protestants dans un sens tout à fait opposé, c'est-à-dire nié par les uns, et confirmé par les autres, sans qu'au fond la doctrine de l'Église catholique apostolique et romaine ait eu beaucoup à gagner ou à souffrir de son existence, en tant que vérité historique.

Voici cette histoire scandaleuse telle qu'on la trouve confirmée dans quelques anciens manuscrits d'Anastase le Bibliothécaire, de Platine, de Marianus Scotus, moine de Fulden, grand chroniqueur, Sigebert, abbé de Gembloux, Martin le Polonais, pénitencier du pape Nicolas, Otho, évêque de Frisingen, qui le met dans le Catalogue des papes, Raphael de Volteire, Sabellius, Philippe de Bergame, Matheus Polmérius, Tritemius, Joannes Stella, dans la Vie des 230 papes, Naucler, Albert, Coalius, Krants, Rodiginus et plusieurs autres écrivains au nombre de quelque soixante, tous de la communion de Rome et parmi lesquels se trouvent *plusieurs religieux et même des saints canonisés,* selon l'expression de Moreri Vers le milieu du IXe siècle, entre Léon IV et Benoît III, une femme nommée Jeanne, fut élevée au pontificat sous le nom de Jean, compté par Platine et presque tous les autres historiens pour le huitième de ce nom, par d'autres pour le septième ; quelques-uns l'ont appelé Jean tout simplement. On croit que Jeanne naquit à Mayence, où elle

était connue sous le nom de Jean l'Anglais; soit qu'elle fut de famille anglaise, soit pour d'autres raisons qui ne nous sont point connues. Des historiens modernes ont prétendu qu'avant son pontificat on l'appelait *Agnès*, c'est-à-dire chaste, peut-être par contre vérité. Quoi qu'il en soit, Jeanne fit paraître, dès son jeune âge, une extrême ardeur pour les belles-lettres et pour les voyages. Un savant dont on ignore le nom, et que la chronique scandaleuse appelle son *amant favorisé*, cultiva ses dispositions, et c'est probablement pour jouir de plus de liberté et attirer moins les regards que Jeanne prit l'habit d'homme. Toujours est-il que le chroniqueur constate que dans un voyage qu'elle fit à Athènes, sous la conduite d'un ami ou d'un protecteur, pour se perfectionner dans les sciences, elle portait le costume alors affecté aux étudiants. D'Athènes, Jeanne vint à Rome, où elle enseigna les saintes lettres, et où, sous l'habit de docteur, elle acquit une si haute réputation d'esprit, de savoir et de probité, que d'un consentement unanime, elle fut élue pape, en la place de Léon IV.

Jusqu'ici on ne voit rien ou peu de chose, dit un père de l'Église, qui fasse déshonneur à Jeanne et au beau sexe en général, même à la chaire de saint Pierre.

Mais, plusieurs historiens, à la vérité plus modernes que Marianus, ajoutent à cette histoire plusieurs particularités qui font moins d'honneur à Jeanne, notamment à sa chasteté. Selon eux, le pape femelle porta trop loin la reconnaissance envers le maître, le protecteur ou l'ami, comme on voudra, aux doctes leçons, aux sages conseils ou aux intrigues peut-être duquel elle était redevable de la haute fortune où elle était parvenue; le protecteur, de son côté, encore plus touché de la beauté que de l'esprit de son élève, ne se borna pas à lui apprendre le grec, le latin, la philosophie et les belles lettres... Un malheureux contretemps vint détruire ce bonheur intime et la haute réputation de sagesse et de chasteté qu'avait acquise le pape Jean VIII, dont personne ne soupçonnait le sexe, tant il était facile à cette époque de tromper la foule. La papesse qui, sans doute, s'était trompée dans une supputation de date, se hasarda un jour d'aller à une procession; tout à coup son visage change de couleur, elle pâlit, ses jambes fléchissent : les fidèles se pressent autour du saint-père, pris d'une indisposition subite... des cris d'enfant nouveau-né se font entendre : Jean était mère, il venait de donner le jour, au beau milieu de la rue, entre le Colysée et l'église Saint-Clément, à un garçon ou à une fille, l'histoire ne s'explique pas sur le sexe. Jeanne mourut sur la place; on ne dit pas si ce fut des suites d'une maternité si brusque ou de honte et de désespoir. Quoi qu'il en soit, Jeanne occupa le siége pontifical un peu plus d'une année.

Les chroniqueurs assurent que le souvenir de cette aventure répandit pendant bien des années la confusion sur le visage des divers papes qui succédèrent à Jeanne, lorsqu'ils passaient en ce fatal endroit. Théodoric



Accouchement et mort de la papesse Jeanne au beau milieu d'une procession.

de Niem, peu suspect en ces matières, assure même qu'une statue de marbre, qu'on voyait encore de son temps, en ce lieu, avait été dressée dans le dessein de rappeler cet événement aux papes comme pour leur servir d'enseignement, et les rappeler à l'humilité. La statue de Jeanne a disparu depuis longtemps, et avec elle, certainement, l'humilité des papes.

Pour éviter le retour d'un fait aussi scandaleux, les plus grandes précautions furent prises depuis, à Rome; et il est peu de personnes connaissant l'histoire de la papesse Jeanne, qui n'aient en même temps ouï parler de la cérémonie de la *chaise percée,* sur laquelle, après l'élection, chaque pape était obligé de s'asseoir, pour qu'un diacre puisse, mais bien dévotement, vérifier le sexe de l'élu. Les acclamations et les applaudissements ne commençaient, même parmi les cardinaux et le clergé, qu'au cri du diacre : Mas nobis dominus est! « Nous avons un seigneur mâle! » Depuis longtemps, on a renoncé, à Rome, à cette coutume de constater un pape *complet,* sans doute pour éviter le ridicule, ou plutôt comme mesure inutile ; tant de papes ayant donné, à l'avance, la preuve de leur capacité prolifique...

L'histoire de la papesse Jeanne n'a, au fond, absulument rien d'infamant, ni pour la papauté, ni pour les fidèles qui lui sont soumis. « En « effet, comme l'a judicieusement remarqué le père de la Mainferme, « est-il honteux aux hommes d'obéir à une femme, puisque la Sainte-« Vierge a commandé à Dieu même; et n'est-il pas dit dans l'Écriture « que « *Jésus-Christ fut assujetti à sa mère?* » Si Dieu, l'Être nécessaire, « le Créateur de toutes choses, n'a point fait difficulté d'obéir à une « femme, nous autres hommes, petites créatures que nous sommes, « serons-nous humiliés de le faire? » Suivant le sentiment d'Étienne Pasquier, le sexe n'était pas une raison pour rejeter Jeanne de la papauté, une fois élue, et ayant d'ailleurs toutes les qualités de savoir, de sagesse requises. Pour lui, il n'aurait point voulu qu'on eût mis cette *pauvre fille* (¹) *allemande* sur le trottoir, et il eût été d'avis qu'on eût *laissé le moutier où il était.* « Car, auparavant, dit-il, chacun tenait cette « histoire pour vraye, sans penser faire tort au saint-siége, non plus qu'à « l'honneur des Assyriens, pour leur Sémiramis, cette reine, sous l'habit « d'homme, gouverna longuement l'état, et, comme femme, tomba au « même desarroy que Jeanne. »

BENOIT III, *109e pape.*

An 856. Le pape qui succéda à la papesse Jeanne, fut Benoît III, fils de Pierre, et Romain de naissance.

(¹) L'écrivain emploie ici une expression d'une crudité extrême, et que la langue française ne nous permet de reproduire décemment.

Après son installation au trône pontifical, on dressa le decret d'élection qui fut souscrit par le clergé et les grands, puis envoyé aux empereurs Lothaire et Louis; mais les députés chargés de cette mission, rencontrèrent, en chemin, Arsène, évêque d'Eugubio, qui leur persuada d'abandonner Benoît, quoiqu'ils lui eussent juré fidélité, et d'élire pape le prêtre Anastase, déposé précédemment par Léon IV, dans un concile tenu à Rome. En effet, quelque temps après, Anastase entra dans Rome à main armée s'empara du palais de Latran, se saisit de Benoît, le fit dépouiller de ses habits pontificaux, charger d'injures et de coups, et le donna en garde à Jean et Adrien, prêtres, déposés par le pape Léon pour leurs crimes; puis s'assit à son tour sur le siége apostolique. Il ne paraît pas que ce conquérant tonsuré ait gouverné longtemps l'Église, car nous voyons Benoît consacré le 1er septembre 856, en présence des députés de l'empereur Louis et de tout le peuple.

Ethelwolf, roi d'Essex, en Angleterre, vint à Rome vers l'an 856. Il offrit à Saint-Pierre une couronne d'or du poids de 4 livres, et plusieurs autres riches présents. A son retour en Angleterre, ce prince assembla un concile où il fut décrété qu'à l'avenir la dixième partie de toutes les terres appartiendrait à l'Église romaine franche de toutes charges; c'est ce qu'on appela depuis, en Angleterre, et ailleurs, *le denier de saint Pierre*(1).

Les mesures prises par Ethelwolf en faveur du siége de Rome prouvent combien était grand l'ascendant que sut prendre le pape Benoît sur l'esprit étroit et borné de ce pauvre roi, lors de son pélérinage à Rome. Non content de gaspiller ainsi les denrées du malheureux peuple placé sous son sceptre; il légua, en outre, par testament, 300 marcs d'or par an à l'Église romaine; 100 pour saint Pierre, 100 pour saint Paul et 100 pour les besoins du pape.

On compte que Benoît III ne tint le siége qu'environ deux ans, et qu'il mourut le 10 mars 858.

NICOLAS Ier, *110e pape.*

An 858. La vacance du saint-siége dura 15 jours. Nicolas Ier, Romain de naissance, fils de Théodore, régionnaire, fut élu. La nomination de Nicolas eut lieu sans l'intervention de l'empereur Louis; mais il fut consacré et intronisé en présence de ce dernier. Son couronnement se fit le 24 avril. Deux jours après cette cérémonie, il alla visiter l'empereur dans un lieu nommé Quintus, aux environs de Rome. Nicolas fit

(1) Polydore Virgile.

paraître, en cette occasion un orgueil insupportable, et justifia cette opinion déjà bien répandue alors que l'humilité apostolique se trouve rarement sous l'enveloppe d'un pape; car il souffrit non-seulement que l'empereur vînt à pied au-devant de lui, mais encore, qu'il tînt son cheval par la bride, et le conduisît, en qualité d'écuyer, la longueur d'un trait d'arc.

Sigonius ajoute que Louis baisa les pieds du pape, en signe de vassalité temporelle et spirituelle. Après cet abaissement honteux de la part d'un prince envers son sujet, car l'empereur avait la souveraineté de Rome, tous deux, l'empereur et le pape dînèrent ensemble. Louis fit de grands présents à Nicolas, le reconduisit à cheval, et, en se séparant, mena une fois encore la monture du pape par la bride.

Nicolas fit contre Lothaire un acte d'audace qui paraît être le premier de ce genre de la part des papes à l'adresse des rois de France : Lothaire voulait répudier sa femme Thiebergue avec laquelle il ne pouvait obtenir d'héritier; cette princesse était d'ailleurs accusée d'avoir commis un inceste avec son frère. Déjà deux synodes, l'un tenu à Metz, l'autre à Aix, avaient fait droit à la demande de Lothaire, et prononcé une sentence de séparation, lorsque le pape Nicolas crut devoir en juger autrement; il excommunia le roi Lothaire et fit assembler quelques évêques qui condamnèrent et privèrent de leurs dignités ecclésiastiques Thiégaul, archevêque de Trèves, et Gautier, archevêque de Cologne, pour avoir fait partie de ces deux synodes.

Les lettres de ces deux prélats à Nicolas existent encore; ils se plaignent dans ces termes de ce prêtre despote :

« Nos pères évêques, et nos frères co-évêques, nous ont envoyés à « toi; nous sommes même venus de notre gré à Rome... Tu nous as « laissés 20 jours sans que nous ayons eu de tes nouvelles; au bout d'un « mois, tu nous as appelés; nous sommes accourus, ne soupçonnant rien « de mal, et tu nous as opprimés comme des brigands. Car aussitôt que « nous sommes entrés dans ta maison, le verrou a été mis à la porte; « nous avons été environnés d'une foule de païens; tu nous as dépouillés « de tous secours humains; tu nous as ôtés toutes choses sacrées et pro- « fanes... n'ayant à tes côtés que le moine Anastase convaincu et con- « damné pour brigues; tu as durement lancé contre nous une sentence « injuste, téméraire, scandaleuse; tu as insolemment bafoué de paroles « tes frères et compagnons de service. L'empereur a donné à l'Église le « diadème, le sceptre et un atour immortel; et tous ces dons, brigand « que tu es, tu les ravis, tu les arraches au temple de Dieu... Tu portes « le masque d'un pontife, mais tu n'agis qu'en tyran, etc. » Le reste de ces lettres est une satyre sanglante contre les malversations de ce pape hypocrite et sacrilége.

Voyons maintenant jusqu'où vont la justice, l'impartialité, et voire même l'infaillibilité du pape Nicolas. Il frappe d'anathème le roi Lothaire

qui prétend ne pouvoir vivre avec une femme incestueuse, débauchée, ayant des défauts corporels, tandis qu'il reçoit et accorde toute sûreté dans les terres du saint-siége, à Baudouin, comte de Flandre, poursuivi pour avoir ravi Judith, fille de Charles le Chauve.

Nicolas accrut démésurement la puissance des papes; il n'y eut pas en France de condamnation d'évêque ou d'ecclésiastique, sur laquelle il ne s'arrogeât le droit de prononcer en dernier ressort; à cet effet, il confirma ou cassa, à Rome, diverses sentences régulièrement portées en France ou ailleurs par les synodes ou les métropolitains. Toutes les lettres de ce pontife, adressées aux évêques, et archevêques de la Germanie, des Gaules, de l'empire teutonique, et de toute l'Europe, révèlent son ambition et son outrecuidance insolente.

Nicolas mourut le 12 novembre 807, après avoir tenu le siége neuf ans, sept mois et vingt jours. L'Église romaine l'a mis depuis longtemps au nombre des saints; dans tous ses écrits, elle loue sa piété et sa vigueur apostolique. Réginon dit, qu'*il commandait en roi aux princes et aux rois, comme s'il eût été le monarque de l'univers.* Mezeray assure que ce pape fut *un prélat fort rigoureux et qui le portait haut.* Gratien nous a conservé un décret, où cet insensé et orgueilleux pontife se compare à Dieu, et met hardiment ses absurdes décrétales au-dessus de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il s'exprime ainsi : « *Il est évident que les souverains pontifes ne peuvent être liés, ni déliés par la puissance séculière, puisqu'il est manifeste que Constantin le Grand a appelé et comparé le pape à Dieu lui-même, et que Dieu ne saurait être jugé par les hommes...* »

ADRIEN II, *111e pape.*

An 867. Le successeur de Nicalas Ier, fut Adrien, fils d'un évêque nommé Talare. Né à Rome, il était de la famille des papes Étienne IV et Sergius II. Un écrivain du temps a même écrit « que le saint-siége lui était dû par droit d'héritage. »

Sous ce pontificat se place une histoire assez édifiante, dans laquelle Anastase le Bibliothécaire, ce pieux historien des faits et gestes des papes, joue un rôle qui donne la mesure du degré de confiance et d'estime que l'on doit accorder aux écrits de prêtres.

En 868 Éleuthère, fils de l'évêque Arsène, qui avait été légat en France, séduisit une fille du pape Adrien déjà fiancée à un autre, l'enleva et l'épousa, comme on disait alors à la barbare, c'est-à-dire sans prêtre ni messe. Éleuthère se réfugia près de son père Arsène, qui vivait à Benevent, en grand crédit, près de l'empereur Louis. Le pape Adrien ne pouvant poursuivre le ravisseur de sa fille, prit patience jusqu'à la mort d'Arsène qui arriva quelques années après, dans des circonstances

singulières dont l'histoire ne relate qu'une partie, qui consiste à dire qu'Arsène trépassa sans communion, s'entretenant avec les démons et qu'Ingelburge, femme de l'empereur hérita de ses trésors... Le fils d'un tel homme n'était pas digne de protection; Adrien obtint, en effet, de l'empereur de nommer des commissaires afin de juger Éleuthère suivant les lois romaines; dans ces entrefaites Éleuthère tua Stéphanie, épouse du pape, ainsi que la fille même qu'il avait enlevée. L'histoire du temps, sans s'expliquer sur les détails et les motifs de ces meurtres, sans doute alors très-connus, affirme toutefois qu'Éleuthère commit ces crimes.

Les commissaires nommés par l'empereur jugèrent et firent mourir Éleuthère. Quant au pape, il se chargea de punir Anastase qui fut condamné dans un concile. La sentance portait : « Toute l'Église de Dieu « sait ce qu'a fait Anastase du temps des papes nos prédécesseurs, et ce « qu'ont ordonné de lui Léon et Benoît, dont l'un l'a déposé, excom- « munié et anathématisé; l'autre l'ayant dépouillé des habits sacer- « dotaux, l'a, cependant sur son repentir, reçu à la communion laïque. « Plus tard le pape Nicolas l'a rétabli dans ses charges et bénéfices à « condition qu'il fut fidèle à l'Église romaine. Mais, après avoir pillé « notre palais patriarcal, et enlevé les actes des conciles portant ses « condamnations, il s'est livré à de nouveaux désordres, entre autres il « a fait sortir des hommes par-dessus les murailles de cette ville, pour « semer la discorde entre les princes et l'Église; et a été la cause qu'un « nommé Adalgrim, réfugié en l'Église, a perdu les yeux et la langue, « ainsi que plusieurs d'entre vous l'ont, avec moi, entendu déposer à un « prêtre nommé Adon, son parent. Oubliant nos bienfaits, il a envoyé « un homme à Éleuthère, pour l'exhorter aux meurtres qui ont été com- « mis, comme vous savez. C'est pourquoi nous ordonnons conformément « aux jugements des papes Léon et Benoît, qu'Anastase soit privé de « toute communion ecclésiastique, jusques à ce qu'il se défende, dans « un concile, de tous les crimes dont il est chargé,... quiconque com- « muniquera avec lui, même en lui parlant, encourra la même excom- « munication. Que s'il s'éloigne tant soit peu de Rome, ou fait quelque « fonction cléricale, il sera chargé d'anathème perpétuel, lui et ses com- « plices. » Cette sentance fut prononcée publiquement à Saint-Praxide, le 12 octobre 808.

Nous n'avons rapporté cette pièce curieuse que pour faire apprécier cet Anastase, l'historien par excellence des papes. Quelle créance accorder désormais aux louanges adressées aux papes par cet infâme coquin, anathématisé par un pape dans un document qui est tout un acte d'accusation !

Revenons au pape Adrien II. Après la mort de Lothaire il envoya des légats à Charles le Chauve afin de lui défendre de se mêler de la succession de la Lorraine. Charles répondit *qu'appelé par un peuple franc et non sujet à personne, il ne pouvait abandonner ceux qui s'étaient mis en sa*

sauvegarde, et qui avait le pouvoir de se choisir tel roi que bon leur semblerait, etc. Les évêques lorrains répondirent plus fermement encore à l'intrigant Adrien ; ils lui dirent *de se contenter de faire ses oraisons et ses prières, sans vouloir être pape et roi tout ensemble, et contraindre des hommes nés libres à servir qui ne leur étaient pas agréables.* Dans ces temps de corruption et de servitude, on est heureux de voir quelques hommes faire entendre des paroles dignes et fermes.

Mais l'incident de la succession de la Lorraine n'était pas encore la source de l'insolence du pape contre Charles le Chauve, il alla bien plus loin encore. Hincmar, évêque de Laon, ayant, sans le consulter, donné quelques biens de son église à Charles le Chauve, le pape écrivit à cet empereur une lettre menaçante, lui disant : « Nous voulons et comman- « dons, par l'autorité apostolique, que tu fasses venir Hincmar, de Laon, « ce traître, ce perfide, ce dissipateur des biens de son église, ainsi que « ses accusateurs, devers notre clémence, afin que nous jugions de sa « cause. » Hincmar, dans un concile tenu en 871, fut déposé, mis en prison et on lui creva les yeux.

Le pacifique et clément Adrien II, mourut au mois de novembre 872.

JEAN IX, *112e pape.*

An 872. La vacance du saint-siége ne fut que de peu de jours, car Jean IX fut élu et consacré le 14 décembre 872. Il était Romain de naissance et archidiacre de l'Église romaine avant son élection qui se fit en présence des députés de l'empereur Louis.

Après la mort de l'empereur Louis II, qui arriva en 875, « l'intérêt « du pape, dit Mezeray, était d'avoir un empereur de grand nom, et qui « le pût assister avec de puissantes forces, comme avaient fait Pépin et « Charlemagne ; mais qui ne demeurât pas en Italie, où il lui eût fort « pesé sur les épaules. Voilà pourquoi il ne voulait pas de seigneurs « italiens, parce qu'ils étaient faibles, et qu'ils demeuraient sur les lieux. « D'ailleurs, ayant à prendre des princes carlovingiens, il ne s'accomo- « dait pas bien de la rudesse et de la fierté de ceux qui dominaient « en Germanie. Il choisit donc Charles le Chauve, et l'invita, par une « célèbre ambassade, de venir à Rome, recevoir la couronne impériale, « la lui offrant comme si elle eût été absolument en sa possession. » Le jésuite Maimbourg prétend que le roi Charles *corrompit par argent la plupart du sénat et des magistrats, et promit toutes choses au pape Jean* IX *pour en obtenir la couronne impériale.*

Après la mort de l'empereur, son neveu, le roi Charles partit en toute diligence pour Rome où il arriva le 17 décembre. Il fut reçu par le pape avec de grands honneurs, dans l'église de Saint-Pierre ; le jour de Noël,

il le couronna empereur. Charles offrit de grands présents à Saint-Pierre, au pape Jean, au sénat et au peuple romain. Il pouvait paraître généreux sans qu'il lui en coûtât beaucoup, puisqu'il fit sa première expédition en Italie pour s'emparer du trésor de son père Louis. Outre que le pape fut engagé à donner la couronne impériale à Charles le Chauve, par la protection qu'il en attendait, un autre motif plus puissant le détermina à faire ce choix. Le couronnement de Charles *lui donnait lieu de mettre les papes en possession d'élire et de créer les empereurs qui, de cette façon, dépendaient d'eux; tandis que, jusque-là, les papes avaient dépendu des empereurs* ([1]).

Le 5 janvier 876, après la cérémonie du couronnement, l'empereur Charles partit de Rome et vint à Pavie, où il tint, d'accord avec le pape, une assemblée, comptée au nombre des conciles ([2]), et dont il existe un acte dressé au nom des évêques et des autres seigneurs d'Italie. On dit à Charles : « Puisque la bonté divine, par l'intercession de saint Pierre et « de saint Paul, et par le ministère du pape Jean, leur vicaire, vous a « appelé pour l'utilité de l'Église et de nous tous, et vous a élevé à la « dignité impériale : NOUS VOUS ÉLEVONS UNANIMEMENT pour notre pro- « tecteur et notre seigneur, auquel nous nous soumettons avec joie, et « promettons d'observer tout ce que vous ordonnerez pour l'utilité de « l'Église et de notre salut. »

Cet acte, souscrit par dix-sept évêques de Toscane et de Lombardie, fut sans doute dressé par les artifices du pape Jean IX.

Le jésuite Maimbourg s'exprime ainsi sur le but du concile de Pavie : « Afin qu'on ne pût douter que Charles n'eût été fait empereur par voie « d'élection, et non pas par droit de succession, ainsi que le furent les « trois empereurs français, ses prédécesseurs, Jean IX tint à Pavie une « assemblée d'évêques et de comtes, dans laquelle, après l'avoir hon- « teusement flatté par des louanges qu'on savait, de notoriété publique, « être très-fausses, jusques-là même qu'il feignit de le mettre au-dessus de « Charlemagne, il déclara qu'il l'avait élu par son mérite, et selon la « volonté de Dieu, laquelle avait été manifestée depuis longtemps par « inspiration divine au pape Nicolas, et il fit signer l'acte de cette élec- « tion à tous ceux de cette assemblée. Ainsi Charles, par une indigne « lâcheté, que la généreuse postérité ne lui doit jamais pardonner, aima « mieux renoncer au droit incontestable de légitime succession pour « recevoir l'empire par élection et des mains du pape Jean IX. Tant il « est vrai qu'une ambition déréglée ne peut guère élever son homme à « une apparente grandeur et injustement acquise, qu'en le faisant tomber, « par de lâches et honteuses actions, qui déshonoreront éternellement sa

(1) Maimbourg, Histoire de la décadence de l'empire, liv. I

(2) Tom. IX, Concil. p. 283.

« mémoire. Il y en a même qui disent que pour obtenir la couronne im-
« périale d'une manière si peu digne de la générosité de ses ancêtres,
« et contre les droits manifestement acquis aux descendants de Charle-
« magne, il ne voulut céder au pape la souveraineté que les empereurs
« avaient exercée jusqu'alors, sans contredit, dans Rome, et dans toutes
« les terres de l'état ecclésiastique. Mais comme je ne trouve point d'au-
« teur de ce temps-là qui ait parlé d'une chose si remarquable, et dont,
« sans doute, on n'aurait pas manqué d'informer la postérité, je ne vou-
« drais pas l'assurer. Quoi qu'il en soit, il est certain, d'une part, que
« depuis l'élection de Charles le Chauve, plusieurs papes ont prétendu
« avoir le droit de créer, ou du moins de confirmer les empereurs en les
« couronnant ; et de l'autre, il est manifeste, qu'il y a eu des empereurs
« qui ont agi en Italie et dans Rome en souverains [1]. »

Il est de fait que Charles le Chauve acheta du pape le titre d'empereur par des bassesses indignes de son rang : « Depuis ce temps, dit Sigonius, « l'empire n'a plus été qu'un pur fief au bénéfice des papes ; et l'on « commença à ne compter l'empire que depuis le couronnement fait par « le pape. »

Il ne paraît pas que Jean eût conquis l'estime et l'affection de tout le clergé d'Italie, car la Chronique des papes rapporte, qu'aussitôt le départ de Charles II de Rome, les comtes de Tusculum, aidés de Formose, évêque de Porto, et de quelques autres personnages, formèrent une ligue pour réprimer les excès dont ils accusaient le pape. Celui-ci appela bien vite à son aide l'empereur, et pour l'engager plus encore à soutenir sa cause, il lança l'excommunication contre ses propres ennemis, en prenant le prétexte de protestation de leur part contre l'élection de Charles le Chauve ; ce tour de prêtre ne profita pas au pape, car l'empereur mourut en passant les Alpes.

Une histoire du temps nous fait connaître le caractère scélérat du pape Jean. Sergius, duc de Naples, qui se moquait assez ouvertement de l'excommunication fulminée contre lui par le saint-père, consultant ses intérêts et ceux de ses sujets, maintenait avec fermeté l'alliance qu'il avait faite avec les Sarrasins, éprouva bientôt qu'on ne méprise pas impunément un homme, surtout un prêtre, qui, uniquement occupé du soin de se venger, en trouve tôt ou tard l'occasion. Le propre frère de Sergius, l'évêque Athanase, s'empara de lui par surprise, lui fit crever les yeux, l'envoya à Rome et se fit reconnaître duc de Naples à sa place. Le pape sanctionna cette abominable trahison, comme on le voit par les lettres qu'il écrivit à l'évêque et aux Napolitains. Dans ces lettres, Jean, après avoir attribué, indigne profanation à la divine providence, l'inspiration du meurtrier, loue l'évêque « d'avoir aimé Dieu plus que son

[1] Le jésuite Maimbourg, Hist. de la décad. de l'emp. lib. I.

« frère, et arraché l'œil qui le scandalisait, selon le précepte de l'Évangile, « et d'avoir fait cesser dans le duché de Naples la domination des sécu- « liers, qui y commettaient tant de crimes, pour y établir un homme de « la Maison du Seigneur, qui gouverne avec justice et sainteté. » Le pape confirme Athanase dans l'autorité dont il s'était emparé et pour témoigner de sa satisfaction aux Napolitains, il leur promit de leur faire distribuer 100 marcs d'argent. Nulle part, bien entendu, on ne trouve l'exécution de cette promesse.

Nous avons dit que Jean II avait sollicité les secours de Charles le Chauve contre les Sarrasins, mais que ce prince était mort en franchissant les Alpes. N'espérant aucune assistance de Carloman, dont il s'était déclaré l'ennemi, non plus que des autres princes d'Italie, tant il s'était rendu odieux à tout le monde par l'irrégularité scandaleuse de sa conduite; le pape, ce chef de la religion chrétienne, fut enfin obligé de traiter avec les infidèles, et de leur payer par an 25,000 marcs d'argent.

Jean eut peu après à supporter de plus grandes infortunes, provoquées cette fois encore par son insatiable ambition et son avidité. Ayant mis un prix trop élevé à la reconnaissance de Carloman comme successeur de Charles le Chauve, et ayant même manifesté quelque velléité de contester son autorité, les comtes Albert, fils de Bonifiace, et Lambert, fils de Guy, duc de Spolette, et plusieurs autres, qui s'étaient déclarés incontinent après la mort de Charles, pour Carloman, fils de Louis le Germanique, s'emparèrent des principales places du royaume d'Italie et les placèrent sous l'obéissance de leur maître([1]). Le pape excommunia cette ligue de seigneurs; ceux-ci marchèrent droit sur Rome, s'en emparèrent sans résistance, à la faveur du grand parti qu'ils y avaient. Lambert se disant commissionné par Carloman, se saisit de la personne du pape, le fit enfermer rigoureusement, ne permettant ni aux grands, ni aux évêques, ou aux prêtres, ni à ses domestiques de le voir, lui refusant presque la nourriture. Lambert ayant fait prêter serment d'obéissance à Carloman par les grands de Rome, se retira enfin de la ville.

Le pape délivré de prison, s'empressa de faire porter au palais pontifical de Latran le trésor du saint-siége, puis se rendant à l'église de Saint-Pierre, en fit couvrir l'autel d'un cilice noir, et les cierges allumés réitéra l'excommunication contre Lambert et ses partisans. Les portes des églises furent ensuite fermées, les offices défendus et les pieux pélérains, venus de tous les coins du monde, renvoyés de la ville en signe d'interdiction du culte chrétien. Ces mesures extrêmes eurent peu de durée. Bientôt, sans doute, le pape s'accommoda avec ses ennemis, car l'histoire nous montre un peu plus tard Carloman vivant en assez bonne intelligence avec le pape.

([1]) Annal. Fuld. Aimon, lib. V Sigonius, lib. V.

Le pape Jean IX n'était pas au bout de ses palinodies; nous le voyons dans un concile tenu à Saint-Pierre, à Rome, au mois d'avril 881, excommunier cet Athanase, évêque de Naples, son ami d'autrefois. La sentence portait([1]) : « Nous avons souvent admonesté Athanase, évêque « de Naples, de rompre le traité fait avec les Sarrasins, et lui avons « donné pour cet effet de grandes sommes d'argent. Il a promis de le « faire, et de se séparer de leur alliance, à condition s'il y retournait, « d'être déposé du sacerdoce et anathématisé. Mais il a méprisé toutes « ces promesses; il a partagé le butin avec eux. C'est pourquoi nous « l'avons privé de toute communion ecclésiastique, et anathématisé « comme ennemi de la chrétienté, jusqu'à ce qu'il se sépare entièrement « des Sarrasins. » On se rappelera que Jean IX, qui dans sa bulle d'excommunication faisait un crime à l'évêque de Naples de traiter avec les Sarrasins, s'était lui-même reconnu leur tributaire à la mort de Charles le Chauve.

Athanase s'embarrassait peu d'abord de l'excommunication papale, car il demeura près d'un an sans faire aucune démarche pour s'en faire relever; il se soumit à la fin, et envoya un de ses vicaires au pape, pour le prier de l'absoudre, en renonçant à l'alliance des Sarrasins. L'évêque Marin, trésorier du saint-siége, et un autre homme considérable nommé Sicon, se rendirent à Naples, avec une lettre du pape par laquelle celui-ci relève Athanase de l'excommunication, à la condition, dit-il, qu'en présence de nos députés vous reconnaîtrez vos erreurs, et nous enverrez le plus que vous pourrez des principaux d'entre les chefs Sarrasins, dont nous marquerons les noms; et vous ferez égorger les autres. Quelle douceur apostolique, imposée par un pape à un évêque! On ne dit pas qu'Athanase exécuta les commissions si peu évangéliques du père des fidèles pour rentrer dans ses bonnes grâces. Mais le caractère bien connu de l'évêque de Naples, meurtrier de son propre frère, doit laisser peu de doutes à cet égard : sont-ce là les successeurs de celui qui se disait le frère de tous?

Le pape Jean IX mourut le 15 décembre 882. Il reste de lui 32 lettres toutes pleines des affaires temporelles de l'Italie et de tout l'empire français. Ce pape prodigua les excommunications à ce point que par force elles passèrent presque en formule. Les Annales de Fulde disent que Jean IX fut empoisonné, mais que ceux qui lui avaient donné le breuvage, impatientés de la lenteur du poison, lui cassèrent la tête à coups de marteau. Ainsi mourut ce scélérat sacré, dont le cardinal Baronius, si indulgent pourtant, n'a pu s'empêcher de dire, qu'il fut parjure dans la cause de Photius, patriarche de Constantinople, et viola, d'une manière scandaleuse, tous les réglements de ses prédécesseurs. Le même

([1])) Epit. 265, tom IX. Concil. p. 336.

écrivain ecclésiastique ajoute que ce pape était privé de toutes les qualités sacerdotales; et que de plus, il était adonné à la mollitude, crime infâme contre nature, et ne pouvait même résister à un eunuque; « énervé, il méritait plutôt le nom de femme que celui d'homme (1). » Que ne doit-on pas penser d'un prêtre traité avec cette rigueur et cette crudité d'expression par le panégyriste habituel de tous les papes?

MARIN ou MARTIN II, *113e pape.*

An 882. Après la mort de Jean IX, la faction des comtes de Tusculum reprit le dessus; elle fit élire pape Gallerien Falisque, qui avait le nom de Marin ou de Martin II. Il était Français d'origine et fils de Palomb. Comme la plupart de ses prédécesseurs, il fut élevé à la dignité papale par de mauvaises voies (2).

A l'élection de Martin II, Rome était divisée en deux factions qui, tantôt par force, tantôt par corruption, faisaient élire à la dignité de pontife leurs parents ou leurs amis. La tiare, vendue, achetée à l'encan, les décrets d'un pape cassés par l'autre, le scandale public assis insolemment dans la chaire de saint Pierre, étaient le spectacle ordinaire de cette cour de Rome.

Martin II ne se crut point obligé de suivre les errements de Jean IX, son prédécesseur; il condamna Photius, et rétablit, au contraire, dans son siége, Formose, évêque de Porto. Martin II mourut, disent la plupart des historiens, après un an cinq mois d'un pontificat obscur. « Dieu « permettant, ajoute Platine, « que ceux qui s'élèvent à la souveraine « puissance par de méchants artifices, perdent la véritable gloire qui « est l'unique aliment d'un bon prince. »

ADRIEN III, *114e pape.*

An 884. La même faction qui avait élévé Martin II sur le saint-siége élut Adrien III. Il était Romain de naissance, fils de Benoît, et fut ordonné, comme l'on croit, le dimanche, 1er mars 884. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, la ville de Rome était divisée en deux factions, dont la principale était celle des comtes de Tusculum, qui, pour se rendre

(1) Baronius, Annales eccl. ad. an. 879, § 5.
(2) Platine.

maîtres de la ville, élevaient au pontificat, par argent, par brigues, ou par violence, leurs parents et leurs amis. Les papes nommés par cette faction furent dignes de cette origine; leur pontificat fut rempli d'affreux désordres, et la discipline ecclésiastique se relâcha de plus en plus.

Adrien III, rongé d'une ambition démesurée, inaugura son intronisation par une décision longtemps mûrie, longtemps désirée par ses prédécesseurs, et dont, quelques-uns même, tentèrent l'exécution : Adrien III ordonna qu'à l'avenir le pape fût sacré sans prendre l'agrément de l'empereur ([1]), qui était absent, et sa puissance conséquemment diminuée. Adrien, profitant avec une égale adresse des descendants de Charlemagne, porta un décret ordonnant, que si l'empereur Charles le Gros venait à mourir sans enfants mâles, l'empire serait transféré à un seigneur italien. Charles le Gros, mécontent du pape et des Italiens, mais obligé de passer en Autriche, au secours de son neveu Arnould, et afin de ne pas laisser aux factions qui s'étaient formées contre son autorité le temps de se fortifier, envoya en Italie une armée de Bavarois, pour s'opposer surtout à Guy, duc de Spolette, l'un des chefs qui aspiraient à la royauté.

L'annonce de la venue des Bavarois en Italie, fut le signal du déchaînement des factions : les uns se déclarèrent pour l'empereur, les autres pour le pape, et Adrien III, qui avait voulu s'agrandir et fonder sa puissance sur les ruines de la maison Carlienne, vit tout à coup l'Italie se remplir de furieux désordres et d'une infinité de maux. « Elle fut misé-« rablement déchirée par des usurpateurs et des tyrans, tout à fait « indignes de l'auguste nom d'empereur, qu'on ne peut raisonnablement « donner à personne depuis Charles le Gros jusqu'au grand Othon, qui « fut, à proprement parler, le premier des Allemands auquel l'empire « fut transporté ([2]). »

Selon Sigonius, il n'y eut jamais de temps plus funeste que celui où les seigneurs italiens voulant, à l'instigation du pape, s'affranchir de l'autorité de l'empereur. « La tyrannie, les exactions, les cruautés des « nobles ne furent égalées, dit cet historien, que par la corruption, l'a-« vidité et l'arrogance des papes. »

Adrien III mourut le 20 juillet, après avoir tenu le siége seize mois. Il était en voyage pour aller trouver l'empereur Charles et apaiser son courroux, lorsque la mort le surprit. Il fut enterré dans l'abbaye de Nonantule, où il est honoré comme saint, on ne sait pour laquelle des éminentes vertus dont parle Sigonius, et la légende ne le dit pas... Les Romains connaissant le caractère hautain et entreprenant de ce pape, se promettaient beaucoup d'avantages de son pontificat pour leurs inté-

([1]) Platine.

([2]) Maimbourg. Hist. de la décad. de l'emp. liv. I.

rèts temporels; quand il mourut, ils le pleurèrent comme une perte considérable ([1]).

ÉTIENNE VI, *115e pape.*

An 885. Etienne VI, que d'autres ne comptent que pour le cinquième de ce nom, fut élu pour succéder à Adrien; il était Romain de naissance, et fils d'Adrien.

Étienne ayant pris parti pour le duc de Spolette, contre Bérenger, duc de Frioul, seigneurs qui se disputaient l'Italie, après la mort de Charles le Gros, le premier triompha et fut couronné à Rome par le pape qui lui fit renouveler les prétendues donations de Pépin, de Charles et de Louis.

Gratien rapporte en ces termes un décret d'Étienne VI : « *Il faut* « *toujours et inviolablement garder ce que l'Église romaine a ordonné une* « *fois, sous peine de dammation éternelle.* » On peut, en lisant cette injonction, se demander pourquoi cette Église, prétenduement infaillible, a tant de fois cassé ses décrets, pourquoi elle en a fait tant de nouveaux, pourquoi elle est tombée si souvent en contradiction avec elle-même? Un écrivain donne cette réponse : « moins on voyait de piété, de doc- « trine et de vertus dans les papes d'alors, et plus on y voyait d'audace, « d'effronterie et de dissolution. Tous leurs desseins, toutes leurs pensées, « n'allaient qu'à bien établir leur hiérarchie([2]). »

Étienne VI mourut le 7 août 891. Il tint le siége six ans. Il était très-libéral envers les églises qu'il orna magnifiquement.

FORMOSE, *116e pape.*

An 891. Le siége de Rome étant venu à vaquer par la mort d'Étienne VI, Formose fut élu pour le remplir; cette élection était contraire aux canons, ce prélat, étant évêque de Porto, ne pouvait être transféré à un autre siége. Aussi, ne fut-il élu que par une partie des habitants de Rome, tandis que l'autre choisissait le prêtre Sergius.

Ce Formose avait été autrefois envoyé en qualité de légat du pape en Bulgarie; il amassa dans cette mission de grandes richesses, qui lui permirent plus tard d'acheter la tiare. Déposé de l'épiscopat par le pape

([1]) Platine.
([2]) Heydegger, Hist. pap.

Jean IX, sous prétexte qu'il avait conspiré contre la vie de ce pape, et contre l'autorité de Charles le Chauve, on soupçonna alors qu'il s'était attiré cette disgrâce pour avoir censuré les déréglements et la vie infâme de Jean IX. Celui-ci, pour mieux assurer sa vengeance, avait fait jurer à Formose qu'il ne rentrerait jamais à l'épiscopat, ni dans la ville de Rome. Mais le pape Martin II délia Formose de son serment, et le rétablit dans ses honneurs et sa dignité.

Les fidèles s'étant divisés sur l'élection, les uns choisirent Sergius, les autres Formose; ce fut pendant quelques temps une abominable suite de haine, de brigues, de scandales et de brigandages. Les deux factions l'emportaient, l'une sur l'autre, tour à tour. Formose appuyé du duc de Spolette, et plus tard par Lambert, son fils, obtint enfin du roi Arnould, duc de Bavière, et fils de Carloman, neveu de Charles le Gros, de passer en Italie pour mettre fin au schisme. Ce roi entra dans Rome les armes à la main, se fit couronner par Formose dans la basilique, et fit prêter serment par les Romains, que Sergius fut chassé et ses partisans excommuniés, poursuivis; Formose lui-même désigna au roi Arnould plusieurs des partisans de Sergius, qui furent décapités.

Formose convoqua un concile à Vienne en Dauphiné, dans lequel on permit de nouveau aux prêtres les douceurs du mariage, sous la condition singulière que la femme par eux choisie fut vierge. Le canon n'indique pas de quel ordre seront les preuves, et qui procédera aux vérifications...

Formose mourut le 4 avril 896. Il avait tenu le siége quatre ans et demi.

BONIFACE VI, *147e pape.*

An 896. Après la mort de Formose, Boniface VI fut élu et ordonné pape de Rome, par la faction de Sergius, redevenue puissante depuis le départ de l'empereur Arnould. Boniface VI était Toscan de nation, fils d'Adrien.

Boniface VI fut un homme abominable, le cardinal Baronius, dans ses annales ecclésiastiques, nous le dépeint comme un *scélérat,* qui usurpa le saint-siége, quoiqu'il eut été déposé du sous-diaconat, et ensuite de la prêtrise. Son élévation au pontificat ne se fit que par violence et cabales sanglantes. Boniface VI ne jouit pas longtemps du fruit de ses forfaits; il fut condamné, et mourut du dernier supplice, 15 jours après sa nomination. D'autres croient qu'il fut simplement chassé par le pape dont nous allons parler.

ÉTIENNE VII, *118e pape.*

An 896. L'élection d'Étienne VII ne fut pas plus canonique que celle de son prédécesseur; car, Baronius l'appelle *intrus;* Platine avoue qu'alors le pontificat était à l'encan; on n'y parvenait que par argent et par brigues. Etienne VII était Romain, et fils d'un prêtre nommé Jean. On voit que ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que les ecclésiastiques ont de la peine à supporter le célibat.

Tout ce qu'Étienne VII fit de remarquable se réduit à la plus infâme et la plus horrible de toutes les actions. Ce pape, méprisant les lois divines et humaines, sévit avec une rage sans égale, non-seulement contre la mémoire, mais contre le cadavre de son prédécesseur Formose, qui l'avait autrefois empêché d'usurper le saint-siége (1). Étienne oublia les bienfaits qu'il en avait reçus; car, au rapport de quelques auteurs, et entre autres Platine, disent que Formose lui avait donné le siége d'Anagnia. Ne consultant que sa haine et sa rage impitoyable, Étienne fit assembler un concile, et il fit apporter au milieu de l'assemblée le cadavre de Formose arraché de son sépulcre (2). On le mit dans le siége pontifical, revêtu de ses ornements sacerdotaux; puis on lui nomma un avocat pour répondre en son nom. Alors le pape Étienne parlant à ce cadavre, comme il eût fait à un vivant : *Pourquoi,* lui dit-il, *évêque de Porto, as-tu porté ton ambition jusques à usurper le siége de Rome?* L'assemblée, sur le réquisitoire du pape, condamna le pape Formose, ou plutôt son cadavre, qui fut dépouillé des habits sacerdotaux; on lui fit couper, par la main du bourreau, les trois doigts qui servent à la consécration, et enfin la tête, puis ce cadavre sur lequel on ne pouvait plus exercer d'ignominie fut jeté dans le Tibre. Luitprand dit que des pêcheurs ayant trouvé ce corps, le portèrent à Saint-Pierre, et que les images des saints, de cette église, lui firent la révérence. Ce même historien, alors diacre de l'église de Pavie, et contemporain de cette singulière et monstrueuse condamnation, raconte ce fait comme un événement qui doit à jamais épouvanter tous les siècles. Nous sommes de l'avis de cet écrivain catholique, apostolique et romain.

On lit dans les *Annales de l'abbaye de Fulden :* « A Boniface succéda « Étienne VII, homme d'infâme renommée (*famà infamandus*) qui, par « une cruauté inouie, arracha Formose du sépulcre. »

Baronius voulant sans doute diminuer l'horreur que doit inspirer

(1) Platine.

(2) Luitprand, lib. 1, c. 8.

l'action du pape Étienne VII, prétend que cette exécution sur un cadavre ne fut pas ordonnée par erreur de foi, mais par vengeance personnelle et tyrannie violente en matière de fait. Distinction ingénieuse du chroniqueur papal qui va au-devant des interprétations. Cependant qui persuadera-t-on que la pensée d'une action aussi révoltante, aussi exécrable, puisse co-exister avec cette infaillibilité en matière de foi? Est-ce que, par hasard, le Saint-Esprit, l'esprit de vérité, peut et veut, logiquement, chrétiennement, apostoliquement s'allier, se combiner avec l'abominable pensée de l'assassinat dans le corps d'un monstre? Apparemment non, puisque les successeurs du féroce Étienne eux-mêmes détestant sa violence et sa cruelle impiété, réhabilitèrent la mémoire de Formose, et brûlèrent les actes de ce pape, ce qui donna l'occasion à toute la chrétienté de dire que les papes d'alors étaient des ivrognes, des insensés et des furieux, ainsi que le rapporte si amèrement, et au grand scandale du christianisme, l'historien Crantz.

Baronius lui-même est obligé d'avouer, après bien des exclamations de douleur que « ces temps furent les plus malheureux et les plus tristes « qu'eut jamais souffert l'Église romaine; et que, ni les divisions, ni les « guerres domestiques, ni la persécution des païens, des hérétiques, des « schismatiques ne la firent tant souffrir que la tyrannie des Adalbert, « marquis de Toscane. »

Le pieux et véridique cardinal, pour décharger un peu les papes, rejette tous les maux, tous les désordres sur les seigneurs italiens, gens, bien dignes au reste, d'être les alliés et les protecteurs du saint-siége : « c'est eux, dit-il, qui, corrompant par argent le peuple et le « clergé, ou le forçant par les armes, faisaient installer dans la chaire « de saint Pierre, sur le trône de Jésus-Christ des monstres d'inhuma- « nité, des infâmes. Alors, ajoute-t-il avec componction, l'Église romaine, « la maîtresse des nations, ayant perdu ses habits de joie et d'honneur, « pleurait et se lamentait, accablée de douleur. »

Le bon cardinal Baronius s'efforce bien vainement de défendre une époque spéciale; il serait plus habile et plus nécessaire de trouver des justifications pour toute la durée de la papauté, dès sa naissance jusqu'à ce jour; car malgré la kirielle de prétendus saints que présente la liste des papes, il est incontestable que l'histoire de cette abominable institution et des brigands qui l'ont gérée, est en même temps l'histoire des malheurs, des tortures et de l'abrutissement de tout le genre humain...

En résumé, nous l'avons déjà dit, et la suite le prouvera, le pape Étienne VII fut digne en tout point de ses prédécesseurs et de ses successeurs. Il semble toutefois, au moins, pour celui-là, que la justice ne fut point aveugle et voulut lui faire porter la peine de tous ses crimes et de toutes ses violences. Il fut chassé du saint-siége et jeté, chargé de fers, dans une obscure prison, où bientôt on l'étrangla : « Il était juste

« que ce scélérat, entré dans l'Église comme un voleur, mourût par la « corde ([1]). »

Au dire des historiens sacrés, qui, peut-être, veulent ainsi atténuer ses crimes et diminuer par voie de conséquence la responsabilité du saint-siége, Étienne VII était très-ignorant; il ne connaissait pas même la doctrine chrétienne, et était dépourvu de la probité la plus vulgaire!

S'il était encore permis de douter de l'existence de la papesse Jeanne, après toutes les preuves que nous avons tirées de tous les auteurs tant catholiques que profanes, il nous semble qu'il serait préférable, pour les apologistes de la papauté, de renier ce misérable Étienne VII plutôt que cette pauvre papesse Jeanne, à laquelle, après tout, on ne peut guère reprocher que d'avoir, intempestivement, satisfait à la condition de son sexe, c'est-à-dire en donnant le jour à un enfant au beau milieu d'une procession, petite faute insignifiante par rapport aux crimes de mutilations du cadavre du pape Formose...

ROMAIN, *119e pape.*

An 897. Dès que Romain Gallesin fut élevé sur le saint-siége où il arriva après la mort d'Étienne VII, il cassa les décrets de son prédécesseur contre Formose. « Car les papes d'alors, dit Platine, ne songeaient « qu'à éteindre le nom de ceux qui les avaient précédés dans cette di- « gnité, ce qui est la chose du monde la plus exécrable, et la plus sûre « marque d'un esprit rampant. Et d'ordinaire, ceux qui n'ont aucune « vertu en partage, se servent de pareils artifices pour abolir la mémoire « de ceux qui les ont surpassés par quelques belles qualités. L'envie « est la passion de ceux qui, souillés de toutes sortes de crimes, dé- « sespèrent de transmettre leurs noms à la postérité; et ce sont ceux qui « déchirent, par leurs médisances, ou par leurs calomnies, la réputation « des gens de bien : semblables à des chiens lâches et timides, qui n'o- « sent attaquer les bêtes féroces, de peur d'en être accablés, et qui les « déchirent à belles dents lorsqu'elles sont mortes ou enchaînées. » Ces réflexions et ces comparaisons de Platine, l'historien des papes, nous paraissent assez justes; seulement, elles ne peuvent trouver ici leur application; car on chercherait en vain parmi les papes de tous les temps quelques individus doués de belles qualités et méritant la réputation d'hommes de bien dont Platine veut bien gratifier les papes.

Romain a laissé peu de traces sur le saint-siége; c'est ce que l'on peut dire de ce pontife.

[1]) Baronius, Annal. eccl. ad. an. 900. § 5.

THÉODORE II, *120e pape.*

An 898. Le successeur de Romain fut Théodore, natif de Rome, et fils d'un nommé Photius. A peine eut-on le temps de le reconnaître; car il ne tint le saint-siége que vingt jours, et approuva, dans ce court espace de temps, tous les actes de Formose. Platine, qui est souvent en contradiction dans ses opinions, dit qu'il embrassa les intérêts des séditieux.

JEAN X, *121e pape.*

An 898. Après la mort de Théodore, les Romains se partagèrent sur le choix d'un pape (1). Quelques-uns élurent le prêtre Sergius, qui, depuis longtemps, briguait le pontificat, et eut encore le dessous en cette occasion; d'autres proclamèrent un nommé Jean, natif de Tribur, fils de Rampolde; cette cabale, étant la plus forte, chassa le prêtre Sergius, qui se retira en Toscane, sous la protection du marquis Adalbert. Le premier acte de Jean X, fut la révocation des décrets portés par le pape Étienne VII contre Formose, dont il prétendit réhabiliter la mémoire, ce qui excita une si grande sédition dans Rome qu'on en vint presque aux mains dans les temples même (2). Six ans auront à peine passé sur cette réhabilitation, que nous verrons quel cas fit le fameux Sergius III des décrets de ses prédécesseurs et de la mémoire de Formose.

« Jean X mourut sans avoir, dit Platine, rien fait qui soit digne de « mémoire, si ce n'est d'attiser le feu de séditions presque éteintes. »

BENOIT IV, *122e pape.*

An 900. Le xe siècle où nous entrons est une des époques les plus honteuses pour la moralité et la lumière du genre humain; les chefs de la société et notamment les papes se signalèrent par des crimes tels que l'histoire ne nous en a jamais montrés. L'ignorance était si crasse et les calamités si nombreuses que le cardinal Baronius (3), d'ordinaire si

(1) Flodoard.
(2) Platine.
(3) Baronius, Annal. eccl. ad. an. 600. § 6

indulgent, s'exprime ainsi : « Ce siècle mérite d'être appelé siècle de fer « pour sa dureté et sa stérilité dans la voie du bien; siècle de plomb pour « sa difformité et le déluge de maux qui l'abrutit; enfin siècle obscur « par son manque total d'écrivains. Avant que d'écrire l'histoire de ce « siècle si malheureux, je dois prémunir le lecteur contre le scandale « qui affligera son âme quand elle verra l'abomination de la désolation « dans le temple de Dieu; et dans quel abaissement fut plongée la Sainte-« Église romaine, gouvernée par d'infâmes prostituées, qui changeaient « et rechangeaient les papes à leur gré; vendant à l'encan les évêchés, et « ce qui est encore plus effroyable, faisant asseoir sur la chaire de saint « Pierre, leurs galants et leurs mignons...» Le pieux historien craignant ou ne pouvant exprimer son opinion sur tout ce qu'il va raconter, se livre à ce galimatias, où l'étrange et le ridicule, mêlés de passages de l'écriture, se montrent tour à tour. « Sans doute Jésus-Christ dormait « alors (au xe siècle), et dormait fort profondément dans sa nacelle; « puisque l'orage, les vagues et les vents qui l'agitaient si terriblement « ne pouvaient l'éveiller. L'eau remplissait la nacelle sainte; elle était « prête à submerger, et, malheur, trois fois malheur! il n'y avait pas de « disciple assez fort, assez animé de charité envers ses frères, pour « tenter d'éveiller le Seigneur par ses cris. Tous étaient plongés dans un « même sommeil d'abrutissement, résultat de la jouissance ou plutôt de « l'abus immodéré des plaisirs... Quels prêtres, quels diacres, quels car-« dinaux, nommés par les factions ou s'imposant d'eux-mêmes, déshono-« rèrent alors l'Église, et ces monstres engendraient des monstres comme « eux, chacun engendrant naturellement son semblable.»

Gerbert, dans une lettre au diacre Étienne, dépeint l'Église romaine d'alors en deux mots : « *Tout le monde,* dit-il, *a en horreur les mœurs des prêtres romains.* » Pendant l'espace de 180 ans, on vit se succéder 50 papes et qui méritaient plutôt le titre d'apostats que celui de successeurs des apôtres. Platine, Genebrord, Stella, Baronius, etc., les traitent de voleurs, d'assassins, de tyrans, de monstres, de parjures, de sacriléges, de magiciens, de simoniaques, d'empoisonneurs, de ravisseurs des vierges, de contempteurs des lois divines et humaines, violant la sainteté des tombeaux, de scélérats consommés dans toutes sortes d'horreurs et de crimes. Quels tableaux! quels expressions! et ce sont les écrivains ecclésiastiques qui les emploient pour raconter l'histoire, durant tout un siècle, des prétendus vicaires de Jésus-Christ, du chef de cette religion dite de la régénération humaine.....

Après la mort de Jean X la vacance du saint-siége ne fut pas longue, bien qu'il soit difficile d'en déterminer la durée. Quoi qu'il en soit, Benoît IV fut élu et consacré pape. Il était Romain de naissance, fils de Mummole, de race noble.

Suivant Platine, Benoît IV ne fit rien de mémorable par l'effet du malheur de son siècle, « durant lequel toutes les vertus paraissent, dit-il,

« avoir vieilli, comme il arrive de temps en temps, et dès que l'on « manque d'émulation. » Voici les raisons assez plausibles que cet historien donne de cette décadence : « L'honneur du souverain pontificat « s'était établi par la sainteté des mœurs et par la pureté de la doctrine, « deux choses qui ne s'acquièrent que par des grands travaux, par une « vertu consommée, mais jamais avec le secours des richesses. A mesure « que le siége de saint Pierre se faisait considérer par son savoir et surtout « par ses vertus, il augmentait aussi sa puissance : arbitre des querelles « des puissants, il reçut d'eux d'abord à titre de don pour les pauvres, « puis ensuite comme tribut des terres, des richesses de diverses sortes, « or les richesses furent à peine introduites dans l'Église, que les prêtres, « malgré leur saint ministère, restés hommes, abandonnant leur première « vertu, se livrèrent à la volupté, et s'endormirent dans les bras de la « corruption. C'était le commencement de la licence, bientôt elle devint « telle que les princes souverains ne purent plus même songer à la ré- « primer, et l'on vit des hommes qui, pour assouvir leur ambition, leur « orgueil et leur avidité, allèrent jusqu'à s'emparer par violence, quand « ils ne l'achetèrent point, la chaire de saint Pierre, pour y asseoir des « monstres. » Quel excellent témoignage de l'infaillibilité des papes et de la succession apostolique!

Edgard, roi d'Angleterre, nous fait une affreuse peinture du clergé à cette époque, dans sa harangue éloquente aux évêques de son royaume; Alred, évêque de Rhienval, nous a conservé cette pièce dans laquelle on lit : « Dirai-je ce qui fait pleurer les gens de bien et rire les méchants? « Oui, il le faut dire, quoique ce soit avec une extrême douleur. On ne « voit dans tout le clergé que débauches, dissolutions, ivrogneries, im- « puretés. Les maisons des prêtres sont des lieux infâmes, des retraites « de femmes prostituées, le refuge des bâteleurs et des malfaiteurs pour- « suivis par la justice. On y joue nuit et jour : on y fait des festins, on « y danse, on y chante ; et c'est ainsi qu'on passe les nuits entières. Est-ce « donc ainsi, infâmes, que vous dissipez les patrimoines des rois, les « aumônes des princes, ou plutôt le prix du sang de Jésus-Christ? »

Quelques auteurs, entre autres, Prateole, se consolent des vices et des désordres du xe siècle, en disant qu'au moins il ne produisit aucune hérésie; c'est en quoi, suivant eux, il doit mériter quelques éloges.

La raison de cette absence d'hérésie est fort simple : les penseurs sérieux sont, pour la plupart, studieux calmes et amis de la solitude; ce ne sont que leurs disciples, plus enthousiastes, qui cherchent à faire des prosélytes; s'ils rencontrent des obstacles, ils s'exagèrent, la persécution vient, puis apparaissent les martyrs. Ce n'était pas le tempérament du xe siècle, plus occupé de ses plairirs que des intérêts de la religion. Les hérétiques, convaincus, heureux d'un moment de répit, retournèrent à leurs livres et à leurs méditations; le reste trouva, sous l'habit du prêtre ou du moine, une plus grande facilité de se livrer, impunément, et

sans contrôle, à une vie licencieuse, qui avait souvent été le prétexte de leurs agitations.

Benoît IV mourut au milieu de ce chaos de confusions infernales, après trois ans de pontificat.

LÉON V, *123e pape.*

An 903. Après la mort de Benoît IV, les marquis de Toscane firent de nouveaux, mais d'infructueux efforts pour mettre sur le siége pontifical leur parent Sergius. Léon V, prêtre peu important par le mérite personnel, sans adresse, sans crédit, pour s'élever par lui-même à cette dignité, et sans doute à cause de cela fut élu pape par toutes les factions opposantes. Léon ne jouit pas longtemps de la chaire de saint Pierre : un de ses prêtres, nommé Christofle, homme d'une ambition effrénée, se saisit de lui et le fit conduire en prison sans que l'on sache bien pourquoi : il y a toute apparence que Léon périt de misère ou de mort violente. Les légendaires ne donnent plus sur ce pape aucun détail.

CHRISTOFLE, *124e pape.*

An 903. Christofle, que nous venons de voir préluder à son saint ministère par le renversement de son prédécesseur, était né à Rome, d'un père qui se nommait Léon ; il se fit élire à force d'argent et d'intrigues, mais perdit bientôt le siége d'une manière tragique. Sergius, qui depuis longtemps, aspirait à la papauté, le dépouilla de sa dignité, et le relégua d'abord dans un monastère, puis dans une étroite prison où, par ordre de son charitable successeur, il mourut, comme son prédécesseur, de mort violente.

SERGIUS III, *125e pape.*

An 903. Sergius était Romain et fils de Benoît. Il fut élu pape une première fois en 898, après la mort de Théodore. Nous avons vu que son élection ayant été contestée, et la faction qui le protégeait vaincue, il fut obligé de quitter Rome, dont il fut banni 7 années pendant lesquelles se succédèrent quatre papes. Ses partisans, à force d'intrigues et de violences, étant enfin parvenus à dominer Rome, il fut appelé et définitivement élu pape à la place de Christofle.

L'esprit vindicatif de Sergius se manifesta d'une façon peu chrétienne, mais très-habituelle aux possesseurs du saint-siége. Bientôt après son élévation, il porta et fit publier un décret qui déclara Jean X, qui lui avait été autrefois préféré, et les trois papes qui suivirent celui-ci comme des usurpateurs; il approuva ensuite la procédure faite contre Formose, qu'il haïssait, par Étienne VII, dont il fit transférer le corps, dix ans après sa mort, dans une église, et auquel il consacra une épitaphe honorable. Formose fut donc, malgré la réhabilitation du pape, Jean X, de nouveau proclamé infâme et indigne du saint-siége par un scélérat digne du dernier supplice. « C'était, dit le pieux cardinal Baro-« nius, le plus méchant de tous les hommes, livré à toutes sortes de « vices. Appuyé des armes d'Adalbert, marquis de Toscane, de quelles « indignités ne se souilla-t-il pas ! Personne ne le peut admettre comme « légitime chef de l'Église : c'est un usurpateur du saint-siége; de sorte « qu'il ne faut pas s'étonner s'il cassa les ordinations de Formose. »

On croit que le pape Sergius, dans un voyage qu'il fit en France, s'était assuré le concours du roi Charles, qui fut l'un de ceux qui l'aidèrent à se faire élire ([1]).

Sous le pontificat de cet infâme Sergius III, la ville de Rome fut gouvernée par une dame nommée Théodora ([2]). Cette dame, fort belle, très-spirituelle, et d'une famille noble et très-ancienne, menait une vie extrêmement scandaleuse; maîtresse entière d'Adalbert, marquis de Toscane, elle en avait obtenu le château de Rome, et disposait à son gré aussi bien des charges de la ville que des dignités ecclésiastiques; sa fille aînée, la Marozie, s'étant prostituée au pape Sergius, elle en eut un fils, depuis pape sous le nom de Jean XII, de honteuse mémoire.

Les écrivains ne donnent point de date certaine à la mort de Sergius; on croit, cependant, qu'elle eut lieu vers 910.

ANASTASE III, *126e pape.*

An 910. Le successeur de Sergius III, nommé Anastase, né à Rome, et fils de Lucien, ne nous est connu que par un décret rendu à la prière de Bérenger, et par lequel il régla et anoblit le siége épiscopal de Pavie, dont l'évêque eut la permission de monter un cheval blanc et de faire porter un dais au-dessus de sa tête, dans les cérémonies publiques; le titulaire de l'évêché reçut, en outre, le privilége de s'asseoir désormais aux conciles à la gauche du pape.

([1]) Sigebert, chron. an 908.
([2]) Luitprand, lib. 2. c. 13.

Le pape Anastase III mourut l'an 912, après un pontificat de deux ans et quelques mois; ce qui le recommande à la postérité, c'est son obscurité au moins exempte de crime.

LANDON, *127e pape.*

An 912. Landon succéda à Anastase. Il était Romain de naissance, fils d'Anastase. On ne sait des actions de ce pape qu'un petit fait où se mêle le nom de Théodora, cette *courtisane effrontée*, à la recommandation de laquelle, dit Luitprand, il transféra Jean, fils de Marozie, sa fille, de l'évêché de Bologne à l'archevêché de Ravenne.

Landon mourut après un pontificat de six mois et deux jours.

JEAN XI, *128e pape.*

An 912. A Landon succéda Jean XI, clerc de Ravenne, que Pierre, archevêque de cette ville, envoyait souvent à Rome près du pape. Il était né à Rome d'un père nommé Sergius; et comme il était bien fait de sa personne, Théodora en devint amoureuse et l'engagea à un commerce criminel [1]. L'évêque de Bologne était mort, Jean fut élu pour lui succéder; mais, avant son installation dans cet évêché, Pierre, archevêque de Ravenne, étant mort, Jean se fit ordonner archevêque de Ravenne par le pape Landon, qui étant mort aussi peu après, laissa carrière à Théodora, qui en profita pour nouer des intrigues de toute sorte d'où elle fit sortir l'élection de son amant Jean XI à la chaire de saint Pierre..... Qu'attendre d'un pontife venu de cette source, et que le titre de *père des fidèles*, de *vicaire de Jésus-Christ* est dignement placé sur la tête de cet amant d'une prostituée! Quoi qu'il en soit des manœuvres qu'on employa pour son élévation au saint-siége, Platine assure que Jean XI avait été chassé du siége de Ravenne par une émeute populaire et pour des raisons qu'il ne produit pas.

Nous avons vu que Théodora avait deux filles plus débauchées encore qu'elle-même, si c'était possible; l'une s'appelait Marozie, dont il sera parlé à l'article de Jean XII; l'autre Théodora, comme sa mère. Les écrivains du temps, qui nous apprennent que le pape Jean XI entretenait des relations, non-seulement avec la mère, mais encore avec ses deux filles, s'attira la haine de la Marozie, soit par jalousie contre sa

(1) Luitprand, liv. IV, c. 13.

mère et sa sœur, ses rivales, soit contre son frère Pierre, taxé d'infâmes relations avec le pape. Quel que soit le motif de la haine de Marozie, il est certain que cette courtisane préluda à la vie de sang et de débauche qu'elle mena plus tard par une conspiration contre Jean XI, dans laquelle elle fit entrer son digne mari, Guy, marquis de Toscane et patrice romain. Celui-ci, ayant réuni quelques soldats, força les portes du palais de Latran, et en présence de Marozie et sous les yeux du pape, fit massacrer son beau-frère Pierre. Le pape fut ensuite garrotté, puis jeté dans une prison, où il mourut quelque temps après, ayant tenu le saint-siége environ seize ans (1). On dit que Jean XI fut étouffé sous un oreiller ou coussin de pourpre, d'autres qu'il fut étranglé comme un misérable vulgaire.

Platine a écrit au sujet de cet indigne successeur de Jésus-Christ que « les papes de ces temps avaient au moins cela de bon qu'ils vivaient « peu, *Dieu les enlevait bientôt de la face de la terre comme il fait des « monstres.* » Cette remarque du pieux écrivain ne s'applique pas parfaitement à Jean XI, car cet impie, cet incestueux s'est vautré dans toutes sortes de débauches pendant les seize années de son pontificat.

LÉON VI, *129e pape.*

An 928. Léon VI était Romain, fils de Christofle, primicier suivant Baronius et Papebroch. Il gouverna l'Église de Rome seulement pendant 6 mois, et fut mis en prison, où il mourut; les factions plus puissantes, plus cruelles que jamais, faisaient et défaisaient les papes.

ÉTIENNE VIII, *130e pape.*

An 929. Le pontificat d'Étienne VIII est fort obscur. On sait seulement qu'il était né Romain, et fils de Theudemond; et quoiqu'il tint le saint-siége deux ans un mois et douze jours, on ne connaît aucun de ses actes pendant cet espace de temps. Étienne VIII mourut en 931.

JEAN XII, *131e pape.*

An 931. Après la mort d'Étienne VIII, la courtisane Marozie, selon quelques historiens, se servant du pouvoir absolu qu'exerçait à Rome,

(1) Luitprand. liv. IV. C. 12

Guy, marquis de Toscane, son époux, fit ordonner pape, un de ses fils, nommé Octavien, issu de son commerce criminel avec le pape Sergius III.

Selon d'autres écrivains, Jean XII serait le fruit incestueux de la Marozie et de son propre fils Albéric. Quoi qu'il en soit du vice et de l'obscurité de la naissance, Jean XII n'avait que 25 ans ([1]) lorsqu'il fut élu au pontificat.

Peu de temps après l'intronisation de Jean XII, Guy, marquis de Toscane mourut. Marozie qui, à l'aide de l'autorité de son mari avait jusqu'alors fait et défait les papes, sentant qu'il lui fallait un nouvelappui, pour maintenir sa domination à Rome, offrit, en conséquence, au roi Hugues, son beau-frère, la principauté de Rome, à la condition qu'il l'épouserait. L'ambition de Hugues ne fut arrêtée, ni par cette considération qu'il était frère utérin du mari défunt de Marozie, ni par la honte d'une aussi détestable alliance. Il se rendit promptement à Rome, où il accomplit ce criminel mariage, qui lui fut certes plus funeste, dans la suite, qu'il ne l'avait cru d'abord avantageux.

Hugues, en effet, croyant sa domination bien affermie, ayant montré son mépris pour les Romains, et particulièrement pour Albéric, né de l'inceste de Marozie avec le marquis Adalbert, fut bientôt renversé. Voici ce que l'on raconte à ce sujet : « Un jour qu'Albéric, par ordre de « sa mère, présentait le bassin au roi pour se láver, celui-ci lui donna « un soufflet, sous le prétexte qu'il lui avait versé trop d'eau. Albéric, « outré de cet affront, quitte le palais, assemble les Romains, et les « excite à se défaire de Hugues, qui, heureusement pour lui, parvint « à sortir de la ville. Albéric, devenu maître de Rome, poursuivit sa « vengeance contre sa propre mère et Jean XII. Il les fit arrêter et les « tint enfermés tous deux dans le château Saint-Ange. »

Captif jusqu'à l'an 936, le pape Jean XII exerça les fonctions de son saint ministère, sous le bon plaisir de son frère Albéric. Les écrivains ecclésiastiques insinuent que, dès les premiers instants de sa prison, Jean ne fut plus considéré comme pape ([2]). « Jean XII était extrême-« ment efféminé, suivant le pieux cardinal Baronius, et il dit de lui qu'il « souilla plutôt l'Église par ses excès de toutes sortes, qu'il ne la régla « par ses décrets. »

LÉON VII, *132e pape.*

An 936. Léon VII, successeur de Jean XII, fut ordonné en 936. Les historiens n'ont pas suivi les actions de Léon VII. Ce pape mourut

([1]) Fiod. vers Luisprand, liv. III. o. 12

([2]) Fleury. Hist. eccl. liv. LV, § 14.

vers la fin de l'année 939, après un pontificat de trois ans et six mois.

ÉTIENNE IX, *133e pape.*

An 940. On rapporte à l'an 940 l'ordination d'Étienne IX. Il était Allemand de nation, et fut élevé sur le saint-siége par la faction du roi Hugues, dans la vue de plaire au roi Othon, dont il recherchait l'amitié ([1]). Cette élection, paraît-il, n'était pas agréable au prince Albéric et aux Romains, car le malheureux Étienne IX en souffrit mille insultes. On dit, entre autres, que dans une sédition, on lui fit au visage des blessures, qui le défigurèrent d'une manière si horrible, qu'il n'osa plus jamais paraître en public ([2]).

Le pape Étienne IX ne fit rien de remarquable([3]), et il mourut en 943, après un pontificat de trois ans et quatre mois.

MARTIN III, *134e pape.*

An 943. Environ dix jours après la mort d'Étienne IX, le patrice fit élire un pape que les historiens nous font connaître sous le nom de Marin II ou de Martin III. La vie de ce pontife est fort obscure, on sait seulement qu'il fut attaché aux pratiques monacales ([4]). Pendant les trois ans et demi que dura son pontificat, il ne s'appliqua qu'à réparer les églises.

AGAPET II, *135e pape.*

An 946. Le successeur de Martin III se nommait Agapet II. Il était Romain et fut encore élu par la faction du patrice Albéric.

Sous le pontificat d'Agapet II, Bérenger, roi des Lombards, souleva une question importante et qui depuis, malgré son haut caractère de justice n'a jamais été admise par les prêtres : Bérenger décréta que les prêtres qui vivaient aux dépens de l'État, paieraient désormais leur part

([1]) Baronius.
([2]) Platine. Papebroch.
([3]) Platine.
([4]) Idem.

des impositions, et que le peuple n'en serait plus tout seul accablé. Agapet II en jugea tout autrement, et pour soutenir les prétendues immunités des prêtres et des moines de tous les ordres et de toutes les couleurs, il appela à son secours le roi Othon qui fondit bientôt sur l'Italie, en chassa Bérenger et son fils. En récompense de ce service, le pape reconnut Othon comme successeur légitime du roi des Lombards. Agapet II mourut en 956, après avoir tenu le siége près de dix ans.

JEAN XIII, *136e pape.*

An 956. Jean XIII connu d'abord sous le nom d'Octavien, était fils du patrice Albéric et de l'impudique Marozie. Selon quelques auteurs il n'avait que 12 ans; et selon d'autres, il était dans sa 18e année lorsqu'il fut nommé pape. Toujours est-il certain qu'il était fort jeune, et que ce fut autant par une lâche flatterie que par brigues et promesses, par force et par argent que les Romains l'élurent pape. Selon Baronius « la terreur « fit tout; les votes du sénat, du clergé et du peuple furent plus encore « forcés que captés. Jean XIII fut un comédien, un histrion, dans la « chaire de saint Pierre; » à quoi le pieux cardinal pouvait ajouter que ce pontife fut le plus abominable débauché que Rome eût encore eu dans son sein, pourtant si célèbre déjà sous ce rapport. Ce pontificat infâme, inauguré par le crime, la corruption ([1]), remplit de séditions, de meurtres toute l'Italie : ce ne fut qu'une longue suite de scandales, de désordres et de confusion. Baronius, que nous avons déjà eu occasion de citer souvent et que nous citerons encore, ne fût-ce que pour faire voir combien ce pieux cardinal est peu conséquent dans ses dires, lui refuse même la qualité de pape légitime, quoiqu'il dise ailleurs que malgré ses mœurs très-corrompues on ne laissa pas d'obéir à Jean XIII, parce que l'on reconnaissait en lui la personne de saint Pierre... C'est là singulièrement honorer saint Pierre, on en conviendra. « Tout le temps de sa vie, le pape « Jean XIII, quoiqu'il eut changé de nom, ne changea pas pour cela de « vie, personne plus que lui n'avilit et ne déshonorat le pontificat par « toutes sortes de vices et de débauches, qu'il continua jusqu'à sa mort « qui fut aussi funeste et malheureuse que sa vie avait été honteuse et « détestable ([2]). »

En 962 Othon est couronné empereur par le pape qui lui fit serment, et avec lui tous les citoyens et les grands de Rome, sur le corps de saint Pierre, de garder son obéissance et de refuser tout secours à Bérenger et à Adalbert. Othon de son côté rendit à l'Église romaine les domaines

([1]) Sigonius, Luitprand.
([2]) Maimbourg, Histoire de la décadence de l'empire, liv. I.

qui lui avait été enlevés en Italie, il fit au pape en particulier de grands présents d'or et de pierreries, et confirma en outre par un acte authentique, les donations de Pépin et de Charlemagne, en y comprenant la ville de Rome, son duché et ses dépendances, plusieurs villes de Toscane, l'exarchat de Ravenne, la Pontapole, plusieurs autres places de Lombardie, plusieurs de Campanie, le duché de Spolette et celui de Benevent, l'île de Corse, le patrimoine de Sicile : « *Si Dieu le met entre nos mains,* dit l'empereur par une sage et pieuse restriction. » Cet acte de donation est copié presque en entier sur celui de Louis le Débonnaire; mais Othon y ajoute de son royaume de Lombardie Riéti, Amiterne et cinq autres villes. Dans le même temps, l'empereur obtint du pape l'érection de Magdebourg en métropole.

Les scélérats couronnés et mitrés dans ces malheureux temps disposaient des contrées, des pays entiers comme s'il s'agissait de vils troupeaux d'esclaves ou de bêtes de somme qui fussent leur propriété.

Cependant le pape Jean oublia bientôt ce serment solennel de fidélité à l'empereur Othon([1]). Il fit dire au prince Adalbert qui s'était retiré à Fressinet chez les Sarrasins, qu'il s'engageait sur serment (sauf à le fausser de nouveau lorsque l'intérêt temporel des papes l'exigera) à l'aider contre l'empereur. Celui-ci, averti de cette déloyauté, mais persuadé que le pape, si jeune, avait été égaré par de perfides conseils, se contenta de se plaindre, par ses ambassadeurs, de cette infraction au traité.

Voici une réponse curieuse prêtée par les auteurs du temps à quelques Romains, fatigués des vexations et de la vie dissolue du pape Jean XIII, interrogés par les ambassadeurs de l'empereur Othon : « Le pape Jean « hait l'empereur, qui l'a délivré d'Adalbert, par la même raison que « le diable hait son créateur. L'empereur ne cherche qu'à plaire à « Dieu, et à procurer le bien de son Église et de l'État, et le pape Jean « fait tout le contraire. Témoin la veuve de Rainier son vassal, à laquelle, « dans sa passion aveugle, il a donné le gouvernement de plusieurs « villes, des croix et des calices d'or enlevés à l'église de Saint-Pierre. « Témoin ses prodigalités envers sa maîtresse Étiennette qui vient de « mourir en couches. Le palais de Latran, autrefois l'habitation des « saints, est devenu un lieu infâme, où il loge sa concubine, sœur de « celle de son père. Il n'y a pas de femmes étrangères qui osent venir visiter l'église des apôtres, sachant que depuis quelques jours, il a abusé « par force de quelques-unes, vierges, mariées et veuves. Tout lui est « bon, belles ou non, riches ou pauvres. Les églises des apôtres tombent en ruines; il pleut sur les autels; et ceux qui y entrent ne sont « pas en sûreté. Voilà pourquoi le pape est l'ami fidèle d'Adalbert plus « que de l'empereur. »

([1]) Luitprand et Sigonius.

Malgré cette appréciation si claire et si précise de la conduite et du caractère du pape par les Romains, l'empereur Othon différa encore la punition du parjure, celui-ci l'ayant fait assurer par Léon, protoscriniaire de l'Église romaine et par Demetrius, noble romain qu'il se repentait de sa conduite, et avait agi par emportement de jeunesse; mais l'empereur, ayant appris peu après qu'Adalbert était entré dans Rome, se résolut enfin à faire justice. Il passa en Italie et vint à Rome, où il était appelé par la plupart des seigneurs qui s'étaient saisis du château de Saint-Paul. Le pape et son ami Adalbert, se voyant abandonnés, avaient pris la fuite, emportant une grande partie du trésor de Saint-Pierre. Les scélérats, en assez grand nombre qui, dans cette ville corrompue, tenaient le parti du pape, se trouvant trop faibles pour résister à l'empereur, se résignèrent à lui faire honneur lorsqu'il entra dans Rome suivi de toute sa cour et de ses troupes. Tous les citoyens romains indistinctement jurèrent donc fidélité à Othon, promettant même de ne plus jamais élire ou faire ordonner le pape, sans son consentement ou celui du roi son fils.

Trois jours après les prélats italiens et allemands, la noblesse, le clergé et grande partie du peuple romain assemblés, représentèrent à l'empereur Othon qu'il était temps de remédier à tous les désordres et aux maux infinis dont souffrait l'Église romaine, le suppliant de convoquer un concile, ce qui ne s'était pas fait depuis très-longtemps. L'empereur accéda à cette juste réclamation, et bientôt furent réunis en concile ([1]), quarante évêques, treize cardinaux-prêtres, trois cardinaux-diacres, plusieurs autres clercs-officiers de l'Église romaine, et quelques laïcs des plus nobles, et les chefs de la milice romaine ([2]). L'empereur, ayant pris la présidence, demanda d'abord pourquoi le pape Jean n'assistait pas à une si vénérable assembleé? « Nous sommes surpris, répondit « à l'empereur, un membre du concile avec l'assentiment de tous, que « vous nous demandiez ce que personne n'ignore, pas même aux Indes. « Le pape Jean n'aura garde de se présenter en cette illustre assemblée; « sa conscience l'avertit assez que, réunis pour aviser aux maux de la « chrétienté et de l'Église, c'est par lui que nous devons commencer la « réforme... Les crimes du pape Jean sont si patents, si publics, qu'il « n'use plus d'aucun détour pour les commettre ou les cacher. » L'em-

([1]) On croit communément que les conciles n'étaient composés que de prêtres pris dans la haute prélature ; c'est une erreur qu'ont accréditée à dessein les écrivains du saint-siége. Dans les premiers siècles de l'Église, on voit, au contraire, beaucoup de conciles où assistent des séculiers de différentes conditions, même des affranchis. Plusieurs de ces assemblées furent alternativement présidées par le pape, l'empereur ou tout autre membre ecclésiastique ou laïque délégué par l'une ou l'autre autorité, ou élu par l'assemblée elle-même.

([2]) Tom. 9. Concil., p. 648.

pereur reprit : « Il faut spécifier et rendre les accusations précises[1]. »

Aussitôt, un grand nombre de cardinaux et d'évêques s'étant levés, comme pour demander la parole, l'empereur décida qu'ils seraient écoutés selon l'ordre d'inscription faite par un scribe ; ce qui, en effet, eut lieu, et d'où résulta contre le pape l'accusation d'horribles crimes parmi lesquels on comptait au premier rang l'homicide, l'adultère, le viol, l'inceste, la profanation des temples, le sacrilége, le blasphème, l'impiété, et toutes sortes de dissolutions et de débauches. Pierre, cardinal-prêtre, déposa d'abord que le pape avait souvent célébré la messe, comme une vaine cérémonie, sans communion ; et comme pour donner leçon à des balladins chantant, ce qui est contre les canons de l'Église. Jean, évêque de Narni, et Jean cardinal-diacre, dirent qu'ils l'avaient vu, par dérision, ordonner un diacre dans une écurie. Benoît, cardinal-diacre, lut, au nom de tous les prêtres et diacres une accusation portant que le pape faisait les ordinations des évêques pour de l'argent, et sans se soucier de la conduite, ni même de l'âge des candidats, c'est-à-dire qu'il avait sacré évêque de Todi un enfant de 10 ans. Ceux-ci déclarèrent que le pape avait abusé de la veuve de Rainier, de Stéphanie, concubine de son propre père, d'une autre veuve nommée Anne et de sa nièce ; qu'il avait certainement commis des incestes avec ses sœurs ; faisant du sacré palais un sérail, un lieu de débauche ; ceux-là, qu'il avait fait crever les yeux à Benoît, son père spirituel, qui était mort des suites de cette opération cruelle ; qu'il avait fait couper le poing à un cardinal-diacre, nommé Jean, soupçonnant ce prêtre d'avoir écrit des lettres à l'empereur, pour l'engager à venir venger tant de cruautés ; qu'il avait fait mourir un autre cardinal sous-diacre aussi nommé Jean, après lui avoir fait couper le nez et les parties génitales ; d'autres, qu'il avait fait faire des incendies dans Rome, pour son plaisir ou ses vengeances ; d'autres enfin, tant clercs que laïcs, affirmèrent que le pape Jean XIII, avait, dans des orgies, bu du vin à la santé du diable ; que jouant aux dés, il avait invoqué le secours de Jupiter, de Vénus et des autres faux dieux, etc., etc.

Comme les Romains n'entendaient pas la langue saxonne que parlait l'empereur, il fit tenir, à l'assemblée par Luitprand, évêque de Cremone, un discours plein de modération et de justice, dans lequel on remarque ces paroles : « Il arriva souvent, et vous tous grands de la « terre, le savez par expérience, que ceux qui ont été constitués en « dignité, et tombant dans l'infortune, sont calomniés. C'est pourquoi « l'empereur vous conjure, au nom de Dieu qu'on ne peut tromper, et « de sa Sainte-Mère, par le corps de saint Pierre, dans l'église duquel « nous sommes, que l'on n'avance rien contre le pape qu'il n'ait effecti-

(1) Luitprand, lib. VI, hist.

« vement commis, et qui n'ait été vu par des hommes dignes de foi. »

Les évêques, le clergé et le peuple de Rome dirent tous d'une commune voix : « Si le pape Jean n'a pas commis les forfaits que le diacre « Benoît vient de lire, et encore bien d'autres crimes plus honteux, dé« noncés par tant d'autres personnes respectables, que saint Pierre ne « nous délivre point de nos péchés; que nous soyons chargés d'anathème « et mis à la gauche au dernier jour. Si vous ne nous croyez pas, croyez « au moins des officiers de votre armée qui ont vu le pape, dont le Tibre « seul les séparait, il y a cinq jours, l'épée au côté, portant le bouclier, « le casque et la cuirasse, brûlant et ravageant les propriétés d'autrui. »

Malgré ces affirmations si précises, malgré tous ces serments, Othon voulut encore entendre les défenseurs du pape lui-même avant que de le condamner. A cet effet, on lui envoya une lettre au nom de l'empereur, dans laquelle on lui dénonce tous les crimes qui lui sont imputés. Cette lettre finissait ainsi : « Nous vous prions donc instamment de « venir vous justifier sur tous ces chefs. Si vous craignez l'insolence du « peuple, nous vous promettons, avec serment, qu'il ne se fera rien « contre vous que les canons n'autorisent. » Le pape s'adressant aux évêques, sans paraître tenir compte de ces accusations, répondit par écrit : « Je suppose que vous voulez faire un autre pape. Si vous avez « ce dessein, je vous excommunie à l'avance, au nom de Dieu tout« puissant, que je représente seul, et pour retirer le pouvoir de procéder « selon les canons à une élection régulière, je vous interdis formellement « de célébrer la sainte messe. »

Le cardinal Baronius ([1]), malgré ses déclamations contre Jean XIII, soutient néanmoins que ce misérable pape « ne pouvait être jugé par « une troupe d'excommuniés, et que les prélats qui portèrent sentence « contre lui, furent absurdes, téméraires, ignoraient les canons de l'É« glise, et excédèrent leur pouvoir. » En un mot, ce docte et pieux annaliste prétend que le concile n'était pas une assemblée canonique, et que l'excommunication fulminée par le pape devait seule sortir son effet.

Ainsi, suivant le faux raisonnement de cet honnête Baronius, les foudres, les excommunications de Jean XIII, l'un des plus grands scélérats connus, ont autant de force que si elles avaient été lancées par Dieu même, et ce par la raison que ce monstre avait été choisi (on sait comment et pourquoi!) comme le vicaire de Jésus-Christ sur la terre.....

Quoi qu'il en soit, avant que de passer outre, le concile cita de nouveau Jean XIII à comparaître devant lui. On lui écrivit une seconde lettre, portant en substance : « Vous n'avez rien répondu de solide à notre « première lettre, ni envoyé des députés, comme vous le deviez pour « dire vos raisons sur les accusations portées contre vous; nonobstant,

([1]) Baronius, annal. eccl. ad. an. 963, § 3.

« nous reconnaissons encore votre autorité et vous adjurons de nouveau « de vous présenter devant le concile; mais si vous ne le faites sans avoir « d'empêchement ni d'excuse légitime, nous retournerons contre vous-« même votre excommunication. » Ceux qui avaient été chargés de rendre cette lettre à Jean XIII, ne l'ayant point trouvé, et ayant rapporté au concile qu'on ne savait maintenant où le prendre, il fut décidé que l'on passerait outre à la troisième citation, indiquée par les usages. Dans ces conjonctures, le concile adressa cette demande à l'empereur : « L'Église de Jésus-Christ est affligée des désordres de Jean XIII. Au « mal aussi extraordinaire dont nous gémissons tous, il faut un remède « extraordinaire. On frémit quand on songe au nombre de fidèles que ses « mœurs infâmes et son mauvais exemple ont pu pervertir et pervertiront « encore s'il n'y est mis ordre. Nous vous prions donc seigneur d'or-« donner que ce monstre soit chassé de l'Église de Rome. » L'empereur ayant consenti aux vœux du concile, Jean XIII fut solennellement déposé, convaincu de tous les crimes dont il avait été accusé et « rejeté de l'Église comme un monstre qui souillait le siége des pontifes. »

Léon VIII fut unanimement élu pour remplacer Jean XIII. Mais celui-ci ne devait pas abandonner sitôt la partie. Il profita de ce que l'empereur Othon, pour n'être point à charge à la ville, n'avait conservé autour de lui que très-peu de troupes; il excita, par promesses et par argent, la populace contre l'empereur, dont la vie fut sérieusement menacée. Othon étouffa cette sédition, fit exécuter quelques-uns des plus mutins, puis exigea des Romains un nouveau serment de fidélité.

Les partisans du pape Jean, un moment abattus, relevèrent bientôt la tête; pendant une absence de l'empereur qui s'était rendu à Spolette, ils rappelèrent ce monstre à Rome. Jean XIII se livra aux plus horribles vengeances contre ses ennemis. Il fit couper la main droite à Jean, cardinal-diacre, et à un autre officier de l'Église, la langue, le nez et deux doigts; puis il convoqua la réunion d'un concile, dans l'église de Saint-Pierre. Seize évêques d'Italie et deux prêtres-cardinaux répondirent à l'appel de ce misérable. Dans cette réunion de coupe-jarrets, on cassa tout ce qui avait été fait dans le concile précédent; on déclara nulle l'élection de Léon VIII.

Jean XIII, cependant, jouit à peine trois mois de ce triomphe. Abandonné à ses plaisirs, il ne connut plus de frein. Une nuit, qu'il s'était rendu hors de la ville, près d'une femme avec laquelle il entretenait des relations coupables, le mari de cette femme le surprit, et dans sa juste colère, le frappa d'un coup si rude sur les tempes, qu'il en mourut au bout de huit jours. C'est ainsi qu'un époux outragé, peut-être un obscur citoyen, car on ne sait pas son nom, rendit un plus grand service à la société que l'empereur Othon avec toute sa puissance.

Jean XIII avait tenu le siége huit ans. Platine l'appelle le plus scélérat de tous les hommes; le cardinal Bellarmin parle de lui dans les mêmes termes.

LÉON VIII, *137e pape.*

An 963. Nous avons dit sommairement comment Léon VIII avait été élu. Il faut maintenant rapporter de quelle manière son élection fut respectée. Aussitôt après la mort de Jean XIII, un nouveau schisme éclata dans l'Église et ensanglanta Rome. Le peuple, le sénat et le clergé romain, au mépris de toutes les promesses faites à l'empereur Othon, élurent pape Benoît, cardinal-diacre; dans la cérémonie de son ordination, ils lui promirent par serment de ne jamais l'abandonner, même de le défendre contre l'empereur. Othon irrité, vint bientôt mettre le siége devant Rome, et, mesure horrible, qui peint ce temps barbare, il ordonna qu'aucun habitant ne pût sortir sans subir une mutilation... Cet ordre fut impitoyablement exécuté. De son côté, Benoît faisait, dans la ville, exercer des représailles contre les partisans de l'empereur. Animant les habitants à la défense de la ville, il montait tous les jours sur les murailles, et renouvelait les excommunications lancées contre l'empereur et ses soldats. Othon, cependant, poussa si vivement le siége, que la famine contraignit les Romains d'ouvrir leurs portes et à recevoir de nouveau le pape Léon VIII, dont le pontificat fut assez tranquille.

Léon mourut au commencement du mois d'août 965, après avoir tenu le siége un an et quatre mois. On attribue à ce pape une bulle que les ultramontains regardent comme apocryphe, et qui donnait à l'empereur un pouvoir absolu pour l'institution du pape et des évêques.

BENOIT V, *138e pape.*

An 964. Benoît V, Romain de naissance, avait été élu pape en mai 964 par une faction, comme nous venons de le rapporter plus haut. Mais Léon VIII, protégé par l'empereur, ayant été imposé aux Romains, après un long siége, un concile fut tenu dans l'église de Latran, sous la présidence de Léon VIII et en présence de l'empereur. Le pape Benoît V fut amené, revêtu de ses habits pontificaux; on lui reprocha en termes très-durs de s'être laissé ordonner pape. Benoît s'humilia en versant des larmes, et demandant grâce à son rival victorieux, qui ordonna qu'on lui ôtât son pallium et le bâton pastoral, que le pape Léon montra au peuple, après l'avoir rompu. Ce n'est pas tout : Benoît, pape au même titre cependant que son persécuteur, fut assis à terre; on lui ôta la chasuble et l'étole, et on le dégrada de toute dignité ecclésiastique. Pour prévenir son retour sur la chaire pontificale, il fut, par ordre de l'empereur, conduit en Allemagne, et remis à la garde d'Adaldague, archevêque de Brême

et de Hambourg, qui le fit enfermer dans un cachot où bientôt on l'étrangla. Benoît avait, du reste, bien mérité cette punition.

JEAN XIV, *139e pape.*

An 965. Romain de naissance, et fils d'un évêque du même nom. Jean fut élu par l'influence de l'empereur Othon, le 2 octobre 965. Dès le début de son pontificat, ce pape outragea plusieurs citoyens de Rome, et en traita les premiers personnages avec tant de hauteur, qu'il s'attira l'inimitié de tout le monde. Une conjuration éclata bientôt contre lui. Rofrède, comte de Campanie, et le préfet Pierre, aidés des chefs du peuple, arrêtèrent le pape Jean et l'enfermèrent au Château Saint-Ange; ensuite, ils l'envoyèrent en Campanie, où il demeura près de onze mois.

L'empereur Othon étant revenu en Italie, vers la fin de 966, et les Romains craignant son courroux, rappelèrent à l'avance Jean de l'exil; mais Othon, irrité de leur perfidie, si souvent réitérée, refusa de leur pardonner. Douze des premiers de la ville, et qui avaient été les auteurs de l'expulsion de Jean, furent pendus. Quant à leur chef Pierre, préfet de Rome, l'empereur l'abandonna au pape, qui exerça sur lui une cruelle vengeance. Pierre fut livré au bourreau, qui le dépouilla de ses vêtements, lui coupa la barbe, ce qui alors était un opprobre, le mit à rebours à califourchon, sur un âne, c'est-à-dire le visage tourné vers la queue; l'âne avait une grosse sonnette attachée au cou, le patient en portait une autre sur la tête et deux à ses pieds; on le promena ainsi par toute la ville, le fouettant et l'humiliant d'épithètes infâmes, et encourageant la populace à le couvrir de huées et de moqueries de toutes sortes. Après cette promenade, Pierre fut jeté en prison, d'où il ne sortit que pour être banni dans les marais de la Germanie.

Jean XIV n'était pas encore satisfait : Rofrède, qu'il avait fait arrêter et enfermer au Château Saint-Ange, était mort; l'indigne successeur de Jésus-Christ, imitant un de ses exécrables prédécesseurs, le féroce Étienne VII, obtint d'Othon de faire exhumer le cadavre de Rofrède qui fut traîné, sur la claie, dans les rues de Rome, puis tiré à quatre chevaux, et enfin jeté à la voierie.

Le pape Jean XIV mourut le 6 septembre 972, après avoir tenu le siége près de sept ans. Ce fut ce miséricordieux pontife, qui, selon le cardinal Baronius, introduisit dans l'Église la coutume de bénir et de baptiser les cloches. Comme on voit, cette cérémonie ridicule, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et qui se fait avec tant de pompe, à ce point de choisir les souverains, ou les premiers dignitaires des villes pour parrains, n'a pas pour inventeur un homme dont le culte catholique puisse se glorifier, malgré sa qualité de pape.

BENOIT VI, *140e pape.*

An 972. Ce pape, Romain de naissance, fils d'Hildebrand, fut élevé sur le saint-siége, après la mort de l'horrible Jean XIV. Benoît VI avait été élu du consentement d'Othon le Grand; mais après la mort de cet empereur, Crescentius, patrice romain, entreprit de rétablir à Rome le gouvernement républicain; Benoît VI était un obstacle à ce dessein. Le prêtre Francon qui nourrissait secrètement le désir de succéder à Benoît VI, et qui en effet devint pape plus tard sous le nom de Boniface VII, persuada au patrice de se défaire de lui. Crescentius, suivi de ses partisans, entra dans le palais pontifical, se saisit violemment du pape et l'enferma dans le Château Saint-Ange, où il fut étranglé. Platine, qui s'étonne qu'un pareil attentat soit demeuré impuni, fait toutefois observer que Benoît VI fut *peut-être* traité selon ses mérites.

BONIFACE VII, *141e pape.*

An 974-985. Selon Platine, ce pape, de basse naissance, était fils de Ferrutius, et se nommait Francon. Il était diacre de l'Église romaine, avant son élévation au trône pontifical, qu'il gouverna sous le nom de Boniface VII. Le jésuite Maimbourg a dit de lui qu'il « fut un des plus méchants hommes du monde, toujours prêt aux plus grands crimes pour « la satisfaction de son ambition. » Nous avons dit dans la biographie précédente comment ce scélérat profita de l'assassinat de Benoît VI par Crescentius, pour arriver à la papauté. Élu dans une assemblée tumultueuse de révoltés, ivres de leur victoire et de leurs excès sur les vaincus, Francon, selon le père Maimbourg, n'eut pas horreur de passer sur le corps du vicaire de Jésus-Christ, pour monter, sous le nom de Boniface VII, sur le trône de saint Pierre. »

Nous serions heureux de voir à l'aide de quels arguments les ultramontains pourraient soutenir que ce hideux Boniface a été élu sous l'invocation et l'inspiration du Saint-Esprit.

Quoi qu'il en soit, ce monstre ne jouit pas longtemps de son usurpation; les comtes de Toscanelle, un moment abattus, ranimèrent leur faction puissante, et lui déclarèrent une guerre telle qu'il fut contraint de prendre la fuite. Boniface n'était pas homme à partir les mains vides: il vola les trésors de l'église de Saint-Pierre. Arrivé par mer à Constantinople, cet artisan de troubles, excita les Grecs à prendre les armes contre l'empereur Othon II, alors engagé dans une fâcheuse guerre contre le roi français Lothaire, qui lui enleva la Pouille et la Calabre.

Boniface vendit à Constantinople, pour les convertir en monnaie, les richesses, les ornements d'église et les vases sacrés qu'il avait volés à Rome; puis, après une absence de huit mois, il osa revenir en Italie, dans l'espoir de remonter sur le saint-siége.

Nous retrouvons, en effet à Rome, ce misérable Boniface VII sous le pontificat de Jean XV. Peu après la mort de l'empereur Othon, l'intrigant Boniface VII, pensant qu'il lui serait facile de renverser le nouveau pape, dont l'autorité n'était pas encore bien affermie, revint de Constantinople, dans le dessein d'acheter la chaire de saint Pierre à beaux deniers comptants. Il distribua, en effet, largement ces trésors, dont nous avons indiqué l'indigne source, à ses anciens amis, à tous les hommes dépravés et corrompus, à tous les coupe-jarrets de Rome. En peu de temps[1], ce ramas de misérables fut si nombreux, qu'il devint l'arbitre souverain de Rome. Le pape Jean XV fut arrêté; on lui creva les yeux, par ordre de Boniface; puis il fut jeté dans un cachot du château Saint-Ange où, quatre mois après, il mourut de faim et de misère. Boniface fit exposer le cadavre de Jean XV, sur le pont, à la porte de la forteresse, afin que personne ne pût douter de sa mort.

Après cet exploit si peu apostolique, Boniface reprit, sans scrupule, l'exercice du souverain pontificat, absolvant, bénissant les fidèles, et leur ouvrant, selon les priviléges de son élection et de son infaillibilité, les portes de l'enfer ou du paradis...

Boniface administra le siége apostolique pendant onze mois, au bout desquels il mourut subitement. Après son rétablissement, ce meurtrier de deux de ses prédécesseurs, tint une conduite si violente et si infâme, qu'il se rendit odieux à ses odieux partisans même. Une sédition éclata à Rome aussitôt sa mort, et la populace applaudie, ce jour-là, par les plus paisibles citoyens, soulevés d'indignation, alla prendre, au Vatican, le corps de Boniface VII, le perça de coups d'épée et de poignard, et le traîna par les pieds à travers la ville jusques à la place où l'on voit encore la statue de Marc-Aurèle à cheval. Le lendemain matin, quelques prêtres ayant trouvé cet amas de chair et d'os, qui n'avait plus forme humaine, l'enlevèrent pour l'enterrer dans quelque lieu caché, afin qu'il ne fût point jeté à la voirie.

Nous avons dû, pour la suite et la clarté de cette biographie, mettre de côté momentanément le pontificat des trois papes qui ont occupé le siége dit de saint Pierre pendant l'absence de Boniface, nous allons reprendre maintenant l'ordre chronologique.

DONUS II, *142e pape.*

An 974. Boniface VII s'étant retiré à Constantinople, la faction victorieuse des comtes de Toscanelle mit sur le saint-siége un nommé Domnus,

Romain de naissance, qui, s'il ne fit rien de remarquable n'a mérité non plus aucune note d'infamie([1]); ce qui peut servir de fondement légitime à un grand éloge, vu la corruption habituelle des papes. Quelques-uns placent Donus avant Benoît; d'autres entre Benoît VI et Boniface VII; d'autres enfin ne le comprennent point dans la chronologie papale. On croit que Donus n'occupa le siége que fort peu de temps. On ignore son genre de mort.

BENOIT VII, *143e pape.*

An 975. Benoît VII, parent des comtes de Toscanelle, qui continuaient de dominer à Rome, fut reconnu pour *vrai* pape; l'empereur même approuva son élection, et comme il avait la force en main, il se maintint neuf ans entiers dans le pontificat, sans que la faction de Boniface osât rien entreprendre contre lui.

Benoît VII mourut le 10 juillet 984. Les écrivains, flatteurs des tyrans, disent qu'il établit et conserva l'ordre dans Rome, et surtout dans le clergé. D'autres, plus impartiaux, ont écrit que sous ce pape tout était vénal, les prêtres, la noblesse, les magistrats, le peuple lui-même.

JEAN XV, *144e pape.*

An 984. Six jours après la mort de Benoît, Pierre, évêque de Pavie, à qui l'empereur Othon II avait conféré la charge de chancelier d'Italie, fut élu sous le nom de Jean XV.

Ce pontife tint le siége environ huit mois; nous avons expliqué dans la biographie de Boniface VII comment mourut Jean XV, dont le court passage sur le siége de saint Pierre n'a pas permis de connaître le caractère.

JEAN XVI, *145e pape.*

An 986. Jean, seizième du nom, était Romain, et fils d'un prêtre nommé Léon; il fut sacré le 25 avril 986. Quelques écrivains, impressionnés par le souvenir des premières années de la vie de ce pontife, qui

(1) Platine, in Don. II.

par ambition, sans doute, manifesta des idées de liberté et d'affranchissement, ont dit que Jean XVI était un homme d'un grand courage; en regardant sa vie de plus près, nous ne voyons dans ce prêtre qu'un audacieux continuateur des traditions de la papauté, peu scrupuleux sur les moyens de maintenir et d'augmenter les prétendus droits du saint-siége.

Dans les premiers temps du pontificat de Jean XVI, ce même Crescentius, le patrice romain, dont Boniface VII se servit pour assassiner Benoît VI, conçut de nouveau l'idée de rétablir à Rome le gouvernement républicain. Secondé par les principaux personnages de Rome, son influence grandit bientôt; le pape Jean XVI lui-même parut d'abord souscrire à toutes les mesures qui avaient pour but l'affranchissement du peuple de la domination de l'empereur; mais, s'apercevant bien vite que l'influence et le pouvoir des prêtres ne pourraient subsister sous le gouvernement démocratique qui ne pouvait manquer de surgir, Jean entra dans une voie de ruses et de petites résistances qui ne tarda à indisposer le peuple romain, qui se souleva contre lui. Obligé de fuir de Rome, le pape erra pendant quelque temps en Toscane et en Lombardie; mais dévoré du désir de reprendre place, même par la force, sur le siége du père des fidèles, Jean XVI dépêcha des émissaires vers l'empereur Othon III. Celui-ci, sentant l'importance d'un agent tel que le pape pour maintenir sa domination en Italie, leva une armée, menaça les Romains de venir saccager, ruiner la ville, s'ils ne rappelaient immédiatement le pape, et ne le recevaient avec tous les honneurs dus à sa dignité. Crescentius, convaincu de l'impossibilité de lutter contre les forces de l'empereur, et ne voulant pas exposer le salut de Rome, consentit pour le moment au retour du pontife.

Jean XVI mourut, vers la fin d'avril 996, d'une fièvre violente, après dix ans d'un pontificat très-agité. Pour juger de son caractère, il suffit de rappeler, d'après l'abbé Fleury, qu'un certain prêtre du nom d'Abbon, homme très-pieux, ayant fait le voyage de Rome, allant en pélerinage aux saints lieux, vint tout exprès à Rome pour demander au pape sa bénédiction, et fut si étrangement surpris des désordres de l'Église romaine et de son chef, qu'il en eut horreur : « Jean, dit-il, était sordidement intéressé et prêt à tout vendre (1). »

C'est Jean XVI qui jeta les fondements du népotisme. On l'accuse d'avoir pillé l'État et l'Église, les temples et les maisons, pour enrichir sa famille, qu'il plaça dans les premiers emplois (2). Quelques auteurs affirment que ce fut ce pape qui s'avisa le premier de canoniser les saints, à l'exemple des apothéoses par lesquelles les payens élevaient autrefois les grands hommes au rang des dieux, des demi-dieux ou des héros.

(1) Abbonis vita, t. II.
(2) Heydegger, Hist. pap.

D'autres écrivains, au contraire, attribuent cette imitation au pape Adrien III, vers 880.

GRÉGOIRE V, *146e pape.*

An 996. Après la mort de Jean XVI, Othon III fit élire son neveu Brunon, fils de sa sœur Judith et d'Othon de Saxe, marquis de Vérone. Othon se fit ensuite solennellement sacrer par ce pape, à peine âgé de 24 ans. L'empereur croyant sa puissance suffisamment affermie en Italie, repassa en Allemagne. Mais tandis qu'il est occupé à contenir les barbares du Nord, le consul Crescentius chasse de Rome Grégoire V, le contraint à se sauver, dépouillé de tout, premièrement en Toscane, et ensuite en Lombardie.

L'Église compta alors un antipape de plus : Crescentius et le clergé républicain de Rome choisirent pour souverain pontife un certain Phylogathe, né à Rossane, en Calabre; il prit le nom de Jean XVII. Avant son élévation sur la chaire de saint Pierre, il était évêque de Plaisance; beaucoup d'auteurs ne comptent pas ce prêtre au nombre des papes. Le pontificat de Jean XVII ayant été très-court, et étant en quelque sorte enclavé dans celui de l'indigne Grégoire V, nous ne lui consacrons pas un article spécial; l'histoire de ce pontife, que l'on ne connaît guère que par l'odieux et sanglant scandale dont sa fin malheureuse fut l'objet, ne peut être séparée de la biographie de son barbare persécuteur.

Grégoire V, retiré à Pavie, y convoqua un nombreux concile, où il excommunia Crescentius et tous ceux qui avaient contribué à l'élection de Jean XVII. Les prêtres qui soutenaient celui-ci, s'assemblèrent de leur côté et répondirent par une excommunication. Cette lutte effrénée de pape contre pape souleva encore dans l'Église un schisme sanglant qui devint la cause d'horreurs et de barbaries inouies.

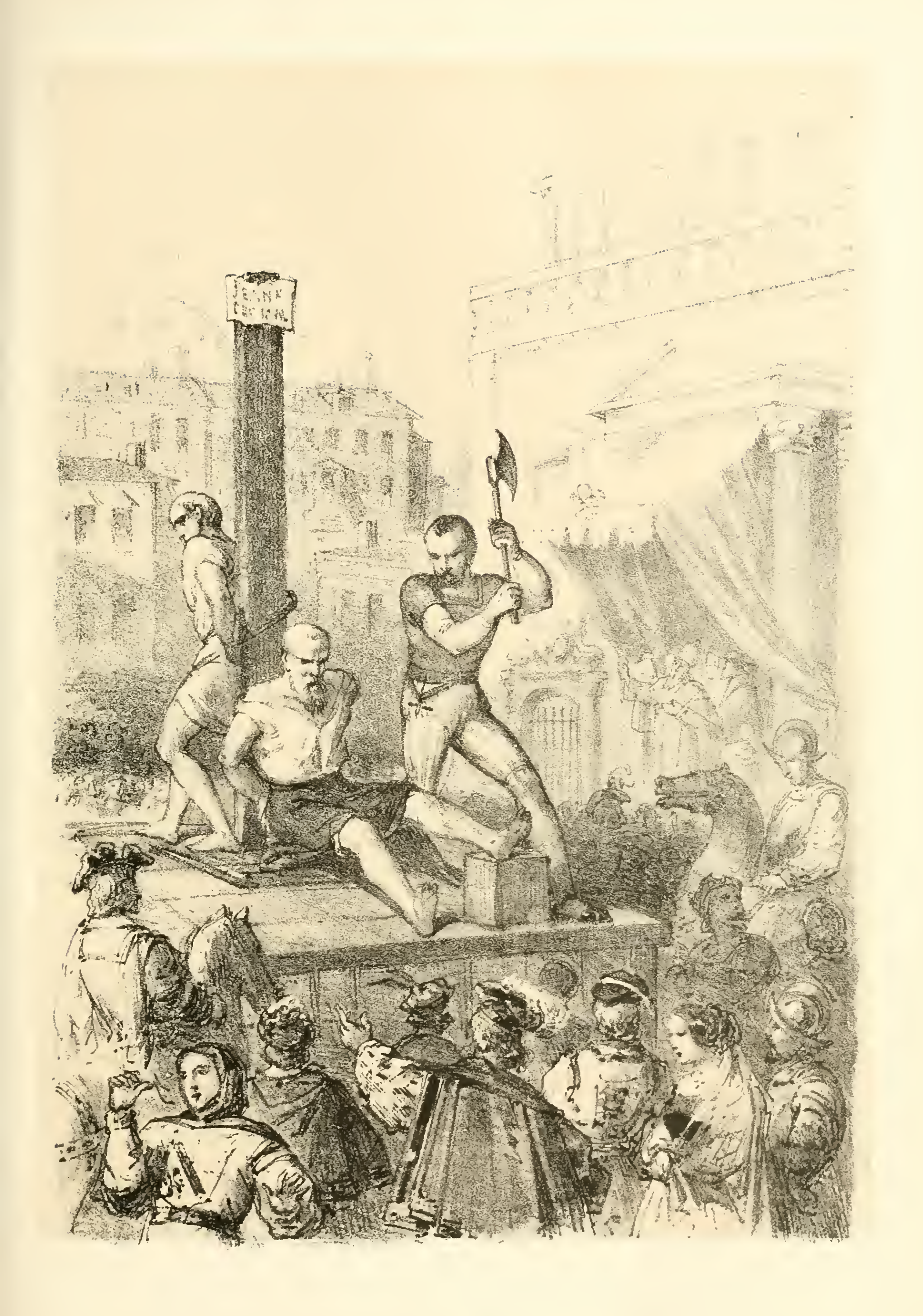
L'empereur Othon ayant appris la rebellion des Romains, assembla une armée et passa en Italie. De concert avec le pape Grégoire, il assiégea Rome. Crescentius défendit la ville quelques jours, mais se voyant impuissant à lutter contre l'armée d'Othon, il se retira avec Jean XVII, dans le mole d'Adrien, appelé alors le mole de Crescentius (depuis le Château Saint-Ange). Bientôt on leur proposa de la part de l'empereur et de celle de Grégoire V, de se rendre plutôt que de souffrir un assaut qui ferait inutilement couler le sang. Crescentius et Jean acceptèrent ces propositions, demandant seulement qu'on les laissât sortir de la ville; mais par une infâme trahison, ils n'eurent pas aussitôt paru qu'on s'empara d'eux; l'infortuné Jean eut incontinent les yeux crevés, puis ils furent jetés en prison et leur procès commença.

Vers cette époque vivait Nil, moine révéré de toute la chrétienté et

auquel l'Église donna, plus tard, le titre de saint. Nil était le compatriote de Jean XVII; il avait vécu longtemps au couvent avec lui. A la nouvelle du malheur qui frappait Jean, il quitta sa cellule et se dirigea vers Rome. L'empereur Othon et le pape Grégoire l'ayant appris, allèrent au-devant de lui et le reçurent avec de grandes démonstrations de respect : « Épargnez-moi, pour Dieu! je suis le plus grand pécheur de tous « les hommes, un vieillard demi-mort, et indigne de tous ces honneurs, « leur dit saint Nil, avec humilité; c'est plutôt à moi à me prosterner à « vos pieds, et à honorer vos dignités suprêmes. Ce n'est pas le désir « de la gloire ou des biens de ce monde qui me fait venir vers vous. Je « viens supplier pour celui que vous avez si maltraité, et qui, pourtant « autrefois, vous a tant servis, car c'est lui qui vous a lavés l'un et l'autre, « du péché originel, dans les eaux du baptême ; je vous supplie de me « le donner, afin qu'il se retire avec moi, et que nous pleurions ensemble « nos péchés. » A ce discours, l'empereur répandit quelques larmes; car il n'approuvait pas tout ce qui s'était passé; il répondit à saint Nil : « Nous sommes prêts à faire tout ce que vous désirez, si, de votre côté, « vous avez égard à notre prière, et si vous voulez bien prendre dans « cette ville un monastère tel qu'il vous plaira, et demeurer toujours « avec nous. » Comme le saint vieillard refusait de demeurer dans la ville, l'empereur lui proposa le monastère de Saint-Anastase, comme hors du tumulte, et de tout temps affecté aux Grecs. Saint Nil accepta par le désir d'obtenir qu'on lui rendît son ami; mais la vengeance de Grégoire V n'était pas encore satisfaite de ce que Phylogathe avait déjà souffert. Pendant les conférences même, il le fit promener par toute la ville de Rome, revêtu d'un habit sacerdotal, mis en lambeaux par les mauvais traitements exercés sur lui, et monté à rebours sur un âne, dont il tenait la queue entre ses mains débiles (1). Ce n'était pas encore assez : le pape Grégoire V fit couper la langue, les mains, le nez et les oreilles au malheureux Jean XVII. Le patrice Crescentius subit les mêmes tortures. Devenus des objets de profonde pitié qui avaient enfin lassé leurs bourreaux, ces infortunés furent pendus.

On rapporte à l'année 998 un concile tenu par le pape Grégoire V, à Rome, en présence de l'empereur Othon III. Vingt-huit évêques, presque tous d'Italie, y assistèrent. On y fit huit canons, dont le premier porte : « que le roi Robert quittera Berthe, sa parente, qu'il a épousée contre « les lois, et qu'il fera sept ans de pénitence, suivant les degrés prescrits « par l'Église; le tout sous peine d'anathème... » Cet infâme Grégoire V, couvert des crimes les plus atroces, osa menacer d'excommunication un pauvre roi que l'histoire a surnommé le *Sage* et le *Dévot*, pour avoir commis l'énormité de se marier avec sa parente!

(1) Petr. Damianus.



Le pape Grégoire V fait couper les pieds, les mains, la langue, le nez et les oreilles à Jean et Crescentius et les fait promener ainsi mutilés dans les rues de Rome.

Grégoire V, tout jeune qu'il était, ne tint le siége apostolique que deux ans et neuf mois. On croit qu'il mourut le 18 février 999.

SYLVESTRE II, *147e pape.*

An 999. Sylvestre II, né en Auvergne de parents obscurs, avait été élevé à Aurillac, dans le monastère de Saint-Gérauld. Avant son élévation au pontificat Gerbert fut précepteur de Robert et de Lothaire, rois de France, et de l'empereur Othon III. C'est un pape dont tous les romanciers ont dit du mal, et cependant il peut être rangé dans le nombre infiniment petit de ceux dont il y ait peut-être à dire un peu de bien. Avant de parvenir à l'épiscopat, il s'appelait *Gerbert, grand magicien et grand nécromancien,* disent les sacrés imposteurs; *il avait,* rapportent-ils, *fait un pacte avec un seigneur, qui était le diable,* par l'intermédiaire duquel il obtint la chaire de saint Pierre. Il est étrange que le diable ait eu tant de puissance sur le saint-siége indéfectible de Rome. « Gerbert était le plus habile homme de son temps, fin, rusé, « politique, sachant parfaitement l'art de s'insinuer. Voilà en quoi con« sistèrent tous ses sacriléges, » a dit un historien. Le cardinal Baronius a infiniment maltraité Gerbert; mais sa mauvaise humeur contre le pape Sylvestre venait de ce que ce pontife, étant archevêque de Rheims, s'était fortement opposé à la tyrannie de Rome, et c'est ce qui a fait dire à l'honnête annaliste des papes, que Gerbert était indigne du siége qu'il avait diffamé; un de ses successeurs, Sergius IV, n'est pas de cet avis, car il compare Sylvestre à saint Pierre. « Il est notoire qu'il gouverna l'Église très-sagement et très-saintement, » comme dit Siaconius.

Sylvestre II joignait à de rares talents une grande cruauté, que Mezerai appelle en termes radoucis *une extrême rigueur.* Le fait suivant en fournit une preuve incontestable : « Gui, vicomte de Limoges, fut [1] cité à « Rome par Grimoard, évêque d'Angoulême, pour l'avoir détenu, lui « Grimoard, prisonnier dans un château, par vengeance de ce qu'il lui « avait refusé la jouissance de l'abbaye de Brantôme, les évêques pou« vant alors disposer des abbayes qui dépendaient d'eux. Les partis « comparurent. La cause ayant été plaidée le propre jour de Pâques, le « pape prononça que *Gui, pour réparation de son crime, serait attaché « au col de deux chevaux indomptés, et son corps ainsi brisé et déchiré, « puis jeté à la voirie.* Ce jugement devant être exécuté dans trois jours, « Gui fut livré entre les mais de l'évêque; mais ce prélat, se laissant « aller aux mouvements de la pitié et de la charité, pardonna au comte,

[1] Mezerai, Abrégé chron.

« et se dérobant la nuit de la ville de Rome, où sans doute il ne croyait « pas, vu l'inflexibilité connue de Gerbert, pouvoir donner cours à ses « sentiments envers son prisonnier, qu'il remena généreusement avec « lui en France. »

C'est, dit-on, Sylvestre II [1] qui, le premier, fit sonner le tocsin de la guerre sainte. On lui attribue, sans doute à propos du fait que nous venous de relater, une loi par laquelle fut déclaré que quiconque prendrait un évêque prisonnier serait tiré à quatre chevaux.

Sylvestre II mourut le 12 mai 1003, après avoir gouverné l'Église quatre ans et demi.

Un pape aussi éclairé que le fut incontestablement Gerbert parut un prodige dans ce temps où l'ignorance était si grande qu'on s'était persuadé, vu l'extrême corruption publique et privée, que la fin du monde était proche. Les présages, qui n'ont toujours que trop d'autorité parmi les simples, fortifièrent cette idée ridicule [2]. « Il n'y avait alors ni « vertu, ni piété [3]. »

En plusieurs endroits de la chrétienté, on n'administrait point les sacrements, et on négligeait les cérémonies ecclésiastiques Les augures et les maléfices étaient à la mode. Le clergé était confondu par sa vie déréglée avec la plus vile populace. Les évêques, devenus négligents, ne s'occupaient qu'à accroître leurs richesses. Le XIe siècle, égala, s'il ne le surpassa, le Xe en impiété. Selon Aventin, la plupart des gens de bien, de vertu, de piété et d'honneur, croyaient et écrivaient que le règne de l'Ante-Christ était commencé. On pouvait voir, disaient-ils, que toutes les abominations prédites par Jésus-Christ étaient effectivement arrivées. Bérenger, dans son livre *du Corps et du sang de Jésus-Christ,* « a écrit « qu'alors la vérité montra non une Église *sainte,* mais une « Église d'impies, de scélérats et de superbes; non un siége apostolique, « mais un siége de démons. » La suite de cette histoire justifiera par les plus grands exemples de scélératesse ces prophétiques paroles pour le lecteur.

JEAN XVIII, *148e pape.*

An 1003. Le successeur de Sylvestre II fut un nommé Sicco, qui ne tint le siége qu'environ cinq mois, sous le nom de Jean XVIII. Suivant Krantius ce pape fut fort dissolu avant comme après son élection. Il dépouilla le peuple du droit d'élection, ce qu'avaient déjà tenté plusieurs

(1) Pictet, Œuvres mêlées.
(2) Baronius.
(3) Glaber, lib. 2, cap. 5.

papes. Il attribua ce privilége aux seuls cardinaux, disant : *Il ne faut pas suivre l'avis du peuple, il faut qu'il ne sache qu'obéir.*

Jean XVIII décréta l'institution de la Commémoration de toutes les âmes chrétiennes dite Fête des morts, préconisée vers ce temps par saint Odillon, moine de Cluny, assez savant en histoire naturelle, pour prendre les bruits souterrain de l'Etna pour les plaintes des morts demandant des prières aux vivants; ou plutôt, ce maître fourbe, feignit de le croire, afin d'avoir l'occasion d'établir une fête, qui a toujours été depuis pour le clergé une mine d'une richesse incalculable. Jean XVIII mourut empoisonné.

JEAN XIX, *149e pape.*

An 1004. Fasan, Romain de naissance, fut ordonné pape, sous le nom de Jean XIX, le 19 mars 1004. Il tint le siége environ cinq ans, sans faire quoi que ce soit de mémorable; il passa sa vie dans la mollesse et dans l'oisiveté [1]. Jean XIX fut soupçonné d'avoir donné le poison dont mourut son prédécesseur, et quelques auteurs écrivent qu'il mourut lui-même empoisonné. Au milieu de ces attentats et de ces crimes on voit les prêtres pieusement occupés à composer des psalmodies, des oremus, des litanies, etc.

La mort de Jean XIX arriva le 18 juillet 1009.

SERGIUS IV, *150e pape.*

An 1009. Pierre, évêque d'Albano, fut élu pour succéder à Jean XIX. Il était Romain et fils de Martin. Les chroniques gardent encore le silence sur les actions de ce pape. Plut à Dieu, hélas! que tous eussent mérité d'être complétement oubliés de l'histoire, le monde n'aurait pas eu à enregistrer dans ses annales 1500 ans de crimes et de malheurs. Mais bientôt la fatale, l'infernale énergie des papes va se réveiller.

Les vices ou les vertus de ceux qui influent sur les empires peuvent changer leurs destinées en bien ou en mal pendant des milliers d'années. C'est ainsi que les crimes, les parricides de Constantin, dit le Grand, en plaçant la religion catholique au-dessus du trône, ont anéanti l'empire, pour mettre à sa place le pouvoir absolu et despotique des papes; tous les maux, tous les attentats, toutes les énormités, tous les

[1] Platine.

malheurs épouvantables, qui ont couvert l'Europe depuis le funeste concile de Nicée, sont, en partie, l'œuvre de ce misérable Constantin, honoré comme saint par l'Église catholique, selon Marianus Scotus et Sigebert de Gembloux. Le pape Sergius IV mourut en 1012.

BENOIT VIII, *151e pape.*

An 1012. Benoît VIII, avant son élévation au pontificat, était évêque de Porto. Il fut mis sur le siége par la faction des marquis de Toscanelle, qui tenaient le pouvoir depuis un siècle, et s'en servirent presque toujours pour placer des scélérats sur le siége pontifical (1). Benoît était de leur maison, et fils de Grégoire, comte de Tusculum (2).

Les Romains ayant cabalé contre ce choix de leurs tyrans, une partie du clergé romain élut un autre pape du nom de Grégoire. Rome et la chrétienté virent de nouveau le scandale de deux papes occupant alternativement le saint-siége, selon que les factions qui les soutenaient étaient victorieuses ou vaincues. Dans un des moments où la faction de Grégoire l'emportait, Benoît fut chassé de Rome. Il passa en Allemagne pour implorer le secours de l'empereur Henri (3), lui promettant de le couronner solennellement sitôt qu'il l'aurait rétabli dans la chaire de saint Pierre.

Benoît VIII, assuré de la protection de l'empereur, repassa en Italie en 1013. Les Romains, informés des préparatifs belliqueux faits par l'empereur, et craignant ses vengeances, chassèrent le pape Grégoire et rappelèrent le pape Benoît. Nonobstant, quelque temps après, Henri fit son entrée à Rome en compagnie de la reine Cunégonde, son épouse. Benoît VIII remplit la promesse qu'il avait faite à l'empereur lors de son séjour en Allemagne pour prix de son rétablissement. Il posa, sur le front de Henri et de son épouse, la couronne de l'empire. A cette occasion, le pape fit de riches présents à Henri; celui-ci, pour ne pas rester en arrière de politesse, et d'ailleurs fort pieux de son naturel, confirma par des lettres patentes les donations antérieurement faites par les empereurs, à l'Église romaine; il en ajouta même de nouvelles, en se réservant néanmois la souveraine puissance et le droit d'envoyer des commissaires recevoir les plaintes des peuples contre ceux qui pourraient les opprimer. Henri, avant son départ pour l'Allemagne, rétablit la liberté de l'élection des papes; et décréta que tout pontife librement et canoniquement élu, serait consacré même avant la prestation accou-

(1) Tableau des papes, art. 22, pag. 75

(2) Platine.

(3) Chronique Sax. Sigonius.

tumée du serment d'obéissance temporelle, entre les mains des commissaires spéciaux.

Les Arabes étant descendus en Italie et s'étant rendus maîtres d'une partie du pays, le pape Benoît convoqua tous les évêques et ordonna à tous les défenseurs de l'Église de courir sus avec lui aux barbares, leur promettant l'aide de Dieu; l'événement ne justifia pas d'abord les promesses de Sa Sainteté; la multitude désordonnée qu'il conduisait, fut mis en pleine déroute; mais enfin les Sarrasins, s'étant laissé prendre dans une embuscade, furent taillés en pièces à tel point qu'il en échappa fort peu. De ce nombre fut le roi arabe; mais la reine, son épouse, fut faite prisonnière, et le pape Benoît VIII, foulant aux pieds toutes les coutumes de la guerre, même chez les nations les plus barbares, avec une froide cruauté, lui fit trancher la tête. Aussi avide que sanguinaire, le monstre dépouilla lui-même l'infortunée princesse de ses ornements d'or et de ses pierreries. Les chrétiens firent, à cette occasion, un butin considérable, et ils s'en retournèrent tous chez eux rendre grâce à Dieu.

Le roi des Sarrasins, irrité de la mort de sa femme, envoya au pape un gros sac plein de châtaignes, en lui faisant dire que, l'été prochain, il reviendrait en Italie avec autant de combattants. Le pape, de son côté, voulant renchérir sur cette bravade, envoya un sac plein de millet, faisant dire que si le roi n'était pas satisfait de la leçon qu'on lui avait infligée d'une manière si apostolique, il pouvait y revenir une seconde fois, et trouverait autant ou plus de gens armés que le sac contenait de grains de millet.

La légende papale rapporte vers ce temps un acte abominable du pape Benoît, qui décèle autant d'absurde ignorance que de froide barbarie.

Voici ce fait dans toute sa nudité : Un tremblement de terre eut lieu à Rome, le Vendredi-Saint, après l'Adoration de la Croix ([1]). Un misérable, que les écrivains sacerdotaux, sans preuve aucune, font juif de la synagogue grecque, donna avis au pape, qu'à la même heure, les juifs occidentaux avaient traité avec dérision l'image du Christ. Le pape ayant fait vérifier la dénonciation, « *qui se trouva vraie!!!* » condamna les coupables à la décapitation ; et aussitôt après la mort de ces sacriléges, la fureur des éléments s'apaisa, la terre redevint fixe et le vent cessa... comme si le supplice de ces malheureux juifs fut agréable à Dieu ! Monstrueuse supposition ! blasphème abominable contre l'Être-Suprême, bien digne des scélérats qui ont assis leur domination sur l'ignorance et l'abrutissement !

Benoît VIII mourut après avoir tenu le siége près de douze ans. On fait mille contes absurdes sur des apparitions de ce pape. Platine, entre

([1]) Chronic. Ademar.

autres, rapporte qu'un certain évêque, vit Benoît, après sa mort, monté sur un cheval noir, et que lui en ayant demandé la raison, ce pontife lui dit que toutes les aumônes, qu'il avait faites de son vivant, étaient inutiles à son salut, parce qu'il ne les avait faites que de ses rapines; puis lui indiqua l'endroit où il avait caché beaucoup d'argent, le priant de le distribuer aux pauvres. Platine ne dit pas si le saint évêque, confident du pape, accomplit le vœu de l'âme en peine, ce qui nous rassurerait sur la béatitude de Benoît VIII, dont nous sommes malheureusement, nous devons l'avouer, peu certain. Les pauvres auraient aussi gagné quelque chose à la décision posthume du charitable et évangélique exterminateur des Sarrasins.

D'autres écrivains disent que Benoît VIII apparut aussi à son frère et successeur, Jean, évêque de Porto, pour lui dire qu'étant horriblement tourmenté dans le purgatoire, il ne serait délivré des peines qu'il souffrait pour ses péchés, que par les prières de saint Odillon, abbé de Cluny. Quelque ridicules que soient ses fables, elles prouvent du moins que Benoît VIII était loin d'avoir la réputation d'un saint homme, même parmi les légendaires.

JEAN XX, *152e pape.*

An 1024. Jean, aussi évêque de Porto, selon quelques-uns, et simple laïc selon d'autres, succéda à son frère Benoît VIII, sous le nom de Jean XX. Ce pape est encore un élu de la faction des comtes de Toscanelle([1]), toujours puissante à Rome; ce furent les largesses (lisez achat des voix) de son autre frère Albéric, comte de Toscanelle, et de ses autres parents, qui facilitèrent, à Rome, l'accès des souverains honneurs pontificaux. « Ainsi, dit le jésuite Maimbourg, la liberté des élections, « que l'empereur saint Henri avait rétablie, fut faussée dès la première « création qui se fit d'un pape, quelques mois avant sa mort; et l'on vit « par expérience, que les élections qui s'étaient faites par l'autorité des « empereurs, en leur présence, ou en celle des commissaires, avaient « été beaucoup plus régulières; elles donnèrent à l'Église des papes infi- « niment meilleurs que ceux qui sortirent des assemblées tumultueuses « du peuple et du clergé de Rome, partagé en différentes factions, ou « par le pouvoir absolu de ces petits tyrans de comtes et de marquis, « qui disposèrent si souvent du saint-siége, comme il plut à leur passion « d'en ordonner. » C'est bien là l'opinion d'un jésuite qui, selon le besoin de la cause, part d'un fait pour établir ou contester un principe. Selon

([1]) Glaber. Ciaconius. Duchesne.

la circonstance et les personnes, l'ordre demanda l'élection populaire ou le choix aristocratique. Quoi qu'il en soit, nous serions curieux de savoir ce que pensent les ultramontains de l'opinion du père Maimbourg à l'endroit de l'élection du pape en général et particulièrement de celle de Jean XX.

Le patriarche de Constantinople, de concert avec l'empereur Bazile, ayant appris comment Jean XX avait été élu, c'est-à-dire à prix d'or, et que tout était vénal à Rome, fit faire des démarches pour obtenir du souverain pontife romain qu'il lui laissât, sans protestation, prendre le titre d'évêque universel pour l'Église orientale (1).

Des députés, chargés de grands présents, tant pour le pape Jean XX, que pour tous ceux qu'ils trouvaient favorables à leur prétention, furent, en effet, envoyés par les chrétiens orientaux à Rome. Et comme l'avarice, l'ambition, la cupidité et la plus infâme dissolution de mœurs régnaient alors dans la ville éternelle, plus qu'en aucun autre lieu du monde, les propositions des Grecs furent favorablement accueillies par Jean XX et par tout son entourage.

Un conclave, mais pour la forme seulement, fut assemblé pour discuter la demande du patriarche de Constantinople; le bruit de ce trafic honteux s'étant répandu par toute l'Italie et même jusqu'en France, cette nouveauté excita partout un tel tumulte et un tel scandale que les Grecs furent obligés de s'en retourner bien vite à Constantinople, mais quittes de leurs présents, et sans avoir pu rien obtenir.

Jean XX, probablement par son avarice sordide, s'étant rendu odieux aux Romains, les principaux de la ville conspirèrent contre sa vie; n'ayant pu trouver une occasion favorable pour le tuer, ils le chassèrent néanmoins de son siége(2). L'empereur Conrad vint tout exprès à Rome le rétablir par la force des armes; il punit avec la dernière rigueur ceux que lui signala le pape comme ayant contribué à fomenter la sédition qui l'avait forcé à sortir de la ville. Ce n'est pas la première fois que le prétendu vicaire de Jésus-Christ se faisait imposer par la force aux fidèles; bien des pontifes, *avant* et *depuis* Jean XX, ont ainsi compris l'Évangile; peut-être ont-ils choisi saint Pierre pour patron, parce qu'il tira l'épée et frappa Malchus; mais Pierre voulait défendre son maître, et c'est pour leur propre domination qu'ils ont fait couler le sang en si grande abondance, tenant peu de compte de cette parole du Christ : « Qui se sert de l'épée périra par l'épée. » Plusieurs fois déjà, la prédiction s'est accomplie, qui sait si elle ne recevra pas, hélas! quelque nouvelle et terrible consécration, et cette fois, comme l'a dit un illustre écrivain, « pour la longue éternité(3)... »

(1) Glaber.
(2) Idem.
(3) Victor Hugo.

Le pape Jean XX mourut le 8 novembre 1033, après avoir tenu le siége neuf ans et trois mois.

BENOIT IX, *153e pape.*

An 1033. Après la mort de Jean XX, Théophilacte, son neveu, fils d'Albéric, comte de Toscanelle, lui succéda sous le nom de Benoît IX. Il fut élevé à la dignité pontificale à l'âge de 10 ou 12 ans, par le crédit de son père qui prodigua l'or pour obtenir les suffrages. Le sujet élu fut digne de cette élection simoniaque; il déshonora le saint-siége par une vie infâme.

Dans les premières années de ce pontificat, ce furent les comtes de Toscanelle qui gouvernèrent le saint-siége, administrant, selon leur ambition, le temporel et le spirituel, faisant rendre par la bouche d'un enfant toutes décisions sur le dogme; car, sans doute, le Saint-Esprit inspira les conseillers du pape, à défaut de lui-même. C'est de l'infaillibilité par procuration et substitution.

Le jeune pape s'affranchit de bonne heure de la tutelle, car les écrivains du temps nous le montrent, vers 17 ou 18 ans, forcé de quitter Rome, où sa conduite scandaleuse lui avait attiré le mécontentement des Romains, cependant eux-mêmes peu scrupuleux en pareille matière, et se refugiant à Cremone, près de l'empereur Conrad, qui le reçut avec honneur. Le cardinal Benno, dans sa Vie d'Hildebrand, le peint en ces termes : « Benoît se livrait à des pratiques superstitieuses qui le firent « passer pour un païen ou pour un sorcier; il faisait des sacrifices dans « les bois; il obtenait, dit-on, par des maléfices, l'amour des femmes, « qui l'aimaient éperdument. » Selon le jésuite Maimbourg, « Benoît « implora le secours de l'empereur contre ses ennemis, c'est ainsi qu'il « appelait ceux qui censuraient sa vie déréglée, *la honte de l'Église* (1)... » « Conrad, ajoute le même auteur, qui avait la souveraine autorité dans « Rome, au lieu de réprimer la tyrannie des comtes de Toscanelle, qui « faisaient l'élection des papes par la force, à prix d'or et suivant leurs « caprices, consentit à reconduire lui-même à Rome l'imberbe Théophi- « lacte, qu'il assit de nouveau sur le siége de saint-Pierre. »

Vers 1041, les Polonais, en proie à l'anarchie des seigneurs, se disputant l'autorité souveraine, députèrent vers Benoît, pour le supplier de relever de ses vœux monastiques Casimir, neveu de Boleslas, premier

(1) Le père Maimbourg est trop indulgent ou manque de mémoire; le pape Benoît IX n'est pas une exception sur le saint-siége; il rentre, au contraire, dans la règle générale; les honnêtes gens ayant été en infinie minorité dans le suprême pontificat.

roi de Pologne. Tout étant facile à Rome avec l'argent, Benoît IX permit, en effet, à Casimir de rompre ses vœux à la règle de Cluny, d'accepter la couronne et même de se marier, sous la condition cependant, qu'en reconnaissance *d'un tel bienfait,* tout le royaume de Pologne paierait, à saint Pierre et à ses successeurs, par chaque tête d'habitant, les nobles compris, une redevance d'un denier par an. Une clause ridicule, qui montre à quel degré d'obéissance servile étaient descendus les peuples, fut en outre imposée aux Polonais, en mémoire du relèvement des vœux de leur roi, ils devaient garder tout le temps de son règne les cheveux ras au-dessus des oreilles, à la manière des moines; de plus, ils étaient astreints aux fêtes de la Vierge, à porter un linceuil blanc, en forme d'étole.

Cependant Benoît IX se rendant de jour en jour plus odieux par les rapines et les meurtres dont il se rendait journellement coupable, fut de nouveau chassé de Rome vers la Noël, de l'an 1044, la douzième année de son pontificat.

Jean, évêque de Sabine, ayant acquis les suffrages par ses largesses, fut élevé au saint-siége, sous le nom de Sylvestre III; mais il ne le tint que trois mois, car Benoît IX, avec le secours de ses parents, était parvenu à rentrer dans Rome et à remonter sur la chaire de saint Pierre d'où il fulmina l'anathème contre Sylvestre III.

La haine du clergé et le mépris public contre Benoît se manifestant en toute occasion, malgré les plus grandes rigueurs, il se résolut enfin, plutôt que d'abandonner sa vie licencieuse, à céder, moyennant une somme considérable sa place à un autre, un certain Jean, prêtre de Rome, qui fut, en effet, sacré par Benoît IX lui-même et mis en possession du saint-siége et de tous ses priviléges. Ce n'était pas le compte de Sylvestre III, qui avait acheté, lui aussi, son élection du peuple romain; il se déclara pape de nouveau, excommunia celui qui l'avait excommunié et qui venait de commettre une simonie publique en vendant le siége pour rentrer dans la vie privée. Il n'en fallait pas tant pour exciter Benoît à sortir de sa retraite où les plaisirs ordinaires n'avaient plus d'aiguillon pour lui : il reprit les armes, rentra de vive force dans le palais pontifical de Latran, chassa celui qu'il y avait sacrilégement établi souverain pontife en sa place, et se proclama de nouveau père suprême des fidèles...

Les deux compétiteurs ne se déclarèrent pas vaincus, ils ne firent que changer de résidence et l'on vit, en même temps, trois des plus méchants hommes de la terre, portant les ornements pontificaux dans les trois principales églises de Rome : Benoît IX à Saint-Jean de Latran, Sylvestre III à Saint-Pierre, et Jean XXI à Sainte-Marie-Majeure.

Le scandale devait être dépassé encore; les trois papes s'anathématisèrent quelque temps réciproquement; puis enfin, songeant à leurs plaisirs, ils s'accordèrent pour partager les revenus que faisaient au

saint-siége les fidèles, pour mener en repos une vie infâme et voluptueuse au grand scandale de l'univers entier : survint un quatrième larron, un prêtre, Gratien, qui acheta de tous trois leurs titres infâmes à la papauté, et leur succéda sous le nom de Grégoire VI.

Benoît IX n'est pas encore décidé à renoncer définitivement à sa part du saint-siége; car nous le verrons reparaître une quatrième et une cinquième fois, sous les pontificats de Clément II, et de Damase II, successeurs du simoniaque Grégoire VI, dont nous allons essayer de reproduire l'histoire.

GRÉGOIRE VI, *154e pape.*

An 1045. Nous avons dit que le saint-siége, devenu la proie de trois papes, fut enfin racheté par un certain Gratien, homme fin et rusé, qui se fit pape sous le nom de Grégoire VI. Le jésuite Maimbourg appelle Grégoire VI un saint prêtre, qui, touché, dit-il, du pitoyable état où était réduite l'Église romaine, sa bonne mère, entreprit de la tirer de cette misérable servitude. Quel que soit le motif qui fit agir Gratien, il est incontestable qu'il procéda par la simonie, ce qui est fort peu canonique; il ne paraît pas non plus que ce saint homme de la façon de l'écrivain jésuite, se soit beaucoup préoccupé du droit de transmission d'autorité que s'arrogèrent les trois papes en sa faveur. Les détails que l'on connaît de cette négociation prouvent seulement qu'elle fut difficile, que chacun des papes se montra exigeant, avide, peu scrupuleux; que d'autre part, l'acheteur se montra habile, tour à tour généreux ou tenace...

Le pape Grégoire trouva le temporel de l'Église romaine tellement diminué, qu'à l'exception de quelques villes proches de Rome, et des oblations des fidèles, il lui restait à peine, pour tenir état de pontife et faire les frais du culte; la plupart des patrimoines de l'Église avaient été usurpés; l'Italie était partout dans la plus déplorable anarchie; les grands chemins étaient si infestés de voleurs, que les pélerins étaient obligés de voyager en troupes nombreuses pour se prêter une mutuelle assistance contre les dangers de la route. Quelquefois aussi on vit, spectacle étrange! ces réunions d'individus qui avaient pour but apparent une pratique de piété sur un lieu fort éloigné de leur demeure, se convertir tout à coup en pillards, en incendiaires, ne respectant pas même les églises et le clergé. A Rome, la désorganisation était à son comble; en plein jour, on assassinait dans les rues. Au dire d'un écrivain : « on se « battait jusque dans les églises, au pied des autels; et l'on vit des « bandits se disputer, l'épée à la main, les offrandes déposées par les « fidèles sur les tombeaux des apôtres : on ne parlait que de meurtres « et de festins, de vol et de courtisanes... » Grégoire VI tenta de réprimer

ces désordres; il commença d'abord par les exhortations paternelles; il représenta aux fidèles l'horreur de ces crimes : ce fut sans aucun effet ou plutôt on n'en fit que rire; il recourut à l'arme redoutable des excommunications; il maudit les coupables : ceux-ci le menacèrent; ils vinrent en armes dans les rues, sur les places, et autour de Rome, vociférant mort au pape! mort à Grégoire! C'en était trop pour la patience évangélique de celui-ci; ne pouvant réduire les bandits par la persuasion, il se résolut à les exterminer par le fer et par le feu. En effet, il amassa des armes et des chevaux, leva des troupes et marcha contre les rebelles; il se saisit des principaux édifices et ne recula pas devant le massacre; il remplit même l'église de Saint-Pierre de sang et de carnage; il reconquit ensuite plusieurs terres de l'Église et rétablit la sûreté des chemins. Voilà pour un pape, on est forcé d'en convenir, des mœurs plus soldatesques qu'évangéliques, et le temporel, sous forme de soudards, vient donner un solide appui au pouvoir spirituel.

Quoi qu'il en soit, diverses plaintes à charge de Grégoire VI, obligèrent l'empereur d'Allemagne, Henri III, de passer en Italie, et de travailler à la réunion de l'Église.

On faisait grand bruit de ce que les trois antipapes avaient vendu le siége. A cet effet, Henri fit tenir un concile à Sutri, près de Rome, où le pape fut invité. Il y vint, espérant d'être reconnu pape légitime; mais l'affaire ayant été examinée à fond, il fut convaincu, disent la plupart des auteurs, d'être monté irrégulièrement sur le trône de saint Pierre. Il fut dépouillé de ses ornements pontificaux et dégradé. Il avait été pape environ vingt mois. L'empereur Henri, qui fit élire à sa place, Suidger, son proche parent, mena Grégoire en Allemagne, craignant qu'il ne tentât de remonter sur le saint-siége. On ne sait pas précisément ce que devint Grégoire; on suppose qu'il mourut peu après en exil.

CLÉMENT II, *155e pape.*

An 1047. Suidger, né en Saxe, était évêque de Bamberg avant son élévation au pontificat; c'était une créature de Henri le Noir, qui l'imposa aux Romains, sous le nom de Clément II. Son ordination eut lieu au commencement de janvier 1047. Peu après, pour témoigner sa reconnaissance envers Henri, il le couronna empereur. Vers la même époque Clément tint un concile à Rome, où fut prise une décision des plus profitables à la chrétienté. Il ne s'agissait de rien moins que de régler une contestation de préséance, qui durait depuis longtemps entre l'archevêque de Ravenne et celui de Milan, à savoir : lequel des deux serait assis au côté droit du pape. Cet insigne honneur fut reconnu à l'archevêque de Ravenne. C'est à peu près tout ce que Clément II fit de

remarquable pendant son pontificat; car il mourut en Allemagne, le 9 octobre 1047, où son puissant protecteur Henri, qui jugeait qu'un pape de sa façon pourrait bien, en son absence, n'être pas respecté des Romains, avait jugé à propos de l'emmener. Le cardinal Bennon, dit que Clément II fut empoisonné par Gérard Brazurus, ami de l'indigne Benoît IX et d'Hildebrand, homme, ajoute-t-il, expert dans l'art de donner de semblables potions.

Après la mort de Clément II, les Romains, qui s'étaient engagés par serment à ne point élire de pape sans le consentement de l'empereur, lui demandèrent, pour souverain pontife, Halinard, archevêque de Lyon; mais celui-ci évita d'aller à la cour par peur plutôt que par modestie; il ne se savait aucune chance, et d'ailleurs, le redoutable Benoît IX, fatigué de l'obscurité à laquelle cependant il s'était condamné, reparut sur la scène et reprit, pour la quatrième fois, la chaire de saint Pierre, le jour des Quatre-Couronnes, qui était le dimanche, 8 novembre 1047. Ce monstre se maintint huit mois et dix jours, jusqu'à ce que, touché de repentir, il fit appeler Barthelémy, abbé de la Grotte-Ferrée, lui confessa ses péchés, et lui en demanda l'absolution. Le saint abbé lui déclara, qu'il n'était plus permis, à lui Benoît, d'exercer les fonctions sacerdotales et qu'il ne devait plus penser qu'à se réconcilier avec Dieu par la pénitence. Benoît obéit humblement et renonça à la suprême dignité!... jusqu'à nouveau caprice, car nous verrons encore une fois ce misérable prêtre reprendre les clefs de saint-Pierre.

DAMASE II, *156e pape.*

An 1048. Il était temps que Benoît IX abandonnât le saint-siége; car, l'empereur avait nommé au pontificat et envoyé à Rome, Papon, évêque de Brixen, et Bavarois de nation, qui fut couronné pape le même jour que Benoît se retira. Papon, sous le nom de Damase II, n'occupa la chaire de saint-Pierre que vingt-trois jours, et mourut le 8 août 1048, empoisonné, dit-on, par Benoît IX, dont le repentir et la résolution de changer de vie ne furent pas, comme on voit, de très-longue durée. Le père Maimbourg dit, qu'après la mort de Damase, Benoît IX s'empara une cinquième fois du saint-siége à l'aide de la faction des comtes de Toscanelle, dont il était l'allié et le parent.

LÉON IX, *157e pape.*

An 1048. Le clergé et le peuple romain supportaient impatiemment l'odieuse tyrannie de Benoît IX; dix mois s'étaient à peine écoulés qu'ils

avaient fait parvenir leurs doléances à l'empereur, en lui demandant d'élever au saint-siége Halinard, archevêque de Dijon; Henri III d'Allemagne préféra leur envoyer Brunon, évêque de Toul, son parent. Celui-ci, en se rendant à Rome, passa par Cluny, dont Hildebrand, devenu plus tard pape, sous le nom de Grégoire VII, était alors prieur; l'ambitieux et irascible moine de Cluny jouissait déjà d'une grande autorité dans l'Église; il prit une grande influence sur l'esprit de Brunon; il lui remontra qu'il était non-seulement honteux pour lui mais très-dangereux pour la considération du saint-siége, de recevoir d'une main laïque le souverain pontificat, dont l'élection, de par les saints canons et la tradition était réservée au clergé et au peuple assemblé. « C'est pour « avoir méprisé ces règles sacrées et les saints usages, que Clément et « Damase, sans remonter plus haut, avaient vu, sous leur pontificat, « établi par le pouvoir temporel, tant de malheureuses dissentions éclater « dans l'Église, puis s'étaient vus eux-mêmes, par un manifeste juge- « ment de Dieu, si tôt précipités dans le tombeau. Au lieu de marcher « ainsi, à travers le monde, suivi déjà du cortége et de tout l'appareil de « la puissance papale, croyez-moi, dit-il, à Brunon, entrez dans Rome « comme un simple clerc, et demandez ainsi le suffrage des prêtres et « des fidèles. »

Brunon se laissa facilement persuader par Hildebrand; il se dépouilla sur-le-champ de ses habits pontificaux, et revêtit l'habit de pélerin, sous lequel il fit son entrée à Rome, en compagnie de l'habile Hildebrand, qui avait eu soin à l'avance de faire savoir au clergé et aux Romains, que Brunon, l'évêque choisi par l'empereur d'Allemagne, ne voulait tenir son pouvoir que de la liberté des élections. Un grand nombre de citoyens, flattés de cette déférence, accoururent au-devant de Léon, dont l'élection fut faite par le clergé et le peuple d'une voix unanime. Ce pape, qui d'abord s'était montré si fastueux, soit par habileté, soit par modestie, ou soit comme l'en ont accusé quelques écrivains, affecta toujours de conserver le titre et le gouvernement de son évêché de Toul. Quant à Hildebrand, il reçut pour récompense de ses bons conseils le chapeau de cardinal et le gouvernement de l'église de Saint-Paul.

Léon IX fit plusieurs voyages en Allemagne auprès de l'empereur Henri III, afin d'en obtenir d'abord des secours contre les Normands depuis peu descendus en Italie, où ils commettaient de grands désordres, surtout contre les églises; puis pour renouveler à Henri les instances de ses prédécesseurs touchant l'abbaye de Fulde et plusieurs autres terres et monastères d'Allemagne, anciennes possessions du saint-siége. L'empereur, voulant garder ces terres, céda en échange au pape plusieurs domaines au-delà des Monts, entre autres Bénévent pour Bamberg. Il accorda, en outre, à Léon IX, des troupes pour faire la guerre aux Normands. Un certain nombre d'aventuriers allemands, de gens sans aveu, de criminels de toutes sortes, sous prétexte de mériter la

bénédiction du pape, mais en réalité dans l'espoir du butin, se joignirent à ces troupes auxquelles le pape, peu scrupuleux, ne dédaigna pas de donner des prêtres pour chefs. Ce ramassis de vagabonds ne pouvait arrêter longtemps les valeureux chevaliers normands : à la première rencontre, ils fuirent dans le plus grand désordre devant les hardis compagnons de Humfroy, Richard et Robert Guiscard, trois fois moins nombreux; le pape tomba au pouvoir des vainqueurs qui le menèrent à Bénévent et l'obligèrent de les absoudre de l'excommunication par lui prononcée contre eux. « Les Normands, dit naïvement le chroniqueur « Herman, remportèrent une sanglante victoire : soit parce qu'il convenait mieux au pape de combattre par les armes spirituelles que par les « matérielles, pour des biens de ce monde; soit parce qu'il menait avec « lui grand nombre de méchants attirés par l'impunité de leurs crimes, « ou par l'espérance de contenter leur avarice; soit encore que la justice « de Dieu punit les nôtres pour quelque autre cause, que lui seul con« naît. »

Léon IX mourut le 19 avril 1054 après 10 mois de captivité. Les écrivains catholiques présentent ce pontife comme une sorte de fanatique imbécile qui, pour charmer ses loisirs, s'adonna à de nombreux exercices de piété, dormant peu, et récitant toutes les nuits, à genoux, les psaumes; le jour, il disait plusieurs fois la messe. On a de lui quelques lettres adressées à des évêques sur la primauté de l'Église romaine. Dans une de ces lettres au patriarche Michel Cerularius, Léon IX semble blâmer le titre d'évêque universel, affiché par la plupart de ses prédécesseurs et de ses successeurs. « On dit, écrit-il, que vous êtes « néophyte (archevêque de Constantinople), sans être cependant monté « à l'épiscopat par les degrés, et que vous voulez priver les patriarches « d'Alexandrie et d'Antioche de leurs anciens priviléges, pour les sou« mettre à votre domination. Vous prenez, par une usurpation sacri« lége, le titre de patriarche universel, quoique saint Pierre même, ni « aucun de ses successeurs, n'ait consenti à recevoir ce titre mon« strueux, etc. »

Durant son séjour forcé de Bénévent, Léon IX enrichit le paradis de quelques saints, dont les mérites à la canonisation sont fort contestables.

VICTOR II, *158e pape.*

An 1055. Après la mort de Léon IX la vacance du saint-siége fut de près d'une année. Les Romains n'osant procéder à l'élection d'un pape, sans le consentement de l'empereur, et voulant se débarrasser de la faction des comtes de Toscanelle, qui s'obstinait encore à porter au pontificat

une sixième fois l'exécrable Benoît IX, envoyèrent à Henri III le sous-diacre Hildebrand, pour lui demander de désigner lui-même au peuple et au clergé de Rome un pontife digne de remplir la chaire de saint Pierre. L'empereur montra sa préférence pour Gebehard, évêque d'Eichstet, son proche parent, qui fut, en effet, élu pape sous le nom de Victor II.

Victor II, pendant un pontificat qui dura moins de deux ans, tint plusieurs conciles pour la réforme des mœurs et des abus de l'Église catholique, apostolique et romaine. Les plus célèbres sont ceux de Florence et de Tours. Dans celui de Florence, Victor II fulmina un terrible anathème contre les prêtres mariés qu'il appela « *fornicateurs,* » attendu qu'ils n'avaient point obéi à l'injonction du concile de Mayence, tenu par Léon, qui leur ordonnait de quitter leurs femmes. Dans le concile de Tours, fut condamné l'opinion de Béranger et apparut, pour la première fois, la fameuse question de la transsubstantiation. Dans le concile de Lyon, six évêques, accusés de divers crimes et notamment de simonie, furent déposés. L'empereur Henri III, qui avait élevé Victor II à la chaire pontificale, étant tombé malade à Paderborn, où le pape était alors près de lui, voulut lui témoigner sa reconnaissance en sacrant lui-même, de son vivant, son fils Henri IV, alors âgé de 6 ans. A cette occasion Pierre Damien écrivit « que Jésus-Christ ayant permis que Victor tînt en ce « moment les clefs de la Sainte-Église universelle voulait qu'il disposât « comme un père souverain de la monarchie et des droits de l'empire.» On ne peut dire plus clairement que Dieu a donné au pape le pouvoir et la charge de choisir les chefs des peuples, et qu'ils ont conséquemment aussi le droit de les déposer...

Victor ne survécut pas longtemps à l'empereur et au sacre de son fils; il mourut en Toscane, le 28 juillet 1057.

ÉTIENNE X, *159e pape.*

An 1057. Après la mort de Victor, les Romains élurent solennellement le cardinal Frédéric, fils du duc de Lorraine ; ils donnèrent seulement avis de ce choix par message à l'impératrice Agnès, alors régente de l'empire d'Allemagne et tutrice de son fils Henri IV. Cette princesse habile se contenta de cette marque de déférence qui réservait le droit d'approbation de l'élection du pape par les empereurs.

Frédéric prit le nom d'Étienne X, et gouverna l'Église de Rome dix mois suivant quelques-uns, et quatre mois suivant d'autres. Pendant son court pontificat, Étienne X sut mettre le temps à profit. Il tint, en effet, plusieurs conciles, ayant pour but principal d'interdire le mariage aux prêtres et aux clercs. Ce pape renchérit sur son prédécesseur les mesures à prendre contre les prêtres mariés, qu'il dévoua à la haine et

au mépris publics; il les chassa honteusement des temples; malgré leurs prières et leurs larmes, ils ne purent jamais obtenir de célébrer la messe. Suivant Platine, c'est Étienne X qui asservit et subordonna à la chaire de saint Pierre le siége de Milan, qui, jusques-là, s'était gouverné suivant les usages particuliers. Étienne X fut le premier artisan des malheurs qui frappèrent le jeune Henri IV. Ce prince ayant contesté quelques-uns des priviléges que s'attribuait l'Église, le pape le taxa d'hérésie, accusation qui, dans ces temps d'ignorance, était plus redoutable, certes, pour un souverain, qu'une armée de 100,000 combattants. Elle entraîna inévitablement la ruine de celui contre qui elle était portée.

Entre autres mesures d'ordre, Étienne commissionna le fameux Hildebrand, pour porter la discipline et la réforme dans le clergé des églises d'Italie et de Bourgogne. Le fanatique moine de Cluny marqua partout son passage par des actes d'intolérance et de rigueur; il faisait sa réputation d'intégrité, et préparait ainsi sa future élévation.

Étienne X avait formé le projet de combattre ces fiers Normands, dont la domination grandissait tous les jours en Sicile et en Italie, mais la mort vint interrompre ses préparatifs autant guerriers qu'apostoliques, car le saint homme se proposait de faire précéder sa levée de boucliers d'une bonne grosse et véhémente excommunication. Quoi qu'il en soit, quelques légendaires sacrés disent que ce pape fut un homme de grande vertu, et qu'il se fit même des miracles sur son tombeau. Saint Hugues, abbé de Cluny, qui assista Étienne à sa mort, ne paraît pas de cette opinion, car il écrit : « Les sentiments de révolte, dans lesquels Étienne « mourut, ne sont pas une preuve de sa sainteté: et, sans doute, le « diable avait quelque droit sur lui, car j'ai eu toutes les peines imagi- « nables à éloigner du mourant cet ennemi juré de notre salut. »

BENOIT X, *160e pape.*

An 1058. Étienne X, sur le point de se rendre en Toscane, pour son expédition contre les Normands, avait décrété, du consentement des cardinaux et du clergé, que s'il venait à mourir pendant l'absence du sous-diacre Hildebrand, alors en mission près de l'impératrice pour affaires d'état, il ne serait point fait d'élection jusqu'à son retour, afin que l'on pût s'aider de ses pieux et sages conseils. Voici donc le moine de Cluny investi de la fonction du Saint-Esprit, ou tout au moins supposé inspiré par lui, puisqu'il est convenu canoniquement, que c'est la troisième personne de la Très-Sainte Trinité qui souffle aux électeurs le choix du pape, quand ce n'est pas l'or qui paie les suffrages, ou la force qui les contraint...

Mais cette décision d'Étienne ne faisait pas le compte de la faction des

Toscanelle, à la tête desquels se trouvait alors Grégoire, fils d'Albéric, et Gérard de Galerie; ces deux seigneurs ayant appris la mort du pape Étienne, et d'ailleurs ennemis du sous-diacre Hildebrand, s'assemblèrent de nuit[1], ainsi que les plus puissants personnages de la ville, et suivis d'une troupe de gens armés, ils élurent pour pape Jean Mincius, évêque de Velétri, leur parent, qui prit le nom de Benoît X. *Homme sans esprit et sans mérite,* selon le jésuite Maimbourg, *et qui n'avait rien de considérable que sa naissance et son argent, avec quoi il avait corrompu quelques-uns du clergé, qui approuvèrent cette élection tumultueuse.*

La manière dont fut ordonné le nouveau pape est digne de son élection, ses partisans contraignirent l'archiprêtre de l'église d'Ostie, le poignard sur la gorge, de le consacrer et promouvoir au pontificat; Pierre Damien et quelques autres cardinaux, voulant s'opposer à cette élection, prononcèrent à cet effet l'anathème contre les Toscanelle et leurs partisans; mais ceux-ci, maîtres de la ville, firent de si horribles menaces qu'ils furent contraints de se cacher, puis de quitter Rome.

Quelques auteurs font de Benoît X un antipape, d'autres, au contraire, le mettent au rang des pontifes légitimes; quant à nous il ne nous paraît pas mériter, plus que tant d'autres, l'épithète d'antipape, qui, comme lui furent installés par la force, à l'aide des crimes et de la corruption. Benoît X occupa le trône pontifical l'espace de neuf mois, c'est-à-dire jusqu'au moment où le concile de Sutri déclara son élection nulle et criminelle, en reconnaissant pour vrai pape Nicolas II, la créature d'Hildebrand. Benoît X rentra dans la vie privée, et le silence de l'histoire fait supposer que ce prêtre méritait plus que beaucoup de ses prédécesseurs et successeurs, dont la vie est un tissu de scandales, d'être à la tête de l'Église. Au dire de Platine c'était un homme prudent et sage.

NICOLAS II, *161e pape.*

An 1058. A la nouvelle de l'élection de Benoît par la faction des Toscanelle le sous-diacre Hildebrand, ce pape en expectative, homme très-actif, très-influent, fort d'ailleurs de la volonté exprimé par le pape défunt, ne s'était pas tenu pour battu; quittant aussitôt son ambassade auprès de l'impératrice, il passa en Italie, s'arrêta à Florence, d'où il écrivit aux Romains, pour leur reprocher l'oubli de la volonté expresse d'Étiene X, et pour les inviter à procéder incessamment à une autre élection. Un concile fut en effet réuni à Sienne, où fut élu Gérard, évêque de Florence, né dans le royaume de Bourgogne et qui prit le nom de

[1] Chroni. Cassin.

Nicolas II. Celui-ci, comme on devait s'y attendre, commença son pontificat par excommunier son prédécesseur Benoit X, qui, ainsi que nous l'avons dit, céda le trône pontifical à la première sommation de son rival.

Nicolas II, tranquille possesseur du saint-siége, convoqua un concile à Rome, au mois d'août 1059, où assistèrent cent treize évêques, un grand nombre d'abbés, de prêtres et de diacres. On statua, dans cette assemblée, que désormais les cardinaux seuls éliraient le pape; qu'il serait ensuite présenté au peuple afin qu'il confirmât l'élection, « sauf, « ajoute Nicolas II, l'honneur et le respect dus à notre cher fils Henri, « maintenant roi, qui, s'il plaît à Dieu, sera empereur, selon le droit « que nous lui en avons déjà donné; et on rendra le même honneur à « ses successeurs, à qui le saint-siége aura personnellement accordé le « même droit. »

Comme on le voit, ces sacrés imposteurs ne manquaient jamais d'élever leurs usurpations sur la ruine de tous les droits, des coutumes, des usages accrédités. Ils se prévalaient de la minorité de Henri IV, pour tenter de l'accabler, tant cela était une dérogation à la loi, aux usages de l'institution même de la papauté, dont nous ne sommes pas cependant les fanatiques partisans. Dans l'origine, l'élection du pape n'appartenait pas plus à l'empereur qu'aux cardinaux; elle appartenait au peuple, à tous les fidèles assemblés. Un concile déclara, vers le 1er siècle, que si les fidèles voulaient quelque part (à Rome ou ailleurs) un pontife premier (pontifex primus), pour mener la communauté agitée, ils le pouvaient et devaient eux-mêmes le nommer, tous assemblés, et d'une unanime voix ([1]).

Dans le courant de la même année, le pape Nicolas II fit un voyage en Pouille, à la prière des aventuriers normands, qui lui avaient envoyé des députés, pour lui persuader de venir lui-même recevoir leurs soumissions et les réconcilier avec l'Église. Nicolas II, en effet, tint un concile dans la ville de Melphi, où les Normands remirent en sa libre disposition toutes les terres de saint Pierre, dont ils s'étaient emparés. Le pape, de son côté, les releva de l'excommunication par eux encourue, et les reçut aux bonnes grâces du saint-siége. Et comme ils étaient, par leur bravoure et leur situation exceptionnelle, plus capables de secourir le pape contre ceux qui avaient usurpé les biens de l'Église romaine, Nicolas leur céda, à la réserve de Bénévent, toute la Pouille et la Calabre, pour lesquelles ils prêtèrent serment de fidélité au pape. Deux chefs normands furent nommés dans cette convention : Richard, à qui le pape confirma la principauté de Capoue, dont il s'était emparé sur les Lombards; et Robert Guiscard à qui il confirma le duché de la Pouille et de

[1]) Hist. de l'Église par les pères de l'Oratoire.

Calabre, dont il était aussi en possession, et ses prétentions sur la Sicile, qu'il était déjà en voie de conquérir sur les Sarrasins. En échange de cette première concession, Robert promit au pape une redevance annuelle, payable à perpétuité à la fête de Pâques, de douze deniers en monnaie de Pavie, par paire de bœufs; et de plus, il se rendit vassal du saint-siége. Telle fut l'origine de la création du royaume de Naples et de son tribut et obéissance envers le saint-siége.

Ce qu'il y a de plus odieux, c'est la manière dont le pape Nicolas II sanctionna la possession de la Pouille et de la Calabre, dans les mains de Robert. Ces contrées se trouvaient sous la dépendance de Godefroid, frère de Robert. Godefroid mourut laissant un fils pour héritier. Robert dépouilla son neveu; mais ayant ajouté à cette spoliation la ville de Bénévent, qui appartenait au siége romain, le pape aussitôt l'excommunia pour le double fait de spoliation de l'orphelin et des biens de saint Pierre. Robert, pour apaiser Nicolas II, le fit supplier de se rendre en Calabre pour le bien de la paix. Le pape s'étant rendu à ces instances, comme nous l'avons dit, et l'aventurier normand lui ayant, outre la restitution de Bénévent et d'autres villes de la Pouille, fait la promesse de secourir le saint-siége en toute occasion, le pape abandonna la cause de l'orphelin et retira ses excommunications.

On voit, par cette série d'actes du pape en faveur des Normands, comment, lorsqu'il y trouva son intérêt personnel et celui du saint-siége, il tint compte des droits des possesseurs du sol, gentilshommes ou vilains. Ses prédécesseurs et lui-même avaient anathématisé les chevaliers normands qui ne s'étaient fait faute de recourir au meurtre, à l'incendie, au pillage, aux ravages de toutes sortes, pour assurer leurs conquêtes; mais viennent des propositions appuyées de présents, de ceux que l'on appelait hier bandits, brigands, et que l'on vouait aux feux de l'enfer, et aujourd'hui on les bénira, on reconnaîtra leurs droits de propriété sur ceux qu'ils ont spoliés : telle a été de tout temps la morale du saint-siége.

Nicolas II mourut à Florence au mois de juin 1061. Il s'était toujours réservé l'évêché de cette ville, bien qu'il fût souverain pontife.

ALEXANDRE II, *162e pape,*

ET CADALOUS, DIT HONORIUS II, *antipape.*

An 1061. Après la mort de Nicolas II, il se forma sur le choix d'un pape, deux puissants partis qui divisèrent tous les ordres de la ville, et ne purent s'accorder sur l'élection d'un pape. Après trois mois de vacance, le sous-diacre Hildebrand, ayant assemblé les cardinaux et les nobles romains de son parti, leur représenta que la paix publique exigeait que l'on procédât immédiatement à l'élection d'un pape, et leur

indiqua Anselme, Milanais, évêque de Luques, qui monta sur le siége sous le nom d'Alexandre II. La faction contraire aux vues d'Hildebrand refusa de reconnaître cette élection, et comme Hildebrand et les siens avaient dédaigné de demander l'assentiment de l'empereur, les comtes de Toscanelle et de Segni, excitèrent les évêques la plupart simoniaques ainsi que le bas clergé (alors déjà le plus corrompu de la chrétienté), à se réunir aux seigneurs et même à la multitude, pour former un synode national, à l'effet de protester d'abord contre l'intrigue d'Hildebrand; ensuite pour choisir des députés chargés de porter à l'empereur le titre de patrice, ainsi qu'il avait été fait jadis par le sénat romain, à l'égard de Charlemagne et d'Othon le Grand. Ce titre de patrice déféré à Henri d'Allemagne, était une reconnaissance de sa souveraineté, en conséquence de laquelle les députés devaient le supplier de choisir parmi ses sujets un prêtre digne d'administrer le saint-siége.

Henri reçut avec beaucoup de bienveillance les députés du peuple romain, et convoqua, pour déférer à leur demande, une diète générale à Bâle, et à laquelle furent convoqués tous les évêques, particulièrement ceux d'Italie et de Lombardie. Cette assemblée, dès sa réunion, procéda au couronnement (pour la seconde fois) de Henri, et le salua patrice romain; elle représenta ensuite humblement à l'empereur que l'élection d'Alexandre II était une violation manifeste des droits du prince, puisqu'elle s'était faite sans son aveu, et qu'il fallait choisir un pontife qui conciliât tous les partis et fût agréable à l'empereur. Parmi les ambassadeurs romains, qui portèrent la parole, celui-là même, qui avait sacré Alexandre II, s'exprima ainsi : « Il a usurpé sans votre consentement, « contre la loi des majeurs, le saint sacerdoce; il a *acheté* la papauté des « Normands, la retient par force; c'est un bourreau et non pas un pas« teur, un tyran et non pas un évêque; j'en prends Dieu à témoin, moi « qui l'ai sacré, forcé par les Normands. Sire empereur, secourez-nous, « et que cette peste ne passe plus outre... »

Les évêques de Verceil et de Plaisance ayant proposé Cadalous, Palavicin, évêque de Parme, ce prêtre fut élu d'un commun consentement le 28 octobre 1061, et prit le nom d'Honorius II. Voici donc un fait de plus : deux papes élus au siége apostolique romain. Cadalous ne valait pas mieux que son compétiteur; c'était un homme de mœurs relâchées; c'était pour cela même que les évêques s'étaient entendus unanimement sur son élection; ils comptaient trouver en lui non un censeur, mais un maître en corruption.

Entre autres vices dont Cadalous était notoirement souillé, on lui reprochait d'être simoniaque et de vivre en concubinage avec plusieurs femmes. Le cardinal Pierre Damien, un de ceux qui le contestèrent, lui adressa une lettre dans laquelle on lit ces passages édifiants : « Je vous « rappelle que vous avez été condamné, pour vos crimes, aux trois « conciles de Pavie, de Mantoue et de Milan; sans doute, l'Église romaine

« vous a pardonné, mais aujourd'hui que, vous appuyant sur une pré-
« tendue élection faite à Rome, pour ne rien dire du sénat, du clergé
« inférieur et du pape, vous osez vous dire pape et souverain pontife,
« je vous rappelle vos crimes, votre vie scandaleuse ; vous avez fait un
« trafic criminel des prébendes et des charges de l'Église, qui vous était
« confiée, celle de Parme ; ce que vous faisiez dans une petite ville, vous
« l'allez continuer sur le siége romain, à la honte du monde chrétien, à la
« face du ciel et de la terre ; en vain avez-vous promis, comme font tous
« ceux qui désirent les dignités, et sentent des remords de leur vie passée,
« de vous corriger : vous ne le pourrez et ne le voulez d'ailleurs ; puis
« une suprême élévation expose à de plus grands périls encore ceux qui
« sont enclins et habitués à pécher. »

Cadalous, peut timide de son naturel, ne se laissa pas si facilement déconcerter : il laissa crier les mécontents ; et pendant qu'ils faisaient des lamentations impuissantes sur le malheur de l'Église, ou lui adressaient de violentes épitres, il se hâtait d'amasser de l'argent et des troupes, et faisait corrompre les principaux partisans d'Alexandre II. Le 14 avril 1062, Cadalous se présenta aux portes de Rome, non pas comme un vicaire de Jésus-Christ, mais suivi des bandits sous le nom de soldats, que lui et ses amis, les évêques lombards avaient réunis.

Alexandre II, ne se croyant plus en sûreté à Rome, où son parti s'était affaibli par les largesses de son rival, se retira en Toscane, sous la protection du duc Godefroid.

Pendant ce temps Honorius, campé dans les prés de Néron, proche du Vatican, attendait que ses amis lui ouvrissent la porte d'Angel. Or, ce fut justement par cette porte que les Romains firent sur lui une furieuse sortie, croyant le surprendre et tailler en pièces toute son armée. Soit qu'Honorius fut averti du dessein des Romains, par ceux qui étaient d'intelligence avec lui, soit qu'il tînt ses troupes en bon ordre, ces lâches bourgeois, sortis brusquement et pêle-mêle, comme s'ils marchaient à une victoire certaine, furent battus et repoussés avec une perte très-considérable. Honorius allait poursuivre son succès lorsque Godefroid, duc de Toscane et protecteur d'Alexandre II, se jeta, suivi de ces troupes aguerries, avec tant d'impétuosité sur l'armée d'Honorius II, qu'après en avoir fait un grand carnage il contraignit le reste de ses débris à prendre la fuite.

Cadalous, blessé dans le combat fut fait prisonnier ; mais ayant gagné à force d'argent quelques officiers de l'armée victorieuse, il put s'échapper et rentrer dans son évêché de Parme. Cette échauffourée guerrière lui valut de la part de Pierre Damien une seconde lettre dans laquelle il lui reproche amèrement « de ruiner son Église, pour en usurper une « étrangère, et de mettre sa confiance plutôt en ses trésors que dans la « justice de sa cause, c'est ainsi, dit-il, que vous faites périr par le fer les « Romains dont vous prétendez être le père. »

Honorius ne devait pas de si tôt encore abandonner la partie.

Alexandre II, de son côté, n'était pas moins entêté ; ayant réussi à réunir un concile à Mantoue, il se purgea devant lui *par serment* de la simonie dont il était accusé, et se réconcilia avec les évêques qui lui avaient opposé Honorius. A son tour, celui-ci fut condamné et anathématisé tout d'une voix comme simoniaque.

Cadalous se moquait de pareilles armes, et étant parvenu à force d'argent à mettre dans ses intérêts l'ami zelé d'Alexandre, le fameux Godefroid, duc de Toscane, et le même qui l'avait battu et chassé de devant les murs de Rome; s'étant assuré en même temps par des largesses de l'appui des capitaines de la ville, Cadalous-Honorius 'sintroduisit secrètement, la nuit, dans la ville éternelle, et s'empara de l'église de Saint-Pierre. Au matin, le peuple romain ayant appris cette tentative se porta en foule à Saint-Pierre pour chasser Cadalous. Les soldats de celui-ci, épouvantés à la vue du peuple menaçant, l'abandonnèrent pour fuir par toutes les issues encores libre. Cencius, fils du préfet, vint alors au secours du pape Honorius, il lui donna asile dans le Château Saint-Ange, dont il était gouverneur, et lui promit par serment de le défendre contre ses ennemis. Ce Cencius était un misérable, qui profita de la circonstance pour rançonner Honorius et ses partisans; durant deux années il soutint la lutte contre les amis d'Alexandre II, et les deux partis fanatiques couvrirent la ville et ses environs de ruines et de sang. Honorius, à bout de ressources et fatigué de la tyrannie qu'exerçait sur lui Cencius se tira de ses mains moyennant la somme de 300 livres d'argent et rentra de nouveau dans son diocèse de Parme, d'où il continua jusqu'à sa mort, survenue peu après, à revendiquer la chaire de saint Pierre, traitant Alexandre d'antipape. Pendant ce double adultère de l'Église, on vit, chacun des papes, Alexandre et Honorius, s'anathématisant, faire des ordinations, des décrets, et adresser des monitoires, des lettres et des exhortations aux fidèles.

Cadalous étant mort, Alexandre II fut reconnu pour le seul et véritable successeur de saint Pierre. Le duc Godefroid, qui avait tour à tour servi les intérêts d'Honorius II et d'Alexandre, vint de nouveau se ranger sous son obéissance. Un peu plus tard, nous le voyons mener ce pape avec une bonne armée contre les Normands, qui, après plusieurs combats malheureux, demandèrent la paix, qu'ils obtinrent sous les conditions de rendre plusieurs places de l'état ecclésiastique.

Alexandre II, instrument aveugle des volontés et de l'ambition d'Hildebrand, à l'exemple de ses prédécesseurs, ne cherche qu'à étendre et à affermir son autorité sur l'Église universelle. L'empereur Henri IV fut cité à son tribunal pour avoir voulu répudier sa femme Berthe. Ce monarque, pour ne pas encourir les foudres du saint-père, se vit contraint de vivre avec une épouse qu'il n'aimait pas.

Alexandre II mourut le 20 avril 1073, après avoir tenu le siége onze ans et demi.

Hildebrand, dont nous allons peindre les crimes, avait fait élire et dirigea les six ou sept derniers papes. Après avoir, disent quelques historiens, fait battre et outrager Alexandre II, il le fit enfermer, et périr misérablement du poison, pour lui succéder.

GRÉGOIRE VII, *163e pape.*

An 1073. Le successeur d'Alexandre II fut l'archidiacre Hildebrand, dont il a déjà été question dans plusieurs biographies précédentes. L'Église catholique a placé ce despote en soutane au nombre des saints. Hildebrand naquit à Soanes en Toscane, de parents inconnus. Quelques historiens nomment son père Banizon, et le font charpentier. Le jésuite Maimbourg fait descendre Hildebrand de l'illustre maison d'où sont sortis les comtes de Petiliane.

Pendant les funérailles même d'Alexandre II, qu'au dire de quelques écrivains, il avait fait empoisonner, Hildebrand se fit acclamer par les soldats, les coupe-jarrets, les gens perdus de crimes et de débauches, qu'il avait à l'avance gagnés par ses largesses. Ce ramas de misérables avinés, brandissant leurs épées, se répandit par la ville, criant : « *Hildebrand pape! Hildebrand pape! c'est saint Pierre lui-même qui l'appelle* » Sous cette pression irrésistible, » l'élection se fit à l'unanimité, » disent les scribes imposteurs de la chronique papale. Hildebrand prit possession du saint-siége, sous le nom de Grégoire VII, en mémoire de Grégoire VI, son premier protecteur. Hildebrand connaissait de longue main toutes les ressources du pouvoir spirituel et temporel des papes; il en avait appris tous les mystères sous les différents pontifes auxquels il s'était rendu nécessaire et qu'il tint, pour ainsi dire, sous sa dépendance absolue. L'évêque Damien l'appelle le maître des papes. Ce flatteur enmitré, qui affectait une certaine rudesse pour faire croire à son impartialité, à sa franchise, eut l'audace d'écrire dans une lettre adressée à Hildebrand, alors archidiacre : « J'honore le pape comme je dois; « mais vous, je vous adore à genoux; car vous faites celui-là souverain, « et lui, il vous fait dieu. » Quelques chroniqueurs de couvent, plus honnêtes qu'éclairés, ne pouvant se rendre compte satisfaisant de cette variété de connaissances, de cette fermeté d'exécution, de cette habileté extrême d'argumentation, qui parvenait à fausser les plus simples et les plus pures maximes du christianisme au profit d'une ambition personnelle, écrivirent que l'élection d'Hildebrand fut faite par l'inspiration du malin esprit (1), ce que montrèrent bien par la suite les faits et gestes

1) Le cardinal Bennon.

de ce pape qui « était sorcier, magicien et le plus détestable de tous les hommes. » La décision de trente évêques d'Italie, de France, d'Allemagne, assemblés en 1080, à Brixen, confirmèrent ces accusations (1).

Le père Maimbourg fait le portrait suivant de Grégoire VII : « Hilde-« brand était d'une stature beaucoup au-dessous de la moyenne ; mais « dans ce petit corps siégeaient une âme très-grande, un esprit extrême-« ment vif et fort éclairé, un courage intrépide et incapable de céder, « quelque difficulté qu'il rencontrât dans la poursuite de ses entreprises ; « d'un naturel ardent, impérieux, prompt, hardi et entreprenant, pous-« sant aisément les choses aux extrémités, sans appréhender les fâcheuses « suites que pouvaient avoir ses résolutions vigoureuses... Si, au lieu « d'une humeur impérieuse et inflexible, il eût mis au service de son « zèle plus de cette modération, qui doit entrer dans le caractère du « vicaire de Jésus-Christ, il eût certainement épargné bien des maux « et bien du sang à la chrétienté ; et l'histoire n'eût eu que des éloges à « lui donner. »

Le comble de l'habileté et de l'hypocrisie d'Hildebrand fut de paraître contraint d'accepter la suprême autorité de l'Église catholique, après avoir tout fait pour se l'assurer. Ainsi, le lendemain même de son élection, il écrivit à Didier, abbé du Mont-Cassin, « qu'il avait été nommé « pape malgré lui ; » à Guibert, archevêque de Ravenne, « qu'on l'avait « violemment placé sur le saint-siége, sans lui donner la liberté de parler, « ni de délibérer. »

Il y avait longtemps, comme on peut le remarquer, qu'Hildebrand cherchait les moyens de ravir aux empereurs les droits qu'ils avaient sur l'Église ; mais comme il était d'un esprit subtil, et qu'il tendait à son but par des voies détournées, il affecta d'abord beaucoup de déférence, de respect et de soumission pour l'empereur Henri. Il envoya des députés à ce prince, pour lui donner avis de son élection, et le prier instamment de n'y pas consentir. Personne cependant ne fut dupe alors de ces impostures ; en effet, le concile de Brixen, plus tard, accusa Grégoire d'avoir, contre la coutume, usurpé, ou plutôt acheté le saint-siége, malgré les oppositions de tout le monde (2). Et comme un jour, Grégoire VII se plaignait à l'abbé Didier (le même auquel nous l'avons vu écrire le lendemain de son élection pour protester de son humilité), qu'il avait été bien lent à le servir dans cette affaire. Et *vous*, répondit vivement l'abbé, *vous vous êtes aussi trop pressé ; puisque, sans attendre que notre maître le pape Alexandre fût enterré, vous vous êtes assis sur le saint-siége* (3).

Les évêques allemands et lombards, qui connaissaient de longue date

(1) Heydegger, Hist. pap.
(2) Annal. Bajor.
(3) Bennon. Du Pin.

Hildebrand, conseillèrent à Henri de ne point le reconnaître comme pape, l'assurant que personne n'en souffrirait plus que lui. Malheureusement l'empereur ne céda qu'en partie à ces bons avis; il envoya à Rome le comte Éberard, avec la mission de demander aux seigneurs romains, pour quel motif puissant, contre son droit et la coutume, ils avaient élu un pape, sans le consulter. A son arrivée, Grégoire accueillit le comte Éberard avec une grande déférence, et lui répondit, lorsque celui-ci lui transmit les ordres du prince : « Je n'ai jamais recherché cette dignité, « Dieu m'en est témoin. Les Romains m'ont élu malgré moi, et m'ont « même fait violence : toutefois, ils n'ont pu m'obliger à me laisser or- « donner, jusques à ce que je fusse assuré par une députation expresse, « que le roi et les seigneurs du royaume teutonique consentissent à « mon élection; et ma volonté est de faire ainsi. J'attends donc l'agré- « ment de l'empereur. »

Cette feinte humilité trompait-elle l'envoyé de l'empereur, ou eut-il quelque intérêt à l'admettre? Toujours est-il que le comte Éberard rapporta à la cour de Henri une bonne impression de son voyage, et l'empereur n'hésita plus. Il choisit un ami de Grégoire VII, l'évêque de Verceil, pour assister en son nom, et comme représentant de son autorité souveraine, au sacre du nouveau pontife.

Grégoire VII cependant n'avait pas attendu cette consécration pour exercer le souverain pontificat; déjà il avait pris d'importantes décisions en plusieurs circonstances. Pendant qu'il montrait à l'empereur cette apparente soumission, il préparait la réunion d'un concile à Rome, pour ruiner son autorité dans l'Italie et dans l'empire.

Dans ce concile, il défendit de nouveau, comme plusieurs de ses prédécesseurs l'ont déjà fait, le mariage des prêtres et leur imposa, sous peine d'être déposés et anathématisés, de vivre en une perpétuelle continence. Les évêchés relevant de l'empire, et auxquels Henri nommait des prêtres à peu près indépendants de Rome, donnaient à Henri un pouvoir que Grégoire voulait enlever à tout prix à ce monarque. A cet effet il fit réitérer la défense expresse qu'aucun laïc fut assez téméraire pour promouvoir un prêtre à aucune charge de l'Église; il déclara hérétique quiconque donne ou reçoit une telle nomination. C'était attaquer indirectement l'empereur et les prélats qui tenait de lui l'autorité; c'est de cette protestation des évêques nommés par l'empereur, que date la querelle dite des investitures, qui devait couvrir l'Europe chrétienne de sang et de divisions. Les évêques, les prêtres d'Allemagne le sentirent et résistèrent à ces deux articles du concile.

C'est alors, dit-on, que parurent les 27 maximes que Grégoire avait fait discuter et admettre dans le concile.

Quelques auteurs ont voulu faire passer ces maximes pour apocryphes; mais le cardinal Baronius les avoue et les défend; Onuphre, Pierre de Marca, Casauban, Coringius, Ditmar et plusieurs autres écrivains

très-catholiques les affirment comme l'œuvre véritable du pape Grégoire.

Voici ces maximes telles qu'elles sont classées par les écrivains épiscopaux :

1. Que l'Église romaine n'a été fondée que par Notre Seigneur.
2. Que l'évêque de Rome est le seul qui mérite de droit le titre d'évêque universel.
3. Que lui seul peut déposer les évêques, ou les rétablir.
4. Que le légat du pape, quoiqu'il soit d'un rang inférieur, préside tous les évêques dans les conciles, et qu'il peut prononcer contre eux sentence de déposition.
5. Que le pape peut déposer un évêque absent.
6. Qu'il ne faut point fréquenter les excommuniés, ni demeurer avec eux dans une même maison.
7. Que le pape seul peut transférer les évêques, ériger de nouveaux évêchés, diviser les anciens, ou les unir : que lui seul peut faire de nouvelles lois.
8. Qu'il n'y a que lui qui puisse porter les ornements impériaux.
9. Que tous les princes doivent baiser les pieds du pape.
10. Qu'il n'y a que lui dont on doit réciter le nom dans les églises.
11. Qu'il n'y a qu'un nom dans le monde (sans doute le nom du pape).
12. Qu'il est permis au pape de déposer les empereurs.
13. Qu'il peut transférer les évêques d'un siége à l'autre par nécessité.
14. Qu'il peut donner les ordres partout où il veut, dans toute l'Église.
15. Qu'un clerc ordonné par un pape ne doit point recevoir d'un autre évêque un degré supérieur.
16. Qu'aucun concile ne doit être appelé universel, sans l'ordre du pape.
17. Qu'aucun livre ne doit être reconnu pour canonique, que par son autorité.
18. Que les sentences, prononcées par le pape, ne peuvent être annulées par qui que ce soit; mais, qu'il peut casser celles de tous les autres évêques.
19. Que personne ne peut juger le pontife de Rome.
20. Que qui que ce soit n'ose condammer le saint-siége de Rome.
21. Que les causes majeures de toutes les églises doivent être portées au pape.
22. Que l'Église romaine n'a jamais erré, et qu'elle ne peut faillir, selon le témoignage de l'Écriture.
23. Que le pape élu canoniquement devient saint indubitablement, suivant le témoignage d'Ennodius approuvé par le pape Symmaque.
24. Que les inférieurs peuvent accuser leurs supérieurs, quand le pape l'ordonne ou le permet.
25. Que, sans l'avis d'un concile, il peut déposer les évêques.

26. Qu'on ne tient point pour catholique celui qui n'est pas d'accord avec l'Église romaine.
27. Que le pape peut enfin dispenser du serment de fidélité fait aux princes injustes.

Hildebrand n'attendait qu'une accasion pour attaquer l'empereur lui-même, la protestation des évêques relevant de l'empire la lui fournit. Il signifia en conséquence à l'empereur qu'il eut à s'abstenir de nommer à quelque dignité ecclésiastique, si petite qu'elle fût, sous peine d'anathème; puis, pour donner force de sanction à sa bulle audacieuse, Grégoire VII annula plusieurs nominations récemment faites; il excommunia Othon, évêque de Ratisbonne, Othon, évêque de Constance, Bernard, évêque de Lauzanne, etc.

Il poussa l'audace plus loin, il envoya des légats en Allemagne pour informer contre eux et contre Henri, lesquels, ayant rencontré ce dernier, Bernard, évêque de Lauzanne, à Nuremberg, refusèrent de l'entendre, parce qu'il avait été excommunié. Les légats poursuivant leur mission, vinrent sommer l'empereur lui-même de comparaître à Rome, pour y répondre, devant le pape, des crimes dont il était accusé, et que faute par lui d'obéir, il s'attendît à être séparé de l'Église.

Grégoire pour contraindre l'empereur à céder, excita les Saxons à la révolte contre lui; il leur promit même de passer bientôt en Allemagne « pour les délier lui-même de leur serment d'obéissance et les soustraire au joug de l'hérétique Henri. » La puissance du pape était alors irrésistible; une solide alliance lui assurait le concours des valeureux Normands, dont les vaillantes troupes étaient incessamment augmentées, renouvelées par l'arrivée des aventuriers de tous les pays. La fameuse comtesse Mathilde, cette héritière de toute la puissance et des immenses domaines des comtes de Toscane, venait de s'engouer de cet amour étrange, sans bornes, que peu d'écrivains, même les plus catholiques, ont essayé d'innocenter, tant cette affection désordonnée se manifesta publiquement et de toute manière ..

Les Normands, alors maître de Naples, avaient un puissant intérêt à affaiblir le pouvoir de l'empereur en Italie. La comtesse Mathilde, feignant de craindre de voir ses possessions envahies par Henri, donna à Grégoire, à titre d'oblation au saint-siége, les provinces de Licurie et de Toscane. Ces provinces, fiefs de l'empire, en cas de déchéance devaient revenir à l'empereur, qui les révendiqua; le pape ne trouva pas de meilleur argument que l'excommunication et l'interdit. Henri lui ayant envoyé des ambassadeurs, l'audacieux Grégoire les fait traîner en prison, où il leur fait endurer le froid, la soif et la faim; les livre aux huées furieuses de la populace, puis les fait ignominieusement chasser de Rome, « l'empereur, disait-il, devant venir en personne se défendre. »

Henri, à bout de patience, sentant que sa cause était celle de tous les seigneurs et de tous les évêchés indépendants, tenta de résister. Pour

organiser et réunir ses forces, il convoqua, à cet effet, une diète à Worms, le 23 janvier 1076, où il appela tous les nobles et particulièrement les évêques des Gaules, d'Italie et d'Allemagne, impatients du joug de Grégoire VII. L'emperur, après avoir exposé ses griefs, demanda publiquement la déposition du pape; elle fut votée à une grande majorité; cette pièce est ainsi conçue : « Hildebrand qui se nomme Grégoire, est « le premier qui, sans notre consentement, contre la volonté de l'empe- « reur romain établi de Dieu, contre la coutume des majeurs, contre les « lois, par sa seule ambition, par des manœuvres illicites de longue « main préparées, a envahi la papauté, à l'aide et pouvoir de laquelle il « veut faire tout ce qui lui vient en la tête, *per fas nefasque,* licite ou « illicite que soit. Grégoire est un moine apostat, qui abâtardit la sainte « théologie par une nouvelle doctrine, accommode les saintes lettres par « de fausses et forcées interprétations à ses affaires, divise la concorde « du collége, met pèle-mèle, choses sacrées et profanes, pollue également « l'une et l'autre, ouvre ses oreilles au diable, aux médisances des mé- « chants. Lui-même témoin, juge, accusateur et partie, sépare les maris « des femmes, préfère les filles de mauvaises mœurs([1]) aux femmes de « bien et aux chastes mariages; se livre lui-même aux paillardises, in- « cestes, adultères; mutine les peuples contre les prêtres, la populace « contre les évêques, veut faire croire que nul n'est bien consacré, que « qui a mandié la prêtrise de lui, ou l'a acheté, *ab ejus aurisugis,* de ses « sangsues. Il trompe le vulgaire par une religion simulée; le trompe, « *in senatulo mulierculárum,* en un cabinet de femmelettes; traite des « sacrés mystères de la religion, dissoud la loi de Dieu; entreprend, et « la papauté et l'empire. Criminel de lèse-majesté divine et humaine, « il veut ôter la vie à notre sacré et bon empereur...

« Pour ces causes, l'empereur, les évêques, le sénat et le peuple « chrétien, déclarent déposé Hildebrand du nom de Grégoire VII, et ne « veulent laisser plus longtemps les brebis du Christ en la garde d'un tel « loup. » Tous les évêques présents souscrivirent cette sentence à l'unanimité.

Un clerc de Parme, nommé Roland, fut chargé par Henri de porter à Rome et de signifier à Grégoire VII cet arrêt de déposition. Roland arriva dans la ville éternelle le jour même et au moment où Hildebrand, lui aussi, avait assemblé un concile pour demander la déposition de l'empereur. Roland faillit être tué dans le concile même.

La réponse de Grégoire ne se fit pas attendre : dès le lendemain, il fit lire dans le concile les lettres apportées de la part de l'empereur; il frappa solennellement ce prince d'un terrible anathème, lui et ses adhérents.

([1]) Le texte donne une expression ordurière que nous ne pouvons rendre honnêtement que par cette phrase.

Et ce qu'aucun pape (¹) n'avait encore jamais fait, il le déclara privé et déchu de la dignité d'empereur, ses royaumes de Germanie et d'Italie rendus libres, ses sujets relevés, par l'autorité pontificale, du serment de fidélité à lui prêté. *C'est la première fois*, dit l'abbé Fleury, *qu'une telle sentence fut prononcée contre un souverain.*

Grégoire lut cette indigne sentence en ces termes : « Saint Pierre, « prince des apôtres, écoutez votre serviteur, que vous avez nourri dès « l'enfance, et délivré jusques à ce jour de la main des méchants qui le « haïssent, parce qu'il vous est fidèle. Vous m'êtes témoin, ô vous saint « apôtre et la Sainte-Mère de Dieu, saint Paul, votre frère, et tous les « saints, que l'Église romaine m'a obligé, malgré moi, à la gouverner, « et que j'eusse mieux aimé finir ma vie en exil, que d'usurper votre « place par des moyens humains. Mais m'y trouvant par votre grâce, et « sans l'avoir mérité, je crois que votre intention est, que le peuple « chrétien m'obéisse suivant le pouvoir que Dieu m'a donné à votre « place, de lier et de délier au ciel et sur la terre. C'est en cette con- « fiance que, pour l'honneur et la défense de l'Église, de la part de Dieu « tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, et par votre autorité, je dé- « fends à Henri, fils de l'empereur Henri, qui, par un orgueil inoui s'est « élevé contre votre Église, de gouverner le royaume teutonique et l'I- « talie. J'absous tous les chrétiens du serment de fidélité qu'ils lui ont « fait, ou feront, et je défends à personne de le servir comme roi. Car, « celui qui veut donner atteinte à l'autorité de votre Église, mérite de « perdre la dignité dont il est revêtu. Et, parce qu'il a refusé d'obéir « comme chrétien, et n'est point revenu au Seigneur, qu'il a quitté en « communiquant avec des excommuniés, méprisant les avis que je lui « avais donnés pour son salut, vous le savez; et se séparant de votre « Église, qu'il a voulu diviser, je le charge d'un anathème en votre nom, « afin que les peuples sachent, même par expérience, que vous êtes « Pierre, que sur cette Pierre, le Fils du Dieu vivant a édifié son Église, « et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

L'abominable Grégoire savait bien l'effet terrible que devait produire une telle excommunication dans ce temps d'ignorance superstitieuse; aussitôt s'élevèrent contre Henri plusieurs princes d'Allemagne; ils se joignirent aux Saxons révoltés, et remplirent l'Allemagne d'embrasements, de carnages, de meurtres et de ruines. Les historiens sont d'accord sur les longues et sanglantes guerres que causa le décret d'excommunication contre Henri.

Cependant les évêques, partisans de l'empereur, méprisaient ouvertement les censures du pape Grégoire. Guillaume, évêque d'Utrecht, défendit les intérêts de Henri contre les criminelles entreprises d'Hilde-

(¹) Maimbourg, Déc. de l'emp.

brand. Il l'appelait, sans détour, parjure, adultère, faux apôtre; il affirma que lui et les autres évêques l'avaient excommunié plus d'une fois. Les évêques lombards tinrent la même conduite : Guibert, archevêque de Ravenne, en réunit en assemblée plusieurs à Pavie; le pape fut de nouveau excommunié. Mais d'autre part, quelques seigneurs allemands, ne sachant s'ils devaient admettre l'excommunication portée contre Grégoire, consultèrent des évêques. Ceux-ci répondirent « que personne ne « pouvait juger ni excommunier le pape. » Les esprits se partagèrent en Allemagne et en Italie, entre le pape et l'empereur; car les partisans de Henri disaient aussi que le prince, une fois consacré, et aussi sous l'invocation de l'Esprit-saint, ne pouvait plus être excommunié par le prêtre. A ce sujet, Grégoire VII écrivit une longue lettre à Herman, évêque de Metz, qui était revenu à son obéissance, après avoir quelque temps soutenu le parti de l'empereur.

Cette lettre, datée du 25 août 1076, est curieuse par les prétentions ridicules qu'elle contient; elle pourrait, à elle seule, faire juger du caractère altier de Grégoire; la voici : « Quant à ceux qui disent qu'un roi « ne peut être excommunié, et dont l'*impertinence* ne mériterait point « de réponse, nous les renverrons cependant aux paroles et aux « exemples des pères. Qu'ils lisent ce que saint Pierre ordonna au peuple « dans l'ordination de saint Clément, touchant celui que l'on fait n'être « pas bien avec l'évêque. Qu'ils apprennent que l'apôtre, prêt à punir « la désobéissance des insoumis a dit : *Il ne faut pas même manger avec « eux.* Qu'ils considèrent pourquoi le pape Zacharie déposa le roi de « France, et déchargea tous les Français du serment qu'ils lui avaient « fait. Qu'ils apprennent, dans le registre de saint Grégoire, qu'un des « priviléges donnés à quelques églises, il n'excommunia pas seulement « les rois et les seigneurs qui pourraient y contrevenir, mais les priva « de leur dignité. Qu'ils n'oublient pas que saint Ambroise, non content « d'excommunier Théodose, lui défendit encore de demeurer à la place « des prêtres à l'église, quoique ce prince fût, non-seulement roi, mais « encore véritablement empereur, par ses mœurs et par sa puissance.

« Peut-être veulent-ils prétendre, que quand Dieu dit à saint Pierre : « *Paissez, mes brebis,* il en excepta les rois; mais ne voient-ils pas qu'en « lui donnant le pouvoir de lier et de délier, il n'en excepta personne? *Que « si le saint-siége a reçu de Dieu le pouvoir de juger les choses spirituelles, « pourquoi ne jugera-t-il pas aussi les temporelles?* Vous n'ignorez pas « de qui sont membres les rois et les princes, qui préfèrent leur honneur « et leur profit temporel à l'honneur et à la justice de Dieu. Car, comme « ceux qui mettent la volonté de Dieu avant la leur, et lui obéissent « plutôt qu'aux hommes, sont membres de Jésus-Christ. Si donc on juge, « quand il le faut, les hommes spirituels, pourquoi les séculiers ne se« ront-ils pas encore plus obligés à rendre compte de leurs mauvaises « actions? *Mais ils croient peut-être que la dignité royale est au-dessus*

« *de l'épiscopale. On en peut voir la différence par l'origine de l'une et de « l'autre. Celle-là a été inventée par l'orgueil humain; celle-ci instituée « par la bonté divine.* Celle-là recherche incessamment la vaine gloire; « celle-ci aspire toujours à la vie céleste. Aussi saint Ambroise dit-il, dans « son épître pastorale, que *l'épiscopat est autant au-dessus de la royauté, « que l'or au-dessus du plomb;* et l'empereur Constantin prit la dernière « place entre les évêques. »

L'abbé Eleury fait les réflexions suivantes sur les prétentions outrées du pape; elles ont d'autant plus de poids qu'elles émanent d'un auteur très-catholique, d'un prêtre, d'un prieur d'Argenteuil, d'un confesseur du roi, qui a toujours défendu les intérêts de la cour de Rome. Voici ces réflexions : « On y voit (dans la lettre du pape) les fondements de cette « doctrine inouie jusqu'alors, que le pape eut droit de déposer les sou- « verains. Je laisse aux savants à juger combien ces fondements sont « peu solides. J'observe seulement ce qui suit en faveur de ceux qui sont « moins instruits. La première autorité est tirée d'une lettre apocryphe « de saint Clément à saint Jacques, et ne parle que de l'excommunica- « tion, non plus que les deux passages de saint Paul. Or, la question « n'était pas si les rois pouvaient être excommuniés, mais si leur excom- « munication les privait de leur puissance temporelle. Quant aux exem- « ples, le pape Zacharie ne déposa point le roi Childéric, mais il fut « seulement consulté par des Français qui voulaient le déposer, et ce « prince, n'était, ni excommunié, ni criminel, mais seulement méprisé « pour son incapacité. Le privilége de saint Grégoire est celui de l'hô- « pital d'Autun, où quelques-uns croient que cette clause de privation « des dignités temporelles a été ajoutée; d'autres le regardent comme « une menace et une malédiction. Quant à l'empereur Théodose, saint « Ambroise ne prétendit jamais lui rien ôter de sa puissance temporelle. « Le reste de ce qu'avance Grégoire VII prouverait trop, s'il était vrai : « car, si ceux qui ont droit de juger le spirituel, avaient droit à plus « forte raison de juger le temporel, il ne faudrait pas d'autres juges « ou d'autres princes que les évêques; et si les puissances temporelles « n'étaient établies que par l'orgueil humain, la religion devrait les dé- « truire. Mais l'*Écriture nous apprend que toute puissance vient de Dieu, « même celle des princes infidèles.* »

Grégoire VII écrivit une longue lettre aux Allemands, pour les exhorter à demeurer fermes dans le bon parti; c'est de refuser toute obéissance à Henri. Dans une autre lettre, datée du 3 septembre 1076, il leur dit qu'ils peuvent élire un autre roi, si Henri ne se convertit pas; et pourvu qu'ils le fassent dans l'esprit et sous l'autorité du saint-siége.

Les machinations d'Hildebrand portèrent leur fruit. Il sut séduire avec tant d'artifices la plupart des seigneurs allemands et italiens, que l'empereur vit en peu de temps sa cour désertée, à tel point que plusieurs de ceux qui avaient souscrit à la condamnation du pape, envoyèrent

des députés à Rome, pour déclarer qu'ils se soumettaient humblement à l'autorité du pape, et demandaient qu'il leur indiquât des pénitences. Il y eut même des évêques qui firent le voyage pieds nus, couverts de cilices, et qui se prosternèrent jusqu'à ce que l'empoisonneur Hildebrand les reçût en grâce.

Grégoire suscita de puissants ennemis à l'empereur, jusques dans sa famille même; il excita les trois princesses qui devaient avoir le plus de crédit et le plus de pouvoir sur son esprit, à savoir : l'impératrice Agnès, sa mère, la duchesse Béatrix, sa tante, et enfin la comtesse Mathilde, sa cousine germaine (1). L'impératrice pouvait servir utilement le pape par son ascendant sur Henri; la duchesse Béatrix était puissante; la comtesse Mathilde ne l'était pas moins en Italie où ces deux princesses avaient de grandes possessions. Hildebrand, par le fanatisme religieux, se les accapara sans retour.

La comtesse Mathilde, nous l'avons dit, lui avait promis, dès longtemps, une éternelle et inviolable fidélité; la mort du duc Godefroid, son mari, assassiné à Anvers, de retour d'une expédition victorieuse contre les Saxons, la livra plus complétement encore aux suggestions du pape, et la mort du duc, survenue si à point pour les desseins d'Hildebrand, a toujours laissé planer sur lui l'horrible soupçon de n'y être pas étranger. Voici ce que dit Bayle de la comtesse : « Mathilde, se trouvant toute « seule par la mort du duc Godefroid son mari, s'attacha à Grégoire « d'une manière qui fit bien causer le monde. Le pape le plus pacifique « et le plus universellement aimé n'eut pu échapper aux traits de la « médisance, s'il eut eu avec une dame les liaisons très-étroites, qu'Hil- « debrand eut avec Mathilde. Jugez si un pape aussi violent que celui-ci, « et qui s'était fait tant d'ennemis, pouvait éviter d'être diffamé par l'at- « tachement réciproque qui était entre lui et cette princesse. »

Les paroles d'un jésuite ne saurait être suspectes en cette occasion. Voici ce que dit le père Maimbourg : « La comtesse Mathilde se trou- « vant alors toute seule, et maîtresse absolue de ses états, la duchesse « Béatrix étant morte peu après Godefroid, elle s'attacha plus fortement « encore qu'elle n'avait fait auparavant, à suivre les conseils de Grégoire, « qu'elle rendit tout à fait maître de son esprit, de sa conduite et de ses « biens. En effet, suivant la coutume des bonnes dévotes, qui croiraient « que tout fut perdu pour elles, si l'on éloignait leur directeur, auquel « elles ont quelquefois un peu trop d'attachement, elle fit tout ce qu'elle « put pour ne le pas perdre de vue. Elle le suivait assiduement partout; « elle lui rendait mille petits soins et services, avec une incroyable affec- « tion. Elle n'agissait que selon ses ordres, qu'elle exécutait avec une « merveilleuse exactitude; et quoiqu'elle fut la plus grande princesse

(1) Maimbourg.

« d'Italie, elle préférait néanmoins à cette qualité celle de sa très-humble « servante, et de sa chère fille, en le considérant et le traitant comme « son père, et comme son maître, avec beaucoup de respect à la vérité, « de zèle et de dévotion, *mais peut-être aussi avec un peu moins de pru-« dence et de discrétion*, qu'elle ne devait, si on l'ose dire, sans rien di-« minuer de l'honneur qu'on doit rendre à la mémoire d'une si illustre « princesse. Car enfin, les partisans de l'empereur, et les ennemis de « Grégoire, *et surtout les ecclésiastiques d'Allemagne*, auxquels il voulait « absolument que l'on ôtât les femmes, qu'ils avait impudemment épou-« sées contre les plus saintes lois de l'Église, *prirent de cela même occasion « de se déchaîner contre lui d'une étrange manière, de l'accuser d'une « trop grande privauté avec cette comtesse, et d'en publier les choses du « monde les plus fâcheuses, et les plus indignes d'aucune sorte de créance*, « comme étant tout à fait contraires à la nature reconnue de l'un et de « l'autre (1). »

Lambert de Schaffnabourg, historien fidèle et contemporain, rapporte ces accusations; mais il n'y ajoute pas foi. Le père Maimbourg qui ne les croit pas non plus, écrit pourtant dans ce style à double sens, qui distingue les gens de son ordre, cette doucereuse admonition, à l'adresse des confesseurs, en prenant pour prétexte les rélations du pape Grégoire VII et de la comtesse Mathilde : « comme le monde, par une certaine « malignité qui lui est naturelle, a bien plus de penchant à croire le mal « que le bien, surtout dans les personnes qui ont quelque réputation de « vertu, cela ne laissa pas de produire un mauvais effet, et de *nuire à « Grégoire en ce temps-là*, ce qui doit apprendre aux directeurs de con-« science, que les plus courtes conversations, qu'ils pourront avoir avec « leurs pénitentes, seront toujours les meilleures; et qu'à l'égard des gens « de leur profession, c'est avec beaucoup moins de fruit, ou de danger, « du moins pour la réputation, qu'on traite si souvent et si longtemps « avec les femmes. »

Grégoire, continuant sa persécution contre Henri, inonda l'Allemagne de lettres-circulaires, dans lesquelles il déclarait excommuniés tous ceux qui communiqueraient avec l'empereur, soutenant avec la dernière impudence, qu'en déposant ce monarque, il n'avait fait que se conformer a l'usage de la cour de Rome. Ces manœuvres abominables excitèrent une profonde sensation, et les Allemands, travaillés de toute manière par l'esprit papal, se déterminèrent enfin à élire un autre empereur; ils choisirent Rodolphe, duc de Souabe, la créature et l'allié de Grégoire VII.

(1) Le jésuite Maimbourg se trouve être ici en contradiction flagrante avec lui-même. Dans son Hist. de la décad. de l'emp. liv. IV, pages 240, 242, il dit qu'on accusait le pape Grégoire de simonie, de meurtre de luxure, de trahison, d'attentat sur la vie du prince, d'impiété, de sacrilége et même de magie. Or, ce n'est pas un homme vertueux qui mérite de semblables épithètes.

Le malheureux Henri, sentant qu'il lui était impossible de résister davantage, prit tout à coup la résolution d'aller se jeter aux pieds de son indigne persécuteur, pour implorer son pardon et la révocation de l'excommunication qui avait troublé la paix de ses états, fait fuir de lui ses meilleurs amis, et jeté la division jusques dans sa propre famille. Il espérait, par sa soumission à l'Église, toucher enfin ses ennemis et conjurer les malheurs qui l'avaient frappé. Le pauvre Henri connaissait l'âme vindicative du prétendu vicaire de Jésus-Christ. Quoi qu'il en soit, Henri partit de Spire peu de jours avant Noël, avec l'impératrice sa femme et son fils encore enfant, à peine suivi de quelques serviteurs fidèles (1). Alors commença un spectacle étrange et digne de profonde pitié : à l'annonce du passage du malheureux empereur, les villes fermèrent leurs portes, et les villageois désertèrent leurs maisons; à peine pouvait-il trouver, à force d'argent et de supplications, même avec les bijoux de l'impératrice, ce qui était nécessaire aux besoins les plus urgents de sa famille infortunée... Il traversa ainsi une partie de l'Allemagne et arriva enfin en Bourgogne, puis en Savoie, où le comte Amédée, son beau-frère, pourtant ne lui permit le passage, que moyennant la cession d'une province.

L'hiver, très-rigoureux cette année, rendit la marche de l'empereur et de sa famille, à travers les Alpes, très-pénible et très-difficile : rien ne les découragea; ni les neiges, ni les glaces, qui cependant rendaient les passages alors peu nombreux si glissants et si dangereux, à cause des précipices. Ils touchèrent enfin la terre d'Italie... Le bruit de l'arrivée de l'empereur se répandit avec la rapidité de l'éclair. Les évêques et les comtes de Lombardie, saisis de compassion, et d'ailleurs mécontents du pape, accoururent près de lui; ils lui témoignèrent les plus grands respects, et lui rendirent tous les honneurs dus à sa dignité, sans avoir égard à l'excommunication prononcée contre lui.

En peu de jours, Henri eut à ses ordres une armée innombrable; il était en mesure de se venger. Le bruit courut, en effet, qu'il était venu en Italie dans l'intention de faire déposer Grégoire VII. Les évêques et les seigneurs lombards sollicitèrent l'empereur de déclarer la guerre au pape; ils lui offrirent même des secours en hommes et en argent; mais Henri, fidèle au dessein qu'il avait manifesté de se soumettre, refusa ces propositions (1).

Le pape Grégoire était loin de s'attendre à cette entière soumission de l'empereur; il faisait alors des préparatifs pour se rendre, accompagné de la comtesse Mathilde, qui ne le quittait plus, en Allemagne et notoirement à Augsbourg. Il apprit à la fois et l'arrivée de l'empereur en

(1) Dithmar.
(2) Id.

Italie et les projets hostiles des Lombards. Il craignit la vengeance d'un prince qu'il avait poussé au désespoir, et la ligue de seigneurs puissants. Il contremanda ses préparatifs de départ, et par les conseils de Mathilde, il s'alla en hâte enfermer dans Canosse, en Lombardie, forteresse qui appartenait à la comtesse. L'aveugle fanatisme devait bientôt rassurer Grégoire et lui prouver la puissance irrésistible que lui donnaient ses fonctions sacerdotales suprêmes. Peu après son arrivée à Canosse, arrivèrent, en effet, en cette ville, pieds nus, la corde au cou et vêtus de cilices, des évêques et des seigneurs allemands, que lui, Grégoire, avait excommuniés pour leur attachement à l'empereur. Ces malheureux venaient implorer son pardon et l'absolution.

Henri, sur ces entrefaites, ayant obtenu de conférer avec la comtesse Mathilde, la supplia de porter au pape, et de riches présents et l'assurance de sa soumission à ses volontés. La comtesse de Savoie, belle-mère de Henri, le comte son fils, le marquis Azon, quelques autres seigneurs d'Italie, et Hugues, abbé de Cluny, tous personnages en grand crédit auprès du pape, accompagnèrent la comtesse. Ils étaient chargés, par l'empereur, de solliciter Grégoire VII de retirer son excommunication et de ne pas légèrement ajouter foi aux paroles des seigneurs allemands, qui ne l'accusaient que par passion.

Le pape répondit à la députation, qu'il était contre les lois de l'Église, d'examiner un accusé en l'absence de ses accusateurs; et que si le roi se confiait si bien en son innocence, il ne devait point craindre de se présenter à Augsbourg au jour qui lui avait été assigné pour comparaître, que lui pape, lui ferait justice, sans se laisser prévenir par les parties. Les députés remontrèrent humblement à Grégoire que l'empereur ne craignait point le jugement du pape en quelque lieu que ce fût : mais qu'il était pressé par le délai de l'année d'ajournement à son excommunication qui allait expirer, ce que les seigneurs électeurs de l'empire attendaient impatiemment pour lui nommer un successeur. C'est pourquoi Henri priait avec instances le pape de l'absoudre seulement de l'excommunication, se soumettant, pour cet effet, à telle condition qu'il lui plairait, et promettant ensuite de répondre à ses accusateurs, en tel lieu et à tel jour que le pape ordonnerait, et de renoncer à la couronne, s'il ne pouvait se justifier.

Grégoire résista longtemps; il s'écria même dans un moment d'emportement : *si Henri est véritablement repentant qu'il remette en nos mains la couronne et les marques de la rayauté, et qu'il s'en déclare désormais indigne.* Les députés de l'empereur, personnages pourtant si importants et si bien placés dans l'estime du pape l'ayant apaisé, redoublèrent de supplications et lui arrachèrent des paroles qui manifestent plus la colère lassée que l'indulgence apostolique : *qu'il vienne donc, et qu'il répare par sa soumission l'injure qu'il a faite au saint-siége.*

L'empereur, ayant accepté ces dures conditions, déposa volontaire-

ment les ornements royaux et vint, en effet, trouver Grégoire à Canosse. Henri s'est bien humilié déjà, nous allons le revoir descendre jusqu'à la bassesse, nous allons le voir se soumettre aux indignités les plus inouies, pour être absous d'une injuste censure. Sans doute le malheur avait altéré les facultés intellectuelles de ce prince autrefois brillantes, car il semble qu'il eût plutôt dû mourir que de se soumettre à l'abjection que l'infâme Grégoire lui imposa.

Laissons raconter le cardinal Baronius et le père Maimbourg les détails de la réception faite à l'empereur Henri : « L'empereur ne fut pas « plutôt arrivé à Canosse, qu'il s'alla présenter à la première porte de « la forteresse, attendant avec une extrême soumission ce qu'on exige- « rait de lui. Il entra seul, laissant tous ses gens dehors à l'attendre, « ce qui était assurément un point fort délicat; car c'était se mettre pieds « et poings liés entre les mains de ceux qui pourraient absolument « disposer de lui comme il leur plairait, le retenir prisonnier dans une « place jugée imprenable, et d'où ses gens ne l'auraient certes jamais « pu tirer... Quand Henri eut passé la première enceinte, on l'arrêta « dans la seconde, et là, il fallut qu'il mît bas toutes les marques de la « majesté royale; que s'étant dépouillé de ses habits, il se revêtit d'une « simple tunique de laine, comme d'un cilice; on lui mit en mains des « ciseaux et une verge, comme pour indiquer qu'il se soumettait à être « tondu et fouetté; il demeura à cette place pieds nus, malgré la plus « grande rigueur de l'hiver (on était à la fin de janvier), et à jeun, sans « rien prendre du tout, depuis le matin jusqu'au soir, implorant avec « de grands gémissements la miséricorde de Dieu et du pape. »

Chose étrange et presque incroyable, mais affirmée par le père Maimbourg : « le pauvre prince demeura en un si triste, si pénible et si pi- « toyable état, trois jours consécutifs sans qu'on pût obtenir du pape, « malgré les larmes et les prières de tous ceux qui l'entouraient, qu'il « admît plutôt Henri en sa présence. »

Pendant ce temps, que faisait Sa Sainteté? on peut en préjuger, quand on se rappelle que la comtesse Mathilde alors seulement âgée de 30 ans, si riche, si somptueuse, si adonnée à tous les plaisirs était près de lui!... Quoi qu'il en soit à cet égard, le père Maimbourg prend soin de nous dire que « Grégoire se fit honneur de cette extrême sévérité dans sa « lettre aux princes d'Allemagne. »

Le cardinal Baronius de son côté écrit : « tous ceux qui était auprès « du pape pendant qu'Henri était ainsi traité murmuraient, ne pouvant « assez s'étonner de cette dureté d'âme sans exemple; et quelques-uns « même disaient hautement, que cette conduite ressemblait bien plus à « la barbare cruauté d'un tyran, qu'à la juste sévérité d'un juge apos- « tolique. »

Le père Maimbourg reprend : « Il s'en fallut peu cependant que la « patience n'échappât à ce prince sur la fin du troisième jour d'une si

« rude pénitence, et il était sur le point de tout rompre,... lorsque la « comtesse Mathilde entreprit cette affaire avec plus d'ardeur qu'elle « n'avait fait en faveur de son cousin : car alors le pape Grégoire, qui « ne pouvait rien refuser aux instantes prières d'une si grande princesse, « et à laquelle il avait tant d'obligations, consentit enfin à recevoir « Henri le quatrième jour au matin, et de le réconcilier à l'Église. »

L'empereur ayant enfin été reçu en audience par le pape, Grégoire, après une admonition hautaine, promit à Henri l'absolution aux humiliantes conditions suivantes : qu'il se présenterait à la diète générale des seigneurs allemands, au jour, heure et lieu qui seraient indiqués par le pape, afin de repondre aux accusations portées contre lui, le pape jugerait la valeur de ses explications et excuses, et selon qu'il paraîtrait innocent ou coupable, Henri garderait ou renoncerait à la couronne, promettant à l'avance de se conformer précisément à l'arrêt, abandonnant tout désir de vengeance... Que si Henri pouvait se justifier, il garderait désormais obéissance et fidélité entière au saint-siége ; il devrait même aider de toute sa puissance le pape à corriger les abus, à affermir l'autorité de la sainte Église. Mais que s'il manquait à une de ces conditions, l'absolution serait nulle ; il serait tenu pour convaincu, sans jamais être reçu à se justifier, et les seigneurs allemands auraient alors le plein droit d'élire un autre roi.

Mais au préalable, Henri devait éloigner de sa personne et pour toujours tous ceux qui, jusque-là, l'avaient conseillé et étaient la cause de la misère dans laquelle il était tombé. Parmis ces conseillers étaient plusieurs prélats, notamment Robert, évêque de Bamberg, ennemi personnel du pape. Jusqu'au jour de la sentence, Henri devait s'abstenir de porter aucune marque de la dignité royale ; il ne pourrait non plus prendre aucune part aux affaires du gouvernement, seulement il pourrait exiger de ses vassaux le subside nécessaire à l'entretien de sa maison. Ainsi le malheureux se livrait pieds et poings liés à la discrétion du pape ; il renonçait même à ses partisans les plus dévoués, à ses amis les plus chers.

Henri accepta toutes ces conditions, dont fut dressé un acte sommaire, qu'il signa. Cet acte inouï est daté du 28 janvier 1077. L'empereur confirma ses promesses par les serments les plus solennels, les médiateurs du traité furent ses courtisans : ils jurèrent sur les reliques des saints, que l'empereur observerait inviolablement tout ce qu'il avait promis.

Le pape Grégoire VII satisfait, releva alors le malheureux prince de l'excommunication portée contre lui et lui donna l'absolution. On célébra ensuite la messe ; au moment de la consécration, le pape fit approcher Henri de l'autel ainsi que les assistants, ce jour-là en grand nombre. Élevant dans ses mains le pain consacré, Grégoire dit : « depuis longtemps « on m'accuse d'avoir occupé le saint-siége par simonie, et d'avoir commis

« tant avant mon épiscopat que depuis, des crimes qui selon les canons, « me fermaient l'entrée aux ordres sacrés. Vous et ceux de votre parti, « Henri d'Allemagne m'avez écrit à moi-même ces infâmes accusations... « je pourrais me justifier par le témoignage de ceux qui savent comment « j'ai vécu depuis mon enfance, et aussi le témoignage de ceux qui ont « été les auteurs de ma promotion à l'épiscopat, mais je ne le veux « pas. Néanmoins, pour ôter toute ombre de scandale, je veux que « le corps de notre seigneur, que je tiens en ce moment, serve aujour- « d'hui à faire la preuve de mon innocence, *donc que Dieu me fasse « mourir subitement si je suis coupable.* » Ayant ainsi parlé le misérable sacrilége qui ne dédaignait pas de se servir d'une cérémonie révérée pour le triomphe de ses machinations, rompit l'hostie et en consomma une partie devant l'assistance pleine de terreur qui, dans son ignorance superstitieuse, attendit en silence quelques minutes... Le ciel ne foudroya pas ce jongleur, et la foule acclama Grégoire, cédant à une épreuve aussi *convaincante*... Hildebrand s'adressa de nouveau à l'empereur : « Vous aussi, mon fils, lui dit-il, êtes accusé ; les seigneurs allemands « vous chargent de quantités de crimes pour lesquels ils prétendent que « vous devez être interdit pendant toute votre vie, non-seulement de toute « fonction publique et de la communion ecclésiastique, mais de tout com- « merce de la vie civile. Ils demandent instamment que vous soyez jugé ; « et vous savez l'incertitude des jugements humains. Faites donc ce que « je viens de faire moi-même, osez jurer sur cette portion d'hostie, où « le seigneur est tout entier, que vous êtes innocent et fermez ainsi la « bouche à tous vos ennemis, je m'engage en ce cas, à être votre défen- « seur le plus ardent, à vous recueillir avec les seigneurs et finir à jamais « la guerre civile. »

L'empereur, tremblant, éperdu, plein des préjugés du temps, supplia le pape de ne le point soumettre lui indigne pêcheur à une aussi terrible épreuve, qu'il préférait se préparer par la pénitence pour le moment du concile général. Hildebrand savait bien que Henri n'oserait jamais courir la chance d'un sacrilége et de la damnation éternelle. Il s'adoucit et ne laissa pas de donner la communion à l'empereur mais sous restriction comminatoire. Après la messe, Grégoire invita Henri à dîner avec lui, puis le renvoya.

Pendant que l'empereur était encore dans la forteresse, le pape envoya Eppon, évêque de Ceitz, pour absoudre ceux qui avaient communiqué avec ce prince([1]). Quand Eppon eut exposé sa commission, les évêques et les seigneurs Lombards s'emportèrent en paroles et en gestes véhéments contre l'outrecuidance de Grégoire, et le chargèrent des injures les plus grossières. Ils déclarèrent nettement, qu'ils ne comptaient pour

[1]) Lambert Schaffnabourg. Sigonius.

rien l'excommunication d'un homme, que tous les évêques d'Italie avaient excommunié lui-même, qui avait occupé le saint-siége par simonie, et l'avait déshonoré par des homicides, des adultères et d'autres crimes capitaux. Que quant à l'empereur, pour lequel ils s'étaient déclarés contre le pape, il venait de se couvrir d'une honte irréparable, en se soumettant à un hérétique, chargé de toutes sortes de crimes, trahissant indignement l'Église et l'État. Les discours des seigneurs de Lombardie, répandus parmi le peuple, excitèrent bientôt un tel mépris contre l'empereur, que l'on s'écria unanimement qu'il fallait le déposer et reconnaître à sa place pour roi, son fils encore enfant, qu'il fallait le mener à Rome, et élire un autre pape, qui couronnerait le jeune empereur, et casserait tout ce qu'avait fait Hildebrand.

Henri sorti des mains de Grégoire, apprit ce qui se passait, et envoya près de ses principaux seigneurs et évêques lombards et allemands ses anciens partisans, pour leur représenter qu'ils ne devaient pas prendre comme injure à eux, et comme abandon de la cause commune, ce qu'il n'avait fait que dans une extrême nécessité, ne pouvant satisfaire autrement les seigneurs allemands ses ennemis; que sans cela il lui eût été impossible de se présenter devant le concile au jour indiqué. Henri étouffa ce germe de dissolution dans son parti, mais cependant beaucoup des seigneurs lombards mécontents abandonnèrent son armée, d'autres lui reprochèrent sa légèreté. Henri fut pendant quelque temps en butte au mépris des peuples, dans tous les lieux où il passait, il sentit qu'il devait rompre à tout prix ce traité indigne, mais il fallait que l'occasion lui fût au moins favorable.

Grégoire qui avait tant humilié Henri, n'avait cependant pas l'intention de le servir, mais il ne pouvait publiquement le manifester, il dépêcha donc en secret vers les seigneurs allemands, surtout vers les Saxons, des gens à lui dévoués, par lesquels il leur fit dire qu'ils ne s'arrêtassent pas à ce que lui pape avait dû faire, *que pour avoir reconcilié Henri avec la cour céleste,* il ne lui avait pas rendu le royaume, que le moment ne tarderait pas à venir où il manifesterait sa volonté, qu'alors il excommunirait de nouveau Henri. Les confédérés ainsi renseignés suivirent les intentions d'Hildebrand; ils s'assemblèrent avec les deux légats du pape, le 13 mars 1077 à Forcheim en Franconie, et d'un commun accord ils élurent roi, Rodolphe, duc de Souabe et de Bourgogne, beau frère de Henri.

Rodolphe accepta à la condition que le pape approuverait son élection, tenant « le vicaire de Jésus-Christ pour le suprême conseil des électeurs. » Cependant le saint père était fort embarrassé. Il n'osait encore se déclarer ouvertement contre l'empereur Henri ni abandonner Rodolphe; l'incertitude où il se trouvait alors paraît dans une lettre qu'il adressa à tous les fidèles. « Nous voulons bien, dit-il, vous déclarer que « Rodolphe, qui a été ordonné roi par les ultramontains, n'a pas reçu

« le royaume par notre ordre, ou par notre conseil, et que nous avons « même statué dans un concile, que si les archevêques et les évêques « qui l'avaient ordonné ne rendaient bonne raison de cette action, ils « seraient déposés de leurs dignités, et Rodolphe du royaume. » Dans deux autres lettres écrites peu de temps après l'assemblée de Forcheim, le pape paraît chanceler encore entre les droits des deux empereurs : il ordonne à ses sujets de soutenir et de confirmer dans la dignité royale celui des deux princes qui obéira au saint-siége. Et dans l'autre lettre, qui est adressée aux Allemands, il dit que l'un et l'autre roi demandaient le secours du saint-siége. Il ordonna de rejeter comme membres de l'Ante-Christ celui qui ne lui obéira pas, et de rendre toute sorte d'obéissance à celui qui se soumettra aux ordres des légats.

Les rebelles d'Allemagne comprirent par ces lettres, qu'ils avaient eu tort de compter sur la loyauté du pape. Le ressentiment qu'ils en éprouvèrent les obligea à écrire à Hildebrand en ces termes : « Vous « savez, et vos lettres que nous avons en rendent témoignage, que ce « n'est ni par votre conseil ni pour votre intérêt, mais pour les injures « faites au saint-siége, que vous avez déposé notre roi; et nous avez « défendu, sous de terribles menaces, de le reconnaître pour tel. « Nous vous avons obéi avec un grand péril, et ce prince a exercé une « telle cruauté, que plusieurs après leurs biens, y ont encore perdu la « vie et laissé leurs enfants réduits à la misère. Le fruit que nous en « avons reçu est, que celui, qui a été contraint de se jeter à vos pieds, « a été absous sans notre conseil, et a reçu la liberté de nous nuire. Dans « la lettre d'absolution, nous n'avons rien vu qui révoquât la sentence « de privation du royaume, et nous ne voyons pas encore à présent « qu'elle puisse être révoquée. Après donc avoir été plus d'un an sans « roi, nous en avons élu un autre; et comme il commençait à relever nos « espérances, nous avons été surpris de voir dans vos lettres, que vous « nommez deux rois, et adressez vos légats à tous les deux. Cette espèce « de division, que vous avez faite du royaume, a divisé aussi les esprits, « parce qu'on a vu dans vos lettres, que le nom du prévaricateur est « toujours le premier, et que vous lui demandez sauf-conduit, comme « s'il lui restait de la puissance. Ce qui nous trouble encore, c'est que « comme vous nous exhortez à demeurer fermes dans votre entreprise, « vous donnez aussi de l'espérance au parti contraire; car les confidents « du roi Henri, bien qu'excommuniés avec lui, sont reçus favorablement « par vous quand ils vont à Rome; et nous passons pour ridicules, « quand nous voulons éviter ceux avec qui vous communiquez. Au con-« traire, on nous impute deux fautes, et on attribue à notre négligence « de n'envoyer pas plus souvent à Rome, quoique ce soit eux qui nous « en empêchent contre leur serment. Nous croyons que vos intentions « sont bonnes, mais vous agissez par des vues subtiles; et notre esprit « à nous est trop grossier pour les pénétrer, nous nous contentons de

« vous exposer les effets nuisibles de ce ménagement des deux partis;
« savoir les guerres civiles, les homicides innombrables, les pillages, les
« incendies, la dissipation des biens ecclésiastiques et du domaine des
« rois, en sorte qu'à l'avenir ils ne pourront vivre que de rapines : enfin
« l'abolition des lois divines et humaines. Ces maux ne seraient point ou
« seraient moindres, si vous ne vous étiez détourné ni à droite ni à gau-
« che, de votre résolution. Votre zèle vous a engagé dans une route diffi-
« cile, où il est pénible d'avancer et honteux de reculer. Si vous ne croyez
« pas prudent de résister en force aux ennemis de l'Église, au moins ne
« délaissez pas ce que vous avez déjà fait. Car, s'il faut compter pour
« rien ce qui a été défini dans un concile de Rome, et depuis confirmé
« par un légat, nous ne savons plus ce qu'il faut tenir pour authentique.
« C'est l'excès de notre douleur, qui nous fait parler ainsi; car, nous trou-
« vant exposé à la gueule des loups, pour avoir obéi au pasteur, *s'il*
« *nous faut prendre garde au pasteur,* nous sommes les plus malheureux
« de tous les hommes. »

Henri cherchait l'occasion de rompre avec le pape, qu'il sentait toujours son ennemi le plus irréconciliable. La comtesse Mathilde ayant fait publier l'acte authentique par lequel elle instituait le saint-siége l'unique et seul héritier de tous ses apanages, qui cependant devaient revenir à l'empire, Henri protesta contre cet acte. Le pape envoya une couronne d'or à Rodolphe, à propos de son élection, que cependant jusques-là il n'avait pas reconnu officiellement. Henri se reveille enfin; il repasse en Allemagne, ranime son parti et lève une armée. Il n'en fallait pas tant à Grégoire pour prendre contre tous un parti. Il lance à la date du 7 mars 1077, une nouvelle bulle d'excommunication qui se termine ainsi : *Nous donnons le royaume teutonique à Rodolphe, et nous condamnons Henri à être vaincu.*

La fortune avait tourné pour Henri, une foule de seigneurs se décident à se déclarer pour lui. La Lombardie elle-même se prononce de nouveau, un parti puissant s'y forme contre Rodolphe, et bientôt l'empereur conçoit l'espoir de se saisir d'Hildebrand par surprise; mais la comtesse Mathilde veille : elle déjoue le complot. Toutefois Hildebrand est obligé de fuir, de se cacher; il se refugie dans le château fortifié de la comtesse.

La guerre continue en Allemagne et en Italie avec une nouvelle fureur. Pendant près de sept ans les deux partis font couler le sang et promener l'incendie.

L'empereur Henri remportait chaque jour de nouveaux avantages sur son concurrent Rodolphe, à la journée de Fladcheim il obtint une victoire à peu près complète, en dépit des anathèmes du pape Grégoire. C'est alors qu'il se résout à se venger du pape. Dix-neuf évêques de son parti s'assemblent le dernier jour de mai 1080, à Mayence. Ils décident d'aller se joindre à trente autres évêques, et à plusieurs seigneurs d'Italie et

d'Allemagne déjà assemblés à Brixen dans le Tyrol. Cette assemblée élit Guibert, archevêque de Rouen pape. Guibert prend le nom de Clement III.

Le décret de cette élection était en même temps un acte d'usurpation contre Grégoire, auquel on imputait des crimes énormes : d'avoir troublé l'empire chrétien, de soutenir un roi parjure, de semer la discorde, d'exhorter aux sacriléges, aux homicides et aux incendies.

Du Plessis-Mornai en parle en ces termes : « Lors aussi dit-il, se ras-« semblèrent en l'an 1080 les évêques d'Italie, d'Allemagne et des Gaules « à Brixen en Bavière, et derechef condamnent Hildebrand d'ambition, « d'hérésie, d'impiété, de sacrilége : parce que, disent-ils, il est un faux « moine, magicien, devin, conjecteur de songes et prodiges; mal sentant « de la religion chrétienne, qui a acheté le pontificat, contre la coutume « des majeurs, malgré tous les bons, etc. Ennemi juré de l'empereur et « de l'empire, corrupteur du droit divin et humain, enseignant le faux « au lieu du vrai, le mal au lieu du bien, etc. Trompette à toutes mé-« chancetés, fauteur d'un tyran, semeur de discordes entre les frères, « parents et amis, de divorces entre les mariés; niant que les prêtres « qui ont femmes légitimes soient vrais prêtres, et cependant approchant « des autels les paillards, les adultères, les incestueux, etc. Nous, en « l'autorité de Dieu tout-puissant, le déclarons déposé du pontificat; et « si de lui-même il ne s'en départ, ordonnons qu'à jamais l'entrée lui en « soit fermée. »

Un des principaux chefs d'accusation contre Hildebrand, dans le concile de Brixen, est la magie. Voici ce qu'en dit le cardinal Bennon : « Grégoire avait appris la magie de Théophilacte (Benoît IX), de Lau-« rent, son compagnon, de l'archevêque de Melfi, et de Jean, archi-« prêtre de Saint-Jean-Porte-Latine (Grégoire VI); ces gens avaient « commerce avec les démons; par le vol et le chant des oiseaux, ils « prétendaient deviner les choses les plus cachées, et donnaient des « nouvelles des plus lointains pays tels que événements des guerres, la « mort des princes, etc. Tant que ces hommes vécurent, Hildebrand « avait été en relation avec eux, le ministre et complice principal de « tous leurs maléfices... » On raconte, dit le même écrivain, « qu'Hil-« debrand, revenant un jour d'Alba, s'aperçut qu'il avait oublié un « vieux livre de nécromancie sans lequel rarement il voyageait, envoya « deux de ses serviteurs quérir le livre, leur défendant toutefois ferme-« ment de l'ouvrir ; ceux-ci, emportés par la curiosité, ouvrirent le « livre, et aussitôt leur apparurent les anges de satan, en grand nombre, « dont ils eurent telle horreur, qu'ils en perdirent presque le sens. Les « malins esprits pressèrent les deux serviteurs de leur dire pourquoi « ils les avaient appelés, et pourquoi ils les fatiguaient ainsi. Com-« mandez-nous vitement ce que vous voulez que nous fassions, dirent-« ils; autrement, nous nous en prendrons à vous, et vous ferons de la

« peine. A cela le plus jeune leur dit : Renversez hâtivement ces mu-
« railles; et, en disant cela, leur montra les hauts murs de Rome, qui
« était proche. Au même temps, ces esprits abattirent les murailles de
« Rome, et les deux serviteurs, faisant le signe de la Croix, s'en retour-
« nèrent tout effrayés vers leur maître. »

Le savant bibliographe Naudé porte le jugement suivant sur le récit du cardinal Bennon : « Difficilement me pourrai-je persuader que l'on « puisse dire des choses aussi étranges du plus scélérat des papes, et à « son occasion des autres papes Sylvestre II, Jean XX, Jean XXI, et « notamment de Benoît IX, qui, au dire du cardinal, faisait, au moyen « de la magie, courir les femmes après lui, par les bois et montagnes, « et prédisait assurément les choses futures. Bien que ces fables ne soient « rien auprès de ce qu'il ajoute de l'archevêque Laurent, qui entendait « très-bien le chant des oiseaux, de Grégoire VII, qui jeta la sainte « hostie dans le feu, conjura la mort de l'empereur, fit empoisonner six « papes par son intime confident Gérard Brazurus, et avait si bien « appris la magie de Théophilacte et Laurent, disciples de Sylvestre, « qu'il faisait sortir du feu en secouant ses bras, et pétiller des tonnerres « de sa manche. »

Quoi qu'il en soit de la naïve crédulité et de l'ignorance des écrivains du temps, qui rapportent si complaisamment les absurdités courantes de l'époque, et dont ne manqueront pas d'arguer les justificateurs de la papauté, il faut néanmoins reconnaître, qu'il restera toujours assez de faits dans leurs écrits, pour flétrir les papes, car s'il est une affirmation incontestable, c'est la piété, l'orthodoxie des historiens; on peut même ajouter qu'ils n'ont pas été attaqués sur ce point par l'Église et les docteurs catholiques.

Pendant que le concile de Brixen l'excommuniait et élisait un autre pape, Grégoire formait une coalition contre Henri, dont la puissance, naguère avilie, tendait à devenir formidable; à cet effet, il invoqua le secours de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, à qui cependant il avait écrit quelques mois auparavant une lettre des plus orgueilleuses sur l'administration de l'Angleterre et à laquelle Guillaume n'avait pas répondu, ne voulant pas abandonner la poursuite des vaincus ainsi que le lui ordonnait l'Église. D'autre part, Grégoire cherchait aussi l'appui des princes normands, qu'il avait autrefois excommuniés. Il entre en confidence avec Robert Guiscard, duc de Pouille, de Calabre et de Sicile; avec Jourdain, prince de Capoue, et les autres principaux seigneurs normands. Il les reçut en grâce moyennant la promesse qu'ils lui firent de leurs secours.

Sur ces entrefaites, Grégoire ayant appris ce qui s'était passé au concile de Brixen, et l'excommunication portée contre lui et l'élévation à la papauté de Guibert, sous le nom de Clément III, il envoya en Pouille et en Calabre, des sujets munis d'une lettre adressée aux évêques de ces

provinces sur l'entreprise de ces ennemis, qu'il appelle bien entendu des schismatiques. « Ils se sont efforcés de renouveler leur ancienne conspi-
« ration, ils ont choisi, inspirés par l'Ante-Christ, un hérésiarque, le sacri-
« lége Guibert, parjure à l'Église romaine, noté pour ses crimes abomi-
« nables par tout le monde chrétien. Cette assemblée de Satan était
« composée de gens dont la vie est détestable et l'ordination hérétique;
« ce qui les a excités, c'est le désespoir de ne pouvoir obtenir de nous
« par prières ou par promesses le pardon de leurs crimes, sans se sou-
« mettre à un jugement ecclésiastique. Nous méprisons d'autant plus
« ces hommes pervers, qu'ils croient être montés plus haut; et nous es-
« pérons voir leur ruine prochaine, et le retour de la tranquillité dans
« l'église qui a vaincu et confondu bien d'autres schismes. »

Pour exciter Rodolphe et les Saxons à tenir tête à l'empereur, Grégoire les fit assurer qu'il savait par révélation, *que cette année même* avant la saint Pierre, *un faux roi devait mourir*, voulant ainsi faire allusion à Henri IV. « Ce fut cette prédiction, prétend Duplessis-Mornay, qui engagea Rodolphe et les Saxons à engager une bataille décisive contre l'empereur. »

Henri et son compétiteur se rencontrèrent sur les bords de la rivière d'Ellestre, auprès de Mersbourg en Saxe. Le combat fut très-acharné et repris dit-on jusqu'à quatre fois en deux jours, sans avantage bien déterminé de part ni d'autre ; mais dans un cinquième engagement, des auteurs disent le sixième, Godefroid de Bouillon qui tenait pour l'empereur, ayant rencontré Rodolphe, lui abattit la main droite, puis lui porta un terrible coup dans le bas ventre, dont il fut renversé. La panique se jeta aussitôt parmi les Saxons, qui abandonnèrent en désordre le champ de bataille, et se retirèrent à Mersbourg. Quelques auteurs racontent que Rodolphe, auquel les évêques et les princes allemands, ses partisans, essayèrent de donner des consolations à ses derniers instants, les apostropha ainsi en leur montrant son bras mutilé : « *Ici était la main avec laquelle j'ai prêté à Henri, monseigneur, serment de fidélité; j'ai violé ce serment par ordre du pape et à votre instigation, seigneurs évêques, et Grégoire et vous m'avez conféré pour prix du parjure, un honneur qui ne m'était pas dû...* »

Rodolphe mourut après avoir proféré ces paroles remarquables,
« dit le P. Maimbourg, laissant à tous les hommes une belle leçon pour
« leur apprendre, que *toutes les puissances souveraines sont ordonnées*
« *par Dieu*, même celles des empereurs païens; du temps des apôtres,
« ne recommandèrent-ils pas aux chrétiens de leur être fidèles ? en effet,
« *il n'y a point de puissance sur la terre, qui puisse se dispenser de la*
« *fidélité et de l'obéissance*, qu'on leur doit en toutes les choses où il n'y
« a rien toutefois *qui soit manifestement contre la loi de Dieu*. »

Cette théorie monarchique du père Maimbourg, on en conviendra, est digne d'éloges, et recommandable à plus d'un titre, pourquoi faut-il

qu'elle soit gâtée par ce *toutefois* qui tolère s'il n'ordonne le parjure, lorsque les souverains ordonnent des choses *manifestement contraires à la volonté de Dieu,* dont sans doute le père Maimbourg se réservant l'interprétation... certain évêque belge interprète comme l'écrivain jésuite.

Plusieurs écrivains affirment la prédiction faite par Grégoire de la mort de Henri ; un autre a écrit : Grégoire, dans *un sermon public, faict en habits pontificaux* ([1]), avait promis en termes prophétiques, la victoire au roi Rodolphe, et la mort de Henri. *Le mal fut que les assassins gagnés par argent* ([2]) *ne peurent faire leur coup, pour aider à la prophétie, tellement que pour s'en défendre, le pape, plus tard éluda son dire; rapportant ce qu'il avait prédict, à la mort de l'âme de l'empereur Henri, et non à la mort de son corps.* » Le père Maimbourg, autorité ecclésiastique incontestée, admet le fait de la prophétie; tout en constatant que, par malheur pour le pape, le succès fut tout contraire aux assurances données aux rebelles.

Le célèbre Bayle fait les réflexions suivantes sur cet incident : « Ou « Hildebrand croyait à sa prédiction, ou il n'y croyait pas, ce qui est « probable, vu l'esprit éminent qu'on donne à ce pape ; alors avait-il seu- « lement en vue d'encourager les rebelles, dans ce cas il faut l'appeler « un imposteur, qui par une politique détestable, sacrifiait à ses inté- « rêts temporels, le respect du saint nom de Dieu... Quand on s'engage « à prédire l'avenir, on fait provision sur toutes choses d'un front d'ai- « rain, et d'un magasin inépuisable d'équivoques, afin d'attirer à soi les « événements, de quelque manière qu'ils tournent. Si les ennemis sont « heureux selon le monde, on assure que leur endurcissement aug- « mente, et que c'est là le vrai malheur qu'on avait prédit. Voyez ici « Hildebrand, qui applique à la mort de l'âme ce qu'il avait osé prédire « de la mort de l'empereur. De quoi pouvait servir à Rodolphe que l'em- « pereur Henri IV fut damné au bout de plusieurs années, si, avant « cela, Rodolphe devait être tué dans une bataille que cet empereur ga- « gnerait ? Quel sens y avait-il à prédire la damnation de Henri IV, prince « qui devait bientôt triompher de son rival? Ce triomphe eut été la pre- « mière chose que l'on eut prédite, si l'on eut été un vrai prophète... je « remarque cela, dit Bayle en terminant, afin que l'on voie la vanité du « subterfuge du pape Grégoire VII. »

La bonne fortune de l'empereur ne fit pas les choses à demi : Elle couronna ce prince d'une double victoire au même jour ; son armée d'Italie défit, près de Mantoue, les troupes que la comtesse Mathilde avait réunies pour le service du pape.

A la nouvelle de ces défaites Rome trembla, la plupart des serviteurs

([1]) Rivet. Rem. sur la rép. au mystère d'iniquité.
([2]) Idem.

de Grégoire l'exhortèrent à se reconcilier avec l'empereur. Ils lui représentèrent qu il n'avait plus rien à espérer de l'Allemagne et que si l'empereur passait en Italie, les seigneurs et les peuples se déclareraient tous pour lui, à l'exception de la comtesse Mathilde dont les vassaux épuisés par de grands sacrifices murmuraient déjà. Grégoire fut inébranlable. On ne saurait dire qui de lui ou de la comtesse montra le plus d'audace, et d'énergie. Pendant que Mathilde réunissait de nouvelles ressources, assemblait de nouvelles troupes pour résister à l'empereur victorieux, qui s'avançait en effet en s'emparant de toutes ses forteresses du Tyrol, Hildebrand pour en imposer à ses ennemis, et même à ses amis, parmi lesquels comptaient ces Normands, alliés douteux, dont l'un Robert Guiscard venait de solliciter l'alliance de Henri pour son fils, Hildebrand, disons-nous, alors que l'empereur était à Spire, à quelques jours de marche de lui, convoqua dans la ville papale par excellence, son 8e concile, où il fulmina une nouvelle et terrible excommunication contre Henri et tous ceux qui suivaient son parti.

Rien ne résistait à l'empereur, bientôt il vint s'établir dans les prairies de Néron ([1]), sous les murs de Rome. Clément VI était dans son camp; les soldats le traitant avec tous le respect dû au chef de l'Église. Les Romains, sommés de le reconnaître, refusèrent opiniâtrement de le recevoir et, de dessus leurs murailles tout en se défendant, ils chargeaient d'injures, celui qu'ils appelaient l'antipape. Les Romains firent paraître tant d'animosité, que l'empereur désespérant de les forcer, se contenta de faire des dégats dans les environs de la ville, et revint en Lombardie, suivi de Clément.

L'infatigable comtesse Mathilde excitée par son propre danger, et plus encore par celui que la plupart des historiens appellent son amant, se multiplia pendant cette guerre. Elle n'épargna ni ses vassaux, ni ses richesses pour la défense de Grégoire; prit sous sa protection et plaça dans ses forteresses inexpugnables tous les évêques, les clercs et les moines italiens et allemands, que Henri chassait et dépouillait de leurs biens. Elle employait aussi toutes sortes de moyens pour séduire et enlever des partisans à l'empereur : elle corrompait les uns avec des présents ou leur confiait des fiefs sous sa dépendance; aux autres elle faisait une guerre acharnée, elle brûlait leurs châteaux et faisait égorger jusqu'à leurs enfants... d'autre part elle envoyait à Grégoire des sommes considérables pour solder les troupes qui défendaient Rome; car l'empereur était revenu y mettre le siége dans l'été de l'année 1082. Les fortes chaleurs l'ayant obligé à se retirer une seconde fois, il laissa des garnisons dans quelques châteaux aux environs de Rome, et donna le commandement de ces troupes au pape Clément, qui demeura à Tibur.

([1]) **Sigebert, Sigonius, Onuphrius**

L'année suivante Henri vint une troisième fois devant Rome, et, persuadé que les Romains ne se défendaient avec tant d'opiniâtreté, que parce qu'ils le regardaient comme excommunié, il ne négligea rien pour effacer cette tache. Dans cette vue, il renvoya avec toutes sortes d'égards l'évêque d'Ostie et plusieurs autres qu'il avait fait prisonnier, et il donna sûreté à tous ceux qui voudraient aller à Rome visiter les saints lieux; il fit même adroitement répandre le bruit qu'il ne demandait pas mieux que de s'entendre avec Grégoire, et recevrait volontiers la couronne de ses mains. Cette habile manœuvre eut un puissant effet. Le peuple romain manifesta publiquement sa joie, il crut que la guerre allait finir; Grégoire ne put plus sortir des églises sans que les vieillards et les femmes se jettassent à ses pieds, le priant instamment et avec larmes d'avoir compassion de la patrie presque perdue. Mais l'implacable Hildebrand répondit qu'il fallait que l'empereur Henri vînt en personne lui demander pardon. Mais celui-ci, se rappelant les incroyables humiliations qu'il avait subies à la forteresse de Canosse, rejeta avec hauteur ces conditions malgré les instances puissantes du peuple romain. Grégoire reproduisit imperturbablement ces exigences. Les Romains, fatigués d'un siége qui durait depuis près de trois ans, et gagnés d'ailleurs par argent et par crainte, avaient secrètement fait promettre par des envoyés puissants par leur rang et leur position, à l'empereur de se soumettre, et d'obliger même Grégoire à le couronner, sinon d'élire un autre pape à sa place. Le terme de cette promesse étant arrivé, les principaux citoyens la déclarèrent au pape; celui-ci se fit produire les clauses de la promesse des Romains, et l'indigne Grégoire ayant trouvé dans le texte une expression ambiguë, interprétative, il n'eut pas honte de conseiller un subterfuge aussi misérable que dérisoire. Pour dégager la parole des Romains, il fit dire à l'empereur qu'ils lui avaient fait la promesse d'une *couronne* de sa part, mais non celle d'un *couronnement*; qu'il allait donc recevoir cette couronne, qu'on l'allait descendre à l'aide d'une corde des tours du Château Saint-Ange.

Henri, furieux de cette moquerie, menaça les Romains de toute sa colère; ceux-ci épouvantés, sommèrent le pape de céder ou d'abandonner la ville. Grégoire préféra s'enfermer dans le Château Saint-Ange. Les Romains ouvrirent alors les portes à Henri, qui prit possession du palais de Latran avec l'antipape Guibert, le 21 mars 1084. Le dimanche suivant Henri fit introniser Guibert sous le nom de Clément III, par les évêques de Boulogne, de Modène et de Cervia; et le jour de Pâques, Henri reçut solennellement des mains de Clément la couronne impériale.

Pendant le siége du Château Saint-Ange qu'entreprit l'empereur, un écrivain raconte ce trait : Henri avait coutume de se rendre tous les jours dans une église, où il avait choisi un endroit très-retiré, pour prier avec plus de dévotion; un ami « trop zélé du pape » dit naïvement le chroniqueur, résolut de mettre à profit cet incident pour tuer l'empereur. Il mit

à cet effet une grosse pierre sur la poutre qui soutenait le lambris, auquel il fit une ouverture, après avoir pris avec soin, à l'aide d'une corde ses mesures, pour faire tomber la pierre précisément sur la tête de l'empereur. S'étant donc caché la nuit sur ce lambris, quand il vit Henri en prières, il poussa la pierre; mais elle entraîna le misérable par son poids, et il tomba sur les dalles. L'empereur, qui, heureusement s'était un peu retiré, n'eut point de mal. Le bruit de cet attentat s'étant bientôt répandu dans toute la ville, le peuple se saisit de ce misérable, malgré l'empereur, et le mit en pièces, en le traînant sur des rochers et des pierres. On ne manqua pas de publier que Grégoire était le véritable auteur de cet infâme guet-à-pens. Le cardinal Bennon est de cette opinion. Mais Maimbourg assure que l'empereur ne le crut pas; « sachant « bien que le pape, tout son ennemi qu'il le croyait, avait l'âme trop « grande, ou, comme il parlait, trop hautaine, pour être capable d'une « si noire et si détestable action. » Quoi qu'il en soit, cette trahison fortifia beaucoup le parti de l'empereur contre le pape, qu'on ne pouvait croire innocent de ce crime.

Sur ces entrefaites, Robert Guiscard, que le pape pressait depuis deux ans de quitter la Grèce, pour venir à son secours arriva en Italie. Il se présenta devant Rome dans le commencement de mai 1084. Bien que l'empereur fût en ce moment en Lombardie, les Romains, révoltés contre le pape, tentèrent de résister; mais bientôt Robert entra de vive force dans la ville, la pilla et en brûla une grande partie. Le pape sortit du Château Saint-Ange, et reprit possession du palais de Latran. A peine rétabli sur le saint-siége, Hildebrand, sous la protection des armes victorieuses de Guiscard, tint à Rome un 10e concile, où il réitéra l'excommunication contre l'antipape Guibert, l'empereur Henri et leurs partisans. L'armée du duc Robert n'était pas nombreuse. Selon toutes les apparences, il était à craindre que l'empereur ne revînt au printemps attaquer Rome : les Romains étaient contraires au pape, et tous les Lombards favorisaient ouvertement Henri. Toutes ces raisons obligèrent donc Robert à quitter Rome, où il n'était pas en sûreté. Mais ne voulant pas abandonner le saint-père après l'avoir délivré des Impériaux, il lui persuada de se retirer à Salerne. Grégoire adopta cet avis comme le seul qu'il eût à prendre dans le fâcheux état où ses affaires l'avaient réduit. Le pape était à peine installé dans cette ville, qui appartenait à Robert Guiscard, qu'il apprit le retour de Henri en Italie.

La guerre se ralluma avec plus de fureur que jamais entre les partisans de la comtesse Mathilde et l'empereur, qui entra dans Rome sans coup férir; les Romains préférant son autorité à celle d'Hildebrand qui put savoir que son siége à peine vide était de nouveau occupé par son compétiteur Clément. Mais Grégoire était, nous l'avons dit, faible de corps et déjà âgé; les fatigues de la lutte l'avaient épuisé; bientôt on apprit sa mort. Mais, jusqu'à la fin, ce pontife altier avait soutenu son

caractère de ruses et de domination. A Salerne où il était en quelque sorte prisonnier, il parla toujours en maître absolu, en souverain arbitre de l'Église. Comme on lui demandait, avant son agonie, d'user de quelque indulgence envers ceux qu'il avait excommuniés, il répondit : « Excepté « le prétendu roi Henri, l'antipape Guibert et les principales personnes « qui les soutiennent par leurs conseils et leurs secours, j'absous et je « bénis tous ceux qui croient que j'en ai le pouvoir. » Ce dernier trait peint Grégoire tout entier ; on y retrouve sa haine implacable contre ses ennemis, et cette habileté à la fois cauteleuse et dogmatique qui lui fit tant de partisans. Quoi qu'il en soit, Grégoire mourut le 25 mai 1085, après un pontificat de douze ans, laissant l'Église troublée par un schisme, l'Europe en armes pour sa querelle...

Quoique Hildebrand soit un de ces tyrans sacrés dont tous les penseurs et les peuples doivent à jamais flétrir le souvenir, néanmoins l'Église catholique, apostolique et romaine l'a placé parmi ses saints et lui a fait rendre toutes sortes d'honneurs.

Paul, chanoine régulier de Bernried, en Bavière, qui a écrit la vie de Grégoire 45 ans après sa mort, inscrit des faits qu'il estime miraculeux et propres à montrer la sainteté du personnage. Environ 60 ans après sa mort, le pape Anastase IV fit peindre le pape Grégoire dans une église de Rome, entre les saints. En 1577, Marc-Antoine Calomne, archevêque de Salerne, releva ses restes qu'il affirme avoir retrouvés intacts, ainsi que ses ornements pontificaux, et les fit placer dans un magnifique tombeau, sur lequel il fit graver une épitaphe glorieuse. En 1584, son nom fut inséré au Martyrologe romain, corrigé par les ordres du pape Grégoire XIII. Le pape Paul V, par un bref de l'an 1609, permit à l'archevêque et au chapitre de Salerne de l'honorer comme saint, par un office public.

Vers le commencement du XVIIIe siècle, on a publié et inséré dans les bréviaires un office en l'honneur de Grégoire VII, dans lequel on ose préconiser comme des actions héroïques des excès qui doivent rendre sa mémoire éternellement odieuse. Vainement quelques esprits éclairés protestèrent dans l'intérêt et la dignité de l'Église contre ces honneurs scandaleux. Rome n'en tint compte : les papes et le clergé s'y attachèrent même davantage. Alexandre VII décréta que l'office de Grégoire serait introduit dans les cérémonies de toutes les basiliques de Rome.

En 1704 ou 1705, Clément XI en autorisa l'usage dans l'ordre de Cîteaux, à la prière du cardinal Gabrielli. En 1710, il le permit aussi aux Bénédictins, sur la demande du procureur général de cet ordre. Enfin Benoît XIII, auquel on fit connaître une histoire manuscrite de Grégoire VII, en fut tellement charmé, qu'il voulut absolument qu'on en récitât l'office dans toute l'Église. Tedeschi, secrétaire de la Congrégation des Rites, fut chargé de rendre cet office public.

VICTOR III, *164ᵉ pape.*

An 1085. Le prévoyant Grégoire VII, trois jours avant sa mort avait prié ou plutôt ordonné aux évèques et aux cardinaux ses partisans de prendre pour successeur, Didier, abbé du Mont-Cassin, prêtre cardinal du titre de Sainte-Cécile, et qui avait été un des plus fidèles et dévoués sicaires de toutes ses volontés. Le trait suivant en est une preuve : L'empereur Henri, étant devant Rome, avait mandé Didier plusieurs fois pour conférer avec lui; celui-ci refusa toujours, craignant à la fin d'irriter Henri, et qu'il ne ruinât son monastère, il consentit enfin à accompagner les Normands et le prince de Capoue. Arrivé à Albani, il fallut encore beaucoup d'instance pour le déterminer à voir Henri qu'il haïssait mortellement; toutefois, dans cette entrevue, il affecta le plus grand mépris pour les évèques présents et qui étaient excommuniés par Grégoire; et comme Henri lui proposait l'investiture de son abbaye, Didier répondit orgueilleusement : *Quand je vous verrai couronné empereur alors je la recevrai, si je le juge à propos.* Néanmoins, cet orgueilleux eut la bassesse d'accepter s'il ne sollicita plus tard de l'empereur la bulle d'or, qui constituait un monastère.

Didier avait cependant autrefois disputé sur les droits du saint-siége avec les évèques partisans de l'empereur et particulièrement avec l'évèque d'Ostie, qui néanmoins penchait pour le pape, ou plutôt voulait arriver à les concilier. L'évèque d'Ostie alléguait en faveur du prince, le décret du pape Nicolas II, fait avec le concours de 125 évèques, parmi lesquels se trouvait Hildebrand lui-même, alors archidiacre; ce décret portait, qu'on ne ferait point désormais de pape, sans le consentement de l'empereur. Didier soutenait au contraire, que ni pape ni évèque, ni homme vivant, ne pouvait validement faire un tel décret, parce que le saint-siége est *au-dessus de tout,* et ne peut jamais être soumis à personne. « Si le pape Nicolas l'a fait ajoutait-il, il l'a fait imprudemment et injustement; la faute d'un homme ne doit pas faire perdre « à l'Église sa dignité; et nous ne consentirons jamais que le roi des Al« lemands établisse le pape des Romains. »

Cet orgueil insupportable et cette fougueuse obstination de Didier furent sans doute les motifs de la préférence de Grégoire; il jugea que cet abbé, à peu près du même tempérament, que lui, serait très-propre à consolider les empiétements qu'il avait introduits au sein de l'Église romaine. Deux années environ s'écoulèrent, néanmoins avant que Didier put être élevé à la dignité pontificale. Il fut élu pape en 1087, non par le clergé et le peuple romain, mais par la faction de la comtesse Mathilde et des Normands, qui alors dominait dans une portion de Rome, car les

impériaux et Clément III y tenaient toujours. Adrien qui avait pris le nom de Victor III, y vint toutefois, mais n'y demeura que huit jours, puis s'en retourna au Mont-Cassin. La comtesse Mathilde étant arrivée peu après, le fit prier instamment de revenir afin qu'elle pût avoir la consolation de le voir et de l'entretenir. Victor III, n'avait rien à refuser à la puissante comtesse, il prit aussitôt la mer. A son arrivée, il fut reçu avec les marques du plus grand respect par la comtesse et son armée, et tous les plus puissants ennemis de l'empereur. Victor consentit alors à habiter la partie de la ville que lui laissait son compétiteur, ou plutôt qu'occupaient en armes ses partisans; cette partie s'étendait au-delà du Tibre nommée Transtevere; elle se composait du Château Saint-Ange, de la basilique de Saint-Pierre, des villes d'Ostie, de Porto, et de l'île du Tibre que Victor choisit pour résidence.

Le pape Clément III, était maître du reste de Rome; c'est-à-dire, presque de toute la ville; il demeurait au milieu à la rotonde, nommée alors Sainte-Marie-des-Tours, parce qu'elle avait deux clochers. Cette double occupation par des partis acharnés l'un contre l'autre enfanta toutes sortes de scandales. La veille de Saint-Pierre, entre autres les partisans de l'empereur Henri ayant voulu se rendre maîtres de l'église de cet apôtre pour y dire l'office, ceux de la faction de Mathilde la défendirent si vaillamment que les impériaux n'y purent entrer. Ainsi, le jour de la fête, on ne célébra aucun office dans cette église. Le lendemain, les partisans de Clément III furent plus heureux; ils pénétrèrent à force dans l'église. Ils lavèrent l'autel comme profané par les rebelles, et y dirent la messe; deux jours après ils en furent chassés à leur tour, et l'église de Saint-Pierre revint au pouvoir du pape Victor.

Ce saint père, toujours maladif, témoigna néanmoins le zèle ardent dont il était pénétré pour la destruction des infidèles et la délivrance du tombeau de Jésus-Christ. Par le conseil des évêques et des cardinaux, il mit sur pied une nombreuse armée qu'il envoya contre les Sarrasins. Il donna à ces troupes l'étendard de Saint-Pierre, avec promesse de la rémission de tous leurs péchés. Ces troupes en effet attaquèrent la ville de Mehedia, dont elles s'emparèrent et défirent une armée de 100,000 Arabes. Victor III et son digne maître Grégoire VII, sont donc les véritables instigateurs des croisades.

Au mois d'août 1087, le pape Victor se rendit à Bénévent, pour y tenir un concile avec les évêques de la Pouille, de Calabre et des principautés. Il y déclama contre l'intention de Guibert, et la prétendue persécution qu'il avait fait endurer à Grégoire VII. Il prononça contre Clément III et l'empereur Henri, une sentence de déposition et d'anathème; et il ajouta : « Vous savez aussi la persécution qui m'a été faite par « Hugues, archevêque de Lyon, et Richard, abbé de Marseille, qui sont « devenus schismatiques, quand ils ont vu qu'ils ne pouvaient réussir « dans le désir secret qu'ils avaient de monter sur le saint-siége. Richard

« était cependant parmi ceux qui nous élurent, et Hugues était venu peu « de temps après nous baiser les pieds, nous reconnaissant pour pape « malgré nous (quels honnêtes gens que l'élu et les électeurs!). Il avait « demandé et obtenu la légation des Gaules. Tant que ces deux prêtres « ont cru que nous résistions à l'élection qu'ils avaient approuvée, ils « nous ont pressé de l'accepter; mais, quand ils ont vu que nous nous « étions laissé fléchir, ils n'ont pu cacher plus longtemps leur ambition; « et, voyant que nos frères s'opposaient constamment à ce scandale, ils « se sont séparés de la communion de la véritable église, la nôtre. C'est « pourquoi, nous vous ordonnons de n'avoir aucune communication avec « eux. Nous ordonnons aussi, que si désormais quelqu'un reçoit un « évêché ou une abbaye de la main d'une personne laïque, il ne soit « point compté entre les évêques ou les abbés, et n'ait aucune audience « en cette qualité. Par avance nous le privons de la grâce de saint-Pierre, « il n'entrera pas dans l'Église, jusques à ce qu'il quitte la place qu'il a « occupée. Nous ordonnons la même chose, touchant les dignités infé- « rieures de l'Église. De même, si quelque empereur, roi, duc, marquis, « comte ou autre personne séculière, présume donner l'investiture des « évêchés, ou des autres dignités ecclésiastiques, il sera compris dans « la même condamnation. Quand donc vous n'évitez point de tels évê- « ques, de tels abbés, de tels clercs; quand vous entendez leurs messes, « ou que vous priez avec eux, vous encourez avec eux l'excommunica- « tion; car c'est se tromper, que de croire même qu'ils soient prêtres. « Ne recevez la pénitence et la communion que d'un prêtre catholique. « *s'il ne s'en trouve point il vaut mieux demeurer sans communion.*

C'est là une sentence bien digne du *laquais d'Hildebrand,* comme le cardinal Bennon appelle Victor III.

Banck, jurisconsulte très-distingué, fait suivre l'arrêt du pape Victor, des réflexions suivantes : « Voilà une décision tout à fait digne d'un ser- « viteur des serviteurs de Jésus-Christ, qui usurpe de vive force les droits « de l'empereur son souverain! Qu'il y a d'humilité et de droiture dans « ce décret! Mais, doit-on s'attendre à des décisions moins équitables, « moins judicieuses, de la part d'un homme inspiré, d'un homme infail- « lible, du lieutenant de Jésus-Christ en terre, d'un vice-Dieu? Non, les « papes sont trop prudents et trop sages pour agir d'une autre façon. »

A peine était clos ce concile, où l'on avait réglé tant de belles choses, que le pape Victor étant tombé dangereusement malade, il dut retourner au Mont-Cassin. Victor, sentant sa fin prochaine, appela près de lui les évêques et les cardinaux, il leur recommanda d'élire pour pape Othon, évêque d'Ostie, ajoutant que c'était d'ailleurs le choix que lui avait recommandé Grégoire VII. Et comme Othon était présent, le pape le prit par la main ; et le présentant aux autres évêques, il dit : *Recevez-le et ordonnez-le pour l'Église romaine. Je vous donne en tout mon pouvoir jusqu'à ce que vous le puissiez faire.* Victor mourut trois jours

après cette présentation, empoisonné disent plusieurs auteurs par un diacre qui lui mit du poison dans son calice en lui servant la messe. Depuis son sacre, Victor III avait tenu le siége 4 mois et 7 jours. Il s'était fait bâtir un riche tombeau dans le chapitre de sa chère abbaye du Mont-Cassin, dont il avait toujours conservé le gouvernement, se plaçant comme tous les papes, au-dessus des canons de l'Église, qui défendent le cumul des bénéfices.

URBAIN II, *165e pape.*

An 1088. La nomination de l'évêque d'Ostie Othon, si chaudement recommandée par Victor au nom de Grégoire VII, se fit par brigues et intrigues. Le parti de la comtesse Mathilde assembla pour la forme un concile, qui poussa l'hypocrisie jusqu'à ordonner trois jours de jeûnes et de prières, pour demander à Dieu de faire connaître sa volonté. On feignit de se livrer en effet le jeudi, le vendredi et le samedi à ces absurdes pratiques religieuses, puis le dimanche suivant, 12 mars, les évêques de Porto, de Tusculum et d'Albane, qui dirigeaient le concile, montèrent à l'ambon, et déclarèrent qu'à l'unanimité ils avaient élu pour pape l'évêque Othon. Ils demandèrent selon la coutume, l'avis de l'assemblée; qui répondit tout d'une commune et haute voix, qu'ils approuvaient ce choix, et qu'Othon était digne d'être pape. Il fut alors dépouillé de sa chape de laine et revêtu d'une robe de pourpre, puis aux acclamations de la foule et sous l'invocation du Saint-Esprit, il fut conduit en l'autel de Saint-Pierre, et enfin placé sur le trône pontifical sous le nom d'Urbain II.

Ce pape naquit en 1042 à Châtillon, à Lageri, à Troyes ou à Rheims; les auteurs ne s'accordent pas sur le lieu de sa naissance, mais tous disent qu'il fut élevé dans l'église de Rheims.

Dès le lendemain de son élection, Urbain II, lança un manifeste où il déclare aux rebelles qu'il suivra en tout les traces de Grégoire VII ([1])

Gebehard, dont il a déjà été question, envoya à Urbain II des lettres par lesquelles il le conseillait sur plusieurs points touchant les excommuniés. Le pape répondit par cette décrétale ([2]) rendue publique : Nous « tenons pour excommunié au premier degré l'hérésiarque de Ravenne, « usurpateur de l'Église romaine et l'empereur Henri. Au second rang, « ceux qui les aident d'argent, de conseils ou d'obéissance, principale- « ment en recevant d'eux ou de leurs fauteurs les dignités ecclésiasti- « ques. Au troisième rang sont ceux qui communiquent avec ces impies.

([1]) Berthold.
([2]) Tom. X, concil p. 445.

« Nous ne les excommunions pas nommément; mais nous ne les rece-
« vrons point en notre communion sans pénitence : nous modérerons « cette pénitence selon qu'ils auront agi par ignorance, par crainte ou par « nécessité. Car nous voulons qu'on traite avec plus de rigueur ceux qui « sont tombés volontairement que ceux qui ont péché par négligence ou « ignorance; nous laissons ces cas à votre discrétion, etc. »

Le pape donne à ce Gebehard la juridiction sur l'île de Richenou, à l'exemption des moines, Urbain lui-même ayant été prieur du monastère de Cluny, il voulait ainsi leur prouver sa reconnaissance. Le pape chargea aussi Gebehard de pourvoir aux évêchés d'Aouste et de Coire, et à tous ceux dont l'évêque de Passau n'a pas la collation. « Car, ajoute-t-il, « nous lui avons donné, comme à vous, la commission de gouverner la « Saxe, l'Allemagne et les autres pays voisins; afin que tous deux vous « réprouviez les mauvaises ordinations, que vous confirmiez les bonnes, « et que vous régliez toutes les affaires ecclésiastiques, etc. »

De son côté, le pape Guibert faisait beaucoup d'ordinations dans les lieux restés sous l'obéissance de l'empereur, ce qui multipliait tellement le nombre des excommuniés, que les catholiques avaient bien de la peine à les éviter.

Le pape Urbain tint en 1089 un concile de 115 évêques, où fut probablement confirmée l'excommunication contre les schismatiques; toutefois avec promesse d'indulgence à ceux qui se soumettraient. On ne peut expliquer autrement le parti que prirent vers ce temps les Romains, de chasser honteusement le pape Guibert; ils lui firent même, dit-on, promettre par serment de ne plus usurper le saint-siége.

Urbain, pour fortifier sa faction, persuada à la comtesse Mathilde, alors âgé de 43 ans, d'épouser Guelfe, fils de Guelfe, duc de Bavière.

L'empereur voulant s'opposer aux progrès de la puissante ligue, que le pape Urbain suscitait contre lui vint en Lombardie, où il pilla, brûla et ravagea les terres du duc de Guelfe, que la comtesse Mathilde, devenue sa femme, avait excité contre lui.

C'est à propos et pendant cette grande guerre que Godefroid, évêque de Lucques, ayant écrit au pape pour savoir quelle pénitence devait être infligée à ceux qui avaient tué les excommuniés, Urbain II répondit : « Imposez-leur une satisfaction convenable et surtout selon leur intention, « comme vous avez appris de l'Église romaine; *car nous n'estimons pas « homicides ceux qui, brûlant de zèle pour l'Église contre les excom- « muniés, en auront tué quelques-uns;* cependant, pour ne pas aban- « donner la discipline de l'Église à la discrétion des laïcs, imposez « la pénitence *selon l'intention* et pour apaiser la Justice divine, s'ils ont « mêlé quelque faiblesse humaine à leur action. »

Malgré ces abominables encouragements au meurtre, fondés sur la prétendue omnipotence papale de lier ou de délier les fidèles, c'est-à-dire de les condamner à l'enfer ou de leur ouvrir les portes du Paradis,

le parti de l'empereur Henri grossissait tous les jours; il se rendit de nouveau maître de Rome, et surprit le Château Saint-Ange qui, jusques-là, avait tenu pour le pape. La prise de Mantoue, par les troupes de l'empereur, permit au pape Guibert de rentrer dans Rome d'où il avait été chassé depuis deux ans.

Sur ces entrefaites, Urbain tint un concile à Bénévent, le 28 mars 1091; l'anathème contre Guibert, l'empereur et ses adhérents fut réitéré. En même temps, Urbain II, par une insigne perfidie, et par de lâches sollicitations, faisait révolter Conrad, fils de l'empereur Henri, contre son propre père. Conrad, par ordre du pape, fut couronné roi d'Italie, par les mains d'Anselme, archevêque de Milan [1]; et les Italiens, saisis par l'attrait de la nouveauté, gagnés par des promesses d'indulgences, se rangèrent à l'envi sous les drapeaux de ce fils dénaturé. Cette réaction fut telle que l'empereur fut contraint momentanément de retirer son armée dans quelques places fortifiées jusqu'à ce qu'il pût reprendre l'offensive.

Le pape ou l'antipape Clément III, comme on voudra, fut de nouveau chassé de Rome, et Urbain II, soutenu par le jeune Conrad, roi d'Italie, et l'intrigante Mathilde, l'âme de toutes les négociations ténébreuses de ce temps, rentra en possession du saint-siége, dont les revenus et les trésors payèrent ou rachetèrent, une fois de plus, les partisans de son compétiteur.

Le 16 octobre 1094, Urbain assembla un concile à Autun où assistèrent trente-deux évêques et plusieurs abbés. Outre l'excommunication contre l'empereur Henri et contre le pape Guibert, qui y fut renouvelée, on y porta celle contre Philippe Ier, roi de France, qui venait du vivant de sa femme légitime, d'épouser Bertrade de Montfort, qu'il avait enlevée à son mari Foulques, comte d'Anjou.

Ce concile fut suivi d'un autre à Plaisance où fut renouvelée la condamnation de Béranger touchant l'Eucharistie; on y déclara que le pain et le vin, consacrés sur l'autel, sont changés, non-seulement de figure, mais véritablement et essentiellement au corps et au sang de Notre-Seigneur. On y défendit également de recevoir à résipiscence ceux qui ne voudraient pas renoncer à la haine, ou à quelque péché mortel. Conçoit-on l'impudence de ce misérable Urbain, plein de fiel lui-même, qui osait préconiser la mansuétude et le pardon des injures! Les évêques qui siégeaient au concile, à bien peu d'exceptions près, si l'on regardait bien, étaient dignes de leur président : n'est-ce pas le cas de répéter cette maxime du jésuite : *Faites ce que nous vous disons et non ce que vous nous voyez faire.*

En revenant de ce concile, le pape passa à Cremone; Conrad, l'usur-

(1) Fleury. Hist. eccl.

pateur du royaume d'Italie, vint au-devant de lui, s'agenouilla aux pieds du père des fidèles, lui fit serment d'humble fidélité, déclarant tenir la couronne de sa seule autorité pontificale. Urbain II donna la bénédiction à cet enfant dénaturé et le reconnut comme fils de l'Eglise romaine. Il lui promit aide et conseil pour se maintenir dans le royaume d'Italie, pour acquérir la couronne impériale, à la charge toutefois de renoncer aux investitures.

Le 18 novembre 1095, eut lieu, sous la présidence d'Urbain, le célèbre concile de Clermont, où furent décidées les croisades. Selon Berthold ([1]), treize évêques, et deux cent cinq prélats portant crosse, tant évêques qu'abbés, furent présents à cette assemblée. D'autres écrivains comptent jusqu'à quatre cents assistants. Les premières séances du concile furent consacrées à la confirmation de diverses excommunications et décisions portées dans les conciles précédents, à Melphi, à Bénévent, à Troyes, à Plaisance, etc. Philippe Ier, roi de France, excommunié pour rapt et adultère ([2]), et qui avait fait acheter par ses ambassadeurs la voix de plusieurs prélats influents, ne put toutefois se faire absoudre par Urbain, « auquel, dit un naïf historien, il avait négligé ou pris honte « d'adresser de riches présents ([3]). » Philippe Ier « prit son parti de « l'anathème de l'Église, » dit le président Hénault, et Mezeray nous apprend « qu'il croupit 48 ans sur le trône, dans le péché, en compagnie « de sa concubine, dont la puissance et les intrigues donnèrent beaucoup « de tablature à son successeur Louis VI, dit le Gros. »

De tous les actes du concile de Clermont, celui qui eut les conséquences à la fois les plus funestes et les plus considérables, conséquences, au reste, sur lesquelles la plupart des historiens ne sont pas entièrement d'accord, ce fut la prédication générale et universelle des croisades. Hildebrand avait donné la première idée de cette pieuse et sainte extravagance qui, pendant près de deux siècles, dépeupla périodiquement l'Europe et l'Asie, et même l'Afrique. Le successeur de Grégoire VII, Victor II, mit cette idée à exécution en envoyant les premiers croisés contre les Sarrasins en 1087. On ne doit donc point attribuer à Pierre l'Hermite la gloire d'avoir attaché son nom à la première croisade; et il n'est pas plus exact de dire qu'il fut la cause et l'auteur d'une révolution qui ébranla toute la chrétienté; car cette révolution était déjà opérée dans les esprits, et c'est précisément pour ce motif, que l'éloquence véhémente de Pierre y exerça un si grand ascendant.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Pierre, à son retour de Palestine, fut reçu par Urbain II avec toutes sortes d'honneurs; il lui manifesta, lui si orgueilleux, une extrême vénération et se présenta comme un prophète;

([1]) Tom. X. Concil. p. 506. Berthold.

([2]) Berthold.

([3]) Anquetil.

c'est Urbain qui chargea par une bulle devenue célèbre, Pierre l'Hermite d'annoncer la prochaine délivrance de la ville de Jésus-Christ. Plusieurs auteurs croient, entre autres Jurieu, célèbre théologien protestant, que Pierre fut un agent du pape Urbain II, qui avait concerté avec lui à l'avance et son voyage en Palestine et la conduite à tenir au retour. Voici l'opinion de Jurieu : « Pierre était le suppôt, du pape, un homme en-« voyé à Jérusalem tout exprès, pour y recueillir les éléments de la co-« médie qu'il joua dans la suite en Europe, c'est-à-dire pour dépeindre « en termes pathétiques le triste état de l'Église d'Orient, et pour solli-« citer les princes chrétiens à la conquête de la Terre-Sainte. Tout au « moins est-il certain, que les papes dans la suite, se sont servis avec « une merveilleuse adresse de ces guerres saintes, pour augmenter et « affermir leur tyrannie sur le monde chrétien. »

On remarque, dans la harangue d'Urbain II au concile, au sujet des croisades, les passages suivants, bien capables d'émouvoir des masses ignorantes et fanatiques :

« Un seul de nos royaumes pourrait aisément triompher (1) de ces « barbares (les Sarrasins), s'il n'était occupé à se défendre d'un autre, « ou à l'attaquer. Que ne feraient-ils donc pas tous ensemble, si l'esprit « de Dieu se réunissait dans une si belle et si charitable entreprise? « C'est pour cela, mes chers enfants, que je me suis rendu dans ce « royaume très-chrétien, afin d'engager les Français, dont les ancêtres « ont eu tant de zèle pour la religion, à donner comme leurs pères un « exemple qui sera suivi de toute l'Europe. Les armes des Français qui « ont été autrefois si heureuses contre les Maures d'Afrique, contre les « Arabes et contre les Huns, sous la conduite de Charles-Martel, et de « l'auguste Charlemagne, ne le seront pas moins sous celle du Grand « Dieu des armées; il vous exhorte par ma voix à conquérir l'héritage de « son Fils; les infidèles le déshonorent et le profanent tous les jours par « mille abominables sacriléges. Suivez, généreux Français, le chef in-« visible de cette glorieuse entreprise, à laquelle l'honneur, l'intérêt, la « religion, tous les chrétiens de l'Orient, le vicaire de Jésus-Christ et « Jésus-Christ lui-même vous appellent. Représentez-vous ce divin tom-« beau, ce Saint-Sépulcre, d'où Jésus sortit victorieux du monde, de la « mort et de l'enfer, et qui est maintenant captif entre les mains des « Sarrasins, vous présentant sa croix, cette sainte croix, qu'il montre « à tous les chrétiens d'Orient, comme l'étendard sous lequel ils doivent « vaincre et acquérir une gloire immortelle, à ceux qui survivront, les « dépouilles des infidèles et l'honneur d'avoir délivré le saint tombeau; à « ceux qui succomberont, la couronne du martyre et l'amour de Notre-« Seigneur... Quant à l'Église... »

(1) L'expérience a prouvé tout le contraire.

« Le pape, dit un historien sacré, allait énumérer les indulgences et « les grâces que l'Église promettait à ceux qui partiraient pour la sainte « entreprise, lorsqu'il fut interrompu par d'immenses clameurs. C'était « le peuple qui, fondant en larmes, se jetant à genoux, levant les yeux « et les mains vers le ciel, s'écriait : *Diex el volt! Diex el volt!* (Dieu le « veut!) » Urbain profitant de cet enthousiasme indescriptible se leva de son trône; et fit un geste pour commander le silence, la faule docile se tut et le pape protesta : « Qu'on ne pouvait avoir une plus manifeste « expression de la volonté de Dieu, que ce cri unanime sorti à la fois de « tant de bouches différentes, uniformément animé par un même Esprit, « c'est l'esprit et la voix de Dieu lui-même qui le manifestaient comme « un oracle : le succès est assuré... Dieu le veut! telle soit donc la devise « de l'armée, qu'on la porte sur les drapeaux, sur les étendards; qu'elle « soit le cri des soldats et des chefs, dans les combats, pour s'animer à « bien faire, pour se rappeler les uns aux autres le gage assuré de la « victoire; et pour que l'on se souvînt sans cesse dans cette sainte expé- « dition et du but et des devoirs imposés aux chrétiens, il voulait que « tous ceux qui auraient la dévotion de s'enroler dans la milice, qui allait « délivrer le saint tombeau, portassent une croix rouge sur l'épaule « droite, afin que l'on distinguât désormais par ce signe ceux qui avaient « l'honneur d'être les soldats de celui qui avait vaincu par la croix. » Après avoir accordé toutes sortes de priviléges aux croisés, notamment les indulgences et la rémission de toutes les peines encourues par eux suivant les canons de l'Église, Urbain engagea tous les évêques à faire publier et à prêcher eux-mêmes la croisade dans leurs diocèses, puis il clot enfin le concile le 28 novembre 1095.

Les écrivains des derniers siècles ont été très-divisés à l'égard de l'esprit et des résultats des croisades. Les historiens modernes de bonne foi, à quelque opinion philosophique qu'ils appartiennent, sont d'accord sur ces points, que ce mouvement de l'Occident sur l'Orient fut un véhicule puissant, irrésistible, qui accéléra la marche et l'échange des lumières entre les nations et fut même, bien que poussé, excité par la hiérarchie cléricale, un des moyens de la liberté et de l'égalité, en amenant une nouvelle division du sol, en offrant à des esprits éminents, l'occasion de dominer, de diriger, de réduire à rien les hommes de caste, soit princes ou nobles. Quant au fanatisme religieux, il se vit aussi bien en Orient qu'en Occident, contesté, mesuré, percé à jour par l'inexorable logique des faits. Le christianisme, l'illuminisme et toutes les sectes qui en ressortent, placés en présence, s'attaquèrent sans se convaincre, sans presque de part et d'autre, faire de prosélytes, mais en démontrant au libre penseur l'inanité réelle, malgré leur utilité temporaire et relative de leur esprit pour diriger l'homme dans sa recherche incessante du progrès...

Quoi qu'il en soit de l'esprit et des résultats des croisades nous ne

nous en occuperons que pour suivre et constater l'évolution fatale et dominatrice de la papauté sur le monde chrétien. Les croisades servirent de moyen et de prétexte au pouvoir sacerdotal pour absorber en lui toutes les forces restées vives et indépendantes dans la société.

Le cri de Dieu le veut! dont il se constitua seul l'interprète, par la fiction du vicariat de Jésus-Christ, lui servit à légitimer tous ses actes contre le corps féodal et contre les révoltes de l'esprit philosophique individuel...

Il est curieux de rappeler à cet égard l'opinion de quelques écrivains de communions différentes du christianisme sur l'esprit et la portée des croisades.

Le père Maimbourg dit des croisades, « *qu'elles furent accompagnées et suivies de désordres affreux.* »

Le théologien protestant Jurieu fait les réflexions suivantes : « Pour « moi, je ne saurai trahir la vérité, quand elle m'est connue, qu'elle est « utile au public, et qu'il importe de la connaître. J'avouerai donc sans « détours que cette expédition était injuste à tous égards. »

Le célèbre Étienne Pasquier, auteur catholique ne les juge pas plus favorablement : « Tout cela, dit-il, semblait spécieux et plein de religion. « Toutefois, le malheur voulut que le Levant fût le tombeau des chré- « tiens, que nos croisades se soient évanouies en fumée, et que tous les « pays que nous espérions convertir par les armes soient demeurés dans « leurs anciennes mécréances Et qui plus est, que nous ayons tourné « avec le temps, ces premiers fondements de nos croisades en une ruine « et désolation de notre Église. Par ce qu'en premier lieu, depuis, les « papes exerçant leurs inimitiés particulières contre quelques princes « souverains dont ils voulurent se venger, les excommunièrent, et les dé- « clarèrent hérétiques. Et à la suite de cela firent souvent trompéter des « croisades contre eux, comme s'ils eussent été infidèles, afin que les « autres princes s'armassent et s'emparassent de leurs principautés et « royaumes. Ce qui causa une infinité de divisions, de troubles et d'in- « justices dans notre chrétienté. Davantage, lorsque les courtisans de « Rome voulaient, sous fausses enseignes, faire un grand amas de de- « niers, on faisait publier une croisade contre les Turcs; et, pour exciter « chacun à y aller, ou contribuer à cette sainte ligue, les papes envoyèrent « par toutes les provinces plusieurs gens porteurs de leurs indulgences. « afin d'en faire part plus ou moins, selon le plus ou moins de deniers « que l'on financerait pour l'expédition de tels voyages. Comme de fait « il advint sous Clément cinquième. »

Quoi qu'il en soit, Urbain en excitant sous le voile de la religion toutes sortes de convoitises et cet esprit d'aventures qui a toujours un grand poids sur les peuples, à proportion de leur ignorance, vint à bout, d'assembler en fort peu de temps, une armée de 600,000 hommes et

de 100,000 cuirassiers (¹), hommes armés de pied en cape, cavaliers (chevaliers) ou nobles.

« On ne garda, dit un historien (²), dans les royaumes d'Occident « nulle distinction d'âge, ni de condition; tout le peuple se rendait en « foule partout où il y avait des princes, qui voulussent se mettre à la « tête d'une armée. On remarqua même dans les femmes une ardeur « toute martiale et une intrépidité d'amazones. Les miracles ne man- « quèrent pas. On en supposa dans toutes les circonstances où ils étaient « nécessaires; et les historiens qui les ont compilés, comme Bzovius, le « continuateur des annales de Baronius, nous apprennent que le xie siècle « a vu naître des superstitions beaucoup plus grossières et plus ridicules « que celles qu'on siffle dans les Métamorphoses d'Ovide et dans les anna- « listes payens. C'étaient des vœux, des invocations et des promesses où « le nom de Dieu n'était invoqué que pour mémoire; on donnerait à telle « église, à telle chapelle, à telle statue de saint une cloche, un ornement « si l'on trouvait bonne chance de pillage sur les infidèles. Les uns d'ail- « leurs allaient en Palestine pour ne pas abandonner leurs amis, les au- « tres pour avoir de l'occupation, d'autres purement par légèreté, d'au- « tres pour se mettre à couvert des poursuites de leurs créanciers (³). « Ceux-ci y étaient portés par le libertinage, par le dessein de sortir d'une « condition misérable, d'éviter le châtiment dû à leurs crimes, et par « mille autres motifs semblables, qui ne venaient pas apparemment du « Saint-Esprit. On voyait dans ces enrôlements étranges, des évêques, des « abbés, des clercs, des moines, des laïcs, des princes, des vilains robustes « et des malingres et impotents, des chastes, des incestueux et des adul- « tères, des gens ruinés pour l'acquit de leur parole à côté de parjures « et de larrons (⁴). » Il y avait de tout dans ce pandémonium, pourtant plus de vices que de vertus, de l'aveu même du père Maimbourg.

Le célèbre Bayle ajoute : « Oserait-on dire que ce ramas incohérent « d'individus, qui se croisaient avec tant d'empressement pour l'expédi- « tion de la Terre-Sainte, avaient une religion éclairée; eux, qui quit- « taient leur patrie pour aller faire la guerre à ce qu'ils appelaient les « infidèles; eux, qui croyaient voir des anges et des saints à la tête de « leurs armées mettre en fuite les ennemis; eux, qui ne parlaient que « de prodiges et de miracles? Ces gens, sur la route, commettaient les « plus effroyables désordres dont on ait jamais ouï parler : de sorte que « les chrétiens d'Orient, qu'ils allaient défendre, avaient autant de haine « pour eux, que pour les Turcs et les Sarrasins eux-mêmes. Les croisades « sont assurément un des plus vilains endroits du christianisme. Du

(¹) Bzovius, dominic. polonais.
(²) Guil. Tyrius.
(³) Idem.
(⁴) Albert.

« reste, bien qu'elles fussent une entreprise de dévotion, il est certain « que des gens moins que pieux, des athées même, voulurent en être, « soit pour éviter les reproches de poltronnerie, où même celui d'irréli- « gion, soit pour satisfaire leur inclination belliqueuse, ou leur ambition, « ou leur curiosité, leur désir de mouvement : car je suis persuadé qu'on « peut faire par des motifs divers tous les exercices extérieurs de la piété. « Voici donc ce que je dis : c'est que la plus grande partie des croisés, « bien qu'appelés par les prédications épiscopales et l'appât des indul- « gences à faire cette entreprise pieuse, étaient néanmoins gens qui « avaient peu de religion dans l'âme, lorsqu'on les voit s'abandonner à « commettre tous les ravages. »

Pendant que cette armée hétérogène, composée d'éléments si divers, si étranges, se formait, l'infatigable pape Urbain parcourait les villes de France. Il prêchait partout dans les églises la croisade, dont il fixa le départ au jour de l'Assomption de Notre-Dame de l'année 1095. Au concile à Saint-Martin, où il confirma les décrets de celui de Clermont, quelques évêques de France ayant tenté d'obtenir l'absolution du roi Philippe Ier de France, Urbain renouvela plus énergiquement l'anathème contre ce prince. Le concile finit par une procession solennelle, où le pape se posa sur le front une couronne de palmes, suivant l'usage de Rome.

Le pape Urbain indiqua un autre concile à Arles, pour la fin de juin. Le saint-père se trouva à Nîmes au commencement de juillet. Là il tint un concile où furent rédigés seize canons, qui ne sont, pour la plupart, que la copie amplifiée de ceux de Clermont ; le texte de l'un de ces canons cependant mérite d'être rapporté ; c'est celui qui maintient les moines dans le droit d'exercer les fonctions sacerdotales : « Quelques *ignorants*, « poussés d'un zèle amer, assurent que les moines sont indignes des « fonctions sacerdotales, et ne peuvent donner, ni la pénitence, ni le « baptême, ni l'absolution ; ces ignorants se trompent : autrement, saint « Grégoire et son disciple saint Augustin, l'apôtre des Anglais, saint « Martin, et tant d'autres saints, qui étaient moines, n'auraient pas été « élevés à l'épiscopat. Ainsi donc, Benoît IX n'a point fait aux moines de « telle défense ; il a seulement dit qu'ils ne devaient point se mêler ex- « pressément d'affaires temporelles, ni eux ni les chanoines, les uns et « les autres étant morts au monde. Les uns et les autres sont semblables « aux anges, puisqu'ils annoncent les ordres de Dieu : les moines res- « semblent aux séraphins, dont leur habit représente les six ailes (1)...

(1) Nous ne sommes plus au bon temps d'Urbain II : car aujourd'hui il serait très-difficile de trouver une ressemblance quelconque entre les moines et le portrait que l'on nous fait des séraphins. La robe des moines, bien qu'elle soit plus propre et de meilleur drap que celle des frères quêteurs d'autrefois, nous rappelle peu la gracieuse tournure des Sylphes des écrivains profanes, auxquels cependant les chrétiens ont emprunté les six ailes des séraphins du Paradis.

« Nous ordonnons donc, que ceux qui attaqueront les moines sur ce « sujet, soient réprimés par l'autorité sacerdotale. Des hommes qui ont « quitté le monde pour mener une vie apostolique doivent avoir plus de « pouvoir de délier les péchés que les prêtres séculiers; et sont plus « dignes de prêcher, de baptiser, de donner la communion et d'im- « poser la pénitence : c'est pourquoi nous leur permettons toutes ces fonc- « tions. »

Urbain ne pensait pas alors que les fidèles auraient jamais connaissance des fredaines des moines; ce pape est pourtant le contemporain d'un certain Robert d'Arbrissel, qui, abbé d'un couvent, ordonna que ses religieux, « pour macérer la chair, » dormiraient entre deux religieuses. On ne dit pas que le saint homme (saint est le mot, l'Église l'a écrit), ait donné de limites d'âge à ceux qu'il voulait ainsi conduire en paradis par cette épreuve difficile de la chasteté. Malheureusement, la statistique n'existait pas alors, sans cela, peut-être aurions-nous pu savoir si le niveau de la population s'était abaissé ou élevé dans les monastères de l'obédience de Robert d'Arbrissel. Quoi qu'il en soit, cette sévère règle monastique ne put tenir longtemps, car l'histoire nous apprend qu'elle fut interdite du vivant même du pape Urbain II...

Cependant, les croisés s'étaient mis en marche de toutes parts; mais, animés d'un zèle furieux, ils se livraient sur leur route à de cruelles exécutions contre les juifs, qu'ils dépouillaient; ils menaient une vie très-dissolue, et entretenaient, sans nul scrupule, commerce avec les femmes, la plupart de mauvaises mœurs, qui les suivaient[1]. « A Co- « logne et à Mayence, ils firent main basse sur les juifs avec tant de « barbarie, que ces pauvres gens, s'étant barricadés dans leurs maisons, « les mères devenues furieuses y coupèrent la gorge aux enfants qu'elles « allaitaient; les maris, à leurs femmes et à leurs filles; et les pères et « les fils et les valets s'entretuèrent, pour ne pas tomber entre les mains « de ces hommes impitoyables, qui profanaient et rendaient odieux le « nom de chrétien[2]. » La contagion de l'exemple devint telle que les meilleurs s'y corrompirent. Le fanatisme poussait aux dernières cruautés contre ceux qui ne se déclaraient pas chrétiens, puis le paroxisme de la fureur conduisait à l'impureté...

Un des premiers croisés qui partit pour la Terre-Sainte, fut Gautier Sans Avoir; homme noble et brave, mais dont le surnom indique la situation de fortune. Gautier se mit en chemin le 8 mars 1096, suivi d'une grande multitude de gens de pied; il passa par l'Allemagne et la Hongrie, et arriva jusqu'à Constantinople. Il fut suivi de près par Pierre l'Hermite, qui avait ramassé en Italie, en France et en Allemagne, plus

(1) Guil. Tyrius.
(2) Jurieu.

de 100,000 hommes de tout rang, de tout âge. Plusieurs autres troupes partirent, depuis le mois de mars jusqu'au mois d'octobre; une, entre autres, sous la conduite d'un moine allemand nommé Godescalc, forte de 15,000 hommes, mais si mal disciplinés et commettant de si effroyables désordres, que les populations de la Hongrie, coururent sus et les taillèrent en pièces. Une tourbe innombrable, que quelques écrivains portent à 200,000, sans chefs et sans discipline, quoiqu'il y eût quelques nobles parmi eux, passa comme un torrent dévastateur à travers l'Allemagne, en Hongrie et les provinces danubiennes, ruinant, détruisant tout sur son passage...

D'autres croisés s'embarquèrent sous la conduite de Boëmond, comte de Tarente et prince d'Antioche.

Le pape Urbain tint à Thiete une conférence avec les évêques et les seigneurs touchant la croisade; il fut résolu dans cette assemblée, que le pape écrirait à Alexis, empereur d'Orient; qu'ensuite de la résolution prise au concile de Clermont de faire la guerre aux Sarrasins, il allait avoir à héberger 300,000 chrétiens croisés, armés pour la défense et la conquête du Saint Tombeau. La lettre papale suppliait l'empereur de favoriser de tout son pouvoir une guerre si juste et si glorieuse. Mais l'empereur Alexis était peu disposé à obtempérer à ces avis. Parmi les chefs de ces croisés, il craignait surtout Boëmond, dont il avait éprouvé la valeur, et dont il connaissait le caractère et les desseins. En effet, si nous en croyons Anne Comnen, fille de l'empereur Alexis, et auteur assez estimé, Boëmond était un fourbe qui, sous le masque de la piété, cachait le dessein de s'emparer de Constantinople; son ambition donnait de l'inquiétude aux dignitaires de l'empire, qui se rappelaient ses anciens différents avec Alexis, et ses menaces de vengeance. Ces craintes, justement fondées, portèrent l'empereur, homme habile et profond politique, à dissimuler son mécontentement; il sentit qu'il ne pouvait, avec les ressources d'un empire énervé, résister à cette multitude d'aventuriers vaillants par nature, et d'autant plus hardis, qu'ils n'avaient rien à ménager dans un pays où ils étaient étrangers, dont les habitants devaient être leurs ennemis. Alexis se résolut donc à traiter les seigneurs croisés avec tous les égards possibles.

Il envoya des officiers aux environs de Duras et d'Aulone avec ordre d'établir des marchés pour fournir des vivres aux troupes et les empêcher de piller; il donna également mission à d'autres officiers, qui savaient la langue latine, d'apaiser en son nom les différents qui pourraient naître. Mais toutes ces sages précautions furent inutiles. Les troupes ([1]), qui campaient près de Constantinople, abattaient et brûlaient les belles maisons qu'elles trouvaient dans la campagne et découvraient les églises

([1]) Anne Comnen, Hist. de l'emp. Alexis.

mêmes pour en vendre le plomb aux marchands grecs. L'empereur crut mettre fin à ces désordres en fournissant aux croisés les moyens de passer l'Hellespont; mais ils ne se conduisaient pas mieux en Asie; ils pillaient et incendiaient les maisons et les églises. Le fanatique Pierre l'Hermite n'était pas le moins violent des chefs croisés; ses bandes commirent d'horribles cruautés aux environs de Nicée; elles hachèrent, elles brûlèrent des enfants; elles livrèrent à toutes sortes de tortures des femmes et des vieillards.

Une multitude de ces insensés, dit un historien,(²) de ceux même qui avaient répondu à l'appel de Pierre l'Hermite, se croyaient permis les désordres les plus abominables, persuadés que la conquête de la Terre Sainte, but de leur entreprise, les absolvait de tout. Chose étrange! ces chrétiens qui allaient, disaient-ils, exterminer les païens et les idolâtres, faisaient marcher devant eux une oie et une chèvre, comme si ces animaux eussent été divinement inspirés pour les conduire.

Nous ne suivrons pas davantage ces pieux croisés dans leurs expéditions; cela n'entre pas dans le cadre de notre sujet; nous croyons en avoir dit assez pour donner une idée générale des mœurs de ces libérateurs du Saint-Sépulcre, enrôlés, excités par les ambitieux et ténébreux desseins des papes.

Revenons maintenant à l'empereur Henri et aux deux papes Clément III et Urbain II; car le dogme de l'infaillibilité continuait d'être, en Occident, représenté par deux pontifes se disputant le siége de saint Pierre. Les partisans des deux papes, chacuns de leur côté, pillaient tous ceux qui se rendaient à Rome, principalement les ecclésiastiques et les religieux. Pendant qu'Urbain prêchait la croisade en France, tout en levant des subsides pour faire la guerre à son compétiteur, Guibert lui-même était alors près de Ravenne, son ancien siége, où il tenait une forteresse qui le rendait maître du passage du Pô. De ce point, ses gens dressaient des embuscades à tous ceux qui allaient à Rome, qu'ils fussent évêques, clercs, moines ou simples laïcs; ils les pillaient et leur faisaient endurer toutes sortes d'outrages; quelques-uns mêmes furent tués. Aventin s'exprime ainsi sur le schisme qui partageait alors l'Église romaine : « Clé-« ment III ayant été chassé de Rome, et Urbain rétabli, ils se donnaient « au diable l'un l'autre. Urbain soutenait les actes du pape défunt Hil-« debrand, tandis que Clément les attaquait et les abrogeait. L'empereur « tenait pour Clément contre Urbain. L'Église se divisa tellement, qu'il « ne paraissait nulle part trace de piété; on ne songea qu'à supplanter « son prochain et asseoir son injuste puissance. Le pape lui-même donna « l'exemple; on voit Urbain calomnier l'empereur, flattant la populace « et la gagnant par largesse, par indulgence, par promesse; il l'excite

(²) Albert Apeasis.

« contre Henri, de sorte que, fort de son autorité et de son pouvoir spi-
« rituel, il abuse de sa victoire, laissant à ses successeurs, plutôt des
« maux à réparer, que des exemples de piété et de charité à suivre.
« Sous le nom de Jésus-Christ, chacun des deux prêtres, qui se dit le
« pape, employait tous les moyens pour augmenter sa puissance. Pour
« tout dire en deux mots, tous ceux qui prêchaient alors en faisant sem-
« blant de défendre les droits de l'Église, et la liberté de la religion,
« travaillaient à augmenter leur propre grandeur. Chaque parti se défen-
« dait par des miracles. »

Les miracles ne furent pas, à beaucoup près si utiles au pape, que la guerre sainte; le célèbre Fra Paolo [1] nous raconte que : « le saint-
« siége reçut sous sa protection, et sous celle des prélats, les maisons et
« les affaires des croisés; les chefs des églises furent le plus ordinaire-
« ment choisis pour tuteurs, curateurs ou procurateurs des veuves, des
« pupilles et des mineurs, sans que le magistrat séculier osât faire aucune
« opposition, par crainte des censures épiscopales, que fulminaient, sans
« nul ménagement, l'évêque de Rome et ses prélats adhérents. »

Les plus belles possessions des princes et des seigneurs croisés tombèrent ainsi au pouvoir d'ecclésiastiques fainéants. Pour n'en produire qu'un seul exemple, confirmé par l'aveu du père Maimbourg, nous citerons Godefroid de Bouillon qui se dépouilla de presque tout son patrimoine, afin de pouvoir équiper de plus belles et de plus nombreuses troupes. « Pour cet effet, dit le jésuite Maimbourg, Godefroid vendit ou
« engagea le comté de Bouillon et d'Ardenne, à Aubert, évêque de
« Liége, dont les successeurs l'ont toujours possédé depuis ce temps,
« comme ils font encore aujourd'hui. Richer, évêque de Verdun, profita
« de semblable occasion, pour racheter, du même Godefroid, la ville et
« le château de Stenay et toutes ses appartenances, qu'avait laissés à son
« frère, Baudouin comte de Flandre. De sorte que, les princes séculiers
« s'appauvrissaient pour servir Jésus-Christ; tandis que les dignitaires de
« l'Église de celui qui avait vécu et était mort dans la pauvreté, profi-
« tant pour le temporel d'une dévotion dont ils avaient donné l'exemple,
« s'enrichissaient de dépouilles. Bien plus encore, l'argent que ces prêtres
« devaient donner, eux aussi, pour la délivrance du Saint-Sépulcre, ils
« l'employaient pour agrandir leurs possessions des fiefs que les princes
« abandonnaient généreusement pour l'amour de Dieu. »

Revenons une fois encore au schisme que les prétentions de Clément et d'Urbain entretenaient toujours dans l'Église d'Occident. Les partisans de Clément III, aux abois, ayant profité d'un voyage que celui-ci fit en Lombardie se réunirent en concile, le 7 août 1098, et se résolurent à tenter la voie des accommodements, par une lettre adressée à leurs

[1] Ce savant faillit être assassiné par les siccaires du pape Paul V.

adversaires; les Urbanistes méprisèrent cette tentative et dédaignèrent même de répondre. La lettre des partisans de Clément fait appel à tous ceux qui craignent Dieu, et qui aiment le salut de la république romaine. Elle est ainsi conçue : « Vous n'ignorez pas que, pour détruire les « hérésies introduites de nouveau par Hildebrand, ou en mémoire de « son nom renouvelées, et pour faire cesser l'impiété de ceux qui n'ont « pas craint de déchirer la foi catholique, nous nous sommes assemblés « au nom de Dieu, le cinquième de ce mois, à Saint-Basile, le sixième à « Saint-Celse, et le septième à Sainte-Marie de la Rotonde, où nous avons, « comme nos pères, de peur que si nous ne protestions nous ne paraissions « consentir, discuté et condamné ces hérésies et ceux qui les sui- « vent. Nous appelons néanmoins ceux qui communiquent avec les au- « teurs de ces erreurs, leur donnant sûreté pour venir et retourner « librement, et nous les admonestons de faire plaider leur cause par les « principaux d'entre eux, le seigneur Rainier et Jean et Bourguignon. « Nous leur promettons, autant qu'il est en nous, une entière sûreté jus- « ques à la fête de la Toussaint, quand même, ils seraient condamnés. « Car nous ne sommes point altérés de sang, et nous croyons que ceux- « là se défient de leur cause qui excitent des séditions. Nons ne cher- « chons que la paix, la vérité et l'unité de l'Église. »

Dans le courant de la même année, le pape Urbain tint également, à Bari, un concile où se trouvèrent 183 évêques. Les Grecs proposèrent de résoudre la question de savoir de qui procède le Saint-Esprit; étant eux d'avis qu'il procède seulement du père. Urbain répondit que le Saint-Esprit procède du père et du fils. A la suite d'une discussion ardente de part et d'autre et qui ne pouvait avoir de solution, le pape lança l'anathème contre qui n'adopterait pas son avis. »

L'année suivante, Urbain tint encore un autre concile à Rome dans l'église de Saint-Pierre : il nous en reste 18 canons parmi lesquels on fit un décret touchant les investitures. Le pape et les évêques prononcèrent l'excommunication contre tous les laïcs, qui donneraient les investitures des églises, et contre tous les ecclésiastiques qui les recevraient, ou qui donneraient la consécration à ceux qui les auraient reçues. On comprit sous le même anathème ceux qui faisaient hommage aux laïcs pour les dignités ecclésiastiques. *Car*, disait le saint-père : *on ne peut voir sans horreur, que des mains, élevées à cet honneur suprême de créer le créateur et l'offrir à son père pour le salut de tout le monde, soient réduites à cette infamie, de se soumettre à des mains qui sont continuellement souillées d'attouchements infâmes, de rapines et d'effusion de sang.* L'assistance criait : *ainsi-soit-il!* Le concile fut clos sur cette insolente décision.

L'histoire est muette sur le compte du pape Urbain II. Peu après la tenue de ce concile, elle nous apprend seulement qu'il mourut à Rome, le 29 juillet de la même année 1099. Urbain II est encore un de ces pontifes dont l'orgueil, l'avarice, l'ambition, la duplicité, la présomption

formaient le caractère ; est-ce à cause de cela, peut-être, que l'Église en a fait un saint?

PASCAL II, *166e pape.*

An 1099. Le douzième siècle dans lequel nous allons entrer est encore une suite horrible de crimes atroces et de corruption infâme, ayant pour auteur ou pour conseillers les papes, vicaires de Jésus-Christ. Baronius a été si frappé des désordres de cette époque qu'il ne trouve pas de meilleur argument pour atténuer les crimes du temps que de les rejeter sur la croyance des chrétiens à la venue prochaine de l'Ante-Christ, dont on parlait beaucoup alors. Saint-Bernard, le célèbre abbé de Clervaux, un des contemporains, écrivait sur cette croyance bizarre à Gaufrid : « Ayant eu pendant quelques jours le bonheur de voir le très-pieux et « respectable Norbert, et d'entendre plusieurs choses de sa bouche, je « lui ai demandé ce qu'il pensait de l'Ante-Christ. Il m'a protesté qu'il « croyait certainement que cette génération ne passerait point qu'il ne « fut revelé. Lui ayant demandé sur quoi il fondait sa certitude, il m'a « répondu des choses, que je ne crois pas devoir reveler ici ; il m'a aussi « assuré qu'avant sa mort, il aurait la douleur de voir une persécution « générale dans l'Église. Tous les chroniqueurs du temps déplorent sans « doute les dissolutions des mœurs, mais c'est Rome surtout qui est « l'objet de leurs lamentations ou de leurs satires. Guillaume Malmes- « bury raconta qu'Hildebert, évêque du Mans, fit des vers contre les « Romains qui donnent ce sens : *autrefois c'étaient les maîtres du monde,* « *aujourd'hui ils sont les plus lâches de tous les hommes, ils pèsent la* « *justice au poids de l'or, et la vendent argent comptant.* » Un certain Bernard de Morlay, moine de Cluny, écrivait : « Les siècles d'or sont « passés. Il n'y aura plus désormais d'âme pure : Nous vivons sous les « derniers temps, et les plus détestables. On ne songe qu'au gain et a « l'argent. Nous avons une paix plus cruelle que la guerre. La fraude, « l'impunité, les rapines, les schismes, les querelles, les trahisons, les « homicides, etc., sont en vogues. Adieu la piété et la religion! Hélas! « le roi de Babylone (le pape), tire tout à lui, et en effet tout est à lui. »

Honorius, prêtre d'Autun, fait ce tableau de la Babylone de son siècle : « Regardez les princes et les juges. Voici, le trône de la bête est mis « parmi eux. Ils ne songent qu'à mal faire. Ils ne s'occupent qu'au métier « d'iniquité. Ils ne s'en soulent jamais. Non-seulement ils commettent « mille crimes, mais ils portent aussi les autres à les commettre. On vend « les choses saintes, et le crime les achète. On fait tous ses efforts pour « ne point tomber seul dans les enfers. Chrétien pieux, tourne-toi vers « le clergé : tu le verras dans la tente de la bête ; les prêtres négligent le

« service divin. Ils souillent le sacerdoce par leurs impuretés, ils séduisent le peuple par leurs hypocrisies, renient Dieu par leurs œuvres ; ils « falsifient les saintes écritures qu'il leur a données pour les sauver. Ce « sont des aveugles qui se précipitent dans la mort, et y précipitent ceux « qui les suivent aveuglément. Le trône de la bête et son pavillon sont « encore parmi les moines. Ceux-là aussi se moquent de Dieu et excitent « sa colère, ils foulent aux pieds la règle de leurs ordres ; ils trompent « les séculiers par leur habit ; et en les trompant, ils se trompent eux-« mêmes. Ils ne se mêlent que des affaires du monde : ils ne cherchent « qu'à satisfaire leur cupidité. Ce sont des gens adonnés à la bonne « chère et à tous les plaisirs infâmes. Regarde maintenant les nonnes « dans leurs cloîtres, là encore la bête a dressé son lit.

« C'est vers cette époque, a dit un philosophe, que les papes ont substitué ce qu'ils appellent le droit nouveau, et qui n'est que leur prédominance sur tout et en tout, à l'ancien droit des Césars ; la théologie « scholastique, sortie du fond de l'enfer, est venue pervertir et énerver « les principes de la religion, en y introduisant de nouveau de mon-« strueux dogmes ; ceux qui ont fait cette falsification abominable se « sont servis de termes si obscurs, si incohérents, que ceux-là même qui « les écoutaient d'un ton doctoral, n'y pouvaient rien comprendre. Et « comment, en effet, aurait-on compris un sens rendu à dessein si difficile « dans ce siècle d'ignorance, quand à peine aujourd'hui quelques esprits « éclairés peuvent dégager le sens de ces termes barbares, presque « inintelligibles ; car c'est sur de vains mots, que sont fondés la plupart « des articles de foi. »

Après la mort du pape Urbain II, le siége eut une vacance de 15 jours, après laquelle fut élu pape, le cardinal Rainier, né à Blede, en Toscane. Pascal II, c'est le nom qu'il prit. Il avait été moine de Cluny et disciple d'Hildebrand.

Dès le commencement de son pontificat, Pascal fut sollicité par les Romains, de mettre enfin un terme au long schisme qni désolait l'Église, c'est-à-dire à la prétention, persistante sous trois papes, de Clément III, et de se dire le seul et vrai successeur de saint Pierre. Les députés du comte Roger, venant complimenter Pascal de la part de leur maître, mirent à ses pieds mille onces d'or, auxquels les Romains ajoutèrent une forte somme, à l'effet d'obtenir la renonciation et la retraite de Clément III. Pascal trouva plus commode, au lieu de s'entendre avec Guibert, et d'éteindre sans éclat une querelle aussi scandaleuse, de diriger des troupes contre lui. L'antipape fut chassé d'Albano, et forcé de se retirer à Citta-di-Castella, où il mourut peu après en quelque sorte subitement. Le schisme toutefois ne fut pas éteint, le parti se réunit et élut pour le remplacer un nommé Albert, qui fut pris par les partisans de Pascal le jour même de son élection, et enfermé à Saint-Laurent. Les schismatiques élurent alors un autre pape du nom de Théodoric, qui fut égale-

ment arrêté au bout de trois mois et demi, et enfermé au monastère de Cave. Les schismatiques choisirent un quatrième pape, nommé Maginulfe, homme éloquent, qui séduisait le peuple par des prédications et des superstitions magiques; mais sans aucune autorité. Maginulfe fut également chassé de Rome; il mourut en exil réduit à une extrême misère.

Après avoir triomphé de tous ses compétiteurs, Pascal II fit tenir un concile à Poitiers, le 18 novembre 1100, où Jean et Benoît ses deux légats exposèrent les volontés tyranniques du pape, parmi lesquelles venait en premier lieu le renouvellement de l'excommunication lancé contre le roi Philippe et la comtesse Bertrade de Montfort. Il y eut grand tumulte dans le concile à ce sujet : Plusieurs évêques s'opposèrent à cette sentence; et presque tous les laïcs la désapprouvèrent, à l'exemple de Guillaume IX, comte de Poitiers, de Gascogne et de Toulouse : car depuis longtemps la femme légitime du roi de France était morte, et Bertrade avait donné des enfants à Philippe.

Pascal fit assembler à Rome un second concile, vers la fin de mars 1102, tous les évêques de la Pouille, de Campanie, de la Sicile et de la Toscane y furent présents. Le pape avait ordonné à l'empereur Henri de se rendre à ce concile; mais celui-ci s'y refusa; il avait lui-même convoqué un concile à Mayence, où il fit examiner et discuter le différend depuis si longtemps pendant entre le saint-siége et lui. Mais le clergé romain surpris et mécontent du refus de l'empereur, qui devait selon eux, profiter de cette circonstance pour faire sa soumission au saint-siége, firent courir le bruit que Henri, sans souci de la paix de l'Église, venait de faire élire un pape plus docile à ses vues que Pascal; celui-ci profita de cette rumeur pour produire cette formule de serment contre les schismatiques : « J'anathématise toute hérésie, et principalement celle qui « trouble l'état présent de l'Église; et je promets obéissance au pape « Pascal et à ses successeurs en présence de Jésus-Christ et de l'Église; « affirmant ce qu'elle affirme, et condamnant ce qu'elle condamne. » L'adroit Pascal, ayant obtenu par l'autorité d'un concile, l'imposition de cette formule de serment aux fidèles, la publia lui-même de sa bouche, le jeudi saint, 3 avril, dans l'église de Latran, en présence d'un peuple infini de diverses nations, et au milieu des cérémonies capables d'imprimer une extrême terreur sur les âmes simples, qui ne jugent des choses que par les apparences. Ensuite il proclama et renouvela avec le même appareil et les mêmes cérémonies, l'excommunication portée contre Henri empereur et tous ses adhérents, par ses *saints* prédécesseurs, Grégoire VII et Urbain II; il ajouta qu'il était nécessaire que la nouvelle de cette excommunication fût répandue par toute la terre, notamment parmi les chrétiens occidentaux, afin qu'ils s'abstinssent désormais de toute communication de l'empereur.

Dans ces entrefaites, la comtesse Mathilde, dont l'âge n'avait point

éteint l'ardeur pieuse pour le service des papes, renouvela la donation par elle faite de ses fiefs en faveur de l'Église romaine, l'acte porte ces termes : « Au temps du pape Grégoire VII, dans la chapelle de Sainte-« Croix au palais de Latran, en présence de plusieurs nobles romains, « je donnai à l'Église de Saint-Pierre, le pape acceptant, tous mes biens « présents et à venir, tant deçà que de là les Monts, et j'en fis faire une « charte. Mais parce que cette charte ne se trouve plus, et craignant « que ma donation ne soit révoquée en doute, je la renouvelle aujour-« d'hui entre les mains de Bernard, cardinal légat, avec les cérémonies « usitées en pareil cas, et me dessaisis de tous mes biens au profit du « pape et de l'Église romaine, sans que moi, ou mes héritiers, puissions « jamais venir à l'encontre, sous peine de 1000 livres d'or, et 4000 livres « d'argent. Fait à Canosse, l'an 1102, le 17 de novembre. »

Le pape Pascal, voyant que l'empereur Henri, malgré les foudres apostoliques, avait toujours un puissant parti, et que la plupart des grands et du peuple restaient constamment attachés à ses intérêts et soutenaient ses droits à la couronne impériale; Pascal voyant surtout que bon nombre de catholiques, ne pouvaient se persuader qu'un empereur pût être légalement excommunié, et déchu du pouvoir temporel, parce qu'il revendiquait les droits de son élection et ceux qu'il tenait de ses ancêtres. Pour ruiner Henri dans l'opinion publique, Pascal disons-nous, eut recours à une de ces lâches trahisons, dont un prêtre seul peut être capable. L'empereur Henri, lorsqu'il vit l'immense mouvement des croisades se produire dans la chrétienté, comprit que le parti papal se ferait tôt ou tard une arme redoutable de son abstention à prendre part à cette entreprise sainte. Autant pour répondre à ses ennemis, que peut-être pour satisfaire à sa propre dévotion, la croisade étant, à cette époque, le devoir de tout chrétien, Henri fit publier dans tout l'Occident, qu'aussitôt la paix assurée dans ses vastes états, son intention était de laisser l'empire à Henri son fils, qu'il avait déjà à cet effet fait élire comme son successeur, quelques années auparavant, pour consacrer le reste de ses jours dans la Terre-Sainte au service de Jésus-Christ contre les infidèles. Cette résolution pieuse, habilement répandue, acquit à l'empereur l'affection des princes et de la noblesse, des ecclésiastiques et du peuple tout entier, à un si haut degré, que, bien loin de tenir compte des excommunications portées à Rome contre lui, on loua partout sa piété et son détachement du monde; à l'envi même on se préparait de tous côtés à le suivre dans une si belle et si sainte expédition. Malheureusement l'enthousiasme, de sa nature, a peu de durée; l'état d'agitation de l'empire apporta des retards au dessein de Henri : ces retards furent exploités avec adresse dans la chrétienté par le parti papal, il fit plus, le fils de l'empereur, à peine âgé de 23 ans, était plus accessible encore aux suggestions de l'ambition que son frère aîné Conrad, dont nous avons vu la révolte contre son père, sous Grégoire

et sous Urbain, puis sa mort misérable: ce jeune prince, appelé Henri comme son père, et que les historiens du temps représentent comme fourbe, impérieux, violent, capable d'user de tous les moyens pour satisfaire son orgueil, se laissa aisément persuader par les émissaires du pape Pascal, que son père le leurrait du vain espoir de lui céder bientôt la couronne. Le pape d'ailleurs lui avait écrit personnellement des lettres, pour le porter à la révolte, sous le prétexte toujours séduisant pour un esprit ardent, élevé dans les idées catholiques, « qu'il était appelé, lui « prince, par sa situation même à secourir l'Église, à rétablir la tranquil-« lité publique. » C'est dans ces termes qu'en parle un moine, écrivain du temps[1], ajoutant : « ainsi le fils ambitieux, et ravi de se voir auto-« risé, s'arma fièrement contre son père. » Afin d'enlever même tout scrupule au jeune prince, le saint-siége ordonna par un bref à Gebehard, évêque de Constance, et légat de Pascal en Allemagne, de relever le fils dénaturé des censures par lui encourues en demeurant attaché à son père ; en outre Gebehard le dispensa d'une fidélité par lui due à Henri II, comme fils et sujet [2].

En même temps plusieurs seigneurs de la Bavière, de la Souabe, du haut Palatinat et de la Franconie, encouragés par les exhortations du saint-père, se soulevèrent contre l'empereur et prirent les armes en faveur du prince Henri, qui leva l'étendard de la révolte et entra dans la Saxe, où il fut reçu aux acclamations de la foule. Le pape, pour seconder ce mouvement, assembla un concile à Rome, où l'on se garda bien de s'occuper ostensiblement du débat entre le père et le fils, mais que l'on autorisa toutefois subrepticement en confirmant ce qu'on appelait alors *la trève* de Dieu ; c'est-à-dire la défense aux seigneurs et aux barons, en guerre les uns contre les autres, de se livrer à la lutte les dimanches et les jours de fête, ce qui était tolérer, sinon absoudre les meurtres et les excès tous les jours de la semaine.

L'astucieux fils de Henri, de son côté, docile aux conseils de Rome, dans ses proclamations protestait contre tout désir de régner, « je ne « souhaite pas, disait-il, que mon seigneur et mon père soit déposé de « l'empire : *je prends Dieu à témoin, au contraire, que j'ai profond re-« gret et compassion de sa désobéissance et de son opiniâtreté; que s'il « veut se soumettre à Saint-Pierre et à ses successeurs,* je suis prêt à céder « le royaume et à lui obéir comme le moindre de ses sujets. » Pendant qu'il faisait répandre partout le manifeste hypocrite, le fils rebelle à l'aide des manœuvres du clergé par promesse et par argent, débauchait les troupes de son père et le contraignait à se sauver secrètement, à peine suivi de quelques serviteurs fidèles.

(1) Herman.
(2) Dodechin.

Le but apparent de la révolte du fils de l'empereur et des principaux seigneurs de l'empire, étant la résistance de Henri aux volontés du saint-siége, on lui conseilla, de se soumettre à cette autorité, arbitre souverain de toute sa conscience. C'est ce que fit l'empereur par une lettre, ou d'abord il se loue de l'amitié des papes Nicolas et Alexandre, et se plaint de la dureté de leurs successeurs, qui ont soulevé son royaume contre lui. « Notre fils, ajoute le malheureux prince, celui que nous avons aimé « jusqu'à l'élever sur le trône, est infecté du même poison, il s'élève « contre nous, au mépris de ses serments et de la justice : entraîné par « le conseil des méchants, qui ne cherchent qu'à piller et à partager « entre eux les biens des églises et du royaume. Plusieurs vous conseil-« lent de poursuivre les rebelles sans délai et merci : mais, nous avons « mieux aimé différer, afin que personne, soit dans l'Italie, soit dans « l'Allemagne, ne puisse imputer au chef de l'Église, les malheurs qui « pourront résulter... » s'adressant avec une basse humilité à Pascal : « ayant appris d'ailleurs que vous êtes un pontife sage et charitable, et « que vous désirez surtout l'unité de l'Église, nous vous envoyons un « homme digne de toute confiance, pour savoir si vous voulez que nous « nous unissions ensemble, sans préjudice de ma dignité, telle que l'ont « eue mon père, mon ayeul et mes autres prédécesseurs ; à la charge « aussi de vous conserver la dignité apostolique, comme mes prédéces-« seurs ont fait aux vôtres. Si vous voulez agir paternellement avec nous, « et faire sincèrement la paix, envoyez-nous de votre part un homme « de confiance, chargé de vos lettres secrètes, afin que nous puissions « savoir sûrement votre volonté, et vous envoyer ensuite une ambassade « solennelle pour terminer cette grande affaire. »

Toutes les avances obséquieuses de Henri furent inutiles ; le pape ne voulut pas même écouter son envoyé, au contraire, tout en feignant de déplorer publiquement la révolte de Henri V contre son père, il lui fit parvenir secrètement des conseils que celui-ci ne suivit que trop ponctuellement. En effet, le fils rebelle témoigna un grand repentir, les larmes aux yeux, des offenses commises envers son père ; il lui fit dire qu'il voulait implorer son pardon à ses genoux ; le vieil empereur circonvenu par de perfides conseillers, se rendit sans suite à Mayence et de là au château d'Ingelheim ; l'empereur y fut gardé prisonnier par une infâme trahison et contraint de renoncer à l empire en faveur de son indigne fils. L'infortuné Henri confiné dans un cachot, dépouillé de toutes les marques de la royauté, à chaque moment menacé de mort, se jeta aux pieds de l'évêque d'Albano, légat de Pascal, introduit près de lui ; vainement il lui demanda l'absolution des censures prononcées contre lui ; l'impitoyable prêtre refusa, il n'avait point d'ordre du pape.

Les indignes traitements faits à l'empereur Henri par ordre de son propre fils et à l'instigation du pape, touchèrent de profonde pitié quelques âmes généreuses ; elles résolurent de se coaliser pour rétablir l'em-

pereur injustement dépossédé de ses États ([1]). Les princes et les seigneurs, la plupart des villes et des peuples de deçà le Rhin, et surtout Henri de Limbourg, qui possédait le duché de la basse Lorraine, lui firent dire secrètement, qu'ils étaient prêts à le recevoir avec honneur, à employer tout ce qu'ils avaient de biens et de fonds pour le replacer sur le trône. A cette heureuse nouvelle, Henri revint à l'espérance et reprit courage, bientôt il trouva moyen de sortir d'Ingelheim, où il était étroitement gardé; il descendit à travers mille dangers le Rhin jusqu'à Cologne, d'où il put facilement gagner la ville de Liége. Il fut accueilli par le prince évêque et toute la population avec grands honneurs et sympathie. De cette ville hospitalière il écrivit à tous les princes, souverains et particulièrement au roi de France, des lettres énergiques dans lesquelles, après s'être plaint de la rebellion de ses sujets, de la perfidie de son fils, et de la violence qu'il en avait soufferte, étant contraint le poignard sur la gorge de se dépouiller de l'empire, il implore leur assistance, non-seulement dans son propre intérêt, mais aussi dans celui de tous les souverains, dont on avait violé la majesté en sa personne. Il écrivit ensuite une lettre au pape Pascal, où après s'être plaint de la malveillance qu'il a toujours trouvée dans ses prédécesseurs, il proteste, qu'il ne souhaite rien plus ardemment que de vivre en paix avec le saint-siége, tout prêt à rendre au pape, avec un extrême respect, tout ce qui lui est dû, pourvu que le pape de son côté sache rendre à César ce qui appartient à César. Le pape Pascal n'accorda pas plus de crédit à cette lettre qu'à la précédente. C'était un parti pris chez le saint-père de persécuter avec la dernière rigueur le malheureux empereur jusqu'à sa mort.

Pascal, comme pour répondre aux sollicitations de l'empereur, écrivit une lettre publique à Robert, comte de Flandre, qui s'était déclaré contre les schismatiques, où il l'excite contre l'empereur en termes indignes : « Poursuivez partout mon cher fils, lui dit-il, et selon vos forces, « Henri, chef des hérétiques et ses fauteurs. Vous ne pouvez offrir à « Dieu de sacrifice plus agréable, que de combattre celui qui s'est élevé « contre Dieu, qui s'efforce d'ôter le royaume à l'Église, qui a élevé « l'idole de Simon dans le lieu saint, et qui a été chassé de l'Église par « un jugement inspiré par le Saint-Esprit, au prince des apôtres et à ses « vicaires. Nous vous ordonnons cette entreprise, à vous et à vos vas- « saux, pour la rémission de vos péchés, et comme un moyen d'arriver « à la Jérusalem céleste. »

Mais le haut clergé de Liége et son évêque, qui avaient accueilli Henri, étaient tellement convaincus de l'iniquité du pape, que mettant leur obéissance habituelle envers le saint-siége de côté, ils répondirent à la monstrueuse lettre de Pascal par un long écrit. En cette circonstance les prélats

[1]) Ursperg. Sigebert.

belges de cette malheureuse époque, bien différents de ceux d'aujourd'hui, soumis à Rome, même contre leur propre pays, firent preuve d'un bon sens, d'une modération et d'une tolérance bien plus capables de faire à la religion chrétienne des prosélytes que les violences continuelles du saint-siége. Le haut clergé et l'évêque de Liége commencent dans cet écrit par se déclarer tout d'abord catholiques et attachés inviolablement à l'unité de l'Église; ce qu'ils démontrent encore mieux dans tout le corps de la pièce, où ils nomment le pape Pascal leur père apostolique, l'évêque des évêques, l'ange et l'oint du Seigneur, à qui appartient la sollicitude de toutes les Églises; et comme pour combattre à l'avance le reproche d'hérésie et d'insoumission ou de chisme, ils déclarent reconnaître comme seul et vrai pape Hildebrand ou Grégoire VII [1]. Ils établissent qu'on ne peut être réputé excommunié pour rendre à César ce qui est à César, suivant l'Évangile. Ils rapportent, à l'appui de cette argumentation, les préceptes de saint Pierre et de saint Paul, touchant l'obéissance due aux souverains. Ils concluent ainsi : « C'est donc parce « que nous honorons le roi, parce que nous servons nos maîtres non-seu« lement sous leurs yeux, mais avec simplicité de cœur. » Que ne pouvons-nous, à cette heure, dans notre Belgique chrétienne, ou le gouvernement constitutionnel a remplacé le pouvoir absolu, rendre le même hommage à nos seigneurs évêques : *simplicité de cœur!* L'écrit du clergé de Liége insiste sur la validité du serment que les évêques, comme les autres, ont fait aux princes, depuis un temps immémorial en recevant d'eux les régales, c'est-à-dire les domaines dépendant de leur couronne. Nous sommes encore, sur ce point, forcés de regretter l'ancien clergé..... Le clergé et l'évêque soutiennent que c'est une très-ancienne coutume, sous laquelle sont morts plusieurs saints évêques : « ce serment, étant « légitime, ne peut être violé sans parjure. La prétention de dispenser « de ces serments, disent-ils, est une nouveauté introduite par Hilde« brand. » Ils disent ensuite : « Si on lit avec *l'esprit de Dieu* les saintes « écritures et les historiens, on trouve que les rois et les empereurs ne « peuvent point ou difficilement être excommuniés; et la question est « encore indécise, *quoi qu'ils peuvent être avertis et repris avec discré« tion.* » (C'est là une petite usurpation, tolérable pour le temps : de nos jours le droit de remontrance n'appartient exclusivement à personne, prêtre ou laïc, mais à toute la nation légalement constituée.)

« Il ne faut pas trop s'alarmer, reprennent les prêtres liégeois, de ce « qu'on nous traite d'excommuniés. Nous croyons que Rome même nous « exceptera de l'excommunication. Le pape Hildebrand, du pontificat « duquel date le nouveau schisme, et qui, le premier, a levé la lance « sacerdotale contre le diadème, excommunia d'abord indifféremment

[1]) Fleury.

« tous ceux qui favorisaient Henri : mais ensuite, corrigeant cet excès, « il excepta de l'excommunication ceux qui étaient attachés à l'empe- « reur par devoir, par nécessité, et non pour exécuter volontairement « ses ordres, ou lui donner de mauvais conseils; et il en fit un décret. »

Sur ce que le pape Pascal traitait l'empereur Henri d'hérétique, les prêtres liégeois répondirent : « S'il est excommunié, nous en sommes « affligés pour lui et pour nous. Nous ne disons rien maintenant pour « sa défense; nous disons seulement que, quand il serait tel, nous ne « laisserions pas de souffrir qu'il nous commandât, parce que nous « croirions mériter, par nos péchés, d'avoir un tel maître, et nous ne « devrions pas même, en ce cas, chercher à nous en délivrer, en prenant « les armes contre lui, mais en adressant à Dieu pour lui nos prières. « Les rois, pour qui saint Paul conjurait les fidèles, n'étaient pas chré- « tiens, et il dit pourquoi on doit prier pour les mauvais princes ([1]), « afin que nous menions une vie tranquille. Ce serait une conduite apos- « tolique d'imiter l'apôtre : mais, pour nos péchés, l'apostolique, le pape, « au lieu de prier pour le roi pécheur, excite la guerre contre lui, et « empêche que votre vie ne soit tranquille. D'où vient cette autorité du « pape de tirer un glaive meurtrier, autre que le glaive spirituel? Le « pape Grégoire Ier a dit, que s'il eût voulu se mêler de faire mourir les « Lombards, ils n'eussent plus eu ni rois, ni ducs. Mais, ajoute-t-il, « parce que je crains Dieu, je ne veux participer à la mort d'aucun « homme quel qu'il soit ([2]). A cet exemple, tous les papes suivants se « contentaient du glaive spirituel, jusques au dernier Grégoire, c'est-à- « dire Hildebrand, qui, le premier, s'est armé du glaive militaire, et en « a armé les autres papes par son exemple. »

En réponse au dernier paragraphe de la lettre où Pascal ordonne au comte de Flandre de faire la guerre à l'empereur, pour la rémission de ses péchés, l'évêque et le clergé de Liége disent : « Nous avons beau « feuilleter les saintes écritures, nous n'y trouvons aucun exemple d'un « tel commandement. Hildebrand est le seul qui, mettant les mains aux « saints canons, ait enjoint, à la comtesse Mathilde, pour la rémission « de ses péchés, de faire la guerre à l'empereur Henri. Or, les canons « nous disent qu'on ne peut lier et délier personne sans examen préalable. « C'est la règle qu'avait jusque là suivie l'Église romaine. D'où vient « donc cette nouvelle maxime, suivant laquelle on accorde aux cou-

([1]) Ceci nous paraît un peu trop évangélique; mais après tout, cette mansuétude est moins dangereuse que l'excès contraire.

([2]) Nous sommes peu d'accord, cette fois, avec le clergé de Liége de l'an 1100; Grégoire, tout saint qu'il est aujourd'hui, ne fut pas, de son vivant, si plein de charité : nous l'avons vu, dans sa biographie (p. 60, 1re partie), se faire le panégyriste de l'assassin Phocas, à moins que la considération que ce meurtre ne profitât à l'Église, ne soit ici une circonstance atténuante.

« pables, sans confession et sans pénitence, l'impunité des péchés passés « et la liberté d'en commettre de nouveaux ? *Quelle porte ouvre-t-on « par là à la malice des hommes !* »

L'horreur que le clergé de Liége avait conçue des attentats du pape était si grande, que l'évêque, les chanoines et les simples prêtres appelaient ouvertement l'Église romaine la Babylone de l'Apocalypse ([1]). « Y avait-il autrefois, disait ce clergé, vraiment chrétien, en répondant « au pape une plus grande confusion dans l'ancienne Babylone, que « celle qui est dans l'Église d'aujourd'hui? Non-seulement les langues « des fidèles sont confondues, mais aussi les cœurs et les pensées. Saint « Pierre dit quelque part : *L'Église qui est en Babylone vous salue :* « Nous avons, jusques ici, entendu celle de Rome, qui était, au temps « de saint Pierre, une Babylone et une confusion monstrueuse d'idolâtrie « et d'impuretés. Mais, hélas! notre douleur nous fait entendre aujour- « d'hui que ce grand apôtre, prévoyant que l'Église serait un jour au « milieu de Babylone, prédit la confusion et la discorde qui la divisent. « Nous apprenons mieux en souffrant qu'en lisant, qui sont ces tourbil- « lons qui viennent du Midi...

« Une vision terrible venant d'une terre horrible (l'Église romaine), « nous a frappé l'esprit, et nous voyons s'avancer vers nous un tourbillon « impétueux comme une tempête... »

On est heureux de rencontrer, dans ce temps de barbarie et d'ignorance stupide, des hommes de bien et de cœur, de véritables chrétiens qui osent dire la vérité toute nue au pape lui-même, à ce Pascal, l'instigateur de tant de malheurs. La trace de ces hommes éclairés illuminait, comme des étoiles, dans ce ciel noir et menaçant.

Le malheureux Henri ne devait pas jouir longtemps de la généreuse et sympathique hospitalité des Liégeois; assiégé d'ennemis, il mourut à Liége pendant que se coalisaient ses défenseurs. L'évêque lui fit faire de magnifiques obsèques. Avant d'expirer, Henri avait envoyé son anneau et son épée à son fils, qui le tenait assiégé, pour montrer qu'il lui pardonnait ses torts envers lui. Mais l'inimitié, la haine implacable du pape Pascal devaient survivre à l'infortuné Henri; ce prêtre vindicatif écrivit à Henri V, son indigne fils, que l'empereur étant mort excommunié, son corps devait être de terre, rejeté hors de l'Église, et privé 5 ans de sépulture..... L'imagination a peine à concevoir l'exagération haineuse de ce monstre, et il faut qu'il soit attesté par les historiens les plus recommandables, pour que l'on ne révoque pas en doute cette vengeance ignoble s'exerçant par de-là la mort et sur un cadavre... Quelques écrivains catholiques, parmi lesquels le cardinal Baronius, ont cependant eu le triste courage de louer Henri V de sa barbarie envers son père.

([1]) Heydegger, Hist. pap.

Voici comment s'exprime le très-pieux cardinal : « C'est à Henri V une « action de grande piété, d'avoir été si cruel à son père; sa seule faute « ayant été qu'il ne l'avait pas assez bien enchaîné, jusqu'à ce qu'il fût « revenu à lui-même, à son bon sens, c'est-à-dire à la soumission envers « la Sainte Église. »

L'histoire impartiale a représenté l'empereur Henri IV comme l'un des plus grands capitaines qui aient occupé le trône des Césars allemands; il s'est trouvé à 62 batailles rangées et à un grand nombre de combats; il a dépensé sa vie à se défendre contre les attentats et les machinations des papes.

Le pape Pascal, ce scélérat mitré, après la mort du vieux Henri, rechercha avec ardeur tous ceux qui s'étaient montrés ses partisans; ils furent pillés et rançonnés à merci : le déterrement ignoble de l'empereur l'ayant mis en goût, il fit exhumer et jeter à la voirie, après six années de repos, le corps de l'antipape Clément III, sans doute ce Guibert, archevêque de Ravenne, qui avait été le partisan de l'empereur Henri IV; mais il n'en avait pas moins été élu pape par une assemblée de prélats et de laïcs, comme Grégoire VII, le fameux Hildebrand, son compétiteur.

Après ces exploits catholiques, apostoliques et romains, l'exécrable Pascal fit un voyage en France, et jusqu'à Châlons en Champagne, pour conférer avec les princes et les évêques allemands, qui venaient au nom de l'empereur Henri V. Parmi ces ambassadeurs, qui vinrent en grand appareil et suivis de nombreux varlets, se trouvaient l'archevêque de Trèves, l'évêque d'Halberstad, celui de Munster, plusieurs comtes et le duc de Gueldre; ce seigneur était un homme violent et bizarre, qui faisait toujours porter une épée devant lui. La hauteur et la grosseur de sa taille, et le ton élevé de sa voix, le rendaient formidable aux plus intrépides; et il semblait être envoyé plutôt pour intimider que pour raisonner. L'archevêque de Trèves porta la parole. Il fit au pape et à la cour de Rome, de la part de l'empereur, des offres de service, et l'affirma de sa soumission à son autorité, sauf, toutefois, ce qui concernait les droits de la couronne : « Telle est, dit-il, la volonté de l'empereur, notre « maître. Dès le temps de vos prédécesseurs, hommes saints et aposto- « liques, de saint Grégoire le Grand et des autres, le droit de l'empereur « est, qu'avant que l'élection soit publiée, elle soit portée à sa connais- « sance. Si la personne est digne des respects du monde, l'empereur y « donne son consentement. Ensuite, l'élection faite par le clergé, sur la « demande du peuple, est rendue publique; et l'élu, étant sacré libre- « ment et sans simonie, se présente à l'empereur ou lui envoie des am- « bassadeurs officiels, pour recevoir l'investiture des régales par la crosse « et l'anneau, et lui porte foi et hommage. Et il ne faut pas s'étonner, « que le pape, pouvoir spirituel, ne doit point posséder entièrement les « villes, les châteaux, les péages, et autres droits qui ressortent au « pouvoir temporel, dont l'empereur est le représentant. Que le pape

« veuille bien déclarer et accepter ces principes, et la paix règne sur la « chrétienté. »

Ces bases étaient justes, raisonnables et conformes aux anciens usages, sans doute; mais on doit faire remarquer que ce Henri V, excité à la révolte contre son propre père par l'Église, pour l'abandon de ces mêmes droits, à peine devenu empereur, réclamait, de nouveau, à son tour, l'investiture, c'est-à-dire la subordination de la papauté à l'empereur, chef de l'état. Le clergé romain était trop fier et trop avide de domination pour céder. L'évêque de Plaisance répondit au nom du pape : « L'Église catholique, rachetée par le précieux sang de Jésus-Christ, a « sa complète liberté, et ne doit plus être remise en servitude; elle est « l'autorité sainte et spirituelle; et elle serait esclave, si elle ne pouvait « choisir ses prélats et son chef suprême sans consulter l'empereur, « autorité temporelle. C'est un attentat contre Dieu lui-même, que le « prince donne l'investiture par la verge et l'anneau, qui appartiennent « à l'autel, et les prélats dérogent à leur institution divine, s'ils sou- « mettent leurs mains sacrées par le corps et le sang de Notre-Seigneur, « aux mains d'un laïc ensanglantées par l'épée. »

La réponse de l'évêque de Plaisance, faite au nom du pape et des prélats italiens, ne devait pas, on le comprend, satisfaire les embassadeurs de Henri V. Les évêques et les seigneurs allemands, voyant que leurs propositions les plus raisonnables étaient rejetées avec insulte et mépris, comprirent instantanément les desseins du pape; l'un d'eux, peut-être le duc de Gueldre, homme de rude franchise, d'ailleurs, s'écria : *Ce n'est point ici à coups de langues, par de vains discours, mais à Rome, et à grands coups d'épée que cette querelle doit se vider.*

Cette conférence célèbre, qui devait déterminer l'apaisement et la réconciliation de l'Europe, fut ainsi brusquement rompue, par l'orgueil du clergé romain, par la volonté de l'ambitieux Pascal qui, de propos délibéré, ralluma la guerre des investitures.

Sur ces entrefaites, le roi d'Angleterre, qui avait eu également d'aigres démêlés avec le pape au sujet des investitures et de la collection des bénéfices, ayant demandé à celui-ci pourquoi il n'excommuniait pas l'empereur Henri V, qui, non-seulement revendiquait énergiquement le droit des investitures, mais pourvoyait journellement aux siéges épiscopaux de l'empire. Pascal lui répondit en ces termes[1] : « Quant au reproche « que vous nous faites de tolérer au roi d'Allemagne l'octroi des inves- « titures, sachez que nous ne l'avons jamais souffert, ni ne le souffrirons « jamais, nous attendons seulement que la férocité de la nation teuto- « nique soit complétement domptée : quant au roi Henri V, s'il continue « de suivre le mauvais chemin de son père, il sentira à son tour, soyez-

[1] Pascal, épist. 44

« en sûr, le glaive de saint Pierre, que nous avons déjà commencé à « tirer. » Cette lettre est datée de Bénévent (12 octobre 1107), Pascal y était venu tenir un concile, où il renouvela l'excommunication contre les laïcs, qui donneraient des bénéfices, et l'anathème contre ceux qui les recevraient de leurs mains, les mêmes décrets furent confirmés dans les conciles tenus à Troyes et à Rome dans l'église de Latran.

La rupture du pape avec l'empereur éclata bientôt après. Henri extrêmement irrité des procédés de Pascal à son égard, envoya à Rome une formidable armée et des ambassadeurs, chargés de faire une dernière tentative de conciliation avec Pascal.

Les députés de l'empereur et ceux du pape s'assemblèrent le 5 février 1111. Ces conférences, où l'empereur et le pape se firent représenter, de part et d'autre, par leurs familiers les plus intimes, sont un monument de mauvaise foi, d'astuce et d'égoïsme peu communs de la perversité de ces deux ambitieux; l'un prêtre simoniaque, sacrilège, fauteur de désordre et de guerre civile; l'autre empereur, presque parricide, traître à ses serments, à ses amis. De ces conférences où les deux parties sacrifièrent à leur personnalité, outre leurs adhérents à chacun les plus dévoués, le propre principe sur lequel tous deux s'appuyaient, sortirent les plus effroyables désordres peut-être qu'aient vus la chrétienté.

Après bien des discussions les affidés du pape et de l'empereur convinrent des articles suivants : « L'empereur renoncera par écrit à toutes « les investitures des églises, entre les mains du pape, le jour de son « couronnement, en présence du clergé et du peuple romain. Après que le « pape aura de son côté renoncé aux régales, l'empereur jurera de laisser « les églises libres, il reconnaîtra bons, justes et valables les oblations et « les domaines de l'Église; il déchargera les peuples des serments faits « contre les évêques. Il restituera les patrimoines et les domaines de saint « Pierre, comme ont fait Charles, Louis, Henri et les autres empereurs, « et il aidera, selon son pouvoir, le pape à les garder et défendre. Il ne « contribuera ni de son fait, ni de son conseil, à faire perdre au pape le « pontificat, la vie ou les membres, à lui nuire par mauvaise voie, par « lui-même, ou par personne interposée. »

Pascal, de son côté, s'engageait aux conditions suivantes : « Si le roi « observe ce qu'il a promis, le pape ordonnera aux évêques présents ou « absents au jour de son couronnement de laisser au roi tout ce qui ap- « partenait à la couronne au temps de Louis, de Henri et de ses prédéces- « seurs; il défendra par écrit, sous peine d'anathème, qu'aucun d'eux, « soit des présents, soit des absents, n'usurpe les régales. Le pape re- « cevra le roi avec honneur, le couronnera, comme ses prédécesseurs, « et lui aidera à se maintenir dans le royaume. »

Ce traité secret étant signé par les représentants des deux parties, l'empereur vint camper devant Rome le 11 février; le lendemain, le

pape envoya au-devant de lui tout le clergé de Rome et divers officiers de la cour.

L'empereur et son cortége fit ainsi son entrée dans Rome aux acclamations de la foule. Étant descendu de cheval aux degrés du palais de Saint-Pierre, et les ayant montés, il se prosterna et baissa humblement les pieds du pape, qui l'attendait, entouré des principaux évêques et des cardinaux. L'empereur et le pape s'embrassèrent et se baisèrent par trois fois; puis l'empereur tenant la main droite du pape selon la coutume, vint à la porte d'argent avec de grandes acclamations du peuple. Le pape le désigna empereur; et, après l'avoir encore baisé, l'évêque de Lavici dit sur lui la première oraison. L'empereur et le pape étant entrés dans l'église, s'assirent sur deux fauteuils dans la salle appelée la roue de Porphyre. Ce fut en cet endroit que le pape pria l'empereur de déclarer solennellement qu'il rendait à l'Église ses droits, et avait renoncé aux investitures par écrit. L'empereur comprenant où l'entraînait cette déclaration publique, qui était la dénonciation du traité secret, voulut s'assurer auparavant du sentiment des seigneurs allemands et surtout du concours du clergé allemand, dont il avait, soit par ruse et momentanément, soit de bonne foi, sacrifié les domaines et les priviléges. A cet effet, il répondit au pape, à haute voix, qu'il lui fallait conférer de ces demandes avec les principaux de l'empire, prêtres et laïcs, puisqu'ils avaient un si grand intérêt en cette affaire. L'empereur se leva aussitôt et entra dans la sacristie où il fut bientôt suivi des seigneurs allemands. L'histoire ne dit point en quels termes Henri V raconta ce qui s'était passé. On sait seulement que la conférence fut orageuse, longue surtout à ce point que le pape, s'ennuyant d'attendre et impatienté, fit demander à l'empereur l'exécution de la convention secrète. Les évêques allemands, incapables de se contenir plus longtemps, sortirent en foule de la sacristie et entourèrent tumultueusement le pape. Ils protestèrent contre toute convention faite en dehors d'eux entre le pape et l'empereur; ils déclarèrent qu'ils ne souffriraient jamais qu'on les dépouillât et qu'on ne pouvait nullement disposer de leurs biens, ni ôter à leurs églises ce que les rois et les empereurs leur avaient donné. Le pape balbutia d'abord, mais prenant de l'audace en parlant, il dit : *Que l'on devait rendre à César ce qui appartient à César. que celui qui sert Dieu ne doit point s'engager dans les affaires du civil; et que, selon saint Ambroise, ceux qui le font sont indignes du sacerdoce.* Ces belles maximes effrontément démenties par l'exemple du pape lui-même, bien que débitées avec emphase, ne pouvaient être goûtées par les évêques. Ils protestèrent avec énergie qu'ils ne lâcheraient jamais rien de leurs anciens droits, « et « qu'ils jouiraient des biens et du patrimoine de leurs évêchés comme « le pape jouissait lui-même de ceux du saint-siége. »

Un puissant seigneur allemand, fatigué de ces discussions sans fins, s'avança vers le pape et lui dit avec fierté : « A quoi bon tant de dis-

« cours? Nous n'avons que faire de vos conditions. Nous voulons que « vous couronniez immédiatement notre empereur, ainsi que ses prédé- « cesseurs l'ont été par les vôtres, sans que vous entrepreniez de rien « innover, ni de vouloir lui ôter, ni à nos évêques, ce qui leur appar- « tient. » Un murmure d'approbation accueillit ces paroles si nettes.

Henri, encouragé, prit le ton de maître. Il dit au pape : « Je veux « que la division qui est entre vous et nous tous finisse maintenant. » Pascal, étonné d'entendre de pareils ordres, lui, qui prétendait en donner à toute la terre, sentit qu'il fallait gagner du temps et biaiser; il répondit avec une feinte douceur : « La plus grande partie du jour est passée, « et l'office sera long; commençons, s'il vous plaît, par ce qui vous re- « garde. » L'empereur, qui avait consulté les siens d'un coup d'œil, vit qu'il fallait persister. Il insista pour que le pape proclamât l'accord entre tous, par l'abandon de communes prétentions sur les droits les uns des autres. Le saint-père cria qu'on lui faisait violence. L'empereur, indigné de cette hypocrisie, fit aussitôt environner le pape de gens armés, ordonnant, toutefois, qu'on le laissât célébrer la messe. Le pape parut se résigner; il accomplit son ministère avec une onction et une piété qu'on ne lui avait jamais vues; il appuya avec humilité sur chacune des phases et cérémonies du sacrifice si émouvant alors pour l'imagination des peuples naïfs et fervents... Il savait bien ce qu'il faisait. Aussi, quand la messe fut dite, et que les soldats de l'empereur voulurent l'emmener, un horrible tumulte éclata dans toute l'église. Des gens, les uns consternés, les autres menaçants, crièrent de toutes leurs forces : *On attente à la vie du pape!* En même temps, les soldats allemands, qui étaient venus pour voir la cérémonie du sacre et du couronnement de leur empereur, tirent leurs épées, et, sans savoir précisément ce qui se passe, se mettent à frapper à droite et à gauche sur cette multitude de gens désarmés; beaucoup furent massacrés sur place, le reste s'enfuit par toutes les issues. Le pape et quelques dignitaires des plus considérables de Rome, restèrent au pouvoir de l'empereur, qui les retint, sous prétexte d'obliger les évêques italiens à céder au roi les régales.

Cependant, les comtes de Tusculum et d'Ostie, échappés de la bagarre que nous venons de rapporter, excitèrent les Romains à la révolte par la peinture pathétique de l'attentat commis sur la personne sacrée du pape. Le peuple courut aux armes, et fit main basse sur tout ce qui se trouva par les rues de pauvres Allemands, qui, n'ayant aucune part aux troubles, étaient venus visiter les églises par dévotion, ou voir les raretés de Romes par curiosité.

Dès le lendemain, de grand matin, les partisans de Pascal, réunis en armes et en bon ordre sous leurs chefs, passèrent les ponts et attaquèrent brusquement le camp de l'empereur; ils tuèrent un grand nombre d'Allemands; puis, rentrant dans Rome, ils pensèrent les chasser de la galerie de Saint-Pierre. L'empereur s'étant trouvé sur le chemin de ces

furieux, ils se précipitèrent sur lui et le jetèrent à bas de son cheval, et le blessèrent au visage. Othon, comte de Milan, l'ayant relevé, et lui ayant donné son cheval, Henri put se sauver. Le comte Othon paya bien cher sa bravoure et sa générosité ; pris lui-même par les Romains, il fut mené dans la ville et haché en pièces ; ils laissèrent manger son corps aux chiens.

Les soldats allemands, ralliés autour de l'empereur, eurent bientôt et facilement raison de cette lâche bourgeoisie, qui ne trouvait de force et de courage que dans son aveugle fanatisme. Les Romains, ayant été poussés l'épée dans les reins, jusqu'au pont Saint-Ange, les Allemands en firent un fort grand carnage ; plusieurs, croyant se sauver à la nage, se précipitèrent aveuglément dans le Tibre, où ils se noyèrent.

Quelques jours après ce massacre, l'évêque de Tusculum assembla de nouveau les Romains, et les anima tellement à la vengeance, qu'ils s'engagèrent par serment à résister à l'empereur Henri ; ils déclarèrent solennellement qu'ils tiendraient pour leurs frères tous ceux qui les aideraient dans cette entreprise. L'empereur, ayant appris cette résolution désespérée des Romains, quitta avec précipitation l'Église de Saint-Pierre, emmenant avec lui le pape qu'il avait fait dépouiller de ses ornements et lier de cordes, ainsi que plusieurs autres personnes tant clercs que laïcs.

L'évêque de Tusculum écrivit des lettres de tous côtés, pour exciter les Italiens en faveur de Pascal, tandis que les Allemands pillaient les terres des Romains. L'empereur, de son côté, s'efforçait de gagner les Italiens par argent et par promesses ; mais c'était en vain ; ils demeuraient toujours fidèles au pape.

Henri, furieux et ne sachant quel parti prendre, jura que, si le pape ne se rendait à sa volonté, il lui ferait souffrir, à lui et aux autres prisonniers, la mort ou du moins la mutilation des membres. Les cardinaux et les personnes de qualité, qui partageaient la captivité du pape, effrayés, et ne voyant aucun moyen de sortir des mains de Henri, conjurèrent Pascal de céder. Le pape résista longtemps : mais vaincu par les instances et les larmes de ses amis, il consentit enfin, bien à contre cœur, à couronner solennellement l'empereur et à lui laisser les investitures.

Mais Henri se défiait de la bonne foi de Pascal ; et, pour prendre ses précautions, il ne voulut pas le rendre à la liberté, qu'il n'eût en ses mains la bulle touchant les investitures. Le lendemain, en effet, on rédigea cette bulle à laquelle le pape souscrivit à son grand regret. Elle était ainsi conçue : « Nous vous accordons et confirmons la prérogative « que nos prédécesseurs ont accordée aux vôtres, savoir : que vous don-« niez l'investiture de la verge et de l'anneau aux évêques et aux abbés « de votre royaume, élus librement et sans simonie, et qu'aucun ne « puisse être consacré sans avoir reçu de vous l'investiture. Car, vos

« prédécesseurs ont donné de si grands biens de leur domaine de votre « royaume, que les évêques et les abbés doivent contribuer les premiers « à la défense de l'État, et votre autorité doit réprimer les dissensions « populaires qui arrivent dans les élections. Si quelque personne ecclé- « siastique ou séculière ose contrevenir à cette présente concession, elle « sera frappée d'anathème et perdra sa dignité. »

Tout étant ainsi réglé, l'empereur et le pape rentrèrent dans Rome par la porte du Vatican ; ils se rendirent d'abord à la basilique de Saint-Pierre, dont toutes les avenues étaient gardées pour empêcher le trouble et le désordre. Le pape couronna Henri ; ensuite, il célébra pontificalement la messe. Lorsqu'il fut à la communion, il prit une partie de l'hostie et la consuma ; et, se tournant vers l'empereur, il dit ces mémorables paroles : « Seigneur empereur Henri, voici le corps de Notre-Seigneur « Jésus-Christ, né de la Sainte-Vierge, et qui a souffert pour nous sur « la croix, ainsi que la sainte Église catholique le croit : je vous le donne « en confirmation de la paix que nous avons faite, et de la concorde qui « est entre nous. Comme cette partie du sacrement est divisée de l'autre, « que celui de nous deux qui tentera de rompre l'accord, et de violer « cette paix, soit séparé de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Le sacrilége Pascal devait être le premier à enfreindre ce serment solennel.

Le 12 mars 1112 [1], Pascal convoqua un concile à Rome, dans l'Église de Latran. Il se trouva douze archevêques, cent quatorze évêques et un très-grand nombre d'autres ecclésiastiques à ce concile. Le pape s'y exprima en ces termes : « Je déclare nuls et je condamne à jamais « les écrits faits au camp où j'étais retenu prisonnier, touchant les « investitures ; libre aujourd'hui, je déclare me conformer, sur ce sujet, « à ce qu'ont ordonné les canons des apôtres, les conciles et nos saints « prédécesseurs. »

Sans doute l'ultramontanisme ne manquera pas de raisons pour expliquer la conduite de Pascal, à l'endroit de la violence qui lui fut faite quant à l'octroi de la bulle des investitures. Mais il nous paraîtra difficile de justifier canoniquement le sacrifice de la messe et la communion avec l'empereur de la même hostie sainte : libre ou contrainte, cette cérémonie sera toujours un sacrilége que la peur ne saurait justifier.

Le pape, non content de s'être fait parjure, excommunia l'empereur ; en outre, il lui suscita des embarras en Allemagne : une faction excitée par le saint père et à la tête de laquelle était Lothaire, duc de Saxe, qui leva tout à coup l'étendard de la révolte contre l'empereur. Henri se vit, en peu de temps, une foule d'ennemis parmi lesquels les plus acharnés et les plus dangereux étaient trois prêtres : Pascal, en Italie, l'archevêque

[1] Tom. X. Concil p. 767. Baluze, de Marca.

de Mayence, qui battit ses troupes en plusieurs rencontres, et l'évêque de Vurtzbourg-Erland, qui, encouragé par l'empereur contre les ligueurs, le trahit et prit parti pour eux.

L'empereur, resté en Lombardie pour recueillir l'ample succession de la comtesse Mathilde, entra de nouveau dans Rome. Pascal s'enfuit chez les aventuriers normands devenus princes de Calabre, de la Pouille, de Naples et de la Sicile; ceux-ci armèrent en faveur du pape, qui, par leur assistance, rentra dans Rome, non, comme un pasteur qui désire ardemment revoir ses brebis, mais bien comme un brigand à la tête de sa bande. Cet exemple est fort commun dans l'histoire des papes, et il ne faudrait pas même remonter au-delà de 1849, pour en trouver un récent.

Après une existence agitée, où l'ambition trouva large part, et la piété fort petite, le pape Pascal mourut le 18 janvier 1118, après un pontificat de dix-huit ans et quelques mois.

GÉLASE II, *167e pape*,

ET GRÉGOIRE VIII, *antipape*.

An 1118. Après la mort de Pascal II, le saint-siége vaqua douze jours. Les cardinaux, quelques sénateurs et les consuls romains, sans doute pour remplacer le peuple, que l'on ne voit figurer à cette élection, que par substitution, s'assemblèrent et élurent pape, Jean de Gaëte, qui prit le nom de Gélase II.

Cette élection, peu régulière du reste, renversait les projets des partisans de l'empereur, qui avait désigné un cardinal de ses amis, pour successeur à Pascal. Furieux de leur déconvenue, ils s'assemblent à la voix de Censius, chef de la puissante maison des Frangipanes, et se portent en armes vers l'église où s'accomplissait la cérémonie de l'intronisation; ils forcent les portes, font irruption dans le sanctuaire, et frappent sur tous les gens qu'ils trouvent, prêtres ou laïcs. Censius lui-même saisit Gélase à la gorge, le frappe à coups de poings et de pieds et le déchire de ses éperons; puis, le traînant par les cheveux, à travers la ville, il le mena dans son palais et l'y enferma. Pendant ce temps, on arrêtait, avec la plus grande brutalité, dans les églises et sur les places, les cardinaux et même les laïcs favorables au nouveau pape. Dans les rues, on vit des vieillards jetés à bas de leurs chevaux ou de leurs mules, dépouillés de leurs habits et indignement maltraités. Ces violences révoltèrent le peuple romain : Pierre, préfet de la ville, et quelques nobles, soulevèrent tous les quartiers et leur firent prendre les armes; on court au Capitole; le sang va couler, une fois de plus, dans la guerre civile.

Quelques citoyens font décider d'envoyer députés sur députés aux Frangipanes, pour redemander le pape : ceux-ci, épouvantés, consentent à le rendre.

Gélase, délivré, est alors mis sur un cheval blanc, et mené, aux grandes acclamations de ses partisans, par la rue Sacrée, à Saint-Jean de Latran. Mais le pape n'était pas au bout de ses aventures; car simple diacre, il n'était pas encore ordonné. A la nouvelle de la mort de Pascal et de l'élection de Gélase, l'empereur était venu en toute diligence à Rome avec sa cavalerie; il menaçait de faire nommer un autre pape : « Si vous voulez confirmer le traité que j'ai fait avec Pascal, écrivit-il « à Gélase, je vous reconnaîtrai pour pape et vous ferai serment de fidé- « lité, sinon, j'en ferai mettre un autre en possession du saint-siége. »

Gélase, peu disposé en faveur de Henri V, s'enfuit à Gaëte, le lieu de sa naissance. L'empereur le fait prier de revenir à Rome, témoignant qu'il désire ardemment d'assister à la cérémonie de son sacre, et l'autoriser ainsi par sa présence, lui faisant dire, en outre, que s'ils conféraient directement ensemble, ce serait le meilleur moyen de rétablir la paix publique. Gélase, qui avait été autrefois retenu en prison avec Pascal II, et mis aux fers par l'ordre de Henri, savait quel cas on devait tenir de la parole de ce fils parricide. Il répondit à l'empereur qu'il allait d'abord se faire sacrer, qu'ensuite, il le trouverait prêt pour toute négociation, et partout où il lui plairait. En effet, Gélase sans sortir de Gaëte, se fit faire prêtre, sacrer évêque, puis ordonner pape, en présence de Guillaume, duc de la Pouille, de Robert, prince de Capoue et de plusieurs autres seigneurs, qui lui prêtèrent serment de fidélité.

L'empereur, irrité de la réponse de Gélase, résolut de faire un autre pape. Il choisit, à cet effet, l'archevêque de Brague, qui l'avait couronné l'année précédente. Né dans le Limousin, ce prêtre s'appelait Maurice Bourdin, élevé sur le trône pontifical par Henri, le 14 mars 1118, il prit le nom de Grégoire VIII.

Gélase, aussitôt qu'il apprit cette nouvelle, quitta Gaëte et se rendit à Capoue où il convoqua un concile qui s'empressa, comme bien on pense, d'excommunier l'empereur et son élu, que Gélase appelle antipape, et qu'il ordonna par lettre, au clergé et au peuple de Rome, de fuir comme excommunié.

Grégoire VIII, de son côté, trônait à Rome, où il demeura tout le reste de l'année, lançant des bulles, donnant des bénédictions et des absolutions, accepté d'ailleurs comme pape légitime en plusieurs contrées et par nombre d'évêques, notamment en Allemagne et en Angleterre, qui considéraient, au contraire, Gélase comme l'antipape. D'autres églises ne voulurent admettre ni Gélase II, ni Grégoire VIII.

Quoi qu'il en soit, ce dernier, le jour de la Pentecôte, couronna en grande pompe, à Rome, l'empereur Henri, qui peu après repartit pour l'Allemagne avec toutes ses troupes. Gélase profita de ce départ pour

rentrer secrètement à Rome; il se cacha dans une petite église nommée Sainte-Marie du Second Cierge, et située entre les maisons d'Étienne, de Pandulfe le Normand et de Pierre Latron qui le protégeaient. Le jour de sainte Praxède, 21 juillet 1118, Gélase résolut d'officier dans l'église de cette sainte, par le conseil du cardinal Didier, qui en était titulaire, contre l'avis de plusieurs de ses partisans qui lui représentèrent que cette église était sous la domination des forteresses des Frangipanes. Cet avis était prudent, en effet, car l'office n'était pas encore fini, quand les Frangipanes vinrent avec une troupe de gens armés à pied et à cheval, attaquer le pape et les siens. Étienne le Normand et Crescence Gaëtan, neveu du pape, quoiqu'à la tête d'une troupe cependant beaucoup moindre résistèrent vigoureusement. Il y eut dans l'église, au pied des autels, un rude combat, qui dura une partie du jour. Les partisans de Gélase furent vaincus; lui-même s'enfuit une seconde fois. Un écrivain raconte qu'il faisait compassion aux femmes, courait seul par les champs autant que son cheval pouvait aller, à demi vêtu de ses ornements d'église en lambeaux. Gélase fut retrouvé par les siens, las et gémissant, dans la campagne, proche de l'église de Saint-Paul. On tint aussitôt conseil. Le pape parla ainsi après tous les autres : « Mes frères, suivons « l'exemple de nos pères, et le principe de l'Évangile. Puisque nous ne « pouvons vivre en paix dans cette Sodome et cette Égypte appelée « Rome, fuyons dans une autre ville. Je le dis devant Dieu, j'aimerais « mieux, si jamais il était possible, avoir un seul empereur, que de subir « l'oppression d'un si grand nombre de tyrans, comme sont les Romains. « *Un méchant empereur comprimerait tous ces autres plus méchants,* « JUSQU'A CE QU'IL SENTIT LUI-MÊME LA JUSTICE DU SOUVERAIN EMPE- « REUR, L'EMPEREUR DES EMPEREURS... » Comme on voit, Gélase II connaissait à fond la doctrine de Rome, si bien pratiquée depuis par ses successeurs.

Les fugitifs partisans de Gélase ayant adopté son avis, celui-ci distribua des commissions secrètes pour le gouvernement de l'Église pendant son absence, ensuite on se dispersa du mieux que l'on put.

Cette résolution de Gélase, déclarée tout haut, d'abandonner Rome, n'était pas sincère; car six semaines après sa fuite précipitée, nous le retrouvons, le 1er septembre, cherchant par des intrigues ténébreuses à ressaisir le pouvoir; voyant qu'il n'y avait aucune sûreté pour lui dans Rome, il jugea prudent, toutefois, de repartir 24 heures après son arrivée.

C'est vers ce temps que Gélase ayant appris que le roi d'Angleterre, le fameux Guillaume le Conquérant, allait tenir une assemblée de ses grands vassaux de Normandie, à Rouen, pour aviser aux moyens d'attaquer de nouveau le roi de France, lui envoya Conrad. Ce légat se plaignit, en termes pathétiques et éloquents, de l'empereur Henri, qui persécutait les catholiques, de l'antipape Bourdin, et des vexations que l'Église souffrait en Toscane. Il représenta que le pape Gélase était réduit à fuir au-deçà

des Alpes et comme en exil ; il conclut en demandant à l'Église de Normandie le secours de ses prières et de son argent, mais plus encore au roi d'Angleterre et à ses hauts barons normands l'appui de leur redoutable épée ([1]).

Après sa seconde fuite de Rome, Gélase II avait pris le chemin de la Provence; Louis VI, roi de France, ayant appris son dessein, envoya au devant de lui son ministre Suger, le célèbre abbé de Saint-Denis, avec de riches présents pour soulager la pauvreté du saint-père. Suger, diplomate habile, comprit quelle influence pouvait donner à son maître, alors attaqué de tous côtés par les grands feudataires, et cherchant à se faire un faisceau de résistence dans les communes qu'il venait de reconnaître, une alliance avec le chef spirituel de la chrétienté; il fit en conséquence au pape de brillantes promesses, il lui proposa même une conférence dans la ville de Vezelay avec le roi Louis VI, dit le Gros. Mais sur ces entrefaites Gélase fut surpris par la mort.

Sentant sa fin approcher, Gélase manifesta aux cardinaux réunis près de lui, l'intention d'indiquer aux fidèles l'évêque de Palestrine, présent près de lui, pour son successeur ; mais cet évêque s'en excusa en disant : « A Dieu ne plaise que je me charge de ce fardeau, indigne et misérable « que je suis; dans un temps où le saint-siége, sous la persécution, a « besoin pour se soutenir de richesses et de puissance temporelle. Si vous « voulez croire mon conseil, nous élirons l'archevêque de Vienne, en « Dauphiné, du comté de Provence, qui, outre la piété et la prudence, « a dans ses mains la puissance séculière et la noblesse; espérons qu'il « délivrera le saint-siége de cette longue vexation. » Ce discours ayant été approuvé par le pape malade, et les cardinaux présents, on envoya aussitôt quérir l'archevêque de Vienne. Mais pendant que ce prélat était en chemin Gélase II mourut (29 janvier 1119) après un an moins deux jours de pontificat.

CALLIXTE II, *168e pape,*

ET GRÉGOIRE VIII, *antipape.*

An 1119. Gui, archevêque de Vienne, après la mort de Gélase II, fut élu pape, et monta sur le trône pontifical sous le nom de Callixte II. Gui était fils de Guillaume Tête Hardie, comte de Bourgogne. La nomination de Callixte fut faite hors de Rome, et nous l'avons dit, par les intrigues des cardinaux partis en Provence avec Gélase II, qui l'avait désigné

[1] Oderic, auteur du temps

comme son successeur. Cette élection faite sans le consentement du peuple romain, du clergé, du sénat, ni de l'empereur, fut néanmoins ratifiée plus tard par les Romains, « que le pape corrompit, dit Aventin, « à force d'argent emprunté de toutes parts. »

Le 13 juin 1119, quelques mois après son élévation sur la chaire de saint Pierre, Callixte tint un concile à Toulouse où assistèrent un grand nombre de prélats [1]. On y fit dix canons dont le plus remarquable est le troisième, dirigé contre les hérétiques du temps. Il est conçu en ces termes : « Quant à ceux qui feignent une apparence de religion, con- « damnent le sacrement du corps et du sang de Notre Seigneur, le « baptême des enfants, le sacerdoce et les autres ordres ecclésiastiques, « et les mariages légitimes, nous les chassons de l'Église comme héréti- « ques, et ordonnons qu'ils soient *réprimés par les puissances séculières.*» (La force, toujours la force!)

« Nous soumettons à la même condamnation leurs défenseurs, s'ils ne « viennent à résipiscence.

« Nous défendons aux princes et à tous les laïcs de piller les biens des « évêques morts.

« Nous prononçons excommunication contre les moines, les chanoines « et les clercs qui renoncent à leur profession ou laissent croître leur « barbe et leurs cheveux comme des laïcs. » (Voilà au moins le petit mot pour rire!)

Il est temps de rappeler que Maurice Bourdin, sous le nom de Grégoire VIII, continuait de tenir le saint-siége de Rome, avec et sous l'influence des partisans de l'empereur Henri V d'Allemagne, en Italie; ce prêtre, que quelques écrivains catholiques appellent antipape, on ne sait trop pourquoi, car son élection n'était pas plus irrégulière que celle de ses compétiteurs, et dont la vie et les mœurs ne sont point attaquées par les écrivains du temps, donnait donc ou faisait donner aux fidèles les sacrements et l'absolution des péchés. Sans doute, c'était chose affreuse pour Callixte et ses prélats, que de voir tant d'âmes confiantes se diriger vers l'enfer croyant aller vers le paradis; car Grégoire VIII n'était pas orthodoxe, il était excommunié; mais le plus épouvantable, c'est que ce Grégoire, qui jouissait de toutes les richesses du saint-siége, nommait aux riches bénéfices de l'Italie, de l'Allemagne et d'une partie de l'Angleterre; il y avait bien de quoi irriter, on en conviendra, la papauté de par de là les Monts. Callixte II et ses conseillers résolurent de faire cesser cet affreux schisme; à cet effet, ils s'attaquèrent à la puissance de Henri V, dont l'autorité maintenait l'antipape.

Callixte II envoya Cunon, évêque de Preneste, en Allemagne, afin d'exciter les peuples contre Henri V, rejeté de l'Église, et déclaré depuis

(1 Tome X, Concil, p. 856

longtemps hérétique, sous le prétexte de réconcilier le sacerdoce avec l'empire, mais en réalité pour ruiner l'autorité de Henri. Cunon tint plusieurs conciles à Cologne, à Fritlar. Il réussit à souffler la guerre et l'anarchie dans le pays, à ce point que Henri V, sentant, une fois encore, la puissance s'échapper de ses mains, entra de nouveau en négociations. Bientôt il consentit à renoncer en termes exprès et pour toujours, à nommer aux bénéfices ecclésiastiques, droit ancien de l'empire.

Callixte voulut que cette renonciation, qui accroissait le pouvoir si grand du saint-siége au détriment de l'autorité impériale, fût proclamée dans toute la chrétienté, comme une victoire signalée. Il ne dédaigna pas, en pleine campagne, tout le long du Rhin, de faire assembler, au son de la trompette, le peuple de toutes parts, pour lui dire cette nouvelle. A Rome, d'où Grégoire VIII s'était enfui à la suite d'une sédition où les partisans de l'empereur furent vaincus par ceux de Callixte, les lettres qui contenaient la renonciation de l'empereur, à donner les investures, furent placardées sur toutes les colonnes de l'église de Latran.

Après ce coup de maître, Callixte envoya à Sutri une grande armée sous la conduite de Jean de Crème, cardinal de Saint Chrysogone, à l'effet de s'emparer du pape ou de l'antipape Grégoire VIII, qui s'était réfugié en cette ville. Les habitants de Sutri, n'ayant pas cédé à la première sommation, Callixte y alla bientôt lui-même et ordonna un siége rigoureux. Les habitants de Sutri, voyant détruire leurs murailles, se résignèrent à livrer Grégoire, qui fut lié de cordes et remis aux soldats de Callixte; ceux-ci, après l'avoir accablé d'injures, firent marcher le malheureux vieillard sur un chameau à rebours, lui mettant aux mains la queue de l'animal en guise de bride; ils lui mirent ensuite sur le dos une peau de mouton toute sanglante encore, voulant, sans doute, par cette dérision ignoble, représenter le pape, vêtu de la chape de pourpre doublée de blanc. Ce fut dans cet équipage que Bourdin entra dans Rome, pour intimider, par cet exemple, est-il dit par quelques écrivains ecclésiastiques, « ceux qui oseraient à l'avenir usurper le saint-siége. » Sur son passage, l'antipape fut chargé de toutes parts de malédictions par cette vile tourbe de gens diffamés, perdus de dettes et de crimes, sans aveu, sans honneur, toujours sous la main, toujours aux ordres des tyrans. Après cette insigne humiliation, Grégoire VIII fut, par ordre de Callixte, condamné à une prison perpétuelle à Fumon, près d'Alatri, où il acheva ses jours, après trois années d'un pontificat, que les calomnies des écrivains gagés par Callixte II et ses successeurs n'ont pu rendre pire que celui de ceux qui le contestèrent.

Callixte, à l'occasion de la prise de l'antipape, écrivit aux évêques et à tous les fidèles de la chrétienté en ces termes [1] : « Après avoir

[1] Tom. X Concil. p.894.

« célébré les fêtes de Pâques, ne pouvant plus supporter les plaintes et « les réclamations des pélerins et des pauvres, nous sommes sortis de « Rome avec les fidèles de l'Église, et nous avons assiégé Sutri, jusqu'à « ce que la puissance divine ait livré Bourdin entre nos mains... » L'orgueilleux Callixte, en mémoire de sa victoire, se fit peindre sur les murs d'une des chambres du palais de Latran, « foulant Bourdin sous ses « pieds. » C'est ainsi que ce pape entendait l'humilité apostolique!

Callixte fit tenir un concile à Rome pendant le carême de l'an 1123. Cette assemblée compte pour le premier concile de Latran. Il s'y trouva plus de trois cents évêques, plus de six cents abbés, en tout près de mille prélats. Dans ce concile furent décrétés vingt-deux canons. Voici ceux qui contiennent des dispositions particulières. « Les ordinations « faites par l'antipape Bourdin, ou par les évêques qu'il a ordonnés « depuis sa condamnation par l'Église romaine, sont déclarées nulles.

« Nous défendons l'usurpation des biens de l'Église romaine et parti- « culièrement de la ville de Bénévent, sous peine d'anathème.

« Nous accordons, à ceux qui vont à Jérusalem, pour la défense des « chrétiens, la rémission de leurs péchés, etc. »

Le pape Callixte, toujours attentif à augmenter son autorité, envoya deux cardinaux-légats en France, Grégoire, du titre de Saint-Ange, et Pierre de Léon, qui firent tenir, pendant l'année 1124, plusieurs conciles à Chartres, à Clermont, à Beauvais, à Vienne. Sur ces entrefaites, il fut attaqué d'une fièvre qui l'emporta bientôt. Il mourut le 12 décembre de la même année. Callixte II avait tenu le siége cinq ans et dix mois.

Cinq mois plus tard, Henri V, qui avait dû céder au pape Callixte ses droits aux investitures, mourut à Utrecht, atteint d'une maladie contagieuse qui désolait alors l'Europe. « Il fut, dit un écrivain célèbre, un « fils dénaturé, un hypocrite sans religion, un voisin inquiet et un mau- « vais maître. »

HONORIUS II, *169e pape.*

An 1124. Après la mort de Callixte II, les évêques et les cardinaux s'assemblèrent pour choisir un pape, dans la chapelle de Saint-Pancrace à Saint-Jean de Latran. Après quelques discussions sur le mérite des candidats, Jonathas, cardinal, diacre de Saint-Cosme et Saint-Damien, du consentement de tous, revêtit de la chape de pourpre, alors premier insigne de la papauté, Thibaud, cardinal, prêtre de Sainte-Anastasie, qui prit le nom de Célestin II. Puis on commença à chanter le *Te Deum;* on n'était pas encore à la moitié de cet acte de grâce, quand Robert Frangipane et quelques autres individus, de ceux même qui venaient de choisir le nouveau pontife, s'écrièrent tout-à-coup : *Lambert, évêque*

d'Ostie, pape! Joignant aussitôt les actes aux paroles, ils habillèrent celui qu'ils acclamaient d'une même chape de pourpre et le conduisirent devant l'Oratoire de Saint-Sylvestre : il y eut d'abord un fort grand tumulte dans l'église; déjà les saintes âmes frémissaient d'horreur à la vue du nouveau schisme qui éclatait. Mais, « le bonhomme Célestin, fait pape « contre son gré (1), saisit bien vite l'occasion de se débarrasser du su- « prême pontificat en faveur d'un concurrent plus ambitieux, soutenu « d'ailleurs par des adhérents nombreux, violents, turbulents (2). » C'est ainsi que Lambert prit possession du saint-siége sous le nom d'Honorius II. Sept jours après, cependant, sentant bien que son élection n'avait pas été très-canonique, le nouveau pape résigna publiquement la mitre et la chape entre les mains des cardinaux (3). Cette humilité, feinte ou réelle, lui acquit de nouveaux adhérents; on procéda à une élection plus régulière, contre laquelle il ne s'éleva aucune objection, et de nouveau les cardinaux se prosternèrent à ses pieds et lui promirent obéissance comme pape.

Honorius II, affermi sur le saint-siége, tenta d'armer contre les Normands, toujours en possession de la Pouille et de la Calabre; ses efforts furent vains, malgré les nombreuses indulgences qu'il promit à ceux qui embrasseraient la cause de Rome. Sur ces entrefaites même, Guillaume, duc de Pouille et de Calabre, étant mort sans enfant, le 28 juillet 1127, Roger, comte de Sicile, son oncle, qu'il avait institué son héritier, se rendit à Palerme, s'y fit reconnaître par les seigneurs et sacrer prince par Alfane, évêque de Capoue; il vint à Reggio, où il fut également accepté comme duc de Pouille; puis enfin repassa en Sicile, d'où il envoya un ambassadeur chargé de présents au pape Honorius, pour le prier de confirmer les lettres qu'il venait si adroitement de s'assurer, promettant au pape, en reconnaissance, d'abandonner les villes de Troie et de Montefolione, près Bénévent, au saint-siége. Honorius refusa ces offres, disant que Roger aurait dû, tout d'abord, commencer par venir solliciter en personne l'investiture. Roger, outré de ces prétentions, fit ravager, par les seigneurs, ses vassaux, le territoire de Bénévent.

Pour résister aux entreprises de Roger, le pape Honorius se transporta à Capoue vers la fin de la même année. En cette ville, il sacra prince de Pouille et de Calabre, le comte Robert, et harangua, à cette occasion, ceux qui assistaient à cette solennité, leur représentant les maux que le comte Roger avait faits à la ville de Bénévent; protestant de ne jamais écouter ses promesses, mais, au contraire, de lui résister jusques à la mort, et demandant, à cet effet, les noms de tous les fidèles. Son discours, aussi artificieux que pathétique, émut profondément,

(1) Le père Maimbourg.
(2) Desmarets.
(3) Baronius.

surtout le comte Roger assez intéressé dans la question; toute l'assistance, fondant en larmes, jura de suivre le pape jusqu'au bout de sa sainte entreprise, celle de déposséder, de poursuivre, jusqu'à la mort même, celui qui avait osé contester la puissance spirituelle et temporelle du saint-siége. Le pape attendri, promit à tous ceux qui mourraient dans cette expédition, la rémission de tous leurs péchés; et à ceux qui en reviendraient la moitié seulement de l'indulgence.

L'année suivante, le duc Roger étant entré dans la Pouille avec une armée, le pape marcha au-devant contre lui, suivi d'une multitude plus fanatique que vraiment guerrière, commandée par Robert, prince de Capoue, et plusieurs autres seigneurs du pays; mais Roger, tacticien habile, se garda bien de livrer bataille à ces gens désordonnés: il campa son armée dans les lieux où elle ne pouvait être attaquée et attendit, qu'ennuyés de tenir la campagne et manquant de subsistances, les partisans du pape se dissipassent d'eux-mêmes. Le fait se passa comme Roger l'avait prévu; bientôt ce ramas de gens de tous états se débandèrent, et les seigneurs du parti du-pape eux-mêmes s'en retournèrent tous chez eux. Honorius, se voyant abandonné, revint à Bénévent; le duc Roger le suivit aussitôt avec son armée intacte et en bon ordre, faisant mine d'attaquer la ville, mais envoyant au pape, au préalable, d'habiles négociateurs. Honorius II devint alors plus traitable; abandonnant lâchement à la discrétion du vainqueur, les chefs de ceux qu'il avait levés, si imprudemment contre le duc, sans en excepter même le comte Robert, il accepta les propositions de Roger, qui lui rendit hommage lige, et reçut de lui, par l'étendard, l'investiture du duché de la Pouille.

On reproche avec un grand fondement de vraisemblance au pape Honorius II, d'avoir fait assassiner Arnould, archevêque de Lyon, qui, accidentellement venu à Rome, osa s'élever avec force contre les désordres et les débordements du clergé romain et du pape lui-même. Toujours est-il que si Honorius n'ordonna pas l'assassinat de cet homme de bien, il est notoire qu'il ne poursuivit pas ses meurtriers, que tout le monde, au dire des historiens, connaissait et montrait au doigt...

Honorius II mourut à Rome, le 14 février 1130, après avoir tenu le siége environ six ans.

INNOCENT II, *170e pape,*

ANACLET II, ET VICTOR, *antipapes.*

An 1130. Les cardinaux favoris d'Honorius et qui ne l'avaient point quitté durant sa maladie, le voyant à toute extrémité, afin de garder

leur influence et de s'assurer les bénéfices sur son successeur, choisirent pour pape Grégoire, qui prit le nom d'Innocent II. Ce Grégoire était un ancien moine de Saint-Jean de Latran, successivement abbé du monastère de Saint-Nicolas, et diacre; enfin créé cardinal du saint-siége par le pape Urbain II. Les cardinaux, en dehors de cette intrigue, ne l'aperçurent qu'alors qu'on leur présentait le nouveau pape déjà revêtu des ornements pontificaux. Furieux de s'être laissé devancer, ils s'assemblèrent en tumulte et élurent un autre pape nommé Pierre de Léon, prêtre-cardinal, qui prit le nom d'Anaclet II. Ce Pierre de Léon, ainsi appelé, parce que, petit-fils d'un juif converti par Léon IX, ce pape lui avait donné son nom, et avait été créé cardinal par Callixte II.

Saint Bernard, le célèbre abbé de Clervaux, partisan d'Innocent II, nous a laissé ce portrait d'Anaclet, qui, aussi vrai, peut-être, qu'il soit, porte bien le cachet du fougueux antagoniste d'Abeilard, le libre penseur. « Anaclet, dit-il, fut envoyé en France, pour corriger ses mœurs et « prendre sévère langage; il s'était étrangement énervé pendant sa jeu- « nesse par ses désordres, et entra à Cluny, pour couvrir l'infamie de « sa vie passée, par la réputation de ce monastère, le plus illustre des « Gaules [1]. Plus tard, devenu cardinal par le crédit de sa famille, « Anaclet fut envoyé en diverses légations, où il ne songea qu'à satisfaire « sa cupidité; il vivait dans un luxe scandaleux; il faisait deux grands « repas par jour, où il mangeait à profusion des viandes exquises et « parfumées; on dépensait, pour entretenir sa maison, les revenus des « évêques et des abbés; on pillait même les ornements des églises. Enfin, « on l'accusait des débauches les plus abominables, d'avoir eu des enfants « avec sa propre sœur, et de mener avec lui une fille habillée en homme.»

Les chrétiens d'Occident allaient donc, une fois de plus, se diviser sous l'autorité dogmatique de deux hommes qui, tous deux, prétendaient à l'infaillibilité, et qui, tous deux, étaient appuyés par des prélats influents dans le clergé. En effet, lequel des deux était légitimement élu? Il est difficile de se prononcer. Innocent II, provenu d'une intrigue de palais, ne valait guère mieux qu'Anaclet, élu dans un tumulte inexprimable. Les dix-neuf cardinaux, partisans d'Innocent II, toutefois, l'intronisèrent, et le menèrent dans les lieux dont il devait prendre possession, suivant la coutume. Ils lui rendirent tout l'honneur qu'ils purent dans la situation précaire où ils se trouvaient; car, le parti de Pierre de Léon était le plus fort à Rome. Innocent et ses amis furent même obligés de se réfugier dans les maisons fortifiées des Frangipanes et des Corses. Pendant ce temps, Anaclet s'installait au palais de Saint-Pierre, s'emparait de son riche trésor, ainsi que de celui de Sainte-Marie-Majeure,

(1) Il faut se rappeler, qu'à cette époque, les mœurs monacales en France, après une grande dépravation empruntée aux couvents d'Italie, venaient de se réformer sous la main rigide de Pierre le Vénérable, de saint Bernard et de Suger (Michaud).

et de ceux des autres églises de Rome; et ne trouvant point, dit une chronique, de chrétiens qui osassent briser les calices et les crucifix d'or, il les fit mettre en pièces et fondre par des juifs, sachant bien que la monnaie était le plus sûr moyen de se faire des créatures. Anaclet avait déjà de grandes richesses, tant celles que son père lui avait laissées, que celles qu'il avait amassées lui-même, par *ses exactions,* dans ses divers bénéfices. Devenu maître de la grande sinécure de Rome[1] et des légations, il gagna, par ses largesses, le peuple et la plupart des grands; bientôt, le pape Innocent se trouva étroitement assiégé avec les siens; c'était au péril de la vie que l'on pouvait sortir de Rome et communiquer avec lui. Dans cette extrémité, Innocent résolut d'aller implorer le secours du roi de France.

La chronologie de ce temps n'est pas toujours exacte; car nous voyons, dans Platine, que vers ce même temps, à peu près, Innocent avait entrepris une guerre contre Roger, duc de Sicile, qui s'était emparé de la Pouille à la mort de Guillaume, le dernier de la famille des Guiscards; Roger, alors très-puissant par la réunion en ses mains du pays de Naples, de la Sicile, voulait obtenir du pape le titre de roi; non-seulement Innocent refusa d'admettre ces prétentions, mais il entreprit de lui enlever la ville de Naples, dont Roger s'était emparé depuis peu. Innocent obtint l'avantage dans un premier combat, mais fut défait si complétement dans un second, qu'il demeura prisonnier avec tous ses cardinaux. « C'était une chose fort ordinaire en ce siècle, dit un écrivain « fort estimé, mais fort peu édifiante, encore moins apostolique, que de « voir les papes, à la tête des armées, plonger leurs cruelles mains dans « le sang des chrétiens. »

Quoi qu'il en soit du motif et du lieu qui rendit prisonnier Innocent et ses partisans vers ce temps, toujours est-il que l'on trouve une trace plus précise de ses contestations avec son compétiteur Anaclet, par une lettre de Pierre, évêque de Porto, un des cardinaux d'Anaclet, adressée aux quatre principaux adhérents d'Innocent, savoir : Guillaume de Preneste, Mathieu d'Albane, Conrad de Sabine et Jean d'Ostie, qui lui avaient écrit les premiers[1]. Pierre s'exprime de cette façon au sujet de la nomination d'Innocent au pontificat : « Est-ce ainsi que vous avez appris « d'élire un pape, dans un coin, dans une cachette, dans les ténèbres? « Si vous vouliez qu'il succédât au pape mort, pourquoi disiez-vous « qu'Honorius était encore vivant? Vous pouvez juger vous-même, que « l'on doit compter pour rien ce que vous avez fait contre les canons : « sans me consulter, moi qui suis votre doyen, ni vos anciens, sans « nous appeler, ni nous attendre, vous qui étiez nouveaux et en petit

(1) Fleury.

(1) Malmesb.

« nombre. Mais Dieu nous a bientôt inspiré le moyen de nous opposer à « votre entreprise; vos frères les cardinaux, avec tout le clergé, à la « prière du peuple et du consentement des personnes constituées en « dignité, publiquement et en plein jour, ont élu unanimement le car- « dinal Pierre pour être le pape Anaclet. L'Église le reçoit, les barons « le visitent, les uns en personne, les autres par leurs envoyés. Quant « à cette cruauté, à ces débordements que vous reprochez à notre pape, « nous ne les voyons point et personne ne les voit. Tous ceux qui vien- « nent le consulter, sont bien reçus et se retirent contents.

« Rentrez donc enfin en vous-mêmes : ne faites point de schisme dans « l'Église, et ne vous appuyez pas sur des mensonges. J'ai été de cet « avis, qu'on ne fît mention du successeur, qu'après que le pape serait « mort et enterré. » Anaclet lui-même écrivait de tous côtés pour se faire reconnaître pape. Sa première lettre, sur ce sujet, est adressée à Lothaire, roi des Romains. On y remarque les passages suivants : « Après avoir « été élu canoniquement, j'ai été sacré par Pierre, évêque de Porto, « devant l'autel de saint Pierre, en présence de plusieurs autres évê- « ques, aux yeux de tous et avec grande solennité; au lieu que ceux « du parti d'Innocent ont été réduits à s'enfuir la nuit de la maison de « Frangipane, leur principal protecteur, et de se cacher au-delà du « Tibre. Nous avons pour nous, tout le clergé et toute la noblesse; nous « exerçons librement toutes nos fonctions en dedans et en dehors de « Rome. Nous avons ordonné des cardinaux et des évêques... Ne vous « arrêtez pas aux mensonges d'Aimeri, ci-devant chancelier; c'est un « voleur et un simoniaque, ou de Jean de Crème, homme infâme, ni des « autres fugitifs. » Cette lettre fut envoyée par l'archevêque de Brême.

Le clergé du parti d'Anaclet écrivit également au roi Lothaire. La lettre porte en tête les noms de vingt-sept cardinaux et des autres évêques suffragants de Rome, des archiprêtres, du primicier et de plusieurs abbés. « Nous vous écrivons, disent-ils, prince très-chrétien, comme « nous écrivons aux églises d'Orient et d'Occident, pour dissiper les « mensonges de ceux qui assurent par leurs écrits, que le pape Anaclet « n'a pas été élu canoniquement et librement, mais par la puissance de « ses parents, par violences, à *coups de bâtons*, et avec effusion de sang. » (Se défendre de pareilles indignités, n'est-ce pas s'en accuser? Quel temps et quels apôtres!) Ils attribuent l'élection d'Innocent au chancelier Haimeri, qu'ils traitent d'impudique et de simoniaque; à cinq autres cardinaux qui mangeaient à sa table, et à quelques évêques qui n'ont, disent-ils, aucun droit à l'élection du pape.

Ces manœuvres réussirent assez bien d'abord à celui que l'Église a depuis appelé l'antipape Anaclet. Il fut reconnu par la plupart des Italiens, et surtout par Roger, duc de Calabre, qu'il était allé voir à Avelline, la même année de sa nomination; il traita avec ce duc, lui donna sa sœur en mariage, et lui accorda le titre de roi de Sicile, avec la per-

mission de se faire couronner par les archevêques du pays, assistés des autres évêques. Il lui donna aussi la principauté de Capoue et la seigneurie de Naples; et, à sa prière, il permit à l'archevêque de Palerme de sacrer trois évêques de Sicile, savoir : ceux de Syracuse, de Gergenti et de Mazara ou de Catane; le tout à charge de faire hommage au saint-siége, et de lui payer tous les ans 600 schifates, monnaie d'or portant la figure d'une couronne. Cette bulle est datée du 27 septembre 1130, et c'est le premier titre du royaume de Sicile. Peu de temps après, Anaclet envoya en Sicile le cardinal Comti, qui couronna Roger roi, à Palerme, le jour de Noël.

Tandis qu'Anaclet se donnait tous ces mouvements, et que, soutenu par les armes du nouveau roi de Sicile, il se faisait reconnaître par force ou par crainte dans toute l'Italie, son compétiteur Innocent ne demeurait pas inactif. Reçu à Pise avec tous les honneurs du suprême pontificat, il avait dépêché des nonces vers l'église gallicane, pour l'instruire de ce qui s'était passé, et exhorter les évêques à condamner le schisme.

Ayant préparé ses voies, et sûr d'être bien accueilli, il se rendit à Clermont, où il tint un concile; il reçut Conrad, archevêque de Salsbourg, et Éribert de Munster, envoyés du roi Lothaire. Il passa ensuite par l'abbaye de Cluny, où il resta 11 jours. Pendant qu'il se reposait dans ce monastère, le roi Louis le Gros lui envoya l'abbé Suger lui faire ses premiers compliments, et le prévenir que lui-même, la reine et les princes ses enfants venaient au-devant de lui jusques à Saint-Benoît sur Locre, où Louis le Gros et sa famille se prosternèrent en effet à ses pieds, demandant à Innocent sa bénédiction. Le roi d'Angleterre vint également le trouver à Chartres avec une grande suite d'évêques et de seigneurs; et suivant l'exemple du roi de France, il se prosterna aux pieds d'Innocent et lui promit obéissance filiale pour lui et pour ses sujets.

En Allemagne, l'élection d'Innocent II fut confirmée par le roi Lothaire, dans un concile assemblé à Vursbourg, au mois d'octobre 1130. Innocent fut invité par le roi et les évêques, au nom de toute la nation, de venir les honorer de sa présence. Le rusé vieillard resta quelque temps encore en France, allant d'un évêché à l'autre, exaltant par ses discours et sa feinte humilité, l'attachement à sa personne. Arrivé en Lorraine, il se dirigea sur Liége, où il fut reçu en procession par le roi Lothaire et la reine son épouse, tous les nobles, le clergé et le peuple. Arrivé devant l'église cathédrale, le roi mit pied à terre, et, prenant d'une main une verge, pour écarter le peuple, et de l'autre la bride du cheval blanc que montait le pape; il le soutint lorsqu'il descendit de cheval, s'abaissant au rôle d'un écuyer vassal.

Le pape accueillit le roi avec une onction toute paternelle; Lothaire crut l'occasion favorable pour redemander au pape le droit d'investiture, pour lequel l'empereur Henri IV avait tant combattu, et que son père à lui Lothaire, l'abominable Henri V, avait dû céder non sans peine.

Les cardinaux et les Romains de la suite du pape pâlirent à cette proposition, se croyant tombés à Liége dans un plus grand péril que celui qu'ils avaient évité à Rome. Innocent, embarrassé, ne savait encore que répondre et quel parti prendre, lorsque saint Bernard, le fougueux abbé de Clervaux, qui était présent, éleva la voix et s'opposa hardiment à la prétention du roi; et avec cette autorité de parole, que tous les écrivains lui reconnaissent, il montra, avec des arguments plus tranchants que réels, combien cette proposition était contraire à la dignité du saint-siége, et irrespectueuse de la part de Lothaire. Toute l'assistance, dominée, courba la tète, s'agenouilla et demanda la bénédiction du pape...

De Liége, le pape revint en France où il passa toute l'année 1131. Il visita les églises de ce pays, et comme il ne tirait aucun revenu de Rome, où Anaclet était triomphant, il sollicitait la piété charitable des fidèles riches ou pauvres de pourvoir à ses besoins, ce qui était une grande charge; car, Innocent traînait à sa suite tous les officiers de la cour de Rome, et quantité de clercs.

Dans un concile, par lui convoqué à Rheims, Innocent fit approuver solennellement son élection et déclarer excommunié Pierre de Léon, son concurrent. Le 24 octobre, le roi Louis le Gros vint au concile, accompagné des plus grands seigneurs de la France; il monta sur la tribune où était le pape et lui baisa les pieds.

Henri Ier, roi d'Angleterre, et les deux rois d'Espagne, envoyèrent à Innocent des lettres d'obédience.

Après un séjour de 18 mois environ en France, Innocent, plus rusé que son nom ne le comporte, sûr de l'appui de presque toute la chrétienté, que lui avait conquis l'accueil des rois de France, d'Angleterre, d'Espagne, et surtout la parole de saint Bernard, se détermina à retourner en Italie en 1133, et alla attendre à Pise le roi Lothaire, qui vint l'y joindre, en effet, avec une armée. Peu après, ils marchèrent sur Rome, où ils entrèrent le 1er mai. Innocent avait promis à Lothaire de le couronner aussitôt qu'il l'aurait remis en possession du saint-siége. La cérémonie s'accomplit dans l'église du Sauveur à Latran, Anaclet étant encore maître de l'Église de Saint-Pierre. Avant le couronnement, Lothaire fit serment au pape de lui conserver, à lui, et à ses successeurs, la vie et les membres; de défendre le saint-siége et l'honneur du pape; de maintenir le souverain pontife dans la jouissance des régales de Saint-Pierre, qu'il possédait, et de travailler de tout son pouvoir au recouvrement de celles qu'on lui avait enlevées. Le pape, de son côté, donna à l'empereur l'usufruit des domaines de la comtesse Mathilde.

Cependant l'antipape Anaclet qui se tenait à couvert dans les hauteurs et les tours dominant Rome, incommodait par ses machines de guerre les gens de Lothaire, qui vainement lui demanda des entrevues. Anaclet ne voulut écouter aucun avis, aucun conseil, ne révoquant point en doute

son droit. Lothaire, bien loin de pouvoir attaquer le roi Roger qui tenait pour Anaclet, ne put pas prendre le Château Saint-Ange et les autres forteresses; il fut obligé de se retirer après deux mois de siége, ne pouvant faire subsister sa petite armée.

Lothaire étant retourné en Allemagne, le pape Innocent, ne se trouvant plus en sûreté à Rome, revint à Pise. Ce fut là qu'Innocent mit de nouveau en usage les armes de sa profession : il assembla un concile([1]), où il excommunia derechef Pierre de Leon, et déposa ses fauteurs sans espoir de rétablissement.

Cependant l'empereur Lothaire, sollicité par le pape, repassa les Alpes en 1136, avec une nombreuse armée, qui répandit la terreur dans toute l'Italie. Le parti d'Anaclet, cette fois, se sentit perdu; il se dissipait de jour en jour; lui-même perdit courage, en voyant que l'argent allait lui manquer; on voyait fondre sa cour et disparaître un à un ses domestiques. Sa table, peu fréquentée, n'était plus servie que de viandes communes; ses officiers ne portaient plus que des vieux habits, dont l'ancienne somptuosité montrait plus encore la vétusté. La triste image de la maison d'Anaclet, perdu de dettes, montrait sa ruine prochaine.

Après avoir rétabli une seconde fois Innocent sur la chaire de saint Pierre, ce qui n'eut pas lieu sans effusion de sang, l'empereur Lothaire mourut en repassant les Alpes, dans un village, le 4 décembre 1137. Aussitôt que le roi Roger apprit cette nouvelle, il se hâta de revenir en Sicile, entra en Pouille, mit tout à feu et à sang, et reprit la plupart des villes, entre autres Capoue, qu'il dévasta complétement sans épargner même les églises; Bénévent se rendit par la crainte du même traitement et reconnut de nouveau l'antipape Anaclet. Celui-ci, toutefois, n'eut pas la joie de reprendre le gouvernement de l'Église; car, au commencement de l'année 1138, il mourut de douleur de se voir abandonné presque de tout le monde. Anaclet fut enterré secrètement pour dérober aux catholiques le lieu de sa sépulture. Ce fut, au dire des écrivains catholiques, un homme infâme dans sa conduite, et souillé des plus grands crimes. « L'ambition, l'avarice, les débauches de toutes sortes, les excès de vin « et de femmes, les adultères, les incestes, etc., étaient dans ses habi- « tudes ordinaires ([2]). » Aux yeux des hommes impartiaux, il restera néanmoins un misérable, mais dont la présence sur le saint-siége n'est pas plus anormale que celle de tant d'autres.

Après la mort d'Anaclet, les cardinaux de son parti, de concert avec ses parents, donnèrent avis au roi Roger de ce qui se passait, demandèrent en même temps s'il lui plaisait qu'ils élussent un autre pape. Roger ayant approuvé leur dessein, qui avait pour but de contester de

([1]) Tome X, Concil, p. 990.
([2]) Arnulphe.

nouveau Innocent II. Ils s'assemblèrent à la mi-mars, et élurent Grégoire, prêtre-cardinal, qu'ils nommèrent Victor. Les rusés compères, toutefois, trompèrent encore en cette circonstance leur fidèle allié, car ils n'avaient pas tant envie de prolonger le schisme, que de gagner le temps nécessaire pour se reconcilier plus avantageusement avec le pape Innocent. En effet, les frères de l'antipape Anaclet, ennuyés de ce trouble, firent leur paix avec Innocent qui *leur donna de grandes sommes d'argent*. Le prétendu Victor vint, de nuit, trouver saint Bernard, tout puissant alors; celui-ci lui fit quitter la mitre et la chape du souverain pontificat qu'il avait porté, sans en remplir aucune fonction durant deux mois; puis il le mena aux pieds du pape Innocent qui lui pardonna. Ainsi finit ce schisme, le 29 mai 1138.

Innocent II, demeuré seul pontife, assembla un concile général, le 8 avril 1139, au palais de Latran, la mémoire d'Anaclet et de tous ses adhérents fut d'abord maudite, puis on déclara nulle les ordinations faites par Pierre de Léon et par les autres schismatiques et hérétiques. Ce ne fut pas tout, la vengeance d'un prêtre, et d'un pape surtout, ne se contente pas de si peu; Innocent appela par son nom chacun des évêques présents au concile, et qui avaient trempé dans le schisme, bien qu'ils se fussent déjà publiquement humiliés en reconnaissant leur erreur, et après leur avoir reproché leur faute avec véhémence et en termes insultants, il leur arracha les crosses des mains, les anneaux des doigts et les *palliums* des épaules...

Dans ce même concile furent excommuniés publiquement le roi Roger, qui soutenait encore le reste du schisme, ainsi que tous ses partisans. Pour le réduire, le pape et les pères assemblèrent une armée qu'Innocent voulut conduire en personne. Il assiégea Roger à Castelgallutz; mais le prince de Tarente, fils du roi Roger, à la tête de 1,000 chevaux, ayant attaqué les gens du pape par derrière, celui-ci fut fait prisonnier avec tous les prélats qui étaient dans l'armée. Conduit devant le roi Roger, l'orgueilleux Innocent dut entrer en composition. Un traité de paix fut dressé dont les principaux articles étaient que le pape accordait à Roger le royaume de Sicile, à un de ses fils le duché de Pouille, et à l'autre la principauté de Capoue. Quand on fut convenu de tout, le roi et ses deux fils, véritables hypocrites, se jetèrent aux pieds du pape, lui demandèrent pardon et promirent éternelle obéissance; ils jurèrent fidélité à lui et à ses successeurs. Aussitôt le pape donna à Roger l'investiture du royaume de Sicile par l'étendard. C'est ainsi que Roger se fit confirmer le titre qu'il avait reçu de l'antipape Anaclet. Cette paix fut jurée le jour de saint Jacques, 25 juillet, et le pape Innocent en fit expédier sa bulle, où, sans parler de la concession de l'antipape, il énumère les services rendus à l'Église par Robert Guiscard, aïeul du nouveau roi, et par son père Roger, et la dignité que le pape Honorius lui a accordée à lui-même, c'est-à-dire le titre de duc. « C'est pourquoi, dit Innocent,

« nous vous confirmons le royaume de Sicile avec le duché de Pouille et « la principauté de Capoue. à vous et à vos successeurs, qui nous feront « hommage lige, à la charge d'un cens annuel de 600 schifates. »

Innocent, que nous avons vu tour à tour orgueilleux ou humble, mais toujours habile et cruel, mourut, dit-on, le 24 septembre 1143, de chagrin et de rage de voir les Romains se ressouvenant, après un long abaissement, qu'ils étaient hommes, et qu'ils voulurent enfin rétablir une sorte de gouvernement républicain; vainement le pape employa près du peuple toutes sortes de moyens pour le détourner de ce dessein : prières, menaces, présents, anathèmes, tout fut méprisé; les Romains rétablirent un sénat, qui devrait à l'avenir décider de la paix ou de la guerre.

CÉLESTIN II, *171e pape.*

An 1143. Le saint-siége ne vaqua que trois jours après la mort d'Innocent II; Gui de Castel, Toscan de nation, et prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc, qui prit le nom de Célestin II, fut élu pape. Le nouveau pontife, sachant dans quelle suspicion était tenue l'Église romaine à l'endroit des élections papales, et sachant quelle influence exerçait en France Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, lui écrivit tous les détails de son élection, qui avait eu lieu le troisième jour après la mort d'Innocent, par les cardinaux, prêtres et diacres, assemblés régulièrement dans l'église de Latran, avec les évêques et les sous-diacres, aux acclamations du clergé et du peuple romain. L'abbé de Cluny fit lire cette lettre en plein chapitre, et dans sa réponse à Célestin II, il le félicite de ce que sa promotion à la papauté avait été plus pacifique que celle de tous ses prédécesseurs depuis Alexandre II, une période de 82 ans ; ce qui était avouer que depuis cette époque toutes les élections à la suprême prélature dans l'Église de Rome avaient été des luttes de scandale.

Le pape Célestin mourut l'année suivante, le 9 mars 1144, après cinq mois et treize jours d'un pontificat obscur.

LUCE II, *172e pape.*

An 1144. A peine Célestin II avait-il les yeux fermés que les plus influents parmi les cardinaux choisirent, pour lui succéder, un homme sur l'énergie duquel on comptait pour s'opposer aux empiétements du peuple romain, c'était Gérard de Bologne, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem. Son élévation sur le saint-siége eut lieu le

18 mars, il fut nommé Luce II, et couronné le dimanche de la Passion, le 12 du même mois.

Nous avons indiqué, vers la fin du pontificat d'Innocent II, le mouvement de rénovation civile qui se manifesta parmi les Romains; ils s'étaient soulevés et avaient élu une sorte d'assemblée à laquelle ils avaient donné le nom de sénat; ils voulurent par ce titre, depuis longtemps oublié, rappeler la splendeur de la Rome d'autrefois; à cette assemblée, ils avaient donné, comme exécuteur de ses décisions, un fonctionnaire spécial, appelé patrice, cette importante charge avait été conférée à Jourdain, fils de Pierre de Léon, ils ne s'en tinrent pas là : l'année suivante, ils demandèrent au pape de laisser désormais au sénat et au patrice les droits régaliens dont il jouissait, tant à Rome que dehors, comme appartenant au peuple romain, soutenant que le pape et son clergé devaient se contenter, comme les anciens évêques, pour leur subsistance des dîmes et des oblations des fidèles. Le pape Luce ayant refusé d'obtempérer à cette demande, les Romains décidèrent qu'ils allaient se saisir tant de l'administration des deniers publics que de la justice séculière; à cet effet, ils chassèrent les collecteurs de rentes de la ville et tous les fonctionnaires institués par le saint-siége, et en nommèrent d'autres.

Luce et ses cardinaux s'opposèrent de toutes leurs forces à ce qu'ils appelèrent les usurpations des révoltés; à bout de voies, ils proposèrent aux Romains de recourir à l'arbitrage de l'empereur Conrad pour juger leur différent. De part et d'autre on envoya des ambassadeurs à ce prince, qui tenait alors une diète à Spire. Le pape Luce ne négligea rien pour mettre l'empereur dans les intérêts de l'Église romaine. De leur côté les Romains écrivirent à Conrad une lettre, dans laquelle ils soutiennent qu'ils n'agissent que pour son service, et pour remettre l'empire romain en l'état où il était du temps de Constantin et de Justinien. « Si nous avons pris, disent-ils, les tours et les maisons fortes des plus « puissants Romains, c'est que ceux-là voulaient résister à Votre Ma- « jesté; comptant sur l'aide du Sicilien (le roi Roger) et du pape. Nous « gardons quelques-unes de ces forteresses pour votre service; nous « avons abattu les autres. Nous sommes traversés dans nos desseins « par le pape, les Frangipanes et les fils de Pierre de Léon, à l'exception « de Jourdain que nous avons choisi pour patrice, par Ptolémée et plu- « sieurs autres. Nous vous prions de ne point écouter les calomnies « qu'on vous rapportera contre nous, mais, au contraire, de venir vous « établir à Rome; ce n'est que là que vous pourrez commander plus « absolument à l'Italie et à l'Allemagne, que vos prédécesseurs ne l'ont « pu faire, par les obstacles qu'y ont toujours mis les clercs...

« Nous vous apprenons aussi que le pape a traité avec le Sicilien, et « lui a accordé la verge, l'anneau, la dalmatique, la mitre et les san- « dales, et même lui a fait la faveur de n'envoyer de légat dans son

« royaume qu'il ne le demande; pour cela le roi des Siciliens lui a donné « beaucoup d'argent à votre préjudice. »

Le roi Conrad [1], circonvenu par les prêtres, ne fit pas plus de cas de cette lettre que de plusieurs autres, que les Romains lui avaient écrites; au contraire, il reçut fort bien les envoyés du pape, parmi lesquels se trouvait Gui de Pise, cardinal et chancelier.

Pendant ce temps, Luce II, impatient de tous ces délais, et croyant les circonstances favorables à ses desseins, assembla des troupes et assiégea les sénateurs dans le Capitole. Ce digne prêtre commandait l'attaque en personne; animé d'une trop sainte colère, sans doute, *il reçut dans la mêlée un coup de pierre, dont la blessure fut si grave, qu'il en mourut peu de jours après* [2]. Le père Maimbourg n'a pas jugé à propos de louer cette ardeur plus guerrière qu'apostolique de Luce, non plus que de mentionner l'accident funeste qui en fut la suite. L'abbé Fleury a sagement imité cette discrétion. Luce ne tint le siége que onze mois.

EUGÈNE III, *175e pape.*

An 1145. L'élection du successeur de Luce II, comme on le peut constater, est l'œuvre d'une infime coterie, celle des cardinaux : Eugène IIIe du nom, né à Pise, fut élu par eux le 14 février. Il devait être sacré le dimanche suivant dans l'église de Saint-Pierre, lorsque ses partisans apprirent que le peuple, excité par les sénateurs, était résolu à s'opposer à cette cérémonie par la violence, si le pape refusait de reconnaître le pouvoir du sénat nouvellement établi. Eugène, homme obstiné et d'ailleurs soutenu par les cardinaux, résolut de ne point subir cette contrainte; il sortit de Rome à la faveur de la nuit et se retira dans la forteresse de Monticelles. Le lendemain, ayant rassemblé tous les cardinaux, ses partisans, qui s'étaient dispersés, pour se soustraire plus facilement à la fureur du peuple, qui s'était insurgé et avait saccagé leurs maisons, Eugène se rendit avec sa suite au monastère de Farfe où il fut sacré le dimanche suivant, 18 février.

C'est vers la fin de la première année du pontificat d'Eugène, que fut décidée la seconde croisade. Le pieux roi de France, Louis VII, sur les exhortations de saint Bernard, avait envoyé des ambassadeurs au saint-père, pour lui déclarer qu'il avait dessein de faire en personne la guerre aux infidèles. Eugène accueillit les ambassadeurs du roi de France avec

(1) Fleury, Hist. Eccl.
(2) Heiss, Hist. de l'Emp., liv. II.

toutes sortes d'honneurs; il embrassa avec ardeur l'idée qui lui était soumise de délivrer le Saint-Sépulcre : il aurait bien voulu se transporter en France, pour contribuer, par sa présence et par sa parole, à l'accomplissement d'une œuvre si exclusivement avantageuse au saint-siége. Mais il ne pouvait alors s'éloigner des environs de Viterbe, où il s'était rendu pour réunir les moyens propres à réduire les Romains révoltés. Il écrivit au roi de France, sous la date du 1er décembre 1145, une lettre pressante dans laquelle « il exhorte et enjoint au besoin, en vertu de « son autorité spirituelle, à tous les Français nobles ou vilains, mais « particulièrement aux princes, de prendre incontinent les armes pour « la délivrance des saints lieux, promettant à tous ceux qui s'engageraient « dans la pieuse entreprise les mêmes indulgences, accordées aux pre- « miers croisés par son *illustre* prédécesseur, Urbain II. » En outre, il envoya un bref apostolique à saint Bernard, lui donnant mission de prêcher la croisade en France, en Allemagne, dans toute la chrétienté, lui confirmant l'octroi fait aux fidèles de la rémission des péchés, etc...

Les Romains, maîtres de Rome, animés par Arnaud de Bresse, faisaient proclamer dans toute l'Italie, que le temps était venu de secouer le joug du pouvoir papal. Selon eux, le souverain pontife devait se renfermer dans les attributions du sacerdoce, dans la discussion des dogmes et dans le gouvernement des affaires purement ecclésiastiques. Bernard répondit à ces déclarations des Romains par des lettres très-âpres, très-menaçantes; il engagea Conrad, alors en Allemagne, à rétablir Eugène par le fer, le feu et le carnage. Eugène, de son côté, mettait tout en œuvre, pour réduire, à quelque prix que ce fût, les Romains : il avait commencé par excommunier le patrice Jourdain et les citoyens les plus influents; ces armes spirituelles, n'ayant produit aucun effet, il s'était résolu de recourir à la force. Il avait engagé de bonnes troupes mercenaires, qui, jointes à celles des Tiburtins, firent la guerre avec tant d'énergie et de succès aux Romains, qu'ils les contraignirent bientôt à demander humblement la paix au pape. Celui-ci ne la leur accorda qu'aux plus dures conditions : « d'abolir le patriciat, de rétablir le préfet en sa première dignité et de déclarer que les sénateurs tiendraient leur autorité du pape seul. Les Romains frémissants, mais réduits, furent obligés de céder, et Eugène entra ainsi en vainqueur à Rome, où il célébra la fête de Noël 1145.

La domination d'Eugène à Rome ne fut pas de longue durée; obligé de congédier ses troupes, il ne tarda pas de s'apercevoir qu'une sourde agitation, précurseur d'une explosion populaire, courait dans la ville, où le tribun Arnaud de Bresse était redevenu plus influent que jamais. Le pape, effrayé, quitta une seconde fois le centre de la ville; suivi de ses serviteurs et de ses principaux dignitaires, il passa le Tibre, s'alla enfermer dans le Château Saint-Ange.

Tandis que cela se passait à Rome, Louis VII tenait un grand lit de

justice à Vezelai en Bourgogne, vers le temps de Pâques 1146. Saint Bernard, qui, plus tard écrivit au pape Eugène, qu'en France, *les villes et les châteaux étaient déserts, et qu'à peine sur sept femmes, il y en avait une qui avait mari*, fit un discours fort pathétique sur les souffrances des chrétiens d'Orient, sur la profanation des saints lieux; plein de promesses, de biens temporels à ceux qui survivraient; à ceux qui succomberaient, de la béatitude éternelle. La victoire était assurée à l'entreprise; les infidèles seraient frappés de terreur et d'aveuglement : le dieu des armées combattrait avec les soldats de la croix..... Le roi Louis VII, contre l'avis de l'abbé Suger, son ministre, qui, tout prêtre qu'il fût, « pensait que la présence du roi en France était plus utile à l'État, que « son départ en Terre-Sainte, ne serait glorieux à la religion (1). »

Le roi Louis VII, un grand nombre de seigneurs, des hommes de tous les ordres, de toutes les classes, reçurent la croix de la main de l'orateur délégué du pape, chargé par lui de promettre des indulgences et la rémission des péchés.

Cette croisade eut des résultats déplorables, malgré les promesses magnifiques, les prophéties de saint Bernard. Quatre ans après, on apprit en Europe, par le retour de quelques pélerins éclopés, que l'armée des croisés était complétement anéantie; que Louis VII avait été entièrement défait par les Sarrasins; puis fait prisonnier en mer par les corsaires barbaresques, enfin délivré par la flotte sicilienne. Quant à l'empereur Conrad III, si fort excité à cette entreprise par Eugène, il fut obligé de regagner ses états, sans soldats et dans le plus grand dénuement. Le pape ayant appris son arrivée en Lombardie, se garda de lui envoyer aucun secours; mais le fit assurer de sa sympathie par Hartvic, archevêque de Brême et Anselme, évêque d'Havelsberg; plus tard, il lui écrivit une lettre de consolation sur son infortune. Saint Bernard, l'artisan principal de cette croisade, se vit bientôt attaqué de tous côtés; on lui adressa les plus violents reproches sur les malheurs des croisés qu'il avait séduits par tant de promesses même par l'annonce de miracles, qui, bien entendu, ne se réalisèrent pas, et l'on s'en prenait hautement à lui de la funeste issue de l'entreprise. Saint Bernard a dit et écrit pour sa justification, « que l'*imprévoyance, l'inconduite, et surtout les péchés* « *des croisés, avaient appelé la colère de Dieu, et empêché l'effet de ses* « *promesses*(2)... » Se rejeter sur les péchés des croisés, pour se débarrasser de la responsabilité de ses prophéties, il n'y a point d'imposteur qui ne se puisse ainsi cacher derrière ce retranchement (3). En vain, saint Bernard allègue l'exemple de Moïse, afin de se mettre à couvert sous l'autorité inviolable d'un si grand nom, c'est parce qu'il prétendait

(1) Michelet.

(2) Dictionnaire philosophique de Voltaire.

(3) Bayle.

que les membres de la croisade ne s'étaient pas moins souillés de crimes que les enfants d'Israël; et qu'ainsi, les uns et les autres avaient détourné l'effet des promesses. C'est se moquer du monde que de s'ériger en prophète, pour prédire ce qui n'arrivera jamais, et pour ne pas dire ce qui arrivera effectivement. Ou il ne fallait pas que saint Bernard se mêlât de prédire l'avenir, ou il devait prédire les désordres effectifs dans lesquels les croisés tombèrent, au lieu de leur promettre des victoires imaginaires...

Cette guerre sainte ne fut utile qu'au pape et à l'Église, qui, par la folie et le fanatisme des peuples, se frayèrent le chemin d'amples acquisitions. « Il arriva aussi, dit Fra Paolo, que les papes se servirent souvent de la milice destinée pour la Terre-Sainte, à des entreprises par « où ils augmentèrent le temporel de l'Église romaine; et que leurs « légats et les évêques des lieux où les troupes s'assemblaient employèrent pareillement ces armes à accroître le temporel de leurs « églises. D'ailleurs, les grosses sommes d'argent qui se tiraient des « fidèles, et principalement des femmes, et des autres personnes incapables d'aller à la guerre, soit pour s'exempter de quelque vœu, se « racheter de quelque crime, ou pour obtenir des indulgences et d'autres « grâces, ne furent pas toutes employées à cette guerre; car, outre que « quelques princes en eurent leur part, il en resta aussi une bonne « partie entre les mains des évêques, et par conséquent aux églises. »

Mais revenons au pape Eugène. A Rome, les Arnaudistes avaient tellement resserré le pape et les cardinaux, réfugiés dans le Château Saint-Ange, que, ne pouvant plus tenir, ils s'étaient résolus à fuir Rome et l'Italie. Eugène vint chercher un asile en France, à l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, que des tentatives précédentes d'affranchissement des Romains avaient chassés de leur siége. Le saint-père fut reçu à Paris par le roi Louis et l'évêque Thibaud; ils allèrent au-devant du pape; ils le menèrent en grande solennité à l'église de Notre-Dame faire ses dévotions. Il est plaisant de rappeler, à l'occasion du séjour d'Eugène à Paris, une petite scène passablement scandaleuse, qui prouve la rapacité vraiment traditionnelle du clergé. Un jour, que le pape avait dit la messe à Sainte-Geneviève, il s'éleva une violente querelle entre les officiers de sa suite et les chanoines de cette église, à propos de la possession d'un tapis qui avait été étendu sous les pieds du pape; les serviteurs d'Eugène prétendaient que cet objet leur appartenait comme ayant été affecté au service du saint-père; les chanoines, de leur côté, tenaient au mobilier de leur église. Des gros mots, on en vint bientôt aux coups en pleine basilique. Le tumulte devint si grand, que le roi lui-même fut frappé dans la foule. Quelques jours après, Eugène, excité par ses officiers, qui avaient été fort maltraités par les Parisiens, à si bon droit, eut l'audace de demander justice au roi de l'insulte qu'on leur avait faite...

Le pape présida un concile à Paris, où furent examinées, discutées et condamnées les erreurs de Gilbert de la Poirée, évêque de Poitiers, touchant la Trinité.

C'est dans le cours de cette même année 1147, que prit naissance cette guerre d'extermination contre les malheureux Albigeois; elle devait ensanglanter le Languedoc pendant 28 ans. Deux saints personnages, Bernard et Dominique, prônés si haut par l'Église catholique, apostolique et romaine, jouèrent un bien triste rôle dans cette croisade, entreprise dont Eugène jeta les premiers fondements. Ce pape envoya à Toulouse, en qualité de légat, l'évêque d'Ostie Albéric, afin d'y combattre le moine Henri, disciple de Pierre de Bruys, déclaré hérétique et quelque temps auparavant brûlé à Saint-Gilles, par ordre du pape et pour la plus grande gloire de la Sainte Église. Henri avait continué d'enseigner les doctrines de son maître. Albi était alors infectée, comme disent les écrivains de la papauté, plus que toute autre ville, de l'erreur de Pierre de Bruys. C'est du nom de cette ville que vient la dénomination d'Albigeois donnée à la secte. Le légat Albéric, qui avait convié saint Bernard et l'évêque de Chartres à l'accompagner dans son expédition, arriva à Albi vers la fin de juin. Le peuple, par dérision, alla au-devant d'eux monté sur des ânes et battant du tambour, mais toutefois sans aucune hostilité; il les laissa entrer dans la ville. S'étant rendus à l'église, les envoyés de Rome firent sonner la messe; mais à peine s'y trouva-t-il trente personnes. Les légats s'étant cependant fait envoyer des hommes d'armes par quelques seigneurs fanatiques, forcèrent plusieurs hérétiques à reconnaître leurs erreurs.

Ainsi ce misérable Eugène, chassé de Rome pour sa tyrannie, fut non-seulement le promoteur du carnage qui se fit en Asie, sous le nom de la deuxième croisade, mais encore l'instigateur d'une autre croisade en Europe, la première, contre ces infortunés chrétiens, qui marqua au nom des Albigeois, l'histoire d'une longue trace de sang, de feu et de ruines!... Ce pape Eugène, qui troubla l'Europe entière par ses prédications furibondes, qui commandait en France, en Angleterre, en Allemagne, et ne put toutefois jamais se faire obéir à Rome, mourut enfin à Tibur, le 8 juillet 1153.

ANASTASE IV, *174e pape.*

An 1154. Après la mort du pape Eugène, les cardinaux s'assemblèrent pour lui donner un successeur. Ils choisirent Conrad, évêque de Sabine, Romain de naissance, et chanoine régulier qui fut nommé Anastase IV. C'était un vieillard de grande vertu, qui demeura paisible au palais de Latran, et se renferma dans les soins de son ministère; il laissa les

Romais s'administrer comme ils l'entendirent. C'est un des rares pontifes dont peut s'honorer l'Église romaine, mais un de ceux dont elle parle le moins; car elle préfère aux pacifiques et aux humbles les despotes et les intrigants. Le pontificat d'Anastase IV fut trop court pour le bonheur et la paix de l'Église; car il mourut le 2 décembre 1154, après avoir occupé la chaire de saint Pierre seulement un an quatre mois et quatorze jours.

ADRIEN IV, *175e pape.*

An 1154. Adrien IV, choisi par les cardinaux pour succéder à Anastase, était Anglais, fils d'un mendiant; longtemps mendiant lui-même, il erra de pays en pays, avant d'être reçu frère convers (employé aux œuvres serviles), chez des moines en Dauphiné. Peut-on croire que malgré cette obscure origine et cette vie si longtemps misérable, Adrien fut un des papes les plus arrogants, les plus superbes que compte l'Église romaine, si riche pourtant en prêtres orgueilleux? Adrien, élu pape, sachant l'importance que la piété stupide des Romains attachait à l'intronisation du souverain pontife dans l'église de Latran, imposa pour condition à cette cérémonie dans cette église, le banissement d'Arnaud de Bresse, qui avait osé prêcher contre le luxe des prêtres, les débordements des pontifes et la révocation du sénat établi par le peuple. Les Romains ayant refusé d'accéder à ces volontés despotiques, d'ailleurs en dehors des attributions du pape, celui-ci quitta Rome avec ses cardinaux et se retira à Civita.

C'est ici le lieu de parler de la faction des Guelfes et des Gibelins, qui avait pris naissance en Allemagne, mais qui enfanta plus d'un siècle de guerre en Italie, par l'accession des différents papes à l'un ou l'autre parti. A la mort de Henri V, ce fils parricide, Conrad de Souabe, descendant des seigneurs de Wibligen (par corruption *Gibelins*), avait été élu empereur malgré les protestations de Henri le Superbe, duc de Bavière, chef de la maison des Welfs (*Guelfes*), gendre du dernier empereur; la guerre éclata en Allemagne; les seigneurs italiens, dont les fiefs relevaient de l'empire, prirent parti pour Conrad ou pour Henri; de là, la division des peuples italiens en *Guelfes* et *Gibelins*. Dans le schisme qui divisa l'Église romaine entre Anaclet et Innocent II, Conrad (Gibelin) se déclara pour ce dernier, qui ainsi que nous l'avons vu, par ses intrigues et avec l'aide des rois de France, d'Angleterre et d'Espagne, parvint à l'emporter sur som compétiteur, pape des Guelfes, abandonné d'ailleurs par le Normand Roger, roi de Sicile, qui, à son tour, fit la paix avec Innocent II, et ruina pour un moment en Italie le parti des Guelfes, fort abattu également en Allemagne par les défaites du duc Henri le Superbe.

Conrad étant mort peu de temps après son retour de sa malheureuse expédition en Terre-Sainte (deuxième croisade), Frédéric Barberousse, son neveu, fut, d'un commun accord des partis, élu empereur. Au début ce prince montra beaucoup de sagesse et de modération, il rendit au chef des Guelfes, Henri de Bavière, tous ses domaines, et annonça qu'il allait se rendre en Italie pour se faire couronner roi et empereur. Adrien venait précisément d'y être élu pape; il venait de quitter Rome, dont le peuple n'avait point voulu accéder à ses volontés, c'est-à-dire renoncer au gouvernement républicain qu'il avait installé. Or, cette décision d'Adrien n'indiquait point à quel parti il appartenait, s'il était Guelfe ou Gibelin.

En effet, les Italiens, sous le prestige des grands souvenirs que rappelle toujours leur patrie, avaient conçu l'espoir de faire revivre le gouvernement républicain, à la faveur des troubles qui avaient éclaté au XI[e] siècle entre les souverains pontifes et l'empire, entre l'empereur et les grandes villes en Italie et en Lombardie, parmi lesquelles Milan, Pavie, Padoue, Crémone, s'étaient déclarées indépendantes et avaient formé une ligue pour défendre l'intérêt commun. Malheureusement la jalousie de ville à ville, excitée par d'habiles émissaires des empereurs ou des papes, n'avait pas tardé à affaiblir sinon à dissoudre cette ligue patriotique, et les villes tour à tour s'étaient déclarées ou Gibelin ou Guelfe.

Les Romains, échauffés par l'enthousiasme ardent d'Arnaud de Bresse, disciple du savant Abailard, avaient contesté, puis anéanti le pouvoir temporel des papes (1145), organisé un sénat et enfin rétabli la république. Ce gouvernement, malgré quelques tiraillements, fonctionna toutefois régulièrement, sous le pontificat d'Anastase IV, prélat seulement occupé de rétablir l'ordre parmi le clergé que le schisme d'Anaclet et d'Innocent avait troublé. Mais les Romains, inconséquence alors commune, et que d'ailleurs on a revue de nos jours (en Italie en 1848), alliaient leur amour de la liberté avec une foi profonde dans le catholicisme; ils n'admettaient point l'immixtion des papes dans le gouvernement de la chose publique, mais ils reconnaissaient son omnipotence absolue en fait de religion, divisant ainsi, absurdement, la conscience de l'homme en conviction politique et en foi religieuse...

Adrien fit son avénement à la papauté dans ces conjonctures; homme inflexible et orgueilleux, nous avons vu comment, comptant trop sur la déférence des Romains en la papauté, il leur imposa des conditions, et comment ces exigences furent accueillies. Jusque là Adrien ne s'était déclaré ni Guelfe ni Gibelin, se réservant, selon la tradition du saint-siége, d'être pour le besoin de son intérêt, pour l'un ou l'autre parti. Frédéric Barberousse venait d'être élu empereur, mais il voulait être couronné, Adrien l'appela à son aide contre les Romains, et lui envoya, à cet effet, trois cardinaux.

L'empereur Frédéric, de son côté, tout en passant en Lombardie,

avait envoyé au pape, Arnold, archevêque de Cologne, et Anselme, archevêque de Ravenne, afin de s'assurer de ses dispositions à son égard. Les deux embassades se croisèrent, et les deux potentats, aussi défiants l'un que l'autre, ne voulurent entendre à aucune proposition avant que de pouvoir préjuger leur opinion à l'égard l'un de l'autre; défiance menteuse, mais bien naturelle à ses deux tyrans du pouvoir spirituel et temporel. Frédéric s'était arrêté en Toscane, tandis qu'Adrien s'était enfermé à Citta-di-Castello, forteresse estimée imprénable.

Les députés ainsi renvoyés, de part et d'autre, se rencontrèrent; les deux ambassades étaient composées de prêtres; leurs mœurs, leurs intérêts surtout étaient communs, ils s'entendirent bien vite. Ils résolurent d'un commun accord d'aller vers le roi alors campé près de Viterbe. Frédéric, par le conseil des seigneurs et les chevaliers de sa suite, convint de donner au pape ses sûretés; on apporta en présence des cardinaux les réliques, la croix et l'Évangile, sur lesquels un chevalier choisi jura, au nom de l'empereur, de conserver au pape Adrien et aux cardinaux, la vie, les membres, la liberté, l'honneur et les biens. Les cardinaux retournèrent vers le pape, qui promit alors de couronner le roi, à la condition toutefois, que Rome serait au préalable rendue à son obéissance, et qu'Arnaud de Bresse lui serait livré.

Frédéric Barberousse, pour satisfaire à ces conditions, marcha sur Rome avec des forces considérables, défit les armées républicaines à plusieurs rencontres et s'empara de Rome. Le savant Arnaud de Bresse étant tombé en ses mains, Frédéric eut la lâcheté, bien digne de sa mémoire, de le livrer aux envoyés du pape, qui formèrent un simulacre de tribunal qui condamna comme hérétique le patriotique tribun à être brûlé vif. Le nouveau préfet de Rome, nommé par le dit pape, le fit en effet attacher à un poteau sur une place publique de la ville et brûlé sous les yeux du peuple, qui, dans sa lâcheté, applaudit au supplice de celui qui mourrait pour avoir voulu s'affranchir de la tyrannie des papes et des empereurs. Ainsi périt Arnaud de Bresse (1155), homme d'un grand caractère. Les cendres de ce martyr de la liberté furent jetées dans le Tibre, afin qu'il ne restât rien de celui qui avait démontré que la papauté était d'institution humaine et que la réligion du Christ n'avait point ordonné aux peuples de se courber sous la tyrannie du clergé ou de l'empereur... L'enseignement d'Arnaud ne devait pas être perdu, il vivait dans l'esprit de la multitude. Plusieurs fois dans la suite, les Romains invoquèrent le nom et la doctrine du martyr contre ceux qui s'assirent dans la chaire de saint Pierre.

Au jour convenu pour le couronnement, le pape fut conduit jusques à la tente de Frédéric par les évêques et les cardinaux de sa suite. Mais, comme l'empereur ne vint point tenir l'étrier au pape, les cardinaux rentrèrent précipitemment dans Citta-di-Castello, abandonnant lâchement leur chef, prenant l'absence de l'empereur pour un signal

de guerre. Le pape resté seul et un peu embarrassé ne laissa pas toutefois de descendre de cheval et de s'asseoir dans le fauteuil qui lui avait été préparé dans une des tentes de Frédéric, campé aux portes de Rome. Frédéric vint alors se prosterner devant lui; et après lui avoir baisé les pieds, s'approcha pour recevoir le baiser de paix d'usage. Mais le fier Adrien refusa, disant qn'il ne le lui donnerait point, que lui Frédéric, ne lui eût rendu l'honneur que tous les empereurs orthodoxes avaient rendu à ses prédécesseurs, par respect pour les saints apôtres. Frédéric déclara qu'il ne se soumettrait point à cette cérémonie humiliante; tout le jour suivant se passa en diverses conférences sur ce sujet. Enfin les vieux seigneurs qui avaient accompagné Lothaire à l'entrevue du pape Innocent, ayant affirmé à Frédéric que cet empereur s'était soumis à cet affront, consentit à remplir les fonctions d'écuyer auprès du pape; ce qui fut, en effet, exécuté le lendemain à la vue de toute l'armée. Mais Frédéric, dans sa rage de céder à cette humiliante cérémonie, s'étant trompé d'étrier, fut repris aigrement par le pape Adrien, auquel il répondit avec non moins de hauteur : « qu'il n'avait point appris le métier « de palefrenier. » Quoi qu'il en soit, Frédéric tint l'étrier pendant la longueur d'un jet de pierre; et le pape le reçut ensuite au baiser de paix. Ils firent ensuite ensemble leur entrée solennelle à Rome. Remarquons néanmoins quel triomphe pour l'orgueil insensé d'Adrien, fils d'un mendiant, et jadis mendiant lui-même, de voir un empereur lui servir d'écuyer.

La cérémonie du couronnement eut lieu le 18 juin 1155; et Frédéric reçut de la main du pape l'épée, le sceptre et enfin la couronne impériale. L'empereur était à peine rentré dans son camp, le pape et le clergé étant encore à l'église à la suite du sacre, que les Romains, irrités de ce que Adrien n'avait pas attendu leur consentement pour couronner Frédéric, sortirent en foule du Château Saint-Ange, dont ils étaient restés maîtres, se jetèrent en furie sur quelques-uns des écuyers de l'empereur demeurés à Saint-Pierre, et les tuèrent dans l'église même. Frédéric, averti, vola aussitôt au secour du saint-père, suivi de ses troupes : on combattit depuis environ 4 heures du soir jusqu'à la nuit et il y eut près de 1,000 hommes tués; les Romains furent enfin vaincus et forcés de fuir dans toutes les directions.

Des historiens racontent, que l'orgueilleux Adrien écrivit aux autres souverains et à tous les évêques, qu'il avait conféré à Frédéric le *bénéfice* de l'empire, il fit même, dit-on, exposer en public un tableau, représentant l'empereur Lothaire aux genoux du pape Alexandre II, tenant les mains jointes entre celles du pontife (ce qui était la marque distinctive de la vassalité); l'inscription du tableau portait deux vers latins signifiant à peu près : « *Le roi jure à la porte de l'église le maintien des honneurs de Rome, et devient vassal du pape, qui lui donne la couronne.* » Frédéric choqué de voir proclamer l'abaissement de l'empire au profit

du saint-siége, se plaignait un jour du terme de *bénéfice* dont le pape se servait en parlant de l'empire, et du tableau où Lothaire était représenté vassal du pape; un légat de celui-ci eut l'effronterie de lui répondre : « *Si vous ne tenez pas l'empire du pape, de qui le tenez-vous donc?* »

Frédéric se conduisit en Italie en vrai bandit, et Adrien en lâche tyran; il n'est sorte d'horreur qu'ils ne commirent pour assurer le pouvoir spirituel et temporel.

Adrien tantôt excommunia Guillaume, fils du roi usurpateur de la Pouille et de la Sicile, tantôt il se raccommoda avec lui selon qu'il y eut intérêt. Ayant excité Emmanuel, empereur de Constantinople, contre Guillaume, celui-ci marcha contre les Grecs, les défit, assiégea Bénévent où s'étaient refugiés le pape et les cardinaux. Adrien prisonnier, absout Guillaume de l'excommunication qu'il avait lancée contre lui, le déclara roi légitime de Sicile, à condition toutefois qu'il rendra hommage au saint-siége et lui paiera une redevance, car l'orgueil et l'avarice se disputent toujours le caractère des papes.

Plus tard Adrien, qui avait reçu une grosse somme d'argent de Guillaume de Milan et d'autres villes d'Italie et de Lombardie qui voulaient se délier de l'obéissance à l'empereur, fulmina l'anathème contre Frédéric.

Adrien mourut le 1er septembre 1159, laissant après lui des semences de haines et de guerres civiles qui troublèrent longtemps la chrétienté toute entière.

ALEXANDRE III, *176e pape,*

VICTOR IV, PASCAL III, CALLIXTE III ET INNOCENT III, *antipapes.*

An 1159. Après la mort d'Adrien, les cardinaux se divisèrent sur le choix de son successeur et dotèrent l'Église catholique d'un scandale de plus. Roland, cardinal et chancelier de l'Église romaine, qui, élu par un certain nombre de cardinaux, avait déjà revêtu la chape écarlate, qui était alors le signe spécial de l'investiture du suprême pontificat, lorsque le cardinal Octavien, autre prétendant à la papauté, furieux de se voir frustrer dans son espérance, arracha la chape des épaules de Roland; un sénateur indigné, la lui retira des mains avec non moins de violence : Octavien, qui était soutenu par les partisans de l'empereur, et qui, dans ce moment, était acclamé tumultueusement, cria à son chapelain de lui apporter une autre chape écarlate à l'avance préparée; le chapelain s'étant empressé d'obéir, Octavien, dans son ardeur de se montrer dans le costume papal, prit mal ses mesures; il revêtit sens devant derrière la chape écarlate, c'est-à-dire le capuce sur la poitrine, ce qui provoqua un rire bruyant et les huées de ses ennemis, bientôt interrompus

par l'invasion de l'église par une foule de gens armés des deux partis, qui se livrèrent un furieux combat jusqu'au pied des autels, pendant que les deux compétiteurs, se sauvant, chacun de son côté, allait, avec ses fidèles, occuper l'un ou l'autre palais du pape. Roland prit le nom d'Alexandre III, et Octavien celui de Victor IV.

Cette double élection produisit un schisme qui dura 17 ans.

L'empereur Frédéric convoqua un concile à Pavie, pour faire décider entre les deux concurrents, tous deux invités à défendre leur élection en personne ou par délégués. Alexandre III refusa de s'y rendre; il répondit publiquement aux députés de Frédéric, qui l'engageaient à venir au concile : « Nous reconnaissons l'empereur pour avoué défenseur « de l'Église romaine, nous prétendons l'honorer au-dessus de tous les « princes de la terre; mais pourvu que l'*honneur du roi des rois* n'y soit « point intéressé. Nous sommes grandement surpris de la manière dont « il nous traite; il agit contre la coutume de ses prédécesseurs en con- « voquant un concile sans notre participation, nous ordonnant même de « nous y rendre, comme s'il avait puissance sur nous. Or, Jésus-Christ « a donné à saint Pierre, et par lui à l'Église romaine, ce privilége, qui « s'est conservé jusques à présent, que cette Église juge les causes de « toutes les églises, sans avoir jamais été soumise au jugement de per- « sonne. Nous ne pouvons donc assez nous étonner, que ce privilége « soit attaqué par celui qui devait le défendre contre les autres. La tra- « dition canonique et l'autorité des pères, ne nous permettent pas d'aller « au concile et de subir son jugement. Les avoués des autres églises et « les seigneurs particuliers ne s'attribuent pas la décision de ces sortes « de causes; mais, au contraire, attendent le jugement de leur métro- « politain, ou du saint-siége. C'est pourquoi nous serions très-coupables « devant Adrien si, par notre ignorance ou notre faiblesse, nous laissions « revenir l'Église en servitude. Nous sommes prêt plutôt à nous exposer « aux derniers périls, à l'exemple de nos saints prédécesseurs. »

Les envoyés de l'empereur Frédéric auprès d'Alexandre III étaient deux évêques; froissés, à bon droit de cette hauteur et du privilége que s'arrogeait déjà, au nom du siége romain, un homme dont l'élection était cependant contestée, ils se rendirent en toute hâte auprès de son compétiteur, Victor IV (Octavien). Celui-ci fut plus habile; tout en restant digne, il sut plaire aux envoyés de l'empereur, qui, avant de le quitter, lui demandèrent sa bénédiction et lui baisèrent humblement les pieds, ce qui était une sorte de reconnaissance de son autorité.

Othon, comte Palatin, alors à Rome à la tête d'un nombreux parti d'Allemands, en fit autant, ce qui releva beaucoup la considération de Victor et lui créa une foule de partisans. Il se présenta au concile de Pavie où sa nomination fut examinée et ratifiée; l'empereur le fit reconnaître pape avec une grande solennité. Ce fier et barbare Frédéric lui baisa de son plein gré les pieds, et conduisit son cheval par la bride, et

lui tint l'étrier. Plus tard nous verrons ce même empereur s'abaisser, recommencer cette humiliante cérémonie et rendre les mêmes honneurs envers Alexandre III, auquel il préfère aujourd'hui Victor.

Le pape Alexandre, cependant mettait tout en œuvre pour se faire reconnaître. L'empereur grec l'accepta des premiers comme le véritable, seul et unique successeur de saint Pierre([1]). Les rois de France et d'Angleterre ne tardèrent pas à suivre cet exemple; ils rendirent même à Alexandre III des honneurs tels que jamais pape, jusqu'alors, n'en avait reçus. Alexandre s'étant rendu en France, le roi d'Angleterre vint l'y trouver à l'abbaye de Bourg-Dieu. Ce monarque baisa les pieds d'Alexandre et poussa l'humilité jusqu'à refuser le fauteuil qu'on lui avait préparé; il s'assit à terre avec tous ses barons aux pieds du pape. Trois jours après, il partit, ayant fait au pape et aux cardinaux des présents considérables en or et argent... C'était le bon temps de l'Église; elle recevait honneur et profit; on s'estimait trop heureux qu'elle bénît et ne maudît pas; elle tenait vraiment, sinon les clefs du Paradis, au moins celles des consciences...

Quelque temps après la conférence de Saint-Jean-de-Losne, à laquelle le pape avait été invité d'assister par le roi Louis VII, sans cependant qu'il s'y fût rendu, le roi d'Angleterre et le roi de France, se trouvant ensemble à Couci sur Loire, y reçurent le pape Alexandre avec de grands honneurs : ils le conduisirent à sa tente, marchant à pied, levant, l'un à droite et l'autre à gauche, la bride de son cheval. C'était la première fois qu'un pape eût à la fois deux rois pour écuyers. Les temps sont bien changés, et l'on conçoit les regrets de nos seigneurs les évêques. Il y a bien de quoi concevoir de l'abandon des fidèles un peu d'aigreur...

L'année suivante 1164, Victor IV ou l'antipape Octavien, comme on l'appelle, mourut à Luques, le 20 avril. Deux cardinaux, Jean de Saint-Martin et Gui de Crème, étaient seuls restés attachés à sa personne et à son parti. Ces deux prélats craignant que le pape Alexandre ne voulût pas les recevoir, ou ne les traitât comme Innocent II avait traité les cardinaux de Pierre de Léon, convoquèrent les schismatiques d'Italie et d'Allemagne, venus aux funérailles d'Octavien, à l'effet d'élire un pape; le cardinal Gui de Crème fut choisi et prit le nom de Pascal III. L'empereur Frédéric, qui confirma cette élection, jura en outre sur les Évangiles de ne jamais considérer Alexandre et les siens que comme des

([1]) Suivant Mezeray, il ne fut pas plus légitime que son compétiteur : « Le droit « de l'un et de l'autre (c'est-à-dire d'Alexandre et de Victor) était douteux; car « d'un côté, les décrets de quelques papes avaient déféré l'élection aux seuls cardi- « naux; et de l'autre, le peuple romain prétendait y avoir la meilleure part, et s'é- « tait presque toujours maintenu en cette possession, disant que les papes n'avaient « pu lui ôter un droit, qui était né en l'Église, et qui avait eu lieu dès le temps des « apôtres. »

schismatiques; il fit faire le même serment à tous les ecclésiastiques qu'il y put obliger. Pascal fut sacré par Henri, évêque de Liége, le dimanche 26 avril.

Pendant ce temps, le pape Alexandre, qui avait parcouru une grande partie de la France, était rentré dans Rome; déjà il avait repris l'exercice du suprême pontificat et comptait jouir d'une douce tranquillité, lorsque tout à coup, au mois de novembre 1166, il apprit que l'empereur Frédéric était entré en Italie avec des troupes, et dans le dessein d'établir à Rome l'antipape Pascal.

Frédéric, en effet, après avoir ravagé, pillé et brûlé une partie de la campagne de Rome, y entre, se fait couronner avec l'impératrice Béatrix, par Pascal, sur les ruines de Saint-Brive, où l'empereur avait fait mettre le feu pour obliger les assiégés à se rendre...

Alexandre III, qui s'était enfui de Rome, avait cependant trouvé le moyen de conjurer des ennemis à l'empereur; il réussit à mettre à la fois dans son parti Emmanuel, empereur des Grecs, et Guillaume, roi de Sicile, ennemi naturel des Grecs, tant on croyait de l'intérêt commun de se réunir contre Barberousse. Ces deux princes ayant envoyé de l'argent et quelques troupes au pape, toute la Lombardie se souleva contre l'empereur Frédéric Barberousse qui, ne se sentant pas en force, se retira dans le comté de Maurienne. Les Milanais le poursuivirent jusques dans les montagnes d'où il s'échappa à grand peine, tandis que le pape Alexandre III, de son côté, l'excommuniait.

Sur ces entrefaites, l'antipape Gui de Crême, resté à Rome à Saint-Pierre, mourut le 20 septembre 1168, de mort violente et même honteuse, dit l'auteur des actes du pape Alexandre. Pascal conserva la dignité papale pendant quatre ans et cinq mois. Son parti lui substitua dans la chaire de saint Pierre, un certain Jean, abbé de Strum, élu évêque d'Albano, *qui n'était connu que par ses débauches* ([1]). Il prit le nom de Callixte III.

Cependant, l'empereur Frédéric, après avoir réparé ses pertes, était rentré en Italie; mais le temps des victoires était passé. L'empereur ayant appris qu'à son approche, le pape Alexandre s'était enfui chez les Vénitiens, envoya contre ceux-ci son fils Othon. L'infanterie vénitienne, armée de piques, défit toute la gendarmerie impériale qui, forcée de fuir, laissa le fils de l'empereur aux mains du vainqueur. Le pape dicta des lois en vainqueur; il exigea que l'empereur vînt en personne à Venise, et reçût la punition qu'il voudrait lui infliger. Frédéric, dans l'espoir de délivrer son fils, se soumit aveuglément à tous les ordres d'Alexandre III. Celui-ci lui imposa, pour le relever de l'excommunication portée contre lui, de se rendre sous le portail de l'église Saint-Marc,

[1]) Mezeray.

sans manteau, sans couronne, une baguette de bedeau à la main. L'empereur Frédéric Barberousse, ce despote, le peut-on croire, vint en effet dans le costume indiqué et dans cette attitude humiliée sous le portail de Saint-Marc. Le pape, la tiare sur le front, lui commanda de se jeter la face contre terre, en présence de tout le peuple assemblé, et de demander pardon. Frédéric ayant obéi et étant ainsi étendu, Alexandre lui mit le pied sur la gorge, et le pressant, s'écria : « SUPER ASPIDEM « ET BASILICUM AMBULABIS, ET CONCULCABIS LEONEM ET DRACONEM; » c'est-à-dire, *Tu marcheras sur l'aspic et le basilic, et écraseras le lion et le dragon.* « Ce n'est pas à toi, mais à Pierre que j'obéis, » répondit l'empereur. « ET MIHI ET PETRO, » et à moi et à Pierre, reprit le pape en foulant plus fort.

L'empereur, ainsi dégradé, fut enfin absous; et il fut fait un accord entre eux, que l'empereur reconnaîtrait Alexandre pour vrai pontife, et rendrait à l'Église tout ce qu'il avait pris pendant la guerre.

Cet Alexandre III fit subir une humiliation presque aussi forte au roi d'Angleterre, le même cependant qui lui avait rendu de si grands honneurs en France. Le pape ayant envoyé un légat en Angleterre, pour informer du meurtre de Thomas Bequet, archevêque de Cantorbery, crime que le roi Henri II était accusé d'avoir provoqué, quoiqu'il n'y eut aucune preuve à cet égard contre lui que celle d'avoir prononcé, étant en colère, quelques paroles qui avaient, disait-on, porté l'assassin à frapper le cardinal. Bien que Henri fût allé au-devant du légat, et lui eût tenu l'étrier comme au pape lui-même, Alexandre III exigea qu'il allât nus pieds au tombeau du prétendu martyr, et reçût humblement cinq coups de fouet par la main des moines.

L'avarice de ce pontife était égale à sa hauteur, à son intrigue et à son ambition effrénée : il convoqua un concile de toutes les églises d'Occident, et exigea une forte somme d'argent des évêques qui ne purent s'y trouver, sans vouloir admettre aucune excuse de distance, d'âge ou de maladie. C'est ce pape qui conféra à Alphonse, premier duc de Portugal, le droit de prendre le titre de roi, moyennant une redevance de deux cents mous d'or par an.

L'antipape Jean de Strume, autrement Callixte III, que les schismatiques avaient élu après la mort de Pascal III, ayant appris la réconciliation de l'empereur Frédéric avec Alexandre, quitta secrètement sa résidence de Viterbe, et, suivi de quelques-uns de ses clercs, vint trouver Alexandre et lui demanda pardon en abjurant le schisme. Mais les schismatiques ne se tinrent pas pour vaincus : le 29 septembre 1178, ils élurent un nouveau pape, Landositino, de la famille des Frangipanes, connu sous le nom d'Innocent III. Un chevalier, frère de l'antipape Octavien, le prit sous sa protection, en haine du pape Alexandre, et lui donna une forteresse qu'il avait près de Rome. Mais l'antipape Lando fut bientôt contraint de se soumettre, faute d'appui. Alexandre, pour le réduire plus

vite, acheta secrètement, pour une grosse somme, le château de Palombara, où il s'était retiré. Lando fut ainsi obligé de venir se jeter aux pieds de son heureux rival, qui le fit enfermer à Cava avec ses sectateurs. Le schisme fut alors définitivement éteint.

Alexandre prit une large part aux croisades de la Terre-Sainte : ayant appris que les affaires des Latins étaient en Orient dans un fort triste état, la puissance de Saladin étant devenue redoutable, tandis qu'au contraire, les chrétiens étaient très-affaiblis par leurs mésintelligences et par la corruption de leurs mœurs. Alexandre écrivit deux lettres, l'une à tous les princes et à tous les fidèles; l'autre à tous les prêtres, par lesquelles il représente l'extrême danger où se trouve le royaume de Jérusalem. Dans ces lettres, il exhorte tous les fidèles à marcher au secours de leurs frères d'Orient, et dit que ce n'est pas être chrétien que de ne pas être touché des malheurs de la Terre-Sainte. Il promet et renouvelle à ceux qui feront le voyage l'indulgence accordée par Urbain II et Eugène III. Philippe de France et Henri II d'Angleterre promirent d'envoyer un prompt secours.

La croisade contre les malheureux Vaudois fut bien plus vite exécutée. C'était peu pour le pape Alexandre III d'avoir excommunié ces pauvres gens, il fallait les exterminer. Voici pour quels motifs ces paisibles habitants furent traités aussi inhumainement et avec tant de barbarie par le père des fidèles :

« Ce fut environ l'an de Notre-Seigneur 1160 ([1]), que peine de mort « fut apposée à quiconque ne croirait que (les paroles sacramentelles « prononcées par le prêtre), le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ « ne fût en l'hostie, sous les accidents du pain, la rondeur et la blan- « cheur, voire ce même corps aussi gros et aussi grand comme il a été « en l'arbre de la Croix, le pain s'évanouissant et étant transsubstantié « en la chair du Christ. Il était enjoint d'adorer l'hostie, à laquelle on « tapissait les rues, on se mettait à genoux devant elle, on l'appelait « Dieu, on se battait la poitrine devant elle, on l'enfermait au ciboire pour « l'adorer, comme il se pratique encore aujourd'hui... Pierre Valdo, « citoyen de Lyon, fut des plus courageux pour s'opposer à telle inven- « tion, et taxa plusieurs autres corruptions, lesquelles avec le temps, « s'étaient glissées dans l'Église romaine; disant qu'elle avait laissé la « foi de Jésus-Christ, qu'elle était là par l'aide babylonique, le figuier « stérile lequel le Seigneur avait jadis maudit. Qu'il ne fallait point « obéir au pape, d'autant plus qu'il n'était point chef de l'Église. Que la « moinerie était une charogne puante, et les vœux des cautères et des « marques de la grande Bête. Que le purgatoire, messes, dédicaces « des temples, vénération des saints, et commémoration des morts,

([1]) Perrin, Hist. des Vaudois

« n'étaient qu'inventions des diables et attrapes d'avarice, etc. »

Alexandre choisit, pour la sainte expédition contre les Albigeois, un homme connu déjà par sa froide cruauté; c'était Henri, évêque d'Albane. Armé de pleins pouvoirs et déjà redoutable, Henri arriva en Bourgogne en 1181; il signala sa présence par la déposition des archevêques de Lyon et de Narbonne; ensuite, il réunit des troupes et marcha contre les Vaudois ou Albigeois. Ayant pris le château de Lavour, il obligea, par la force et les tortures, Roger de Beziers et plusieurs autres seigneurs à abjurer l'hérésie. Nous aurons, hélas! l'occasion de revenir sur cette époque lamentable...

Le pape Alexandre III mourut le 30 août de la même année du voyage de son légat Henri, en Bourgogne et dans le pays des Vaudois, dont le nom qui rappelle tant de meurtres, d'incendies, d'égorgements de vieillards, d'éventrements de femmes pour arracher les enfants hérétiques de leurs entrailles, est désormais inséparable de leur premier persécuteur... Alexandre a laissé un rescrit qui montre son avidité stupide : on y lit : « qu'il faut procéder par censures, pour faire payer entièrement « les dîmes des moulins, des étangs, du foin, de la laine et des abeilles; « voulant que la dîme de toutes sortes de choses fût payée, avant qu'on « eût retiré les frais qu'on y avait faits (1). »

LUCE III, *177e pape.*

An 1181. Après la mort d'Alexandre III, on commença à mettre en pratique à Rome le décret du concile de Latran, demandant les deux tiers des suffrages pour valider l'élection des papes; c'est vers ce temps également que les cardinaux s'adjugèrent le droit d'élire le pape, à l'exclusion du peuple et du clergé. Le saint-siége fut vacant un seul jour, le 1er septembre 1181, Hubaud, évêque d'Ostie, vint le remplir sous le nom de Luce III. Il était né à Luques en Toscane.

Les commencements du pontificat de Luce III sont assez obscurs, mais vers 1183, l'histoire nous fournit quelques événements intéressants. C'est vers cette époque, en effet, qu'eut lieu la révolte des Romains qui chassa le pape Luce, celui-ci ayant tenté d'abolir l'autorité des consuls et des patrices à Rome; les Romains, extrêmement irrités, pillèrent et brûlèrent les terres du pape; et le poursuivirent lui-même de forteresse en forteresse. Quelques clercs restés dans la ville, et convaincus d'être les espions de Luce furent traités avec une rigueur cruelle : on leur creva les yeux et on leur mit par dérision des mitres d'évêques sur la tête.

(1) Fra Paolo.

Luce s'était retiré à Vérone ; c'est en cette ville où il reçut un message de Frédéric lui demandant de couronner empereur son fils Henri ; le pape ayant mis pour condition, à cette cérémonie, que l'empereur le remettrait en possession de tous les biens de la comtesse Mathilde ; celui-ci refusa et s'avança en Itale avec une armée, et se saisit de plusieurs villes réputées du domaine des papes. Un arrangement intervint sans doute bientôt entre le pape et l'empereur ; car, nous voyons peu après ce prince assister à Vérone à un concile convoqué par Luce, à l'effet de se plaindre d'abord des Romains qu'il accuse par devant l'empereur et les cardinaux d'être des ennemis de l'État et de la paix publique et demande à l'empereur sa protection contre les révoltés.

Dans ce même concile Luce lança un décret sévère contre les hérétiques, qu'il voulait convertir, c'est-à-dire exterminer, dans le langage anti-chrétien du clergé. Voici les termes de cet acte odieux qui a beaucoup contribué à la ruine et à l'anéantissement des Albigeois : « La vi-
« gueur ecclésiastique doit s'exciter, pour abolir les diverses hérésies, qui
« ont commencé à pulluler de notre temps dans la plupart des lieux ;
« c'est pourquoi en présence de votre cher fils l'empereur Frédéric, et
« de l'avis de vos frères les cardinaux, des patriarches, archevêques et
« évêques, et de plusieurs seigneurs assemblés des diverses parties du
« monde. Nous condamnons par ce décret toutes les hérésies, quelque
« nom qu'elles portent, entre autrs les Cathares et Paterins, et ceux qui
« se disent faussement, humiliés ou pauvres de Lion, les Passagins, Jo-
« sephins, et Arnaudistes. (Tous ces noms désignent les Vaudois [1].)
« Nous les soumettons tous à un anathème perpétuel. Et parce que quel-
« ques-uns, sous prétexte de piété, s'attribuant l'autorité de prêcher,
« nous comprenons sous un pareil anathème tous ceux qui oseront prê-
« cher en public, ou en particulier, sans avoir mission et autorité de
« Nous, ou de l'évêque du lieu ; — tous ceux qui pensent ou enseignent
« autrement que l'Église romaine touchant le sacrement du corps et du
« sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, le baptême, la rémission des
« péchés, le mariage et les autres sacrements ; — et généralement tous
« ceux qui auront été jugés hérétiques par l'Église romaine ou par l'é-
« vêque de leur diocèse, assisté des conseils de son clergé, ou par le
« clergé même, le siége étant vacant avec le conseil, s'il est besoin des
« évêques voisins. — Nous condamnons de même tous ceux qui donne-
« ront retraite ou protection à ces hérétiques, soit qu'on les nomme con-
« solés, croyants, parfaits ou de quelqu'autre nom superstitieux.

« Et pour ce que la sévérité de la discipline ecclésiastique est quel-
« quefois méprisée par ceux qui n'en comprennent pas la vertu, nous
« ordonnons que ceux qui seront manifestement convaincus des erreurs

(1) Perrin, Hist. des Vaudois.

« susdites, s'ils sont clercs ou religieux, soient dépouillés de tout ordre « et bénéfice et abandonnés à la puissance séculière, pour recevoir la « punition convenable : si ce n'est que le coupable, sitôt qu'il sera dé- « couvert, fasse abjuration entre les mains de l'évêque du lieu. Il en sera « de même du laïc, et il sera puni par le juge séculier, s'il ne fait abju- « ration. *Ceux qui seront seulement trouvés suspects, seront punis de « même, s'ils ne parviennent à prouver leur innocence par une purgation « convenable;* mais ceux qui retomberont après l'abjuration, ou la purga- « tion; seront laissés au jugement séculier, sans être plus écoutés.

« Cette excommunication contre tous les hérétiques, sera renouvelée « par tous les évêques aux grandes solennités ou quand l'occasion s'en « présentera, sous peine d'être suspendus, trois ans durant, des fonctions « épiscopales.

Nous ajoutons par le concile des évêques, sur la remontrance de l'em- « pereur et des seigneurs de la cour, que chaque évêque visitera une ou « deux fois l'année, par lui-même, par son archidiacre, ou par d'autres « personnes capables, les lieux de son diocèse, où le bruit commun sera « que des hérétiques demeurent; et il fera jurer trois ou quatre hommes « au plus de bonne réputation, et même, s'il le juge à propos, tout le « voisinage; que s'ils apprennent qu'il y ait là des hérétiques, ou des « gens qui tiennent des assemblées secrètes, ou qui *mènent une vie diffé- « rente du commun des fidèles, ils les dénonceront à l'évêque, ou à l'ar- « chidiacre.* L'évêque ou l'archidiacre appelera devant lui les accusés; « et s'ils ne se purgent, suivant la coutume du pays, ou s'ils retombent, « ils seront punis par le jugement des évêques. Que s'ils refusent de « jurer, ils seront dès lors jugés hérétiques.

Nous ordonnons de plus que les comtes, les barons, les recteurs et les « consuls des villes et des autres lieux promettent par serment, suivant « la monition des évêques, d'aider efficacement l'Église en tout ce que « dessus contre les hérétiques et leurs complices, quand ils seront requis; « et qu'ils s'appliqueront de bonne foi à exécuter, selon leur pouvoir, « ce que l'Église et l'empire ont statué sur cette matière; sinon ils seront « dépouillés de leurs charges et ne seront admis à aucune autre : outre « qu'ils seront excommuniés et leurs terres mises en interdit. *La ville « qui résistera à ce décret, ou qui, étant avertie par l'évêque, négligera « de punir les contrevenants, sera privée du commerce des autres villes,* « et perdra la dignité épiscopale. Tous les fauteurs d'hérétiques seront « taxés d'infamie perpétuelle, et comme tels exclus d'être avocats et « témoins, et des autres fonctions publiques. Ceux qui sont exempts de « l'évêque, et soumis seulement au saint-siége, ne laisseront, pour ce « que dessus, de subir le jugement des évêques, comme délégués du « saint-siége, nonobstant leurs priviléges. »

Dans ce même concile parurent des ecclésiastiques de divers pays, qui avaient été ordonnés par les schismatiques, sous le pontificat précé-

dent. Frédéric s'intéressa pour eux et conjura le pape de leur faire grâce, et de les réhabiliter. Luce le promit : mais le lendemain, ayant changé d'avis, et voulant donner quelque prétexte à ce changement, il osa, en pleine assemblée, descendre à des arguments honteux, misérables, il dit, que la suspense contre ces ecclésiastiques, ayant été prononcée à Venise dans le concile général en 1177, ne pouvait être révoquée que dans un pareil concile. Tous les seigneurs de la suite de Frédéric furent indignés de cet acte de mauvaise foi du pape Luce. Il fit la cloture du concile en demandant des secours d'hommes et d'argent à l'empereur, aux rois de France et d'Angleterre, pour entreprendre une nouvelle croisade contre les Sarrasins; car les chrétiens se trouvaient encore dans la plus fâcheuse situation à Jérusalem, autant par leurs divisions intestines que par les armes victorieuses de Saladin. Malgré tout le pathétique dont Luce assaisonna son discours, il ne put résoudre ces princes à aller faire la guerre en personne contre les infidèles; il n'en put obtenir autre chose que des promesses et des secours en argent.

On dit qu'à la nouvelle des conquêtes de Saladin, le pape Luce écrivit à ce fameux capitaine, pour l'engager à faire la paix avec les chrétiens, proposition que n'accueillit pas le chef des Sarrasins, ceux-ci connaissant la mauvaise foi des prétendus sauveurs de la Terre-Sainte.

Le pape Luce mourut quelque temps après cette négociation infructueuse; et il fut enterré à Vérone, le 25 novembre 1185.

URBAIN III, *178e pape.*

An 1186. Au commencement de janvier 1186, Hubert Crivelli, archevêque de Milan, fut élu pape sous le nom d'Urbain III.

Bien que ce prêtre tint le siége peu de temps, il ne laissa pas toutefois de se montrer, comme tous ses prédécesseurs, ennemi de la tranquillité publique. Frédéric d'Allemagne, qui avait fait la paix avec Guillaume, roi ou usurpateur de la Sicile, avait marié son fils Henri avec Constance, fille de Roger. Cette princesse devait hériter de Guillaume, dans le cas où celui-ci mourrait sans enfants; ce compromis ne faisait pas le compte d'Urbain, qui trouvait l'empereur déjà trop puissant en Italie; puis, celui-ci lui avait, en outre, fait signifier par les prélats d'Allemagne, que lui Frédéric et ses nobles, prétendaient conserver les dîmes et divers autres droits féodaux, et ne les plus payer au saint siége. Urbain III, convoqua un concile à Verone, dans le but d'y porter un décret d'excommunication contre l'empereur; mais les habitants de Vérone lui ayant représenté que : « Serviteurs et amis de l'empereur, ils le priaient « de ne point se porter contre Frédéric à cette extrémité. » Urbain, craignant quelque soulèvement, se retira à Ferrare, où bientôt la mort

vint le surprendre, sans qu'il ait pu donner carrière à sa haine contre Frédéric. On dit que la triste nouvelle que l'invincible Saladin avait entièrement défait l'armée chrétienne à la journée de Tibériade, abrégea beaucoup les jours du pape. Il fut enterré le 20 octobre 1187.

GRÉGOIRE VIII, *179e pape.*

An 1187. Albert de Spinacchio, prêtre-cardinal du titre de Saint-Laurent en Lucine, et chancelier de l'Église romaine, succéda à Urbain III. Il fut sacré le 25 octobre et prit le nom de Grégoire VIII.

Pendant son pontificat, qui ne dura que deux mois environ, le pape Grégoire déploya tout son zèle pour exciter les fidèles au recouvrement de la Terre-Sainte. Ainsi, dans une lettre-circulaire, donnée à Ferrare, le 29 octobre, il exhorte les chrétiens à apaiser la colère de Dieu par la pénitence et les bonnes œuvres, et promet à ceux qui feront la guerre aux Sarrasins, les mêmes grâces que ses prédécesseurs, c'est-à-dire l'indulgence pleinière de leurs péchés et la protection de l'Église pour leurs biens temporels.

Par une autre lettre de la même date, il marque en particulier la pénitence que l'on doit faire pour obtenir ces faveurs : « Nous ordonnons, « dit-il, par le conseil de nos frères, c'est-à-dire des cardinaux, et avec « l'approbation de plusieurs évêques, que tous, pendant cinq ans, jeûnent « au moins les vendredis en viande de carême, et que la messe ne se « dise qu'à None. Tous ceux qui se portent bien s'abstiendront de « manger de la chair le mercredi et le samedi : pour nous et nos frères, « nous nous en abstiendrons encore le lundi avec nos domestiques; et « quiconque y manquera sera traité comme s'il avait rompu l'abstinence « du Carême. » Telles étaient les armes puissantes que comptait employer Grégoire VIII pour combattre Saladin, le plus grand capitaine de son temps. Le ridicule, en cette occasion, l'emporte sur l'odieux qui domine le plus souvent dans les entreprises papales.

Un auteur du temps ajoute, que « les cardinaux promirent entre eux « de renoncer à toutes les richesses et les délices; de ne plus recevoir « aucuns présents de ceux qui avaient des affaires en cour de Rome; de « ne point monter à cheval, tant que la Terre-Sainte serait au pouvoir « des infidèles, mais de se croiser tous les premiers et d'aller demandant « l'aumone à la tète des pélerins. » Ce régime nouveau que les hauts dignitaires de l'Église s'imposaient à eux-mêmes est la preuve la plus authentique et la censure la plus amère des vices qui déshonoraient l'institution catholique; mais ces belles résolutions étaient trop héroïques pour avoir le moindre charme d'être pratiquées.

Le pape Grégoire VIII mourut le 16 décembre 1187.

CLÉMENT III, *180e pape.*

An 1187. Paul ou Paulin Scolaro, évêque de Palestrine, qui avait le titre de cardinal, fut élu pour succéder à Grégoire VIII. Il fut couronné le 20 décembre 1187 et prit le nom de Clément III.

Ce nouveau pontife, persévérant dans les projets de son prédécesseur pour la délivrance de la Terre-Sainte, fit prêcher une nouvelle croisade dans toute l'Europe. Les Allemands furent pris d'un beau zèle. L'empereur Frédéric Barberousse et son fils Fréderic partirent par la Souabe, l'Autriche et la Hongrie, suivis de plus de 100,000 croisés. Les premiers ennemis qu'ils rencontrèrent furent des chrétiens. Après des démêlés avec l'empereur de Constantinople pour le passage des troupes de Barberousse, celui-ci se fit jour les armes à la main ; il battit le sultan d'Icone, prit sa ville capitale, passa le mont Taurus et mourut après cette victoire. Mais de 100,000 combattants, il restait à peine à son fils Frédéric de Souabe 7 à 8,000 hommes qui avaient échappé au fer de l'ennemi, aux maladies et aux privations de tout genre que durent subir les malheureux croisés.

La mort de Barberousse donna à son fils Henri VI de l'occupation en Allemagne, mais surtout en Italie, où, par suite du décès de Guillaume, roi de Sicile, ce dernier royaume se trouvait dévolu à Henri en vertu des droits héréditaires de sa femme Constance. Le pape Clément III, prétendait lui aussi, à la succession de Guillaume, faute d'enfant mâle; il fit marcher des troupes vers la Sicile pour s'en emparer; mais il en fut empêché par Tancrède. C'est ainsi que ce saint-père gardait les serments qu'il avait solennellement faits de protéger de tout son pouvoir les héritages de ceux qui auraient pris la croix à son appel; mais Dieu, dont Clément se prétendait le vicaire, ne lui laissa pas le temps de mettre la main sur le bien d'autrui; car il mourut le 28 mars 1191, emportant dans la tombe le dessein qu'il avait conçu d'enlever à Henri la couronne et l'empire.

Tancrède, qui avait défendu Henri VI contre les entreprises coupables du pape, fut élu roi de Naples et de Sicile.

CÉLESTIN III, *181e pape.*

An 1191. Deux jours après la mort de Clément III, le cardinal Hyacinthe, diacre du titre de Sainte-Marie, fut élu pape sous le nom de Célestin III. Il était Romain de naissance; à son avénement au trône

pontifical, il n'avait pas moins de 85 ans. Son sacre fut différé pendant 15 jours, pour que le nouveau pape n'eut point à couronner le roi Henri, qui était aux portes de Rome avec une armée nombreuse.

Les Romains allèrent trouver ce prince et lui dirent : « Faites amitié « avec nous et traitez-nous comme ont fait vos prédécesseurs; faites-nous « justice de vos châteaux de Tusculum, qui ne cessent de nous inquiéter; « et nous obtiendrons du pape qu'il vous couronne. » Henri, leur ayant promis ce qu'ils demandaient, ils s'adressèrent au pape : « Vous voyez, « lui dirent-ils, comment Henri occupe nos terres avec son armée, et ra- « vage nos moissons, nos vignes et nos oliviers. Nous vous prions de ne « pas différer plus longtemps son sacre; puisqu'il dit qu'il n'a dessein « que d'honorer notre ville et d'obéir à votre paternité. »

Le pape se rendit à la prière des Romains, et le lendemain, il couronna empereur Henri VI, et Constance sa femme impératrice. Dans le serment que Henri prêta avant son couronnement, il dut promettre de rendre Tusculum. Célestin, assis dans la chaire pontificale, se fit apporter la couronne impériale que l'on déposa à ses pieds; puis, Henri s'étant agenouillé devant lui, il lui mit la couronne sur la tête, et tout aussitôt la fit tomber à terre d'un coup de pied; les cardinaux la relevèrent et la replacèrent sur la tête de l'empereur([1]). Par cette action brutale, commise au milieu d'une fête religieuse, l'honnête et modéré successeur de saint Pierre voulait constater à la face de tous, *urbi et orbi*, que la couronne impériale dépendait entièrement du saint-siége ([2]). Le lendemain, l'imbécile Henri VI, pour récompenser le pape de l'acte humiliant qu'il lui avait fait subir, lui donna la ville de Tusculum, ainsi qu'il l'avait promis, et, deux jours après, Célestin la livra aux Romains. L'empereur passa ensuite dans la Pouille, malgré la défense du pape, qui voulait soutenir Tancrède, roi ou usurpateur du royaume de Sicile. Cet indigne empereur exerça les plus affreuses barbaries contre Tancrède et toute sa famille. Tancrède était mort; Henri fit exhumer son corps et lui fit couper la tête par la main du bourreau; ensuite il fit eunuque le jeune Guillaume, fils de Tancrède, et lui fit crever les yeux. L'avare Célestin reste impassible devant Henri outrageant ainsi Dieu et l'humanité; mais que l'empereur revendique des droits sur quelques terres dont le saint-siége s'est emparé, et tout aussitôt sa sainteté s'arme contre lui du glaive de saint Pierre et le retranche de la communion de l'Église. L'indignation est à son comble quand on voit ces hommes qui s'appellent eux-mêmes les *oints du Seigneur*, se jouer ainsi des choses saintes et faire périr des millions d'hommes pour des intérêts aussi misérables.

([1]) Roger de Hoveden.
([2]) Baronius.

Cependant l'empereur Henri avait témoigné hautement le mépris qu'il faisait des foudres du pape; car il ne chercha pas à se faire absoudre des censures qu'il avait encourues, et mourut excommunié à Messines. Célestin défendit de l'enterrer, et l'archevêque de Messines fut obligé d'aller à Rome demander la permission de donner la sépulture aux restes de l'empereur. Le pape ne l'accorda qu'à condition que le roi Richard d'Angleterre, qui, à son retour de la Terre-Sainte, avait été retenu prisonnier par Henri, y consentirait. L'archevêque de Messines demandait encore le consentement du pape pour faire couronner roi de Sicile, Frédéric, fils de l'empereur; Célestin répondit qu'il le permettait, si les cardinaux y consentaient; et pour obtenir cette permission, il fallut donner mille marcs d'argent au pape et autant aux cardinaux. Curieux, mais non pas rare exemple du désintéressement de la cour papale!

Ayant appris la mort du grand Saladin, Célestin III, à l'instar de ses prédécesseurs, fit prêcher une nouvelle croisade; mais il ne put voir le résultat de ses prédications insensées. Accablé d'années et d'infirmités, il tomba malade avant Noël de l'année 1197, et ayant fait venir devant lui tous les cardinaux, il leur désignait pour son successeur Jean de Saint-Paul, prêtre-cardinal du titre de Saint-Prisque; il offrit même de se demettre du pontificat, si les cardinaux consentaient à élire son favori. Mais ils répondirent unanimement, qu'ils n'éliraient point Jean de Saint-Paul conditionnellement et qu'il était inoui que le pape se démît; l'élection, disaient-ils, devait être libre et absolue; mais le véritable motif de leur refus, c'est que la plupart d'entre eux nourrissaient l'espoir de succéder au mourant.

Enfin, Célestin mourut le 8 janvier 1198, sans avoir pu obtenir qu'on désignât son successeur, et après avoir tenu le siége six ans neuf mois et neuf jours.

L'orgueil, l'avarice, l'ambition, la mauvaise foi, telles sont les vertus qui ont immortalisé le pontificat de l'ex-cardinal Hyacinthe.

INNOCENT III, *182e pape.*

An 1198. Innocent III fut élu pape le 8 janvier 1198. Il était fils de Trasimond, comte de Segni, et n'avait que 37 ans lorsque les suffrages des cardinaux lui décernèrent la tiare.

Le père Maimbourg, en digne jésuite qu'il était, a fait d'Innocent III le séduisant portrait que voici : « Ce grand pape, par une manifeste inspiration du Saint-Esprit, qu'on ne suit pas toujours avec une pareille « promptitude, fut élu le jour même du décès de Célestin, son prédé- « cesseur, le 8 janvier; et ce qui augmente cette merveille, étant le plus « jeune des cardinaux, et ayant l'âge d'environ 30 ans seulement,

« quoique les plus vieux du sacré collége eussent fort travaillé à faire « leur brigue, durant la maladie du défunt pape, pour lui succéder. Il « était de très-noble extraction, étant sorti de l'illustre maison de Segni, « d'une juste stature, fort bien fait de sa personne, ayant le visage très-« agréable, l'air grand, et d'un fort honnête homme, l'esprit subtil et « très-éclairé, la mémoire prodigieuse, le jugement très-solide, avec une « merveilleuse vivacité jointe à une grande application; ce qui le rendit « en si peu de temps l'un des plus savants hommes que l'Église ait « jamais eus en toutes sortes de sciences divines et humaines... Au « reste, d'une âme encore plus belle et plus grande que son esprit, et « naturellement encline à toutes les vertus, qui peuvent concourir à faire « un des premiers hommes du monde, et particulièrement un chef de « l'Église; étant surtout extrêmement zélé, vigilant, généreux, actif et « toujours sur ses gardes, pour maintenir et défendre la foi catholique, « et pour conserver la pureté de son principe, qui est la parole de Dieu, « contre les surprises des hérétiques. » Le révérend père jésuite, après avoir raconté la mort de cette espèce de demi-dieu, ajoute que : « ce « pontife quitta la vie, la 49e année de son âge, après avoir rempli tous « les devoirs d'un souverain pontife, avec tant de perfection, qu'il ne « s'en est guère vus après lui, je ne dirai pas qui l'aient surpassé, mais, « comme tous les auteurs qui en ont écrit en conviennent, qui l'aient pu « seulement égaler en doctrine, en prudence, en fermeté d'esprit, en « autorité sur toutes les puissances de la terre, pour maintenir en sa « force et en sa vigueur la discipline de l'Église, en zèle pour la pureté « de sa foi, et en toutes sortes d'actions de vertus, qui peuvent être sur « la terre, les marques assurées, comme elles sont aussi les effets d'une « éminente sainteté. »

Nous allons étudier la vie du pape Innocent III, en nous attachant particulièrement aux faits; et, après ce lamentable récit de violences, de meurtres, d'incendies, commandés au nom d'un Dieu de paix, par ce pape constamment en délire furieux, nos lecteurs jugeront eux-mêmes s'il y a, dans les éloges du père Maimbourg, autre chose qu'un incroyable tissu de mensonges, de fourberies, d'impostures.

Une des grandes préoccupations d'Innocent III, fut d'étendre les domaines de l'Église auxquels il ajouta l'Ombrie, la Marche d'Ancône, Orbitello, Viterbe, et de rendre son autorité plus absolue. Dans ce dernier but, il amoindrit le pouvoir du sénat et abolit le consulat, derniers souvenirs de la liberté de l'ancienne Rome.

Dès la première année de son pontificat, il envoya des ambassadeurs à tous les rois de l'Europe pour les exciter à se croiser de nouveau pour la délivrance de la Terre-Sainte. La sainte ardeur dont il était animé, était telle qu'il ne négligeait pas plus la guerre aux hérétiques que celle contre les infidèles. Dans cette même année 1198, il adressait aux hauts dignitaires de l'Église, entre autres à l'archevêque d'Auch, une lettre

apostolique par laquelle il les engageait à faire tous leurs efforts pour déraciner les Manichéens de Gascogne, et à y employer même, s'il était besoin, les armes des princes et des peuples. C'est ce que l'auteur de l'Histoire des Vaudois appelle *une autre voye que celle des ordinaires evesques, pour former les procès aux Vaudois et aux autres qu'il appelait hérétiques.* « C'est ainsi qu'il autorise, dit cet écrivain, certains moyens, « lesquels eurent le plein pouvoir de l'inquisition en main, et formayent « les procès, livroient au bras séculier d'autorité plénière et absolue, et « par un chemin raccourci, mais bien plus cruel, trainoyent les personnes « à milliers ès mains des magistrats, et les magistrats aux bourreaux; « et pour ainsi en peu d'années toute la chrétienté fut agitée par ce pi- « tieux et lamentable spectacle, de voir ès feux et gibets toute personne « qui osait se confier en un seul Jésus-Christ pour son salut et renoncer « aux vaines espérances controuvées par les hommes ([1]). »

Ces sauvages exécutions furent ordonnées d'abord par deux moines de Cîteaux, Rainier et Gui, que le pape avait investis de sa confiance particulière pour la destruction des hérétiques Vaudois et Albigeois. Il avait écrit aux évêques du pays de traiter favorablement ces apôtres de mort, de les assister dans leurs travaux de sang et de carnage, et d'observer inviolablement tout ce qu'ils jugeraient à propos d'ordonner contre les hérétiques opiniâtres et les fauteurs d'hérésie. « Nous mandons « aussi, ajoutait le saint pontife, comme l'appelle Maimbourg, aux « comtes et à tous les seigneurs de votre province, de les assister puis- « samment contre les hérétiques par la puissance qu'ils ont reçue pour la « punition des méchants. En sorte qu'après que frère Rainier aura pro- « noncé l'excommunication contre eux, les seigneurs confisquent leurs « biens, les banissent de leurs terres, et les punissent plus sévèrement « s'ils osent y demeurer. Or, nous avons donné pouvoir à frère Rainier « d'y contraindre les seigneurs par excommunication et par interdit sur « leurs terres. Nous écrivons aussi à tout le peuple de votre province, « que lorsqu'ils en seront requis par frère Gui, ils marchent contre les « hérétiques; et nous accordons à ceux qui les assisteront fidèlement la « même indulgence que s'ils allaient à Rome ou à Saint-Jacques. » Cette lettre peut être regardée comme le premier titre de la très-sainte inquisition. C'est en appliquant cette infernale doctrine de tuer les corps pour sauver les âmes, que les bourreaux du Saint Office ont fait mourir par le fer et par le feu tant de millions de malheureux.

La préoccupation dominante de ce pape frénétique était l'extirpation des hérésies. Un grand nombre des infortunés Vaudois, chassés des contrées méridionales de la France, s'étaient réfugiés en Italie et principalement à Orvieto. Innocent dépêcha contre eux un jeune homme

([1]) Perrin, Hist. des Vaudois.

nommé Pierre Parenzo, qu'il créa, à cet effet, gouverneur de la ville. L'envoyé répondit complétement à la confiance du saint-père : il extorqua quelques abjurations par ses violences ; et de ceux qui soutinrent leur doctrine, les uns furent mis aux fers, d'autres fouettés publiquement, bannis, condamnés à des amendes ; on confisqua les biens de quelques-uns, on abattit les maisons de quelques-autres. Après ces exécutions, Pierre vint à Rome célébrer la fête de Pâques avec sa famille. Il se présenta au pape, qui lui demanda le serment de fidélité pour le gouvernement qu'il lui avait donné. Pierre répondit qu'il était prêt à obéir ; et le pape lui dit : « Nous vous remettons le serment : mais, comment « gouvernez-vous notre ville? Et comment avez-vous exécuté nos ordres « contre les hérétiques? » Pierre répondit : *Seigneur, j'ai si bien châtié les hérétiques d'Orvieto, qu'ils me menacent de mort publiquement.* « Mon « fils, dit le pape, continuez de les combattre hardiment : ils ne peuvent « tuer que le corps, et si vous mourrez par leurs mains, je vous donne, « de la part de Dieu et de ses apôtres, l'obsolution de tous vos péchés. » Pierre Parenzo si saintement exhorté par le pape, retourna à Orvieto et ne fit que redoubler d'ardeur contre les hérétiques ; mais bientôt il trouva la mort violente que méritaient tant de crimes.

Il y avait aussi des Vaudois à Metz. Aussitôt que le pape en fut informé, il écrivit deux lettres, l'une au peuple de Metz, l'autre à l'évêque et au clergé de la même ville, pour les engager à suivre l'exemple qu'il venait de donner sur les terres du saint-siége.

Mais, par un bizarre contraste, si le pape Innocent III déployait tant de zèle contre les catholiques soupçonnés d'hérésie, il avait les plus grands égards pour les juifs. Dans le courant de l'année 1199, il leur accorda la protection du saint-siége. Il défendit très-expressément, par une bulle en forme, de les forcer à recevoir le baptême, de leur ôter leurs biens par violence, de changer leurs bonnes coutumes, de les troubler dans la célébration de leurs fêtes, d'exiger d'eux des services nouveaux qu'ils ne doivent point, enfin de retrancher de leurs cimetières, ou déterrer leurs corps (1).

La troisième année du pontificat d'Innocent III commence avec le XIIIe siècle que Matthieu Paris, célèbre chroniqueur anglais et auteur contemporain, nous décrit en ces termes : « Le peu de foi qui restait alors, « et qui n'était plus qu'une petite étincelle de feu, s'éteignit entièrement ; « tout se réduisit en cendres. L'on commettait le crime de simonie sans « honte. L'usure était publique, et rongeait également les grands et les « petits. La charité s'était évanouie, la liberté ecclésiastique n'existait « plus, la religion était anéantie, et la ville de Sion était devenue une « infâme prostituée sans pudeur, comme sans chasteté. On ne voyait tous

(1) Lib. 2, Épist. 302.

« les jours que des gens de la dernière lie du peupe, sans lettres et sans « vertu, armés de bulles romaines, qui pillaient impunément tous les « revenus accordés par nos ancêtres aux religieux pour leur nourriture, « la subsistance des pauvres, et l'exercice de l'hospitalité, sans avoir « aucun respect pour les priviléges qui leur avaient été accordés. Il fal- « lait payer sur-le-champ tout ce qu'ils demandaient : autrement vous « étiez frappés de foudres et d'anathèmes. Et si ceux qu'on pillait ainsi « voulaient se défendre par quelque appel, ou par le moyen de leurs pri- « viléges, aussitôt venait un prélat autorisé d'un bref papal qui les « excommuniait. On dépouillait ainsi le monde, hardiment, insolemment, « impunément, selon ce mot du poète : *Les armes à la main un puissant « vous supplie.* Cela fut cause que là où l'on voyait qu'auparavant les « gentilshommes, et les ecclésiastiques rentés, les patrons des églises, « et tant d'autres avaient accoutumé d'embellir les terres de leurs do- « maines, de recevoir les passants et les bien traiter, recueillir et secourir « les pauvres, on n'y voyait plus que des scélérats, des perfides, des « fripons de procureurs, et des fermiers romains, qui ravageaient tout « ce qu'il y avait de bon, et le faisaient tenir à leurs maîtres de là la mer, « qui vivaient délicieusement du patrimoine du crucifix, et faisaient pa- « rade des richesses, ou plutôt de la mendicité d'autrui. De quelle dou- « leur n'était-on pas touché, quand on voyait les larmes de gens de bien, « leurs tristes plaintes, leurs sanglots amers pour ces injustices, et qu'on « entendait ces cris lamentables qui fendaient le cœur : *Il nous serait « plus avantageux de mourir, que de voir ces spectacles d'horreur et « toutes ces funestes calamités, qui désolent l'Europe et scandalisent les « saints. O sollicitudes stériles de la cour de Rome! O aveugle ambition! « Nous souffrons tous pour tes désordres.* Et cette Église universelle, que « tu devrais défendre par ton autorité et tes biens immenses, se plaint « que c'est toi-même qui l'opprime. »

Un archidiacre d'Oxford, nommé Walter Mapez, dévoile à son tour les déréglements de Rome, dans un poëme sur la corruption de l'Église de son temps. Il dit que « Rome est à la vérité le chef de l'univers, mais « un chef tout pourri, et dont le corps est tout gâté. » Le même auteur a fait un autre livre dont le titre seul est une censure piquante de l'Église de Rome. Ce livre est intitulé : *L'apocalypse du pape Golias* (1). Nous verrons bientôt qu'Innocent III introduisit ou autorisa une grande partie de ces désordres.

Ce pontife eut une nouvelle occasion de signaler son humeur violente, au sujet du divorce et du second mariage du roi de France, Philippe-Auguste. Le légat Pierre de Capoue prononça l'interdit que le pape avait jeté sur toutes les terres du roi. Innocent ordonna à tous les évêques de

(1) Heydegger.

France d'observer et de faire observer cet interdit, sous peine d'être suspendus de leurs fonctions; et à tous les autres de quelque rang et de quelque dignité qu'ils fussent, sous peine d'interdiction de tous offices et bénéfices.

L'interdit du pape dura huit mois en France, avec tant de rigueur, que les églises étaient fermées, et les corps morts demeuraient sur terre sans sépulture ([1]). Mézerai rapporte dans sa Vie de Philippe II que « le « roi, connaissant les fâcheuses suites de cette affaire, qui eût pu aller « jusques à lui ôter la couronne de dessus la tête, et sachant qu'il se « trouvait divers partis contre lui....., sollicita si fort auprès du pape, « que sa sainteté donna ordre à Octavien, cardinal d'Ostie, l'un de ses « légats, de lever l'interdit; à la charge toutefois, qu'il (le roi Philippe) se « remettrait avec Isemburge, et que dans six mois, six semaines, six « jours et six heures, il ferait lever la cause du divorce par devant ses « deux légats et les prélats du royaume. »

Trois grands seigneurs d'Allemagne, le jeune Frédéric, qui invoquait son droit d'hérédité, Philippe de Souabe et Othon de Saxe, se disputaient l'empire les armes à la main. Le pape, qui avait toujours favorisé secrètement Othon de Saxe, se déclara enfin ouvertement pour lui. Les raisons qui déterminèrent le saint-père à agir de cette manière furent : que Frédéric serait trop puissant et trop rédoutable au saint-siége, s'il joignait l'empire au royaume de Sicile; que Philippe de Souabe était incapable de régner, vu qu'il avait été excommunié par le pape Célestin, pour avoir envahi à main armée le patrimoine de saint Pierre; qu'Othon de Saxe mériterait la couronne impériale pour son attachement à l'Église romaine. Innocent écrivit dans ce sens à divers prélats allemands. La lettre qu'il écrivit à Othon lui-même finit ainsi : « Par l'autorité de Dieu « tout puissant, qui nous a été donnée en la personne de saint Pierre, « nous vous recevons pour roi, et nous ordonnons que désormais on « vous rende en cette qualité respect et obéissance, et après les préli- « minaires accoutumés, nous vous donnerons solennellement la couronne « impériale. »

Le légat du saint-siége tint une assemblée des partisans d'Othon de Saxe, à Cologne; et en leur présence, il déclara publiquement Othon, roi des Romains, excommuniant tous ceux qui voudraient s'y opposer, particulièrement Philippe de Souabe et ses fauteurs.

Les princes du parti de Philippe se plaignirent amèrement de la conduite du légat dans un mémoire adressé au pape et qui fut signé par les deux évêques de Magdebourg et de Brème, par onze évêques, trois abbés, le roi de Bohème et onze seigneurs distingués. Dans ce mémoire on remarque les passages suivants : « Nous ne pouvons croire que

([1]) Roger. Hoveden.

« l'évêque de Palestrine, qui se dit votre légat, ait agi par votre ordre et « du consentement des cardinaux en ce qui regarde l'élection du roi des « Romains. Car, qui a jamais ouï parler d'une pareille audace? Où « avez-vous lu que vos prédécesseurs, ou leurs envoyés, se soient mêlés « de l'élection des rois des Romains, soit comme électeurs, soit comme « juges de la validité de l'élection? Autrefois l'élection du pape ne se « pouvait faire sans l'autorité de l'empereur? La piété des princes a re- « mis ce droit à l'Église, comme il paraît, par la constitution de Henri Ier, « où il est dit : *Nous défendons absolument à aucun de nos envoyés de « mettre empêchement à l'élection du pape.* Si les laïcs ont été assez sim- « ples pour céder le droit qu'ils avaient, comment les pontifes s'attri- « buent-ils un droit qu'ils n'ont jamais eu?... etc. »

Cette remontrance des princes d'Allemagne parut vive au saint-père. Aussi s'empressa-t-il d'y répondre: « Nous reconnaissons le droit d'élire « pour roi celui qui doit être empereur, dans les princes à qui il appartient « par une ancienne coutume, vu principalement que ce droit leur est « venu du saint-siége, qui a transféré l'empire romain des Grecs aux « Germains, en la personne de Charlemagne. Mais les princes doivent « reconnaître, et reconnaissent en effet, que nous avons droit d'examiner « la personne de celui qui est élu pour roi; puisque c'est nous qui le sa- « crons et qui le couronnons empereur; car, c'est une règle générale, « que l'examen de la personne appartient à celui qui lui impose les « mains. Et si les princes élisaient, même unanimement, un sacrilége, « un excommunié, un insensé, un hérétique, serions-nous obligé de le « couronner?..... etc. »

Le pape fait ensuite de grands reproches au duc de Souabe; et il exhorte les princes à l'abandonner, et à reconnaître le roi Othon.

La fureur d'Innocent contre les princes de la famille de Souabe était telle qu'il dit un jour : *qu'il fallait que le duc Philippe perdît l'empire ou lui le souverain pontificat...* Et il ne négligea rien, en effet, pour satisfaire sa passion. Il déchargea tous les seigneurs allemands du serment de fidélité qu'ils avaient fait à l'empereur Henri VI en faveur de son fils([1]). Le roi de France, qui favorisait secrètement les entreprises de Philippe de Souabe, s'étant plaint de la protection que le pape donnait à Othon de Saxe, vit repousser brutalement ses instances. Enfin, à bout de moyens et non encore satisfait d'avoir semé la division dans toute l'Allemagne, Innocent pour assouvir sa haine contre Philippe de Souabe le fit assassiner par Othon de Witelsbach, comte palatin, qui se réfugia auprès de l'évêque de Bamberg, qui avait conduit cette trahison de concert avec le pape; et tout aussitôt le saint-père envoya des messagers à Othon pour le prier de venir à Rome recevoir, de ses mains pontificales, la couronne impériale.

([1] Heiss, Hist. de l'Emp.

Comment, en présence de tels faits, ne pas reconnaître, avec l'abbé d'Ursperg, que ce fut Innocent III qui alluma et entretint le flambeau de la guerre civile en Allemagne?

Vers 1209 commencèrent, de la part du pape Innocent, de nouvelles persécutions contre les Vaudois et Albigeois. Rien de plus affreux que le récit des cruautés qui se commirent contre ces prétendus hérétiques. En un seul jour on égorgea 100,000 de ces malheureux. Et ce que l'on n'oserait croire, si les preuves n'étaient là, c'est que des docteurs de la communion catholique se vantent de cette barbarie comme d'un triomphe remporté par l'Église. Encore cette fois, ce fut le pape Innocent qui se fit le promoteur de ces sanglantes exécutions. Fatigué de la lenteur de ses missionnaires, qui ne faisaient pas de grands progrès, il publia une nouvelle croisade contre les hérétiques. Une première conférence qui eut lieu à Montréal, n'ayant pas produit les résultats que le saint-siége en attendait, il fallut aviser à d'autres moyens d'exciter l'ardeur des fidèles. On annonça bientôt que Pierre de Castelnau ou Châteauneuf, l'un des persécuteurs les plus acharnés des Albigeois, venait d'être assassiné, disait-on, par les ordres du comte de Toulouse. Ce meurtre fut comme le signal qui arma de toutes parts les orthodoxes contre les hérétiques. Le pape offrit les indulgences les plus larges à ceux qui vengeraient la mort de ce prédicateur, qu'il érigea, sans façon, en martyr de la foi catholique. La tempête menaçait particulièrement le comte de Toulouse, qui fut d'abord excommunié. Ce prince, pour conjurer l'orage qui allait fondre sur sa tête, se soumit aux légats du pape, prêta serment, reçut l'absolution et prit lui-même la croix, pour se garantir de toute insulte. Mais, il n'obtint sa réconciliation, qu'en se dépouillant de ses états; il dut remettre ses meilleures places au pouvoir du légat, et il subit une pénitence honteuse, dont Perrin a rapporté tous les détails dans son histoire des Albigeois : « Le légat, dit-il, commanda audit comte Renaud de se dé-
« pouiller tout nu, hors l'église de Saint-Gilles, ayant seulement des ca-
« leçons de toile, au reste, pieds nus, tête nue, et les épaules : puis il
« lui mit une estolle au col, et le traînant par ladite estolle, il lui fit
« faire neuf tours autour de la fosse de feu Pierre de Chasteauneuf, le-
« quel avait été enseveli en ladite église, et le fouettant de verges que
« ledit légat avait en sa main, pendant qu'il tournoiait ladite sépulture.
« Le comte Renaud protesta de cette extraordinaire pénitence pour un
« péché qu'il n'avait point commis ; car, il n'avait point tué ledit moyne.
« Le légat répondit, qu'encore qu'il ne l'eut tué ni fait tuer, que pour
« que ce meurtre s'était fait dans ses terres, et qu'il n'en avait fait au-
« cune poursuite, ce meurtre luy était méritoirement imputé : et partant
« qu'il devait satisfaire au pape et à l'Église par cette humble repen-
« tence, s'il désirait être réconcilié à l'un et à l'autre. Il fallut donc être
« fouetté, et en outre ès présences des comtes, barons, marquis, pré-
« lats, et quantité de peuple. Il le fit jurer sur le *corpus domini*, qu'ils

« appellent, et sur certaines autres reliques qui furent apportées, pour cet « effet, qu'il serait toute sa vie obéissant en toutes choses au pape et à « l'Église romaine ; et qu'il ferait *guerre perpétuelle, mortelle, irréconci-« liable aux Albigeois, jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement exterminés, « ou rangés à l'obéissance de l'Église romaine.* Ce qu'ayant esté par luy « juré solemnellement et par force, le légat, pour l'honnorer davantage, « et l'obliger à tenir ce qu'il avait juré, le fit chef et conducteur de l'ar-« mée des croisés pour le siége de Beziers. Ce qu'il faisait aussi à dessein « de porter les Albigeois au désespoir de jamais plus être soutenus par « celuy, qui, ayant abjuré leur croyance, estait en charge pour la per-« sécuter. »

Le légat, Arnaud Amalric, 17[e] abbé de Cîteaux, et saint Dominique, fondateur de l'ordre des frères prêcheurs, le plus cruel persécuteur qu'on eût encore vu, prêchèrent avec un redoublement de fureur cette guerre impie qu'ils appelaient *l'affaire de Jésus-Christ.* Innocent, s'étant aperçu que l'ardeur pour la croisade en Palestine commençait à se refroidir, imagina de tourner contre les hérétiques de la France méridionale les armes qu'on avait prises pour faire la guerre aux Sarrasins. Comme cette croisade entraînait moins de dangers que l'autre, et qu'on pouvait gagner les mêmes indulgences, sans quitter l'Europe, une foule de croisés aimèrent mieux aller combattre en Languedoc que dans les plaines de Syrie. Ils accoururent avec empressement, au nombre de près de 500,000, de toutes les provinces de la France, et même de l'Allemagne, jurant d'exterminer les Albigeois. A leur tête marchaient les comtes de Montfort, de Nevers, le duc de Bourgogne et plusieurs évêques. L'abbé de Cîteaux, revêtu de pleins pouvoirs du pape, était leur guide et leur conseil. Ne pouvant pardonner aux Albigeois d'avoir dédaigné ses exhortations, il animait contre eux l'esprit des croisés, et contribua beaucoup à faire de cette croisade une guerre d'extermination. A la prise de Beziers, on lui demandait ce qu'on devait faire, dans l'impossibilité où se trouvaient les vainqueurs de distinguer les catholiques des Albigeois : « *Tuez-les tous,* répondit-il, *Dieu reconnaîtra ceux qui sont à lui.* » Les croisés n'avaient pas besoin de cet horrible conseil; les plus ardents étaient déjà dans la ville, dont ils massacrèrent tous les habitants. Sept mille personnes, refugiées dans l'église Sainte-Madeleine, y furent passées au fil de l'épée, sans distinction de sexe, d'âge, ni de religion. *Les croisés occirent grand planté d'habitans, et puis boutèrent le feu à la ville, si l'ardèrent toute à poudre* (1). Le comte de Béziers se retira à Carcassone, bien résolu de défendre cette place jusqu'à la dernière extrémité. Il y fut bientôt investi par toute l'armée catholique. Le roi d'Aragon intercéda vainement pour lui. Amalric exigeait que tous

(1) Thrésor des histoires.



Incendie et Massacre des habitants de la Ville de Beziers en Languedoc, ordonnés par St Dominique, muni à cet effet d'un bref du Pape Innocent III.

les habitants se rendissent à discrétion, et sortissent de la ville, nus, sans chemise, tant hommes que femmes, et attendissent en cet état, nus comme des enfant naissants, le sort qu'on leur réserverait. Mais le comte de Béziers n'ayant point voulu souscrire à un acte aussi humiliant, le légat eut recours à la fourberie, ce qui lui réussit. Le comte tomba dans le piége, et Carcassone, occupée par les croisés, vit se renouveler les horreurs de Béziers, Toulouse, Minerbe, Alby, Castelnaudary, Narbonne, Saint-Gilles, Arles, Avignon. Dès lors, dit un ancien chroniqueur, *les disputes* (discussions) *ne se firent plus qu'avec des fagots, les maîtres disputeurs estoient les bourreaulx, et les moynes inquisiteurs les harpies desquelles se servoit le pape pour l'extirpation des Albigeois*(1). La persécution n'épargnait ni les catholiques ni les hérétiques. Le pretexte de religion servait d'une honnète couverture aux plus grands crimes(2).

Mais comme s'il n'y avait déjà trop de sang versé dans cette croisade contre les Albigeois, le saint-père, qui n'avait pas encore renoncé à une autre croisade en Orient, en avait organisé une troisième contre le roi Jean d'Angleterre, excommunié et déposé par lui. Il mettait une telle ardeur à ces œuvres de carnage et de destruction que les plus zélés ne pouvaient suffire à cette sanglante besogne. « Le pape pria au roi « Philippe et plusieurs barons qu'ils vousissent emprendre vers luy la « voye d'Aubegeois contre les hereses et gaigner le pardon. Mais le roi « respondit qu'il était trop enbesogné de guerre contre l'empereur Othon « et le roi Jehan d'Angleterre (3). »

Le roi Philippe Auguste ne pouvait, sans compromettre ses propres droits, reconnaître ceux que s'attribuait le saint-père, de disposer de la couronne d'Angleterre; mais, comme il avait lui-même tout intérèt à entrer en lutte avec l'Anglais, il sacrifia la religion à la politique. Il se prépara à la guerre, et ordonna à tous ses vassaux de se rendre à Rouen dans l'Octave de Paques, 1213, avec leurs armes et leurs chevaux, sous peine de félonie. Il fit aussi armer tout ce qu'il avait de vaisseaux.

Cependant, le légat du pape, Italien rusé, donnait au roi d'Angleterre des avis secrets, sur les dangers qui le menaçaient; de sorte qu'il parut bientôt à Jean que la clémence du pape était le seul moyen qui lui restait pour conjurer l'orage prèt à fondre sur sa tète. Il ne pouvait, en effet, compter sur la fidélité et l'appui de ses sujets, qui le haïssaient mortellement. Dans cette extrémité, il promit de se soumettre à toutes les conditions que le pape voudrait lui prescrire. Innocent III stipula lui-mème les conditions du traité : « Nous promettons, disait Jean, de nous sou- « mettre aux ordres du pape, devant son légat ou son nonce, sur tous les « articles pour lesquels il nous a excommunié, etc. Sil y a des difficultés

(1) Perrin.

(2) Idem.

(3) Thrésor des histoires

« sur quelque article, nous nous en rapporterons à l'arbitrage du pape. » Cette promesse fut confirmée par le serment de plusieurs seigneurs. Deux jours après, le légat fit signer à Jean une charte authentique, par laquelle ce lâche monarque déclarait que « pour l'expiation de ses pé« chés, de sa franche volonté, et de l'avis de ses barons, il donnait à « l'Église romaine, au pape Innocent, et à ses successeurs, le royaume « d'Angleterre et celui d'Irlande, avec tous leurs droits : qu'il ne le tien« drait plus que comme vassal du pape, et qu'il lui en ferait hommage « lige : et que pour marque de sujétion, outre le denier de saint Pierre, « il paierait tous les ans au pape mille marcs de sterlings. Il obligeait « tous ses successeurs à maintenir cette donation, sous peine d'être dé« chus de la couronne. » En faisant cette honteuse déclaration, Jean ne cédait ni au désir d'obtenir le pardon de ses péchés, ni au chagrin de voir son peuple privé de la messe par l'interdit ; car, ce prince félon ne croyait pas trop en Dieu. C'est un historien digne de confiance, Matthieu Paris, qui nous apprend que « Jean avait des opinions éloignées de la « foi chrétienne touchant la résurrection, et de plusieurs autres points « du christianisme. » Quoi qu'il en soit, il reçut l'absolution ; il ne songea plus qu'à se venger du roi de France, qui refusait de déposer les armes, malgré les ordres du pape et de son légat. Jean voulait passer en Poitou, mais les seigneurs de son royaume refusèrent de le suivre. Ne sachant plus quel parti prendre, il envoya une grosse somme d'argent au pape pour acheter des excommunications. Innocent lui en vendit, pour foudroyer les mêmes personnes qui avaient obéi aveuglement aux ordres du saint-père, lorsqu'il était en querelle avec le roi. Le même auteur, Matthieu Paris, développe tous ces mystères d'iniquités, et ajoute que *des chenapans, des infâmes usuriers et simoniaques, sont les maîtres ou plutôt les tyrans du monde par leurs excommunications*. En effet, agissant en Angleterre comme en pays conquis, il n'était sorte d'extorsions que le pape et ses agents ne se permissent. Ce joug était si pesant, que le roi, pour se venger en même temps du pape, du roi de France et de ses sujets, envoya secrètement une ambassade au roi du Maroc, pour lui offrir de se rendre son tributaire, et même d'embrasser sa religion. Le Mahométan conçut un tel mépris pour le roi d'Angleterre que, ne voulant avoir, ni pour ami, ni pour esclave, un prince si lâche, il chassa avec indignation ses envoyés. Jean fut contraint de retourner au pape, et de confirmer la donation qu'il lui avait faite de tous ses États. Mais il ne fut pas longtemps à se repentir de sa faiblesse ; toute l'Angleterre s'insurgea ; ce qu'Innocent, qui avait toujours des foudres toutes prêtes au service de ceux qui le payaient, ayant appris, il excommunia tous ceux qui avaient pris part à cette révolte.

Après tant d'actes bien faits pour illustrer son pontificat, Innocent III assembla le 4e concile de Latran. Dans ce concile fut décrété, entre autres grandes choses, le dogme de la *transsubstantiation*, c'est-à-dire que

le pain et le vin de l'eucharistie sont transsubstantiés, ou en d'autres termes, deviennent, réellement le corps et le sang, la chair et les os de Jésus-Christ. Le besoin de ce décret se faisait vivement sentir dans le but de réprimer la licence qu'on se donnait d'expliquer différemment la présence corporelle du fils de Dieu dans le sacrement. Innocent lui-même dut paraître aux docteurs de l'Église véhémentement suspect d'hérésie, car, il prétendait que même après le saint sacrifice, il restait encore dans l'Eucharistie une certaine *paneïte* et *vineïte*, qui apaisent la faim et la soif.

Dans le même concile, on condamna le traité de l'abbé Joachim contre le maître des sentences sur la Trinité, et l'on fit un terrible canon contre les hérétiques. « Étant condamnés, dit le concile, ils seront aban-« donnés aux puissances séculières pour recevoir la punition convenable, « les clercs étant auparavant dégradés. Les biens des laïcs seront con-« fisqués au profit du saint-siége, et ceux des clercs appliqués aux églises « dont ils recevaient leurs rétributions. Ceux qui seront seulement sus-« pects d'hérésie, s'ils ne se justifient par une purgation convenable, « seront excommuniés ; et s'ils demeurent un an en cet état, condamnés « comme hérétiques. Les puissances séculières seront averties, et, s'il est « besoin, contraintes par censures, de prêter serment publiquement, « qu'ils chasseront de leurs terres, tous les hérétiques notés par l'Église. « Que si le seigneur temporel étant admonesté, néglige d'en purger sa « terre, il sera excommunié par le métropolitain et ses comprovinciaux, « et s'il ne satisfait dans l'an, on en avertira le pape, afin qu'il déclare « ses vassaux absous du serment de fidélité, et qu'il expose sa terre à « la conquête des catholiques, pour la posséder paisiblement après en « avoir chassé les hérétiques, et la conserver dans la pureté de la foi. « Les catholiques, qui se croiseront pour exterminer les hérétiques, « jouiront de la même indulgence que ceux qui vont à la Terre-Sainte. « Nous excommunions aussi les croyants des hérétiques, leurs réceleurs, « et leurs fauteurs ; en sorte que s'ils ne satisfont dans l'an, depuis qu'ils « auront été notés, dès lors ils seront infâmes de plein droit, et comme « tels exclus de tous offices, ou conseils publics, d'élire les officiers, por-« ter témoignage, faire testament, ou recevoir une succession. Personne « ne sera obligé de leur répondre en justice, et ils répondront aux au-« tres. Si c'est un juge, la sentence sera nulle, et on ne portera point de « causes à son audience. S'il est avocat, il ne sera point admis à « plaider. S'il est tabellion, les actes par lui dressés seront nuls, et ainsi « du reste. Si c'est un clerc, il sera déposé et privé de tout bénéfice. « Quiconque n'évitera pas ces excommuniés depuis qu'ils seront notés « par l'Église sera lui-même excommunié, etc. »

Enfin, à ce même concile de Latran, le pape, continuant sa croisade contre les Anglais, révoltés contre leur roi, excommunia de nouveau les barons d'Angleterre et tous ceux qui oseraient repousser ce bon prince. quoiqu'il fut croisé et vassal de l'Eglise romaine.

Avant de congédier les pères du concile, le pape tira d'eux de si fortes sommes d'argent, qu'ils furent contraints d'emprunter, jusqu'aux frais de leur voyage, à des usuriers de Rome qui leur imposèrent les plus dures conditions ([1]).

Les Anglais ne s'émurent aucunement du bruit des foudres papales. Le roi de France ne s'en émut pas davantage, car le prine Louis son fils passa en Angleterre, où il était appelé pour s'asseoir sur le trône de Jean. Philippe-Auguste déclara nettement à Galon, légat du pape, que le royaume d'Angleterre n'avait jamais été, ni ne serait jamais le patrimoine de saint Pierre. Louis, excommunié par le pape, n'en poursuivit pas moins son entreprise, et tandis qu'il combattait en Angleterre, il faisait plaider sa cause à Rome par des ambassadeurs. Innocent était dans une étrange perplexité. Un jour il dit aux envoyés du prince Louis, en se frappant la poitrine, et poussant un grand soupir : « Hélas! l'Église ne « peut éviter de recevoir de la confusion en cette affaire. Si le roi d'An- « gleterre est vaincu, la honte retombe sur nous, puisque c'est notre « vassal, et nous sommes tenu de le défendre. Si le seigneur Louis est « vaincu, sa perte est encore la nôtre, car nous avons toujours compté « sur lui, comme sur notre ressource la plus assurée dans les besoins « de l'Église romaine. » Il ajouta, qu'il aimerait mieux mourir, qu'il arrivât quelque mal en cette occasion au seigneur Louis. Qnelques jours s'étaient à peine écoulés que, dans un sermon solennel il prenait pour texte ces paroles du prophète Ezechiel : *Glaive, glaive, sort du fourreau, et aiguise-toi pour tuer;* et à la suite de ce sermon, il excommuniait de nouveau Louis et ses partisans; puis, ayant fait venir des secrétaires, il leur dicta toutes sortes d'invectives contre le roi Philippe et la France.

Ce fut le dernier acte de duplicité et de violence de ce prêtre furibond. Il mourut, le 16 juillet 1216, après avoir, pendant un pontificat de dix-huit années, soufflé et entretenu la ruine et la discorde sur l'Europe presque entière et avoir fait massacrer et périr dans des tourments affreux quelques centaines de mille de ces pauvres Albigeois dont le seul crime était de ne pas croire à la transsubstantiation dans l'Eucharistie. C'est ainsi que l'Église catholique, apostolique et romaine a, depuis dix-huit siècles, et pour des vaines chimères, dignes tout au plus d'occuper des visionnaires ou des imbéciles, fait commettre les horreurs et les atrocités dont l'esprit d'intolérance seul est capable.

Nous avons, l'histoire à la main, exposé les actes du pape Innocent III. Que l'on compare ce tableau fidèle au portrait qu'a tracé de ce pape le jésuite Maimbourg, et que l'on prononce de quel côté est la vérité. Tout homme de bonne foi reconnaîtra, comme nous, qu'Innocent III est un des successeurs de saint Pierre qui, par leur ambition sans frein et

([1]) Matthieu Paris.

l'assouvissement de leurs passions fanatiques, ont fait le plus de mal à l'humanité et rendu à jamais odieuse la théocratie romaine.

HONORIUS III, *183e pape.*

An 1216. Le 18 juillet 1216, Cencio Savelli, Romain de naissance, fut élu pour succéder à Innocent; il prit le nom d'Honorius III.

Marchant sur les traces de son prédécesseur, Honorius tourna d'abord ses regards vers la Palestine. Instruit par le grand-maître des Templiers des divisions qui existaient entre les différentes sectes des Musulmans, l'occasion lui parut favorable pour organiser une nouvelle croisade. Dans ce but, il fit un appel pressant à tous les souverains de l'Europe, et, pour ranimer autour de lui le fanatisme, il assembla le clergé et le peuple de Rome dans l'Église de Latran, d'où ils allèrent en procession à Sainte-Marie-Majeure, nus pieds, portant solennellement les clefs de saint Pierre et de saint Paul.

Le roi de Hongrie était déjà parti pour la Terre-Sainte avec une nombreuse armée; et à la voix du pape, d'autres bandes prirent le chemin de l'Asie, d'où pas un de ces misérables ne devait revenir.

Mais tout en organisant dévotement cette nouvelle entreprise, le pape n'oubliait pas les infortunés Albigeois; les persécutions contre eux furent poussées avec une nouvelle vigueur. Honorius écrivit de tous côtés, à Bertrand, son légat en Languedoc, au roi d'Aragon, aux villes de Toulouse, de Marseille et d'Avignon, au jeune comte Raymond, et au roi Philippe-Auguste; à ceux-là, pour leur défendre de secourir les Albigeois; à ceux-ci, pour leur ordonner d'aider le comte de Montfort à en finir avec les hérétiques. Mais cette fois les remontrances, les exhortations, les menaces du successeur de saint Pierre ne produisirent que peu d'effet. Une des principales causes de l'insuccès de cette nouvelle croisade contre les Albigeois, fut la mort du comte Simon de Montfort, tué devant Toulouse, qu'il assiégeait vainement depuis neuf mois. Dominique lui-même, le sauvage inquisiteur, était mort avant d'avoir accompli son œuvre de haine et de destruction. Malgré la prophétique assurance que le légat du saint-père leur en avait donnée, les pieux croisés du catholicisme furent donc trompés dans leur douce espérance de reprendre Toulouse et de gagner le ciel en se baignant dans le sang de ses habitants.

Mais la cour de Rome ne se laissa pas abattre si facilement : elle prit de nouvelles mesures pour exterminer les ennemis de la foi : « Le pape « Honorius III, qui n'avait point manié cette guerre par son autorité dès « son principe, et n'en savait ni l'importance, ni quelle en devait être la « direction, eut besoin d'être informé par son légat des moyens de la con- « tinuation et du profit qui en revenait à son siége. Bonaventure donc le

« pria d'y députer un autre légat, et lui marqua que la nécessité de cette « guerre était telle, qu'il ne s'agissait pas seulement de la perte de toute « la terre conquise sur les Albigeois, d'autant qu'ils la recouvreraient « facilement s'ils n'étaient contrequarrés; mais aussi, que c'était fait de « l'Église romaine, parce que la doctrine des Vaudois et Albigeois cho- « quait directement l'autorité des papes, et renversait les statuts de « l'Église. Que cette guerre avait beaucoup coûté, puisque depuis moins « de 15 ans, il était mort en icelle plus de 300,000 croisés, lesquels « étaient venus à diverses fois mourir en Languedoc. Que tout cela serait « perdu si l'on ne continuait à les harasser jusqu'à leur entière destruc- « tion [1]. »

Honorius écrivit à Louis VIII, successeur de Philippe Auguste, une lettre où il dit en substance : « Comme les princes chrétiens sont obligés « de rendre compte à Dieu de la défense de l'Église leur mère, vous « devez être sensiblement affligé de voir les hérétiques attaquer inso- « lemment la religion dans l'Albigeois, qui est de l'étendue de votre « royaume; et s'il est de votre devoir de poursuivre les voleurs, à plus « forte raison devez-vous purger votre État de ceux qui veulent ravir les « âmes. Or, nous voyons avec douleur, que les efforts que l'on a faits « jusqu'ici pour détruire cette hérésie sont devenus presque inutiles; « qu'elle s'étend de plus en plus; et qu'il est à craindre qu'elle infecte « votre royame fondé et affermi dans la foi plus que les autres, par une « bénédiction particulière de Dieu; et qu'ainsi la principale partie étant « débauchée, une nouvelle persécution s'excite contre l'Église entière. « C'est pourquoi, nous vous exhortons et vous conjurons par Notre « Seigneur, comme prince catholique, et successeur des princes catho- « liques, d'offrir à Dieu les prémices de votre règne, embrassant en cette « occasion la cause de Jésus-Christ, et de vous assurer du secours, non- « seulement spirituel, mais temporel de l'Église romaine [2]. » Louis VIII se laissa persuader par les exhortations fanatiques du saint-père; il leva une nouvelle armée et commença une nouvelle campagne contre les Albigeois.

Mais si occupé qu'il fut de la destruction des pauvres hérétiques du Languedoc, Honorius ne perdait pas de vue la guerre contre les Sarrasins. Il inondait l'Allemagne de lettres-circulaires : « C'est pour éprouver « les chrétiens, disait-il, que Dieu a permis que la Terre-Sainte fut pos- « sédée par les infidèles, et pour voir, s'il y a quelqu'un qui veuille ven- « ger ses injures, et témoigner de la reconnaissance pour tant de grâces « qu'il a reçues. Or, il en est revenu aux fidèles une infinité d'avantages. « Combien de pécheurs délicats, craignant la pénitence qu'on leur aurait

[1] Perrin, Hist. des Albigeois.
[2] G. Nang.

« imposée, seraient demeurés abîmés dans leurs crimes et dans le déses-
« poir, qui, touchés par la grâce, ont formé la résolution salutaire de
« donner leur vie pour Jésus-Christ? Combien d'autres, ayant souffert
« la mort pour une si bonne cause, ont reçu la couronne du martyre; et
« combien, avant ou après l'accomplissement de leur pieux pélerinage,
« sont morts avec la gloire des confesseurs? »

A ces appels furibonds du chef de la chrétienté, de nouvelles bandes de fanatiques, soudards émérites, assassins, voleurs, gens sans aveu, s'organisèrent pour aller à la délivrance du tombeau de Jésus-Christ.

Les Vaudois, persécutés en France avec la dernière fureur, se dispersèrent de côté et d'autre. Un grand nombre se réfugia en Italie : « En la « seule Valcamonica ils avaient dix écoles; et, de toutes parts de leurs « demeures ils envoyaient argent en Lombardie pour l'entretien desdites « écoles [1]. » La plupart des Vaudois appartenaient aux classes riches et éclairées de la société d'alors; Honorius, en leur faisant une guerre à mort, atteignait un double but : il remplissait son œuvre d'obscurantisme et s'enrichissait des dépouilles des prétendus hérétiques.

Ce pape était tellement l'ennemi des lumières qu'en 1220 il défendit, sous peine d'excommunication, l'enseignement du droit civil à l'Université de Paris.

Dans un concile assemblé à Lyon, il fit déclarer l'empereur Frédéric ennemi de l'Église *pour avoir nommé à des bénéfices dont le saint-siége revendiquait le privilége ;* et il le déposa du trône impérial, délivrant tous les princes et peuples, du serment de fidélité qu'ils lui avaient promis. Il fit élire empereur, par les princes d'Allemagne, Jean, roi de Castille, et ensuite, Rodolphe, qui ne régna que deux ans.

Le pape Honorius mourut le 18 mars 1227, après avoir, pendant un règne de onze ans, couvert, comme tant d'autres de ses prédécesseurs, une partie de l'Europe et de l'Asie, de haines fanatiques et de ruines sanglantes.

GRÉGOIRE IX, *184e pape.*

An 1227. Hugolin, évêque d'Ostie et frère du pape Innocent III, fut élu pour succéder à Honorius III; il prit le nom de Grégoire IX.

Le père Maimbourg assure qu'Hugolin fut nommé pape par *voie d'inspiration.* Le véridique historien d'Innocent ne pouvait manquer de faire l'éloge du nouveau pape. Voici le portrait qu'il nous en a laissé : « C'é-
« tait un homme de grand esprit, très-bien fait, et d'un port extrêmement

[1] Perrin, Hist. des Vaudois.

« majestueux, fort savant, très-grand canoniste, d'une vie tout à fait irré-
« prochable, et à qui saint François, l'ordre duquel il avait pris sous sa
« protection, avait prédit qu'il serait pape : au reste, d'un cœur extrê-
« mement grand, et incapable de céder, même dans la vue des plus
« grands périls ; mais aussi allant un peu vite à l'exécution, sans en
« craindre les suites, quelque fâcheuses qu'il les pût prévoir. »

Bzovius, le continuateur des annales de Baronius, ne parle pas moins avantageusement de Grégoire IX qui méritait, dit-il, « de jouir plus « longtemps et de la vie et du pontificat. En combattant avec vigueur « pour la liberté ecclésiastique, ajoute-t-il, il donna à ses successeurs un « exemple de fermeté et de constance, qu'ils doivent suivre. Non-seule- « ment, il fut l'honneur de Rome, mais de toute l'Église; et il augmenta « la majesté du saint-siége. »

Le lecteur ne doit pas perdre de vue que ce beau portrait est l'œuvre intéressée de deux créatures du saint-siége et que, partant, il est permis d'en suspecter la véracité.

Voyons maintenant ce que les auteurs profanes disent de sa sainteté Grégoire IX.

Le premier soin du nouveau saint-père fut de ranimer le zèle pour la croisade en Palestine et de hâter le départ tant différé de Frédéric II. L'ignorance, à cette époque de fanatisme, était telle que l'on regardait comme sacré le vœu extravagant de ce prince. L'empereur, ayant fait tous les préparatifs nécessaires, s'embarqua enfin : mais, après trois jours de navigation, il fit changer la route, et il revint sur ses pas, disant qu'il se portait mal, et qu'il n'avait pu supporter les fatigues de la mer. Que cette maladie fut feinte ou réelle, le pape ne voulut point entendre les raisons de l'empereur. Le jour de saint Michel, le 29 septembre 1227, dans la grande église d'Anagni, étant revêtu pontificalement, et assisté des cardinaux, des évêques et des autres prélats, Grégoire fit un sermon, où il prit pour texte : *Il est nécessaire qu'il arrive des scandales;* et après avoir parlé du triomphe de saint Michel sur le dragon, il excommunia solennellement l'empereur Frédéric, comme refusant d'exécuter son vœu après plusieurs monitions, et ayant encouru la sentence du pape Honorius, à laquelle il s'était volontairement soumis, s'il ne passait à la Terre-Sainte au terme convenu.

Frédéric dissimula encore son ressentiment; il s'excusa et pour faire face à ses nouveaux préparatifs, il exigea de chaque fief de Naples et de Sicile huit onces d'or, et, malgré la dépêche du pape, il fit payer une contribution même par les ecclésiastiques; enfin l'empereur s'embarqua sans avoir pu obtenir du saint-père qu'il levât l'excommunication. Bien loin de là, le fourbe Grégoire n'eût pas honte de mander aux chevaliers, moines, templiers, hospitaliers, qui étaient en Syrie, de ne donner aucun secours à Frédéric, de le traiter comme un ennemi public; et en même temps il envoyait l'ordre au patriarche titulaire de Jérusalem, qui résidait

à Ptolomais, de ne point le reconnaître. Ainsi ce pape sacrilége voulait que l'anathème qu'il avait fulminé contre l'empereur fît trouver à ce dernier des ennemis dans ceux-là même qu'il venait protéger et défendre! Il importait peu à ce prêtre sans foi de voir la mésintelligence et la discorde régner parmi les croisés; ce qui pouvait entraîner la perte de Jérusalem et la mort d'un grand nombre de chrétiens, pourvu qu'il vînt à bout de se débarrasser de l'empereur, et, dans la confusion qui résulterait de sa mort, de s'emparer de la Pouille et de la Sicile.

En effet, en même temps qu'il cherchait ainsi à perdre Frédéric, Grégoire IX envoyait Jean de Brienne, soi-disant roi de Jérusalem, avec une armée dans la Pouille dont il appelait les habitants à la révolte, et il se liguait avec les Milanais et autres villes pour enlever à l'empereur le royaume de Naples, dont il craignait l'incorporation à l'empire.

Renaud, duc de Spolette, et vicaire de l'empereur en Italie, ayant battu les troupes confédérées et enlevé la Marche d'Ancône au pape, celui-ci fit prêcher une croisade contre ce même Frédéric, qu'il avait envoyé à la croisade pour la délivrance de la Terre-Sainte.

A son départ, l'empereur avait chargé Thomas d'Aquin, comte d'Acerra, de gouverner pour lui le royaume de Sicile. La lettre suivante du comte d'Acerra à Frédéric dépeint fidèlement le caractère, les intrigues et les mœurs sauvages du pape Grégoire IX : « Après votre départ, « écrivait-il, le pape Grégoire, ayant assemblé une nombreuse armée par « le moyen de Jean de Brienne, jadis roi de Jérusalem et de quelques « autres braves gens à qui il en a donné le commandement, est entré « sur vos terres; et, contre la loi chrétienne, a résolu de vous vaincre « par le glaive matériel, ne pouvant, dit-il, y parvenir par le glaive spi- « rituel. Car, Jean de Brienne, ayant ramassé des troupes considérables « de France et des pays voisins, les entretient de l'argent du pape, dans « l'espérance de parvenir à l'empire, s'il peut vous soumettre; et si l'on « parle d'empereur, il dit qu'il n'y en a point d'autre que lui. En cette « guerre, les troupes du pape brûlent les villages, enlèvent le bétail, « prennent des prisonniers, qu'ils obligent à force de tourments à se ra- « cheter chèrement, sans épargner les femmes, ni respecter les églises « et les cimetières. Ils prennent les châteaux et les bourgades, sans con- « sidérer que vous êtes au service de Jésus-Christ. Vos amis, et princi- « palement le clergé de l'empire, admirent en quelle conscience un « pape peut tenir cette conduite, et faire la guerre à des chrétiens; vu « principalement, que lorsque saint Pierre voulut frapper du glaive « matériel, Notre Seigneur lui dit de le remettre au fourreau, et que « quiconque frappera du glaive périra par le glaive. Ils s'étonnent en- « core, comment celui qui excommunie les voleurs, les incendiaires et « ceux qui tourmentent les chrétiens, peut autoriser ces violences. « Pourvoyez donc, je vous prie, à votre sûreté, et à votre honneur : car « Jean de Brienne a mis des gardes à tous les ports de deçà, afin que,

« si vous reveniez sans précaution, il vous fit prisonnier, ce qu'à Dieu ne « plaise (1). »

Cependant la guerre en Palestine avait été assez heureuse pour Frédéric. Après divers succès, il avait conclu avec le sultan Melik el Kamel un traité, par lequel ce dernier lui cédait Jérusalem et quelques petites villes maritimes. Frédéric se rendit à Jérusalem et s'y couronna lui-même; aucun prélat, suivant la défense du pape, n'ayant voulut couronner un excommunié. Mais il s'aperçut bientôt qu'il n'était pas vu favorablement par les chrétiens d'Orient. Il n'était pas même en sûreté en Palestine; car Matthieu Paris, auteur contemporain, dit que les templiers et les hospitaliers, encouragés par l'autorité du pape si hautement déclarée contre l'empereur, écrivirent au sultan d'Égypte que Frédéric avait résolu d'aller au fleuve du Jourdain en dévotion, marchant à pied et avec peu de suite; et qu'ainsi le sultan, pourrait à son gré le prendre ou le tuer. Mais comme la religion ne fait pas l'honnête homme, Melik, ayant reçu la lettre, dont il connaissait le sceau, détesta la perfidie des chrétiens, et particulièrement de ces religieux : et, de l'avis de son conseil, il envoya la lettre à l'empereur qui était déjà averti de la trahison; mais il ne pouvait le croire, attendu la qualité des personnes; elle était pourtant bien réelle. L'empereur, éclairé enfin sur la perfidie du pape, revint en Italie.

Pour subvenir aux frais de la guerre contre Frédéric, Grégoire envoya en Angleterre Etienne son chapelain en qualité de nonce, il le chargea d'une lettre par laquelle il demandait à tous les clercs et laïcs la dîme de tous leurs meubles en Angleterre, en Irlande et en Galles : « J'ai fait, « disait sa sainteté Grégoire, moi seul cette entreprise, pour l'Église « universelle, que Frédéric, excommunié et rebelle depuis longtemps, « s'efforce de renverser, comme il paraît par des marques évidentes. « Les richesses du saint-siége ne suffisent pas pour se défaire de ce « prince. Ainsi, la nécessité me contraint d'implorer le secours de tous « les enfants de l'Église. Car, si l'Église romaine succombe, il faut que « tous les membres périssent avec leur chef. » Le nonce appuya la bulle par un discours. Les seigneurs et tous les laïcs refusèrent nettement de donner cette dîme; mais elle fut levée par autorité royale. Le légat avait pouvoir d'excommunier les opposants et d'interdire leurs églises; et comme le pape avait besoin d'un prompt secours, il obligea les prélats à lui avancer incessamment l'argent en l'empruntant, ou autrement, sauf à en faire ensuite le recouvrement sur les particuliers. On comprenait dans cette dîme même la récolte de l'année, qui était encore en herbe, et l'on exigeait avec tant de rigueur, que les prélats furent obligés de vendre ou d'engager les reliquaires, les calices et les autres vases

(1) Matthieu Paris.

sacrés. Le nonce avait avec lui des usuriers, qui, sous le nom de marchands, offraient de l'argent à ceux qui étaient pressés, mais à si gros intérêts, qu'ils s'attirèrent la malédiction publique. Si quelque chose pouvait consoler un peu les Anglais de ces exactions, c'est que les autres royaumes n'en étaient pas exempts : en effet, le pape demandait de tous côtés de l'argent, en Italie, en Espagne, en Portugal, en France, en Allemagne, en Danemarc et en Suède.

Frédéric se rencontra sur le territoire de Capoue face à face avec son beau-père, Jean de Brienne, à la tête de la croisade pontificale.

Ainsi ce n'était pas assez pour sa sainteté Grégoire IX d'armer les hommes contre les hommes, sous prétexte que les uns était fidèles et les autres infidèles et réprouvés de l'Église de Rome; ce n'était pas assez d'avoir ébranlé l'Europe et de l'avoir lancée sur l'Asie : il armait encore chrétiens contre chrétiens, l'Italie contre l'Italie, parents contre parents. Un jour prêchant la croisade contre l'empereur, pour exalter le fanatisme des Romains et surexciter leurs passions religieuses, il fit exposer publiquement les têtes de saint Pierre et de saint Paul, peintes au naturel, en relief, promettant la gloire et la vie éternelle à tous ceux qui se croiseraient contre *cet ennemi de Dieu et de l'Église.*

Les croisés du pape étaient appelés Guelfes; ils portèrent deux clefs sur l'épaule; les partisans de l'empereur s'appelaient Gibelins, et portaient une croix.

Cette guerre impie mit l'Italie en combustion. Les bourgs, les villes, les provinces entières, telles que la Pouille, la Calabre, la Sicile, furent ravagées, ruinées, réduites en cendres. Tous ces malheurs n'étaient que l'œuvre de l'ambition et de la perfidie de sa sainteté apostolique!

Malgré tous ses efforts, le pape fut obligé d'absoudre l'empereur de l'anathème lancé contre lui ; mais il ne le fit qu'en imposant à l'empereur une contribution de 120,000 onces d'or; et, au moment même où il feignait de se réconcilier avec Frédéric, il excitait contre lui les Lombards. Ainsi en Italie, il ranimait le feu sous prétexte de l'éteindre; en Allemagne, il armait les mains parricides du fils contre le père. Frédéric battit ce fils dénaturé, et après l'avoir convaincu d'avoir voulu l'empoisonner, il lui donna la vie, et l'envoya prisonnier dans la Pouille. Frédéric pouvait faire marcher les princes feudataires de l'empire en Italie; mais Grégoire prévut le coup en soulevant Henri, roi des Romains, contre son père, comme Grégoire VII, Urbain II et Pascal III avait armé les enfants de Henri IV.

Grégoire excommunia de nouveau Frédéric au sujet de la Sardaigne; il se mit à la tête des peuples de Lombardie, de la Pouille et fit alliance contre lui avec les républiques de Gênes et de Venise. Les révoltes éclataient sous les pas de Frédéric à mesure qu'il approchait de Rome. C'est alors que Grégoire mit en usage tous les moyens pour enflammer le peuple romain. Il promit toutes indulgences et le pardon à qui s'armerait contre

Frédéric. Encouragée, par ces paroles, l'armée des croisés alla à la rencontre de l'empereur; mais celui-ci les tailla en pièces. De Viterbe, Frédéric, vainqueur, écrivit au roi d'Angleterre une grande lettre, pour justifier sa conduite et la guerre qu'il faisait au pape. Il se plaint de l'excommunication prononcée contre lui l'année précédente; et il ajoute: « Comme ce procédé nous paraissait injuste, nous envoyâmes des am-« bassadeurs aux cardinaux, demandant la convocation d'un concile « général. Mais, loin d'y avoir égard, le pape fit honteusement empri-« sonner les évêques que nous avions envoyés, violant ainsi le droit des « gens. Ensuite, il a soulevé contre nous la Marche Trevisane et la ville « de Ravenne; et pour soutenir la révolte des Milanais, il leur a envoyé « le légat Grégoire de Montelongo, et frère Léon, ministre des Frères mi-« neurs; qui, non-seulement se déguisaient en soldats, portant des épées « et des cuirasses, mais encore dans leurs prédications donnaient l'ab-« solution à tous ceux qui agiraient contre nous. Aujourd'hui même, ce « légat et ce moine se donnent dans leurs lettres le titre de gouverneurs « de Milan; ce qui montre que le pape en veut usurper la seigneurie « temporelle au préjudice de l'empire... Étant donc excité par tant de « pertes et d'affronts, nous n'avons pu nous contenir plus longtemps; « nous avons pris les armes, pour défendre notre cause et celle de l'em-« pire, contre un ennemi déclaré, qui nous attaque, par les armes tem-« porelles, et est altéré de notre sang. Nous avons laissé des forces « suffisantes dans la Ligurie, qui s'est rendue à nous. Nous avons passé « en Toscane et y avons rétabli plusieurs droits de l'empire; et ayant « envoyé notre cher fils Henri, pour ramener la Marche d'Ancone à « notre obéissance, nous avons marché en personne avec nos aigles vic-« torieuses vers le duché de Spolette et le voisinage de Rome. Tout s'est « soumis jusqu'à Viterbe, excepté très-peu de villes. Rome même nous « appelle. En sorte que notre ennemi au désespoir a prêché la croisade « contre nous; disant faussement que nous prétendons renverser l'Église « romaine et profaner les reliques des saints apôtres. Mais, il n'a pu « faire prendre la croix qu'à des valets, des vieilles femmes et très-peu « de soldats mercenaires. »

L'évêque de Palestrine, légat du saint-siége, se rendit en France et publia par tout le royaume la sentence d'excommunication prononcée par le pape contre l'empereur Frédéric. Il tint un concile à Meaux, où il ne put obtenir aucun succès; alors il assembla à Senlis les évêques de la province de Rheims; et il fit si bien, cette fois, qu'il obtint le vingtième de tous les revenus ecclésiastiques comme secours au pape. Enfin, il tenta d'entraîner le roi saint Louis, en lui donnant l'espoir que le saint-père appelerait à la dignité impériale le prince Robert, comte d'Artois, frère du roi. Grégoire écrivit même au roi une lettre dans laquelle il lui disait : « Nous avons condamné Frédéric, soi-disant empereur, et lui « avons ôté l'empire; nous avons élu à sa place le prince Robert, nous

« le soutiendrons de toutes nos forces et par toutes sortes de moyens. »

Louis, tout fervent catholique qu'il était, fit à Grégoire cette réponse : « Comment le pape a-t-il osé déposer un si grand prince que l'empereur « Frédéric, qui n'a point son pareil entre les chrétiens, sans qu'il soit « convaincu des crimes qu'on lui reproche, ni qu'il les ait confessés. S'il « avait mérité d'être déposé, il ne le devrait être que par un concile « général, et, quant à ses crimes, on ne doit pas encore croire ses en« nemis, dont on sait que le pape est le principal. Frédéric est encore « innocent à notre égard. Il nous a toujours été bon voisin, et nous n'a« vons trouvé rien de mauvais en lui, ni quant à sa fidélité dans les « affaires temporelles, ni quant à la foi catholique. Nous savons qu'il a « fidèlement fait le service de Jésus-Christ dans la Terre-Sainte, s'expo« sant aux périls de la mer et de la guerre; et que le pape, au lieu de « le protéger, s'est efforcé de le dépouiller en son absence. Nous ne « voulons pas nous exposer à de grands périls en faisant la guerre à « Frédéric, prince si puissant, qui sera soutenu contre nous par tant de « royaumes, et par la justice de sa cause. Qu'importe aux Romains que « nous prodiguions notre sang, pourvu que nous contentions leurs pas« sions! Si le pape, par nous ou par d'autres, soumet Frédéric, il en de« viendra infiniment fier, et foulera aux pieds tous les princes. Mais, « afin qu'il ne semble pas, que nous ayons reçu en vain les offres du « pape, quoi qu'il soit constant qu'elles sont l'effet de la haine pour « l'empereur, et non l'affection qu'il nous porte; nous enverrons à l'em« pereur des ambassadeurs, qui s'informeront exactement de ses senti« ments touchant la foi catholique, et nous en feront le rapport. S'ils le « trouvent orthodoxe, pourquoi l'attaquerions nous? S'il est dans l'er« reur, nous le poursuivrons à outrance, comme nous en userions à « l'égard de tout autre, et du pape lui-même. » Saint Louis tint parole; il envoya d'abord à Frédéric des ambassadeurs, qui lui dirent le contenu de la lettre du pape. L'empereur en fut surpris au dernier point. Il répondit qu'il était chrétien et catholique et que sa croyance était seine sur tous les articles de foi. « A Dieu ne plaise, ajouta-t-il, que je m'écarte de la « foi de mes pères et de mes illustres prédécesseurs; mais je lui demande « justice de celui qui me diffame ainsi par tout le monde. » L'empereur parlait ainsi, étendant les mains au ciel, avec des larmes et des sanglots. Puis, se tournant vers les ambassadeurs, il leur dit : « Mes amis et mes « chers voisins, quoique dise mon ennemi, je crois comme les autres « chrétiens; et si vous me faites la guerre, ne vous étonnez pas si je me « défends. J'espère en Dieu protecteur des innocents. Il sait que le pape « ne s'élève contre moi que pour favoriser mes sujets rebelles, princi« palement les Milanais hérétiques. Mais, je vous rends grâces de ce « qu'avant d'accepter ses offres, vous avez voulu vous assurer de la vé« rité par ma réponse. » Les ambassadeurs, convaincus de la mauvaise foi du pape, répondirent : « Dieu nous garde d'attaquer aucun prince

« sans cause légitime. Ce n'est point l'ambition qui règle nos actes. « Nous estimons le roi notre maître, qui vient à la couronne par sa nais- « sance, au-dessus de tout prince électif. Il suffit au comte Robert d'être « frère d'un si grand roi (1). » Le pape sollicita aussi les princes d'Allemagne d'élire un autre empereur; mais il ne fut pas plus heureux : quelques-uns d'eux répondirent qu'il n'avait pas droit de faire un empereur, mais seulement de couronner celui que les princes avait élu.

Après ces échecs, le pape s'avisa d'un autre expédient, qu'il avait déjà mis en pratique avec succès : il convoqua un concile et demanda par son légat Othon, aux ecclésiastiques d'Angleterre le cinquième de leurs revenus pour soutenir la guerre contre l'empereur. Les évêques, les abbés et les moindres clercs rejetèrent hautement cette proposition (2). Mais les légats de Grégoire ne se tinrent pas pour battus : ils levèrent de grandes sommes par toute l'Europe, surtout en France. « Saint Louis fit arrêter cet argent, levé sous des prétextes de dévotion, « mais que l'on destinait à faire la guerre à un empereur chrétien. Cette « trahison de Grégoire IX, qui, sous prétexte d'envoyer des légats pour « convoquer un concile, faisait faire de grandes levées de deniers, pour « faire la guerre à l'empereur, l'obligea à faire cette action sur laquelle « les historiens de la cour de Rome se recrient, comme sur le plus hor- « rible de tous les attentats; c'est qu'il fit prendre les cardinaux légats « du pape avec tous les évêques qu'ils ammenaient au concile par mer, « et les fit conduire prisonniers à Naples (3). »

Sur ces entrefaites, Étienne, évêque de Vacia, apporta en Italie la nouvelle de l'invasion des Tartares en Hongrie, et de la défaite du roi Bela. Le pape répondit à ce monarque par de grands compliments de condoléance et des promesses générales de secours. Il ajouta : « Si Fré- « déric, qui se dit empereur, voulait s'humilier et se soumettre à l'Église, « elle serait prête à faire la paix avec lui, et ce serait un moyen de vous « secourir plus efficacement. » Frédéric, de son côté, accusait le pape d'être la cause de ce qu'il ne pouvait secourir la Hongrie; il dit formellement dans la réponse au roi Bela, qu'il est occupé à rétablir en Italie les droits de l'empire; qu'il ne lui faut plus qu'un peu de temps pour achever ce grand ouvrage; et que toute la peine et la dépense qu'il y a employées deviendraient inutiles, s'il quittait le pays. Que l'expérience du passé lui fait craindre l'avenir; et que le pape ne manquerait pas d'attaquer le royaume de Sicile pendant son absence, comme il fit pendant son voyage de la Terre-Sainte. « C'est pourquoi, ajoute « Frédéric, j'ai tout quitté pour marcher vers Rome, dont je suis déjà « proche, et je travaille continuellement à la paix que j'espère obtenir

(1) Duchesne, Tome 5.
(2) Matthieu Paris.
(3) Jurieu, Hist. du calv. et du papisme.

« incessamment, et marcher ensuite contre les Tartares. » Il écrivit dans le même sens au roi de France, et aux autres princes chrétiens, une lettre où il dit en substance : « Nous apprenons que les Tartares appro-« chent des frontières de l'empire, et tendent à sa ruine et à celle de « l'Église romaine. Mais, quelque résolution que nous ayons prise de « nous y opposer, nous sommes contraint de pourvoir aux maux pré-« sents, plutôt qu'à ceux dont nous ne sommes que menacé. C'est-à-dire, « de soumettre l'Italie, que le pape révolte contre nous, c'est pourquoi, « nous vous exhortons tous à vous opposer à l'ennemi commun, pendant « que nous poursuivons les droits de l'empire. » Frédéric fit les mêmes plaintes contre le pape dans une grande lettre au roi d'Angleterre, datée du 3 juillet 1241. Après y avoir représenté les progrès des Tartares et la destruction de la Hongrie, il dit : « Combien de fois avons-nous re-« cherché le pape, pour l'obliger à faire la paix et à ne plus soutenir nos « sujets rebelles ! Mais, il n'a suivi que sa passion, et a fait prêcher con-« tre nous la croisade, qu'il devait employer contre les Tartares ou les « Sarrasins. Or, les Tartares ont envoyé de tous côtés des espions, par « lesquels ils ont appris la division qui est entre nous, et elle les a encou-« ragés à nous attaquer. Que s'ils entraient sans obstacle en Allemagne, les « autres princes pourraient s'attendre à les voir bientôt chez eux. » Dans sa lettre au roi de France, l'empereur ajoute : « Nous admirons que les « Français si éclairés n'aient pas mieux pénétré que les autres les arti-« fices du pape, dont l'ambition insatiable se propose de soumettre tous « les royaumes chrétiens, et attaque l'empire après avoir foulé aux pieds « la couronne d'Angleterre [1]. »

Frédéric continuait sa marche vers Rome, et il était aux environs de cette ville lorsqu'il apprit que Grégoire IX venait de mourir. A cette nouvelle, l'empereur s'arrêta et se borna à écrire à tous les princes une lettre, dans laquelle, sans dissimuler sa haine contre Grégoire, il souhaitait qu'on donnât à ce dernier un successeur mieux disposé pour la paix [2]. Certes, l'empereur avait raison : le monde entier, l'Italie surtout, après quatorze années d'un pareil pontificat, avaient bien besoin de repos !

Grégoire IX mourut le 20 août 1241, âgé de près de 100 ans.

Bzovius, dans ses annales ecclésiastiques dit que « Grégoire IX mé-« ritait de jouir plus longtemps et de la vie et du pontificat. En com-« battant avec vigueur pour la liberté ecclésiastique, il donna à ses « successeurs un exemple de fermeté, et de constance, qu'ils doivent « suivre. Non-seulement il fut l'honneur de Rome, mais de toute l'Église, « et il augmenta la majesté du saint-siége. » O honnête Bzovius !

[1] Matthieu Paris.
[2] Idem.

CÉLESTIN IV, *185e pape.*

An 1241. Célestin IV était fils de Jean de Chatillon. Avant son élévation à la chaire dite de saint Pierre il était évêque de Sabine.

Célestin était accablé d'années; il ne tint le trône papal que dix-huit jours, et mourut empoisonné suivant plusieurs historiens ([1]). Il n'a laissé que son nom dans l'histoire des papes.

INNOCENT IV, *186e pape.*

An 1243. Après la mort de Célestin IV, le siége de Rome resta vacant à peu près deux ans. On ne devine pas pour quel motif Frédéric II, dont l'intérêt était que le trône papal, du haut duquel Grégoire IX l'avait outragé avec tant de scandale et de fureur, ne fut pas occupé, pressa les Romains de créer un nouveau pape.

Les cardinaux assemblés à Agnani élurent le cardinal Fiesque, Génois, de la maison des comtes de Lavagne, attaché à l'empereur. Ce prince dit : *Fiesque, cardinal, était mon ami, Fiesque, pape, sera mon ennemi.* Frédéric ne se trompait pas. Innocent n'alla pas, comme Grégoire, jusqu'à demander que l'empereur lui cédât l'empire, mais il réclama la restitution de toutes les villes reprises sur l'Église qui les avait usurpées, et de tous les domaines de la comtesse Mathilde, et il prétendait en outre à l'hommage de Naples et de Sicile.

Sur le refus de l'empereur, Innocent, en digne successeur de Grégoire IX, prononça une nouvelle excommunication; et, tout aussitôt, il partit d'Italie, sur les galères de Gênes, vint en France, et se rendit à Lyon, où il assembla un concile, en apparence pour le voyage de la Terre-Sainte, mais en réalité contre Frédéric. L'empereur envoya à ce concile des ambassadeurs pour soutenir ses droits. On tint d'abord une réunion préliminaire, où Thadée de Susse au nom de l'empereur son maître offrit au pape, pour rétablir la paix, et regagner son amitié, de ramener à l'obéissance de l'Église romaine l'empire de Romanie, de s'opposer aux Tartares, aux Coresmiens, aux Sarrasins, et aux autres ennemis de l'Église; d'aller en personne à ses dépens à la Terre-Sainte, la

(1) Matthieu Paris, Naucler, Martin le Polonais.

délivrer du péril où elle était, et la rétablir selon son pouvoir; enfin, de rendre à l'Église romaine ce qu'il lui avait ôté, et de réparer les injures qu'il lui avait faites. A ces propositions, le pape s'écria : « O les grandes « promesses! Mais elles n'ont jamais été accomplies, et ne le seront ja- « mais. On voit bien qu'elles se font pour éviter le coup qui menace, « et se moquer ensuite du concile; votre maître a juré la paix depuis « peu : qu'il l'observe selon la forme de son serment, et j'acquiesce. Mais « si j'acceptais ses offres, et qu'il voulût s'en dédire, comme je ne m'at- « tends pas à autre chose, qui serait la caution et qui le contraindrait à « tenir sa parole? » Le roi de France et le roi d'Angleterre, répondit Thadée. Le pape reprit avec un orgueil indomptable : « Nous n'en vou- « lons point; car, s'il manquait à ses promesses, comme nous n'en dou- « tons pas par les exemples du passé, nous serions obligé de nous en « prendre à ces princes, et de les châtier comme lui : ainsi l'Église au- « rait pour ennemis les trois plus puissants princes séculiers [1]. » Alors, sans avoir aucun égard à l'appel que Thadée faisait au concile, Innocent prononça la sentence d'excommunication et de déposition contre l'empereur Frédéric, et excommunia tous ceux qui le reconnaîtraient pour empereur. Ce n'est pas tout : Innocent fait procéder à une nouvelle élection par les ducs d'Autriche, de Bavière, de Saxe, et de Brabant, par les archevêques de Mayence, de Cologne, et de Saltzbourg, tous conjurés contre Frédéric, et leur désigna Henri, landgrave de Thuringe, qui, en effet, fut élu. Cet anti-empereur obtint d'abord quelques avantages sur Conrad, fils de Frédéric, abandonné par ses soldats que le pape avait gagnés par argent. Mais Conrad reprit bientôt l'offensive, livra bataille à Henri et tailla en pièces son armée. Le nouvel empereur en mourut de douleur. Innocent offrit alors l'empire à plusieurs princes qui le refusèrent; mais Guillaume, comte de Hollande, un jeune homme de 20 ans, l'accepta; et, aidé par les trames des moines et des frères prêcheurs, parvint à se faire couronner à Aix. Deux partis se formèrent en Allemagne, aussi acharnés que les Guelfes et les Gibelins en Italie. L'un tint pour Frédéric et son fils Conrad, l'autre pour le nouveau roi Guillaume. « Alors on vit toute l'Allemagne et toute l'Italie en feu, « couvertes d'armées; et l'on ne vit de toutes parts que des ligues, des « factions, des révoltes, des siéges et des batailles; Conrad, en Alle- « magne pour son père, Frédéric lui-même en Italie, combattaient pour « l'empire et pour la vie. Mais toutes ces victoires de Frédéric, tant en « Allemagne qu'en Italie, coûtaient du sang, des travaux et du bien « infiniment aux sujets de l'empire, qui, par la fureur des papes, était « un théâtre de désolations [2]. »

(1) Matthieu Paris.
(2) Jurieu, Hist. du Calv. et du Pap.

Du sang versé à flots, des villes en cendres, qu'était-ce pour Innocent IV? Ne pouvant vaincre son ennemi, il se fit assassin, empoisonneur. Il arma contre l'empereur ses domestiques les plus affidés, Thibauld Francisque, Jacques Demora, Pandolphe de Phasanellis, Guillaume de Saint-Severin et autres. La conspiration fut découverte; les conjurés arrêtés avouèrent leur projet. Frédéric voulait les envoyer par toute l'Europe, la bulle du pape imprimée sur le front. On avait en effet trouvé au château de la Scala une bulle par laquelle le pape autorisait cet assassinat.

Suivant le moine Paris et Sigonius, Innocent excita Pierre Devignes à faire mourir l'empereur dont il était le chancelier et l'ami depuis trente ans. Le médecin même de l'empereur devait préparer un breuvage empoisonné. Ce nouveau complot ne réussit pas mieux que le premier. Le médecin fut pendu; Pierre Devignes eut les yeux crevés, et fut promené en ce pitoyable état dans les villes d'Italie et de la Pouille, pour confesser devant tout le monde son attentat contre son bienfaiteur et maître. Frédéric répétait sans cesse avec amertume : « Quel « malheur épouvantable que mes propres entrailles s'arment contre « moi; que Pierre, la moitié de mon âme, me prépare la mort; et « que le pape, que mes prédécesseurs ont créé, enrichi et fait devenir « grand, de rien qu'il était, s'efforce de ruiner l'empire, et de me donner « la mort[1]. » L'histoire a confirmé ces paroles de Frédéric; et les chroniques du temps ajoutent, que la réputation du pape en fut très-diffamée.

Cependant, Innocent, décidé à tout entreprendre pour perdre Frédéric, alla jusqu'à écrire à Melic-Soleh, sultan d'Égypte, pour l'engager à rompre l'alliance qu'il avait contractée avec l'empereur. Le sultan, tout infidèle qu'il était, avait au moins la probité vulgaire qui manquait au saint-père; il lui répondit en ces termes : « Nous avons reçu vos « lettres et écouté votre envoyé. Il nous a parlé de Jésus-Christ que « nous connaissons mieux que vous, et que nous honorons plus que vous « ne faites. Quant à ce que vous dites, que vous désirez procurer la « paix entre tous les peuples, nous ne le souhaitons pas moins de notre « côté. Mais, vous savez qu'entre nous et l'empereur il y a une alliance « et une amitié réciproques dès le temps du sultan notre père, que Dieu « mette en sa gloire. C'est pourquoi il ne nous est pas permis de faire « aucun traité avec les chrétiens, sans le consentement de ce prince, et « nous avons écrit à l'envoyé, que nous avons à sa cour, lui envoyant « les propositions que le vôtre nous a faites. Il ira vous trouver et « conférera avec vous; et nous agirons conformément à la réponse « que nous recevrons de lui, sans nous éloigner de ce qui sera de l'uti-

[1] Malespini.

« lité publique, en sorte que nous puissions en avoir du mérite devant « Dieu (1). »

Entre Innocent IV, père des fidèles et le sultan Melic-Soleh, les rôles étaient intervertis : le pape tenait le langage d'un païen, tandis qu'un prétendu infidèle agissait avec la bonne foi et la franchise d'un véritable serviteur de Jésus-Christ.

Ainsi poursuivi, traqué par les fureurs papales, accablé de fatigues et de soucis, Frédéric II mourut à Firenzuola, en 1250, de mort naturelle, suivant les uns, par le poison, suivant les autres. Matthieu Paris, Potionatus, la chronique d'Augsbourg, soutiennent qu'il fut empoisonné (*veneno extinctus*). Cuspinian dit que ce fut le pape qui lui fit donner le poison par Manfred, ou Mainfroy, l'un des fils du malheureux empereur.

Au moment où Frédéric finit si misérablement, le roi de France Louis IX, dont l'Église a fait, depuis, un saint, était en Égypte, prisonnier des Musulmans. On sait comment ce roi, dans son zèle extravagant, entraîné par le saint-père, puis dupé par lui, alla perdre dans cette expédition aventureuse les trésors de la France et faire périr toute la noblesse française et cent mille malheureux croisés. Le pape avait plus que tout autre contribué à ces désastres, en arrêtant tous secours, en retenant en Italie, pour combattre Frédéric, les nouveaux croisés qui s'étaient armés pour aller en Palestine. Le roi ne put racheter sa liberté qu'en livrant Damiette aux Sarrasins, sur lesquels il l'avait prise, et en leur donnant de prodigieuses sommes d'or. Quelques-uns ajoutent qu'il donna même son Dieu pour sa rançon, c'est-à-dire une hostie consacrée (2).

Jetons encore un coup d'œil sur les mœurs de ces croisés, à qui les papes promettaient la couronne des élus et nous verrons que ces fervants serviteurs de l'Église romaine n'avaient guère changé d'habitudes depuis le pape Pascal, période qui comprend un siècle et demi. Voici ce que nous en dit le seigneur de Joinville, ami et conseiller intime de saint Louis : « Les barons, chevaliers et autres seigneurs qui estaient au camp, « qui devoient sagement garder leur bien, et épargner iceluy pour s'en « ayder, et l'employer à la nécessité, commencèrent à le despendre « follement, faisant grands et exquis banquets les uns aux autres, pre- « nant tous les plaisirs, dont ils se pouvaient adviser. En sorte qu'en peu « de temps tout leur argent fut dependu; puis commencèrent à opprimer « et forcer le commun peuple, et le piller par tous moyens. Il n'y avait « femme ni fille qui ne fût violée, ni mise à honte. Les Bordeaux estoient « espandus par tout le camp : en sorte que le roy même trouva plu-

(1) Ap. Rainald, Matthieu Paris, Albertus Stadensis.
(2) Paul Jove.

« sieurs Bordeaux que ses gens tenoyent autour de son pavillon à un jet « de pierre; et de ce averti, le roy donna congé à plusieurs de ses offi- « ciers. Et tant d'autres maux estoient commis et perpétrés au camp, « qu'il serait chose de grande horreur, qui les voudroit tous raconter. « Ainsi doncques, tout le monde estait mal vivant. » A ce tableau des désordres affreux des croisés, ajoutons ce qu'un moine, Brochard de Strasbourg (*Brocardus Argentoratensis*), qui a fait la description de la Terre-Sainte, en rapportait pour l'avoir vu de ses propres yeux : « Il y « a dans la terre promise des hommes de toutes les nations qui sont « sous le ciel, et chaque nation y vit selon ses coutumes; et, pour en « dire la vérité, à notre très-grande confusion, il n'y en a point de pires « et de plus corrompus dans leurs mœurs que les chrétiens, dont je « crois que voici la raison. En Espagne, en France, en Allemagne, en « Italie, quand quelqu'un est coupable de quelque crime, comme homi- « cide, larcin, pillerie, inceste, adultère, fornication, trahison, et qu'il « craint le châtiment, il se sauve en la Terre-Sainte, comme pour abolir « tous ses péchés. Quand il est arrivé là, il se trouve qu'il a changé de « lieu, sans changer de cœur. Et il lui arrive ce qui est écrit : *Le Maure « peut-il changer sa peau?* Ainsi, dans la Terre-Sainte, il y a plusieurs « personnes qui dépouillent les pélerins logés chez eux, vivant sous « leur bonne foi, et étant du même pays qu'eux. Ces pères détestables « laissent des enfants encore plus méchants qu'eux qui foulent aux « pieds le lieu saint, et par leur vie honteuse y attirent un grand mé- « pris. »

Cependant la faction des Guelfes, qui favorisait le pape, se trouvant maîtresse en Italie, depuis la mort de Frédéric, Innocent II se disposa à quitter Lyon. Mais avant que d'en partir, il réitéra l'excommunication contre la mémoire de Frédéric II, et contre son fils Conrad, comme s'étant approprié, sans l'aveu de l'Église, l'empire et le royaume de Sicile. En même temps il confirma l'élection de Guillaume de Hollande pour roi des Romains. Après ces deux exploits si peu évangéliques, le pape partit de Lyon et alla passer le reste de l'année à Pérouse.

Quelques mois plus tard, à la fin du printemps de l'année 1251, Conrad se dirigea vers l'Italie pour prendre possession du royaume de Sicile. Les Vénitiens lui ayant fourni une flotte, il descendit à Pescaire le 26 août. Tous les barons du pays allèrent au devant de lui. Il marcha avec toutes ses troupes contre les comtes d'Aquin et de Sore, qui s'étaient déclarés pour le pape, et les défit le jour de saint Martin. Innocent, pour s'opposer aux progrès de Conrad, fit prêcher la croisade contre lui, particulièrement en Belgique et en France, en promettant des indulgences plus larges encore que celles pour la croisade en Terre-Sainte; car elles devaient s'étendre au père et à la mère du croisé. Ainsi excité par Innocent, les Guelfes et les Gibelins désolent, ravagent et réduisent en cendres, plns que jamais, les villes et les campagnes. Dans

ces entrefaites, Conrad mourut le 21 mai 1254, empoisonné, dit-on, par Mainfroy, son frère; il laissait un fils nommé Conradin, âgé de 2 ans. Devenu le tuteur de ce dernier, Mainfroy fit la paix avec le pape auquel il se soumit.

Innocent mourut à Naples, le 7 décembre de la même année.

Frère Amat de Gaveson a eu tort d'appeler ce pape *le père du droit et de la vérité;* car toute sa vie prouve qu'il méritait plutôt le nom de *père de l'erreur, du mensonge et de l'imposture.*

Son avarice insatiable, son ambition outrée, ses entreprises criminelles contre les droits des rois, les guerres sanglantes qu'il entretint ou qu'il alluma, doivent faire de sa mémoire un objet d'horreur; et les prétendus miracles, qui se seraient passés sur son tombeau, comme l'assure naïvement Nicolas de Curbio, ne sont d'aucun poids.

Matthieu Paris rapporte qu'Innocent étant à l'article de la mort, et voyant ses parents pleurer, leur dit : *Pourquoi pleurez-vous, bonnes gens? Je vous laisse tous riches.*

ALEXANDRE IV, *186e pape.*

An 1254. Aussitôt après la mort d'Innocent IV, le gouvernement de Naples fit fermer les portes de la ville, et ordonna aux cardinaux d'élire un autre pape. Leur choix tomba sur Renauld, évêque d'Ostie, qui fut appelé Alexandre IV.

Les premiers soins d'Alexandre furent de se débarrasser d'Écelin, chef des Gibelins, qui occupait la Marche Trévisane. Il le dépouilla de ses biens pour en investir Albéric, qu'il encouragea à prendre les armes en faveur de l'Église. Albéric était le propre frère d'Écelin

Puis, suivant l'exemple de son prédécesseur, et sans respecter l'âge ni les droits d'un enfant, Alexandre entreprit d'enlever à Conradin Naples et la Sicile.

Pour mieux assurer le succès de ses projets, il fit prêcher une croisade contre cet enfant, et il en offrit l'héritage au roi d'Angleterre, Henri III. Cette habile manœuvre fournit au saint-père le moyen d'emprunter, au nom de ce roi, assez d'argent pour lever une armée. La croisade fut prêchée par toute l'Angleterre avec promesse des mêmes indulgences que pour la Terre-Sainte, ce qui fit murmurer le peuple, qui s'étonnait que l'on offrît les mêmes avantages pour faire la guerre aux chrétiens que pour la faire aux infidèles. Cinquante mille malheureux, séduits par les promesses d'Alexandre, répondirent à son appel; mais cette armée, à la tête de laquelle il mit un de ses légats, fut honteusement battue et tout aussitôt dispersée.

Cependant Mainfroiy, trahissant les intérêts de Conradin, son neveu et son pupille, s'était fait proclamer roi de Naples et de Sicile. Si les vicaires du Christ avaient été, comme ils s'en vantaient et comme ils s'en vantent encore de nos jours, les défenseurs du droit et de la justice, il y avait là pour eux, et particulièrement pour Alexandre IV, une occasion excellente de prouver la loyauté de leurs sentiments : il fallait protéger de toutes les foudres de Rome Conradin, l'enfant orphelin, contre Mainfroy, déjà parjure et lâche usurpateur, et bientôt assassin de son neveu. Mais Alexandre se garda bien d'en rien faire. Toutefois le tour vint bientôt pour Mainfroy d'être excommunié; mais il le fut non pas comme un usurpateur des droits de son pupille, mais parce qu'il possédait Naples et la Sicile dont Sa Sainteté le pape revendiquait la propriété : c'est-à-dire que le pape et Mainfroy se disputaient à l'envie l'un de l'autre, et par tous les moyens en leur pouvoir les dépouilles d'un pauvre enfant.

Alexandre mourut à Viterbe le 25 mai 1261, après six ans et cinq mois de pontificat et une absence de Rome de près de quatre ans. Les habitants de cette ville l'en avaient chassé pour rendre au sénat ses anciennes attributions, détruites, comme nous l'avons dit, par Sa Sainteté Innocent III.

Dès son entrée au pontificat, Alexandre IV s'était montré très-favorable aux religieux mendiants; il avait donné en leur faveur une bulle, par laquelle il en révoquait une autre de son prédécesseur, qui avait restreint les priviléges de ces ordres fainéants. Pour autoriser cette révocation, il allégua la raison suivante de laquelle il résulte qu'on peut être pape et ne pas croire à l'infaillibilité du saint-siége : *Il n'est pas extraordinaire d'examiner plus attentivement ce qui a été fait par prévention, ou avec préméditation* (1).

Alexandre excommunia toute l'Université de Paris en corps pour avoir exclu de leur Société ces mêmes moines mendiants, qui, dans ce temps là, soutenaient des maximes horribles dans un livre intitulé, *l'Évangile Éternel*. Ce mystère d'iniquité fut dévoilé par Guillaume de Saint-Amour, qui releva les propositions impies, blasphématoires et très-scandaleuses de *l'Évangile Eternel*, dans un livre qu'il intitula, *Des périls des derniers temps*.

Sa sainteté Alexandre IV, protecteur si déclaré des moines profanes et libertins, fit brûler publiquement l'ouvrage du docteur Guillaume de Saint-Amour.

(1) Ap. Wading Duboulai.

URBAIN IV, *188e pape.*

An 1261. Après la mort d'Alexandre IV, les cardinaux étaient tellement divisés sur le choix d'un nouveau pape, qu'ils ne purent parvenir, qu'après de longues disputes, à nommer, à la chaire de saint Pierre, Jacques Pantaléon, patriarche de Jérusalem, qui prit le nom d'Urbain IV. Il fut élu le 30 août, trois mois et cinq jours après la mort de son prédécesseur.

Le pouvoir de Mainfroy s'établissait de plus en plus dans le royaume de Sicile, et le pape Urbain ne lui était pas moins opposé que ses devanciers. Mainfroy, voulant s'appuyer, par une puissante alliance, contre les empiétements du pape, proposa sa fille Constance en mariage à Pierre, fils aîné de Jacques, roi d'Aragon, qu'il pria cependant de le réconcilier avec l'Église romaine. Il se plaignait de la dureté dont on usait à son égard, ayant souvent demandé la paix sans avoir pu l'obtenir. Le roi d'Aragon se chargea d'en être le médiateur; mais ce fut infructueusement. Urbain suscita même de nouveaux embarras à Mainfroy et au roi d'Aragon; il offrit le royaume de Sicile à saint Louis pour un de ses enfants. Mais Louis IX craignit de faire tort au jeune Conradin, qui en était l'héritier légitime. Sur quoi le pape Urbain écrivit à Albert de Parme, son notaire et son nonce, chargé de cette négociation : il félicitait saint Louis de sa délicatesse de conscience; mais, il chargeait Albert de rassurer le roi sur ce sujet, et de lui déclarer que le droit du saint-siége avait été bien examiné par le pape et par les cardinaux, qui avaient aussi leur conscience à garder, et sont bien éloignés de vouloir faire tort à personne. Au refus de Louis IX, Albert était chargé d'offrir la couronne de Sicile à l'un des frères du roi Charles, comte d'Anjou et de Provence, à qui elle avait déjà été offerte neuf ans auparavant, de la part d'Innocent IV ([1]). Charles d'Anjou accepta la donation du pape, et se fit élire sénateur de Rome malgré lui. Urbain fit promettre à Charles d'Anjou de renoncer, dans cinq ans, au titre de sénateur; et comme il dut faire serment aux Romains, pour toute sa vie, le pape concilia ces deux serments, et dispensa Charles de l'un, pourvu qu'il lui tînt l'autre.

Pendant que le pape menait à si bonne fin cette belle négociation, Michel VIII (Paléologue), reprit Constantinople sur les catholiques romains, et en chassa Bauduin II, ce qui fit prêcher, par Urbain IV, contre ce nouvel empereur, une nouvelle croisade à laquelle était attachée la même indulgence qu'à celle de la Terre-Sainte; et, en outre, 40 ou

([1]) Rainald.

100 jours d'indulgence à ceux qui viendraient aux sermons de la croisade ([1]).

Paléologue fut averti que le pape travaillait activement à sa ruine. Sachant que tout était vénal en cour de Rome, et que la religion y servait de prétexte à tous les crimes, Michel VIII s'avisa, pour conjurer l'orage, de faire espérer au pape la réunion des Grecs à l'Église Latine. Il envoya plusieurs fois à Rome des députés avec de riches présents, tant pour le pape que pour quelques-uns des cardinaux et autres personnes en crédit auprès du saint-père. Dans une de ses lettres à Urbain, Paléologue témoignait un grand désir pour la paix et la concorde, et marquait qu'il avait déjà écrit au pape pour ce sujet, aussitôt après la prise de Constantinople. « Mais, ajoutait-il, j'ai été sensiblement affligé d'apprendre « que vous avez excommunié les Gênois pour avoir fait alliance avec moi, « et que vous les pressez de la rompre. Je m'étonne que vous, qui tenez « le premier rang entre les évêques, préfériez la guerre à la paix et à « l'amitié entre les chrétiens, tels que sont les Gênois et les Grecs. » Il décrivait les grands maux arrivés à la chrétienté depuis les conquêtes des Latins sur les Grecs. « Or, continuait-il, puisqu'on ne peut faire que « le passé ne soit arrivé, il faut du moins, pour l'avenir, faire cesser les « inimitiés et les scandales; et comme je le désire de tout mon cœur, « si vous y voulez penser sérieusement, rien ne peut empêcher un si « grand bien. C'était à vous, qui êtes notre père, à nous prévenir; et « cependant, j'ai bien voulu vous offrir la paix le premier, protestant, « devant Dieu et ses anges, que si vous la refusez, je n'aurai rien à me « reprocher. Je ne parle, quant à présent, ni des dogmes, ni des céré- « monies de la religion. S'il y a quelque différend sur ce sujet, il sera « plus facile à terminer quand la paix sera faite. Enfin, je vous prie « de m'envoyer des nonces qui aient véritablement l'esprit de paix, et « j'attends par eux votre réponse ([2]). »

D'un autre côté, depuis près de 12 ans, tout était en confusion en Allemagne, et la double élection à l'empire d'Alphonse, roi de Castille, et de Richard, comte de Cornouaille, était venue augmenter le désordre. Les deux concurrents pressaient le pape de décider la question de leur élection. Dès l'année précédente, l'archevêque de Mayence avait indiqué aux électeurs une diète pour procéder à une nouvelle élection, et quelques-uns avaient le projet d'élire Conradin. Mais, Urbain ayant été informé de cette intention par le roi de Bohême, il réitéra la défense faite, six ans auparavant, par Alexandre IV, d'élire le petit-fils de Frédéric II, sous peine de nullité de l'élection et d'excommunication contre les électeurs.

Mais le pape se trouvait de plus en plus resserré dans ses états par les

([1]) Rainald.
([2]) Pachym. Rainald.

progrès continuels de Mainfroy. Ce prince avait attiré à son parti les Siennois, les Pisans et la plus grande partie de la Toscane. Il s'avançait même dans la Marche d'Ancône et sur d'autres terres de l'État ecclésiastique. Le pape, effrayé de ces conquêtes rapides, fit publier une croisade contre Mainfroy. Cette entreprise réussit en quelque sorte : plusieurs seigneurs prirent les armes en Italie; et il vint de France un puissant secours, qui mit d'abord en fuite les troupes de Mainfroy, et alla joindre Urbain à Viterbe. Mais, sur ces entrefaites, les Romains s'étaient soulevés de nouveau contre le saint-père. Urbain, ne se croyant pas en sûreté à Viterbe, se retira à Orvieto. Peu de temps après, l'argent venant à manquer, les croisés se dispersèrent. Alors le pape, à défaut des armes temporelles, qui lui échappaient des mains, eut recours aux spirituelles. Le 29 mars, il assigna Mainfroy à comparaître publiquement par devant lui, en présence des fidèles assemblés. La citation fut affichée aux portes des églises d'Orvieto.

Tout en citant Mainfroy. Urbain continuait de négocier avec Charles, comte d'Anjou et de Provence, pour le royaume de Sicile. Il envoya en France, Barthelémy Pignatelli, archevêque de Cosence, homme plus soldat qu'ecclésiastique, ennemi déclaré de Mainfroy, qu'il avait abandonné pour s'attacher au pape. L'objet de la négociation était d'exhorter le roi saint Louis à aider Charles d'Anjou, son frère, à la conquête et à la possession du royaume de Sicile. Le pape envoya aussi, en Angleterre, un légat porteur de bulles qui lui donnaient pouvoir non seulement d'user de cènsures contre les rebelles, mais encore de faire prêcher la croisade contre eux. Les papes d'alors appliquaient ce remède à tous les grands maux, c'est-à-dire à tout ce qui leur faisait résistance.

En 1264, Urbain envoya en France, Simon de Brie, cardinal de Sainte-Cécile, en qualité de légat, avec charge de demander au clergé une décime pour la guerre contre Mainfroy, et de traiter avec Charles d'Anjou, des conditions auxquelles il devait recevoir le royaume de Sicile, réservant au pape de lui donner l'investiture.

Ce fut Urbain IV, qui, éclairé par les révélations d'une fille fanatique, nommée Julienne de Mont-Cornillon, institua la fête du Saint-Sacrement de l'Autel. Une autre visionnaire, recluse à Liége et nommée Ève, comme notre première mère, eut aussi une grande part à cette institution. Cette fête fut autorisée par une bulle qui se trouve dans le recueil des Conciles.

Déjà chassé de Rome par ses sujets, Urbain IV était à Orvieto depuis deux ans, lorsque les habitants de cette ville, s'étant déclarés contre lui, et ayant pris une forteresse appartenant à l'Église, il dut prendre la fuite : il se fit porter en litière à Pérouse, où il mourut le 20 octobre 1264.

CLÉMENT IV, *189e pape.*

An 1265. Gui le Gros Fulcodi était Français de nation, et d'une famille noble. Il avait été d'abord militaire, puis jurisconsulte et conseiller du roi de France. Après la mort de sa femme, il se fit prêtre, fut élu évêque du Puy et archevêque de Narbonne, et enfin il fut proclamé pape, à Pérouse, le 22 février 1265, sous le nom de Clément IV.

Dès les premiers jours de son pontificat Clément IV tourna ses regards vers la Sicile; et, ce fut pour suivre le plan que ses prédécesseurs lui avait tracé. Dès le 26 février, il faisait expédier deux bulles à ce sujet.

Dans la première, il rappelait la concession du royaume de Sicile, faite par Alexandre IV, à Edmond, second fils du roi d'Angleterre; et confirmée par Innocent IV; les diligences faites par le saint-siége pour l'effectuer, et le défaut d'exécution de la part du roi et de son fils; enfin la sommation qu'Urbain IV leur avait fait faire de déclarer s'ils y prétendaient encore, sommation restée sans effet : En conséquence, le pape Clément révoquait et annulait cette concession; et déclarait que l'Église romaine était en pleine liberté de disposer du royaume de Sicile.

Par l'autre bulle datée du même jour, Clément donnait ce royaume à Charles, comte d'Anjou et de Provence, aux conditions détaillées fort longuement, et dont la plupart ne regardent que l'état temporel. Parmi ces conditions on remarque les suivantes : « Tous les biens meubles et « immeubles qui ont été ôtés aux églises, ou aux personnes ecclésiasti- « ques, leurs seront restitués en chaque bien à mesure que le nouveau « roi en prendra possession. Les élections des églises cathédrales et au- « tres, seront entièrement libres, sans demander le consentement du « roi, avant, ni après. La juridiction ecclésiastique sera conservée en « son entier, avec liberté d'aller poursuivre les appellations au saint- « siége. Le roi révoquera toutes les lois de Frédéric, de Conrad, ou de « Mainfroy contraires à la liberté ecclésiastique. Aucun clerc ne sera « poursuivi devant un juge séculier, ni chargé de tailles ou collectes. « Le roi n'aura ni regale, ni autre droit sur les églises vacantes, et n'en « tirera aucun profit. Les nobles et les autres habitants du royaume « jouiront de la même liberté et des mêmes priviléges, qu'ils avaient « eus de Guillaume II, roi de Sicile. »

Seize cardinaux signèrent ces deux bulles avec le pape. Charles d'Anjou accepta ces conditions, qui resserraient si étroitement les bornes de sa nouvelle autorité. Il conclut le traité avec le légat Simon de Brie, cardinal de Sainte-Cécile, du consentement de Saint-Louis, et à la per-

suasion de son épouse, qui ne soupirait qu'après une couronne. Puis, sans perdre de temps il partit de Paris après Pâques, et se rendit à Marseille, où il s'embarqua avec 1,000 chevaliers. Malgré les précautions que Mainfroy avait prises, pour lui fermer le passage par terre et par mer, Charles débarqua heureusement à Ostie, le mercredi avant la Pentecôte. Arrivé à Rome, il y fut reçu par le peuple avec une extrême joie et de très-grands honneurs, et nommé sénateur pour 3 ans. Le pape envoya à Rome quatre cardinaux qui donnèrent à Charles, le 29 mai 1265, l'élévation du royaume de Sicile. Le nouveau roi attendit son armée, qui venait par terre; elle était composée de croisés, et soudoyée des décimes du clergé de France. Car, le cardinal de Sainte-Cécile, inspiré par Clément IV, avait fait prêcher la croisade contre Mainfroy et les Sarrasins de Nocera, et pour mieux assurer l'effet de ces prédications, le pape jugeant l'affaire de la Pouille plus pressée et plus importante que toute autre, il avait déchargé ceux qui prenaient la croix à cette intention, des vœux faits pour le recouvrement de la Terre-Sainte, ou de Constantinople.

Ce n'était partout que croisades : en Espagne contre les petits rois Mores de Grenade et de Murcie. En France, outre celle de la Pouille contre Mainfroy, on continuait de prêcher celle de la Terre-Sainte. En Hongrie, il s'agissait de résister aux Tartares; et on prêchait la croisade contre ceux en Bohême, en Pologne, en Styrie, en Autriche, en Carinthie, et dans la Marche de Brandebourg, sans préjudice toujours de la croisade pour la Terre-Sainte, et d'une troisème qui se prêchait encore, pour les secours à porter aux chevaliers teutoniques et aux autres fidèles de Livonie, de Prusse et de Curlande. Enfin il y eut aussi une croisade en Angleterre contre les rebelles, qui, malgré les foudres de Rome, faisaient toujours la guerre au roi. Ainsi, pour assouvir l'ambition de la papauté, toute l'Europe était mise à feu et à sang.

Après son couronnement, Charles d'Anjou alla chercher son ennemi, à la tête d'une armée formidable. Elle le rencontra près de Bénévent, et lui livra bataille, Mainfroy y fut tué. Les Français remportèrent une victoire complète, qui terrassa le parti des Gibelins et fit revenir la plus grande partie de l'Italie sous l'autorité du pape.

Après la défaite de Mainfroy, le jeune Conradin, alors âgé de 15 ans, revendiquant ses droits héréditaires, se porta prétendant à l'empire, et prit le titre de roi de Sicile. Il agissait en cette occasion par les conseils des princes allemands, parents, ou amis de sa famille; en même temps il était appelé en Italie par la faction des Gibelins. Le pape Clément, ayant eu connaissance de ces projets, défendit publiquement à Conradin de passer outre. Cette publication fut faite dans la grande église de Viterbe, le 15 novembre 1266, avec défense à qui que ce fut de reconnaître Conradin pour roi de Sicile, et de favoriser son entreprise en aucune manière; le tout, sous peine d'excommunication contre les per-

sonnes, et d'interdit sur les villes. Ces menaces n'empêchèrent pas Conradin d'établir ses vicaires en Toscane, et ses officiers dans le royaume de Sicile, et d'y accorder des privilèges et des grâces. Le pape en eut la preuve par des lettres qui lui tombèrent entre les mains. Aussi, le Jeudi-Saint, 14 avril 1267, réitéra-t-il les mêmes défenses et les mêmes menaces, contre l'usurpateur et ses fauteurs; déclarant qu'ils avaient encouru les censures portées par la sentence précédente, avec citation à Conradin de se présenter devant le pape dans l'église de Saint-Pierre en personne, ou par procureur, pour répondre sur les excès précédents, et se soumettre au bon plaisir de l'Église.

Le 26 mai de la même année, Clément renouvela à Conradin ses défenses d'entrer en Italie; si ce n'était pour satisfaire à la citation précédente; mais le jeune roi qui était appelé à Vérone, s'y rendit, accompagné du duc de Bavière, son oncle, et du comte de Tyrol, et il y demeura 3 mois. Le pape redoubla de violence contre lui : le jour de la dédicace de Saint-Pierre, il déclara que Conradin avait encouru l'excommunication, et lui ordonna de sortir dans un mois de Vérone et de toute l'Italie, lui et tous ses gens, avec défense de se mêler en aucune façon des affaires de l'empire ou du royaume de Sicile, autrement, le pape le privait de tout droit au royaume de Jérusalem, et dispensait tous ses sujets du serment de fidélité. Les censures s'étendaient à proportion sur le duc de Bavière et les autres seigneurs de la suite de Conradin, et sur les villes qui les recevraient. Conradin continua sa marche. Il se dirigea de Vérone sur Pavie, avec ses meilleures troupes. Alors le pape n'y tint plus : par une bulle du Jeudi-Saint, 5 avril 1268, il déclara de nouveau Conradin excommunié, déchu du royaume de Jérusalem, inutile à en tenir aucun autre, et privé de tous les fiefs qu'il pourrait tenir de l'Église; ses vassaux absous du serment de fidélité, et les terres mises en interdit.

Malgré toute la rage et la frénésie de Clément, le parti de Conradin se fortifiait de jour en jour, à tel point qu'il avait la majorité à Rome même. Méprisant les excommunications du pape, Conradin traversa la Lombardie et la Toscane. Il poussa même jusqu'à Rome, où il fut reçu par le sénateur Henri de Castille, et par le peuple, comme s'il eut été empereur, et avec une extrême joie. Ensuite il passa en Pouille, où le roi Charles vint s'opposer à sa marche; les deux armées, s'étant rencontrées le 23 août 1268 près de Taglia Cozzo, se livrèrent une sanglante bataille que Charles d'Anjou gagna. Celui-ci en donna avis au pape le même jour. Il ne savait ce qu'étaient devenus Conradin, le duc d'Autriche, et le sénateur Henri. Ces trois princes étaient parvenus à s'échapper; mais ils furent pris par les soins, ou par la trahison du pape, suivant l'historien Heidegger. Ils furent livrés au vainqueur qui les fit conduire prisonniers à Naples. Charles consulta le pape sur ce qu'il devait faire de ses captifs; et Clément se borna à répondre : *La vie de*

Conradin est la mort de Charles, et la mort de Conradin est la vie de Charles (¹). C'était la condamnation du malheureux Conradin. Aussitôt Charles faisant semblant d'observer quelques formalités de justice, assembla un petit nombre de jurisconsultes, qui déclarèrent les prisonniers criminels de lez-majesté, et particulièrement ennemis de l'Église, et comme tels les condamnèrent à mort. La sentence fut exécutée sur la grande place de Naples, le 26 octobre 1268; l'infortuné Conradin et le duc d'Autriche furent décapités. Le jeune Frédéric d'Autriche ayant été exécuté le premier, Conradin ramassa sa tête, et reçut, en la baisant, le coup mortel. Ils avaient à peine 18 ans. Après eux, onze des seigneurs les plus importants de Souabe et d'Italie subirent le même sort.

Ainsi périt par la main du bourreau, et d'après le conseil d'un soi-disant vicaire de Jésus-Christ, le dernier rejeton de cette maison de Souabe, qui avait donné à l'Allemagne une suite de sept empereurs et un grand nombre d'autres princes.

On ne pourra jamais justifier le pape Clément de *cette exécution qui fait encore frémir d'horreur la postérité,* dit Mizeray.

Les défenseurs du saint-siége, ont dit, pour justifier Clément IV de la part qu'il avait prise à ce meurtre, que, depuis longtemps ce saint-père avait prédit la ruine de Conradin. Ce prince, passant un jour, dit-on, avec son armée aux environs de Viterbe, le pape l'aurait aperçue au haut des murailles et se serait écrié que Conradin était mené à la boucherie. Mais, au lieu de tirer de cette prétendue prédiction la conséquence que Clément fut inspiré en cette occasion, comme le jésuite Pagi le suppose, ne pourrait-on pas conclure avec plus de vraisemblance que déjà sa sainteté avait pris ses mesures pour la perte de Conradin?

Quoi qu'il en soit, le saint-père ne survécut pas longtemps à son sanglant triomphe; il mourut à Viterbe, le 29 novembre 1268.

GRÉGOIRE X, *190ᵉ pape.*

An 1271. Après la mort de Clément IV, la division fut si grande parmi les cardinaux, que le saint-siége vaqua près de trois ans; tous briguant la tiare, ils ne pouvaient s'accorder sur le choix d'un pape. Un assez grand nombre se détermina enfin cependant à faire un compromis entre les mains de six d'entre eux, auxquels ils donnèrent le pouvoir d'élire un successeur à Clément IV. Le choix se porta tout d'une voix sur l'archidiacre Thibaud, le 1ᵉʳ septembre 1271, et alors en Orient, où il était allé par dévotion, visiter les saints lieux. Thibaud reçut à Saint-Jean-

(¹) Struvius. Hist. Germ.

d'Acre la nouvelle de son élection. Le 27 octobre, il prit le nom de Grégoire X.

Le premier usage que fit Grégoire de son pouvoir pontifical, était de menacer les électeurs allemands assemblés sur sa réquisition, de nommer lui-même un empereur, s'ils ne se hâtaient de faire un choix. Rodolphe de Habsbourg, ayant été enfin élu, trois gentilshommes, commis par ce prince, prêtèrent serment en son nom, dans le Consistoire, entre les mains de Grégoire X, qui écrivit alors à Rodolphe : De l'avis des cardinaux, nous vous faisons roi des Romains. Toujours mêmes fatuités, toujours même orgueil chez ces prétendus vicaires de Jésus-Christ!

Rodolphe vint visiter Grégoire X à Lausanne, il lui promit de lui rendre la Marche d'Ancône, et les terres de la fameuse comtesse Mathilde depuis si longtemps revendiquées en vertu d'un testament déclaré frauduleux en toutes autres mains; mais légitime et de toute justice du moment qu'il avantageait le successeur de saint Pierre. Ces restitutions étaient les conditions que l'avare pontife avait imposées à l'ambitieux Rodolphe, qui abandonna au pape, en effet, sans consulter les États, la Romagne, qui cependant payait annuellement à l'empire 70,000 écus d'or.

Grégoire X indiqua la réunion d'un concile à Lyon. Philippe, roi de France, l'empereur grec et plusieurs autres princes y assistèrent. Grégoire démontra, par des exemples tirés des Machabées, que les papes devaient avoir l'un et l'autre glaive; que c'était à eux de décider de la paix ou de la guerre; en conséquence, il décida qu'une contribution d'un dixième serait frappée sur tous les bénéfices; ensuite, il exhorta tous prêtres pénitenciers et confesseurs de faire vive instance auprès des pécheurs, pour les faire assister d'argent et de tous leurs moyens le saint-siége; il imposa même une certaine somme par chaque chrétien hommes, femmes, enfants, sous peine d'excommunication pour subvenir aux frais d'une expédition en Terre-Sainte.

C'est à Grégoire X que l'on doit l'institution et le réglement des conclaves, institution qui, par la suite, donna lieu à de bien scandaleux abus.

Le fait suivant servira à faire apprécier le caractère et la loyauté de Grégoire X. Florence avait été mise en interdit et excommuniée, pour avoir refusé d'accéder à l'arrangement conclu par l'entremise du pape entre les Guelfes et les Gibelins. Or, il arriva que Grégoire, alors en voyage, fut surpris par un débordement de l'Arno. On ne pouvait passer ce fleuve qu'à Florence sur ce pont. Le pape se présenta devant la ville; le peuple vint au-devant de lui avec de grandes démonstrations de piété demandant l'absolution; Grégoire y consentit; il leva les censures et bénit tous ceux qui se présentèrent. Mais à peine sorti des murs de Florence, il en excommunia de nouveau les habitants, et dit en colère ce verset du Psaume : Retenez-les avec le mors et le caveçan.

Grégoire X mourut à Arezzo, le 10 janvier 1276.

INNOCENT V, *191e pape.*

An 1276. Dix jours après la mort de Grégoire, les cardinaux, enfermés pour la première fois en conclave, élurent, pour lui succéder, Pierre de Tarentaise, évêque d'Ostie, qui fut couronné à Saint-Pierre, le premier dimanche de Carême, 23 février 1276.

Innocent V n'a rien fait digne de mémoire pendant les cinq mois qu'il tint le siége apostolique. Il peut être compté parmi le nombre des papes, hélas! infiniment petit, qui n'ont pas de crime à se reprocher.

ADRIEN V, *192e pape.*

An 1276. Après dix-sept jours de vacance, on élut pape, Othon Fiesque, Gênois, neveu du pape Innocent IV, et cardinal-diacre du titre de Saint-Adrien, d'où il prit le nom d'Adrien V.

A peine élu, Adrien suspendit l'exécution de la constitution du conclave faite par Grégoire X, prétendant ordonner autrement.

Adrien fit paraître un grand zèle pour le secours de la Terre-Sainte. Il écrivit aux fidèles d'Orient pour relever leurs espérances. Mais il ne put rien exécuter; car, ayant passé de Rome à Viterbe, il y mourut le 18 août, un mois et neuf jours après son élection, sans avoir été sacré évêque, ni même ordonné prêtre.

JEAN XXI, *193e pape.*

An 1276. Pierre Julien, cardinal-évêque de Tusculum fut élu pour remplir la chaire de saint Pierre, le 13 septembre 1276. Il prit le nom de Jean XXI. Pierre Julien était né à Lisbonne. Suivant Platine, ce nouveau pontife était de mœurs si déréglées, qu'il fit tomber en discrédit la papauté. Un autre auteur, Martin le Polonais, s'exprime plus énergiquement encore; il dit que Jean XXI déshonora le saint-siége par la corruption de ses mœurs et par une sorte de folie qui avilit sa licence.

Jean XXI envoya des légats à Michel Paléologue et aux rois d'Occident, pour les exhorter à la délivrance de la Terre-Sainte, et fit même dire insolemment à l'empereur de Constantinople, que s'il ne remplissait ce pieux devoir de chrétien, il le privait de l'empire, et le donnait à l'usurpateur de la Sicile. Exhortations et menaces furent sans effet.

Jean XXI mourut le 16 mai 1277, après avoir tenu le siége pendant huit mois.

NICOLAS III, *194e pape.*

An 1277. Après une vacance de six mois et neuf jours, c'est-à-dire le 15 novembre 1277, Jean Gaëtan fut élu pape. Il était Romain, de la famille des Ursins, et cardinal-diacre du titre de saint Nicolas, d'où il prit le nom de Nicolas III.

Dès le commencement de son pontificat, Nicolas III eut grand soin d'affermir et d'étendre les usurpations temporelles de l'Église romaine en Italie. C'est ainsi qu'il fit signifier à Rodolphe de Habsbourg, qui l'avait prié de le couronner empereur d'Allemagne, qu'il n'obtiendrait cette faveur qu'après avoir confirmé toutes les donations des empereurs, et suivant la négociation commencée par Grégoire X, au concile de Lyon. Rodolphe, voulant à tout prix gagner les bonnes grâces du saint-père, donna tous pouvoirs à Conrad de Tubinge, provincial des frères mineurs dans la haute Allemagne, de rectifier tout ce qui avait été fait avec Grégoire, ainsi que de consentir à ce que l'Église romaine entrât en possession de tous les biens contenus dans les anciennes donations. Cette procuration est datée du 19 janvier 1278.

L'année suivante, Nicolas III écrivit une lettre très-véhémente et qui permet de juger du caractère de ce pape, au cardinal de Sainte-Cécile, son légat en France; cette lettre concernait le rétablissement des tournois : « Vous nous avez écrit, dit-il, que le roi de France, depuis « peu révoque, à la prière de ses barons, l'édit que cependant il avait « autrefois porté d'après leur conseil, pour qu'on s'abstînt des tournois « jusques au départ général pour la Terre-Sainte; le nouvel édit sur les « tournois a été publié en votre présence, et exécuté contre la défense « du saint-siége, au mépris de la peine d'excommunication portée par « lui. Nous sommes sensiblement affligé de voir ce roi, fils d'un père si « pieux, souffrir que ses sujets méprisent ainsi les censures ecclésiasti- « ques; nous ne pouvons excuser votre silence et votre négligence. Votre « zèle devait s'allumer dans un si grand péril des âmes. Il fallait pro- « noncer les peines déjà dites, en ajouter de plus grandes, et ne pas « vous contenter de refuser, comme vous dites, votre consentement à « cette ordonnance. On dit que les tournois sont un exercice utile, que « la noblesse y apprend à manier les armes pour la défense de la reli- « gion et de la Terre-Sainte; mais, les papes, nos prédécesseurs, en ont « jugé autrement; ils ont défendu les tournois, particulièrement au con- « cile de Latran; ils ont ordonné de priver ceux qui mourraient en ces « combats de la sépulture ecclésiastique. D'ailleurs, ce n'est pas aux

« particuliers à juger si ces exercices sont bons ou mauvais. Ils doivent « s'en rapporter à la décision de leurs pasteurs, et surtout du pape. « Nous voulons donc que vous dénonciez publiquement excommuniés « tous les comtes, barons, chevaliers et autres, qui ont pris part à ces « tournois; n'accordez l'absolution qu'à ceux qui la demanderont humblement; imposez-leur des pénitences, et leur faisant promettre par « serment de n'y plus retourner. »

Le pape Nicolas réussit à faire enlever à Charles d'Anjou le vain titre de sénateur de Rome, dont celui-ci, du reste, ne devait plus jouir que pendant cinq ans, suivant la promesse qu'il avait faite à Urbain IV. Nicolas lui fit aussi retirer le vicariat qu'il exerçait en Toscane.

Nicolas III remplit l'Italie de troubles, de discordes civiles, pour pouvoir mieux régner dans la confusion : ce pape roulait de grands projets pour l'établissement de sa famille. En haine de l'empereur Rodolphe et de Charles d'Anjou, roi de Sicile; il avait conçu le dessein de partager tout l'empire en quatre royaumes ainsi dénommés et attribués : celui d'Allemagne serait resté à la postérité de Rodolphe; celui de Vienne en Dauphiné, aurait servi de dot à Clémence, fille de Rodolphe, et femme de Charles Martel, petit-fils du roi de Sicile. Les deux autres royaumes, érigés en Italie, étaient la Lombardie, qui devait contenir les Allemands, et l'autre la Toscane, qui aurait resserré les Français dans la Sicile. Ces deux royaumes étaient destinés à deux seigneurs de la maison des Ursins, parents du pape. La mort du pontife prévint l'exécution de ces vastes projets. Nicolas III fut frappé d'apoplexie, et mourut subitement le 22 août 1280, à Surien, près de Viterbe.

Divers historiens, dignes de foi, attribuent au pape Nicolas III une grande part dans la conspiration dite des Vêpres Siciliennes, quoique cet horrible massacre cependant n'eut lieu que sous le pontificat de son successeur.

MARTIN IV, *195e pape.*

An 1281. Après la mort du pape Nicolas III, la mésintelligence entre les cardinaux fit durer près de six mois la vacance du saint-siége. Le 22 février 1281, Simon de Brie, Français de nation et cardinal prêtre du titre de Sainte-Cécile, fut élu pape, et prit le nom de Martin IV. Son premier acte fut de casser l'édit solennel par lequel son prédécesseur avait réuni au siége apostolique la charge de sénateur, cet office fut donné à Charles d'Anjou, lequel il voulut en outre faire nommer au vicariat de l'empire pour la Toscane.

C'est sous le pape Martin IV, que se place la célèbre conjuration dite des *Vêpres Siciliennes,* dans laquelle tant de Français furent massacrés.

Le pape, autant par son abominable politique que Charles d'Anjou par ses excès et ses cruautés, poussèrent le peuple Sicilien au désespoir et lui firent ensanglanter ses annales d'un massacre qui n'a d'égal dans l'histoire que la Saint-Barthelemy en France; mais à cette différence, le principe des *Vêpres Siciliennes*, au moins, fut juste et patriotique, et doit être considéré comme la revendication de l'indépendance d'un peuple contre une domination étrangère qui, non contente d'avoir fait périr dans les supplices toute la famille royale et les principaux seigneurs du pays, se livrait encore aux déprédations les plus éhontées.

Jean de Procida, gentilhomme de Palerme, médecin et l'un des hommes les plus lettrés de son temps, fut l'âme de cette conjuration. Attaché à la mémoire de Frédéric de la maison de Souabe, et brûlant de venger le meurtre de l'infortuné Conradin, Procida trama son projet en Sicile, ne pouvant l'exécuter à Naples, sous les yeux de Charles d'Anjou; ce lâche assassin méditait à cette époque de s'emparer de Constantinople. Jean de Procida en avertit Michel Paléologue, et sut l'intéresser à servir la conspiration qu'il préparait par un débarquement sur les côtes de Naples conjointement avec le roi Pierre d'Aragon, gendre de Mainfroy et oncle de l'infortuné Conradin, décapité en place publique. Pierre en effet avait consenti sur les pressantes sollicitations de Procida à revendiquer l'héritage de sa famille. Martin IV ayant appris les armements considérables que faisait le roi d'Aragon lança contre lui une bulle d'excommunication, dans laquelle il déclara Pierre impie, sacrilége et usurpateur du bien de l'Église ; dans une cérémonie publique, pleine d'apparat, il releva les sujets de Pierre du serment de fidélité, son trône vacant et à la disposition du premier occupant.

Revenons aux *Vêpres Siciliennes*. Procida, assuré du concours de ces deux princes, repassa bien vite en Sicile où il attendit qu'une occasion lui permît d'exécuter son projet, l'incident d'une jeune fille de Palerme insultée par un Français durant une procession lui parut favorable, et il donna le signal.

Voici comment Mezeray parle de cette horrible boucherie : « pendant « que Charles d'Anjou se tenait avec son armée sur les côtes d'A- « frique attendant le moment favorable d'attaquer l'empire d'Orient et « que méprisant tous les avis qui lui étaient donnés journellement de se « méfier, voilà que les Siciliens, le jour de Pâques (1282) au premier coup « de vêpres, égorgèrent tous les Français par toute l'île, mais avec tant « de fureur, que l'on vit les bons religieux jacobins et les cordeliers « tremper avec plaisir leurs mains dans le sang, les femmes, les en- « fants furent égorgés jusques aux autels ; les pères éventraient celles de « leurs filles qui étaient grosses des Français, et écrasaient leurs petits « enfants contre les rochers. Ils tuèrent, dit-on, 8,000 personnes en deux « heures, ne pardonnèrent qu'à un seul Français à cause de sa rare pro- « bité. »

Charles d'Anjou ayant appris cette catastrophe tragique vint trouver le pape Martin et les cardinaux; il leur demanda aide et conseil. Le pape et son collége l'exhortèrent à travailler incessamment à regagner la Sicile, soit par la douceur, soit par la force, lui promettant toutes sortes de secours spirituel et temporel, comme fils et champion de l'Église. Ce qui s'ensuivit étant du domaine de l'histoire générale, nous y renvoyons nos lecteurs et reprenons l'histoire du pape. Les mœurs privées de Martin étaient aussi dissolues que sa conduite publique était révoltante et coupable. Il vécut publiquement avec la concubine de son prédécesseur. Nicolas de Biberach, théologien de Derfort, dit qu'étant jeune, Martin IV avait voulu abuser brutalement de sa personne!

Entre autres actes, qui ne sont pas précisément de la compétence du vicaire de Jésus-Christ, Martin IV approuva un duel projeté entre Pierre d'Aragon et Charles d'Anjou; il envoya même à l'effet d'assister au combat, un cardinal nommé Gérard Pierre, ne s'étant point trouvé au lieu indiqué, Martin l'excommunia de nouveau, et le déclara déchu de tous les droits, même du royaume de Catalogne qu'il donna à Charles, second fils de Philippe, roi de France.

Après avoir rempli d'une façon aussi orthodoxe son ministère de vice-Dieu sur la terre, le pape Martin IV mourut à Rome, le 28 mars 1285. Il fut enterré dans l'église de Saint-Laurent; on raconte que plusieurs malades furent guéris rien qu'en touchant la pierre de son tombeau, et cela en présence d'un grand nombre de clercs et de laïcs; suivant le témoignage d'un autre écrivain du temps, ces miracles duraient encore lorsqu'il écrivait, savoir le 21 mai suivant ([1]). Un historien, dit du pape Martin qu'il haïssait si fort l'Allemagne, qu'il avait souvent manifesté publiquement le vœu de la voir convertie en un lac.

HONORIUS IV, *196e pape.*

An 1285. Le 2 avril 1285 les cardinaux élurent Jacques Sovelli, Romain, cardinal, pape sous le nom d'Honorius IV. On raconte que le nouveau saint-père était tellement incommodé de la goutte aux pieds et aux mains, qu'il ne pouvait célébrer la messe qu'à l'aide de certains instruments.

Au commencement du pontificat d'Honorius IV, Jean Choles, cardinal, légat de son prédécesseur en France, prêcha dans ce royaume une croisade contre Pierre d'Aragon, vengeur du meurtre abominable commis par Charles d'Anjou sur Conradin.

([1]) Rainald.

Cette croisade entreprise par ordre du saint-siége, fut conduite par le roi Philippe, qui fit son entrée en Catalogne, le 20 juin 1285, les Français, qui en formaient la plus grande partie, commirent dans le pays toutes sortes de désordres : Ils profanaient les églises par l'effusion du sang et d'impuretés de toutes sortes; ils violaient même les religieuses. Ils emportaient les croix, les images, les livres, et les ornements du culte, et se les vendaient l'un à l'autre. Ils dépendaient les cloches, les brisaient ou les emportaient. C'est ainsi que les soldats du pape Honorius IV se conduisirent pendant toute la campagne. La superstition et la brutalité étaient si grandes que ces soudards prétendaient gagner l'indulgence promise à ceux qui feraient cette croisade; que ceux qui n'avaient pu se procurer un arc et des flèches ou toute autre arme, prenaient des pierres et disaient : *Je jette cette pierre contre Pierre d'Aragon, pour gagner l'indulgence.* Cette entreprise, quoique encouragée et bénie par les saintes mains du pape Honorius, n'eut pas toutefois d'autre succès que des déprédations et des meurtres.

Le vindicatif Honorius poursuivit, après la mort de Pierre d'Aragon, Jacques, son fils, qui s'était fait couronner malgré le pape, il l'excommunia et réitéra contre lui tous les anathèmes dont son père avait été frappé par les odieux prédécesseurs d'Honorius. Ce pontife avare, impie, fit offrir à Rodolphe, la couronne impériale, à la condition qu'il lui laisserait lever la quatrième partie de tous les biens d'Allemagne, pendant quatre années consécutives. Rodolphe devait en outre envoyer une armée en Italie pour chasser les Français de Naples.

Dans une assemblée d'évêques tenue à Wurtzbourg, Probus, évêque de Toul, stigmatisa la vie cruelle, licencieuse et efféminée de ce pape par une expression énergique rapportée par les historiens; il appelle Honorius le satrape de l'Ante-Christ.

Honorius IV mourut à Rome, le Jeudi-Saint, 3 avril 1287.

NICOLAS IV, *197e pape.*

An 1288. Après une vacance de près de 11 mois, le saint-siége fut occupé par l'évêque de Palestrine, qui prit le nom de Nicolas IV.

Le commencement du pontificat de Nicolas IV est marqué par le parjure : un traité fut conclu entre Charles II d'Anjou et Jacques d'Aragon, par lequel la Sicile demeurerait à ce dernier. Charles devait faire agréer et investir Jacques d'Aragon par le pape. Charles d'Anjou vint en effet à Rome, le jour de la Pentecôte; mais le pape Nicolas le releva du serment fait à son compétiteur et le couronna roi de Sicile.

L'avarice, la cupidité, la mauvaise foi et le parjure présidèrent donc à ce couronnement, et le pape provoqua, autorisa, ratifia tous ces cri-

mes; il les bénit et y mit même le secours de la religion par les cérémonies du culte. Pourquoi tout cela? parce que Jacques d'Aragon revendiquant ses droits n'avait pas voulu déclarer la Sicile feudataire de Rome, et payer une redevance au pape comme son vassal!

Au commencement de l'année 1290, le pape Nicolas publia une bulle, où il exagère pathétiquement la prise et la ruine de Tripoli, et le péril extrême où se trouvait la Terre-Sainte; exhortant tous les fidèles à une croisade pour laquelle il promettait l'indulgence plénière et les autres grâces que l'on était accoutumé d'accorder à ceux qui s'engageaient dans ces pieuses entreprises.

Il n'était que trop vrai que les malheureux chrétiens étaient en Syrie dans l'état le plus critique ; leur sang avait en vain rougi les déserts de l'Arabie et les champs de la Palestine; leur ruine totale était imminente; Le Soudan avait repris une à une Tripoli, Tyr, Berouth, Acha, et 15 autres villes importantes; il ne leur restait plus guère que Ptolomaïs, où ils étaient pressés par les Musulmans; le pape tenta de leur envoyer un secours de 1500 chevaux; mais ce secours mal dirigé, et dont le premier exploit fut dirigé contre les chrétiens grecs, n'empêcha pas la chute de Ptolomaïs. Les meurtres, les rapines, les adultères, les viols, les embrasements qui signalèrent le passage de ces fanatiques les fit exécrer par ceux-là même qu'ils venaient secourir. Leur second exploit fut de rompre une trève qui dans ce moment était de la plus grande utilité aux chrétiens.

Le père Maimbourg dans son histoire des croisades parle ainsi des desseins formés par Nicolas IV pour faire parvenir des secours en terre sainte :

« Cependant, la ville d'Acre fut prise par les infidèles. Le pape « Nicolas faisait, depuis plus d'un an, tous les efforts imaginables, pour « former une croisade générale de tous les chrétiens d'Occident contre « les Mammelucks qui menaçaient alors la Palestine. Le pape avait, « intéressé tous les rois à cette cause; il avait enfin si bien fait « qu'Édouard, roi d'Angleterre, s'était déclaré le chef de cette croisade. « Il faisait de grands préparatifs, pour se mettre en état de marcher « dans le temps que ce bon pape avait marqué, qui était la fête de « Saint-Jean-Baptiste de l'année 1293, lorsqu'on apprit que tout était « perdu pour les chrétiens dans la Syrie, dès le mois de mai de l'an 1291. « Ce fut là comme un grand éclat de tonnerre, qui l'étonna extrême« ment, et qui pourtant n'empêcha pas qu'il ne redoublât ses efforts « par ses lettres, par ses légats, par les prédicateurs qu'il envoya par « tout le monde, pour exciter les chrétiens à prendre la croix, et pour « engager les princes d'Orient et d'Occident et les rois même des Tar« tares, des Heriens, des Georgiens et d'Armenie, à unir leurs forces « dans le dessein de reconquérir, tous ensemble, ce qu'on venait de « perdre, mais comme on crut que le mal était désespéré et sans re-

« mède, tout ce que fit ce pape, et tout ce que ses successeurs entre-
« prirent après lui pour le même sujet, ne put jamais produire aucune
« croisade qui servît au recouvrement de la Terre-Sainte. »

Dès le commencement de son intronisation le pape Nicolas IV avait excité beaucoup de discordes, de guerres civiles dans Rome. Le reste de son pontificat fut troublé par des discussions, des malheurs publics qui avancèrent, dit-on, ses derniers moments, par la conviction où il put être qu'il ne pouvait s'en prendre qu'à lui-même de l'état déplorable de l'Église et de toute la chrétienté. Nicolas IV mourut à Rome, le 4 avril 1292.

Dans ces malheureux temps le clergé supérieur et inférieur, comme toujours, suivait les traces de son chef. On en trouve la preuve dans une foule de documents, un comte de Tyrol, entre autres, obligé de recourir aux armes pour défendre son héritage, publia un manifeste dans lequel il expose les vices du clergé. Cette pièce curieuse se trouve dans Aventin ; elle est répétée par Heyddegger. Il n'est pas hors de propos, croyons-nous, de faire figurer dans ce livre pour l'édification des fidèles le portrait du prêtre à cette époque ; ce portrait est encore vrai de nos jours et on y retrouve les principaux traits du prêtre d'aujourd'hui :
« Ce n'est pas moi, dit le comte de Tyrol, et Dieu m'en est témoin ;
« ce n'est pas moi qui fais la guerre. Je ne fais que la repousser.
« Je n'ai jamais rien tant souhaité que d'avoir la paix avec tout le
« monde, principalement avec les évêques : mais ces bons pas-
« teurs, se laissant corrompre par l'abondance, comme le reste de
« hommes osent nous attaquer ; ils veulent nous dépouiller, par vio-
« lence de notre patrimoine. Voilà ce qui m'a forcé de prendre les
« armes ; pour enlever aux ennemis de la patrie leurs châteaux, afin de
« me conserver, moi et mes sujets, dans la paix et la possession de nos
« biens. Si quelqu'un veut se faire garant et caution que je n'aurai plus
« à craindre aucune perfidie, ni aucune violence, de la part de ces
« loups, et de ces maîtres orgueilleux de synagogue, car j'aurais tort de
« les appeler des pasteurs, je rendrai tout à l'instant ce dont je me suis
« saisi ! Sans celà, je ne serai pas si fou de lâcher la poignée que je
« tiens, et de me mettre en proie, et à la discrétion de ces ante-christs
« effeminez et de ces eunuques monstrueux. Il n'y a personne qui ruine
« plus qu'eux la concorde chrétienne. Ils ne s'appliquent jamais à expli-
« quer, ou à apprendre les Saintes Écritures. Ils ne s'occupent qu'à
« faire des bâtards, à se plonger dans l'ivrognerie, à amasser des
« richesses, à acquerir des royaumes, et assouvir leur ambition par
« les vains honneurs du siècle. C'est pour ces choses qu'ils nous font la
« guerre aux dépens du sang de leurs brebis. Non-seulement ils ne sui-
« vent pas la pauvreté de Jésus-Christ et de ses disciples, mais ils s'en
« moquent même, et cherchent à l'abolir pour jamais. S'ils ne sont pas
« des ante-christs, qu'on nous dise, ce qu'ils sont? Est-ce donc là

« comme l'on paît les brebis de Jésus-Christ? Est-ce là comme on aime « son troupeau, que de ne chercher que les richesses, les honneurs, les « biens d'autrui, opprimer ses brebis, les tuer? Ils renversent le pré- « cepte de Jésus-Christ : *Donnez-leur votre robe*, ils vous volent encore « votre manteau. Qui pourrait être si dur, si insensible et si bête, que « de souffrir, sans se plaindre, l'orgueil, le faste, la perfidie, le luxe, les « débauches, l'avarice, en un mot, tous les crimes de ces scélérats et de « ces fripons, qui, plus méchants que les Turcs, les Sarrasins, les Tar- « tares et les Juifs, portent à la république chrétienne plus de dom- « mage, et en oppriment plus cruellement la liberté que Jésus-Christ lui a « acquise par son sang, que ces ennemis déclarés du nom chrétien. Ils « sont nos serviteurs, et néanmoins, ils nous veulent maîtriser, contre le « droit des gens, contre les lois sacrées, et les oracles des Saintes-Écri- « tures. C'est un proverbe commun, que les prêtres veulent aveugler « les yeux des mortels par les charmes trompeurs de la superstition, et « se servir des cérémonies qu'ils ont inventées comme des sucs de man- « dragore pour enchanter et assoupir nos esprits. Hé quoi! N'est-ce pas « assez que le berger trouve sa brebis et en tire le lait? Un envoyé ne « doit-il pas uniquement faire les affaires de son maître. C'est pourquoi « j'appelle d'un cruel et injuste pontife (Nicolas IV) à un équitable et « clément pasteur. »

CÉLESTIN V, *198e pape.*

An 1294. Après deux ans et trois mois d'interrègne, les cardinaux élurent Pierre Mouron, sous le nom de Célestin V. Ce vieux et paisible hermite, n'était pas fait pour la pourpre romaine; sa bonhomie, ses vertus modestes étaient déplacées dans cette chaire de saint Pierre où s'étaient assis tant de misérables, célèbres par leurs vices et leurs crimes. Célestin, qui avait passé jusque là son existence dans la solitude la plus complète, ne cessa de regretter sa grotte pendant les six mois qu'il tint le siége scandaleux de Rome.

Les artifices de Benoît Caietan, qui fut depuis l'infâme Boniface VIII, déterminèrent Célestin V à résigner le pontificat. Caietan, à l'aide d'une sarbacane ignorée, qui ouvrait dans la chambre du pape, au chevet du lit de Célestin, lui cria la nuit aux oreilles pendant plusieurs mois consécutifs, et comme si c'était un ange qui parlât : *Célestin, Célestin, abandonne le papat; c'est une charge au-dessus de tes forces* (1). Le trop crédule Célestin prit cette voix pour un avertissement du ciel; il obéit; et

(1) Heyddegger.

se démit du pontificat suprême. Le bonhomme, satisfait d'être débarrassé d'un si lourd fardeau, reprit modestement le chemin de son hermitage, où il ne devait jamais rentrer, car Benoît Caietan le fit arrêter et mettre en prison, où il hâta sa mort, ainsi que nous allons le voir dans la biographie de ce même Benoît, son indigne successeur.

BONIFACE VIII, *199e pape.*

An 1294. Benoît de Caietan n'épargna ni soins, ni scandales, ni crimes, pour parvenir au pontificat. C'était généralement le plus sûr et le plus court chemin pour arriver au trône de saint Pierre. Devenu pape, son premier soin fut de faire courir comme nous l'avons vu après le vieux Célestin, dont la piété et les vertus modestes auraient pu suggérer aux fidèles des comparaisons peu avantageuses pour lui. Célestin, sous un prétexte que l'historien ne donne même pas, fut jeté en prison où bientôt il périt assassiné par ordre de son successeur.

Jamais Hildebrand, cet insolent Grégoire VII, n'a déployé plus de fierté, d'impudence et d'audace. Boniface VIII outragea les peuples, brava l'empereur et les rois; il crut, du Vatican, dominer sur toute l'Europe.

De graves différends étaient alors engagés entre Adolphe, empereur d'Allemagne, Edouard, roi d'Angleterre, et Philippe-le-Bel. Boniface VIII, bien plus pour essayer sa force et montrer sa puissance que par amour pour la paix publique, comme la suite de sa vie l'a bien prouvé, ordonna à ces trois princes de consentir à une trêve, sous peine d'excommunication. Cette injonction, bien qu'elle ne fut pas immédiatement obéie, fut accueillie par toute la chrétienté avec des actions de grâces; on espéra voir cesser les meurtres, les ravages commis par ces indignes potentats, comme une chose de droit et naturelle; mais ce n'était pas, nous l'avons dit, dans un esprit de conciliation que Boniface voulait mettre un frein au carnage, ce saint homme prétendait que c'était un crime de verser le sang des hommes sans sa permission.

Depuis longtemps la conduite de l'empereur indisposait la noblesse allemande dans une diète réunie à Egra; on l'accusa dans les formes.

L'archevêque de Mayence prononça solennellement l'arrêt de déchéance, et de proscription d'Adolphe au nom de tous les princes, ensuite, on élut Albert d'Autriche. Cet acte de vigueur avait été fait sans attendre le consentement du pape, qui, furieux de voir empiéter sur ses prétendus droits, défendit aux électeurs, sous peine d'anathème, de sacrer le nouveau roi des Romains : ceux-ci répondirent que c'était là une affaire purement politique et qui ne regardait point l'Église.

Sur ces entrefaites, Adolphe fut tué dans la bataille de Spire, le

2 juillet, par Albert d'Autriche; en vain celui-ci sollicita le pape de reconnaître son élection à la couronne impériale, Boniface répondit à Albert qu'il était indigne de l'empire, ayant tué son seigneur. Poussant plus loin encore que Grégoire VII en idées d'outrecuidante domination, Boniface donna au monde l'étrange spectacle d'un pape portant au front une couronne, au côté une épée et disant à des ambassadeurs : *C'est moi qui suis César.*

C'est alors que les maisons d'Autriche et de France s'unirent doublement et plus étroitement encore par le mariage de leurs enfants Rodolphe, fils d'Albert, et de Blanche, fille de Philippe de France, ainsi que par leur haine commune contre Boniface VIII. Dans le même temps la Hollande et la Zélande, vassales de l'empire, contestaient par les armes la souveraineté d'Albert, tandis que d'un autre côté, les Flandres faisaient avantageusement la guerre à Philippe-le-Bel et gagnaient sur lui la célèbre bataille dite des Epérons d'or où toute la noblesse française, venant pour asservir les Belges, fut écrasée par les bourgeois flamands. Ce haut fait d'armes peut être cité comme un des plus beaux des temps anciens et modernes. Le pape Boniface saisit cette occasion pour braver à la fois Albert et Philippe-le-Bel : d'une part, il souleva les princes allemands contre Albert d'Autriche; et d'autre part, il excita Charles de Valois contre son frère Philippe-le-Bel. Ce misérable prêtre en effet sema la discorde et alluma la guerre civile en Allemagne et en France. Il appela en Italie Charles de Valois, le nomma vicaire de l'empire, en Toscane; le maria à la fille de Baudouin II, empereur de Constantinople, et déclara le trône des Grecs dévolu à Charles de Valois. Ivre de domination jusqu'à la fureur, Boniface voulut paraître donner tous les royaumes; en moins de trois ans, il fit des empereurs d'Orient et d'Occident, mit la France entière en interdit.

C'est vers le même temps, que ce pape superbe poursuivit de sa haine implacable la famille puissante des Colonna, coupable à ses yeux, dans la personne des cardinaux Jacques et Pierre Colonna, de résister à ses envahissements à l'aide des secrets que lui-même autrefois leur avait confiés. Boniface publia une bulle promettant de grandes indulgences à ceux qui s'organiseraient en croisade pour l'extermination de tous les membres de cette famille. La guerre en effet fut sanglante, atroce; les Colonna battus, dispersés, furent contraints de fuir à Preneste, chez Sciarra Colonna, leur oncle : Boniface les y poursuivit et fit assiéger la ville par ses fanatiques croisés; les Colonna toutefois parvinrent à sortir de la ville. Preneste se rendit sur la promesse solennelle du pape qu'il respecterait la vie et les droits, et le bien de tous les citoyens, à peine entré dans Preneste, Boniface la fit saccager, ruiner de fond en comble, et la livra à toute la fureur d'une soldatesque ignorante, brutale, indisciplinée; il en fit autant à Sagaroolon, et des autres places dans lesquelles les Colonna cherchaient un asile contre sa rage. Boniface dégrada

solennellement ces cardinaux, trop éclairés sur ses forfaits; il excommunia et bannit de Rome toute leur maison, Sciarra Colonna, leur oncle, réduit à la plus cruelle extrémité, fut forcé de se cacher dans les forêts, dans les déserts, n'osant se fier à personne de peur d'être livré à ce pontife barbare.

Boniface poursuivit avec le même acharnement tous les Gibelins, ou partisans de l'empire. Poichetta Spinola, ayant succédé à Jacques Voragine dans l'archevêché de Gênes, vint à Rome pour se faire confirmer; c'était un mercredi des cendres, l'archevêque se prosterna aux pieds du pape pour recevoir les cendres. Boniface d'une voix courroucée lui dit : *Souviens-toi que tu es Gibelin, et qu'avec les Gibelins je te réduirai en cendres ;* puis il lui jeta une poignée de cendres au visage et dans les yeux, non content de cette indigne méchanceté, il déposséda Poichetta le même jour de son archevêché. Un païen, un rénégat, n'eut pas fait un abus plus outrageant et plus sacrilége d'une des cérémonies du culte sur lequel était fondée toute sa puissance papale.

En 1300, à l'ouverture du jubilé, dont il fut l'inventeur, Boniface après s'être montré tout un jour au peuple en habits pontificaux, et lui avoir prodigué fortes bénédictions, se présenta le lendemain en habits impériaux, faisant porter devant lui l'épée, le sceptre, et les autres marques de l'empire, un héros criait à haute voix : *Il y a ici deux épées. Pierre, tu vois ici ton successeur, et vous, ô Christ, regardez votre vicaire.* Boniface continua de se montrer ainsi alternativement au peuple, tantôt comme souverain pontife de l'Église, et tantôt comme empereur de la terre, pour faire entendre qu'il réunissait en lui toute la puissance spirituelle et temporelle.

Un écrivain du temps a dit qu'il y avait en Boniface VIII assez d'actes de démence pour défrayer vingt fous furieux, et assez d'atrocités pour en composer vingt tyrans.

Ce soi-disant saint-père ayant eu l'impudence d'envoyer un légat à Philippe-le-Bel, pour lui ordonner de se disposer à partir pour la Palestine, sous peine d'excommunication pour le moindre délai, Philippe, pour toute réponse, fit mettre en prison le légat du pape, qui, furieux, lui en dépêcha un second avec injonction expresse à Philippe de délivrer le premier, et ordre à tous évêques et pairs de France de comparaître à Rome pour y entendre les reproches touchant leur conduite à l'égard des ordres qu'il avait donnés à Philippe-le-Bel, lui seul Boniface pape étant le véritable maître du royaume de France qui lui appartenait de droit divin.

Les lettres que s'écrivirent le tyran apostolique et le despote français, sont des actes qui prouvent l'état de folie et de stupidité de ces temps; les droits des peuples y sont comptés pour rien ; ce ne sont que maximes despotiques et prétentions ridicules.

Philippe-le-Bel ayant fait assembler les états à Paris; Boniface VIII y

fut solennellement accusé par l'archevêque de Narbonne « d'être simo-
« niaque, homicide, usurier très-manifeste, de ne pas croire à l'eu-
« charistie, de regarder l'âme comme mortelle, de professer qu'il n'y a
« d'autre joie que celle de ce monde, » on lui reprochait en outre de se faire révéler la confession par force ; d'avoir deux filles de deux concubines, qui étaient ses nièces ; d'avoir pris à sa solde les souverains pour envahir la Sicile, etc., etc.

Aussitôt que Boniface eut connaissance de la teneur de cet acte d'accusation, il fut outré de fureur, il voua la personne du roi de France à Satan par une excommunication nouvelle, accompagnée d'exécrations et de malédictions sur la famille et sur la postérité jusqu'à la quatrième génération. Il jeta l'interdit sur le royaume de Rome, et cassa tous les priviléges qui lui avaient été accordés par le saint-siége. Il déclara dispenser tous les sujets de Philippe du serment de fidélité et d'obéissance qu'ils lui devaient comme leur souverain. Il entreprit même de soulever les peuples contre lui, d'attirer des ennemis du dehors sur la France. Il alla plus loin, bien que fort mal avec Albert d'Autriche, il le fit exhorter à envahir le royaume de Philippe, lui promettant qu'il lui en confirmerait la possession. Mais Albert était trop prudent pour se laisser séduire par une libéralité aussi périlleuse.

Malgré l'énergie de Philippe-le-Bel, les anathèmes et les mesures décrétées par le vindicatif et superbe pontife eurent des suites terribles ; la France tomba dans la stupeur et l'Église fut plongée dans la douleur la plus amère. Sur ces entrefaites Sciarra Colonna, dont nous avons parlé, errant et vagabond, était tombé entre les mains des pirates, et réduit à ramer sur une galère ; c'est dans cet état qu'il fut reconnu par un Français, qui le racheta des forbans et le mena secrètement au roi, qui avait déjà résolu d'envoyer Nogaret à Rome, avec charge de porter son appel des décisions du pape au concile : Nogaret et Sciarra Colonna partirent ensemble, ayant réuni secrètement 300 gens d'armes français, restés en Sicile après la paix faite, ils se portèrent sur Agnani, qu'ils surprirent le 7 septembre 1303, Boniface habitait en cette ville la maison dans laquelle il était né ; les soldats se répandirent en armes dans la ville, en criant, *vive le roi de Rome, meure le pape Boniface.* Ils trouvèrent quelque résistance devant le palais de Pierre Caietan, neveu du pape ; mais bientôt ils forcèrent ce palais et les maisons voisines, les pillèrent et firent prisonniers trois cardinaux. Nogaret réunit les habitants et leur dit de se joindre à lui, au nom de la paix de l'Église, pour forcer le palais du pape. Les cardinaux se cachèrent ou se sauvèrent. Boniface, ainsi abandonné, fut contraint de demander à Sciarra Colonna une trève ; on lui accorda jusqu'à 3 heures après-midi. Boniface employa ces précieux moments à faire solliciter le peuple d'Agnani en sa faveur ; mais, n'en ayant rien obtenu, il pria Sciarra de lui donner par écrit ce qu'il désirait de lui. Sciarra, sensible au plaisir de la vengeance, que les Ita-

liens appellent le *morceau des Dieux*, fit dire à Boniface qu'il ne lui accorderait la vie qu'à deux conditions : 1° qu'il rétablirait les Colonna et toute leur famille dans leurs biens et dignités; 2° et qu'ensuite lui Boniface renonçât à la papauté.

Boniface consterné jeta un profond soupir : *Ah! dit-il que ces conditions sont dures!* Pour le moment il ne fit point d'autre réponse, la colère et l'indignation semblant lui avoir fait perdre la parole pendant quelque temps. La trève finie, Sciarra força le palais du pape qui fut pris par ses soldats, qui lui firent toutes les menaces et toutes les insultes que la brutalité pût leur suggérer. Malgré la défense expresse de Nogaret, les coffres et la trésorerie papale furent pillés; on y trouvait tant d'argent, tant de pierreries et tant de meubles précieux, qui, si l'on en croit quelques auteurs, tous les rois de ce temps-là, joignant leurs richesses ensemble, n'auraient pu en fournir autant en un an, qu'il en fut pris en un seul jour dans le palais du pape, dans celui du marquis Caietan, son neveu, et dans ceux des trois cardinaux qui avaient été faits prisonniers le matin [1].

Boniface, abandonné de tout le monde ne s'abattit point, rappelant son énergie et sa fierté devant une disgrâce aussi imprévue il s'écria : *Puisque je suis pris en trahison, et que je suis indignement livré entre les mains de mes ennemis, comme le Sauveur du monde, pour être mis à mort, je mourrai en pape.* Il se fit alors revêtir de tous les insignes de sa suprême pontificature, se fit mettre la couronne de Constantin sur la tête, et, prenant les clefs et la croix à la main, il s'assit sur son trône et il attendit ses ennemis. Cette posture, prise à dessein par Boniface, n'en imposa pas à Nogaret et Sciarra; ils s'approchèrent de lui avec un faint respect. Nogaret déclara au pape au nom de Philippe sa commission, lui signifiant tout ce qui s'était fait en France contre ses entreprises et ses prétentions, il le somma ensuite de faire assembler le concile. La contenance et le silence hautains de Boniface ayant prouvé qu'il n'acquiescerait pas volontiers à ses demandes, Nogaret menaça Boniface de le faire jeter à bas de son trône, ensuite de le faire conduire lié et garrotté à Lyon, pour y être jugé et déposé par le conseil général, que le roi son maître, devait y assembler. Boniface resta impassible, sans mouvement. Sciarra prit à son tour la parole et demanda au pape, s'il ne voulait pas céder la papauté? « *Non,* répondit Boniface, « *j'y perdrai plutôt la vie.* Puis s'avançant vers le chef du parti Co- « lonna, il dit avec fermeté en Italien : *voilà mon cou, voilà ma tête; mais* « *j'aurai la satisfaction de mourir pape.* » Mais perdant bientôt un calme qui n'était qu'apparent, il se répandit en sanglants reproches contre Nogaret, qu'il regardait comme le premier auteur de son malheur; il s'emporta avec la dernière violence contre Philippe-le-Bel, qu'il mau-

(1) Walsingham. Du Puy.

dit de nouveau jusqu'à la 4e génération. Nogaret, piqué au vif, lui dit avec beaucoup de fierté : « *chetif pape que tu es, regarde et considère la « bonté de mon seigneur le roi de France, qui, bien que son royaume « soit fort éloigné de toi, te garde par moi, et te défend de tes ennemis, « ainsi que ses prédécesseurs ont toujours gardé les tiens.* » Le pape répondit vivement et avec amertume : « *Je me consolerai aisément de me « voir condamner par des Patariens et pour la cause de l'Église.* » A cette réponse qui était une allusion directe à la mort du grand père de Nogaret, brûlé vif comme Albigeois, l'envoyé français baissa la tête dans la plus grande confusion. Mais Sciarra Colonna reprenant alors la parole chargea le pape d'injures et arrivant au paroxisme de la fureur, il frappa Boniface de son gantelet sur le visage, *jusques à grande effusion de sang. Le pape cria, Sciarra le frappa de nouveau; si bien que Nogaret, qui n'avait pas commandement d'en venir aux mains, tira Boniface, hurlant et blasphémant comme un homme désespéré, des griffes Colonnoises...* ([1]).

Après avoir été forcé de subir toutes ces insultes et tous ces mauvais traitements, en sa qualité de vice-Dieu, Boniface fut jeté en prison ; mais il y n'y resta pas longtemps, les habitants d'Anagni, et des environs qui, trois jours avant, l'avaient voué à la mort, prirent les armes, et se mirent à crier : *vive le pape et meure les traîtres.* Entrant dans le palais, au nombre de près de 10,000, la populace tua les gardes et les soldats qui voulurent lui résister, et mit Boniface en liberté.

Le pape, se voyant hors de danger avec ses neveux, et délivré de la crainte de la mort dont les gens de Sciarra l'avaient menacée, se fit porter sur la place publique de la ville. Là dans un langage pathétique, il parla du pardon des injures et témoigna le désir de faire la paix avec les cardinaux Colonna ; il manifesta son intention de les rétablir. Cet hypocrite habile feignit même de vouloir se remettre bien avec la France. Il accorda en même temps le pardon à tous les Français qui étaient venus l'attaquer, et nommément à Guillaume de Nogaret. Cette scène attendrit tous les cœurs; l'éloge de ce bon pape courut dans toutes les bouches, et sa puissance reprit tout son éclat. Boniface, sûr de nouveau de sa popularité, chercha les moyens de tirer vengeance du roi de France et de tout son royaume. Dans cette vue, il résolut, de rentrer à Rome, d'y convoquer un concile sur les délibérations duquel il put agir. Les Romains envoyèrent au devant du pape le cardinal Mathieu des Ursins avec les compagnies de la ville pour l'escorter. Mais, cet accueil enthousiaste n'était pas suffisant pour faire oublier à Boniface le souvenir des injures qu'il avait reçues. La tristesse le fit bientôt tomber dans une espèce d'aliénation mentale, durant laquelle

([1]) Jean de Serres.

il ne prononçait que malédictions et anathèmes contre Philippe-le-Bel, Nogaret, et les autres ministres du roi. Peu après il contracta, disent quelques écrivains, une sorte de maladie frénétique où tournant sa rage contre lui-même, Boniface se dévorait les bras avec les dents... Il voulut plusieurs fois se casser la tête contre le bois de son lit. Il mourut enfin dans un accès de cette fureur le 11 octobre 1303 ([1]).

Ce genre de mort si triste et si peu ordinaire fit ressouvenir le peuple de Rome d'une espèce de prophétie, qui avait longtemps couru sur Boniface et que l'on attribuait à son prédécesseur Célestin V, ce pieux vieillard, qu'il avait fait assassiner. Cette prophétie était ainsi conçue : « *Boniface, tu es monté sur le trône comme un renard, tu regneras* « *comme un lion, et tu mourras comme un chien.* »

Boniface VIII était sinon athée au moins peu orthodoxe dans le sens catholique du mot. On trouve, dans les enquêtes juridiques faites contre lui après sa mort, et mises au jour en 1655, par le célèbre Du Puy dans son *histoire des démêlés* de ce pape avec Philippe-le-Bel, diverses preuves qui attestent de la profonde irreligion de Boniface VIII, outre les témoignages authentiques par lesquels il est convaincu des plus effroyables impuretés, de simonie, et de toutes sortes de pratiques abominables; plusieurs témoins déposent qu'il avait dit entre autres maximes : « que Dieu me fasse seulement bien vivre en ce monde, je me soucie « moins de l'autre que d'une fève. » — « Les hommes ont les mêmes « âmes que les bêtes, et elles ne vivent pas plus longtemps les unes que « les autres. » « L'Évangile enseigne plusieurs vérités et plusieurs mensonges. Par exemple la doctrine de la Trinité est fausse, l'enfantement « d'une vierge est impossible, l'Incarnation du fils de Dieu, ridicule, « aussi bien que la transsubstantiation. Outre cela, la doctrine de la « vie à venir n'est point véritable. Telle est ma croyance, disait-il et tout « homme savant doit croire de même, quoi qu'en dise le vulgaire. Il faut « que nous parlions comme le peuple; mais il ne faut pas que nous « croyions comme lui, » « faire l'amour aux femmes et aux garçons, ce « n'est pas un plus grand péché que de frotter ses mains l'une contre « l'autre. » Un ecclésiastique l'exhortant à son lit de mort, d'invoquer la Sainte-Vierge, Boniface lui répondit : « *Je ne crois pas plus en elle* « *qu'en une ânesse, ni à son fils, qu'au poulain d'une ânesse* » ([2]).

Boniface VIII n'est pas étranger aux aventures comiques et plaisantes que l'on raconte sur Notre-Dame-de-Lorette, tenue en si grande piété par les bons catholiques. Voici ce qu'en dit Desmarest : « Ce bénin pape, « s'étant heureusement servi du ministère des anges pour débusquer « son prédécesseur, et se rendre maître du saint-siége, se résolut à em-

([1]) Villanie, Platine, Saint-Antomin.
([2]) Du Puy.

« ployer une seconde fois, et pour la très-sainte gloire de la religion ces
« habiles messagers, les anges étant dociles à son commandement.
« Il leur ordonna, de son autorité de vicaire immédiat de Jésus-
« Christ, d'aller enlever à Nazareth, en Galilée, la maisonnette dans la-
« quelle on veut que la Vierge-Marie est née, où elle a été fiancée et ma-
« riée à Joseph; où s'est faite l'Annonciation de l'ange et l'Incarnation du
« fils de Dieu. Selon les ordres du pape, les anges partent de la main,
« vont à Nazareth, enlèvent la *Santa Casa*, et la transportent tout d'une
« haleine de Galilée en Dalmatie, où ils la posèrent sur une petite mon-
« tagne appelée *Tersatto*. Elle ne fut là que 3 ans 7 mois. D'où les an-
« ges l'enlevèrent une seconde fois, et la portèrent au milieu d'une forêt
« dans le territoire de Recanati, qui est la marche d'Ancône. La mélo-
« die céleste, réveilla les habitants du voisinage, qui accoururent de tous
« côtés, et virent le miracle à la faveur d'une grande lumière, dont la
« maisonnette était environnée. Toute la nature tressaillit de joie, et il
« n'y eut jusqu'aux chesnes de la forêt qui ne se courbassent pour ren-
« dre leurs hommages. Pour rendre parfaits ces hommages, il ne leur
« manqua que la voix des chesnes de Dodone. Après que cette maison-
« nette eut été là 8 mois entiers, elle s'y déplut, à cause des vols et des
« brigandages, qui se faisaient aux environs. De sorte que les anges la
« transportèrent pour la troisième fois, à un mille de là. Mais, elle n'y fut
« pas sitôt arrivée, qu'il s'éleva de grandes contestations entre deux frères
« à qui la terre appartenait, chacun la voulant avoir dans son lot. Cela fut
« cause que quatre mois après, les anges l'enlevèrent encore de cet en-
« droit, et la placèrent près de là, au milieu d'un champ, qui apparte-
« nait à une bonne femme dévote nommée Lorette, où elle est restée
« depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours... »

BENOIT XI, *200e pape.*

An 1303. Dix jours après la mort du forcéné Boniface VIII, Nicolas de Boccassini de l'ordre des Dominicains fut élu pape, et prit le nom de Benoît XI. Le nouveau pape inaugura son pontificat par l'excommunication de Guillaume de Nogaret, et de Sciarra Colonna, et de tous ceux qui avaient pris part aux actes perpétrés à Agnani contre le pape Boniface; mais par une contradiction flagrante, Benoît leva en même temps l'anathème porté contre Philippe-le-Bel, ainsi que l'interdit mis sur tout le royaume de France. Benoît XI, qui avait fait l'apprentissage de la violence sous son prédécesseur, excommunia les Florentins, qui voulaient être maîtres chez eux. Si la mort n'était venu le frapper, sept ou huit mois après son élection, il est probable qu'il eut suivi plus complétement encore les traces de l'exécrable Boniface; on dit que

Benoît fut empoisonné au moment où il se disposait à renouveler les massacres de la Syrie pour le recouvrement de la Terre-Sainte.

Quelques légendaires assurent qu'il s'opéra des miracles sur le tombeau de ce pape auquel on serait fort embarrassé de prêter une vertu ou un acte utile.

CLÉMENT V, *201e pape.*

An 1305. On a pu se convaincre que les suites du différend entre Boniface VIII et Philippe-le-Bel furent funestes à l'Église. Le lecteur a pu remarquer que les papes depuis Grégoire VII s'efforcèrent constamment d'empiéter sur la puissance séculière, et qu'ils exercèrent bien des actes de juridiction sur le temporel. Le célèbre Bossuet, ce fougueux prélat, qui cependant ne brille pas par la tolérance et l'esprit de liberté, a écrit au sujet de ces envahissements de la papauté, les remarquables paroles suivantes, qui empruntent une grande autorité à son caractère bien reconnu : « Lorsque le monde chrétien fut accoutumé, dit-il, à ces « sortes d'attentats, il se trouva des princes assez lâches pour acquiescer aux volontés des papes, et à les regarder comme leurs souverains « temporels. Bien plus, continue ce prélat, comme les décrets des « papes étaient toujours suivis de séditions et de guerres, tous les sou- « verains craignirent de les avoir pour ennemis, parce que, si, par leurs « sentences, ils ne pouvaient donner des royaumes, au moins pouvaient- « ils les remplir de troubles et de confusion. »

Philippe-le-Bel, qui avait éprouvé jusqu'à quel excès Boniface VIII avait porté ses prétentions, conçut le hardi dessein de mettre son royaume et lui-même pour toujours à l'abri des empiétements des papes. A cet effet, il résolut d'employer tout son crédit à faire asseoir sur le trône de saint Pierre, un homme entièrement dévoué à ses intérêts, un prélat français enfin. Ayant arrêté ses vœux sur l'archevêque de Bordeaux, il le fit secrètement venir dans une abbaye située au milieu d'une forêt près de Saint-Jean d'Angely, afin de conférer avec lui. S'étant assuré de la fidélité du prélat par un serment solennel, prêté au pied de l'autel, pendant le sacrifice de la messe, Phillippe-le-Bel, dit-on, tint ce langage à l'archevêque : « *Il est en mon pouvoir de vous faire pape et c'est pour m'entendre avec vous sur ce sujet que je vous ai fait venir; mais pour obtenir cette sainte dignité, il faut qu'à l'avance vous me promettiez de remplir six conditions que tout à l'heure je vais vous énumérer.*

A une proposition aussi inattendue, l'ambitieux archevêque, transporté de joie, se jeta aux pieds du roi en protestant de son dévouement absolu. *Sire, dit-il, je vois maintenant que vous m'aimez plus que tout autre homme,*

vous n'avez qu'à commander, je serai toujours prêt à vous obéir. Le roi releva, l'archevêque, l'embrassa, et lui parla en ces termes : « Voici les « six grâces que je veux du pape que je vais faire nommer. La première « est ma réconciliation complète avec l'Église, c'est-à-dire qu'elle pardonne « l'entreprise et les humiliations que j'ai fait subir à Boniface VIII. La « seconde condition est de me recevoir moi, et tous mes sujets, sans « exception à la communion. La troisième, que vous m'accordiez toutes « les décimes de mon royaume pendant cinq années, pour m'indem- « niser des frais que j'ai faits pendant la guerre contre les Flamands. La « quatrième, que vous flétrissiez, anéantissiez la mémoire du pape Boni- « face. La cinquième, que vous rendiez la dignité de cardinal à Jacques « et à Pierre Colonna, et que vous fassiez cardinaux quelques-uns de « mes amis. Quant à la sixième grâce, je me réserve de la déclarer « en temps et lieu, parce qu'elle demande du secret. » L'archevêque jura sans hésiter, aveuglément tout ce que voulut Philippe-le-Bel, sur la sainte Eucharistie. Le roi de son côté, promit au prélat de le faire élire pape. Après quoi ils se séparèrent bons amis.

Quelques temps après tout s'accomplit selon le vœu des deux conjurés. Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, né à Villandron, fut élu pape sous le nom de Clément V. Le couronnement du nouveau pontife eut lieu à Lyon le 14 novembre 1305, en présence du roi de France, du roi d'Angleterre, et d'un grand nombre de seigneurs français invités par Clément à se trouver à cette cérémonie. Le cardinal Matthieu Rosso lui mit sur la tète la couronne, apportée tout exprès de Rome à Lyon; après la cérémonie Clément V retourna à son logis à cheval, et la tiare en tête. Le roi de France à pied le conduisit d'abord quelques pas par la bride, Philippe fut ensuite remplacé dans cet acte de servilisme par ses deux frères Charles de Valois et Louis d'Évreux, puis par Jean de Bourgogne. Comme ce spectacle avait attiré une grande foule de peuple, une vieille muraille, trop chargée de spectateurs, tomba au moment où le pape passait, et écrasa, étouffa ou estropia une infinité de personnes; Gaillard de Got, frère du pape, et le duc de Brétagne y trouvèrent la mort, ainsi qu'une douzaine d'autres personnages marquants moururent des suites de leurs blessures. Philippe-le-Bel, le comte de Valois et beaucoup de seigneurs qui les accompagnaient, furent également blessés. Le pape fut renversé de son cheval et il perdit même une escarboucle précieuse de sa tiare, estimée à 6,000 florins.

Le 23 novembre suivant le pape célébra la première messe pontificale. Il donna ensuite un grand repas, après lequel il s'éleva une querelle entre ses gens et ceux des cardinaux; on en vint aux mains, et un des frères du pape fut tué. « Ce fut, dit un écrivain, sous de tels « auspices que le saint-siége fut transporté de Rome à Avignon, où il « demeura plus de 70 ans; séjour, qui, pour ce sujet, fut appelé par les

« Italiens *la captivité de Babylone.* et qui a été aussi à charge à la France « que pernicieux à toute l'Église. ([1]). »

Après avoir passé l'hiver à Lyon où il se livra à d'odieuses extorsions qui lui procurèrent des sommes d'argent considérables des évêques et des abbés français qui avaient des réclamations à former devant la cour papale. Clément vint à l'abbaye de Cluni, accompagné de neuf cardinaux ; il y passa 5 jours, pendant lesquels il occasionna à ce monastère des dépenses énormes. Il fut aussi la cause de dépenses excessives à Nevers et à Bourge, de même en retournant à Bordeaux ; sur tout son passage, il tirait des grandes sommes d'argent des églises séculières et des monastères. On lit dans Mezerai : « Le séjour de la cour romaine en « France y a introduit ou au moins augmenté trois grands désordres ; « la simonie, fille du luxe et de l'impiété ; la chicane, exercice de gratte-« papiers et gens oiseux, tels qu'étaient une infinité de clercs, qui sui-« vaient cette cour ; enfin un exécrable déréglement à qui la nature « ne saurait donner de nom... »

L'événement le plus marquant du pontificat de Clément V, fut le concile général de Vienne, où fut abolit l'ordre des Templiers. Dans la bulle de convocation de ce concile, le pape dit, « qu'il a appris, avec douleur, « que cet ordre était tombé dans l'apostasie et dans des crimes abomi-« nables. » Clément dit encore dans cette bulle que c'est de concert avec Philippe-le-Bel, roi de France, « et sur les renseignements que ce prince « lui a donnés qu'il s'est déterminé à prendre des mesures décisives ; « qu'il ne le fait que par zèle pour la foi, sans aucun motif d'intérêt, « puisqu'il ne prétend rien s'approprier des biens de cet ordre. » Les historiens sont unanimes à dire que l'abolition de l'ordre des Templiers fut la sixième grâce concédée sans être révélée que le roi de France avait imposée au pape Clément V, lorsqu'il lui avait promis de le faire élire au souverain pontificat. Aujourd'hui, on sait que ce sont les immenses richesses des Templiers qui éveillèrent la cupidité et l'avarice de Philippe et de Clément et furent les seuls crimes et les causes de la destruction de cet ordre célèbre, éclairé, redoutable certainement pour l'autorité royale en ce qu'il était la milice vaillante, aguerrie, toujours sur pied, de la féodalité, cette fédération de la noblesse contre le pouvoir monarchique. Quoi qu'il en soit, le même jour, les Templiers furent tous désarmés et arrêtés dans leurs diverses commanderies réparties sur tout le territoire français et successivement livrés aux juges ou plutôt aux bourreaux choisis par le roi de France et le pape. Un grand nombre furent appliqués à la torture, et sous le poids des plus cruelles douleurs on leur fit avouer souvent des crimes monstrueux, et qu'ils n'avaient pas commis. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette abominable procédure, nous rap-

([1]) Baillet. Demelez de Boniface.

pellerons seulement que les Templiers furent dispersés et que 68 d'entre leurs chefs périrent par le supplice du feu.

Clément eut une vive querelle avec les Vénitiens, contre lesquels il lança toutes les foudres de l'excommunication parce qu'ils s'étaient emparés de la ville de Ferrare, sur laquelle Clément avait des prétentions. Le pape ne s'en tint pas à ses armes spirituelles, il envoya contre cette république une armée commandée par son légat, qui prit Ferrare quelque temps après. Clément V publia aussi une croisade contre les Maures.

Après une suite de perfidies concertées entre Clément, Robert, roi de Naples, et Jean de Morée son frère, contre l'empereur Henri VII, dans le but de s'emparer des villes de Rome, Naples, Lucques, Florence, et contre lesquelles furent lancés des décrets d'une barbarie sans exemple, qui permettaient l'assassinat et la spoliation des habitants partisans de l'empereur; ce prince fut empoisonné par un moine Jacobin, nommé Bernard de Mont-Pulcien, qui mêla du poison dans le vin consacré et le lui offrit. Le pape fut accusé d'avoir ordonné ce crime, ce que le caractère de Clément et sa haine contre Henri rendent au moins vraisemblables. Quoi qu'il en soit, il maudit par des imprécations la mémoire de ce prince. On sait qu'il déclara que le serment que l'empereur Henri avait fait à son couronnement dans Rome, était le serment du vassal qui rend hommage à son seigneur.

Clément V eut même l'impudence de dire un jour publiquement : « Nous avons la supériorité sur tout l'empire, et nous succédons à l'em- « pereur pendant la vacance par le plein pouvoir que Jésus-Christ nous « a donné. »

L'ambitieux Clément après une existence aussi scandaleuse qu'agitée vint mourir à Roquemaure sur le Rhône, près d'Avignon, le 20 avril 1314, après avoir tenu le siége 8 ans, 10 mois et 15 jours. Villani fait ce portrait odieux de sa cupidité et de ses mœurs scandaleuses: « Clément V « dit-il, aima fort l'argent, en sorte qu'on vendait à sa cour tous les bé- « néfices. On disait publiquement qu'il avait pour maîtresse la comtesse « de Perigord, très-belle femme, fille du comte de Foix. Il laissa à ses « neveux et à ses autres parents, des trésors immenses. »

Des écrivains ont en outre prétendu que ce pape avait une affection contre nature pour un de ses neveux.

Clément V est l'auteur de la bulle, dite *Angelis Paradis*, dans laquelle il est dit que « quiconque croit et se rend à Rome, pour obtenir les in- « dulgences sera exempt du purgatoire, et ira tout droit à la gloire cé- « leste, quand même il viendrait à mourir en chemin. Est-ce assez « stupide! »

JEAN XXII, *202e pape.*

An 1316. Après une vacance qui ne dura pas moins de deux ans, et qui fut marquée par des intrigues et des fourberies de toutes sortes, les cardinaux n'ayant pu s'entendre sur le choix d'un pape résolurent d'un commun accord de s'en remettre, pour désigner le nouveau saint-père, aux lumières, à la sagesse d'un certain Jacques d'Ossa ou d'Eute, homme jusque là universellement connu pour sa piété, sa modestie, son intégrité et sa douceur. Ce Jacques d'Ossa, avec une audace qu'il recouvrit du masque d'une humilité des mieux feintes, et sans doute à l'aide de quelques compères, se fit offrir la tiare qu'il accepta sans hésiter, à la stupéfaction générale. *Ego sum papa* (*je suis pape*), s'écria-t-il en montant sur le trône de saint Pierre. C'est à Lyon que se fit cette singulière élection et bientôt après Jacques d'Ossa, sous le nom de Jean XXII, établit le siége papal à Avignon. Tous les historiens sont d'accord sur l'ambition effrénée, sur la perfidie et l'infâme avarice que montra Jacques d'Ossa, natif de Cahors, et fils d'un pauvre savetier.

Un des premiers soins de Jean XXII fut de déclarer une guerre d'extermination aux frères de la vie pauvre, nommés vulgairement Fratricelles. Ces imitateurs sévères de la pauvreté de Jésus-Christ furent livrés à la sainte inquisition et l'on vit bientôt dans plusieurs villes s'allumer des bûchers où furent attachés ces sectaires. Ce n'était point assez que de les exterminer, il fallait encore les rendre odieux, afin de pouvoir les persécuter, sinon plus impunément, mais du moins de faire applaudir à leurs supplices. Dans cette vue, le pape publia sa bulle *Gloriosam Ecclesiam*, où il attribue aux Fratricelles les opinions suivantes : 1° « Ces hérétiques, admettent, dit la bulle, deux églises : l'une charnelle, comblée de richesses, plongée dans les plaisirs et noircie de crimes, à laquelle commandent le pape et les autres prélats, l'autre église est spirituelle, ornée de vertus, frugale, pauvre; elle ne consiste qu'en eux et leurs sectateurs, et ce sont eux comme les plus spirituels qui la gouvernent. 2° Les prêtres, selon eux, et les autres ministres de l'Église n'ont aucune autorité pour rendre des décisions en matière de foi, conférer les sacréments ou instruire les peuples : la puissance ecclésiastique ne reste qu'à ceux de leur secte. 3° On ne doit jurer en aucun cas; c'est un péché mortel. 4° Les prêtres, quoique légitimement ordonnés, perdent par le crime le pouvoir de consacrer et d'administrer les sacréments. 5° C'est en nous seuls, disent-ils, et de notre temps, que l'Évangile de Jésus-Christ a été accompli; il avait été caché jusqu'ici. » Le pape condamna toutes ces propositions dont quelques-unes cependant avaient été admises et successivement rejetées par l'Église romaine elle-même, mais dont d'autres

étaient une critique amère de l'organisation du clergé catholique et de la conduite de ses membres. Au demeurant, les Fratricelles étaient des fanatiques; les conséquences de leurs prétendus dogmes eussent peu sensiblement changé le fond et la forme du christianisme, mais leur vie était pure, sobre et rigide, et la persécution qu'ils endurèrent, les supplices sous lesquels le pape Clément les fit disparaître sont une honte et un crime de plus pour l'Église de Rome, ainsi que pour le pape Jean, qui se fit aider pour les exterminer par la puissance séculière.

Depuis la mort de Henri VII, l'empire était sans chef, une partie des électeurs était pour Louis de Bavière, une autre pour Frédéric d'Autriche, chaque parti prétendant avoir obtenu la majorité. Louis ayant fait demander au pape de ratifier son élection, Jean lui fit répondre qu'il avait fait plusieurs choses qui excédaient la puissance d'un empereur légalement élu, et qu'il ne pouvait l'admettre comme empereur. Frédéric, de son côté, ayant envoyé des ambassadeurs à Rome pour obtenir sa confirmation, le pape refusa également de le reconnaître. Cet interrègne donnait à l'évêque de Rome l'avantage de résumer en lui tous les pouvoirs et grossissait en même temps ses trésors, car ce qu'il faisait prélever sur les peuples n'était jamais restitué.

Les deux compétiteurs à l'empire en appelèrent aux armes et se livrèrent bataille. Frédéric fut vaincu et fait prisonnier. Louis triomphant, s'unit à Milan aux Visconti pour relever le parti des Gibelins, mais le pape Jean XXII, sans s'effrayer de cette alliance, commanda à Louis, *par le droit qu'il avait reçu de Jésus-Christ,* de s'abstenir d'administrer l'empire sous peine d'anathème, puis il envoya un cardinal en Lombardie signifier aux deux Visconti, père et fils, qu'ils eussent à quitter Milan. Sur le refus de ces deux princes le pape mit la ville de Milan en interdit, excommunia les Visconti et publia une croisade contre eux.

Continuant son système d'intimidation, l'inflexible prélat lança dans la cathédrale d'Avignon une excommunication contre Louis de Bavière. L'Italie fut alors déchirée par deux partis acharnés. Les Guelphes et les Gibelins se poursuivirent dans les mêmes villes par la flamme, le fer et le poison. Les moines s'armèrent les uns pour l'empire, les autres pour le pape, qui attisait d'Avignon le feu de la discorde. Louis de Bavière, cependant à la tête d'une armée victorieuse se présenta devant Rome où il fut favorablement accueilli; il s'y fit couronner du consentement de toutes les villes d'Italie, et les évêques Jacques Duprat de Castello et d'Elleri le sacrèrent solennellement. Peu après cette cérémonie, Louis fit élire, sur la demande du peuple romain, du clergé et du sénat, un autre pape, Pierre de Corbière, qui prit le nom de Nicolas V, et que l'histoire taxe d'antipape, sans cependant être plus mauvais gardien des fidèles que son compétiteur. Pierre de Corbière partagea pendant deux ans environ le siége avec Jean XXII, puis soit faiblesse, soit conviction,

il entra en négociations avec le pape d'Avignon, reconnut ses erreurs et abjura publiquement sous toutes les conditions honteuses que son trop heureux rival voulut bien lui imposer. Après sa soumission l'antipape Nicolas fut enfermé sans plus pouvoir parler à personne dans une chamber où il mourut au bout de trois ans et un mois. Le pape Jean annonça à tous les princes et à tous les prélats l'heureuse nouvelle de la soumission et de la mort de l'antipape; puis il obligea les Romains à écrire aux rois et aux princes pour désavouer tout ce qu'ils avaient fait en faveur de Louis de Bavière et de Pierre de Corbière.

Quant à Louis de Bavière, Jean XXII le poursuivit dans ces termes inscrits dans une bulle : « Nous réprouvons le dit Louis comme hérétique et le déclarons dépossédé de tous ses biens, meubles et immeubles, du Palatinat du Rhin, de tout droit à l'empire, par cette présente nous défendons aux fidèles de fournir au dit Louis, du blé, du linge, du vin, du bois, etc. »

Nous avons vu à propos des Fratricelles que Jean aimait les querelles théologiques; en 1331, il mit en discussion le premier la question dite de la vision béatifique, qui consistait à dire que les âmes des bienheureux voient seulement jusqu'au jour du jugement l'humanité de Jésus-Christ, tandis qu'après la résurrection de toutes choses, les élus verraient Dieu face à face Jean prêcha cette fantaisie mystique dans trois sermons consécutifs, au grand scandale de l'Église qui s'inquiéta de cette puérile nouveauté. Les ennemis de Jean XXII classèrent cette opinion au nombre des hérésies qu'ils lui reprochaient. Les amis du pape le défendirent en disant que cette opinion après tout ne préjugeait rien sur le fond de la religion, et que le saint pontife la proposait seulement comme point de vue litigieux. Le scandale s'appaisa peu à peu; mais la témérité du pape le fit renaître deux ans après. Il fit mettre en prison Thomas Valles, moine anglais, de l'ordre des frères prêcheurs, qui avait osé combattre en chaire l'opinion de la vision béatifique; content d'employer cette façon péremptoire de réduire au silence ses contradicteurs, le pape écrivit à tous les prélats pour faire prévaloir son sentiment, mais ce fut en vain, tous les docteurs, notamment de Paris, rejetèrent hautement cette opinion.

La vision béatifique si chaudement préconisée par le pape Jean XXII, a provoqué un incident curieux qu'il est bon de rapporter, il édifiera une fois de plus l'opinion des gens sensés sur la valeur philosophique et morale de cette religion qui se dit immuable et l'arbitre souverain de ce que doivent croire les hommes; l'infaillibilité papale reçut aussi en cette circonstance un échec qu'il est bon de connaître, d'autant plus, qu'il lui fut infligé par son ennemi d'alors et d'aujourd'hui, l'université. Le roi Philippe de Valois, alarmé de l'agitation semée en France par la question soulevée par Jean, lui écrivit pour lui soumettre ses scrupules. Le pape lui répondit par une lettre datée du 18 novembre, qui sans doute

ne convainquit pas le roi, car il convoqua les docteurs de l'Université, qui déclarèrent le dogme de la béatification faux et hérétique. Muni de cette décision, le roi ordonna au pape de se rétracter et même le menaça de le faire brûler vif. Ce fait authentique, affirmé par des autorités incontestables, mais que les bons catholiques ont soin de tenir caché, et pour cause, est raconté par le cardinal Pierre d'Ailly, qui parut avec distinction aux conciles de Pise et de Constance.

Jean XXII, qui ne s'était pas refusé le plaisir de la grillade à l'égard des autres, y tenait peu pour lui, menacé du bûcher par le roi de France, il se résigna bien vite à une rétraction, qui eut lieu en présence de 20 cardinaux, et dont voici les termes : « Nous confessons et nous « croyons que les âmes séparées des corps et purifiées, sont au ciel dans « le paradis avec Jésus-Christ, et en la compagnie des anges et qu'elles « voient Dieu et l'Essence divine clairement et face à face, autant que le « comporte l'état d'une âme séparée du corps. Que si nous avons prêché, « dit-on, écrit quelque chose contraire, nous le révoquons exprés- « sement. »

Jean XXII ayant voulu persuader aux chrétiens Grecs de se réunir à l'église latine, par les raisons tirées de la plénitude de la puissance à lui donnée sur toutes les églises, par Jésus-Christ, ceux-ci lui répondirent entre autres choses : « *Diabolus tecum, quia Dominus nobiscum;* (le Dia- « ble est avec toi, car Dieu est avec nous). »

Ce pape fantasque et bizarre, mélange ridicule de savoir et de superstition, d'outrecuidance et de doute, d'audace et de lâcheté, sentant sa fin approcher, fit son testament en présence des cardinaux. Il leur recommanda l'Église et ses neveux; révoqua toutes les réserves de bénéfices qu'il avait faites, voulant qu'elles fussent nulles du jour de sa mort, qui arriva le 4 décembre 1334.

Jean XXII avait vécu environ 90 ans et tenu le siége 18. Après sa mort, on trouva dans le trésor de l'église à Avignon, en or monnayé, la valeur de 18 millions de florins et plus; et en vaisselle, croix, couronnes, mitres et autres joyaux d'or et de pierres précieuses, la valeur de 7 millions. Ce fait est attesté par Jean Villani, qui dit : « j'en puis ren- « dre un témoignage certain, parce que mon frère, homme digne de « foi, qui était alors à Avignon, marchand du pape, l'apprit des tréso- « riers et des autres qui furent commis pour compter et peser le trésor. » Le même auteur ajoute plus loin : « Ce trésor fut amassé par l'industrie « de ce pape, qui, dès le commencement de son pontificat établit ce « qu'on appela depuis les réserves et qui consistaient en un droit de mou- « vance hiérarchique des fonctions et dignités de toutes les églises collé- « giales, mouvance qui donnait prétexte au pape de prélever au profit « de l'Église romaine un tribut sur chaque fonctionnaire promu. Ce « *droit de réserves* que Jean établit sous le prétexte de détruire la simo- « nie ecclésiastique, et qui en réalité fit du saint-siége l'arbitre de tout

« le clergé, produisit au pape des richesses immenses. Car, en vertu de « ce droit de la réserve, Jean ne confirma presque jamais l'élection d'un « prélat, mais nomma un évêque à un archevêché, mit à sa place l'évê- « que d'un moindre siége et ainsi de suite ; en sorte que la vacance d'un « archevêché produisait souvent plus de six promotions, dont il venait « de grandes sommes à la chambre apostolique... Le bonhomme Jean « se souvenait peu de l'Évangile ou Jésus-Christ dit à ses disciples : « *Que votre trésor soit dans le ciel; ne thésaurisez pas sur la terre.* »

Ce fut ce même pape Jean XXII qui, selon Fra Paolo, inventa les annates.

BENOIT XII, *203e pape.*

An 1334. Neuf jours après la mort de Jean XXII, c'est-à-dire le 20 décembre 1334, le cardinal Jacques de Nouveau, surnommé Fournier, fut élu pape, sous le nom de Benoît XII. Il était né à Saverdum, comté de Foix; son père était boulanger, c'est de là sans doute que lui venait le surnom de Fournier. Aussitôt après son élection, Benoît employa son or, son crédit, la puissance dont il était revêtu à corrompre, malgré son âge, la sœur de Pétrarque. Voici ce que rapporte Hiéronimo Squarsafico Alexandrin, dans la vie de cet auteur. Pétrarque avait, dit-il, une sœur âgée de 18 ans, qui vivait à Avignon, fort belle et de bonnes mœurs : le pape en devint éperdument amoureux; il tenta près du poëte tous les moyens pour obtenir qu'il lui livrât sa sœur, lui promettant de le combler d'honneurs et même de le faire cardinal. Pétrarque rejeta ces indignes propositions avec une telle énergie qu'il dut fuir d'Avignon pour éviter le ressentiment de Benoît. Un frère de Pétrarque, nommé Gérard, fut moins scrupuleux : un ignoble marché eut lieu, et la sœur du poëte fut livrée au vieillard dissolu, qui prétendait commander le respect de la chrétienté.....

Dès le commencement de son pontificat, Benoît XII établit des inquisiteurs en plusieurs villes, dans les états où l'horrible inquisition n'était point admise, il invoqua le secours de la puissance séculière pour combattre les hérésies qui infestaient alors, disait-il, plusieurs pays, ainsi les Vaudois et les Fratricelles en Italie, et d'autres sectes en Irlande et en Allemagne.

D'après le rapport de Marius, Benoît XII ne fut pas plus favorable à l'empereur Louis, que son prédécesseur Jean XXII; il renouvela contre lui les excommunications, le dépouilla, ou au moins, prétendit le dépouiller de tous les priviléges impériaux, entre autres du duché de Bavière; Louis pour se défendre, assembla une diète à Francfort, composée des électeurs de l'empire, de ducs, comtes et évêques, plusieurs savants

du temps y furent également appelés. Cette diète, après avoir publiquement déclaré l'empire indépendant de la cour de Rome, confirma les droits et priviléges de l'État. Louis fit confession solennelle de sa croyance devant cette assemblée. Benoît en fin politique, toutefois, malgré les remontrances des envoyés du roi de France, ne tarda pas à faire la paix avec l'empereur, de lever l'excommunication lancée contre lui par Jean XXII, et confirmée par lui-même; ce prompt retour, on le pense bien, ne doit pas être attribué à la modération du pape; Benoît s'était aperçu que Philippe-le-Bel, dont son siége dépendait, était mécontent de lui; il craignit, s'il avait aussi l'empereur pour ennemi, de n'avoir plus de refuge dans le cas où la cour de France se porterait à quelque acte de violence contre lui, l'exemple de Boniface VIII l'épouvantait encore.

Benoît XII n'avait pas le caractère indomptable de Grégoire VII et de Boniface VIII, mais était au contraire d'un esprit versatile. Menacé par le roi de France, il changea d'opinion, et rétablit les sentences portées contre l'empereur, il mit des vicaires dans les villes impériales d'Italie, lui ôta la charge de sénateur de Rome, qu'il annexa au siége apostolique.

Le pape Benoît XII mourut le 25 avril 1342, après un pontificat de sept ans passés. Il fut enterré à Avignon, et laissa une mémoire odieuse qui lui mérita cette épitaphe :

Hic situs est Nero, laicis mors, vipera clero,
Devius à vero, cupa repleta mero.

CLÉMENT VI, *201e pape.*

An 1342. Onze jours après la mort de Benoît XII, les cardinaux élurent pape, Pierre de Roger, cardinal du titre de Saint-Nerée, qui prit le nom de Clément VI. Clément était le plus jeune des concurrents qui briguaient la chaire pontificale. Avant d'être pape, Clément était criblé de dettes, prodiguait les revenus de son siége avec des courtisanes en faste et en festins.

Devenu pontife, il continua sa vie scandaleuse; pour entretenir ses folles dépenses et doter ses parents, il vendit publiquement à l'enchère aussi bien les dignités de l'Église que celle du pouvoir temporel. Jean Visconti reçut de lui l'investiture du duché de Milan pour 12 ans, moyennant une redevance annuelle de 12,000 florins. Clément était d'une rare impudence, en voici un exemple entre mille : des cardinaux, lui marquant un jour leur étonnement de ce qu'il eut fait évêque un secrétaire du roi d'Angleterre, laïc ignorant : Clément leur répondit, *que par la considération qu'il avait pour lui, il aurait fait un âne évêque.* On ne peut pas se moquer plus ouvertement de la religion et de ses ministres.

Au milieu de sa vie de débauches Clément VI trouvait le temps de semer la discorde en Allemagne, en Bohême, en Italie; à l'exemple de ses prédécesseurs sa fureur s'exerça particulièrement sur l'empereur Louis de Bavière. Celui-ci voulant à tout prix mettre un terme aux guerres civiles, tenta une fois encore la voie des négociations. A cet effet, il envoya une ambassade à l'odieux pontife d'Avignon. Après trois ans de négocitations infructueuses, Clément VI déclara enfin, *qu'il ne faut pas qu'une impiété commise contre les papes, Dieux de la terre, demeure impunie,* que l'empereur devait au préalable se soumettre à l'Église, et qu'alors on aviserait; et le jour même de cette réponse arrogante, Clément VI fit attacher aux portes des églises d'Avignon, un monitoire, par lequel il déclara Louis anathème, si dans trois jours, il ne résignait le gouvernement de l'empire. Les ambassadeurs de Louis de Bavière éperdus, se jetèrent aux pieds du pape et lui dirent qu'ils étaient munis de pouvoirs suffisants pour transiger; qu'il n'avait qu'à déclarer quels étaient les points sur lesquels on devait le satisfaire. Clément répondit qu'il ne pardonnerait jamais à Louis, que premièrement il ne confessât toutes ses erreurs, ses hérésies, et ne se démît de la dignité impériale; qu'il ne remît entre ses mains ses enfants, tous ses biens, et lui-même. L'empereur accepta toutes ces conditions, il se soumit à cet affront public, et l'indigne Clément VI, renchérissant encore sur ce qui avait été arrêté précédemment, fit signifier à Louis la décision suivante : *l'empereur rétracte tout ce qui a été décrété par lui contre Jean XXII, il déclare publiquement et par édit perpétuel, que l'empire est bénéfice et fief du pape, et que nul ne peut être nommé empereur sans l'autorité du saint-siége.*

A cet excès d'audace, les électeurs, princes, ducs et comtes de l'empereur, s'émurent et manifestèrent leur indignation; ils déclarèrent que si le pape ne se désistait de ces prétentions les armes en décideraient. L'inexorable pontife, redoubla de violence, il déclara Louis hérétique, il délia tous ses peuples du serment de fidélité et ordonna aux électeurs de choisir un autre empereur dans un court délai sous peine de voir le saint-siége y pourvoir.

Clément VI tint bientôt parole, à force d'intrigues, de corruptions et de menaces, dit le jésuite Maimbourg lui-même, il fit élire Charles de Luxembourg, roi de Bohême, empereur d'Allemagne, qui toutefois ne fut jamais reconnu. Cette nomination alluma une cruelle guerre dans laquelle le nouvel élu fut constamment battu par Louis, dont la prudence ruinait tous ses projets; mais tout à coup, au milieu de ses victoires, Louis mourut, empoisonné, dit-on, par ordre de qui? on ne sait, l'histoire de ce temps, écrite généralement par des ecclésiastiques, ne laisse pas pénétrer ce mystère. Cependant on doit remarquer que peu après la mort de Louis de Bavière, les troubles se terminèrent au profit de la papauté et au détriment de l'empire sans chef. Ce Clément qui portait si

mal son nom, survécut encore cinq ans à sa victime; il mourut le 6 décembre 1352, après avoir occupé le siége apostolique près de 10 ans.

Mathieu Villani, le frère et le continuateur du célèbre Jean Villani fait le portrait suivant du pape Clément.

« Il fut très-libéral pour donner des bénéfices en expectatives, mais « de préférence selon la clause *anteferri*. Il entretenait sa maison à la « royale, ses tables étaient servies magnifiquement, il avait grande suite « de chevaliers et d'écuyers, et avait beaucoup de chevaux qu'il mon- « tait souvent par divertissement. Il se plaisait fort à élever ses parents : « il leur acheta de grandes terres en France; plusieurs furent faits cardinaux, « quoique biens jeunes ; ils menaient une vie tellement scandaleuse que, sur « la prière du roi de France, il en révoqua quelques-uns. Dans ces promo- « tions, Clément n'avait égard, ni à la science, ni à la vertu. Ce pape ce- « pendant avait lui-même de la science raisonnablement ; mais ses ma- « nières étaient cavalières et peu ecclésiastiques. Etant archevêque, il ne « garda pas de mesures avec les femmes, et il alla plus loin que les jeu- « nes seigneurs; et quand il fut pape, il ne sut ni se contenir sur ce point, « ni se cacher. Les grandes dames allaient à ses chambres comme les « prélats, entre autres une comtesse de Turenne, pour laquelle il faisait « quantité de grâces. Quand il était malade, il se faisait servir par des « dames, comme les parents prennent soin des séculiers. »

INNOCENT VI, *205e pope.*

An 1352. Après la mort de Clément VI, Jean de Birelle, général des Chartreux, fut d'abord proposé à cause de sa science et de la sainteté de sa vie; mais la plupart des cardinaux, hommes de plaisir, s'y opposèrent et le firent échouer : de Birelle devenu pape, aurait sans doute forcé les cardinaux à une vie plus en rapport avec leur dignité; il aurait réprimé leur faste et leur ambition. Les cardinaux, avertis par le danger qu'ils venaient de courir, se concertèrent et firent un réglement dans lequel ils inscrivirent que le pape ne pouvait désormais nommer au-delà de vingt cardinaux, et encore du consentement de tous leurs collègues. Après avoir pris ces mesures prévoyantes, les cardinaux élurent pape, Étienne Aubert, cardinal d'Ostie qui prit le nom d'Innocent VI. Il était né auprès de Pompadour, diocèse de Limoges.

L'empereur Charles IV, voulant se faire couronner par le nouveau pape, en même temps qu'il lui envoyait un message à Avignon, se dirigea sur Rome, où Innocent dépêcha deux cardinaux pour lui accomplir la cérémonie, mais à la condition que Charles IV s'engagerait par serment à ne faire à Rome aucun acte de souverain, sans l'avis du pape, et quitter Rome le jour même, ainsi que l'Italie sans retard. Charles

obéit servilement à ces injonctions insolentes. Son couronnement obtenu, il partit pour l'Allemagne, où il alla cacher l'humiliation de son couronnement et de ses promesses insensées.

Le célèbre Pétrarque, outré de tant de bassesses, écrivit à ce prince en ces termes : « Vous avez donc promis, et promis par serment, au pape « de ne retourner jamais à Rome? Quel orgueil pour un évêque d'ôter « au prince souverain, à celui qui doit être le père de la liberté, la li- « berté même, et de forcer celui à qui tous doivent obéir, de se sou- « mettre à un autre infiniment moindre que lui! Quelle honte pour un « empereur, que Rome ait le pouvoir, ou plutôt l'audace, de le con- « traindre de se contenter du seul titre de César, et cependant de « l'éloigner pour jamais de la demeure des Césars! »

Le même auteur fait dans ses poèmes un tableau saisissant des vices, qui, de son temps, souillaient l'Église. Il appelle sans détour la ville de Rome, la grande paillarde, Babylone, l'école de l'erreur, le temple de l'hérésie. Parlant de la cour d'Avignon : « Qui est-ce, dit-il, qui ne veut « pas s'enfuir de Babylone, la soutane et l'égoût de tous les vices, la « maison de travail et de misère? Je parle de ce que j'ai vu, et non de « ce que j'ai ouï. Il n'y a nulle piété, nulle charité, nulle foi, nulle crainte « de Dieu. Il n'y a rien de saint, de sacré, de juste, d'honnête, rien « d'humain en un mot. La pudeur, l'amour, la candeur, en sont ban- « nis. Pour la vérité, je n'en dis rien. Mais, comment trouverait-elle « quelque place dans un lieu où tout est plein de mensonges, l'air, la « terre, les maisons, les tours, les rues, les marchés, les temples, les « portiques, les chambres, les lits, les ruelles, les coins de murailles, les « hotellries, les autels consacrés à Dieu, les siéges des juges, le trône « enfin du pontife? »

Dans un autre endroit, Pétrarque appelle la cour de Rome, « un laby- « rinthe de dédale, une troisième Babylone, où se trouvent des cachots « affreux, de sombres demeures, où l'on ne fait que s'égarer, où l'on « voit un Minos impérieux, qui jette dans une urne fatale le sort des « hommes, où mugit un Minotaure ravisseur, où paraissent les monu- « ments d'une Vénus impudique et détestable. Là, vous ne voyez point « de remède à vos maux, point d'amour, point de fidélité, point d'amis « sincères, dont les conseils salutaires puissent vous tirer de la peine où « vous êtes : point de fil qui vous conduise dans ces routes obliques et « égarées. Tout votre salut ne gît que dans l'or; c'est l'or seul qui est « capable d'apaiser le monstre qui y règne, de l'enchaîner, de gagner « son portier affreux. Pour tout dire enfin, avec l'or vous pouvez bien vous « ouvrir le ciel, et y faire vendre Jésus-Christ. Dans l'empire de Baby- « lone, dans le règne de l'avarice, la vie à venir et l'immortalité ne « passent que pour des fables. Les Champs élisés, le Styx et l'Acheron, « sont des contes en l'air. La résurrection de la chair, la fin du monde, « et le jugement à venir de Jésus-Christ, sont des sornettes. »

Pendant que Charles IV s'humiliait au dernier point, ainsi que nous l'avons dit plus haut, Innocent VI ne perdait pas son temps : son légat Carilla pillait la Romagne, et y faisait une immense moisson d'or et d'argent, qui fut transportée à Avignon où le pape, continuait à tenir sa résidence. L'empire n'était plus qu'un nom, et le couronnement qu'une vaine cérémonie.

Innocent VI, aussi avare que ses prédécesseurs, voulut léver les décimes en France ; mais il échoua dans cette tentative. Le royaume depuis longtemps désolé par les guerres malheureuses avec les Anglais, ne pouvait fournir aux scandaleuses prodigalités de Rome. Innocent VI demanda aussi des subsides en Allemagne ; mais bien qu'il eût donné à ses légats la faculté d'accorder dispenses, moyennant finances aux évêques, prélats et prêtres, qui auraient obtenu ces bénéfices par simonie, il ne fut pas plus heureux ; ses légats insultés partout, furent obligés de s'enfuir, pour ainsi dire, sans rien obtenir.

Innocent VI signala son pontificat par la condamnation à être brûlé vif d'un certain Jean de Rochetaillade ; le crime de ce cordelier, était d'avoir divulgué les infamies des prêtres, des prélats et des papes. Mais n'osant faire exécuter son arrêt barbare, Clément fit tuer de Rochetaillade dans son cachot.

Le saint apôtre Innocent VI mourut à Avignon, le 12 septembre 1362, accablé de vieillesse et de maladies.

URBAIN V, *206e pape.*

An 1362. Après un mois et demi d'intrigues et de cabales, les cardinaux réunis en conclave à Avignon, élurent pape Guillaume Grimoaldi, qui prit le nom d'Urbain V.

A peine Urbain V fut-il assis sur le siége apostolique, qu'il donna l'archevêché d'Avignon à son frère, et s'appliqua à l'aide de toutes sortes de fourberies, de fraudes impies à augmenter le trésor déjà si riche de saint Pierre. Urbain choisit pour agent de ses odieuses exactions, ceux dont l'esprit et le cœur étaient le plus enclins à la ruse et à la violence. Il envoya, à cet effet, pour légat en Italie, un nommé Gilles, Espagnol, cardinal de Sainte-Sabine. Ce scélérat, dont les déprédations, et les excès dépassèrent l'espérance du pape, parcourut l'Italie en vrai brigand, contraignant les gouverneurs à reconnaître l'autorité du pontife, à payer de grosses sommes d'argent, même pour les frais de son voyage. Les bandits qui suivaient Gilles à titre d'escorte, se livrèrent à mille désordres, ils allèrent même jusqu'à l'assassinat.

Les malheurs essuyés par les chrétiens en Palestine, n'inspirèrent point au pape plus de piété et aux souverains de l'Europe plus de sa-

gesse. Urbain V fit encore prêcher une nouvelle croisade. Jean Ier, roi de France et Pierre de Lusignan, roi de Chypre ainsi que le roi de Danemarc, reçurent la croix des mains du pape, le 29 mars 1363. Jean fut déclaré chef de cette sainte extravagance et le cardinal Taluirand, évêque d'Albano, fut nommé légat du pape près de cette armée. Mais la mort du roi Jean et le refus formel du roi d'Angleterre de prêter son appui à cette sotte entreprise, firent tout échouer et la croisade n'eut pas lieu.

Urbain V partit d'Avignon, vers la fin du mois d'avril 1367, pour aller à Rome où il fit son entrée, le 16 octobre, suivi d'une escorte de deux milles gendarmes. En passant par Viterbe, quelques troubles ayant éclaté entre les gens du pape et le peuple, Urbain fit planter des potences où le tumulte avait commencé, et où il avait été le plus violent, et 10 des plus coupables furent pendus par ses ordres, et la tranquillité fut immédiatement rétablie par cette pieuse mesure de charité évangélique.

Pendant le séjour d'Urbain V, à Rome, l'empereur Charles IV d'Allemagne vint renouveler entre les mains du pape son serment de fidèle soumission au saint-siége. Selon l'usage dégradant institué par celui qui se dit le serviteur des serviteurs de Dieu, l'empereur conduisit la haquenée apostolique, depuis la porte qui joint le fort de Crescence, jusqu'à la basilique de Saint-Pierre. Pour prix de son abjection, Charles IV reçut, ainsi que l'impératrice, son épouse, la couronne des Césars.

Après cette cérémonie, l'empereur, l'impératrice et le pape quittèrent Rome, l'empereur retourna en Allemagne et sa sainteté alla séjourner à Viterbe, où peu de temps avant elle avait laissé des souvenirs si apostoliques; l'année suivante 1369, Urbain revint à Rome.

A la sollicitation du pape, l'empereur Charles IV et le duc d'Autriche vinrent en Italie avec une armée formidable. L'empereur et le pape firent un accord par lequel le premier s'engageait à donner tout secours au second à l'effet de lui faire rendre des domaines qu'Urbain prétendait avoir été enlevés au saint-siége par divers états italiens, notamment par les Visconti de Milan. Le pape, en récompense de ce service, accordait à l'empereur le droit de lever des décimes sur toute l'Allemagne. A la suite de ce traité, la guerre commença avec fureur. Charles saccagea Vérone, le duc d'Autriche ruina Vicence; une fois de plus les désastres et les malheurs fondirent sur ce beau pays, à la voix criminelle du prétendu vicaire de Jésus-Christ. Après avoir appelé sur l'Italie les Autrichiens et les Bohémiens, qui l'avaient cependant pillée, volée, saccagée et meurtrie au point que l'on ne pouvait croire ajouter à ses malheurs, Urbain appela les Hongrois qu'il lança contre la maison des Visconti qu'il voulait exterminer.

Le pape Urbain ne pouvant se résoudre à fixer son séjour à Rome, en sortit la dernière fois, le 17 avril 1370, pour retourner à Avignon où

il arriva le 24 septembre suivant. Il mourut en cette ville le 19 décembre de la même année, au moment où il se préparait à déposer Charles VI de l'empire, ce prince n'ayant pas, selon lui, déployé assez de rigueur et de cruauté dans la guerre contre les Visconti.

GRÉGOIRE XI, *207e pape.*

An 1370. Dix jours après la mort d'Urbain V, les cardinaux élurent pape le cardinal Roger de Beaufort, neveu de Clément VI, qui l'avait élevé à la pourpre, à l'âge de 17 ans. Le nouveau saint-père prit le nom de Grégoire XI.

Grégoire XI marcha sur les traces de son prédécesseur, il continua la guerre contre les Visconti et encouragea Charles V, roi de France, à exterminer les restes des Vaudois : « Nous avons appris, dit ce pape in-« fâme, qu'en Dauphiné, et dans les autres lieux voisins, où se trouvent « une très-grande multitude d'hérétiques, appelés Vaudois, quelques-« uns de vos officiers, loin de soutenir nos chers fils les inquisiteurs « comme ils le devraient, suscitent des obstacles à l'exercice de la sainte « Inquisition, en leur assignant la plupart du temps des lieux peu sûrs « pour procéder contre les hérétiques, surtout en leur défendant de « procéder sans les juges séculiers, et les obligeant à communiquer leurs « procédures auxdits juges, s'ils ont jugé en leur absence, etc. » Le roi Charles V ne seconda que trop bien les vues sanguinaires du pape contre ces pauvres gens.

Le célèbre prédicateur Milicius, précurseur de Jean Huss, brillait à cette époque en Allemagne. Ses sermons étaient suivis par un grand concours de peuple. Il dévoilait ouvertement les iniquités et les inconséquences de la cour de Rome.

Grégoire XI écrivit à Charles IV, afin qu'il prêtât le secours du bras séculier pour réduire Milicius et ses adhérents, « et rendre, dit-il, la « paix au royaume de Bohême. » Mais l'empereur au lieu de livrer Milicius au bûcher des inquisiteurs, le choisit pour prêcher dans la cathédrale, à cause de sa rare érudition et de la sainteté de sa vie.

Cependant, les Romains, ennuyés de la longue absence de la cour papale, ayant envoyé une ambassade à Grégoire XI pour l'exhorter à venir séjourner à Rome, le pape accéda à leurs vœux. Il partit de France avec douze galères, et entra à Rome vers le milieu du mois de janvier 1377.

A peine arrivé en Italie, Grégoire XI frappa d'anathèmes la ville de Florence, qui, la première, avait tenté de recouvrer sa souveraineté et provoqué les autres villes à l'insurrection contre leur dominateur sacré. Non content de lancer les foudres de l'Église, cet odieux pape fit aux villes insurgées pour recouvrer leur liberté une guerre acharnée et

fanatique. Le pape Grégoire XI, appela de nouveau en Italie Charles V, pour opprimer et asservir le peuple de Milan, ainsi que ceux de quelques autres villes rebelles à son autorité. Plusieurs de ces malheureuses cités furent réduites en cendres.

Ce pape avide, non content des biens immenses qu'il possédait en Italie, et dont la suite des temps avait, pour ainsi dire, sanctionné l'usurpation, éleva tout à coup la prétention ainsi que ses prédécesseurs d'envahir toute l'Europe, ou du moins d'en faire contribuer tous les peuples. A cet effet, il ordonna la levée de décimes en Allemagne; quelques peuples se soumirent à ce tribut nouveau, mais la plupart refusèrent à ce voleur sacré tout subside.

Grégoire tenta bien comme il avait fait pour Milicius de persécuter Wiclef; mais ce réformateur, qui posa les principes sur lesquels Jean Huss, Luther et Calvin basèrent la doctrine religieuse, appela la réformation, soutenu par le roi d'Angleterre et les grands du royaume, et se rit de sa rage impuissante. Wiclef n'en mit que plus d'ardeur à dévoiler les turpitudes et les absurdités du clergé romain. Bien plus, le parlement anglais ayant consulté Wiclef, à l'effet de savoir si le roi n'était pas en droit de résister aux menaces de la cour de Rome, qui exigeait, sous peine de censures de l'Église, que l'Angleterre payât tribut, Wiclef résolut, comme on le pense bien, la question affirmativement; déclarant qu'il était du devoir du roi de s'opposer à ce que l'argent sortît du royaume pour alimenter la prodigalité d'une cour pleine de corruptions et d'ailleurs inutile à l'Angleterre. Les saints inquisiteurs durent donc damner de rage de voir leur échapper une si illustre victime.

Valdemar, roi de Danemarck, prince honnête et juste, mais faible, ayant été chassé de Copenhague par le roi de Suède et le comte de Holstein, se réfugia en Poméranie, d'où il s'adressa à Grégoire XI, pour qu'il interposât son autorité et lui fît rendre ses États. Le pape, répondant au roi détrôné comme à un vassal, lui adressa quelques exhortations d'accepter son sort sous menace de l'excommunier. En agissant ainsi, Grégoire était conséquent à l'esprit de l'institution. En effet, depuis qu'il y a des papes, c'est-à-dire depuis 18 siècles et demi, on ne les a jamais vus se déclarer pour la vertu persécutée, pour la justice spoliée; on a pu remarquer, au contraire, que les monstres souillés de crimes, d'assassinats, d'empoisonnements, de parricides, tels que Constantin, Phocas, Charles d'Anjou furent loués et caressés par eux. L'Église romaine mit toujours à la disposition des tyrans et l'autorité de ses principes et le prestige de ses cérémonies.

Grégoire XI, sentant sa fin approcher, fit une constitution touchant l'élection de son successeur. Il mourut quelque temps après, le 27 mars 1378.

Le jésuite Papebroch ne peut s'empêcher de faire cette critique anodine de Grégoire : « Ce pape, dit-il, eut un grand attachement pour tous

« les membres de sa famille; il les combla de richesses et les éleva à de « grandes dignités pour lesquelles on aurait pu trouver des sujets plus « convenables, et pour les sciences et pour les mœurs. » L'aveu est significatif.

URBAIN VI, *208e pape,*

ET CLÉMENT VII, *antipape.*

An 1378. De tant de schismes qui ont déjà déshonoré le prétendu siége de saint Pierre, le grand schisme d'Occident, qui commence à l'époque où nous sommes arrivés, est le plus long et un des plus affreux. On y voit ce qu'on peut imaginer de plus horrible, des meurtres et des brigandages de toutes sortes; deux papes s'excommuniaient l'un l'autre, s'appelant réciproquement ante-Christs, schismatiques, hérétiques, voleurs, traîtres, tyrans, enfants de Bélial, et une infinité d'autres injures, toutes malheureusement trop bien fondées.

Le tableau que le père Maimbourg nous donne des effets de ce schisme est tracé avec cette habileté cauteleuse qui est le cachet particulier des jésuites; voici ce morceau : « Tous les schismes qui ont précédé celui-ci, « dans le cours de plus de onze cents ans, quoiqu'ils aient causé sans « doute bien du désordre, n'ont rien eu néanmoins de funeste qu'on « puisse comparer avec ce qui a rendu celui-ci, sans contredit, le plus « pernicieux de tous, soit pour la durée, soit pour le nombre, pour la « puissance et pour le caractère des peuples et des royaumes qu'il a di- « visés, soit pour les maux incalculables dont il a frappé généralement « toute l'Europe, soit enfin pour l'extrême difficulté, et si j'ose le dire, « pour cette impossibilité morale, où l'on était de démêler les vrais papes « d'avec les antipapes. De sorte même qu'un concile universel qui a ce- « pendant dû avoir l'*assistance infaillible* du Saint-Esprit, pour toutes « les choses qui appartiennent à la foi, n'a pas cru avoir assez de lu- « mières pour dissiper les ténèbres et prononcer le droit des parties. Ce « concile a jugé, que pour prendre un parti sûr en cette incertitude, il « valait mieux agir par autorité que par connaissance et se servir de sa « puissance souveraine, en déposant les deux prétendus papes, pour « donner à l'Église, par une élection légitime et incontestable, un chef « auquel on ne pût disputer cette auguste qualité, sans une révolte ma- « nifeste. Ainsi, l'on vit en ce malheureux temps ce qui ne s'était jamais « vu, et que probablement on ne reverra jamais, à savoir, un furieux « schisme étendu par toute la chrétienté, *sans qu'il y eût pourtant de « véritables schismatiques*. Il est très-constant qu'il y avait dans les partis « contraires de grands hommes, de célèbres jurisconsultes, de très-

« savants théologiens, des universités entières, *et même des saints, et des* « *saints à révélations et à miracles.* Il y avait aussi de part et d'autre « des présomptions et des conjectures assez fortes et des raisons plau- « sibles, qui pouvaient, ou déterminer, ou du moins suspendre les « esprits, selon qu'ils en étaient plus ou moins touchés. De là vient que « chacun s'attachait de bonne foi à celui que sa nation reconnaissait pour « pape, après une mûre délibération sur une affaire de cette importance; « ou que ne pouvant se résoudre, dans l'embarras où l'on était, entre « des raisons également apparentes des deux côtés, on se tenait dans la « neutralité, attendant la résolution de toute l'Église représentée par un « concile général, ce concile même ne se trouva pas encore une autorité « et une voie assez puissante, pour abolir entièrement un schisme si per- « nicieux. » Devine qui pourra l'opinion de l'écrivain sous cet amas de mots ambigus, de phrases obscures. Nous allons rapidement et succinctement raconter les faits et gestes des deux papes qui font l'objet de cet article; on verra qu'ils ne sont point déplacés dans la galerie des scélérats sacrés qui ont porté la tiare.

Après la mort de Grégoire XI, les cardinaux italiens l'emportèrent dans le conclave, et choisirent Prigano, Napolitain de naissance, qui prit le nom d'Urbain VI.

Ce pape impétueux et farouche, *fumeux et mélancholieux* dit Froissard, eut l'audace dans le premier consistoire qu'il tint de déclarer qu'il ferait bientôt justice du roi de France, Charles V, et d'Édouard III, roi d'Angleterre, qui troublèrent l'Europe. Un certain Lagrange, cardinal français, ne gardant pas plus de mesure que le pape, lui répondit qu'*il en avait menti.* Ces trois mots qui excitèrent un horrible tumulte dans l'assemblée, plongèrent l'Europe dans d'horribles calamités, et la couvrirent pendant trente années de meurtres, d'incendies, de ravages. Beaucoup de cardinaux, en effet, et surtout les Français, choqués de l'humeur violente, intolérable d'Urbain VI, se retirèrent aussitôt à Fondi, où ils déclarèrent l'élection forcée, fausse, nulle et faite contre les lois, puis ils élevèrent à la chaire pontificale Robert, fils d'Amédée III, cardinal de Genève, sous le nom de Clément VII. Tout ce que la ruse, la fourberie, la scélératesse peuvent inventer pour faire triompher le pape de leur choix, fut employé par chacun des deux partis entre lesquels l'Europe se partagea.

Urbain avait pour partisans moins le comte de Fondi, François Vico, qui tenait Viterbe, tous les Italiens et les Florentins qu'il releva de l'anathème lancé contre eux par Grégoire XI; l'Allemagne, l'Angleterre et le Portugal tenaient également pour lui. Mais la France, l'Espagne, l'Ecosse, la Savoie, reconnurent Clément VII son concurrent; un petit nombre plus sage ne reconnut ni l'un ni l'autre des deux fripons sacrés.

La reine Jeanne de Naples, après avoir reconnu le pape Urbain VI, à qui elle envoya, lors de son élection 40,000 ducats pour satisfaire à ses

premières dépenses, le quitta pour embrasser le parti de Clément VII. Urbain rendit une sentence par laquelle il déclara cette princesse schismatique, hérétique, et criminelle de leze-majesté pour avoir conspiré contre lui, et la déposa de toutes ses dignités, honneurs, royaumes, terres et fiefs; déclarant tous ses biens confisqués et tous ses vassaux absous du serment de fidélité, défendant à qui que ce fut de lui obéir sous peine d'excommunication; ce n'était point encore assez : Urbain envoya un ambassadeur, il députa vers Louis, roi de Hongrie, son camerier Martin de Tarente pour l'exhorter à lui envoyer Charles, duc de Duras, son parent, avec un nombreux corps de troupes pour lui faire prendre possession du royaume de Naples. Charles se laissa facilement persuader; mais comme il n'avait point d'argent pour subvenir aux frais de cette croisade dont le pape Urbain était le promoteur, celui-ci se résigna pour solder les soldats mercenaires qu'il appelait en Italie à faire vendre à des citoyens romains, une grande partie des domaines et des droits des églises et des monastères de Rome. Le prix de ces aliénations monta, dit-on, à plus de 80,000 fl. Il fit aussi vendre jusques aux vases d'or et d'argent, les croix, les images des saints, et les autres meubles précieux des églises, ou bien il les fit fondre pour les convertir en monnaie.

C'est ainsi qu'Urbain VI eut bientôt raison d'Othon de Brunswick, roi de Naples et de Jeanne son épouse. De concert avec Charles de Duras, il fit tomber le malheureux Othon dans une embuscade avec son frère, et quatre autres de ses officiers. Ces derniers furent assassinés sur le lieu même. Othon et Balthasar son frère, furent faits prisonniers. Le barbare Charles fit crever les yeux à Balthasar en plein marché, au lieu même où l'affreux Charles d'Anjou avait fait tomber la tête du malheureux Conradin. Jeanne de Naples, lorsqu'elle apprit l'indigne perfidie sous laquelle son mari avait succombé, crut qu'en rendant le château où elle s'était retirée, on lui accorderait du moins la vie, c'était mal connaître le pape et ses partisans : cette infortunée reine fut étranglée au pied des autels qu'elle tenait embrassés.

Après l'assassinat de Jeanne de Naples, pour lequel il avait promis la couronne à Charles de Duras, Urbain fit périr sept cardinaux, accusés par lui d'avoir voulu favoriser Clément VII, forcé de fuir à Gènes par mer, pour éviter le ressentiment de Charles de Duras, qu'il venait de trahir. L'indigne pape traîna les prisonniers à sa suite, les fit jeter en prison où ils subirent la torture par son ordre. On ne saurait rien imaginer de plus barbare que les tourments qu'on leur fit souffrir. Théodorer de Niem, qui était présent lorsqu'on appliquait la question à ces prélats, rapporte que le neveu du pape Urbain riait à gorge déployée, en regardant cet affreux spectacle, et que le pape lui-même pouvait entendre les cris lamentables des patients d'un jardin où il se promenait, lisant l'office à haute voix pour encourager les bourreaux à bien faire leur devoir.

Après avoir tenu longtemps les cardinaux dans les fers, Urbain, las de les traîner avec lui partout où il allait, les fit enfin mourir cruellement. Il en fit jeter quatre dans la mer, cousus dans un sac, fit couper la tête à trois et porter leurs corps sur ses mulets pour les jeter à la voirie.

Urbain VI mourut à Rome, vers la fin de l'année 1389, après un pontificat de près de 9 ans, souillé de toutes sortes de crimes et de cruautés. Le jésuite Maimbourg lui-même avoue « qu'Urbain VI était superbe, « arrogant, ambitieux, imprudent, colère, féroce, emporté, vindicatif, « inexorable et sévère jusqu'à des excès de cruauté qui font horreur. » Quant à Clément VII, pape ou antipape, il était avare et prodigue à la fois. Lorsqu'il n'était que légat de Grégoire XI, Othon de Brunswick ayant pris Verseil et quarante châteaux d'alentour sur Barnaba Visconti, duc de Milan, et les ayant remis à Grégoire, Clément son légat les vendit à deniers comptants à Barnaba, qui exerça toutes sortes de barbaries sur les habitants pour se faire rendre l'argent qu'il avait déboursé. Devenu pape, Clément conserva le même caractère, voyant qu'Urbain avait fait un roi de Naples, il résolut de lui donner un compétiteur, il couronna Louis, duc d'Anjou, qui vint en Italie avec une armée de 60,000 hommes, qui attirèrent sur ce malheureux pays plus de maux que les invasions des Huns, des Goths et des Vandales.

Dans l'article suivant, nous verrons encore ce même Clément VII mener la vie la plus scandaleuse et la plus criminelle.

BONIFACE IX, *209e pape,*

CLÉMENT VII ET BENOÎT XIII, *antipapes.*

An 1389. La mort d'Urbain VI fit concevoir l'espérance de voir finir le schisme, c'est ce qui serait arrivé en effet, si les cardinaux des deux obédiences se fussent réunis, pour reconnaître Clément VII. Ceux d'Avignon engagèrent le roi de France à écrire à l'empereur, et aux autres princes du parti d'Urbain, pour engager les cardinaux d'Italie à agir de concert avec eux; mais ce fut inutilement. Les cardinaux italiens, dont chacun aurait bien voulu être pape, et qui craignaient de subir l'autorité d'un Français, avaient élu, dès le mois de novembre, Pierre de Thomacelli, appelé le cardinal de Naples, sous le nom de Boniface IX. Un auteur du temps, Jean Juvenal des Ursins, a marqué le second âge du grand schisme d'Occident à l'élection de ce pape. « Le second âge de ce « schisme, dit-il, a commencé sous Boniface; mais ce second âge a été « pire, plus dépravé, et plus scélérat que le premier. C'est sous son pon- « tificat, qu'on vit fleurir et croître la simonie, et que d'autres maux « plus grands encore acquirent des forces toutes nouvelles. »

Ainsi la mort d'Urbain VI non plus que celle de Louis d'Anjou et celle de Duras, concurrents au royaume de Naples, ne produisit aucun fruit, tant par rapport à la paix ecclésiastique, que par rapport à la paix civile. Le schisme continua donc avec plus de fureur que jamais. D'ailleurs, la concurrence de Louis d'Anjou, nommé par Clément VII, pour succéder à son père au royaume de Naples, et de Ladislas de Hongrie, fils de Charles de Duras, et choisi par Boniface IX, mit en feu toute l'Italie, et une bonne partie de l'Europe. La victoire demeura à Ladislas, ce qui fut un échec pour Clément, et un avantage considérable pour Boniface, parce que Louis d'Anjou n'eut pas manqué de l'inquiéter beaucoup, s'il eut été roi de Naples.

« Boniface IX, dit Théodoric de Niem, auteur bien informé, et qui « était alors à la cour de Rome, était si ignorant qu'à peine pouvait-il « comprendre une proposition de son consistoire; en revanche, ce pape « était profondément versé dans l'art des rapines, des extorsions, du vol « et du sacré brigandage. »

Dès le commencement de son pontificat, Boniface IX fit publier dans tous les pays de son obédience, qu'il accorderait des grâces à tous les clercs qui viendraient en pélerinage à Rome. Un grand nombre de fidèles se mirent bientôt en chemin; mais arrivés dans la Marche d'Ancône et dans la Romagne, ils se trouvèrent en grand péril; car Bernard de la Sole, qui gardait cette frontière pour le pape Clément, fit guetter ces pauvres gens par les chemins, et un grand nombre d'entr'eux furent tués et dépouillés. Quant à ceux qui arrivaient à Rome, ils ne furent guère plus heureux : on leur tira leur argent sous mille prétextes, et quand enfin on leur accorda les indulgences promises, ils étaient dans une telle misère pour faire retour dans leur pays qu'ils furent obligés de se livrer à mille déprédations et infestèrent les routes qu'ils parcoururent.

Clément VII, de son côté, ne tenait pas une conduite plus réservée. L'université de Paris, incommodée de ses exactions, n'oubliait rien pour porter le roi à y mettre ordre. Mais, les conjonctures ne lui étaient pas favorables : Clément tenait dans son parti le roi et les grands par les présents dont il les comblait tous les jours. La guerre que se faisaient les Français et les Anglais était exploitée par les deux papes, qui faisaient de leur mieux pour l'entretenir, de peur que la paix ne leur devînt fatale.

L'opinion du père Maimbourg, jésuite, sur la conduite scandaleuse des deux concurrents, est ici d'un grand poids : « Boniface et Clément « ne songeaient, dit cet auteur, qu'à se maintenir dans le pontificat, par « l'appui des puissances temporelles, et à s'entre détruire par leurs bul« les et par les ennemis qu'ils tâchaient de se susciter l'un à l'autre; et « quelque désir qu'ils témoignassent de la paix et de l'union de l'Église, « pour s'en faire honneur, ni l'un ni l'autre toutefois ne la voulait que « pour la ruine et la destruction de son rival. En effet, Boniface, qui

« avait pour lui le roi d'Angleterre, fit tout ce qu'il put pour empêcher « la conclusion d'un traité de paix ou même d'une trêve entre ce prince « et le roi de France, en exigeant de son adhérent qu'il ne signât aucune « convention qui ne le déclarât seul pape. Clément, de son côté, exerçait « la même influence sur le roi de France; il lui disait que la paix ne « pourrait s'établir qu'il n'eût forcé le roi d'Angleterre à abandonner Bo- « niface. Clément pour mieux assurer son influence ne conférait de bé- « néfices, et surtout d'évêchés qu'à ceux qui lui promettaient avec ser- « ment de ne reconnaître jamais d'autre pape que lui. L'université de « Paris, sentant que c'était là le moyen de rendre le schisme éternel, et « que les prélats de France, retenus par la crainte ou par l'espérance « d'obtenir un bénéfice meilleur, étaient comme frappés d'une espèce « de léthargie spirituelle, et demeuraient immobiles, ou muets sur leur « siége dans un si grand embrasement de la maison de Dieu, résolut « de crier tant qu'elle pourrait au secours, comme elle fit par ses prédi- « cations et par ses fréquentes remontrances au roi, en l'une desquel- « les le docteur qui portait la parole parla si fortement, et tout ensem- « ble si pathétiquement de la nécessité de l'union, et des malheurs en- « fantés par le schisme, que la plupart des assistants se jetèrent aux « pieds du roi, le conjurant à mains jointes de vouloir employer son « autorité pour réunir l'Église. »

Les deux papes ou antipapes, car, aux yeux des gens, sensés ils l'étaient également aussi bien l'un que l'autre; les deux fripons sacerdotaux, pour parler plus justement, sentant bien que les discordes publiques dureraient autant que leur concurrence, feignaient publiquement, chacun de son côté, d'être tout prêts à faire le sacrifice de leur personne à la paix publique. A cet effet, ils appelaient l'un et l'autre les fidèles à la prière et priaient l'Esprit-Saint d'éclairer son adversaire, chacun se prétendant bien entendu le seul pape. Tandis que Boniface IX, le pape italien, écrivit au roi de France, Charles VI, une longue lettre pleine d'hypocrisie pour témoigner de son ardent désir de voir la réunion de tous les chrétiens, disant que pour parvenir à ce but, il sacrifierait tous ses intérêts, on vit le pape français Clément VII, jouant à Avignon la comédie de processions quotidiennes, pour demander à Dieu la paix publique et l'union de l'Église.

On doit croire aujourd'hui, qu'au fond ces deux capucins, qui s'anathématisaient en public dans les termes les plus violents, étaient parfaitement d'accord, et exploitaient, chacun de son côté, la bêtise universelle. Quelques écrivains indiquent timidement ce concert au moins tacite entre Boniface IX et Clément VII, entre autres le moine de Saint-Denys, témoin irréprochable, qui s'exprime ainsi sur le compte de Clément VII : « Quoiqu'il enseignât à prier pour l'union, et que son intention parût « sainte, la douce accoutumance des honneurs du monde, ne luy permet- « toit point de gouster, n'y d'obéir aux moïens de cette union; et il

« temoigna, dans le mesme mois, que c'était ce qu'il craignit davantage, « quand il apprit que l'université de Paris avait conclu, qu'on ne la « pouvait espérer que par la rénonciation au pontificat des deux compé- « titeurs qui entretenaient le schisme. Il écrivit alors à frère Jean Gou- « lain, professeur en théologie, de l'ordre du Mont Carmel, qu'il avait « affaire de luy pour trouver des raisons contre cette opinion, et pour la « refuter, et, afin de le rendre plus fécond, plus obstiné et plus ardent, « il luy envoya par lettre un moïen de s'enrichir, *en lui octroyant le « pouvoir d'absoudre de tous cas reservez à la cour de Rome.* De ce mo- « ment Jean Goulain, ce casuiste de louage, ne perdit point de temps n'y « d'occasion de monter en chaire; il prêcha si aveuglément et avec tant « de passion partout, qu'il n'y avait d'autre expédient pour le salut de « l'Église, qu'une bonne ligue de tous les princes chrétiens pour chas- « ser à force d'armes l'adversaire de Clément. L'université, scanda- « lisée de ses propositions et de sa corruption, décréta qu'il ne serait plus « admis aux délibérations de l'assemblée. »

« Cependant, ajoute plus loin le moine de Saint-Denys, on envoya au « pape Clément à Avignon, le discours qui avait été lu devant le roi, et « l'université l'accompagna d'une lettre très-vigoureuse, où elle lui fai- « sait des plaintes graves et hardies contre Pierre de Lune son légat, et « le priait instamment de ne pas différer à accepter l'une des trois voies « proposées, pour rendre la paix à l'Église. Clément fit lire en consis- « toire cette lettre, et le discours de l'université. Il parut calme et impas- « sible jusqu'à l'endroit où il était parlé de cession, et de se déposer du « pontificat; alors, ne se possédant plus, il se leva de son trône, et fu- « rieux comme un ours, il dit avec véhémence et avec gestes de menaces « ces seules paroles aux envoyés de l'université : *cette lettre est perni- « cieuse et empoisonnée.* Ces gens effrayés, craignant pour leur personne, « se retirèrent précipitamment..... »

Les cardinaux, qui siégeaient aux côtés de Clément, ayant manifesté leur approbation de la conduite de l'université de Paris, le saint pontife entra dans une violente indignation, les invectiva de sanglants reproches, la fureur de ce bon pape arriva à un tel paroxysme qu'elle détermina une attaque d'apoplexie foudroyante, dont-il mourut le 16 septembre 1394, après avoir joué le personnage de pape pendant 16 ans. Un moment encore, on put croire que la paix allait renaître dans l'Église par la reconnaissance par les cardinaux français du pape resté vivant; il n'en fut rien, les cardinaux réunis à Avignon firent un autre pape; ils choisirent Pierre de Lune, qu'on nomma Benoît XIII. Le nouveau pontif était de la maison de Lune dans le royaume d'Aragon. Le père Maimbourg en fait avant l'élection ce portrait peu flatteur : « Pierre « de Lune, légat de France et d'Espagne, vint ainsi à bout de ce qu'il « prétendait; il est certain qu'il avait les défauts d'un homme propre à « faire bien du mal, s'il était jamais élu pape, dans un schisme pareil à

« celui-ci. Car, il était ambitieux, fier, incapable de céder la place qu'il « aurait une fois occupée, d'esprit double, trompeur, fourbe, sans aucun « soin de garder sa parole et la foi donnée, pourvu qu'il pût sauver en « quelque manière les apparences, par de fausses subtilités, qui ne lui « manquaient jamais au besoin; il était surtout d'une invincible obstina- « tion dans le mal, il poussait sa furieuse opiniâtreté, au de là même de « ce qu'on est accoutumé de voir chez les Aragonais. »

Pierre de Lune devenu pape, sous le nom de Benoît XIII, justifia pleinement par sa conduite ce qu'annonçait le caractère tracé plus haut à son avénement. Il donna à Charles VI, roi de France, la sixième partie des biens ecclésiastiques, à la condition qu'il le soutiendrait de tout son pouvoir, dans ses desseins, Charles VI éprouva bientôt la mauvaise foi du pape Benoît XIII : celui-ci n'eut pas plutôt obtenu ce qu'il désirait, qu'on le vit prétendre à disposer de tous les bénéfices; cet audacieux, en effet, sut braver l'univers entier sur le siége papal d'Avignon où il demeura pendant 21 ans, ainsi que nous le verrons sous les pontificats d'Innocent VII et de Grégoire XII.

Revenons maintenant à Boniface IX que nous avions un moment laissé pour mener à fin le pontificat de son premier compétiteur Clément VII, et mettre en scène son deuxième concurrent français Benoît XIII. Boniface, ce pape italien, établit vers la dixième année de son pontificat, les annates perpétuelles, comme un droit inséparable attaché au siége papal. Jusque là, les papes s'étaient contentés d'exiger ce droit pour un temps, sous divers prétextes, et comme un don gratuit. Mais alors, il n'y avait point d'archevêques, d'évêques, d'abbés, qui ne fussent obligés de donner la moitié de la première année du revenu de leurs bénéfices, quand même ils n'en seraient, jamais entrés en possession.

Sur la fin de l'an 1401, Boniface IX révoqua toutes les grâces qu'il avait accordées. Il cassa toutes les unions des paroisses faites par lui, ou par son prédécesseur immédiat. Il révoqua toutes les indulgences plénières, accordées sous la forme de jubilé ou de voyage du Saint-Sépulcre. Il cassa les dispenses données par lui-même aux frères des ordres mendiants, pour tenir des bénéfices même à charge d'âmes. Toutes ces révocations avaient un but, l'historien Lenfant, nous le fait connaître : « elles n'étaient qu'un prétexte, dit-il, pour accorder de nouvelles grâces « et extorquer de l'argent. Car, son avarice insatiable n'avait pu être « assouvie par les trésors que le jubilé de l'année précédente lui avait « acquis. »

La chronique de 1404 nous fournit un fait curieux, et sur lequel on a trop peu de détails. On vit en cette année le pape français, soit pour donner le change au monde chrétien, et lui prouver par un acte sa volonté de faire cesser ce scandale de deux papes dans une Église qui se fonde sur l'unité de foi, ou soit plutôt par arrogance, on vit, disons-nous,

Benoît XIII, le pape d'Avignon, envoyer à Boniface, le pape romain. une ambassade à l'effet de traiter définitivement de l'union à l'Église. Celui-ci, irrité d'une proposition qui mettait son droit en question, répondit fièrement qu'il était le vrai pape, et que Benoît était un antipape. Les légats français répliquèrent que leur maître était le seul légitime et d'ailleurs n'était point simoniaque, voulant ainsi reprocher à Boniface son trafic scandaleux des bénéfices ecclésiastiques. Cette réponse plus insolente que vraie, car nous avons vu que Benoît XIII ne se faisait point faute de vendre ainsi que son compétiteur les charges de l'Église, enflamma d'un tel courroux Boniface qu'il en mourut trois jours après d'une suffocation, le 1er octobre 1404, après avoir tenu le siége près de 12 ans.

Voici dans l'intervalle de dix ans, deux papes qui meurent d'un accès de colère furieuse. Il paraît que cette passion, appelée par la religion péché mortel, n'est point inconciliable avec les vertus évangéliques.

INNOCENT VII, *210e pape.*

BENOIT XIII, *antipape.*

An 1404. La mort imprévue de Boniface IX donna aux légats de Benoît XIII, l'espérance de finir le schisme à l'avantage de leur maître. Mais les neuf cardinaux alors présents à Rome s'étant constitués en conclave, élurent unanimement Cosmato Meliorato, qui prit le nom d'Innocent VII. Cette élection eut lieu, le 17 octobre 1404. Meliorato était né à Sulmone, petite ville dans le royaume de Naples, célèbre par la naissance d'Ovide. Cet Innocent VII, avant d'être revêtu de la pourpre romaine, accusait les souverains pontifes de négligence, de faiblesse, rejetait sur eux tous les maux de l'Église et de la république. Devenu pape, il marcha sur les traces d'Urbain et de Boniface et se conduisit à peu près comme eux. Innocent avait juré ainsi que Benoît XIII, le pape français, de renoncer au pontificat aussitôt qu'il lui serait démontré qu'il pouvait ainsi éteindre le schisme horrible qui continuait à désoler le monde; il se garda bien comme son compétiteur de se laisser convaincre que l'heure d'exécuter sa promesse était venue.

L'élection d'Innocent VII, quoique unanime dans le conclave, ne fut pas reçue de même par le peuple, qui se révolta et se partagea en deux factions. Les Gibelins, dont nous avons déjà eu occasion de parler, soutenus par Jean et Nicolas de Colonna, crurent qu'un nouveau règne mal affermi leur fournirait une occasion favorable pour faire rendre le gouvernement au peuple; les Guelfes, de leur côté, appuyés par les Ursins, s'efforcèrent de le conserver au pape. Cette guerre intestine

remplit de nouveau de massacres, d'horribles crimes et de brigandages de toutes sortes la ville éternelle; ce n'étaient tous les jours que combats terribles ou exécutions sanglantes. Innocent VII fut obligé de se retirer dans le château Saint-Ange, sous l'escorte de ses partisans. Un jour que les régents ou gouverneurs, accompagnés de quelques Romains, sortaient de chez le pape, où ils étaient venus lui faire des propositions de paix, Louis Meliorato, neveu du pape, jeune homme audacieux et cruel, les fit amener chez lui, où il en tua onze de sa propre main et les fit jeter tout nus par les ouvertures du château fortifié, au rapport de Léonard Aretin. Platine, qui écrivait dans ce siècle, accuse Innocent VII d'avoir commandé cette lâche trahison. Il les envoya, dit-il, à son neveu Louis comme à un bourreau qui ne manquerait pas de s'en défaire, disant que c'était le seul moyen d'apaiser les séditions. Deux autres auteurs Pezelius et Lampadius accusent Innocent VII d'avoir lui-même fait jeter par les fenêtres les ambassadeurs des Romains qui lui demandaient la paix.

A cet horrible spectacle, la fureur des Romains ne connut plus de borne : Ils sonnèrent le tocsin et se jetèrent avec furie sur les ecclésiastiques de la cour du pape; les uns furent massacrés, les autres dépouillés. Le pape ne se trouvant plus en sûreté dans le château Saint-Ange, se réfugia précipitamment à Viterbe, d'où il eut l'audace de demander tant en Angleterre qu'en France (quoiqu'elle fut contestée dans ce dernier pays), la moitié des revenus ecclésiastiques, pour faire face à ses besoins; son espoir fut trompé, on lui refusa tout subside.

Benoît XIII, qui, pendant que ces horreurs se commettaient à Rome, continuait le rôle de saint-père à Avignon, fit demander à Innocent VII, un sauf-conduit pour des nonces qu'il voulait envoyer en Italie pour conférer avec lui. Innocent refusa, ne voulant pas être sa dupe. Benoît, ravi de ce refus, ne manqua pas de répandre par toute l'Europe des lettres où il accusait son concurrent d'être un fauteur du schisme, un parjure, qui refusait d'entendre des propositions qui devaient rendre la paix à l'Église. Innocent répondit à Benoît par des lettres où il expliqua longuement sa raison, et qu'il fit publier en divers endroits en Italie.

En France, cependant, l'idée que toutes les protestations et les démarches de Benoît pour ramener la paix dans l'Église, n'étaient qu'une pure comédie, et qu'il se moquait de tout le monde, se répandait de plus en plus; l'université de Paris allait lui renouveler ses remontrances, lorsque tout à coup on apprit, le 6 novembre 1406, qu'Innocent VII venait de mourir subitement d'apoplexie à Rome, où il était parvenu à rentrer depuis peu. Le bruit se répandit bientôt qu'il avait été empoisonné; mais on n'en a aucune preuve. Cette mort inattendue d'Innocent VII fit de Benoît XIII, pour quelques jours seulement, l'unique père spirituel des fidèles, un nouveau concurrent allait entrer en lice.

GRÉGOIRE XII, *211e pape,*

ET BENOIT XIII, *antipape.*

An 1406. Innocent VII mort, les cardinaux élurent Angelo Corario, vieillard d'environ 80 ans, sous le nom de Grégoire XII.

Aussitôt installé, le nouveau pape fit un sermon, en présence des cardinaux et de toute la cour, où il s'exprima en termes très-pathétiques sur les horreurs du schisme, et sur son désir sincère d'en procurer l'extinction : « En quelque lieu que se puisse faire l'union et la paix du monde, « dit-il, je suis résolu d'y aller. Si je n'ai point de galères, je me mon- « terai sur une barque. Et s'il me faut aller par terre, et qu'il ne se trouve « point de chevaux, j'irai plutôt à pied, un bâton à la main, que de man- « quer à ma parole... » Belles paroles que les douceurs de la vie papale firent bientôt oublier. Ce Grégoire d'ailleurs était comme tous les prêtres un homme sans aucune sincérité, car il n'y eut pas de fraudes, de fourberies, d'impostures dont il ne fit jouer les ressorts pour parvenir au siége de Rome.

Le roi Charles VI envoya des ambassades aux deux concurrents Grégoire XII et Benoît XIII, pour les engager à mettre fin à la scandaleuse division qui partageait l'Église catholique, apostholique et romaine; mais tous ses efforts restèrent sans effet.

Théodoric de Niem fait à cette occasion les réflexions suivantes : « Plusieurs disent que les deux compétiteurs sont d'intelligence pour « éloigner l'union; ils sont semblables à deux champions qui viendraient « sur le champ de bataille, comme pour se battre à outrance, mais après « être convenus de ne se faire aucun mal, et qui en se retirant, s'ap- « plaudiraient d'avoir longtemps joué les spectateurs. Si quelqu'un, « continue cet auteur, voulait raconter toutes les intrigues, les fourbe- « ries et les iniquités de Grégoire et de Pierre de Lune, il n'aurait jamais « fait; le papier et l'encre lui manqueraient. Ces deux prélats se disent « simples, et ils sont remplis des ruses de Satan. Pour paraître gens de « bien, ils ont dit et disent encore qu'ils ne cherchent que la paix, et « jamais aucun désir de paix ne fut dans leur cœur ambitieux. Cela est « si public et si notoire qu'il est impossible de le vouloir cacher ni « l'excuser. C'est ce qui obscurcie la foi catholique, expose la religion « au naufrage, et remplit tout le monde de calamités effroyables. La « crainte de Dieu, la honte, la pitié, toutes les vertus enfin, se sont éva- « nouies parmi les hommes grands et petits, depuis les rois et les princes « jusques au peuple. L'impiété et l'injustice ont pris leur place. Il n'y a « rien de sain ni d'entier dans l'Église universelle; tout son corps est « malade, depuis la plante du pied jusqu'au sommet de la tête. »

Bien loin d'avoir égard aux remontrances des ambassadeurs que le roi de France et les princes de son obédience lui avaient envoyés, Grégoire XII entreprenait tous les jours quelque chose, qui le rendait de plus en plus odieux. Vers ce temps, Ladislas, roi de Hongrie, vint à Rome, Grégoire fit une alliance avec ce prince auquel il promit le royaume de Sicile, au détriment de Louis d'Anjou, son concurrent. Ladislas aida le pontife à se ressaisir ou à se fortifier dans le gouvernement des provinces, il en fit occuper les châteaux et les citadelles par ses neveux, Paul et Marc, ou par d'autres de ses parents, de façon à pouvoir résister à force ouverte, bien loin de penser à quitter ce siége épiscopal suprême, déjà souillé cependant par tant de scandales.

Ce misérable pape poussa l'hypocrisie jusqu'à faire dire en chaire par ses créatures, les frères prêcheurs, que lui Grégoire ne pouvait en conscience abdiquer, *sans exposer son âme aux peines de l'enfer*, pour les maux incalculables qui naîtraient de l'abandon par lui des droits de l'Église. Un carme, qui eut le courage d'exhorter Grégoire en plein sermon à exécuter ce qu'il avait promis, sous serment, pour le bien de l'Église, fut traîné en prison par ses ordres. Ce pauvre diable y aurait péri inévitablement, sans le secours de puissants amis qui sollicitèrent son élargissement, qu'ils n'obtinrent qu'à la condition qu'il ne prêcherait plus.

De son côté, Benoît XIII ne restait pas oisif. Le roi de France, ennuyé des tergiversations des deux concurrents, avait fait notifier à Pierre de Lune, que si l'union n'était pas faite avant l'Ascension, il ferait publier son refus d'obédience, et la neutralité dans tout le royaume. Benoît offensé de cette déclaration, répondit de Porto-Venere par une bulle très-insolente, datée du 9 avril 1408, qui contenait en substance les cinq propositions suivantes : 1° le pape Benoît excommunie tous ceux, de quelque condition qu'ils soient, même rois ou princes, qui rejettent la voie des conférences; 2° tous ceux qui approuvent la voie de cession; 3° ou sont d'une opinion contraire à la sienne; 4° qui se retirent de son obéissance, ou lui refusent les levées des deniers, ou la collation des bénéfices; 5° en cas que quelqu'un attente au contraire, si, dans 20 jours, il ne remet les choses au premier état, le pape prononce l'interdit général, la suspension de tous les bénéficiers, et dispense les peuples du serment de fidélité fait au roi et autres princes.

Les menaces de Benoît n'eurent aucun effet, si non d'irriter le roi qui réunit son conseil, où après avoir fait examiner la bulle, il fut ordonné qu'elle serait lacérée publiquement. De plus, les deux envoyés de Benoît, Sanche Lopès et Castillon, chevaucheur de l'écurie du pape, après avoir dû souffrir toutes sortes d'injures et de mauvais traitements, furent condamnés comme complices de Benoît, le premier à une prison perpétuelle, et le chevaucheur à trois années seulement de la même peine.

Quelque temps après fut convoqué le concile de Pise, le 25 mars 1409,



Le Pape Innocent VII fait jeter par les fenêtres de son palais onze ambassadeurs des Romains qui viennent lui faire des propositions de paix.
(voir Platine, Pezelius et Lampadius)

où furent déposés Grégoire XII et Benoît XIII comme indignes d'occuper à jamais le siége pontifical, et convaincus de crimes énormes, *et nourrisseurs, défenseurs et approbateurs d'un horrible schisme envieilli.* Tel est le résumé de la sentence que porta le concile de Pise sur la déposition de ces deux misérables pontifes. L'un et l'autre papes méprisèrent le décret du concile.

Grégoire, après avoir essayé de former un concile de ses créatures à Austria, près d'Udine, fut obligé de se réfugier d'abord à Gaëte, puis à Rimini, d'où il se décida enfin à envoyer au concile tenu à Constance, en 1414, sa rénonciation formelle. Grégoire XII mourut le 18 octobre 1417, à l'âge de 92 ans, à Recanati, petite ville dans la Marche d'Ancône, où il était légat.

Benoît, qui avait conservé dans son obédience les royaumes d'Aragon, de Castille et d'Ecosse, abandonna le séjour d'Avignon, et se retira d'abord à Collioure, et ensuite à Peniscola, petit château dans le royaume de Valence, où il conserva un fantôme de puissance. Ce fut le même concile de Constance qui déclara Benoît hérétique, parjure, schismatique, et, comme tel, déposé et dégradé de toutes ses dignités. L'obstiné vieillard n'obéit pas davantage à cet irrévocable décret. Il continua à se dire pape jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut à Peniscola, le 17 novembre 1424, à l'âge de 90 ans, sans avoir cédé sur un seul point de ses prétentions : il prit même des précautions pour continuer le schisme après lui, en faisant promettre aux deux cardinaux qui lui étaient restés fidèles, d'élire un autre pape en sa place, ce qu'ils exécutèrent.

ALEXANDRE V, *212e pape.*

An 1409. Alexandre V, Grec d'origine, était cordelier sous le nom de Philargi. Il était né de parents inconnus, ce qui lui a fait dire étant pape, d'après le père Maimbourg; « qu'il avait (lui Alexandre) cet avantage » par dessus ses prédécesseurs, qu'il ne pouvait être tenté comme eux » d'agrandir sa famille n'ayant jamais connu ni père, ni mère, ni » frère, ni sœur, ni neveu. »

Le nouveau pape inaugura son pontificat par un trait d'audace commun à ses prédécesseurs, mais qu'ils n'osèrent que quand ils se crurent bien affermis. Alexandre V, au préjudice de Ladislas, investit Louis d'Anjou du royaume de Naples et du duché de Pouille, que lui avait transmis son père, par un accord secret fait entre le pape et Louis d'Anjou. Celui-ci lui avait promis de le rendre maître de Rome; mais cette convention spoliatrice ne réussit point; le pape en fut pour son audace ; et Louis d'Anjou perdit l'armée qu'il amena en Italie.

Ce pontife, dit un auteur, était *gourmand, grand buveur et de grands*

vins. Alexandre répandit plus de scandales, plus d'énormités sur le siége apostolique en 10 mois qu'il régna que plusieurs de ses prédécesseurs n'avaient fait en beaucoup d'années. Ce pontife se conduisait par les conseils du cardinal Balthazar Cossa, infâme scélérat, qui fut plus tard Jean XXIII, et qui finalement l'empoisonna.

Alexandre V mourut le 3 mai 1410, disant : *je vous donne ma paix*. Il fut empoisonné, suivant plusieurs auteurs contemporains tels que saint Antonin et Dlugoff.

JEAN XXIII *213e pape*,

BENOIT XIII ET GRÉGOIRE XII *antipapes*.

An 1410. Neuf jours après les funérailles d'Alexandre V, les cardinaux, au nombre de 17, entrèrent en conclave ; et après trois jours de débats, ils élurent le 17 mai Balthazar de Cossa, sous le nom de Jean XXIII. Cette nomination qui eut lieu à Bologne, fut le résultat de l'intimidation qu'exerça le futur pape sur les cardinaux ; environné de soldats, la contenance menaçante de Balthazar força tous les suffrages, ou plutôt Jean se nomma lui-même, ayant menacé en effet les cardinaux de sa colère, s'ils choisissaient quelqu'un qui lui déplût. Ceux-ci lui dirent : « *Fais nous donc savoir celui que tu veux; apportez-moi, répon-* « *dit-il, le manteau de saint Pierre, et je le donnerai à celui que j'en crois* « *digne;* » les plus serviles ayant obéi, Jean mit le manteau sur ses épaules, en disant, *je suis pape*. Cette usurpation scandaleuse fut admise sans protestation.

Nourri dans l'intrigue, la fourberie, la scélératesse habituelle à l'Eglise romaine, Jean XIII s'était fait en outre une réputation parmi les bandits qui infestaient l'Italie. Entré de bonne heure dans la cléricature et déjà tonsuré, il s'était fait tour à tour brigand, corsaire et chevalier d'industrie. Jean s'était particulièrement signalé dans des combats maritimes sur les côtes de Naples au profit du pape Urbain, alors son maître. A la tête d'une petite armée d'aventuriers, il avait repris Cologne aux Visconti. Plus tard, probablement avec le fruit de ses rapines, il avait acheté une maîtrise, puis un chapeau de cardinal, et mena à Rome une vie d'autant plus dissolue qu'il paraît que le goût du beau sexe n'était pas sa passion dominante. Sans honte, sans pudeur, sans foi, méprisant toutes les lois, possédant au plus haut degré certaines qualités qui font, pour un temps, le succès des scélérats, Jean XXIII devait réussir.

Une diète s'assembla à Francfort, l'empereur Robert la présida; les ambassadeurs des rois de France, d'Angleterre de Pologne, etc., y assistèrent. L'empereur soutint un antipape, la France un autre. L'empe-

reur et les électeurs de l'Empire prétendirent qu'à eux seuls appartenait le droit d'assembler des conciles. La diète de Francfort traita le concile de Pise de conciliabule; enfin un concile oecuménique fut demandé sans que l'on pût s'entendre pour le former : ce pauvre Saint Esprit dut alors être bien embarrassé; car au lieu de deux antipapes, il y en avait trois : Jean XXIII, scandaleusement élu à Bologne, par la violence, Pierre de Lune, ou Benoît XIII, retiré sur les frontières d'Espagne, Angelo Corrario, ou Grégoire XII, errant de ville en ville.

Les villes n'eurent alors d'évêques que selon le sort des armes; Jean XXIII approuvant un évêque, et Corrario en approuvant un autre, le meurtre les assassinats publics et particuliers s'ensuivirent. Cologne fut le théâtre de scènes horribles, comme Liége l'avait été. Théodoric ne put être installé qu'après une bataille sanglante, ou son compétiteur fut vaincu.

Ladislas, roi de Hongrie, chassé par Sigismond, se rendit maître de Rome et de tout le pays jusqu'à Florence. Jean XXIII, qui lui-même avait appelé ce prince, s'était donné un maître, de crainte d'en trouver un dans l'empereur Sigismond ; cette démarche lui coûta cher : opposant la ruse, l'intrigue à la force, le pape Jean installa les débris du concile de Pise à Rome, dans le but de faire confirmer son élection, et triompher de ses concurrents Benoît XIII et Grégoire XII. L'empereur, devenu l'ennemi du pape Jean, convoqua le concile de Constance, pour perdre le pape, qui fut dupe à la fois de Sigismond et de Ladislas.

Sigismond écrivit aux deux autres antipontifes Pierre de Lune et Corrario pour les inviter à assister au concile de Constance; mais ceux-ci protestèrent et refusèrent de s'y rendre.

Ladislas étant mort au milieu de sa prospérité, le pape Jean, délivré d'un aussi redoutable maître, se résolut à se rendre à Constance, espérant acquérir en chemin la protection de Frédéric, duc d'Autriche, auquel il donna le titre de général des troupes de la sainte Église, et une pension de 6,000 florins. Jean s'unit aussi au marquis de Bade, et à quelques autres seigneurs; enfin, il entra dans Constance, suivi de neuf cardinaux.

Le jour de Noël, Sigismond arriva à Constance avec tout l'appareil des empereurs. Le pape Jean le reçut dans la cathédrale; Sigismond se laissa honorer par Jean sans se soumettre à aucune des cérémonies de vasselage, en usage entre l'empereur et le pape, se fondant sans doute sur ce que l'élection de Jean était contestée et que le concile qui allait avoir lieu avait pour mission d'en décider. Mais spectacle ridicule, qui pourtant n'est pas plus honteux que celui que donnent encore de nos jours les potentats dans les églises, Sigismond servit la messe comme enfant de chœur et lut l'Évangile, etc.

Dans les conférences préliminaires, Jean XXIII promit de céder le pontificat, pourvu que ses deux compétiteurs en fissent autant, *et dans*

le cas où il serait prouvé que sa déposition serait utile au bien de l'Eglise. Cet homme, souillé de vices honteux, de crimes publics, qui, de pirate, était devenu pape, fut en cette circonstance vaincu, non pas en scélératesse, mais dans l'art de la dissimulation. Cette clause perdit Jean XXIII; et Sigismond, qui n'avait ni baisé ses pieds, ni tenu l'étrier, ni conduit sa mule, alors que Jean se prétendait officiellement pape et vicaire de Jésus-Christ, se prosterna à ses pieds, les baisa, dès qu'il eût fait cette déclaration imprudente.

Sigismond, maître de Constance, entouré par ses soldats, par les électeurs de Saxe, du Palatinat, de Mayence, l'administrateur de Brandebourg, les ducs de Bavière, d'Autriche, de Silésie, de cent vingt-huit comtes, et de deux cents barons, et vingt-sept ambassadeurs, dominait le concile par l'éclat de sa puissance et de ses séductions. Rien n'avait été ménagé, en effet, pour divertir le concile : cinq cents joueurs d'instruments, sept cent dix-huit courtisanes, sous la protection du magistrat de la ville, avaient été appelés à son service.

Le pape Jean s'aperçut, mais trop tard, de son imprudence, il se sentit à la discrétion de l'empereur; il s'enfuit déguisé en postillon, chez le duc d'Autriche, qui fut obligé de demander pardon à genoux à l'empereur, et de livrer le misérable pape. On procéda légalement contre lui. Il fut accusé de tous les crimes. Henri de Piro, et Jean de Scribanis, procureurs du concile, déclarèrent pouvoir prouver par le témoignage de cardinaux, d'évêques, d'archevêques, et autres personnes notables que Jean s'était souillé, avant et depuis son pontificat, de *vices énormes, de voluptés infâmes, de simonie, de sacrilége, d'athéisme notoire, de tyrannie, d'homicide, d'empoisonnements*, comme les actes du concile en font mention; qu'avec lui tout était à vendre, etc., etc. Jean XXIII fut déposé par le concile, le 19 mai 1415; la sentence indiquait que réserve était faite de la punition à lui infliger.

Cette même assemblée, qui réservait la punition à infliger au misérable Jean, couvert de tous les crimes, porta le 6 juillet de la même année, une sentence barbare qui sera l'exécration des siècles contre le malheureux Jean Huss, venu au concile sur la foi d'un sauf-conduit de l'empereur Sigismond, qui ne fit que de molles démarches pour le sauver et faire honneur à sa promesse impériale. L'infortuné théologien, dont la vie était pure et sans reproche, comptait parmi ses accusateurs l'infâme Jean XXIII; il fut condamné à être brûlé vif, et périt, en effet, dans les flammes, le 15 juillet de la même année. L'intrépide novateur marcha au supplice avec courage et monta sur le bûcher en glorifiant Dieu et en pardonnant à ses ennemis. Voici probablement parmi les propositions de Jean Huss, celle qui excita la rage de ses bourreaux : « Qu'il n'y a « qu'une Église catholique qui renferme dans son sein tous les prédes- « tinés; que les seigneurs temporels doivent obliger les prêtres à obser- « ver la loi; qu'un mauvais pape n'est point vicaire de Jésus-Christ. »

Jérôme de Prague, disciple de Jean Huss, qui lui était très-supérieur en esprit et en éloquence, fut condamné deux mois après, par cette même assemblée infernale, au même supplice que son maître. Jérôme de Prague harangua l'assemblée, arracha des larmes à tous les spectateurs, excepté aux prélats, à ses bourreaux. Ces deux exécrables assassinats, commis par la lâche et barbare milice de Rome, produisirent des scènes sanglantes en Bohême. Les habitants de ces contrées, indignés de ce qu'on avait mis à mort leurs docteurs, saccagèrent, brûlèrent les couvents, les monastères, les églises, qui relevaient de la cour de Rome. Nous aurons occasion de revenir sur ces faits sous le pontificat de Martin V.

Cette même assemblée de bourreaux s'acharna sur le cadavre de Jean Wiclef, théologien hérésiarque anglais, dont le corps fut déterré et brûlé, et les cendres jetées avec celles de Jean Huss et de Jérôme de Prague, dans le lac de Constance. Les fervents catholiques seuls sont capables de commettre de telles atrocités et de poursuivre les morts jusque dans l'horreur des tombeaux !

Enfin, le concile de Constance, qui avait reçu la soumission de Grégoire XII, qui mourut peu après, déclara en clôturant sa session : Pierre de Lune, c'est-à-dire le pape Benoît XIII, *hérétique, rejeté de Dieu, perturbateur du repos public*, et le déposa. Nous avons dit que Pierre de Lune mourut en Aragon, en recommandant à ses cardinaux d'élire un autre pape, aussitôt après sa mort ; ce que ceux-ci firent en effet ; ils choisirent Clément XIII, mais le pape Martin, qui succéda à Jean XXIII, ayant été reconnu par toute l'Europe, le schisme non encore éteint, s'apaisa momentanément.

L'infâme Jean XXIII mourut six mois après sa déposition. Son successeur l'avait dédommagé par le titre de doyen du sacré collége.

MARTIN V, *214e pape.*

ET BENOÎT XIII, *antipape.*

An 1417. Vingt-trois cardinaux et trente-sept prélats du concile de Constance, s'assemblèrent en conclave. Ils élurent pape Othon de Colonna, fils d'Agapet de Colonna, prince Romain, qui avait été fait cardinal par Urbain IV en 1378. Martin passa par diverses dignités ecclésiastiques sous plusieurs papes.

Le nouveau pontife prit le nom de Martin V. Il fut conduit processionnellement à l'église par l'empereur et l'électeur de Brandebourg, qui tenaient les reines de son cheval, suivis de cent princes, des ambassadeurs de tous les rois, et d'un concile entier.

Le nouveau pape proclama Sigismond, roi des Romains ; et lui accorda le dixième de tous les biens ecclésiastiques d'Allemagne pendant un an. Étrange aveuglement des peuples, qu'un étranger, qu'un pape ait eu le pouvoir, par un acte de sa volonté, de leur faire donner le fruit de leurs sueurs, de leurs travaux, de leur faire céder à autrui le produit des terres qu'ils cultivaient !

Les partisans des deux infortunés Jean Huss et Jérôme de Prague s'agitaient; ils voulaient venger la mort de leurs deux apôtres. Le célèbre Jean Ziska, en se mettant à la tête des Hussites, régularisa leur action; il profita de la faiblesse de Venceslas, du juste courroux des Bohémiens, de la haine que les scandales et les crimes du clergé commençaient à lui attirer. A sa voix toute la Bohème se souleva et bientôt il eut une armée et des places de refuge.

Sigismond assiégea Prague; Ziska lui fit lever le siége et le mit en déroute. Un prêtre marchait à ses côtés à la tête des Hussites, un calice à la main, pour marquer qu'ils voulaient communier sous les deux espèces. Un mois après, Ziska battit encore l'empereur; le fanatisme, la générosité et la vengeance armaient les bras des Hussites.

L'atroce démence des croisades, contre les Mahométans avait cesse depuis longtemps, c'était maintenant contre les chrétiens que devaient être dirigées ces pieuses entreprises. Martin V fit prêcher en Allemagne contre les Hussites; le refus de la communion sous l'espèce du pain et du vin, livra l'Allemagne aux horreurs d'une guerre civile et l'on vit bientôt l'évèque de Trèves marcher à la tête des croisés; Ziska, avec 1200 hommes, les tailla en pièces.

Sigismond vint de nouveau mettre le siége devant Prague, pour la troisième fois, il est battu est chassé de la Bohème.

Procope, surnommé le Rasé, parce qu'il était prêtre, grand capitaine, se joignit à Ziska, et défendit la Moravie contre les Autrichiens. Ziska mourut au milieu de ses victoires et de son armée.

La Misnie, la Silésie, la Moravie, l'Autriche, le Brandebourg sont ravagés, mis à feu et à sang par les troupes de Procope-le-Rasé, et l'empereur, qui n'avait su que faire tenir une assemblée de bourreaux, sous le nom de concile, et laisser brûler deux infortunés, se vit charger de revers mérités. Ses troupes sont encore battues en plusieurs rencontres ; il demande en vain la paix, il ne peut l'obtenir. L'electeur de Brandebourg et le cardinal Julien, légat du pape Martin, sont également défaits à Risemberg ; la déroute fut telle que Procope parut le maître de l'empire.

Le cardinal légat, vaincu partout, proposa la réunion d'un concile, où serait admis des prêtres Hussites. Le concile s'ouvrit à Bâle, quelque temps avant la mort du pape Martin V, qui arriva le 20 février 1431. Après avoir, en avare pontife, amassé pendant 14 ans qu'il tint le siége de Rome d'immenses trésors, Martin V donna toute sa for-

tune à ses parents et surtout à son neveu, le prince de Salerne. La plus grande partie de ces richesses fut employée plus tard à soudoyer des soldats contre l'Église.

EUGÈNE IV, *215e pape.*

An 1431. La vacance du saint-siége ne fut que de dix jours; quatorze cardinaux étant entrés au conclave, élurent pape Gabriel Condelmore, bâtard du pape Grégoire XII. Gabriel prit le nom d'Eugène IV et fut couronné le 11 mars 1431.

Le commencement du pontificat d'Eugène IV fut marqué par le concile de Bâle, qui s'ouvrit le 23 juillet 1431. On y voulut d'abord établir la supériorité des conciles sur les papes. Cet article épouvanta Eugène, qui voulut dissoudre le concile; le cardinal Julien s'y opposa par des lettres très-fortes et très-hardies, adressées au pape. L'empereur soutint le cardinal, et pria le pape de venir à Bâle, ou du moins de renoncer à la dissolution du concile. Eugène IV persista dans sa résolution; ce qui n'empêcha pas les docteurs réunis à Bâle de continuer à tenir leurs assemblées.

Ce concile, tenu sans le consentement d'Eugène IV, n'était qu'une prolongation de plusieurs autres indiqués précédemment par le pape Martin V, tantôt à Pavie, tantôt à Vienne. On déclara dans le concile de Bâle « que nul individu, roi, pape ou empereur, n'a le droit de dissoudre un concile assemblé, ni même celui de le transférer; que le pape y est soumis comme les autres, sous peine d'être puni. Le concile de Constance avait déposé Pierre de Lune, Grégoire XII et Jean XXIII; celui de Bâle voulut faire rendre compte à Eugène IV. »

Le concile et le pape troublent l'Occident, les Turcs et les Tartares se disputent l'Orient et portent leurs ravages jusqu'aux frontières de la Hongrie.

Jean VII Paléologue, à qui il ne restait guère que Constantinople de l'empire d'Orient, s'humilie jusqu'à venir à Rome soumettre l'Église grecque au pape.

Dans le concile de Ferrare, qu'Eugène IV voulait opposer à celui de Bâle, Jean VII, ce fantôme d'empereur, fut reçu avec son patriarche. A Florence fut enfin terminée cette longue querelle des deux églises; mais la paix fut bientôt rompue. Cette réconciliation, qui humiliait l'Église grecque, et élevait celle de Rome sur ses débris, fut reçue avec la plus grande indignation à Constantinople.

Eugène IV avait dépouillé le vice-chancelier de son prédécesseur, ses parents, et tous ceux qui avaient hérité de ses richesses; il les poursuivit avec une fureur et une avarice impitoyables.

Vers ce temps, les Romains, voulant recouvrer leur antique liberté, coururent aux armes, chassèrent les officiers d'Eugène, forcèrent à fuir, François Condelmore, son bâtard et son chambellan, puis créèrent de nouveaux magistrats, auxquels ils donnèrent le titre de gouverneurs, avec droit de vie et de mort sur tous les citoyens. Le pape Eugène IV, saisi de frayeur, s'enfuit déguisé en simple moine, se jeta dans un bâteau sur le Tibre; mais reconnu dans sa fuite par le peuple, il fut assailli de pierres et de traits, et parvint avec peine à se réfugier à Florence.

Le concile de Bâle fit citer trois fois Eugène devant lui et à défaut par le pape de comparaître, il le déclara *fauteur et amateur des guerres qui troublaient les chrétiens, persécuteur des gens d'Église, homme de sang et de carnage, rébelle hérétique, schismatique et parjure*. il fut ensuite déposé publiquement.

L'assemblée de Bâle, après la déposition d'Eugène, avait nommé pape Amédée de Savoie, qui se fit appeler Félix V. A peine un schisme était-il éteint, que de nouveaux scandales déshonoraient le siége pontifical.

FÉLIX V, *216e pape*,

ET EUGÈNE IV, *devenu antipape*.

An 1439. L'élection d'Amédée VIII, premier duc de Savoie, fut confirmée dans la vingt-neuvième lettre du concile de Bâle. Une députation fut aussitôt envoyée à Ripaille, son lieu de retraite, pour prier le duc d'accepter le pontificat.

Le choix d'Amédée par le concile de Bâle parut bizarre, et étonna toute l'Europe, bien qu'il passât pour un homme revenu des vanités du monde; il avait en effet abandonné ses états à son fils Louis, et s'était retiré à Ripaillé après la mort de sa femme Marguerite. Son élection lui fut annoncée le 17 novembre 1439; le vieillard quitta sa retraite délicieuse et y laissa vraisemblablement la sagesse; il se rendit à Bâle, où il fut alors solennellement reconnu.

Eugène, à la nouvelle des décisions prises contre lui à Bâle, déclara Félix hérétique et schismatique; il excommunia ses électeurs, fauteurs et adhérents, s'ils n'abandonnaient le parti du nouveau pape dans les cinquante jours. Les pères de Bâle de leur côté répondirent par de nouvelles foudres. Eugène créa dix sept nouveaux cardinaux pour fortifier son parti, et voulant écraser d'un anathème particulier Louis Allemand, cardinal d'Arles, président du concile, il donna l'archevèché d'Arles à Roger, évèque d'Aix en Provence. Il traita de la même manière plusieurs des évêques, qui avaient pris parti contre lui, puis il adressa à

toute la chrétienté une lettre circulaire, pleine d'invectives violentes contre le concile de Bâle et le pape Félix V.

Le pape Eugène se jouait de la sainteté des serments et de la foi des traités entre peuples et souverains. Après de sanglantes guerres entre les Ottomans et les Hongrois la paix avait été signée entre Amurath et Ladislas le second des Jagellons. Le pape, qui voulait occuper la chrétienté afin de les détourner des querelles pendantes entre lui, le comte de Bâle et son compétiteur Félix V, résolut de ressusciter ces guerres aux confins de l'empire. A cet effet, il dépêcha vers Ladislas le fameux Julien Césarini, cardinal tristement célèbre par ses barbaries envers les partisans de Jean Huss, par sa conduite au concile de Bâle, où il représentait le pape. Ce fourbe persuada au roi Ladislas que c'était acte de piété que de violer les serments faits à un Turc; que le ciel semblait avoir favorisé cette action si sainte en occupant alors le Sultan en Asie. Ladislas ne pouvait trouver de meilleure occasion de se venger; il fallait la saisir; la foi promise aux hérétiques n'obligeait jamais, puisque le pape Eugène l'exhortait à être chrétiennement parjure...

L'empereur Ladislas se laissa persuader et engagea, au mépris de tous les traités, une guerre qui coûta des flots de sang à la chrétienté, et mit plusieurs fois l'empire d'Allemagne à deux doigts de sa ruine. Les Ottomans avaient alors pour empereur le célèbre Amurath II, qui avait une première fois résigné la couronne, mais l'avait reprise à la sollicitation des janissaires. Les deux armées se rencontrèrent sur les bords de la mer Noire, dans la Bulgarie.

La bataille, qui devait être si funeste aux chrétiens, se livra près de la ville de Varna. Au moment d'engager l'action, Amurath tira de son sein le traité de paix si indignement enfreint; il pria Dieu, qui punit les parjures, de venger l'outrage fait aux lois des nations. Le célèbre Jean Huniade, qui dirigeait l'armée hongroise, donna le signal, et une mêlée furieuse commença tout à coup; l'empereur Ladislas tombe de cheval; il est percé de coups; sa tête, coupée par un janissaire, est portée de rang en rang dans l'armée turque. La déroute de l'armée impériale fut complète et le carnage des chrétiens horrible. Le légat, instigateur du parjure, l'indigne Julien Césarini périt, dit-on, en voulant passer une rivière, sous le poid de l'or qu'il portait...

Eugène IV, après une absence de 9 ans, mourut enfin le 23 février 1447, à Rome, où il était parvenu à se réinstaller depuis 1443.

Félix V, dont les actes apostoliques jettent peu d'éclat, et qui résidait tantôt à Lausanne, tantôt à Genève, sollicité de tous côtés de mettre fin au schisme de l'Église, traita avec Nicolas V, successeur d'Eugène, et en obtint de grandes prérogatives personnelles. Félix V, redevenu Amédée, après avoir renoncé pour la seconde fois aux grandeurs du monde, s'alla confiner quelque temps dans sa sollitude de Ripaille, puis vint mourir à Genève, le 7 janvier 1451.

NICOLAS V, *247e pape.*

An 1447. Le successeur d'Eugène IV, Nicolas V, était évêque de Bologne et s'appelait Thomas de Sarzane. L'empereur Frédéric, voulant se faire couronner, fit demander au nouveau pontife sous quelles conditions il voulait le sacrer. L'avare Nicolas V n'oublia pas les annates, toutes les extorsions de la cour de Rome; tout fut approuvé par Frédéric qui fit en Italie le voyage le plus inutile et le plus humiliant qu'aucun empereur eut fait encore. Attaqué par des voleurs sur le chemin de Rome, il courut risque de la vie, et fut dépouillé de ses bagages.

Frédéric venant à Rome, avait moins encore en vue de se faire sacrer solennellement que de se faire confirmer par le pape dans la tutelle du jeune Ladislas, roi mineur de Hongrie. Cette tutelle devait lui faciliter l'usurpation de la Bohême, de la Hongrie et du duché d'Autriche. En effet, par un accord odieux, entre l'empereur et le pontife Nicolas, mais que l'on tint longtemps secret, l'orphelin fut dépouillé de son héritage sous la sanction papale, qui poussa l'impudence jusqu'à décréter d'excommunication quiconque oserait contester; Nicolas V reconnut en outre à Frédéric des droits sur la couronne de Lombardie, droits que cet empereur n'eût le courage d'aller revendiquer à Milan. Le caprice de ces spoliateurs sacrés suffisait pour créer des rois Lombards, comme ils créaient des rois de Naples.

L'année 1453 est mémorable par la prise de Constantinople, par Mahomet II, à la tête d'une armée de 300,000 combattants. Pendant que cette malheureuse ville était assiégée, on y agitait les plus misérables disputes de théologie, et l'empereur avait auprès de lui le cardinal romain Isidore, dont la seule présence irritait et décourageait les Grecs. *Nous aimons mieux,* disaient-ils, *voir ici le turban qu'un chapeau de cardinal.*

Les Grecs envoyèrent cependant des ambassadeurs à Nicolas V, pour lui demander des secours d'hommes et d'argent; celui-ci refusa prétextant que l'Europe était en ce moment épuisée, excuse banale et menteuse; car ses indignes prédécesseurs, dont il suivait les traces, avaient levé des hommes et prêché des croisades même contre les Chrétiens, dans cette Europe qui avait été bien plus désolée et ravagée par les fureurs pontificales que par tout autre fléau. La vraie raison du refus de Nicolas était qu'il ne croyait pas Constantinople si près de sa perte; il voulait tirer parti de la détresse des Grecs, pour s'en faire mieux obéir.

Le pape Nicolas V, mourut le 24 mars 1455.

CALLIXTE III, *218ᵉ pape.*

An 1455. Le 8 avril 1455, Alphonse Borgia, né à Valence en Espagne, fut élu pape sous le nom de Callixte III. Ce prélat s'était engagé par écrit à employer toutes ses richesses et tout son crédit à combattre la puissance des infidèles. On répandit même le bruit qu'il avait fait vœu *à la sainte individue Trinité de persécuter les Turcs, ennemis du nom chrétien, par guerre, malédictions, interdits, exécrations, et en toute manière.*

Callixte III, pour réparer le lâche refus fait par Nicolas V de secourir Constantinople, imposa une décime sur tout le clergé, et publia une croisade par toute l'Europe. On lit dans la bulle d'appel ces paroles qui témoignent autant de l'impudente outrecuidance des papes à distribuer les grâces célestes, que de l'ignorance des peuples auxquels ils s'adressaient : « pleine rémission des péchés est accordée à tout contribuant, « qui se confessera une fois durant sa vie, et une autre fois à sa mort ; « donnons même autorité d'absoudre et dispenses en plusieurs cas, à « qui donnera cinq ducats, etc. »

Pour activer son entreprise, le pape Callixte envoya par toute l'Europe des frères prêcheurs, munis d'indulgences et de pardons. Les principaux collecteurs étaient Jean Capistron et Robert de la Lice, de l'ordre des Cordeliers, deux scélérats hypocrites, qui rançonnèrent les fidèles avec une adresse incroyable ; ils firent tant par leurs oraisons, litanies, jeûnes, confessions, retraites, reliques, scapulaires, images, croix, chants, etc., qu'ils ramassèrent des sommes immenses dont la plus grosse part resta sans doute dans le trésor papal ; car Callixte déclara ne pouvoir mettre en mer que seize galères, dont la conduite fut donnée au patriarche d'Aquilée : seize galères contre les forces ottomanes ! C'était une vraie dérision, à peine suffisante pour colorer aux yeux des bonnes âmes le vol fait à toute l'Europe, sous le prétexte de la délivrance des chrétiens d'Orient et d'un armement formidable contre les Turcs. Pour être juste, il faut dire que Callixte ajouta à ces secours tout matériels, ceux bien plus puissants, bien plus efficaces cent fois, que lui fournissait sa mission de vicaire de Jésus-Christ. Pour venir en aide aux Grecs et mettre en fuite les affreux Turcs, il ordonna de sonner les cloches, de dire des *pater* et des *ave*, il décréta des processions, des messes, des vêpres, et autres cérémonies spirituelles que lui fournissait abondamment l'arsenal pontifical. Et comme quelques paysans furent assez impies pour trouver toutes ces cérémonies sinon ridicules, mais au moins dérisoires pour délivrer les Grecs, le bon Callixte ordonna de pendre les plus mutins pour l'exemple.

Après ce bel exploit, l'honnête Callixte, pour battre de nouveau mon-

naie, se mit à fabriquer des saints : un Edmond en Angleterre, un Vincent en Espagne, etc., etc., dont la canonisation lui fut largement payée, ce qui fit dire à un satirique : *Ces nouveaux saints me font douter des anciens.*

Alphonse, roi de Naples, étant mort, son fils, un enfant monta sur le trône. Le vieux et rusé pontife profitant de la circonstance, nomma aux grands évêchés, ce qu'il n'avait osé faire pendant la vie d'Alphonse, bien plus, dit Antonin, « Callixte déclare le royaume de Naples fief de « l'Église, à lui seul appartenant, défendant au jeune Ferdinand, et à « tout autre, d'en prendre possession, sous peine d'anathème, » et cela pour faire tomber ce royaume aux mains d'un Ligni Borgia, son fils.

Car le moyen de ces vols et de ces extorsions manifestes faits aux chrétiens en vendant des bulles, des indulgences, des pardons, le pape Callixte III laissa à sa succession 150,000 ducats, somme énorme pour ce temps. Cependant il n'a pas fallu plus de 4 ans à ce pape pour faire une si abondante récolte.

Callixte III mourut le 6 août 1458.

PIE II, *219e pape.*

An 1458. Aeneas Sylvius Piccolomini, connu sous le nom de Pie II, naquit en Toscane. Il fut élu pape, le 27 août 1458. Pie II avant d'être pape, avait écrit contre les prétentions d'Eugène IV au concile de Bâle, à peine élu, il adopta ses opinions et les défendit. Le pape Pie était un fourbe qui savait se conduire suivant les besoins de la cause. Il avait vieilli dans l'intrigue et dans l'agitation sous plusieurs pontifes; il avait été envoyé en ambassade chez plusieurs princes, deux fois à Strasbourg, délégué par le concile, une fois à Trente, deux fois à Constance, une fois à Francfort, deux fois en Savoie; instruit et rompu aux affaires, un homme de cette trempe devait être, dans ces temps d'ignorance et de perversion de toute morale, un archi-Machiavel, un scélérat politique.

Attiré en Allemagne par l'empereur Frédéric III, il fut envoyé par ce prince à Rome, à l'effet de négocier son couronnement; il s'entremit entre temps dans l'intrigue de la rénonciation au pontificat de Félix en faveur de Nicolas; le premier lui donna l'évêché de Trieste, et le second, le chapeau de cardinal.

Dans la bulle ridicule, qui commence *execrabilis*, et par laquelle Pie II défend d'appeler des décisions des papes en concile, après avoir fulminé l'excommunication, casse tous appels faits par les rois, empereurs, princes, évêques, etc., comme « attentoires aux droits divins de l'Église, « comme exécrables à jamais; » cette bulle est un monument rare d'orgueil et de démence. Dans une autre bulle adressée en 1463, à l'univer-

sité de Bologne, Pie II confesse avec humilité le repentir d'avoir écrit un dialogue et d'autres ouvrages pour démontrer l'autorité des conciles, et déclara que « le pape est le monarque suprême. »

Pie II, après avoir levé une somme énorme d'argent en Europe, et surtout en Allemagne, sous prétexte de faire la guerre aux Ottomans, la dépensa en vaines prodigalités et en dons à ses parents et à ses amis. « Le pape Pie II brava, dit Stella, Vénitien, pour l'accroissement de l'autorité pontificale, rois, empereurs, princes, ducs, tyrans, les poursuivant par guerres, anathèmes, jusqu'à ce qu'il en eut raison. Il poursuivit surtout d'une haine implacable Sigismond, duc d'Autriche, parce que ce prince avait réprimé l'avarice, la rapacité et l'arrogance du cardinal Cuse. »

Pie II poursuivit également Grégoire de Hambourg, homme savant en droit civil autant qu'il était permis de l'être dans ces temps de barbarie, de pédantisme et d'hypocrisie. La jalousie infernale du pape Pie fit fuir Grégoire jusqu'en Bohême. Il chassa aussi de l'archevêché de Mayence, Diéter d'Eisseimbourg, accusé d'avoir méprisé la cour de Rome. Il fit assigner Georges de Bohême à comparaître sous peine de se voir déchu du trône, se justifier de l'imputation d'avoir soutenu les partisans de Jean Huss et de Jérôme de Prague. Ce pape avide déposa plusieurs évêques, et s'appropria leurs dépouilles. Pie II moyennant une grosse somme d'argent et le mariage de la sœur de sa femme avec Piccolomini son neveu, qui lui apporta en dot les comtés de Magdebourg et de Celano, leva l'excommunication portée contre Ferdinand sur son prédécesseur et confirma ce prince dans la possession du royaume de Naples.

A tant d'excès, de scandales, d'audace et de crimes il faut encore joindre le trait infâme suivant qui peint Pie II d'un trait. Dans sa lettre 396ᵉ, ce pape offre à Mahomet II l'empire des Grecs, s'il veut se faire chrétien, et secourir l'Église; c'est-à-dire s'il veut soutenir la tyrannie pontificale contre les princes de l'Europe; ainsi Mahomet II, l'un des plus cruels persécuteurs de la loi de Jésus, qui avait répandu tant de sang chrétien et qui avait dépouillé tant d'églises, pouvait devenir possesseur légitime de toutes ses usurpations moyennant quelques gouttes d'eau versée sur son crâne par la main d'un prêtre. Avec une telle théorie que deviendra cette loi inviolable de la morale chrétienne, que le premier pas d'une repentance expiatoire du vol est la restitution du bien mal acquis?

Vers la fin de sa vie, Pie II fit une lâche et nouvelle rétractation des écrits par lui présentés au concile de Bâle. Cette rétractation restera comme un monument éternel de honte pour sa mémoire. Il s'excusa d'avoir composé ces écrits dans sa jeunesse, n'ayant pas alors assez de lumières et de discernement, pour approuver ou condamner les choses qui le méritaient. Il avoue qu'il a failli en écrivant ces actes.

Pie II mourut le 14 août 1464, après avoir recommandé à ses cardi-

naux, comme sa dernière volonté, de poursuivre la guerre contre les Turcs.

PAUL II, *220e pape.*

An 1464. A Pie II, succéda en 1464 Pierre Barbo, Vénitien, fils d'une sœur du pape Eugène. Ce pape prit le nom de Paul II.

Le nouveau saint père était d'une ignorance si grande, qu'il poursuivit comme hérétiques, comme sorciers, tous les gens de lettres, qui, après tant de troubles, de discordes, de guerres civiles, après 1200 ans de ténèbres, de carnage, essayaient de faire renaître les lettres et les arts à Rome. Il déclara fauteurs d'hérésie quiconque prononcerait seulement le nom d'académie, d'université. On ne croirait pas à un tel degré de stupide tyrannie, d'exécrable démence, s'il n'était attesté par tous les historiens et si les actes de Pierre Barbo ne l'attestaient mieux encore.

Paul II cassa tous les abréviateurs créés par son prédécesseur. C'était un collége d'hommes studieux, de poëtes, d'orateurs, d'historiens, de gens savants pour le temps. Platine même, cet historien si favorable aux papes, fut compris dans cette proscription ; ce savant homme ayant réclamé du pape d'être renvoyé à l'examen des auditeurs de la Rote, au nom de ses confrères, la réponse de cet impudent ou plutôt de ce tyran, qui savait que l'ignorance avait causé la longue et malheureuse déception des peuples; que le trône fantastique, sur lequel il était assis, n'était appuyé que sur elle; que les lumières rompraient le charme barbare. Cet assassin de l'esprit, du génie, qui est Dieu, répondit à Platine : « Est-ce ainsi que vous nous appelez devant les juges? « ne savez-vous pas que le droit et les lois sont toutes renfermées dans « le coffre de ma poitrine ? La sentence que j'ai prononcée subsistera. « Que tous les abréviateurs quittent leurs places ; qu'ils aillent où ils « voudront, je ne les retiens pas. Je suis pape, il m'est permis d'abolir, « ou d'approuver, à ma fantaisie, les actes des autres. »

Ces espèces d'académiciens loin de se rébuter écrivent à Pie II une lettre par laquelle ils lui disent *que s'il ne fait droit à leur demande, ils s'adresseront aux rois et aux princes, qui feront assembler un concile pour leur rendre la justice qu'ils réclament.* etc. Pour ce mot de concile, Platine qui avait signé la lettre, est jeté en prison, les fers aux pieds, déclaré criminel de lèse-majesté. Il n'en sort enfin qu'à la prière du cardinal Gonzague, après avoir été indignement traité.

Paul II s'empara des biens et de la fortune du cardinal d'Alovisi, au détriment des frères de ce prélat.

On avait persuadé au pape que Callimachus, avait conspiré contre lui, et que Platine était l'un de ses complices. Sur ce soupçon, faux ou

réel, Paul fit saisir tous ceux contre lesquels il avait des sujets d'inimitié. Platine, que la haine du pape poursuivait, fut saisi de nouveau et mis à la torture, et quoiqu'il fut convaincu peu de jours après de son imposture, Paul ne voulut pas être accusé de légèreté, mais de barbarie. Plusieurs notables citoyens moururent à la question; plus de vingt en moins de deux jours furent torturés jusqu'à la dernière extrémité. Platine, entre autres, dit : *j'étais suspendu tout nu, déchiré comme un brigand;* et ne pouvant le convaincre du moindre crime, Paul les accusa d'hérésie.

Ce pape s'efforça d'accroître l'autorité de Rome par toutes sortes de moyens abominables, surtout par les guerres sourdes et ouvertes qu'il suscita en Italie. Son orgueil insupportable lui fit orner sa triple couronne de toutes les pierreries qu'il put acheter, pour frapper de son éclat les yeux du peuple.

Ce 220e successeur de Jésus-Christ mourut du 25 au 26 juillet 1471, sans que personne le vît expirer, et pût lui donner aucun secours.

SIXTE IV, *221e pape.*

An 1471. Le 9 août 1471, François d'Albescola de la Rovère, né à Savone, prit possession de la chaire pontificale, sous le nom de Sixte IV.

Sixte IV, vers le commencement de son pontificat, fait semblant de vouloir organiser une croisade contre les Ottomans et réunir un concile à Latran, pour la réforme de l'Église. Le lieu de la réunion du concile ne paraissait pas commode, l'empereur Frédéric demanda au pape qu'il fût tenu sur la frontière d'Allemagne, par exemple, à Bâle, où s'étaient réunis beaucoup d'évêques, sur sa convocation. Le pape Sixte, furieux de ce que l'on avait osé, sans sa participation, indiquer un lieu de réunion au concile, envoya l'évêque Angelo, vers le sénat de Bâle, avec menace d'excommunier tous les sénateurs s'ils ne lui envoient, pieds et mains liés, André, archevêque de Carnie, qui, selon lui, avait conduit cette affaire; puis Sixte, excommunia, tous les évêques présents à Bâle. Le sénat refusa d'obtempérer à la demande insultante du légat. Celui-ci furieux, lança en partant sur leurs têtes les foudres de Rome. Frédéric, pour tâcher de concilier l'orgueil du pape avec l'intérêt et la raison, demanda que le concile fût tenu dans une ville d'Italie ; ce n'était point assez, le pape exigea qu'il fût tenu sous ses yeux à Latran. Finalement, de délai en délai, le concile n'eut pas lieu.

Sixte IV mit tous ses soins, toutes ses sollicitudes, à assouvir l'ambition, la cupidité de tous les siens. Onuphre et Volatéran disent que pour y parvenir, aucun attentat ne l'arrêta, rien ne l'effraya. Il créa deux cardinaux, Pierre Rière, de Savone, qu'il avait élevé petit garçon,

avec Gérôme, son frère, qui, dit-on, servaient à ses infâmes plaisirs. Sixte poussa si loin la prodigalité pour ce Pierre, qu'en deux ans il lui donna à dépenser en profusions, en scandales, en débauches, deux cent mille écus; et ce misérable cardinal laissa encore pour soixante mille écus de dettes, somme énorme, mais qui n'est point exagérée quand on sait que cet indigne favori de Sixte IV, donnait à la courtisane Térésia, dite Fulgose, des souliers tout couverts de diamants. Pierre mourut, à l'âge de 28 ans, infecté jusqu'aux os de la maladie infâme, qui commençait à être connue en Italie, et qui passa bientôt en France; ses symptômes alors étaient horribles; on ignorait encore les remèdes et même les palliatifs à opposer à ce mal redoutable.

Sixte IV rendit son frère aussi dissolu que lui-même; il le créa prince de Forli et d'Imola, lui fit épouser une fille du duc de Milan, moyennant un chapeau de cardinal, donné à Ascanius, fils du duc. Léonard, fils de son frère, fut marié à une bâtarde du roi de Naples; et le pape le fit gouverneur de Rome. Jean, autre fils du cardinal Julien, fut nommé prince de Sorre et de Sénégaille, etc.

Le pape Sixte était si prodigue, si peu réfléchi, si brouillon, qu'il donnait souvent la même chose à plusieurs personnes. Ce qui occasionnait des procès sans nombre. Il était d'un caractère si violent, si inexorable, qu'il avait la guerre avec tout le monde; si criminellement rétif, disent les historiens, qu'il poursuivait tous ses ennemis d'une haine irréconciliable.

Vers ce temps éclata, à Florence, la conspiration des Pazzi contre les Médicis. Des historiens anciens ont accusé Sixte IV d'avoir fomenté cette entreprise pour s'emparer de cet état. Des écrivains modernes ont mis en lumière des documents qui établissent que les Pazzi et leurs adhérents agirent dans un intérêt purement national; ils voulaient arracher Florence à l'influence de la corruption que les frères Médicis y infiltraient incessamment à l'aide de leurs brillantes qualités et dans le but de s'emparer du pouvoir souverain. Un dimanche, en effet, que les Médicis s'étaient rendus en grande pompe à la messe, au moment où le cardinal Raphaël Riero élevait l'hostie consacrée, les conjurés, qui étaient convenus de ce signal, se ruèrent le poignard à la main sur Julien et Laurent de Médicis. Julien fut tué sur place; mais Laurent, quoique grièvement blessé put se réfugier dans la sacristie, où il se barricada, ce qui donna le temps à ses partisans de se rallier. Un combat furieux s'engagea dans l'église même, dont les portes furent fermées. Les Pazzi furent vaincus, un grand nombre fut égorgé; l'autel, le tabernacle furent souillés de sang. Les partisans des Médicis, pour annoncer au peuple que tout était fini, pendirent aux fenêtres de l'édifice les cadavres des principaux conjurés: Poggio Paitio, Voltierra, etc., etc. Parmi eux figuraient Salviati, archevêque de Florence, encore revêtu de ses habits pontificaux, ainsi qu'un autre frère assistant. C'est cette circonstance qui donna à Sixte IV, pré-

texte à intervenir. Il n'aimait point les Médicis; il avait su ce qui se tramait contre eux, il avait même envoyé aux chefs des conjurés le cardinal Raphaël Riero, pour les assurer de sa sympathie, c'est lui-même, dit-on, qui indiqua le signal et le moment précis le plus favorable pour frapper les deux frères, c'est-à-dire au moment de l'élévation de l'hostie... Quoi qu'il en soit, Sixte IV ne trouva à redire dans toute cette scène de meurtre, qui souilla le sanctuaire, que la pendaison de l'archevêque et de son prêtre adhérent; il lança une excommunication contre tous les habitants de Florence sans exception.

Sixte IV ayant épuisé en prodigalité, en guerres injustes, les trésors de l'Église, il inventa toute espèce de taxes, plus odieuses que jamais tyrans en aient imposées sur les peuples. A cet effet, il avait créé pour que rien n'échappa à l'exercice de ces impôts vexatoires, les stipulateurs, les abréviateurs, les solliciteurs, les stradiots, et neuf notaires du fisc apostolique. « Il inventa, dit Onuphre, un nombre prodigieux de nou-« veaux impôts; il augmenta les anciens, exigea des décimes, et fut le « premier qui vendit à l'encan les offices de notaires apostoliques de « protonotaires du capitole, de notaire de mesurage du sel, etc. »

Le pape Sixte recueillit, par le moyen de ses indulgences, de ses pardons, des sommes immenses du jubilé qu'avait annoncé son prédécesseur.

Un auteur comtemporain, Corneille Agrippa, nous apprend quel était ce favori de Dieu, qui remettait, en son nom, pour de l'argent, les assassinats, les empoisonnements, les parricides.» Entre les indignes débau-« chés de ces derniers temps, dit Agrippa, fut remarqué Sixte IV, qui fit « construire à Rome une maison de prostitution publique([1]), plus luxueuse « qu'aucune de celles existantes; il fournissait des filles à ses amis, et à « ceux dont il était content, ayant dans sa propre maison une bande de « prostituées, etc. Les courtisanes de Rome lui paient par chaque se-« maine un jule, duquel le revenu annuel dépasse quelquefois vingt « mille ducats, et cet office est tellement affecté aux principaux de « l'Église, que le loyer des maquerelages est compté avec les revenus « des églises, car, j'ai entendu, ajoute le même auteur, faire le compte « du revenu d'un bénéficier: il a, disait-on, une cure de vingt ducats « et un prieuré de quarante, et trois prostituées qui lui rendent chaque semaine vingt jules, etc. »

Enfin pour achever le portrait de ce pape de Satan, lisons les propres paroles de Wessalus de Groningue, docteur en théologie, dans son livre des indulgences pontificales :

« A la requête, dit-il, de Pierre Riario, cardinal, et patriarche de « Constantinople, de Gérôme son frère, et du cardinal de sainte Luce, « Sixte IV permit d'exercer la sodomie pendant les trois mois les plus

[1] Nous sommes obligé de choisir des équivalents pour traduire honnêtement les expressions dont se sert l'écrivain.

« chauds de l'année, juin, juillet et août, avec cette clause : fiat ut pe-
« titur, soit fait comme il est requis. »

Sixte IV mourut le 13 août 1484 dans sa soixante-onzième année, du chagrin qu'il conçut, dit-on, en apprenant que la paix était conclue entre le duc de Ferrare et les Vénitiens, auxquels il avait déclaré la guerre pour être agréable au duc de Ferrare, qui l'abandonna et fit la paix sans le consulter. Sixte ne survécut que cinq jours à cette nouvelle.

Alcyonius accuse le pape Sixte IV de se plaire à la guerre, et le regarde comme le perturbateur du repos public en Italie. C'est ce pape qui institua la fête de la Conception et de la présentation de la sainte Vierge, comme aussi de la conception de sainte Anne, la fête de saint Joseph, de saint François d'Assise. Sixte IV canonisa Saint Bonaventure, et donna sa sanction à deux dévotions, dont on reconnaîtra la haute utilité, et qui avaient été inventées par l'illustre saint Bonaventure, celles du rosaire et du psautier de la sainte Vierge.

INNOCENT VIII, *222e pape.*

An 1484. L'élevation sur le siége pontifical d'Innocent VIII eut lieu vers la fin du mois d'août 1484. Il était Grec d'origine et s'appelait Jean-Baptiste Cibo.

Cette fois encore le Saint-Esprit, comme dans tant d'élections papales et quelque peu immorales, se servit d'une voie illicite pour faire nommer pape Cibo. Cette élection fut un marché honteux : tous les cardinaux reçurent de l'élu de grosses sommes d'argent, des châteaux et des légations [1].

A son avénement Innocent VIII ôta le gouvernement du palais apostolique à Virgine Ursin, pour en gratifier le cardinal Julien, qui dès lors remplissait Rome de troubles, de confusion et de violences pour remplir le trésor papal que son élection avait vidé.

Innocent VIII, comme Sixte IV, institua des charges nouvelles; il créa deux *plumbatores bullarum,* cinquante-deux bullistes qui lui donnèrent chacun une somme très-considérable, il ajouta ensuite vingt-six secrétaires, qui à leur tour payèrent 2500 écus chacun. Ce pape rendit tout venal, enchérissant encore sur la rapacité de ses indignes prédécesseurs.

Innocent VIII, après avoir fait une guerre acharnée à Ferdinand, roi de Naples, dont il n'avait reçu, étant à son service, que des bienfaits, fit la paix par nécessité. Bientôt sous prétexte que Ferdinand n'avait pas

[1] Hist. des conclaves, pages 64 et suivantes.

payé le tribut, Innocent l'excommunia, le déclara déchu à jamais du royaume de Naples et de Sicile, dont il investit Charles VIII, roi de France, avec lequel il avait antérieurement conclu un traité secret.

La vie privée d'Innocent VIII est aussi scandaleuse, aussi infâme que celle de son prédécesseur. Volatéran en parle ainsi : « Jean Baptiste « Cibo, Genevois, nommé Innocent VIII, avait été nourri parmi les « gens du roi Alphonse, de Sicile. Comme il était beau garçon, il vint « à Rome où il fut reçu dans la famille, in contubernio de Philippe, « cardinal de Bologne, au crédit duquel il dut être nommé évêque de « Savone, puis de Melfi, d'Ataire ; Sixte le fit enfin cardinal pour l'af- « féterie de ses mœurs, usque ad vitium, jusqu'au vice ; car souvent il « baisait et embrassait les hommes, etc. »

Innocent avait eu seize enfants de différentes femmes, avant d'être élu pontife, et dont il ne lui restait que deux lors de son élevation. Il n'épargna rien pour leur agrandissement. Il leva, dit un historien, une somme énorme sur les chrétiens, *sous le prétexte d'une croisade contre les Turcs*, avec lesquels il traitait comme nous le verrons plus loin. En réalité, cet argent servit à doter ses deux enfants. Cibo se ventait d'avoir eu nombre de bâtards. Il donna plusieurs villes de la Romagne à son bâtard François et rassasia, pour ainsi dire, de richesses, sa fille Théodorine, qu'il maria à un Genevois, déjà très-opulent. Il fit une bulle contre tous ceux qui ne payaient point les annates au temps déterminé, lança contre eux toutes les excommunications, tous les anathèmes, toutes les foudres de Rome, les déclara inhabiles à posséder aucuns bénéfices, et déchus à jamais de ceux dont ils étaient en possession.

On vit ce misérable pape, qui avait spéculé sur l'ignorant fanatisme des chrétiens pour tirer le subside nécessaire à une nouvelle croisade, traiter officiellement avec Bajazet, empereur des Ottomans. Spectacle étrange et qui n'eut point le pouvoir de dessiller les yeux des fidèles, on vit sous ce pontificat des ambassadeurs turcs entrer en grande pompe à Rome, escortés par tous les cardinaux et les grands officiers du saint-siége; ce n'était point assez de scandale : un traité fut conclu entre le chef spirituel de la religion catholique et le successeur de Mahomet; le serviteur de l'Évangile s'engagea, moyennant une pension de 120,000 écus d'or et un présent considérable en pierreries, à détenir prisonnier pendant trois années, le prince Zizim, frère aîné du sultan Bajazet, qui de son côté, promettait de s'abstenir de toute agression contre les états de l'Église.

Innocent VIII était non seulement un homme cupide et sans parole, mais il était encore d'un naturel sanguinaire. On peut en juger par un bref qu'il écrivit le 30 septembre 1487 à l'évêque de Bresse et à l'inquisiteur de Lombardie, pour les exciter à punir les hérétiques ; et comme les officiers de ces dignitaires hésitaient à appliquer les mesures rigoureuses prescrites, le pape déclara qu'ils seraient excommuniés, si, ayant

été requis de faire leur devoir, après six jours ils ne font pas exécuter les sentences de l'inquisition.

Innocent VIII fit aussi publier une croisade contre les pauvres Vaudois qui n'avaient pas été exterminés par ses prédécesseurs. Voici en quels termes Paul Perrin raconte la persécution cruelle qui fut faite à ces malheureux « Albert de Capitaneis, archidiacre de Cremone, envoyé contre « eux (les Albigeois) par Innocent VIII, commença à implorer l'assis« tance du lieutenant du roy en Dauphiné, nommé Hugues de la Palu, le« quel pour cet effet leva des troupes et s'achemina aux lieux où le dit « Albert lui dit qu'il y avait des Vaudois, sçavoir dans la vallée Loyse: « et afin que la chose fust parfaicte avec forme de justice, et pour autho« riser mieux ce que par eux serait exécuté, le dit lieutenant de roy « print en sa compagnie un conseiller de la cour nommé Maistre Jean « Rabot. Arrivés en ladite vallée Loyse, ils ne trouverent aucun des « habitants d'icelle à qui parler; car ils s'étaient tous retirés au haut de « la montagne dans des cavernes, y ayant porté leurs petits enfants, et « tout ce qu'ils avoyent de plus précieux et propre pour s'y alimenter. « Ce lieutenant de roy fit appliquer quantité de bois à l'entrée des di« tes cavernes, et y mettre le feu tellement que la fumée qui estouffait ces « pauvres gens ou le feu qui les brûlait, en contraignit grand quan« tité de se précipiter du haut des dites cavernes en bas sur des rochers, « où ils demeuroyent morts, brisés, et en pièces; et s'il y en avait quel« qu'un qui se remuast, il était promptement achevé d'estre tué par les « soldats du dit comte de Varax, sieur de la Palu. Cette persécution fut « extrême; car on trouva dans les dites cavernes quatre cents petits en« fants estouffés en leurs berceaux, ou entre les bras de leurs mères « mortes. Cela a été tenu pour chose certaine entre les Vaudois des val« lées circonvoisines qu'il mourut alors plus de trois mille personnes de « la dite vallée; et de fait, ils y furent entièrement exterminés, en « sorte que depuis ce temps-là que ladite vallée fut peuplée de nou« veaux habitants; il n'y eut aucune famille des dits Vaudois qui y ait pris « pied: preuve certaine que les habitants d'icelle de tout sexe y moururent en « même temps. Ce lieutenant de roy ayant destruit les dits habitants de la « val Loyse, craignant que les Vaudois circonvoisins ne se jettassent de « rechef en icelle, et qu'ils n'eussent la même peine un jour de les en chas« ser, donna la possession et les biens laissés en ladite vallée à ceux que « bon lui sembla; ce qui ne put estre sitôt partagé, que les Vaudois de « Pragela, et de Fraissinière, n'eussent pourveu à leur sûreté, atten« dant les ennemis aux passages et destroits de leurs vallées; de sorte « que, lorsque ledit lieutenant de roy se présenta pour les forcer, il fut « contraint de se retirer honnetement; et Albert de Capitaneis, ap« pellé ailleurs par sa commission, subrogea un certain moine de l'or« dre de Sainct François, nommé François Ploireri, lequel commença à « informer de nouveau contre les Vaudois de Fraissinière! »

N'y a-t-il pas là des crimes atroces capables d'émouvoir le cœur le plus insensible, et dont cependant un saint-père des fidèles du nom d'Innocent VIII a été l'instigateur ? Cet indigne pape mourut le 25 juillet 1491, âgé de soixante ans, avec piété, si l'on en croit quelques historiens fanatiques, quoique pendant tout le cours de sa vie il eut tenu une conduite infâme, tant comme homme et chef de pouvoir temporel, que comme prêtre vendant publiquement les bénéfices.

ALEXANDRE VI, 223e *pape.*

An 1491. De l'aveu de tous les historiens, ce pape dont nous allons essayer de retracer les principales actions, fut l'un des plus grands scélérats de la terre.

Alexandre descendait par sa mère de l'illustre maison de Borgia, et il était neveu du pape Callixte III, dont la sœur Joanna avait épousé un certain Godefroi Lenzuoli, natif de Valence. Ce Lenzuoli, qui avait acquis de grands biens à la cour d'Espagne, où il exerça diverses fonctions, ne trouvant pas son propre nom assez illustre, prit du consentement de son beau frère le pape Callixte, celui de Borgia appartenant à sa femme et sous lequel la descendance est seulement connue. Lenzuoli et Jeanne Borgia eurent cinq enfants, dont l'un nommé Roderic naquit en 1431 et fut le pape Alexandre VI, d'exécrable mémoire, ce que l'Église romaine, malgré son impudence, ne saurait contester.

Roderic, qui donna dès son enfance des marques de vivacité peu commune, et une grande aptitude aux sciences, montrait en même temps, une si grande disposition à la méchanceté et à la cruauté, qu'on pouvait prévoir dès lors quel fruit un tel arbre pourrait un jour produire (1).

Roderic fit ses études sous les meilleurs maîtres, à dix-huit ans, son père lui confia plusieurs affaires importantes; il s'acquitta de ce soin avec un esprit et une activité qu'on trouve rarement à cet âge. Le droit était alors ce qui paraissait le mieux convenir à sa rare intelligence. Il fit de rapides progrès, et se distingua si fort par son habileté à discuter comme avocat des causes épineuses, qu'il acquit en très-peu de temps des biens considérables, qu'il aurait pu augmenter tous les jours, s'il n'eût été léger et inconstant; en effet, quoique sa profession lui rapportât des profits considérables, il n'éprouvait pour elle que du dedain et espérait à des choses plus élevées. Tout à coup il manifesta une grande envie à l'imitation de son père de se distinguer dans la carrière des armes et de paraître dans le monde comme homme d'épée. Cette nouvelle profession dans laquelle les succès ne lui manquèrent pas, développa

(1) Alex. Gordon. hist. d'Alexandre VI.

en lui, dit-on, d'effroyables appetits sensuels, mais qu'il sut cacher, quoique bien jeune, avec une hypocrisie consommée. Il devint entre autres amoureux d'une certaine veuve, depuis peu venue de Rome avec sa famille. Elle avait deux filles, les passions de Roderic devinrent bientôt si déréglées et si brutales que, non content d'entretenir des relations avec la mère, il devint l'amant des deux jeunes filles. La veuve étant morte, il mit l'une des filles dans un couvent, et continua de vivre avec l'autre, nommée Vanozza, et dont il eut cinq enfants. Trois d'entre eux s'acquirent une honteuse célébrité : Louis Borgia, duc de Gandie, le fameux cardinal César Borgia, et la courtisane Lucrèce. Roderic fut un père tendre à l'égard de ses enfants. Il leur fit donner une brillante éducation; il attribua à chacun d'eux une portion de son immense fortune, afin qu'ils pussent vivre avec faste.

Roderic, qui avait logé Vanozza dans une maison contiguë à la sienne et qui avait fait percer une porte de communication pour la voir plus librement, conduisit ses amours avec un si grand secret, qu'il conserva la bonne réputation qu'il s'était acquise dans toute l'Espagne, et même à Valence, comme nous l'avons dit, par un extérieur rigide, sévère, aidé des éloges gagés de quelques affidés habiles. Ayant appris l'élevation de son oncle au souverain pontificat, sous le nom de Callixte III, il lui écrivit une magnifique lettre de félicitation et pleine de respect et de vœux ardents pour un heureux et saint apostolat. Dans cette lettre, il priait sa sainteté de lui continuer l'honneur de sa protection. Le pape fit une réponse fort tendre à son neveu, qu'il engageait à venir incessamment à Rome, où il serait employé aux affaires d'État. Roderic, ne pouvant se résoudre à quitter sa belle Vanozza, ses enfants et ses immenses biens qui donnaient, dit-on, un revenu annuel de 32,000 ducats, répondit évasivement à Callixte III. Le pape s'apercevant des délais de son neveu, sans en connaître les causes, lui dépêcha un prélat, avec ordre de l'amener à Rome, et pour le déterminer plus sûrement encore à céder à ses instances, il lui donna un bénéfice de 12,000 écus par an, ce qui joint à son propre bien, devait mettre Roderic en état de faire figure de prince à Rome. Roderic hésita encore; mais sur les observations de Vanozza, qui lui fit comprendre que l'on ne devait pas résister au pape, il se résolut à obéir, en se faisant suivre toutefois en Italie, mais secrètement, par sa maîtresse et ses enfants.

Roderic se dirigea donc sur Rome, tandis que la Vanozza et ses enfants partaient pour Venise.

Arrivé à la cour de Rome, Roderic après avoir rendu ses respects au saint père, montra tant d'érudition modeste, tant de discrétion habile, que le vieux Callixte, enthousiasmé du mérite et de la haute capacité de son neveu, voulut formellement l'attacher à l'Église; d'abord il le fit archevêque de Valence, et le 12 septembre 1456, il le créa cardinal diacre au titre de Saint Nicolas *in Carcere Tulliano*. Bientôt il l'éleva à

la charge de vice-chancelier de l'Église, poste éminent et de confiance, qui exige, de la part de celui qui en est revêtu, un grand déploiement de pompe et d'éclat, ce qui détermina le pape à ajouter aux émoluments de cette place un revenu de 28,000 écus par an.

Roderic, qui n'accepta le cardinalat que dans l'espérance de devenir un jour pape, affecta dans cette nouvelle dignité une piété et une humilité peu communes; il s'habitua à pencher la tête et à tenir ses yeux continuellement baissés vers la terre. Il fréquenta avec assiduité les églises, et n'eut plus dans la bouche que des paroles de foi et d'humilité; il prêcha souvent et chercha à haranguer, à s'insinuer dans la bienveillance du petit peuple, lui offrant sa protection en toute occasion. Montrant le mépris des richesses, il visitait constamment les hôpitaux, faisait de grandes libéralités aux pauvres, et répandre par ses agents le bruit qu'à sa mort ils seraient ses héritiers. De tels artifices firent paraître Roderic un saint aux yeux du peuple. « Il s'acquit la réputation d'un Salomon pour la sagesse, d'un Job pour la patience, d'un Moïse pour la publication de la loi de Dieu, et enfin d'un des plus saints hommes du monde. » [1]

Le rusé compère, qui préparait ainsi officiellement son avenir sacré si l'on peut dire, ne négligeait pas ses plaisirs intimes. Pour mieux en dérober la trace aux gens trop clairvoyants, il écrivit à la Vanozza ses desseins et tout ce qu'il avait fait pour leur réalisation; puis il l'exhorta à mettre de son côté dans sa conduite extérieure une grande rigidité, et sous prétexte de pénitence de se cloîtrer hermétiquement des semaines entières dans ses appartements, pendant que lui affecterait des jours à la plus rigoureuse retraite. De cette façon, à l'aide d'affidés sûrs et habiles, ils pourraient se voir, jouir de la vie et concerter leur conduite...

A la mort de Callixte, il n'est fait aucune mention spéciale du cardinal Roderic; il n'en est pas parlé davantage sous les pontificats de Pie II et de Paul II; sans doute le fourbe continuait d'établir patiemment, au sein de plaisirs secrets, en se tenant à l'écart, sa réputation de piété et de savoir. Sous le pontificat de Sixte IV, nous voyons ce pape donner au cardinal Roderic l'abbaye de Subiaco, et la qualité de légat près des rois d'Aragon et de Portugal. Ce fut là que Roderic se sentant éloigné de Rome par la difficulté des communications, alors si peu fréquentes, se départit de ses habitudes apparentes d'autorité, et mena une vie dissolue et scandaleuse, s'abandonnant à la sensualité et à des intrigues publiques avec les femmes; ne s'occupant qu'à piller les pays à l'aide et avec l'autorité de son titre de légat du pape. Des richesses qu'il accumula dans l'exercice de cette charge, il remplit une galère qui périt avec tout son équipage.

[1]) Gordon. Hist. d'Alex. VI

Roderic, étant revenu à Rome, et pressé par les lettres de la Vanozza, consentit à la laisser quitter Venise, pour venir se fixer à Rome avec ses enfants. La Vanozza prit un logement somptueux dans un quartier isolé de la ville, où le cardinal Roderic, sous prétexte de témoigner son amitié au comte Ferdinand de Castille, nom pris par le gentilhomme, qui passait pour le mari de la dame, et qui n'était que son intendant, se rendait fréquemment. C'est ainsi que Borgia passait ses nuits entre les bras de sa maîtresse, et employait ses jours à d'hypocrites pratiques de piété, à visiter les églises et les hôpitaux.

Roderic vécut de la sorte jusqu'à la mort d'Innocent VIII. Ayant mis dans ses intérêts les cardinaux Sforce et Riario, il parvint au souverain pontificat de la manière suivante que nous empruntons à l'*Histoire des Conclaves,* en citant textuellement au préalable ce petit passage concernant la police de la *ville sainte* : « Les rues de Rome étaient si remplies « de filous, d'assassins et de bandits, que les cardinaux furent obligés « de tenir des compagnies entières de mousquetaires dans leurs palais, « et de pointer des canons aux avenues pour empêcher qu'ils ne fussent « pillés. Cette précaution les garantit des insultes qui leur seraient arri- « vées infailliblement, s'ils n'y avaient pourvu. Les rues des faubourgs « furent fermées avec de grosses poutres, derrière lesquelles on posta « des mousquetaires, pendant que les chevaux legers de la garde fai- « saient successivement le tour du palais. »

On proposa d'abord dans le conclave l'évêque de Pampelune. Mais, la faction de Roderic Borgia prit le dessus. Sforce et Riario avaient toujours eu ce cardinal en vue, comme le plus offrant; et Roderic, de son côté, pour mieux s'assurer de leurs suffrages, avait été un matin trouver dans leurs cellules Sforce et Riario, pour conclure le marché avec eux, et avec leurs créatures. Voici quelles furent les bases de cette convention, selon le *journal de Burchard :* que le cardinal Orsino aurait le palais de Roderic, avec les châteaux de Monticelli et Sariani; — qu'Ascagne Sforce, après la promotion de Roderic à la papauté, lui succéderait dans sa charge de vice-chancelier de l'Église; — que le cardinal Colonna aurait l'abbaye de Saint Benoît, avec tous les châteaux et le droit de patronage pour lui et sa famille à perpétuité. Roderic en outre promit au cardinal de Saint-Ange l'évêché de Porto, sa tour et tout ce qui y était, entre autres choses une cave pleine de vins. La ville de Népi fut promise au cardinal de Parme. Il transféra à Savelli la ville de Cita-Castelana, avec l'église de S[te]-Marie-Majeure. On rapporte que ce futur pape donna plusieurs milliers de ducats à d'autres cardinaux; mais, surtout, qu'il consentit à donner à un moine blanc de Venise, qui depuis peu avait été fait cardinal, cinq mille ducats d'or pour sa voix. Lorsque les Vénitiens apprirent cette insigne simonie de la part de leur compatriote, ils le privèrent de tous les bénéfices ecclésiastiques qu'il possédait dans leurs états, défendant expressément à qui

que ce fut d'avoir aucun commerce avec lui. Cinq cardinaux seulement refusèrent de se prêter à ces indignes marchés, contre lesquels ils protestèrent.

Le cardinal Roderic Borgia, ayant réuni les voix de 22 cardinaux, fut déclaré pape sous le nom d'Alexandre VI, le 11 août 1492. *Suis-je donc enfin pape?* dit le nouveau vicaire de Jésus-Christ, de si honnête fabrique. — Sforce lui répondit : « *oui saint père*, et nous espérons par votre « élection de donner gloire à Dieu, repos à l'Église, et joie à la chrétienté, vu que vous êtes choisi par le Tout Puissant, comme le plus « digne de tous vos frères. » Espérons donc, reprit Roderic, que nous « n'appellerons plus qu'Alexandre, que Dieu nous accordera son puis« sant secours, nonobstant notre faiblesse ; souhaitant avec ardeur de « suivre les préceptes du Saint-Esprit, et de publier avec intré« pidité ses saintes lois, qui sont déjà ratifiées dans le ciel. Quoi« que le fardeau dont nous sommes chargé soit pesant, cependant « nous espérons que Dieu nous accordera le même secours qu'il « accorda autrefois à saint Pierre, quand il lui mit les clefs des cieux « entre les mains, et qu'il lui confia le gouvernement de l'Église; ce qui « est une trop grande charge pour un mortel sans un secours céleste; « mais Dieu lui promit que son esprit le dirigerait. Nous ne doutons pas « non plus que vous n'ayez tous cette sainte obéissance qui est due au « chef de l'Eglise, en imitation de celle que le troupeau de Christ était « obligé d'avoir pour le prince des apôtres. » Après ce discours Alexandre s'étant revêtu des habits pontificaux, avec une précipitation extraordinaire, le cardinal de Médicis dit à Lorenzo Cibo ces mots à l'oreille : « Monseigneur, nous nous sommes livrés à la gueule du loup le plus « vorace qui ait peut-être été jamais dans le monde, et qui nous dévo« rera infailliblement si nous ne le prévenons par la fuite. »

Un homme possédé par une grande cupidité ne se gouverne plus par les lumières de la raison; il ne la connaît plus. La passion armée et toute puissante ne peut être retenue par le frein de la honte, ou de la pudeur, ni par les remords de la conscience. Ainsi, Alexandre, se voyant pape, ne fit plus mystère de ses amours, qu'il avait cachées jusqu'alors avec tant de soin, que personne n'en avait eu le moindre soupçon. Il lâcha la bride à ses passions; la vanité, l'ambition, les plaisirs sensuels, et surtout le désir immodéré d'enrichir et de pourvoir sa famille. Ses mœurs, selon Guicciardin, étaient très-malhonnêtes. Il n'y avait en lui ni foi, ni sincérité, ni religion. Il était dominé par une avarice insatiable, une ambition effrénée, une cruauté plus que barbare, une grande passion pour avancer ses bâtards. Paul Langius dit de lui que «sous son « pontificat, Rome, l'asile des peuples, devint un marché public où « toutes les choses sacrées et profanes étaient vénales. » L'histoire de ce monstre sacré nous fournira le spectacle de vices et de crimes, tels que l'on reconnaîtra que si Alexandre n'est pas le plus abominable des mor-

tels, il n'a au moins été surpassé par aucun homme; et cependant il compte parmi les suprêmes partisans des fidèles, parmi les vicaires de ce Jésus-Christ, qui prêcha aux hommes toutes les vertus.

Le 20 septembre 1493, Alexandre revêtit de la pourpre dans une promotion de cardinaux son second fils César Borgia. Il est bon de dire qu'Alexandre avait fait attester par de faux témoins que César était fils légitime d'un autre, sinon, il n'eut pu obtenir le chapeau de cardinal; le parjure était un des moindres crimes du pontife scélérat.

Les premières années du pontificat d'Alexandre VI furent troublées par une grande alarme : Charles VIII, roi de France, se disposa à envahir le royaume de Naples avec une forte armée. Le pape se ligua contre lui avec Alphonse d'Aragon, roi de Naples, héritier du dernier roi. Alexandre promit au jeune prince de lui donner l'investiture du royaume aux mêmes conditions que son père, et de lui envoyer un légat pour le couronner, puis de faire cardinal Ludovic, fils de Henri, frère bâtard d'Alphonse. De son côté, Alphonse s'engagea à payer au pape 30,000 ducats; à son second fils le duc César, 12,000 ducats de revenu par an, et le premier des sept principaux offices qui viendrait à vaquer, et le tiendrait à sa solde avec 300 soldats; en outre, Alphonse s'obligea de donner également à l'autre fils du pape, le duc de Gandie, divers bénéfices du royaume de Naples, jusqu'à une somme stipulée.

Malgré les menaces d'anathèmes, Charles VIII se disposant à passer en Italie, Alphonse et le pape se déterminèrent à appeler à leur secours le sultan Bajazet, empereur des Turcs depuis la défaite de Zizim, son frère, qui s'était retiré à Rhodes, près de Pierre d'Aubusson, grand maître de l'ordre de Malte, qui l'avait envoyé à Innocent VIII. Depuis cette époque, il y avait des relations suivies (est-ce assez de honte!) entre les cours de Rome et de Constantinople. Bajazet payait à Innocent, et continua à Alexandre VI 40,000 ducats, d'autres disent 60,000, pour faire bonne et sûre garde de l'infortuné prince Zizim.

Le pape Alexandre et Alphonse envoyèrent donc des ambassadeurs à Bajazet pour lui demander des secours, lui faisant entendre pour mieux le déterminer à répondre à leur appel que Charles VIII, aussitôt qu'il aurait soumis l'Italie et la Sicile, tournerait ses forces contre l'empire Ottoman, par l'archipel grec. Bajazet, qui n'ignorait pas ce dont les Français étaient capables, alléché d'ailleurs par une somme considérable d'argent, que lui offraient le pape et le roi Alphonse, s'il voulait faire échouer les forces de Charles VIII, accueillit les ambassadeurs avec faveur et les envoya en Italie chargés de présents avec une lettre écrite en grec pour le pape, et dans laquelle il lui disait très-artificieusement, au rapport de Jove, « que s'il le défaisait de son frère Zizim par le poison, « ou autrement, il lui paierait foi de Musulman, 200,000 ducats. »

Cette abominable proposition révèle à quel degré d'abaissement était

descendu dans l'esprit de Bajazet, celui que l'on appelle le père des fidèles : ces deux monstres étaient dignes de se comprendre.

Le vaisseau, qui apportait l'argent et l'exécrable dépêche, fut pris par Jean de la Rovère, frère du cardinal Julien, ennemi d'Alexandre VI. Jean de la Rovère divulgua ce secret odieux à l'Europe; puis son frère et lui se partagèrent l'argent envoyé au pape. Un trait qui peint cette époque de pillerie insigne est celui-ci : Jean de la Rovère et le cardinal son frère avaient prêché une croisade contre les Turcs, de concert avec le pape et le dernier roi de Naples; des sommes considérables étaient déjà réunies en leurs mains pour exécuter l'entreprise; pensant que le pape allié de Bajazet n'en pourrait faire qu'un mauvais emploi, ils se les adjugèrent...

Cependant Charles VIII traversa l'Italie, arriva aux portes de Rome, et en demanda l'entrée au pape; Alexandre se réfugia dans le château Saint-Ange, et fit retirer Ferdinand, duc de Calabre, fils d'Alphonse. Charles entra dans Rome avec son armée, enseignes déployées; beaucoup de personnes le pressèrent de délivrer Rome de la tyrannie lâche et impitoyable du pape. Mais l'adroit Alexandre prévint ce coup; il gagna par des présents ceux qui avaient le plus d'influence sur l'esprit de Charles VIII. Un traité fut signé entre le roi de France et le pape, portant que les châteaux de Civita Vecchia, de Terracine et de Spoleto, seraient mis en la possession de Charles, jusqu'à ce qu'il eut conquis le royaume de Naples, dont il serait investi par le pape, qui déclarait abandonner Alphonse. Le pape devait en outre remettre Zizim, frère de Bajazet, entre les mains de Charles VIII, pour faciliter l'entreprise des Français contre les Turcs, et déclarerait dès lors le roi empereur de Constantinople. Toutes ces promesses furent à peu près exécutées par le pape, qui, il est vrai, ne put faire autrement. Mais l'horreur et l'indignation saisissent quand on apprend de quelle manière atroce l'infâme et barbare pontife remplit la dernière clause du traité, celle qui concerne l'infortuné Zizim. Ce malheureux fut remis empoisonné entre les mains de Charles VIII! Le pape gagnant ainsi les 200,000 ducats promis par Bajazet, qui, dit Guicciardin, *s'était servi longtemps de l'avare cupidité des pontifes*. A peine Zizim fut-il arrivé à Naples, qu'il *y mourut*, dit le même auteur, *avec les marques non équivoques d'un poison lent à lui donné pour abréger ses jours*.

Charles VIII s'étant rendu maître de Naples, se prépara à repasser en France. Le pape, qui n'était point à bout de perfidies, trouva moyen de nouer une ligue avec l'empereur Maximilien, le roi d'Espagne, les Vénitiens, Ludovic Sforce, pour exterminer Charles et toute son armée en Italie; mais 8,000 Français intrépides, passant à travers une armée de 40,000 hommes, ramenèrent en France leur roi sain et sauf. Comme Charles se préparait à retourner en Italie, pour finir tant de perfidies et conquérir le royaume de Naples, il mourut en avril 1497.

Alexandre, délivré de cet ennemi, mit tous ses soins à l'agrandissement de son indigne famille, « non, dit Guicciardin, sans infortunes do-« mestiques, sans exemples tragiques d'une débauche effrénée, d'une « cruauté horrible, inconnue même aux barbares. » Bien qu'Alexandre favorisât Louis, duc de Gandie, son fils aîné, tout ce que le pape faisait pour César son frère, redoublait l'envie que lui portait Louis. A cette envie, qui naissait de l'élévation du duc, se joignait une honteuse jalousie. Les deux frères avaient pour maîtresse leur propre sœur Lucrèce qui avait, disent plusieurs historiens, aussi (le croira-t-on!) son père pour amant. Ce n'étaient point les plaisirs, disent les mêmes historiens, de l'inceste que s'enviaient les deux jeunes gens; mais, César était jaloux de la préférence qu'il croyait que le cœur de Lucrèce accordait au duc... Le cardinal César prit la résolution de faire assassiner son frère; de son côté, Louis forma le même désir (exécrable famille!) mais César fut le plus diligent : il fit assassiner le duc de Gandie dans une orgie où assistaient leur mère et leur sœur Lucrèce. Au bout de quelques jours, le pape ne voyant point paraître son fils, fut saisi d'une douleur si vive, qu'il craignit de s'y voir succomber. On lui entendait répéter de temps en temps ces mots, d'une voix faible et lamentable : *qu'on s'informe et qu'on nous fasse savoir de quelle manière ce jeune homme infortuné est mort.* On trouva enfin le corps du duc de Gandie dans le Tibre; il était percé de neuf coups de poignard. Le pape crut d'abord que ce meurtre venait des ennemis de sa famille; il en fut pris d'une rage d'autant plus grande, qu'il ne savait pas sur qui se venger. Mais quand il sut que le coup partait d'une personne qui lui appartenait d'aussi près, il fut accablé de douleur, s'enferma dans sa chambre, sans prendre aucun repos, ni aucune nourriture, s'abandonnant à son désespoir. Alexandre demeura en cet état pendant trois jours, au bout desquels il consentit enfin à recevoir le cardinal de Segovie et à prendre quelques aliments.

Après le meurtre, César s'était enfoui à Naples, où il resta jusqu'à ce que le bruit causé par l'horrible événement fut un peu apaisé; il n'attendit pas longtemps, car Rome était alors devenue le réceptacle de tous les vices, le repaire de tous les assassins, un meurtre y succédait à un empoisonnement, et tous deux étaient bien vite oubliés par une population corrompue, qui se laissait aller à suivre les exemples de ceux qui la gouvernaient tant au temporel qu'au spirituel. César reparut donc bientôt à Rome; il ne paraît pas que son père lui ait fait de sanglants reproches, ou lui ait infligé la moindre punition; car peu de jours après son retour, le pape indiqua une partie de chasse à Ostie, où son fils l'accompagna. Comme à l'ordinaire, la suite du pape était nombreuse et brillante, outre ses gardes au nombre de 500 cavaliers, magnifiquement équipés, une foule de cardinaux et de seigneurs tenaient à honneur d'y étaler un luxe scandaleux. Les chasses durèrent quatre jours, dit Tomaso

Tomasi, pendant lesquels le pape, son fils et les courtisans se plongèrent dans toutes les débauches que put inventer leur imagination dépravée.

Le pape Alexandre VI ayant accordé une dispense à l'héritière unique de la couronne de Portugal, devenue religieuse, pour contracter mariage avec un fils naturel du roi de Portugal; Isabelle et Ferdinand, roi et reine de Castille, d'Aragon, qui se prétendaient des droits sur le Portugal, réclamèrent contre cette dispense. Le pape avait alors en vue de marier son fils le cardinal César avec Charlotte, fille de Frédéric, roi de Naples. Pour cet effet, César devait renoncer à la pourpre. Mais comme Frédéric et le roi de Castille, proches parents, vivaient dans une étroite alliance, les Borgia craignirent de voir échouer leur dessein, s'ils désobligeaient l'un ou l'autre de ces deux princes. Le cardinal César se chargea de tirer la famille d'embarras; il commença par nier hautement que le pape eut jamais accordé cette dispense, forgée, dit-il, par Florida, archevêque de Cozense et secrétaire des brefs, qui l'avait donnée de son propre mouvement, sans la participation du pape. L'archevêque, cité devant le pape, fut accusé d'avoir fabriqué cette dispense ainsi que cent onze autres brefs. Florida, nia avec beaucoup de fermeté et tenta de réunir des preuves pour sa défense; ce n'était point le compte d'Alexandre. Pour mieux couvrir sa perfidie, il fit incontinent enfermer Florida dans le château Saint-Ange; et, pour tirer de la bouche même de l'archevêque une espèce d'aveu du crime dont il était accusé, il fit agir quelques-uns des principaux instruments de sa méchanceté, notamment un certain Jean Merades. Cet homme fut voir le prisonnier, sous prétexte de jouer aux échecs avec lui, il s'insinua dans sa confiance et le persuada que quoiqu'il fut innocent, si cependant il voulait prendre la faute sur lui pour de certaines raisons de conséquence, il rentrerait dans les bonnes grâces du pape qui lui rendrait non seulement tous les bénéfices dont on l'avait dépouillé, mais encore l'élèverait à de plus grandes dignités. Le pauvre archevêque, fasciné par l'espoir de sa liberté et de son avancement, accepta la proposition et confessa le crime en présence de témoins. Alexandre ordonna aussitôt de procéder contre l'archevêque dans un consistoire récent à cet effet; et, deux jours après, le pape, en présence du gouverneur de Rome, de l'auditeur de la chambre apostolique, de l'avocat et du procureur fiscal, prononça une sentence, par laquelle Florida fut privé de tous ses bénéfices ecclésiastiques, dégradé des ordres, tous ses biens confisqués, et sa personne livrée entre les mains du magistrat civil. Tous les effets et l'argent de l'archevêque furent donnés au cardinal César pour lui faire une récompense proportionnée à l'exécrable calomnie qu'il avait imaginée. L'archevêque fut jeté dans une basse fosse du château Saint-Ange, dépouillé au préalable de ses habits, et recouvert d'une sorte de robe d'un très-gros drap blanc qui lui descendait jusqu'aux genoux, et d'un double bonnet de nuit. On

meubla son cachot d'un lit, d'un crucifix de bois, d'un bréviaire, d'une bible, d'un baril d'eau, de deux livres de pain, d'une fiole d'huile et d'une lampe; et l'ordre fut donné de le visiter tous les trois jours. Le malheureux archevêque languit dans ce triste état, jusqu'à ce qu'enfin la mort le délivra de cette misérable existence ([1]).

Vers le temps où eut lieu l'affaire de Florida, un More espagnol, amoureux d'une femme de joie appelée Cursetta, allait ordinairement chez elle en habits de femme, pour ne pas être reconnu; sous ce déguisement on l'appelait la barbaresque espagnole. Le pape Alexandre VI, ayant été informé de ce fait, le considéra comme un trop grand crime pour le laisser impuni; il fit saisir le More et la courtisane et les fit d'abord jeter tous deux en prison; il les fit ensuite traîner sur une claie par toutes les rues de Rome, dans un costume dont il régla lui-même les détails : la courtisane fut habillée comme le More, mais avec des vêtements complétement ouverts par devant; le More en habits de femme, les bras liés par derrière, et la chemise retroussée jusqu'au nombril. Ces deux infortunés furent exposés de cette manière impudique à la vue de toute la ville sainte, après quoi on rendit la liberté à Cursetta, et le pauvre More fut reconduit en prison. Quelques jours après il fut ignominieusement amené avec deux voleurs sur la place appelée *Piazza Giudea*. Ces trois malheureux étaient précédés d'un des sbires ou huissier, monté à rebours sur un âne, et tenant en sa main une longue perche, au haut de laquelle on avait attaché les parties naturelles d'un juif, à qui on les avait coupées, pour avoir eu commerce avec une chrétienne. Les deux voleurs furent pendus, et le pauvre More, destiné à être brûlé, fut attaché à un poteau; on amassa autour de lui des fagots et autres matières combustibles, et on s'efforça d'y mettre le feu, mais inutilement; car une pluie excessive, qui survint, empêcha le bois de prendre feu, comme si le ciel eut eu horreur de cette barbarie ([2]).

Un moine du nom de Jérôme Savonarola, homme instruit et d'une vie pure, ayant prêché partout avec talent et hardiesse, la nécessité de réformer les mœurs déréglées du clergé, corrompues à tel point que le roi de France vers ce temps avait consulté la faculté de théologie de Paris, en lui faisant présenter diverses propositions sur ce sujet, fut excommunié par le pape. Savonarola, encouragé par les applaudissements de tous les honnêtes gens, et dédaignant la foudre d'un saint père couvert de crimes et pourri de vices, redoubla ses prédications énergiques, et s'attaqua au chef suprême de l'Église lui-même. Alexandre VI réunit un concile et fit condamner Savonarola à être brûlé vif, ainsi que deux de ses disciples. Cette sentence fut exécutée à Flo-

([1]) Tomasi Spécimen hist. anecd.

([2]) Burchard. Spécimen hist. anecdot.

rence, le 23 mai 1498; deux envoyés d'Alexandre, venus de Rome tout exprès, assistèrent à l'horrible supplice.

Ferdinand et Isabelle d'Espagne eurent de nouveaux démêlés avec le pape Alexandre, à l'occasion de l'alliance étroite de celui-ci avec la cour de France. Les ambassadeurs de Ferdinand déclarèrent sans détour au pape que s'il persistait à tolérer des scandales dont l'Église gémissait, et à agir comme il faisait, les princes, leurs maîtres, ne le reconnaîtraient plus pour le père commun des chrétiens, voulant faire allusion au mariage projeté de son fils César avec une fille de Jean d'Albret, roi de Navarre. Alexandre répliqua, avec hauteur, qu'il n'avait de compte à rendre à personne, qu'il avait été choisi par Dieu (nous avons vu comment le Saint-Esprit se laissa inspirer pour l'élection d'Alexandre), et non par les hommes, pour être le père des princes, et qu'il était tel en dépit de ses ennemis; qu'il ne convenait point à sa dignité de père de tous les fidèles de céder aux caprices de quelques uns de ses enfants, mais que c'était au contraire le devoir des enfants d'obéir aux ordres de leur père; qu'ainsi, il ne regarderait jamais que comme bâtards ceux qui le contrediraient; à quoi un des ambassadeurs répondit vivement : *Il y a déjà un assez grand nombre de bâtards dans Rome, sans qu'on en mette davantage dans l'Église.* Alexandre, mortifié et furieux de cette réponse, qu'il ne comprit que trop bien, s'écria que ce qu'il avait fait était bien fait, et que si les choses étaient à refaire, ils les ferait encore, en dépit de ceux qui auraient la hardiesse de s'y opposer; puis sa sainteté tourna brusquement le dos aux envoyés de Ferdinand, et rentra aussitôt dans ses appartements ([1]).

Le 12 avril 1500, le pape fit publier le jubilé séculaire. C'était là une source inépuisable de trésors immenses pour la cour de Rome. Dans sa première bulle, Alexandre suspendait toutes les autres indulgences, et étendait les pouvoirs accordés aux prêtres. Le 20 novembre suivant, il donna une seconde bulle, par laquelle il permit à tous les chrétiens éloignés de Rome de gagner moyennant une somme convenue, les indulgences attachées à ce jubilé, sans être obligés de faire le voyage. Alexandre, pour mieux rançonner les fidèles, prit pour prétexte sa résolution d'organiser une croisade contre les Turcs, avec le concours de tous les souverains catholiques. En conséquence de cette résolution, il envoya des nonces dans toutes les cours, pour exhorter les rois à terminer leurs différends à l'amiable, afin que toutes les forces des chrétiens pussent s'unir pour une si pieuse entreprise.

Le jubilé fut ouvert la veille de Noël. Une multitude innombrable de fidèles, ou plutôt d'imbéciles fanatiques, se rendit à Rome de tous les points de la chrétienté, pour gagner l'indulgence plénière accordée si

[1] Tomasi. Burchard.

libéralement par ce vertueux et saint pape Alexandre. La licence et le déréglement régnaient à Rome plus qu'en nul autre lieu du monde; le crime patent orgueilleux de lui-même, était assis sur la chaire de saint Pierre. Jamais on n'avait vu une plus monstrueuse corruption de mœurs, surtout parmi les ecclésiastiques, qui prenaient pour exemple le pape, leur chef. Voilà le spectacle qu'offrit Rome aux chrétiens pendant ce jubilé...

Vers le même temps le roi de France s'étant rendu en Italie, et ayant fait de nouvelles conquêtes, le pape en profita pour s'emparer de territoires sur lesquels il n'avait aucun droit, entre autres de seigneuries que la maison de Sforce possédait dans l'État ecclésiastique. Après ce bel exploit le pape se rendit à Nepi, où ses enfants se rassemblèrent et se divertirent avec lui pendant quelques jours. Alexandre était alors âgé de 70 ans. Il revint ensuite à Rome, continuer ses exactions sur les barons romains; il commença par Jacques Cajetan qu'il fit arrêter sous un prétexte frivole, et mettre au château St-Ange; en même temps il donna l'ordre qu'on se saisit du fils unique de Nicolas Cajetan, héritier de l'état de Sermoneta, le fit étrangler, puis déclara audacieusement la ville de Sermoneta, et les autres états appartenant aux Cajetan, légitimement dévolus à la Chambre apostolique; il s'en mit immédiatement en possession, au nom de l'Église; et peu après en fit cadeau à sa fille Lucrèce, la favorite en titre de la sainteté son père; Lucrèce, la plus éhontée de toutes les femmes fameuses par leurs débordements scandaleux, Lucrèce qui commettait presque publiquement l'inceste avec ses frères et son infâme père! Voici un passage d'une lettre adressée par un anonyme à Silvius Savello, et datée du camps des Espagnols sous Tarente. C'est un témoignage authentique et irrécusable du mépris de cette Messaline pour la pudeur publique : « Comment faire sans frémir d'horreur le récit « de tant et de si horribles impuretés, qui se commettent dans la maison « d'Alexandre VI, à la vue de tout le monde, au mépris de Dieu et sans « aucune honte des hommes. Combien d'adultères, de viols, combien « d'incestes, combien d'impuretés des enfants et des filles; combien des « femmes de mauvaise vie (phrase impossible à traduire honnêtement) « voit-on courir dans le palais de saint Pierre? Combien d'assemblées « impudiques dont l'insolence et l'effronterie vont à un tel point que les « b...... et les lieux les plus infâmes sont plus modestes et plus retenus « que la maison du vicaire de Jésus-Christ? On a vu le 1er jour de no- « vembre, qui est la fête de tous les saints, que cinquante filles publiques « de la ville furent invitées au palais du pape et y donner un spectacle « extrêmement honteux et vilain jusque-là même qu'on exposa en public « les jours suivants une jument, en présence du pape et de ses enfants, « afin que les étalons, animés d'ardeur devinssent furieux les uns contre « les autres, comme si on eût eu besoin de tels exemples pour s'exciter à « mal faire. L'autorité de Lucrèce est sans bornes : le pape la comble

« de richesses, selon ses désirs, il lui accorde toutes les grâces qu'elle
« veut, il lui donne même le maniement des affaires ; elle entre au pa-
« lais dans tous les réduits et à toute heure tant de nuit que de jour,
« et converse avec le pape publiquement, en quelque temps que ce fut.
« Si sa sainteté sort de Rome, ce qui arrive assez souvent depuis la
« dépouille des barons romains, elle se substitue à lui en son autorité
« non-seulement dans son appartement particulier, mais même à la
« surintendance du gouvernement papal, à l'ouverture des lettres, à
« l'expédition des affaires, elle se permet d'appeler auprès d'elle les car-
« dinaux pour les consulter sur les choses de la plus grande importance,
« ainsi a-t-elle fait bien souvent par vanité de femme ([1]). »

Rome et tout l'État ecclésiastique étaient remplis d'assassins; les Borgia, se voyant *puissamment protégés* par les Français, ne mettaient aucun frein à leurs concussions, à leurs crimes de toutes sortes, contre les personnes et les propriétés, soit pour fournir à leurs débauches, soit pour subvenir aux frais de la guerre qu'ils avaient injustement entreprise. Agnelli, archevêque de Cozense, fut empoisonné à sa propre table par quelques-uns des scélérats que les Borgia employaient à cet usage. Le pape, incontinent après, fit saisir tous les effets et les richesses de ce prélat, dont il donna l'argent et les meubles à César Borgia et l'archevêché à François Borgia, qui selon quelques uns, était fils de Callixte III, 1er pape de ce triste nom. La place de clerc de la chambre, dont Agnelli était revêtu, fut vendue 5,600 ducats à un marchand Gênois. Le pape réclamait comme sien tout ce que les ecclésiastiques laissaient après leur mort; il était devenu inutile de faire des testaments pour laisser son bien à ses parents. Les agents du pape intervenaient partout et disposaient à leur gré de toutes choses selon leur caprice. Les chefs de la daterie étaient chargés de retirer pour le propre usage du pape l'argent qui provenait des bénéfices et autres vendus aussi librement qu'une marchandise quelconque. C'est de cette manière scandaleuse que les Borgia ramassaient de l'argent pour continuer leur guerre injuste contre les barons de la Romagne.

Les revers des Français en Italie permirent par intervalle aux seigneurs italiens de respirer en déconcertant les projets de l'abominable Alexandre et de ses indignes enfants.

Ludovic Sforce, qui remporta d'abord de grands avantages sur les Français, ne put résister longtemps à leur puissance. Le pape et son fils César, créé duc de Valentinois, par le roi de France Louis XII, reprirent avec vigueur la guerre; mais comme ils manquaient d'argent, ils durent solliciter leur esprit inventif à trouver de nouvelles ressources, les taxes ordinaires, la vente des bénéfices, les biens des particuliers dont ils

([1]) Thomasi

s'emparaient après les avoir fait mourir par le poison ou autrement, ni même la daterie, ni les autres revenus du saint-siége, ne produisant plus d'assez fortes sommes. Ils firent courir le bruit que les Turcs menaçaient d'envahir la chrétienté, et sous prétexte de faire la guerre aux infidèles, sous le voile de la religion, ils prirent une série de mesures pour extorquer l'argent des chrétiens. Alexandre publia deux bulles, l'une pour lever dans toute l'Europe la dixième partie des revenus ecclésiastiques de quelque nature qu'ils fussent ; l'autre pour obliger les juifs de payer une taxe spéciale dont les officiers fiscaux de la papauté réglèrent arbitrairement le chiffre selon les personnes.

Ces deux bulles contenaient bien entendu de terribles excommunications et des peines très-sévères contre ceux qui oseraient s'y apposer, ou même les discuter. Les grosses sommes qu'Alexandre leva par ces deux moyens surpassent toute croyance.

L'armée du pape, recrutée et payée à l'aide de pareils moyens, devint bientôt formidable sous le commandement de son fils César Borgia, duc de Valentinois; elle fit presque sans coup férir la conquête de Piombino. De son côté, Alexandre, ayant appris que les Colonna avaient caché dans leurs terres les armes dont ils disposaient sans doute dans le dessein de s'en servir dans le besoin, résolut de se rendre en personne sur les terres de ces seigneurs. En effet, à force de menaces, d'empoisonnements et de tortures, le pape fit découvrir ces armes par les paysans; il les fit déterrer, et conduire à Rome, où il entra d'une manière triomphante.

Cette vie abominable devait avoir un terme; la dernière scène de cette monstrueuse existence devait avoir un dénouement tragique. Voici la version la plus accréditée et admise par l'histoire au sujet de la mort d'Alexandre. Le duc de Valentinois, le fameux César son fils, ayant besoin d'argent pour ses troupes, le trésor se trouvant épuisé et le crédit manquant, proposa à son père de se défaire du cardinal Adrien Corneto et de deux ou trois autres dignitaires du sacré collége, qui passaient pour être les plus riches.

L'expédient était sûr, puisque les papes héritaient alors des cardinaux. Alexandre approuva le projet et félicita en riant son fils de son esprit ingénieux. Mais comme Corneto et ses collègues se fussent défiés du pape s'il les eut invités à venir chez lui, il fut convenu que le souper aurait lieu dans la vigne même du cardinal, qui était assez proche du Vatican. Au jour dit, les cardinaux invités se placèrent aux côtés du pape pour faire honneur au festin magnifique préparé pour eux. Sa sainteté avait confié à un domestique de confiance quelques bouteilles remplies d'un vin empoisonné, en lui défendant d'en verser à personne sans son ordre; le domestique croyant qu'on ne lui défendait de donner de ce vin, que parce qu'il était le meilleur de ceux qu'on devait servir, le réserva précisément pour le pape. Celui-ci, incommodé de l'excessive chaleur, ayant demandé à boire même avant le souper, l'officier du gobelet lui versa

rasade. Quelques historiens disent qu'il n'y avait qu'une seule bouteille empoisonnée entre quelques autres des plus excellents vins d'Italie, et qu'on avait averti le maître d'hôtel, pour l'empêcher de se méprendre; mais que, comme il faisait alors une chaleur excessive, le pape et le duc, en arrivant à la vigne, ayant voulu se rafraîchir, le maître d'hôtel se trompa, ou voulut se tromper, et donna de la bouteille empoisonnée à sa sainteté et au duc de Valentinois. Quoi qu'il en soit, l'effet du poison fut prompt; et le pape, qui ne trempait pas beaucoup son vin, sentit aussitôt une colique violente, qui dégénéra en de cruelles convulsions. Le duc, plus jeune, et qui ne buvait que de l'eau rougie, éprouva les mêmes symptômes, quoique moins violents. On eut immédiatement recours aux antidotes les plus puissants, mais ils furent sans effet sur le pape; une convulsion l'emporta quelques heures après qu'il eut avalé le poison, le 18 août 1503, à l'âge de soixante-douze ans. Cependant, César en fit une longue maladie qui lui enleva les ongles et les cheveux. Aussitôt qu'Alexandre fut mort, le duc de Valentinois, tout malade qu'il était lui-même, donna ordre à don Micheletto de faire fermer toutes les portes par où l'on pouvait entrer dans l'appartement du pape. Le duc, ayant trouvé sur ses pas le cardinal de Caseneuve, le menaça de l'étrangler, ou de le jeter par les fenêtres, s'il ne lui donnait les clefs du trésor papal. Le cardinal épouvanté les lui remit aussitôt. Le duc de Valentinois visita immédiatement tous les endroits les plus cachés, et fit emporter sur le champ tout l'or et l'argent que son père avait amassés et qu'on fait monter à cent mille ducats. Après cette pieuse cérémonie, César fit publier la mort d'Alexandre VI. Cette nouvelle causa une joie inexprimable dans Rome aussi bien que dans toute la chrétienté.

D'abord, il ne se trouva aucun des parents ou des amis du pape mort, qui voulût se mêler de ses funérailles. Ils avaient bien d'autres affaires. Chacun d'eux songeait à se mettre à couvert de la furie d'un peuple longtemps asservi et qui se réveillait tout à coup plein de vengeance et de mépris pour le misérable, couvert de tant de crimes; on craignit un moment de voir le Vatican attaqué et les restes d'Alexandre livrés à la fureur populaire, mais César Borgia fit entourer le palais par ses soldats, puis il ordonna au vice chancelier d'envoyer des ordres aux officiers du clergé, aux supérieurs des couvents, et aux confrairies des séculiers, afin qu'ils se missent en mesure sous peine d'être dépouillés de leurs dignités et offices, de rendre, selon la coutume ordinaire, les honneurs funèbres au souverain pontife. Toutes ces corporations, tant ecclésiastiques que séculières, se rendirent fort ponctuellement à l'invitation faite, non pas tant dans le dessein de faire honneur à Alexandre, que pour avoir le plaisir de voir elles-mêmes la destruction de ce monstre d'iniquité.

Comme le corps entrait dans l'église de saint Pierre, il s'éleva tout à coup un si grand tumulte dans la foule frémissante, que les gardes, saisis d'une terreur panique, s'enfuirent; le clergé, jetant ses cierges tout

allumés, se réfugia dans la sacristie, se souciant peu de courir risque de la vie pour donner les cérémonies du culte au cadavre d'un homme qui avait, durant tout son pontificat, fait servir toutes les forces et l'influence de la religion à la satisfaction de ses infâmes passions. Par suite de ce désordre aucun prêtre ne resta près du corps, qu'une multitude de personnes de toutes conditions se réjouissant tout haut de voir enfin à l'état de cadavre ce serpent, qui avait mordu tant d'innocents, ce monstre qui avait infecté tout l'univers. C'était un spectacle horrible, le cadavre d'Alexandre, placé devant le grand autel de saint Pierre, était devenu si noir, si difforme, et si prodigieusement enflé, qu'il n'était presque pas reconnaissable; il coulait de son nez une matière toute putrifiée; la langue était si monstrueusement enflée, qu'elle remplissait toute la bouche démésurement ouverte. C'était enfin un objet si épouvantable, qu'on ne le pouvait regarder sans être glace d'horreur, ni en souffrir la puanteur, sans craindre d'en être infecté; on y jetait un regard comme pour s'assurer que l'infâme ne pouvait se relever, puis on se retirait au plus vite; l'usage voulait qu'on baisât la main du pape défunt, personne ne se risqua pour donner à Alexandre cette marque de respect. Sur les six heures du soir, le corps fut porté par quelques crocheteurs et deux charpentiers à la chapelle où on devait l'enterrer. Pendant le trajet ces hommes se raillèrent les uns les autres sur cette horrible corvée et comme le cercueil se trouva trop court, ils y ajustèrent le corps en l'y enfonçant à grands coups de poings, lui parlant par dérision, comme s'il était encore vivant, disant que Rome cette fois pouvait s'assurer qu'il n'en sortirait jamais... Le corps d'Alexandre fut placé à la gauche du grand autel de l'église de saint Pierre sous une assez vilaine tombe.

Un auteur, Tomaso Tomasi, a dit du pape Alexandre « qu'il avait un « air majestueux, tous les talents et toutes les qualités requises pour « gouverner un empire tel que celui d'Alexandre-le-Grand; mais que les « sauvages les plus barbares ne purent jamais fournir un homme qui « l'égalât en tyrannie, en concupiscence et en cruauté. Il a aussi été le « plus infâme de tous ceux qui, depuis le temps de Jésus-Christ, ont été « établis ses vicaires; sa vie et ses mœurs ayant toujours été tout à « fait opposées à la religion qu'il ne professait qu'extérieurement. »

Le même auteur rapporte qu'entre toutes les dérisions sacriléges commises par Alexandre VI, on doit rappeler celle-ci : « Dans la petite cha« pelle qui est à la gauche du grand autel de l'église de Sainte-Marie del « Popolo, il avait fait placer le portrait de la Vanozza, sa maîtresse; c'est « ainsi que le portrait de la concubine du pape, mère du meurtrier Cé« sar et de l'impudique Lucrèce, recevait des ignorants fidèles les pieux « hommages destinés à la Sainte-Vierge. »

PIE III, *224e pape.*

An 1503. Après la mort d'Alexandre VI, l'Italie fut couverte de troubles suscités par les Borgia, qui espéraient, à l'aide de la confusion, conserver les biens et les fonctions que le pape leur avait départis à Rome. Le Vatican était assiégé par les troupes du duc de Valentinois, qui, toujours malade, en avait dû donner le commandement à Micheletto. Les cruautés et les brigandages commis par ces troupes avaient répandu la terreur parmi les habitants, les cardinaux eux-mêmes se virent obligés de lever des soldats pour leur sûreté personnelle. La tranquillité ne se rétablit un peu que par l'éloignement du duc de Valentinois, obligé de sortir de Rome avec ses troupes.

Le conclave put enfin se réunir, quoique partagé en trois grandes factions, François Piccolomini, cardinal de Sienne, fut élu pape au bout de trente-cinq jours de délibération, sous le nom de Pie III. Piccolomini était un vieillard déjà malade, et qui mourut vingt-six jours après son élection. Pendant son court pontificat, Pie III tenta néanmoins de ruiner l'entreprise des Français sur Naples et la Sicile, en coalisant les efforts de tous ceux qui voulaient l'affranchissement de l'Italie. Sa mort, arrivée le 18 octobre, vint arrêter l'exécution de ce dessein.

JULES II, *225e pape.*

An 1503. L'élection du successeur de Pie III, comme presque toutes celles des papes, est due à la corruption ou à la force. Le candidat, le cardinal de saint Pierre des Liens, à l'aide de ses grandes richesses, acheta les voix de presque tous les cardinaux; on fit intimider les récalcitrants par ses coupe-jarrets. Il fut ainsi élu le 1er novembre 1503, et prit le nom de Jules II.

Le nom de famille de Jules II était Julien de la Rovère; il avait été batelier dans sa jeunesse.

Le peuple et le sénat romains accueillirent avec effroi la nouvelle de l'élévation de Julien au pontificat; on regarda cette élection comme une calamité publique, car tout le monde connaissait le caractère inquiet, turbulent, audieux et terrible du nouveau pape, ainsi que les objets de ses haines, de ses longs ressentiments.

Jules II, pour s'affermir dans Rome, maria sa fille, nommée Félice à Jourdan Ursin, et Lucrèce, sa nièce, à Antoine Colonna. Ces mesures étant prises, il réunit des troupes et se rendit maître des villes de la

Romagne par le fer et le feu. Il prit Ravenne, Stavie, Imola, Feanza, Forli, Bologne et d'autres villes. Il chassa ensuite la puissante famille de Bentivoglio de Bologne, ainsi que leurs femmes et leurs enfants qu'il exposa à la fureur du peuple soulevé contre eux; le pillage des biens suivit l'expulsion. Pour compléter la ruine des Vénitiens, auxquels il faisait la guerre en personne, Jules II, cuirassé et le casque en tête, ne dédaigna pas de lancer contre eux l'excommunication papale pour sanctionner le pillage.

Ce pape qui fut le premier moteur de la ligue des forts contre les faibles, connue sous le nom de *ligue de Cambray*, et qui prétendait chasser pour jamais les étrangers de l'Italie, en inonda au contraire ce pays, soit en prenant des mercenaires à sa solde, soit en faisant des traités d'alliance avec les souverains.

Le roi de France, Louis XII, lui étant devenu suspect après la bataille de Guiara-Dadda, gagnée par les Vénitiens, ses anciens ennemis, avec lesquels il fit un traité contre l'empereur Maximilien, qu'il venait d'exciter contre eux, et contre Louis XII son ancien allié, contre lequel il dressa mille embûches. Levant le masque, il excommunia le duc de Ferrare et lui fit une guerre acharnée pour s'être lié avec la France. Il excommunia aussi l'armée que Louis XII envoya sous la conduite du duc Chaumont à son secours.

La conduite du pape dans la guerre contre Ferrare, et surtout au siége de la Mirandole est ainsi rapportée par Du Plessis Mornay : « Résolu, « (le pape Jules II) d'attaquer Ferrare, et conseillé de prendre premiè« rement la Mirandole, et ennuyé de ce que le siége ne s'advançait pas « à son gré (chose non attendue et non jamais advenue,) s'y trouve en « personne contre une ville chrétienne, le vicaire de Christ en terre, dit « Guicciardin, vieil et malade, et une guerre par lui suscitée contre les « princes chrétiens, si aheurté, si impetueux, que rien ne se fait assez « tôt : tousjours à crier après les capitaines, tousjours en furie, logé « près de la batterie, jusques-là que deux hommes luy sont tuez dans sa « cuisine, quelque remonstrance que ses cardinaux luy fissent du scan« dale dont il chargeait et sa personne et son siége..... Il delaissa la « chaire de saint Pierre, pour prendre le tiltre de Mars, Dieu des batail« les, desployer aux champs les trois couronnes, et dormir en eschau« guete : Et Dieu sçait comme ces mîtres, croix et crosses estaient bel« les à voir voltiger par les champs : Le diable n'avait garde d'y estre; « car on faisait trop bon marché de benedictions. »

Selon Guicciardin, le pape Jules « ne voulut tenir aucun compte du froid horrible de la saison, qui retardait les travaux des assiégeants. Méprisant la vie des hommes, il fit faire les attaques les plus folles et les plus meurtrières, se plaignant de ses capitaines, il encourageait les soldats par l'espérance du pillage; car, il leur promettait de ne point capituler avec la ville, mais de la leur laisser saccager. » La Mirandole, ayant été prise d'assaut, le pape se fit porter dedans par la brèche dit Mezeray.

Vers cette époque, il réunit à conclure un traité avec Maximilien et le roi Ferdinand contre la France ; ressuscitant les usages de la cour de Rome, il lança les foudres contre Louis XII, dont il mit le royaume en interdit sans grand profit du reste, les Français commençant à se moquer des excommunications.

On raconte que ce pape impie, que Guillaume Budé appelle un sanguinaire chef de gladiateurs plutôt qu'un pontife, allant plus tard faire la guerre à Louis Maximilien et à Louis XII, confédérés, il jeta les clefs pontificales dans le Tibre, disant : « puisque les clefs de Pierre ne me « suffisent pas, l'épée de Paul me servira. »

Tous les historiens sont d'accord que, pendant le temps qu'il fut pontife, Jules II fit périr plus de deux cent mille hommes par les saccagements, par la ruine de villes prises d'assaut, par le carnage, le désespoir, la misère et les larmes.

La vie privée du pape Jules fut horrible : il abusa de deux jeunes gentilshommes, envoyés et recommandés au cardinal de Nantes par Anne, femme de Louis XII. Il n'y a sorte de crimes dont on ne l'accuse dans un dialogue, où l'on feint de le voir à la porte du Paradis, demandant l'entrée à saint Pierre; cette sanglante satyre en fait « un scélérat, un « ivrogne, un homicide, un simoniaque, un empoisonneur, un parjure, « un voleur souillé de toutes sortes de vices et de crimes, et tout rongé « par la maladie vénérienne. »

Jules II, qui publia deux bulles d'indulgences et de pardons pour quiconque assassinerait un Français, fut tout à coup arrêté par le trépas au milieu de ses coupables projets, de ses attentats, de ses fureurs, le 23 février 1513.

LÉON X, *226e pape.*

An 1513. Dès que Jules II fut mort le peuple romain se souleva et prit les armes pour l'une ou l'autre faction des Colonna que le pape avait persécutés ou des Ursins qu'il avait favorisés. La ville redevint le théâtre de luttes acharnées.

Le 11 mars 1513, le cardinal Jean de Médicis fut élu pape, et prit le nom de Léon X. Il était fils de Laurent de Médicis et de Clarice des Ursins, et n'avait alors que trente-six ans. A l'âge de quatorze ans Innocent VIII l'avait fait cardinal.

Un écrivain, très-zélé catholique, Varillas, a écrit que rien ne contribua davantage à élever Jean de Médicis à la papauté, que les blessures par lui reçues dans les combats vénériens. « Il n'y avait point encore trois « mois, dit Varillas, que le cardinal de Médicis était revenu à Florence, « lorsque la mort du pape Jules II l'obligea d'aller à Rome. Il se fit por-

« ter en litière, à cause d'un abcès qu'il avait aux parties que la pudeur « défend de nommer ; et voyagea si lentement, que les obsèques du pape « étaient déjà faites ; et le conclave n'eut pas sitôt fini, les jeunes et les « vieux cardinaux persistant dans une égale obstination, sans une aven- « ture bizarre qui les mit d'accord. Le cardinal de Médicis, s'étant ex- « traordinairement fatigué par le nombre de visites qu'il faisait cha- « que nuit à tous les cardinaux de la faction, son abcès s'ouvrit, et le pus « qui en sortit exhala une telle puanteur, que toutes les cellules, qui « n'étaient séparées que par de légères cloisons, furent empestées. Les « vieux cardinaux, dont le tempérament était moins capable de résister « aux malignes impressions d'un air si corrompu, consultèrent les mé- « decins, qui, jugeant de la constitution du cardinal Jean de Médecis plutôt « par les mauvaises humeurs qui sortaient de son corps, que par la vi- « gueur de la nature à les pousser dehors, répondirent, gagnés d'ailleurs, « dit-on, par les promesses de Bibiana, que le cardinal de Médicis n'avait « pas un mois à vivre. Cette condamnation le fit pape. Les vieux cardi- « naux, pensant être plus fins que les jeunes, leur voulurent donner une « satisfaction, qu'ils présumaient ne devoir pas être de longue durée. « Mais le nouveau pape recouvra bientôt une santé si parfaite, que les « vieux cardinaux eurent sujet de se repentir d'avoir éte si crédules. » Léon X fut couronné le 11 avril 1513. Cette cérémonie se fit avec une telle magnificence qu'elle coûta 100,000 ducats.

Moins farouche, moins porté à faire la guerre, mais aussi entreprenant, plus fourbe, peut-être, que son prédécesseur, Léon X parvint à former contre Louis XII une ligue avec l'empereur, le roi d'Angleterre, Henri VIII et Ferdinand d'Aragon. Cette ligue fut signée à Malines, le 5 avril 1513, par les soins de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. L'empereur devait s'emparer de la Bourgogne, le pape de la Provence, Henri VIII de la Normandie, le roi d'Aragon, qui venait d'usurper l'autorité par une bulle du pape, de la Navarre sur Jean d'Albret, se chargeait d'envahir la Guyenne. Mais cette ligue se dissipa presque aussitôt qu'elle fut formée.

Léon X, aussi avide et non moins prodigue que Jules II vendit à l'encan sous le prétexte d'armer contre les Turcs, des indulgences, des pardons, des rémissions pour tous les crimes, pour toutes les énormités. On peut dire que presque tous les troubles de l'ordre moral furent sinon provoqués, mais du moins beaucoup augmentés par le pouvoir que s'arrogea le chef de l'Église catholique d'en absoudre les hommes. La créance du purgatoire, établie par Grégoire 1er vers la fin du 6e siècle, tira de l'Allemagne, de la France de l'Angleterre, de l'Espagne et du restant de l'Europe plus d'or que les mines du Pérou n'en ont jamais produit. Les richesses qu'en retira Léon X servirent à payer les voluptés dans lesquelles il se noyait. Les mendiants, les frères quêteurs de ce pape fastueux, couraient toute l'Europe, infestaient toutes les campa-

gnes. Un nommé Samson de Milan, cordelier, entre autres, amassa par ce moyen à lui seul, une si grande somme d'argent, qu'il offrit comptant 120,000 ducats pour acheter la papauté.

Les indulgences furent accordées plus ou moins largement, et selon qu'on les paya plus ou moins cher. On créa partout des bureaux d'indulgences; la plupart se tenaient dans les cabarets par des intermédiaires de toute sorte, dont l'histoire a conservé les noms : le besacier, le fermier, le distributeur, les commissaires, préposés au recouvrement des sommes, achetèrent du pape leur commission; ils gardaient si peu le *decorum*, qu'ils jouaient dans les cabarets la faculté de tirer les âmes du purgatoire ([1]). presque tout l'argent qui se levait en Allemagne tournait au profit de la sœur du pape, Madeleine de Médicis, femme de Franceschetto Cibo, fils naturel du pape Innocent VIII. « Cette dame, pour « faire valoir le don de son frère, donna la commission de faire prêcher « et vendre les indulgences en Saxe, à l'évèque Arembaud, qui, en re- « vêtant la dignité espiscopale, n'avait point dépouillé l'avarice, ni les « autres qualités de bon marchand Gênois. Ce prélat vendit ce droit indifféremment à ceux qui lui en offraient davantage ([2]).

Tout le monde sait que ce fut ce honteux trafic, autorisé par sa sainteté Léon X, qui donna naissance au Luthéranisme. C'était alors la coutume en Saxe, que toutes les indulgences fussent publiées par les Augustins. Luther, moine de cet ordre, et professeur de théologie à Wittemberg, excité par Jean Staupitz, vicaire général de l'ordre, outré de ce que le pape avait accordé le même privilége aux Dominicains, qui, pour enchérir sur les Augustins, et faire ainsi une plus ample recette, prêchèrent « plusieurs nouveautés impertinentes et scandaleuses. » Martin Luther, homme probe, de conscience inexorable, logicien terrible, orateur puissant, mais d'un tempérament fougueux, irrascible, excité d'ailleurs par ses supérieurs, qui firent habilement passer sous ses yeux tous les désordres qu'enfantait parmi les Dominicains, la mission que leur avait donnée le pape en partage avec les Augustins; ils montrèrent à cet ascète ardent, les quêteurs dominicains installés dans les cabarets, dans les brelans, dans les mauvais lieux, extorquant au peuple ignorant, l'argent enlevé à ses besoins les plus urgents; se gardant bien de laisser voir au juste la même ignominie dans l'ordre des Augustins.

Martin Luther étudia la matière; il publia quatre-vingt-quinze propositions sur les indulgences, le purgatoire, la pénitence et la charité. Il y eut quelques écrits publiés de part et d'autre; le bruit de ce conflit étant parvenu à la connaissance de Léon X, il ne put s'empêcher de dire que Luther était un excellent esprit, mais que toute la querelle n'était fondée

([1]) Guicciardin.
([2]) Fra-Paolo.

que sur une jalousie de moines ([1]). Bientôt la dispute s'envenima; insensiblement, Luther se vit engagé à combattre l'autorité même du pape et l'efficacité des indulgences. Léon X n'y fit pas d'abord beaucoup d'attention; Luther, s'échauffant de plus en plus, déploya une puissance de logique irrésistible, aidée par une éloquence de premier ordre qui passionna son auditoire au dernier point. Luther eut des contradicteurs, mais personne ne s'y prit mieux qu'un inquisiteur Jacobin, nommé Fr. Jacques Hochstrate, qui exhorta publiquement le pape, non à convaincre Luther, mais à le réduire par le fer et par le feu, plutôt que de s'amuser à disputer davantage ([2]).

Luther entamant tous les jours de nouvelles questions, et le mal empirant, le pape Léon comprit la nécessité de s'opposer à ses progrès. Il assigna Luther à comparaître à Rome dans soixante jours, devant les juges qu'on lui assigna. Il écrivit en même temps à Frédéric, électeur de Saxe, pour le prier de ne point accorder sa protection à Luther, et lui donner avis de la citation qu'il lui a faite de venir à Rome. Il exhorta l'électeur à remettre Luther entre les mains de son légat, le cardinal Cajetan, afin qu'il soit justifié s'il est innocent, ou qu'on l'oblige à se rétracter s'il est coupable. Le pape ne se contenta pas d'exhorter l'électeur et les princes allemands à livrer Luther entre les mains de son légat, il les menaça d'excommunication, d'interdit, et de la privation de leurs biens s'ils le protégeaient. Malgré ces menaces, l'électeur de Saxe et l'université de Wittemberg, écrivirent au pape en faveur de Luther; ils lui demandèrent si instamment de faire examiner l'affaire en Allemagne, qu'il se vit obligé d'y consentir.

Sur ces entrefaites, Léon X publia un décret sur la validité des indulgences. Ce décret par ses termes surexcita Luther à poursuivre sa propagande. Le poëte Philippe Melanchton, se déclara son disciple, et partagea constamment depuis la bonne et la mauvaise fortune du réformateur. En même temps Zwingle, répandait en Suisse les semences de la réformation. On était partout las du joug de l'Église romaine, et on écoutait avec avidité les nouveaux prédicateurs qui annonçaient la liberté de l'Évangile.

Vers ce temps, Charles-Quint et François Ier, aspiraient à l'empire, Léon traversait autant qu'il pouvait les deux concurrents; car, il lui importait que ni l'un ni l'autre ne fût son maître; Léon X craignait également à cette époque, Charles-Quint, François Ier et le grand Turc; un danger plus redoutable cependant menaçait lui et ses successeurs. La réforme discutant en tout pays par la bouche d'hommes convaincus, se formulait et gagnait du terrain, malgré tous les obstacles. En effet,

[1]) Bandel.

[2]) Fra Paolo.

l'université de Paris condamnait la doctrine de Luther, et Henri VIII, roi d'Angleterre, écrivit contre ce docteur le livre des sept sacrements qui lui valut le titre de *défenseur de la foi,* que lui accorda le pape en récompense de son zèle. Revenons au pouvoir temporel du pape Léon X, ce marchand dissolu de pardons, d'indulgences, ce Léon intriguant, qui ne connaissait en politique que l'art de tromper, se trouvant entre François Ier et Charles-Quint, tenta presque à la fois un traité avec l'un et l'autre : au roi de France, il promit le royaume de Naples, tandis qu'il engageait Charles-Quint à chasser les Français de l'Italie, pour donner le Milanais à François Sforce, fils aîné de François le Maure, pour annexer Ferrare au siége de Rome.

Léon X, dont tout le pontificat ne fut qu'une suite de succès heureux, mourut le 1er décembre 1521, âgé de quarante-quatre ans, après avoir gouverné l'Église huit ans, huit mois et vingt jours. Quelques historiens disent qu'il fut empoisonné.

Ce pape mena une vie tout à fait voluptueuse. Paul Jove, qui n'a pas épargné l'encens à Léon X, s'explique assez nettement cependant sur les vices de ce pape. « Les plaisirs, dit-il, où il se plongeait trop sou-« vent, et les impudicités qu'on lui reprochait ternirent l'éclat de ses ver-« tus. » Cet auteur ajoute, qu'un naturel plus facile et plus complaisant que corrompu le fit tomber dans ce précipice, n'ayant eu auprès de lui que des gens qui, au lieu de l'avertir de son devoir, ne lui parlaient que de parties de plaisir. Paul Jove avoue que Léon X fut diffamé pour le crime de sodomie. Il parle du luxe de sa table et des bouffonneries qui s'y faisaient. Il lui reproche sa passion extrême pour la chasse, disant que ce pontife en connaissait et en observait les lois biens mieux que celles de l'Écriture.

Jamais sybarite ne se rassasia de délices, de voluptés autant que Léon X. La musique efféminée, les mets les plus délicats étaient employés pour exciter ou restaurer son corps usé par les plaisirs. On s'insinuait dans ses bonnes grâces par l'invention de nouveaux ragoûts; et il y eut quatre grands maîtres en bons morceaux, qui devinrent ses mignons ou ses favoris. « Ils inventèrent, entre autres, dit Paul Jove, une sorte de saucisses qui n'étaient farcies que de la chair la plus délicate des paons; » que dire de ce détail culinaire donné si sérieusement? sinon, qu'il peint la gourmandise de Léon tout en montrant la bêtise des peuples qui payaient toutes ses prodigalités.

On attribue des idées et des sentiments peu orthodoxes et peu chrétiens à Léon X. Ce pape traita un jour de pure fable toute la doctrine chrétienne, et voici à quel propos : Ayant ouï exprimer à son secrétaire Bembus quelques doutes sur l'authenticité de l'Évangile il lui répondit : la chose claire de temps immémorial, *c'est que cette fable de Jésus-Christ nous a été profitable.* Ce fait est rapporté par plus de cent auteurs, sur la foi de Baleus qui en fut témoin.

Suivant Luther, un autre jour, Léon X, ayant entendu disputer deux hommes, dont l'un niait et l'autre affirmait l'immortalité de l'âme, prononça que l'affirmative lui semblait vraie, mais que la négative était plus propre à donner de l'embonpoint. Ce propos athéistique s'accordait parfaitement avec la manière de vivre de Léon X.

ADRIEN VI, *227e pape.*

An 1522. Après la mort de Léon X, trente-huit cardinaux élurent Adrien Florent d'Estrusen, né à Utrecht en 1459, fils de Florent Boyens. Adrien conserva son nom, malgré l'usage établi dès le XIe siècle, et fut pape sous le nom d'Adrien VI. Son élection se fit par l'influence de Charles-Quint, alors tout puissant. Adrien avait été précepteur, puis ministre de l'empereur, aussi peut-on dire que l'esprit de ce dernier gouverna absolument son pontificat.

A peine Adrien fut-il en possession du siége dit apostolique, que suivant la tradition d'Alexandre VI et de Jules II, il déclara la guerre à Sigismond, aux Pandolphes, aux Malatestes, et au duc de Ferrare. Le 4 août 1523 Adrien forma, de concert avec Charles-Quint, le roi d'Angleterre, l'archiduc d'Autriche, le duc de Milan, Florence et Gênes, une ligue contre François Ier, qu'il voulait forcer à renoncer à ses prétentions sur l'Italie. Mais la mort vint interrompre ses projets et Adrien VI mourut le 14 septembre, à l'âge de soixante-quatre ans, après un an, huit mois et six jours de pontificat. Un écrivain dit que les cardinaux conçurent un si vif ressentiment de ce que le pape Adrien avait déshonoré la cour de Rome dans la diète de Nuremberg, où il eut la franchise de laisser avouer publiquement par son légat, l'évêque de Teramo, la mauvaise vie du clergé, et la corruption des mœurs de quelques papes mêmes, et de ce qu'il avait fait brûler un homme pour le crime de bestialité, qu'ils abrégèrent sa vie [1].

CLÉMENT VII, *228e pape.*

An 1523. Après les obsèques d'Adrien, les cardinaux entrèrent en conclave au nombre de trente-six, après bien des intrigues suscitées par les Médicis et les Colonna, Jules de Médicis, fils posthume et naturel de Julien de Médicis, tué à Florence dans la conjuration des Pazzi, fut élu pape, le 19 novembre 1523. Il prit le nom de Clément VII.

[1] Novor.

Une diète ayant été assemblée à Nuremberg, Clément VII y envoya un légat pour exciter l'Allemagne à s'armer contre Soliman, et pour répondre à un écrit intitulé : *Les cent griefs contre la cour de Rome;* mais les Allemands ne l'écoutèrent pas.

On sait qu'Adrien VI, était entré dans la ligue qui rendit l'empereur Charles-Quint maître de l'Italie et arbitre de l'Europe. Clément VII se détacha de cette ligue, espérant ainsi tenir seul la balance en Italie, successivement envahie par les impériaux et les Français ; à un moment, ces derniers furent entièrement chassés du Milanais ; le marquis de Pescaire entra même en Provence et le duc de Bourbon, allié de Charles-Quint et traître à son pays, vint assiéger Marseille. Bientôt François Ier, réunissant une nouvelle armée, rentra dans le duché de Milan et poursuivit les impériaux. Le pape craignant de voir l'empereur Charles-Quint trop puissant en Italie, s'unit à François Ier, et renouvela ses prétentions sanglantes sur le royaume de Naples, par la donation qu'il en fit au roi de France ; cet acte, accepté par François Ier, causa la perte de la bataille de Pavie. François Ier, ayant affaibli son armée par un gros détachement envoyé pour occuper Naples, ne se trouva plus en force contre les impériaux ; il fut battu et fait prisonnier, ce qui entraîna le sac de Rome.

Vers ce temps, la papauté reçut au moral un échec considérable ; presque toute l'Allemagne se souleva contre son autorité, par suite du schisme prèché par Luther et ses adhérents, notamment Melanchton ; Jean de Leyde, de son côté, prècha à Munster, un autre schisme, celui des anabaptistes. Les habitants de la Silésie, de la Souabe, de la Thuringe, de la Franconie, de l'Alsace, du Palatinat, se déclarèrent pour la réforme et prostestèrent contre la tyrannie et les corruptions de la cour de Rome.

Le 22 mai 1526, un traité est signé entre Clément VII, François Ier, le roi d'Angleterre, les Vénitiens, les Florentins et les Suisses contre l'empereur Charles-Quint. Cette ligue s'appela sainte, parce que le pape en fut le moteur et le chef. Mais la fortune de Charles-Quint alla plus loin encore en Italie que ses projets : François Ier n'avait point encore envoyé d'armée en Italie, les Vénitiens agissaient peu, le pape encore moins. Les troupes de Charles-Quint, mal payées, étaient avides de pillage. Le connétable de Bourbon, qui les commandait, les mena droit à Rome, l'assaut fut livré le 6 mai 1527, le connétable fut tué en dressant une échelle. Le prince d'Orange, qui prit aussitôt le commandement en cachant la mort du connétable, fit continuer l'attaque avec tant de vigueur que, malgré le canon du château Saint-Ange, la ville fut prise.

Le pape, au lieu de fuir par la porte proche du Vatican, et de se retirer dans quelque forteresse de l'État ecclésiastique, comme il lui était aisé de le faire, avec l'assistance de ses gardes à cheval, se laissa

persuader par Bérard Palavicini, de s'enfermer avec une partie des cardinaux et des ambassadeurs dans le château Saint-Ange, qui, bloqué très-étroitement par les impériaux, devint une véritable prison pour Clément VII.

L'armée impériale profita du peu de résistance qu'on lui opposa pour assouvir sa cruauté et sa passion du pillage : « Tout ce qu'on peut s'imaginer de barbaries, dit Mezerai, d'impiétés, de sacriléges, d'horribles « et de cruelles actions, hormis les incendies, fut commis dans le sac « de cette grande ville. Il dura deux mois entiers, pendant lesquels les « Espagnols, qui se disent cependant bons catholiques, surpassèrent de « beaucoup en cruauté les Allemands qui professaient ouvertement « d'être sectateurs de Luther, et ennemis jurés de la papauté. » Rome éprouva alors tout ce que peut une soldatesque furieuse et debandée. Les maisons des citoyens furent pillées, les femmes et les filles violées, les temples saccagés et changés en écuries, les choses saintes profanées. Tous les excès qui s'y commirent surpassent infiniment tout ce que Rome avait déjà éprouvé les huit différentes fois qu'elle avait été prise, et qui ne lui enlevèrent pas tant de richesses, parce que Rome n'avait jamais été si riche, surtout en églises.

Charles-Quint reçut la nouvelle de la prise de Rome et de l'emprisonnement du pape, au même temps que l'impératrice, son épouse, accouchait de Philippe II, le 21 mai 1527. L'empereur, par une hypocrisie dont il a donné plus d'un trait, ne voulut point permettre que l'on fît des réjouissances et des feux de joie pour la naissance de l'Infant. Il prit même le deuil, dit Mezerai, et *fit faire des processions publiques en Espagne pour demander à Dieu la délivrance du pape, comme si lui-même eût été deux différentes personnes, savoir, en Italie un barbare persécuteur, et en Espagne un zélé serviteur du saint-siége.* Du reste, aucune mesure ne fut donnée par lui pour arrêter les meurtres, les pillages et les désordres de toutes sortes qui avaient lieu à Rome, ni pour adoucir le sort du pape, qu'il voulait même faire mener en Espagne. La conduite des généraux de l'empereur envers le pape fut généralement désapprouvée ; elle excita partout les esprits contre Charles-Quint. Le nonce, à la tête de dix évêques vêtus de deuil, vint lui demander la liberté de Clément ; l'empereur leur répondit qu'il la désirait plus qu'eux-mêmes. Dans un conseil d'État tenu à Madrid, le duc d'Albe dit qu'il serait d'avis de mettre le pape en liberté, mais que, comme il avait levé une armée contre sa majesté impériale, tramé une ligue avec d'autres princes, et trompé plusieurs fois l'empereur par de faux serments, comme prince temporel, il croyait sa captivité nécessaire, et l'on entendit cet homme si fanatique dire plus tard : « *Plus le pape sera détenu longtemps dans le château « Saint-Ange, plus deviendra-t-il sage à ses dépens. Il faut donc mettre « les affaires en tel état,* que l'on puisse faire une bonne paix pour toute « l'Europe ».

Le pape, manquant de vivres et de munitions nécessaires au château Saint-Ange, fut enfin contraint de se rendre au prince d'Orange. A cet effet, Hugue de Moncade, vice roi de Naples, conclut avec Clément VII un traité qui portait en substance que le pape n'interviendrait plus dans les affaires de Naples et Milan ; qu'il accorderait une croisade en Espagne et les décimes dans les autres états de ce prince ; que Charles-Quint garderait Civitta Vecchia, Ostie, Citta de Castellana, et le château de Forli. Mais de toutes ces conditions, les plus défavorables au pape, furent celles qui le contraignaient à payer, lui et ses prédécesseurs, si habitués à recevoir, à l'empereur les indemnités et frais de guerre. Clément dut s'engager à payer comptant aux troupes allemandes 67,000 écus, et 33,000 aux Espagnols ; quinze jours après il leur paierait une certaine somme, et dans les trois mois suivants tout le reste de ce qui était dû à l'empereur, montant à plus de 350,000 écus ; en attendant que les deux premiers paiements fussent faits, le pape devait être conduit dans un lieu sûr hors de Rome. Mais Clément craignant quelque chicane de Moncade, se sauva du château Saint-Ange du 9 au 10 décembre, déguisé en marchand, à Orviette d'où sa sainteté écrivit à Lautrec, qu'ayant été contraint d'accorder aux impériaux tout ce qu'ils avaient voulu exiger de lui, il ne se croyait pas obligé de leur tenir parole.

L'empereur Charles-Quint, pour cacher aux catholiques les désordres affreux commis pendant le saccagement de Rome, et pour engager le pontife à donner la sanction de la religion au scandale qui allait causer à Londres la rupture du mariage de sa tante, qui faisait bâtarde sa cousine Marie, conclut avec Clément VII, le 26 juin, un traité dont voici les principaux articles : 1° sa sainteté se transportera à Bologne avec toute sa cour, au plus tard sur la fin de l'année suivante (1530) pour couronner l'empereur ; 2° Alexandre de Médicis, petit neveu du pape, serait fait prince et souverain de Florence ; 3° on remettait le pape en possession de Cervia, Ravenne, Modene, Reggio, Rubiera ; on lui abandonnait le duc de Ferrare, et on le laissait maître du sort du duc de Milan ; et à ces conditions sa sainteté accorderait à l'empereur l'investiture du royaume de Naples, n'exigeant qu'une haquenée blanche qu'on lui présenterait tous les ans ; 4° le pape accorderait l'absolution à tous ceux qui avaient trempé dans le sac de Rome, etc.

A l'époque indiquée, Charles-Quint vint à Bologne, où depuis quelques jours le pape l'attendit ; et par un mélange bizarre de superstition et de bassesse, l'empereur baisa les pieds de celui qu'il avait tenu dans une si dure captivité !

La fin du pontificat de Clément VII fut marquée par un événement de la plus haute portée. Henri VIII affranchit son royaume et lui-même du joug du siége de Rome, en se déclarant *protecteur et chef suprême de l'Église d'Angleterre* (1534).

Le pape Clément VII mourut quelques temps après, le 25 septembre 1534, âgé de cinquante-six ans. « La cour de Rome, dit Fra « Paolo, fut très-joyeuse de cette mort; car, bien qu'elle admirât dans « ce pape une gravité naturelle, accompagnée d'une dissimulation « profonde, et d'une tempérance exemplaire, elle haïssait bien da- « vantage son avarice et sa cruauté, qui avaient paru plus que jamais « durant sa maladie. » Suivant Paul Jove, « Clément VII était de mau- « vaise foi et n'aimait pas à faire du bien. » Ce pape béatifia Louis Alamandus, qui était mort excommunié par le pape Eugène IV; dans la même bulle de béatification, il lui associa Pierre de Luxembourg, mort aussi dans le schisme. Ces deux exemples sont consolants pour les schismatiques : ils font voir qu'ils peuvent prétendre à la béatitude si le pape les prend en amitié, bien qu'il soit écrit : *hors de l'Eglise il n'y a point de salut.*

PAUL III, *229e pape.*

An 1534. Dix-huit jours après la mort de Clément VII, les cardinaux, réunis en conclave, au nombre de trente-quatre, élurent unanimement pape, le 13 octobre 1534, le cardinal Farnèse, qui prit le nom de Paul III. Le nouveau pape était Romain, fils de Pierre Louis Farnèse né à Carin, en Toscane en 1468.

Paul III avait acquis le chapeau de cardinal, en livrant une de ses sœurs Julie Farnèse, au monstre Alexandre VI. Il empoisonna sa mère et un neveu, afin que leurs successions tombassent plutôt entre ses mains parricides. Joignant l'inceste à un second parricide, il fit périr également par le poison une de ses sœurs, par la jalousie que lui causaient ses autres amants. Étant légat dans la marche d'Ancône, Paul III abusa d'une fille d'une maison distinguée de la ville, en se faisant passer pour un gentilhomme de la suite du légat; il l'épousa secrètement sous un nom d'emprunt. Cette fille vertueuse et infortunée, devint folle en apprenant la trame infâme ourdie contre elle. Plus tard, Paul III empoisonna Bosio Sforce, mari de sa fille Constance, qu'il avait corrompue dès sa plus tendre jeunesse. Le mari gênait les plaisirs du pape! Ces crimes sont consignés presque mot pour mot, dans un ouvrage intitulé : *État de l'Église, avec le discours des temps, depuis les apôtres,* imprimé chez Eustache Vignon, en 1591.

Fort peu de temps après son élévation sur le siége pontifical, Paul III promut au cardinalat deux de ses petits fils encore enfants. L'un Alexandre Farnèse, âgé de quatorze ans, et fils de Pierre Louis, fils naturel du pape; l'autre, Gui Ascagne Sforce de Sta. Fiore, âgé de 16 ans, fils de Bosio Sforce et de Constance Farnèse, fille naturelle du même pape. On

murmura assez hautement contre deux promotions, qui honoraient de la pourpre des enfants qui ne savaient pas même les devoirs de leurs dignités; le saint père répondit impudemment que son âge à lui, dejà décrépit, suppléait à la jeunesse des nouveaux cardinaux.

Ce vieillard abominable envahit Pérouse, et en chassa par la force des armes Ascagne Colonna, dont la justice et l'équité lui faisaient ombrage. Il s'empara comme un brigand, comme un voleur public, de la ville de Camer, et en fit un échange avec les villes de Parme et de Plaisance, afin de pouvoir les donner à son fils Pierre Louis.

Charles-Quint, venu en Italie pour conclure une trève avec François 1er et le pape, maria sa bâtarde Marguerite, veuve d'Alexandre de Médicis, à un Farnèse, fils d'un bâtard de Paul III, duc de Parme, de Plaisance, de Castro. Ces duchés étaient un ancien héritage de la comtesse Mathilde, qui les avait donnés à l'Église, et non pas aux bâtards des papes. Ces états avaient été un moment annexés au duché de Milan, puis Jules II les incorpora à l'État ecclésiastique, Paul III en dota son bâtard; bien que Charles-Quint prétendît à la suzeraineté de ces pays, il aima mieux céder sur ce point que de se brouiller avec lui. On sait que Henri VIII, roi d'Angleterre, s'était affranchi et ses sujets avec lui de la tyrannie papale vers la fin du pontificat de Clément VII. Paul III fulmina une bulle contre Henri VIII dans laquelle, après l'avoir assigné à comparaître à Rome ou à s'y faire représenter par procureur, il l'excommuniait, déclarait tous ses sujets déliés du serment de fidélité, et le royaume d'Angleterre la proie du premier occupant. La bulle ordonnait en outre à tous les ecclésiastiques de se retirer des pays sous la domination du roi d'Angleterre; à la noblesse de prendre les armes contre lui. Le royaume d'Angleterre était déclaré en interdit, et il était défendu à tous les autres peuples chrétiens d'entretenir aucune communication avec les Anglais; tous traités avec eux étaient de fait rompus. Quant au roi Henri VIII, son mariage avec Anne de Boleyn était annulé, et ses enfants, nés ou à naître de cette union, étaient dits infâmes et bâtards. Cette insolente bulle ne fut cependant publiée que deux ans plus tard, c'est-à-dire dans le courant de 1538. Henri VIII, politique fin et rusé, s'était acquis à l'avance l'assentiment de presque tous les évêques de son royaume; ils se prononcèrent contre le saint-siége et la bulle fut imprimée et livrée au mépris du peuple anglais; ainsi fut ruinée pour toujours dans ce pays l'autorité du pape.

C'est sous le pontificat de Paul III que fut institué le fameux ordre des jésuites, par une bulle du 26 septembre 1540, sous le nom de *clercs de la compagnie de Jésus* ; Ignace de Loyola fut le premier chef de cette confrérie qui a fait tant de mal à l'humanité.

Paul III, ce pape souillé de tous les crimes, convoqua un concile dans la ville de Trente pour la réforme de l'Église; la réunion indiquée le 1er novembre 1542, n'eut cependant lieu que le 7 janvier suivant.

Paul III inaugura la session du concile par une cérémonie solennelle dans laquelle il donna avec le consentement de Charles-Quint l'investiture de Parme et de Plaisance à son fils aîné, Pierre Louis Farnèse. Ce couronnement d'un bâtard, par le pape son père, faisait un beau contraste avec un concile convoqué pour réformer l'Église! Tant d'énormités, tant de scandales ouvrirent enfin les yeux à la moitié de l'Allemagne, qui, indignée, se sépara pour jamais de cette religion romaine, qui depuis douze siècles n'avait pas été une année, un mois, un jour, sans commettre des crimes contre Dieu et contre la société.

Paul III, s'étant aperçu qu'il ne pourrait faire prévaloir divers desseins, avait, devant l'assemblée réunie à Trente, sous le prétexte que la peste y régnait, fait transporter le concile à Bologne, en 1547.

Paul III poursuivit par les ravages, par les barbaries, les empoisonnements, par des supplices atroces, publics et particuliers, les malheureux Luthériens. Il n'épargna pas même les cardinaux Fulger, Contarien, l'évêque de Pont, Paul Vergius, évêque de Justinapoli, soupçonnés de les avoir favorisés. Ses principaux bourreaux étaient ses neveux, le cardinal Farnèse, Octave, duc de Parme, son frère, qui osa se glorifier de faire une telle effusion du sang des Luthériens, que ses chevaux pourraient y nager...

Le parricide et incestueux Paul III avait sur ses tablettes 45,000 filles de joie qui lui payaient tribut tous les mois. Moyennant cet odieux trafic ces filles pouvaient exercer librement leur scandaleux métier.

Elles étaient même admises à baiser les pieds de sa sainteté, à lui parler familièrement; on a été jusqu'à dire qu'elles avaient le privilége de s'introduire de jour et de nuit dans le palais papal. Et ce digne successeur d'un Juste poursuivait par la prison, le fer et le feu ceux qui, abhorrant les excès, les tyrannies, les fureurs pontificales enfin, voulaient s'affranchir de ce joug infernal.

A l'effet de faire rentrer les prétendus hérétiques d'Allemagne dans le giron de cette sainte Église romaine, un traité fut conclu entre Paul III et l'empereur Charles-Quint. Le pape s'obligea de consigner 200,000 ducats entre les mains des Vénitiens, de fournir, en outre, 10,000 hommes d'infanterie italienne et 500 chevaux, soudoyés pour 6 mois; de son côté, l'empereur, qui s'engageait à exterminer les hérétiques, était autorisé, à toucher pour l'année courante du traité, la moitié des revenus des églises d'Espagne, et d'aliéner jusqu'à la somme de 500,000 écus des biens des monastères de ce royaume. Mais les protestants, qui avaient pénétré les desseins de l'empereur et du pape, s'étaient réunis à Smalkade, y avaient juré une ligue défensive et s'étaient mis en état de tenir tête, et quand les troupes de Charles-Quint entrèrent en campagne, les réformés étaient prêts à les recevoir. Les deux partis commencèrent alors une guerre qui mit toute l'Allemagne à feu et à sang. Charles-Quint remporta de grands avantages sur les réformés. Mais ceux-ci devinrent

assez forts sous le pontificat de Jules III, successeur de Paul, pour dicter à l'empereur les conditions du traité de Passau. Toutefois, Paul III, alarmé de la puissance de l'empereur son allié, lui retira ses troupes après les six mois expirés, et négocia avec Henri II et les Vénitiens. Dans ces circonstances, le bâtard du pape, Pierre Louis Farnèse, odieux à toute l'Italie, fut assassiné par des conjurés, et l'empereur se ressouvenant que Parme et Plaisance étaient une dépendance du Milanais, s'en empara malgré sa tendresse pour Marguerite sa fille.

Charles-Quint, brouillé avec le pape, en menagea davantage les protestants, qui avaient toujours voulu que le concile se tînt dans une ville de l'Allemagne. Paul III l'avait transféré à Bologne; c'était là encore un nouveau sujet de querelle qui envenima le différend de Parme et Plaisance. L'avare et dépravé pontife menaça le monarque d'excommunication s'il ne restituait ces deux duchés.

L'empereur, au milieu des disputes de religion, fit décider par la diète d'Augsbourg que le concile reviendrait à Trente. Quelques prélats attachés à Charles-Quint s'y rendirent, les autres restèrent à Bologne. Les fidèles craignirent un schisme, mais le pape craignant encore plus, que les Bentivoglio, dépossédés de Bologne, par Jules II, n'y rentrassent sous la protection de l'empereur, fit dissoudre le concile.

Octave Farnèse, gendre de Charles-Quint, et petit-fils de Paul III eut également à se plaindre de son beau-père et de son grand-père : le premier lui retint Plaisance à cause de ses démêlés avec le pape, et le second lui retint Parme pour ses démêlés avec l'empereur.

Enfin, les chagrins publics et domestiques avancèrent, peut-être, les jours du pontife, qui mourut le 10 novembre 1549, âgé de 81 ans et 1/2 passés. Paul III laissa l'Europe en proie aux discussions de guerres civiles qu'il avait attisées de ses mains impies et sacriléges.

Il est prouvé par l'histoire que Paul III fut un des plus grands criminels qui s'assirent dans la chaire de saint Pierre : hypocrite, il se couvrait du voile de la piété pour cacher son jeu. Paul III se comparait souvent à l'empereur Tibère; ennemi de la justice, il se servait de Corses assassins pour se défaire des personnes qui le gênaient. « Homme sans foi ni loi, dit Mendoza, ambassadeur de l'empereur, Paul III était infatué de l'astrologie; il réglait toutes ses démarches sur les conjonctions des planètes. Il s'imaginait que Jésus-Christ devait être comparé à Jupiter et Dieu le Père à Saturne. Avare et ambitieux à l'excès, il n'assignait point de bornes à ses prétentions et à sa cupidité. »

JULES III, *230e pape.*

An 1550. Après la mort de Paul III, le sacré collége se partagea en trois factions pour l'élection d'un nouveau pape; les Impériaux, les Fran-

çais et les créatures du défunt pape, ayant à leur tête le cardinal Farnèse. Les cardinaux entrèrent au conclave le 29 novembre 1549, et après des intrigues et des machinations pour interprêter la volonté du Saint-Esprit dans l'élection d'un pontife, le 8 février 1550, ils élevèrent enfin à la chaire de saint Pierre le cardinal de Monte, Jean-Marie Giocchi, né à Rome, qui prit le nom de Jules III, en mémoire de Jules II qui avait fait sa fortune. Le nouveau pape avait passé par tous les secrets, tous les détours, toutes les perfidies pontificales, sous Jules II, Léon X, Clément VII et Paul III.

Jules III inaugura son pontificat par l'excommunication des hérétiques; il condamna leurs livres à être brûlés, et défendit sous des peines rigoureuses qu'il en fût gardé un seul exemplaire.

Le concile de Trente, qui avait repris ses sessions fut contraint de se séparer en désordre après la prise d'Inspruck par les protestants, sous les ordres de Maurice, électeur de Saxe. Charles-Quint, cet empereur très-catholique, se trouvant en cette ville pour surveiller les délibérations du concile de Trente, fut même sur le point d'être pris; il s'échappa avec peine et presque seul par des chemins impraticables. Maurice fit livrer au pillage le palais que l'empereur venait d'abandonner.

Cette victoire, remportée par l'armée protestante, finit par dompter l'humeur belliqueuse du fanatique et hypocrite Charles-Quint; il fut même obligé de souscrire aux conditions du traité de Passau que les vainqueurs lui imposèrent.

Revenons à Jules III. Il créa cardinal, un de ses domestiques nommé Innocent. Ce garçon fort laid, peu avenant, disent les contemporains, placé dans les derniers rangs de la domesticité, puisqu'il avait été chargé de soigner le singe de Jules III, lorsque celui-ci n'était encore que légat à Bologne, avait, il paraît, des mérites cachés que son maître était parvenus à démêler; car devenu pape, il manifesta le plus grand désir d'avoir près de lui ce serviteur unique, resté à Bologne, à ce point que Jules III, le jour de l'arrivée de son favori, se leva plusieurs fois dans la plus anxieuse impatience pour aller aux fenêtres de son palais épier sa venue, absolument comme ferait un amoureux attendant l'objet de sa flamme. Quelques satires du temps disent dans les termes les plus crus que Jules III ne faisait point mystère de son affection pour ce ganymède, puisque, devant ses autres cardinaux, il contait les tours de lascivеté de ce mignon qu'il fit cardinal à dix-sept ans et à qui il avait donné 12,000 écus de revenu. Sous les pontificats suivants, les scandales de ce misérable Innocent furent si publics qu'il fallut le punir pour essayer de mettre un frein à des débauches qui devaient être bien horribles, quand on songe à l'audace du vice à cette époque si corrompue, qu'il se trouvait un certain Jean Della Cassa, Florentin, archevêque de Bénévent, et légat du saint-siége dans les états de Vénise, qui osait publier un poëme, en l'honneur de Jules III, où il exalte la dépravation par laquelle des grands hommes,

des prétendus sages mêmes ont méconnu les lois de la nature pour se livrer aux goûts affreux des habitants de Sodome et de Gomore.

A l'exemple de ses prédécesseurs, Jules III combla ses parents des biens de l'Église, sans s'embarrasser des pauvres à qui ils devaient être destinés. Il donna le chapeau de cardinal à un de ses neveux, gamin de treize ans.

Tout le temps que Jules ne donnait point à ses ignobles débauches, il l'employait à persécuter ce qu'on appelait alors les hérétiques. On vit sous son pontificat les Luthériens livrés aux plus affreux supplices, en Allemagne, en Angleterre, en France. Londres, Paris, furent couverts d'échafauds où périrent les malheureux réformés. Vers la fin de son pontificat, Jules III envoya un nonce en Angleterre avec mission d'abord de remercier Philippe et Marie de leur zèle à ramener le royaume à l'unité catholique, puis de proposer à ses souverains fanatiques l'unique moyen de contenir les peuples dans la foi, qui était d'empêcher les hérétiques de se réfugier chez les étrangers, en faisant, par exemple, la paix avec la France. Mais la mort du pape Jules III, arrivée sur ces entrefaites, le 23 mars 1555, fit différer l'exécution de ce dessein par la reine Marie.

Quand il mourut, Jules était âgé de 67 ans 6 mois, et avait souillé le siége de Rome pendant 5 ans passés, si toutefois ce siége était encore susceptible d'être souillé après avoir été sali par tant de goujats dits saints-pères. Fleury dit que ce pape mourut par suite du changement de régime prescrit par ses médecins pour le soulager de la goutte. Mais Sponde prétend qu'un vieux mal vénérien le conduisit au tombeau.

Il est constant que Jules III fut, parmi tant de pontifes connus par leurs mauvaises mœurs, un des papes les plus dissolus, et ce ne fut point une surprise pour personne que cette conduite; car, pendant la tenue du conclave même qui procédait à son élection, on intercepta des lettres de lui contenant les plus ignobles saletés. Outre ses habitudes de sodomie, Thomas Erastus nous apprend, qu'il existait une liaison si étroite entre ce pape et le cardinal Crescence, qu'ils aimaient en même lieu, et nourrissaient à frais communs les enfants de leurs maîtresses, faute de savoir qui en était le véritable père. Un jour deux cardinaux surprirent Jules III dans un costume indécent dans la cour de son palais; il avait quitté ses habits à cause de la chaleur, et se promenait presque nu. Jules exigea de ces cardinaux qu'ils se missent dans le même état et, poussant l'impudence plus loin, il leur demanda, en raillant ce que le peuple dirait d'eux s'ils se montraient en cet état au champ de Flore, et dans les rues de Rome? « On nous prendrait, répondirent-ils, pour des garnements, et l'on nous jeterait des pierres. — Donc, reprit le pape, c'est à nos habits seulement que nous avons l'obligation de ne point passer pour des garnements. »

Jean Crespin, écrivain contemporain, raconte une anecdote qui peint la

piété de ce père des fidèles : « Ayant un jour veu un paon à son dîner, auquel on n'avait point touché ; — garde-moi, dit-il, à son maître d'hôtel, ce « paon froid pour le souper, et me fay dresser la table au jardin, car je « veux encore aujourd'hui avoir compagnie. Comme donc en soupant, il « eut veu d'autres paons chauds servis sur la table, mais ne voyant point « le paon froid, lequel il avait commandé qu'on luy gardast, il se cour-« rouça amèrement, et desgorgea un blasphème exécrable à l'encontre de « Dieu. Quelqu'un des cardinaux, assis à la table avec luy, dit, — que « vostre sainteté ne se colere point tant pour si peu de chose. Et ce « Jules luy dit : — Si Dieu se voulut si fort courroucer pour une pomme, « qu'il jetta nostre premier père Adam hors de paradis, pourquoy ne « me sera-t-il licite, à moy, qui suis son vicaire de me courroucer pour « un paon, veu qu'un paon a beaucoup plus de valeur qu'une pomme? »

MARCEL II, *231e pape.*

An 1555. Le cardinal Marcel Cervius, né à Fano, dans l'État ecclésiastique en 1501, fut élevé à la papauté le 9 avril 1555, pour succéder à Jules III. Il ne voulut point changer son nom de baptême, et se fit nommer Marcel II.

Le pape Marcel II, par exception à tous ses prédécesseurs se montra l'ennemi du népotisme, et voulut partout établir la réforme. Mais sa mort prématurée, qui l'enleva le 21e jour de son pontificat, ne lui permit point d'accomplir d'aussi louables desseins. On soupçonna son chirurgien, corrompu par ceux qui craignaient la réformation, de l'avoir empoisonné, en lui traitant un ulcère qu'il avait depuis longtemps à la jambe.

On ne verra pas sans étonnement les quelques papes, si rares, animés de sentiments droits et chrétiens, régner si peu de temps; tandis que les monstres qui se vautrent dans tous les vices, occupent longtemps un siége qui devrait être la récompense de la vertu la plus pure, pour imiter, du moins autant que possible, Celui qu'ils ont la présomption de représenter.

PAUL IV, *232e pape.*

An 1555. Le 23 mai 1555, fut élu pape sous le nom de Paul IV, Jean-Pierre Caraffa. Il était d'une famille napolitaine illustre, et âgé de 79 ans.

On lit dans l'histoire des conclaves : « Il serait difficile d'exprimer « quelle consternation parut dans Rome, lorsqu'on apprit l'élection de

« Paul IV. Elle passa même jusqu'à ceux qui y avaient le plus con-
« tribué. »

Fidèle à la politique de ses prédécesseurs, Paul IV, sans s'inquiéter des réformes pour lesquelles le concile de Trente avait été réuni, ne songea qu'à arrêter les progrès de la puissance de l'empereur Charles-Quint en Italie. Il se ligua avec la France pour faire la guerre dans le royaume de Naples et dans le Milanais, et s'engagea même à joindre 10,000 hommes aux nouvelles troupes que Henri II devait lui envoyer. C'est vers ce temps que Charles-Quint, accablé d'une vieillesse prématurée, dégoûté de tout, parce qu'il avait épuisé toutes espèces de jouissances, détrompé enfin sur les grandeurs de ce monde, se prépara à abdiquer ses couronnes et l'empire; mais par une folie étrange, ce monarque pensa ne pouvoir abdiquer sans le consentement du pape, lui, qui ne l'avait pas demandé pour se faire élire empereur. Paul IV, quoique flatté de cette déférence, mais pensant que l'instabilité du pouvoir dans l'empire servirait à ses desseins pour se saisir de plusieurs domaines en Italie, non-seulement refusa l'abdication de Charles-Quint, mais enjoignit aux électeurs ecclésiastiques de ne point reconnaître Ferdinand Ier, frère puîné de l'empereur, qui, persistant dans sa résolution, abdiqua le 17 septembre 1556.

Le 28 février 1557, les électeurs confirmèrent l'abdication de Charles-Quint, et reconnurent empereur son frère Ferdinand. Le pape ne voulut pas recevoir l'ambassade qui lui fut envoyée pour lui annoncer ces mesures, prétendant toujours que lui seul, vicaire de Jésus-Christ, avait droit de disposer de l'empire. On n'était plus au temps de Grégoire VII, Ferdinand se passa de l'agrément du pape. Pendant le pontificat de Paul IV, la France, sous les règnes exécrables de Henri II et François II, fut couverte des lambeaux sanglants et des ossements des Luthériens. Ces horreurs se commettaient au nom et par les conseils abominables de Paul IV, qui, pour l'extirpation de l'hérésie, ne voulut employer que l'inquisition; ce prêtre sanguinaire disait à tout propos que cette infâme institution en était l'unique antidote. Le pape reçut la nouvelle de la mort funeste de Henri II blessé à mort dans un tournois, avec un vif chagrin; cet événement lui arracha même des larmes en public.

Paul IV mourut quelque temps après, le 18 août 1559. « La haine
« du peuple contre lui et contre toute sa maison, éclata avec tant de
« furie, dit Fra Paolo, que les cardinaux eurent bien plus à penser à leur
« sûreté particulière, qu'aux intérêts de toute la chrétienté. »

D'Aubigné ajoute : « Le peuple de Rome estait las de supporter les
« Caraffa; dès que le pape fut à sa fin, il courut brusler la prison de
« l'inquisition, délivrer les prisonniers, et fust à peine empêché d'am-
« braser le couvent des Jacobins, fauteurs des Caraffa, et la plupart
« des inquisiteurs, et mesme courut aux temples, pour ne laisser là, ne ès
« lieux publics, aucune armoirie de cette maison, qui ne fust trainée

« par les rues, et avec celles-là plusieurs statues anciennes furent arra-
« chées. De plus, ce peuple fist un edit eschauffé, jusques-là que le
« corps du pape eut couru même fortune. »

La statue de Paul IV fut décapitée, et un juif mit son bonnet jaune sur la tête de cette statue, en dérision de l'ordonnance faite par ce pape contre les Israélites.

PIE IV, *233e pape.*

An 1559. Les cardinaux entrèrent en conclave le 5 septembre mais ne purent s'entendre que le 22 octobre suivant, à 8 heures du soir, pour élire pape Jean Ange Médici, qui prit le nom de Pie IV.

Le commencement de ce pontificat fut signalé par quelques mesures qui firent espérer aux fidèles un règne de paix et de tolérance. Le 30 décembre 1559, dans un consistoire où siégeaient treize cardinaux, Pie IV approuva la succession de Ferdinand 1er à l'empire. Ce pape prudent, donnait ce qu'il ne pouvait vendre ni retenir. Pour apaiser les tumultes de la ville, Pie IV proclama une amnistie générale en faveur de ceux qui avaient insulté à la mémoire de son prédécesseur, offrant de dédommager lui-même les Caraffa et les inquisiteurs des pertes qu'ils avaient essuyées dans les derniers soulèvements du peuple romain. Il remercia en particulier les Caraffa comme les principaux auteurs de son élection, et leur promit sa faveur auprès du roi d'Espagne, pour en obtenir les récompenses à eux promises dans le traité de paix conclu avec Paul IV.

Ces beaux mouvements de Pie IV ne devaient pas être de longue durée, ou plutôt, ils n'étaient qu'un leurre employé par lui pour s'affermir pendant les premiers temps de son installation. Bientôt Pie cassa et annula presque tous les actes de son prédécesseur, et établit un ordre nouveau dans les affaires. Il donna le chapeau de cardinal à ses neveux et à ses parents. Revenant sur les promesses qu'il avait faites aux Caraffa le traître pontife les attira du consistoire dans ses appartements, et les fit tous arrêter, ainsi que le comte de Montorio et don Bernard de Cardenas, son beau-frère, alliés de cette famille puissante. Enfermés dans le château Saint-Ange, le cardinal Charles Caraffa y fut étranglé; trois autres seigneurs de la même famille furent mis à mort. On ignore la cause de ces exécutions qui eurent lieu la nuit. Le cardinal de Monte s'estima heureux de sauver sa vie au prix de 100,000 ducats.

L'année 1563 est mémorable par la clôture du concile de Trente, qui, bien que plusieurs fois suspendu, avait néanmoins duré dix-huit ans.

Pie IV adressa la bulle de reprise des travaux à tous les chefs d'États chrétiens, même aux princes allemands qui avaient embrassé les diffé-

rentes formes du protestantisme; mais comme il appela ces derniers *mes chers fils*, ceux-ci lui renvoyèrent avec mépris sa communication sans l'ouvrir; déclarant ne vouloir point revenir à son obéissance. Le concile de Trente, malgré ses prétentions outrecuidantes, ne put réprimer aucun des abus du clergé, ni ramener à l'Église romaine aucun de ceux que ses excès, ses scandales, ses fureurs en avaient séparés. Il fit des décrets sur la discipline ecclésiastique, qui ne furent admis chez aucune nation catholique.

« Le très-saint père Pie IV, dit Fra Paolo leva 4,000 Suisses, et 3,000 « hommes de cavalerie allemande pour exterminer les hérétiques. Nicolas « Gambara fut envoyé en Avignon avec 500 fantassins et 100 cavaliers; « le duc de Savoie fut payé pour se tenir armé et fermer le passage aux « Huguenots, dans le cas où ils voudraient descendre en Italie. Le pape « expédia ensuite des envoyés secrets à tous les princes chrétiens pour « les engager à former une ligue défensive entre tous les catholiques de « leurs états contre les entreprises des protestants dans chaque pays.

Un courrier de la maison de Guise dévalisé au retour de Trente, d'où il apportait la ratification de cette horrible trame, mit au courant les protestants des dangers qui les menaçaient. Dans cet acte, il était dit en substance que le roi de France Charles IX, qui devait plus tard commander le massacre de la S[t]-Barthélemi, était chef suprême de la ligue, et le duc de Guise, indiqué comme son lieutenant en France. L'Espagne se chargeait de toutes les dépenses de la guerre. Si le roi de Navarre vivait en bonne intelligence avec le triumvirat, on continuerait de l'amuser en lui promettant la Sardaigne; mais que s'il se réunissait avec le prince de Condé, son frère, il serait dépouillé du reste de la Navarre, pendant que le duc de Guise occuperait ailleurs les Calvinistes. D'autre part, le pape allumerait la guerre civile entre les Suisses catholiques et les sacramentaires; puis après que les uns et les autres se seraient affaiblis, le duc de Savoie, avec une armée assemblée aux dépens de la ligue, recouvrirait sa ville de Genève et les autres états qui avaient été ôtés à son père. Toutes les forces de la sainte ligue se réuniraient alors pour accabler les Calvinistes de France; dans leur ruine serait enveloppée toute la branche royale de Bourbon, afin que l'hérésie demeurât sans appui dans un royaume où elle avait espéré de régner. Après que la secte de Calvin, qui était la plus faible, mais la plus dangereuse, aurait succombé, les seules forces de la maison d'Autriche suffiraient pour écraser les Luthériens dans tout le Septentrion; que si l'empereur trouvait trop de résistance la France et l'Italie marcheraient à son secours pour mieux assurer l'exécution de ce vaste projet, qui faisait, de gré ou de force, rentrer toute l'Europe sous la domination papale. Il avait été convenu qu'on prendrait la moitié des revenus ecclésiastiques et qu'on emprunterait de l'argent sur les biens de la noblesse calviniste pour les avances de la première année; les moines et les prêtres, qui voudraient servir dans les troupes, seraient dispensés de

leurs vœux, et que les séculiers y trouveraient des récompenses spirituelles et temporelles, proportionnées non seulement à leurs besoins, mais encore à leur zèle ([1]).

Les protestants, ainsi avertis, songèrent à leur sûreté en levant des troupes contre leurs implacables ennemis. Le pape, ayant eu avis de leur armement, commença par envoyer des soldats dans le comtat de Venaissain, sous la conduite de Fabrice Serbellon. Ce monstre fit commettre d'horribles cruautés à Orange par les brigands qu'il avait pris à sa solde. « Ces misérables Italiens, étant entrés dans cette malheureuse ville, « tuèrent tout ce qui se trouva sous les armes, pour renouveler ensuite « les exemples de l'inhumanité la plus raffinée que les tyrans avaient « autrefois inventée. Ils employèrent leur industrie à faire que ceux « qui avaient été assez malheureux pour éviter leur première furie, se « sentissent mourir en ne les tuant qu'à petits coups. Ils en précipitèrent « sur des pieux, sur des hallebardes, sur des épées et sur des piques. « Ils en pendirent à la cheminée et les brûlèrent à petit feu. Ils prirent « plaisir à leur couper les parties secrètes ; et leur rage ne pardonna ni « aux enfants, ni aux vieillards, ni aux malades. Les femmes et les filles « n'en furent pas quittes pour la perte de leur honneur, et pour être en- « suite abandonnées aux goujats, car on les mit en butte aux arquebu- « sades, et on les pendit aux fenêtres. Les garçons furent réservés pour « servir au comble de l'abomination. Et, pour ajouter la moquerie à « l'injure, les dames, qui avaient mieux aimé mourir, que d'assouvir « l'impudicité de ces scélérats, furent exposées nues à la risée publique, « avec des cornes enfoncées dans les parties que la pudeur défend de « nommer. Et il y en eut, de l'un et de l'autre sexe, lardés avec des ti- « rets de papier coupés des bibles de Genève ([2]). »

La sainte conspiration, suscitée et fomentée par le pape, ne produisit pas d'abord tout l'effet qu'on en attendait, car l'histoire nous apprend que Pie IV indiqua une entrevue à Bayonne pour traiter de nouveau des moyens d'exterminer les Calvinistes. Philippe II, qui pouvait s'y rendre immédiatement, y envoya la reine son épouse accompagnée du duc d'Albe. Le roi de France Charles IX y vint aussi. Strada nous fait part que Philippe II écrivit à Marguerite de Parme qui cherchait à le dissuader d'aller à Bayonne : « que s'il reconnaissait que sa pré- « sence y fut nécessaire, pour les intérêts de la religion, il avait déjà « résolu de s'abandonner, pour la querelle de Dieu, à toutes sortes de « travaux et de périls. » O le saint roi !

Selon De Thou c'est dans l'entrevue de Bayonne, que furent arrêtés les moyens de ruiner l'hérésie en France. Le duc d'Albe, qui assura que le sentiment du roi son maître était d'abattre les principales têtes du

([1]) Varillas, hist. de Charles IX.
([2]) Le même.

parti calviniste, et de faire main basse en même temps sur tous les hérétiques.

Pie IV ne pouvait pas trouver un instrument plus docile que Philippe II, fanatique sombre, cruel et lâche. A la prise de Saint-Quentin Philippe fit voir, en effet, qu'il était de la dernière lâcheté : ayant entendu pour la première fois le sifflement des balles, il demanda à son confesseur, qui ne le quittait pas plus que son ombre, ce qu'il pensait de cette musique — Je la trouve très-désagréable, répondit le moine. — moi aussi, répliqua le prince, et mon père était un homme bien étrange d'y trouver tant de plaisir. L'impression que produisit sur Philippe II la vue de ce combat fut telle, qu'il n'eut plus jamais le courage de se trouver à aucune bataille. Cet autre trait fera voir la cruauté de ce scélérat couronné : Philippe II, se trouvant à Valladolid, et avide de se procurer l'horrible spectacle d'un *auto-da-fé*, ordonna l'exécution de 33 malheureux, contre lesquels l'arrêt fatal était déjà prononcé. Une cérémonie pompeuse précéda cette cruelle exécution. Philippe, accompagné de son fils don Carlos, qu'il devait faire assassiner plus tard, de sa sœur, de ses courtisans et de ses gardes, assista à l'abominable supplice, l'œil sec, le visage impassible. Un gentilhomme protestant, nommé Sessa, que l'on conduisait à cette mort affreuse avec les autres prétendus hérétiques, ayant remarqué le roi, implora sa pitié : « Pouvez-vous ô roi! s'écria-t-il, être ainsi « le témoin des tourments de vos sujets? Sauvez-nous de cette mort « cruelle que nous n'avons pas méritée. — Non, répondit Philippe, je « porterais moi-même le bois pour brûler mon fils, s'il était aussi cou- « pable que vous. » Le fanatisme catholique seul sait produire d'aussi aveugles, d'aussi horribles dévouements.

Peu de temps après les saintes conférences de Bayonne, Pie IV descendit dans le tombeau, le 9 décembre 1565, par suite d'intempérance. Ce pape se livrait sans mesure aux plaisirs de la table, et buvait beaucoup de vin, ce qui, joint à ses autres voluptés, devait nécessairement abréger ses jours. Pie IV tint le siége pendant 6 ans moins quelques jours.

PIE V, *234e pape.*

An 1566. Le 7 janvier 1566, Michel Ghisleri, Jacobin, fut élu au pontificat et prit le nom de Pie V.

Ghisleri, d'abord inquisiteur de la foi à Côme, exerça en cette ville les fonctions de sa charge avec une telle rigueur, que sa renommée en arriva bientôt à Rome. Le cardinal Jean Caraffa, alors grand inquisiteur, fut si content du service de Ghisleri, qu'il le nomma commissaire du cruel tribunal. Le même Caraffa, depuis Paul IV, l'avança par tous les degrés jusqu'au cardinalat. Ghisleri parvint en peu de temps par sa cruauté à

la place de suprême inquisiteur; enfin, après la mort de Pie IV il monta à sa place.

Pie V ordonna à tout médecin d'abandonner, à son malheureux sort, tout malade à la troisième visite, s'il ne s'était dûment *confessé et réconcilié à Dieu.*

Sur un point, cependant, le saint père Pie V, ne ressemblait pas à ses prédécesseurs, car il donna dans un excès tout opposé : il voulut chasser de la ville toutes les femmes publiques, lorsque ceux-là, au contraire, les favorisaient et avaient mis une taxe sur leur métier. A force d'instances, on obtint cependant du pape qu'il tolérât à ces femmes d'habiter un quartier de Rome; mais il ordonna qu'après leur mort elles fussent jetées à la voirie.

Pie V déploya sur le siége apostolique plus de férocité de caractère encore qu'il n'en avait montrée dans sa place d'inquisiteur. Il commença par Élisabeth, reine d'Angleterre, sur la tête de laquelle il lança l'anathème parce que, révoltée des horreurs des chefs de l'Église catholique, elle avait suivi le parti de la réforme ; ensuite, il envoya d'âpres réprimandes, de violentes menaces aux princes d'Allemagne qui favorisaient les Luthériens. Ce pape implacable adressa à l'infernal Charles IX, un secours considérable d'infanterie et de cavalerie, sous la conduite du comte de Saint-Flour, pour guerroyer, disait-il, à toute outrance contre les hérétiques. Par une bulle, datée du 24 novembre 1568, il permit au roi de France non-seulement de s'emparer des revenus des biens ecclésiastiques, mais encore de vendre ces biens pour opérer l'œuvre si sainte, dit-il, de la destruction de l'hérésie. Le supplice du feu était l'arme terrible employée par sa sainteté Pie V, pour brûler le corps périssable des hérétiques et sauver ainsi leur âme. Il fit rechercher dans toute l'Italie ceux qui étaient soupçonnés d'hérésies, et les fit conduire à Rome pour être livrés aux flammes des bûchers. Le sénat de Venise lui abandonna Zoanneti, qu'il fit brûler cruellement. Il envoya à Florence le maître du sacré palais, pour demander au duc Cosme, Pierre Carnesecchi, homme entièrement dévoué à la maison de Médicis. Ce misérable Cosme, que tant d'écrivains faméliques ont loué, reçut la lettre du pape, étant à table et Carnesecchi à son côté; il n'hésita pas un instant, il livra son hôte et son ami à l'envoyé du pape. Carnesecchi conduit prisonnier à Rome, fut accusé d'hérésie par un Portugais, autrefois son domestique. Carnesecchi fut convaincu d'avoir eu des liaisons en Allemagne et en Italie, avec Victoire Colonna, veuve du marquis de Pescaire, et avec Julie de Gonzague, deux dames suspectes d'hérésie; et sur ce prétexte léger, l'accusé fut impitoyablement condamné au feu. Aonius Palearius, écrivain célèbre du XVIe siècle, fut également condamné à être brûlé vif, pour avoir dit, dans ses ouvrages, que l'inquisition était un poignard aiguisé contre les savants. Pie V, afin qu'on ne se méprît pas sur les raisons qui surexcitaient encore sa fureur contre

les hérétiques, eut l'audace de publier une bulle par laquelle il déclare se réserver tous les bénéfices qui viennent à vaquer pour cause d'hérésie. Ce bon saint père parlait avec éloge de la clémence sur laquelle il s'était formé une théorie toute particulière ; il soutenait que le châtiment le plus sévère des coupables était la véritable clémence.

C'est vers le commencement du pontificat de Pie V, que paraît s'être formée la ligue défensive des grands et des nobles des Pays-Bas, persécutés dans leurs biens et dans leurs personnes par le pouvoir espagnol, sous le prétexte de recherche de l'hérésie. La plupart d'entre ces seigneurs, et l'histoire l'a prouvé, étaient et moururent fervents catholiques ; quelques-uns seulement manifestaient des tendances à la tolérance religieuse. L'ombrageux et fanatique Philippe II et ses conseillers ne voulurent voir dans cette tolérance qu'un esprit de révolte et d'hérésie, dont les mesures de rigueur, indiquées par la cour de Rome, viendraient facilement à bout dans les Flandres. De petites réunions, où les religionnaires discutaient, furent dispersées par la force. Le conseil de régence lança un rescrit au nom du roi, défendant toute réunion ou manifestation mettant en doute non-seulement la foi, mais encore les plus simples pratiques du culte catholique. C'en était trop pour les Belges, alors comme aujourd'hui : ennemis de la nouveauté, aimant ses habitudes, mais surtout la liberté qu'ils avaient conquise au prix de leur sang, depuis tant de siècles, alors que d'autres nations voisines végétaient dans le despotisme. Ils étaient par cela même peu disposés à admettre l'action du gouvernement dans les manifestations de la vie privée. La masse des esprits modérés vit avec répugnance cette immixtion du gouvernement dans le domaine de la conscience ; ceux qui avaient adopté les idées de la réforme se sentirent un appui dans le mécontentement public ; ils déclarèrent hautement vouloir profiter partout des franchises communales qui permettaient les réunions pour quelque cause que ce soit, et ils se mirent, en effet, à prêcher avec énergie l'esprit de la réforme. La noblesse des Pays-Bas qui, sous Charles-Quint, né à Gand, avait été toute puissante, s'était vue reléguée au second rang par Philippe II, qui, élevé en Espagne, avait une préférence marquée pour les seigneurs de ce pays, au point de leur donner toutes les fonctions dans les provinces flamandes. La noblesse des Pays-Bas, disons-nous, encouragea, protégea volontiers les mécontentements populaires en ce sens qu'ils créaient un embarras à l'administration espagnole et à ceux des seigneurs des Pays-Bas qui avaient sa faveur. Les meneurs catholiques se sentant attaqués mirent tout en œuvre pour épaissir le bandeau qui cachait la lumière au peuple. Ils y réussirent en partie par la grande dévotion à la sainte vierge, qu'ils eurent l'art d'introduire ou de faire redoubler à cette époque. L'immaculée conception n'existait pas encore, mais on y songeait. Voici comment Famien Strada raconte le fait : « Il y avait à « Hal, petite ville du Brabant, une image miraculeuse de la vierge.

« en grande vénération par toutes les Flandres. Philippe de Croui, duc « d'Aerschot, porté, par une dévotion qu'il avait héréditairement de ses « parents envers cette vierge, dont l'image venait, dit-on, de la maison « de Croui, comme le rapportent les annales des Flandres, au retour « d'un pélerinage en la ville de Hal, fit faire quelques médailles d'ar- « gent, où la vierge était représentée, tenant son fils entre ses bras; « puis, pour s'opposer à la faction des *Gueux*, ce seigneur, et tous ses « amis et partisans, firent attacher à leurs chapeaux de ces médailles, « comme des marques du zèle que la noblesse catholique avait pour la « religion. Cet exemple fut bientôt suivi par le menu peuple de Bruxel- « les. La gouvernante, Marguerite de Parme, ravie de cette dévotion, « n'oublia pas entre les choses qu'elle écrivait au pape Pie V de louer « ce zèle des Flamands, d'autant plus qu'il avait pris naissance au mi- « lieu des désordres et des conspirations. Le pape approuva cette piété, « bénit et consacra ces médailles, pour augmenter la dévotion des peu- « ples; il écrivit à la gouvernante, que tous ceux qui porteraient dévo- « tement de ces médailles, auraient la rémission de la peine de leurs « offenses. Ainsi, la dévotion s'augmenta dans les Flandres, et par « tout le monde où il y avait des catholiques, on suivit à l'envi cet « exemple des Flamands. On rapporte que l'usage des saintes médailles « prit de là son origine, ou qu'au moins, ce fut pour la première fois « qu'on en reçut la dévotion avec un applaudissement général. »

Quoi qu'il en soit de cet acte de piété qui donna un signe de ralliement aux fanatiques, la guerre civile dans les Pays-Bas causait à Marguerite de Parme les plus vives inquiétudes, elle écrivit au roi Philippe pour le presser instamment de venir en Flandres pour apaiser les troubles. La plupart des grands d'Espagne occupant des fonctions dans les Flandres, se joignirent à cette princesse pour déterminer le roi d'Espagne. Le pape Pie V, qui ne voyait jamais d'obstacles lorsqu'il s'agissait d'exterminer l'hérésie par le fer et par le feu, qui, d'ailleurs s'était persuadé que la religion catholique courait dans les Flandres le danger d'être tout à fait délaissée, sinon publiquement reniée et abolie, exhorta aussi le roi par ses lettres à agir; il lui envoya même Pierre Camajan, évêque d'Ascoli, pour stimuler son zèle et l'engager à paraître en armes sans délai dans les Flandres, pour apaiser par sa présence les soulèvements des peuples, et rompre les secrètes entreprises qui s'y faisaient.

Il n'en fallait pas tant pour porter Philippe à des mesures extrêmes; c'est ainsi que les charitables et saintes exhortations de Pie V valurent à la Belgique la présence du farouche duc d'Albe, qui fit dans le courant de la même année, le 22 août 1567, son entrée à Bruxelles. Un mois plus tard, le 23 septembre, d'Albe instituait ce tribunal inouï, nommé *conseil des troubles* par les Espagnols, *conseil de sang* par les Belges. Le duc, appuyé sur ce simulacre de conseil, que lui-même avait composé de ses créatures les plus féroces et les plus serviles, fit amener à

Bruxelles et exécuter le même jour, Gilbert et Théodore de Balenbourg, Pierre d'Andelot et quinze autres seigneurs. Le jour suivant, il fit conduire à l'échafaud Jean de Montigny, de Villers, de D'Huy, Quintin Benoît et Corneille de Nieen, grand orateur. Le 5 juin 1568, deux illustres victimes, les comtes d'Egmond et de Horn, furent décapitées sur la grande place de Bruxelles. La consternation était générale; on entendait par tout des sanglots et des gémissements. On vit plusieurs personnes baiser l'échafaud et tremper leurs mouchoirs dans le sang du comte d'Egmond. L'envoyé de France, à la cour de Bruxelles, présent à ce triste spectacle, écrivit à Charles IX : «j'ai vu tomber la tête de celui « qui a fait trembler deux fois la France.» Ce ministre faisait ainsi allusion aux deux célèbres batailles de Saint-Quentin et de Gravelines, gagnées par le vaillant d'Egmond, un des plus grands capitaines de son temps. La tragédie sanglante des comtes d'Egmond et de Horn fut le signal d'une révolte générale que suivirent trente années d'une guerre cruelle, dont le promoteur fut bien plus certainement l'abominable Pie V, que le roi Philippe II qui en fut l'exécuteur inflexible, il est vrai. Le féroce pontife ranima également la guerre civile en France en fournissant des secours en hommes et en argent au roi Charles IX; il écrivit à la reine mère, la cruelle Catherine de Médicis, de renouveler la guerre contre les Calvinistes et de ne faire avec eux ni paix ni trève jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement exterminés, ou qu'ils revinssent volontairement à la communion de l'Église.

Jamais on ne vit autant de conspirations que sous le pontificat assez court pourtant de Pie V. Les zélés catholiques d'Angleterre, ayant formé en 1569, un horrible complot contre la reine Élisabeth et contre la religion protestante, le pape promit ses foudres, et le roi Philippe des secours d'hommes et d'argent, sous le commandement du duc d'Albe, aux conjurés, dont les trames furent découvertes et déjouées. Le procès des principaux chefs, qui furent décapités, révéla au monde la participation du roi d'Espagne et du pape au complot. Le chef spirituel du catholicisme eut la honte d'être convaincu d'employer les voies les plus criminelles pour établir et maintenir par la force une religion, dite de paix et d'union.

Pie V fut l'instigateur de la ligue contre les Turcs dans laquelle prirent part les Vénitiens, Philippe II et la cour de Rome. La guerre commença avec fureur, mais les secours du pape et du roi catholique arrivèrent si tardivement aux chrétiens qu'ils perdirent les principaux fruits de cette croisade qui se réduisit à la célèbre victoire navale de Lepante en 1571, remportée par don Juan d'Autriche, bâtard reconnu de Charles-Quint, sur la flotte turque. En mémoire de cette victoire, Grégoire XIII, institua, deux ans après, la fête du Rosaire. Pie V, dans sa rage de créer des ennemis aux Turcs, ne dédaigna pas de rechercher l'alliance peu orthodoxe, pour un pape surtout, des Arabes et des Persans; il exhorta ces deux nations à joindre leurs armes à celles des

chrétiens, pour extirper tous ensemble les Turcs qu'il appelait la peste du genre humain.

Ce pape si digne de la chaire de saint Pierre, après avoir accompli ou tenté d'accomplir de si évangéliques desseins, descendit dans la tombe le 1er mai 1572, après un pontificat de six ans et trois mois. On trouva dans les coffres du trésor papal des sommes considérables, destinées à continuer la guerre contre le Croissant. Le pape Clément X déclara solennellement la béatification de Pie V, un siècle après; et Clément XI le mit au nombre des saints en 1713.

GRÉGOIRE XIII, *235e pape.*

An 1572. Buoncompagno, né à Bologne, succéda à Pie V, le 14 mai 1572, sous le nom de Grégoire XIII.

Le commencement de l'infâme pontificat de Grégoire XIII fut signalé par la plus horrible de toutes les actions, le cruel massacre de la Saint-Barthélemi. Depuis longtemps cet exécrable dessein était formé, peut-être avait-il pris naissance à cette fameuse entrevue de Bayonne.

Toutes les persécutions, les bûchers, les tortures, les guerres suscitées contre les Calvinistes, au lieu de les affaiblir, n'avaient fait qu'augmenter leur nombre et leur hardiesse. La cruelle et infâme Catherine de Médicis, n'ayant pu ruiner les Huguenots par la force ouverte, eut recours à la perfidie. Charles IX, son fils, accoutumé depuis son enfance à la cruauté, violent jusqu'à la fureur, et d'un naturel à ne jamais pardonner, entra volontiers dans l'odieux dessein de faire massacrer en un seul jour tant d'honnêtes gens qui ne demandaient que la liberté de conscience. Pour endormir la prudence des Calvinistes, toujours sur leurs gardes, on leur fit toutes sortes de caresses, on les combla de faveurs à ce point, dit Mezerai, que « si Dieu ne les eut aveuglés, ils eussent faci-« lement aperçu les couteaux qu'on aiguisait pour les égorger. »

Le 26 novembre 1570, Charles IX épousa Elisabeth, fille de l'empereur Maximilien II, les chefs des Calvinistes ne purent refuser de paraître aux fêtes données à cette occasion ; mais toutefois en prenant la précaution de ne se réunir tous sur un même point et de déterminer à l'avance des lieux de ralliement et de refuge en cas d'alerte. Ces mesures n'échappèrent point aux espions de la cour qui redoubla de prévenances. Peu à peu la défiance s'apaisa ; l'amiral de Coligny ne fut pas insensible à l'honneur de passer pour gouverner le conseil du monarque, et le mariage du jeune roi de Navarre, depuis Henri IV, avec Marguerite, sœur de Charles IX, sembla enfin bannir tous les soupçons. Ce mariage se fit le 18 août 1572 ; la première tentative d'assassinat sur l'amiral eut lieu le 22 du même mois ; le 24 fut donné le signal de la



Joie du pape Grégoire XIII à la réception de la tête de l'amiral Coligny que lui envoie Catherine de Médicis.

Saint-Barthélemi, massacre qui dura 7 jours, et dans lequel il fut tué plus de 5,000 personnes à Paris seulement. L'exemple de la capitale ne fut que trop bien suivi dans la plupart des provinces; et on reste, peut-être, en dessous de la vérité en portant le nombre des victimes immolées à 100,000. Le jeune prince de Condé et le roi de Navarre ne sauvèrent leur vie qu'en abjurant; mais ils profitèrent de la première occasion favorable pour s'éloigner de cette cour d'assassins. Désavouant alors une religion qu'ils n'avaient embrassée que par violence, ces deux princes se mirent à la tête des Calvinistes, et tant de sang répandu ne servit qu'à faire éclater la guerre civile pour la quatrième fois depuis le règne de Charles IX.

La tête de l'amiral Coligny, indignement massacré par un nommé *Bême*, fut envoyée au pape par Cathérine de Médicis et son exécrable fils. Grégoire XIII fit faire un tableau, qui, probablement, se trouve encore dans le Vatican, où sont représentés les assassinats royaux, avec cette inscription : *Le pape approuve la mort de Coligny.* La relation de cette tuerie mit le pape en bonne humeur : il fit tirer le canon du château Saint-Ange et allumer des feux de joie dans toutes les rues de Rome. De plus, Grégoire XIII fit féliciter le duc d'Anjou, frère du roi Charles IX, des victoires qu'il avait remportées sur les Calvinistes et lui envoya la Rose d'or, présent que les papes ne donnent qu'aux personnes qui se distinguent pour la défense des intérêts du saint-siége.

Le saint père ne pouvant pas fournir aux frais de la ligue contre les Turcs, comme nous l'avons dit plus haut, mit tous ses soins à lextirpation de l'hérisie. Il fournit des secours à l'empereur et au roi d'Espagne, pour les mettre en état de soutenir le catholicisme chancelant en Allemagne et dans les Pays-Bas. Pour atteindre un but aussi saint, il employa les grands trésors de l'Église et pour n'être pas obligé, faute d'argent, de suspendre la guerre contre les hérétiques, il donna au roi de France 400.000 ducats qu'il tira des villes de l'État ecclésiastique et des décimes levées sur tous les bénéfices.

Les soins apostoliques du pape s'étendirent jusqu'en Suède et en Norvège, où les opinions de Luther s'étaient fait jour. l'Europe entière était désolée par les violences et les intrigues de ses légats qui, non contents de faire des réglements pour les ecclésiastiques, prétendaient dicter des lois civiles. Poussant l'impudence jusqu'à une sévérité impitoyable, des excès épouvantables furent commis à Liége, dans les Pays-Bas, en Portugal, en France, en Allemagne, par des bandes de soudards à l'instigation du pape, qui réitéra entre temps l'interdit mis sur le royaume d'Angleterre, et favorisa les rebelles d'Irlande.

Il ne tint pas aux intrigues secrètes et publiques de Grégoire XIII que la domination romaine n'embrassât les deux mondes; ce pape avait, au moyen des jésuites, préparé un soulèvement au Japon, pour mettre la secte chrétienne sur le trône des empereurs, mais la conspiration fut découverte et ses fauteurs noyés dans le sang.

Enfin, le monde fut délivré de cet exécrable tyran; il mourut le 10 avril 1585, à l'âge de 83 ans. On peut dire néanmoins que si Grégoire XIII fut un mauvais pape, il fut bon père; car il combla d'honneurs et de richesses son fils naturel Jacques Buoncompagno.

SIXTE V, *236e pape.*

An 1585. Félix Peretti, connu sous le nom de Sixte V, naquit le 13 décembre 1521.

Après avoir été successivement professeur de théologie, prédicateur, inquisiteur à Venise, Peretti devint consulteur du saint-office à Rome. Pie V, son ancien disciple et son protecteur, l'appela à de nouveaux honneurs; il le fit élire général des Cordeliers, le choisit pour son confesseur et le revêtit enfin de la pourpre. Le cardinal de Montalte, c'est le nom que Peretti avait pris, ne jouit pas de la même faveur sous Grégoire XIII, car celui-ci ne lui accorda aucune part dans le gouvernement. Cette disgrâce fut utile aux vues ambitieuses de Peretti. On le vit tout à coup s'éloigner du tourbillon du monde, et se confiner dans la retraite, annonçant que l'heure était venue de travailler à son salut. En effet, il paraissait succomber sous le poids des années et des infirmités, ne se montrant en public, qu'appuyé sur un bâton, la tête penchée sur les épaules, parlant d'une voix entrecoupée, avec une toux qui semblait annoncer sa fin prochaine. Tous ces signes de caducité redoublèrent quand il fut question de donner un successeur à Grégoire XIII. Si on lui faisait entrevoir que l'élection pourrait le regarder, il réjetait cette insinuation dans des termes propres à confirmer l'idée que son état apparent donnait de sa mort prochaine, surtout de l'impossibilité où il serait de vaquer par lui-même aux affaires. Il n'en fallut pas davantage pour réunir en sa faveur toutes les factions qui divisaient le conclave, dans l'espoir qu'un pontificat faible et de peu de durée laisserait à chacune les moyens de se mieux concerter pour parvenir plus sûrement à leur but. Montalte fut donc élu sans contradiction, le 24 avril 1585. A peine les suffrages étaient-ils recueillis qu'il sortit de sa place, jeta son bâton, releva la tête, et entonna le *Te Deum* d'une voix qui retentit dans toute la salle. Les cardinaux stupéfaits ne pouvaient croire leurs yeux et leurs oreilles.

Sixte V inaugura son pontificat par l'excommunication du prince de Condé et le roi de Navarre qu'il déclara indignes de jamais posséder la couronne de France, et permit par sa bulle du 9 septembre 1585, de courir sus à leurs personnes.

Cet avare pontife, pour rallumer les torches pâlissantes de la tyrannie de Rome, lança ses foudres ridicules sur Elisabeth, reine d'Angleterre, la déclara déchue de la couronne comme avait fait son prédéces-

seur; délia les Anglais de tous les serments qu'ils pouvaient lui avoir faits et donna le royaume d'Angleterre à Philippe II, sous condition du roi d'Espagne de le posséder comme feudataire du saint-siége. Pour commencer cette œuvre infernale qui aurait couvert l'Angleterre d'embrasements, de sang, de ruines, l'abominable Sixte V promit à Philippe un million d'écus d'or, la moitié en commençant l'entreprise et le reste dès que quelque port d'importance serait tombé entre ses mains. Suivant l'abominable accord entre *le démon du Midi* et ce pape du *Tartare*, la flotte espagnole appareilla le 29 mai 1588 et prit le nom d'Invincible. Les événements ne justifièrent pas cette dénomination, car une tempête dispersa les vaisseaux de Philippe et en brisa une partie ; ceux qui échappèrent au naufrage furent détruits par les escadres anglaise et hollandaise, ce qui entraîna la ruine totale de cette grande expédition et répandit la consternation dans toute l'Espagne. L'obstination de Philippe n'en fut point abattue par ce revers : il organisa une seconde expédition qui n'eut pas un meilleur sort.

Après la mort de Henri III, assassiné par Jacques Clément, le pape envoya à Paris le cardinal Cayette, muni de tous pouvoirs pour soutenir la religion catholique et romaine, c'est-à-dire pour souffler le feu du fanatisme et de la discorde dans tout le pays. Les discours des émissaires de Rome engagèrent les malheureux Parisiens à souffrir les dernières horreurs de la famine. Pendant le siége de Paris, 30,000 hommes moururent de faim dans l'espace d'un mois.

Sixte V détestait les disciples d'Ignace Loyola. Dans un consistoire qu'il fit tenir le 3 juillet 1590, ce pape déclara « *mauvais* et *blasphéma-* « *toire* le nom de Jésuite, que cet ordre avait eu la hardiesse de prendre, « comme si Jésus-Christ en avait été le fondateur. Que cette prétention « impie scandalisait les bons catholiques, et donnait occasion aux héré- « tiques d'attaquer dans leurs discours la réligion catholique jusque sur « les places publiques. Que pour lui, il était résolu à ne point souffrir « davantage un tel abus, qu'il allait par une bulle obliger les religieux « de cet ordre à ne s'appeler plus Jésuites, mais Ignatiens, à l'exemple « des autres moines qui portaient tous le nom de leur fondateur. » Pasquin, ayant appris la décision du pape, dit que Sixte V était las de vivre, puisqu'il osait s'en prendre à un ordre qui pouvait si facilement le faire mourir.

En effet, Sixte V mourut bientôt après, le 27 août 1590. Le bruit courut que le pape avait été empoisonné par ordre des Jésuites. Sixte V fut dur, hypocrite, inexorable, avare, exacteur, cruel à l'excès; il se plaisait à voir les exécutions les plus horribles, disant qu'il n'en mangerait que de meilleur appétit.

URBAIN VII, *237e pape.*

An 1590. Le 14 septembre 1590, Castagna, cardinal de Saint-Marcel, fut élu pape et prit le nom d'Urbain VII. Mais, le troisième jour de son pontificat, il fut saisi d'une violente fièvre, et le 26 septembre sur le soir, il mourut, ayant tenu le siége douze jours seulement. « Plusieurs « personnes, dit Mezerai, soupçonnèrent qu'on avait avancé sa mort. « Et comme il se proposait de suivre les traces de Sixte V, il est assez « probable que le coup venait de ceux qui avaient empoisonné celui-ci. »

GRÉGOIRE XIV, *238e pape.*

An 1590. Après deux mois et six jours de brigues et de cabales, les cardinaux élurent pape Nicolas Spondrate, cardinal de Cremone, le 5 décembre 1590, qui voulut se nommer Grégoire XIV.

Ce pape commença par favoriser les entreprises criminelles des ligueurs en France. Sollicité par le roi d'Espagne, il se déclara contre Henri IV, et envoya en France un nonce chargé de deux monitoires contre ce prince, qu'il déclara hérétique, persécuteur de l'Église, et privé de ses royaumes et de ses domaines. Le parlement de France, dont une partie était à Tours, et l'autre à Châlons, portèrent des arrêts et déclarèrent ces monitoires nuls, scandaleux, séditieux, contraires aux saints canons et aux droits de l'Église et ordonnèrent qu'ils fussent brûlés par la main du bourreau. Le pape est déclaré dans ces arrêts ennemi de la paix de l'Église, et fauteur des rebelles. Le clergé de France s'assembla aussi à Mantes, et fit un décret qui déclarait les monitoires du pape injustes.

Le pontificat de Grégoire XIV, fut de peu de durée, attaqué depuis longtemps de la fièvre et de la gravelle, ce pape mourut le 15 octobre 1591, à l'âge de 57 ans, après avoir tenu le siége dix mois et dix jours. Dans ce peu de temps, Grégoire XIV dissipa pour le secours de la ligue, des sommes immenses que Sixte V avait amassées.

INNOCENT IX, *239e pape.*

An 1591. Antoine Fachinetti, fut élevé au pontificat le 30 octobre, sous le nom d'Innocent IX. Au début, ce pape paraissait avoir de loua-

bles intentions; mais la mort venant le surprendre le 30 décembre 1591, deux mois après son élection, il ne put les mettre en pratique.

CLÉMENT VIII, *240e pape.*

An 1592. Le 30 janvier 1592, Hippolyte Aldobrandini, né à Fano, fut élu pape, et prit le nom de Clément VIII. Il avait d'abord été auditeur de la Rote et référendaire de Sixte V, qui le créa cardinal en 1585.

Aussitôt après son élection, Clément VIII voulut faire élire un roi catholique en France, selon les désirs des Espagnols et de la ligue. Il adressa en conséquence un bref en forme d'ordre au cardinal Sega, évêque de Plaisance, son légat en France, avec injonction aux catholiques de procéder sans retard à l'élection d'un roi à Paris. La bulle du pape Clément VIII fut enregistrée au parlement de la ligue à Paris.

La chambre de Châlons ayant eu connaissance de la publication de cette bulle, le procureur du roi fut autorisé à interjeter appel; et à sa réquisition, cette chambre rendit un arrêt, par lequel Philippe Sega, le légat du pape, fut cité pour répondre à l'appel, ajoutant que les citations seraient faites dans la ville par le crieur public, et auraient autant de force que si elles lui avaient été signifiées en personne, ou dans le lieu de sa demeure. Défenses furent faites à toutes personnes, de garder et de publier la bulle, d'aider les rebelles, et d'aller aux lieux destinés à l'élection d'un roi, sous les peines les plus sévères. Enfin, il fut ordonné que le lieu où l'on avait parlé de cette assemblée, et la ville où elle devait être convoquée, seraient rasés jusqu'aux fondements, avec défense de jamais les relever. Le parlement de la ligue, à son tour, cassa cet arrêt par un autre qui favorisait les rebelles.

Cependant le roi Henri, voulant se réconcilier avec l'Église catholique, afin d'ôter tout prétexte de révolte aux factieux, fit toutes les démarches pour obtenir l'absolution du pape. A cet effet, Henri IV envoya à Rome le duc de Nevers pour négocier cette affaire; mais à peine celui-ci put-il obtenir deux audiences de Clément, et il ne put avoir la moindre satisfaction pour le roi.

Le pape Clément VIII ne se laissa fléchir que quand la ligue fut entièrement atterrée, c'est-à-dire vers la fin de l'année suivante, 1594.

L'ambitieux Clément VIII, d'abord fort irrité contre le roi, mais voyant que celui-ci s'était rendu maître de la ligue, se repentit du mauvais traitement qu'il avait fait subir au duc de Nevers, et pria le roi de vouloir bien lui envoyer de nouveaux ambassadeurs à Rome, en présence desquels il satisferait pleinement à ses pieux désirs. Henri IV, prince rusé, sceptique, de mauvaise foi, ne demandant pas mieux que de

céder, s'empressa d'envoyer une ambassade solennelle au pape, pour le supplier de confirmer son absolution, et de lui assurer la couronne sur la tête. Enfin, après une négociation très-difficile, les conditions pour l'absolution du roi furent réglées et comprises en seize articles dont voici les principaux : 1° Que du Perron et d'Ossat (les envoyés de Henri, agissant en son nom), feraient le serment ordinaire d'obéissance aux ordres du saint-siége et de l'Église. 2° Qu'ils abjureraient en présence du pape le Calvinisme et toutes les autres hérésies, et feraient profession de la foi catholique. 3° Que le roi rétablirait le catholicisme dans le Bearn ; qu'il y établirait des évèques catholiques, et que jusques à ce qu'il pût leur faire restituer les biens qu'ils possédaient autrefois, il fournirait de ses deniers de quoi les entretenir d'une manière conforme à leur dignité. 4° Que dans un an le roi rétirerait le jeune prince de Condé des mains des hérétiques et le confierait aux catholiques, pour être élevé dans la piété et dans le culte de l'Église romaine. 7° Que le roi ne nommerait à aucun bénéfice des hérétiques ou des gens suspects d'hérésie. 9° Que si quelques bénéfices ecclésiastiques avaient été donnés à des laïcs, catholiques ou hérétiques, à titre de fief, la donation serait incessamment révoquée. 10° Que dans la distribution des dignités, des charges et des honneurs, comme dans toute sa conduite, le roi ferait voir tant en actions qu'en paroles, qu'il ne nommait que des catholiques, et qu'il souhaitait que tous ses sujets vécussent dans la seule religion catholique, apostolique et romaine. 11° Qu'à moins d'un empêchement légitime, le roi réciterait tous les jours la couronne des vertus de la bienheureuse Vierge, tous les mercredis les litanies, et tous les samedis le rosaire, ayant la Sainte-Vierge pour sa patronne et son avocat au ciel ; qu'il observerait les jeunes prescrits par l'Église, et qu'il entendrait la messe tous les jours, n'y manquant point, surtout les jours de fête. 12° Que dans toutes les provinces de son royaume et dans la principauté de Bearn, Henri fonderait des monastères de mendiants, ou de moines réformés. 13° Qu'au moins il se confesserait quatre fois par an et recevrait autant de fois la communion. 14° Qu'il ratifierait en France, en présence du légat ou d'un autre député par le pape, l'abjuration, la confession de foi et toutes les autres choses faites et promises à Rome par du Perron et d'Ossat, procureurs de sa majesté, et qu'il enverrait à Rome sa ratification en bonne forme. 15° Qu'il écrirait à tous les princes catholiques pour se féliciter de la réunion à l'Église, et promettre d'y persévérer. 16° Qu'enfin il ordonnerait dans tout son royaume des prières solennelles, pour rendre à Dieu de très-humbles actions de grâces d'un si grand bienfait.

Le pape fixa le jour de la cérémonie de l'absolution au 16 septembre, et il voulut qu'elle se fît en public sur un échafaud, dressé au parvis de l'église de saint Pierre, où il s'assit sur un trône fort élevé, ayant au-dessous ses cardinaux. Entre autres actes dégradants, il fallut que les

procureurs de sa majesté se missent à genoux devant le trône de Clément VIII et qu'ils courbassent la tête pendant que l'on récitait le psaume L. *Miserere*. A chaque verset, le pape les touchait avec sa verge. On considérait Henri IV comme un homme chargé des chaînes de l'excommunication, lequel on mettait en liberté solennellement. D'Aubigné a fait au sujet de cette cérémonie avilissante des railleries qui méritent d'être rapportées : « Ne voyez-vous pas, dit-il, comme l'état se soumet « à l'Église; que ce brave roi, après tant d'armées défaites, tant de su- « jets soumis, tant de grands princes ses ennemis abattus à ses pieds, il « a fallu que lui, se prosternant aux pieds du pape, ait reçu les gaulades « en la personne de Mr le Convertisseur et du cardinal d'Ossat? lesquels « deux furent couchés de ventre à bechenés, comme une paire de ma- « quereaux sur le gril, depuis *Miserere* jusqu'à *Vitulos*. Encore, dit-on, « qu'il a fallu depuis jouer le même jeu entre la personne de Sa Majesté « et Mr le légat; toutefois, c'a doucement, et sous la custode. » Clément VIII fit frapper une médaille en mémoire de ce triomphe.

Nous insérons ici un fragment de lettre de Henri IV au pape Clément VIII qui donne le cachet le plus authentique d'approbation de ce prince à la démarche honteuse et humiliante de ses deux ambassadeurs du Perron et d'Ossat. dignes serviteurs d'un prince lâche, hypocrite, traître à ses amis et à cette religion calviniste, à laquelle il devait tout ce qu'il était devenu.

« Très-saint-père, nous avons éprouvé en tant de sortes la bonté in- « finie du Dieu vivant, principalement qu'il a plu à votre sainteté nous « ouvrir les portes de son Église très-sainte, et nous recevoir au giron « d'icelle que nous reconnaissons en vérité, avec votre sainteté ne pou- « voir assez magnifier ni louer son saint nom, ni rechercher et em- « brasser assez soigneusement et ardemment tous moyens de nous « rendre digne des grâces que sa clémence a si largement répandues « sur nous et notre royaume. Nous supplions seulement sa divine Ma- « jesté nous donner assez de force et de vertu, pour accomplir nos « vœux en cet endroit au gré et contentement de votre béatitude, à la- « quelle nous reconnaissons, après Dieu, le bonheur qui accompagne « nos actions, etc. »

Henri IV, avait une sœur, qui était Calviniste, pour s'attirer de plus en plus l'affection du pape et des catholiques, il résolut de la marier au duc de Bar, de la maison de Lorraine. Mais, le pape déclara le duc excommunié, pour avoir, sans dispense de l'Église, contracté mariage avec une hérétique; et jamais le duc, quelque soumission qu'il fît, ne put avoir l'absolution. Cette princesse mourut trois ans après, de tristesse et de chagrin, de se voir mal avec son mari qui la pressait sans cesse de se faire catholique.

Le pape Clément fut moins scrupuleux avec Henri IV à qui il accorda la dissolution de son mariage avec la reine Marguerite. Le saint-père se

berçait de l'espoir que le roi épouserait une de ses parentes.

La secte infernale des Jésuites, avait été expulsée de France en en 1594, pour avoir attenté à la vie du roi par un de leurs dignes élèves nommé Jean Chastel, qui, d'un coup de couteau, avait blessé Henri à la lèvre inférieure. Moins de huit ans après les disciples d'Ignace avaient réussi à se faire réintégrer en France. Quelque temps après leur rentrée, les Jésuites soutinrent à Rome trois propositions, qui y excitèrent de grandes disputes et beaucoup de scandale dans toute la chrétienté. La première de ces propositions disait que ce n'était pas un article de foi de croire que Clément VIII fût pape. La seconde, que la confession sacramentelle pouvait se faire par lettres. La troisième, que l'opinion de Molina, leur disciple, sur la grâce, était la meilleure, quoique cette misérable question de pure scolastique n'avait ni fond ni rive. L'étude de ces trois propositions occupa le pape, surtout celle sur la grâce, à tel point qu'elle lui causa une fièvre dont il mourut le 5 mars 1605, après un pontificat de treize ans un mois et 5 jours.

LÉON XI, *241e pape.*

An 1605. Le conclave, après s'être livré à beaucoup d'intrigues, de cabales, finit par nommer pape Alexandre Octavien de Médicis, cardinal de Florence, le 1er avril 1605. Il prit le nom de Léon XI. Il mourut le 27 du même mois, 26 jours après son élévation sur le trône pontifical, et n'eut par conséquent pas le temps de faire aucun acte digne d'être enregistré ici.

PAUL V, *242e pape.*

An 1605. Après bien des manœuvres de parti, auxquelles mirent fin les efforts des cardinaux Aldobrandin et Montalte, aidés de l'influence du parti français, Camille Borghèse, cardinal du titre de Saint-Chrysogone, fut élu pape, le 16 mai 1605, sous le nom de Paul V.

Paul V commença son pontificat en zélé défenseur des libertés et des immunités ecclésiastiques; ce pape qui ne connut pas de plus grands ennemis que ceux qui s'opposaient à la licence du clergé et maintenaient l'autorité souveraine contre les usurpations et les empiétements des ecclésiastiques, eut l'audace de lancer contre le sénat de Vénise un bref où il le menace de la damnation éternelle, pour avoir porté plusieurs décrets attentatoires, selon le pape aux droits et à l'autorité de l'Église. Le premier de ces décrets déclarait que (1597), les biens des séculiers possédés sous la directe des églises ne sont point sujets aux droits de

prélation, de consolidation, ni de déshérence. Le second décret (10 janvier 1603), défendait d'abattre aucune église, couvent ou hôpital sans sa permission. Le troisième (26 mars 1605), défendait l'aliénation des biens laïcs en faveur des ecclésiastiques. Le même sénat fit, en outre, arrêter un chanoine et un abbé accusés de crimes, et en attribua la connaissance à la justice séculière. Paul V, qui venait de faire ployer Gènes sous son joug, crut qu'il en ferait autant de Vénise. Après avoir excommunié comme nous l'avons dit, cette république, il ordonna à son sénat de remettre aux mains des deux légats qu'il envoyait *ad hoc* les deux ecclésiastiques accusés de crimes. Non-seulement le sénat de Vénise refusa d'obtempérer à ces injonctions insolentes, mais déclara en outre, qu'il ne voulait reconnaître à un pape, et encore moins à son légat aucun droit dans la confection des lois de l'État. Divers écrits furent publiés de part et d'autre sur cette thèse intéressante; ce fut le théologien Paul Sarpi, si connu sous le nom de Fra Paolo, qui argumenta pour la république de Vénise, aussi fût-il nommément excommunié. Paul V eut un moment l'idée de faire appuyer ses arguments par la force; il leva même des troupes et s'apprêtait à marcher contre les Vénitiens, lorsqu'il apprit que les ducs d'Urbin, de Modène, de Savoie, etc., avaient fait offrir des secours à Vénise. Les temps étaient changés, la vieille idole, vermoulue de scélératesse, tombait de vétusté. Paul V comprit qu'il fallait avoir recours aux négociations, pour se tirer avec honneur de ce mauvais pas. A cet effet, le cardinal de Joyeuse offrit comme préliminaire au sénat de Vénise de relever l'état de l'anathème lancé contre lui; les fiers républicains dédaignèrent l'absolution du pape et maintinrent leurs décrets.

En Angleterre, la fameuse conspiration des poudres dont tous les conjurés périrent ou furent pris les armes à la main, acheva de déconsidérer l'autorité papale dans la Grande-Bretagne; les prêtres romains furent proscrits du royaume ainsi que nombre de moines, particulièrement les Jésuites, qui furent accusés de complicité de cette conjuration, ourdie par la cour de Rome, deux d'entre eux-mêmes, les jésuites Garnet et Oldcom, furent pendus. C'est à cette occasion que Jacques Ier fit dresser une formule de serment que les catholiques devaient être obligés de prêter. Elle contenait en substance que Jacques Ier était reconnu roi légitime, et que le pape n'avait aucun droit de le déposer, ni de délier les peuples du serment de fidélité. Paul V adressa à tous les catholiques d'Angleterre, le 22 septembre de l'année suivante (1607), un bref, où il déclare qu'on ne peut prêter un pareil serment sans blesser la foi, outrager la religion, et encourir la damnation éternelle. Les catholiques ne tenant pas grand compte de ce bref, le pape en envoya un second avec injonction qu'on eût à obéir, sans se permettre la moindre interprétation; cette pièce n'eut pas plus de succès que la première.

Les troubles qui s'élevèrent en Allemagne, à l'occasion de la succes-

sion de Jean Guillaume, duc de Clèves, de Juliers et de Berg, mort sans enfants, renouvelèrent les craintes des princes protestants, à l'égard de la domination de la cour de Rome, qui essayait par toutes sortes d'intrigues de faire échoir cette riche succession aux mains d'un seigneur à elle dévouée; à cet effet, un pacte avait été conclu entre quelques seigneurs, sous la protection de Philippe II et du pape Paul V, sous le nom de *ligue catholique*. Les protestants y opposèrent la confédération, connue sous le nom d'*union évangélique*, dont Frédéric IV, électeur du Palatinat, fut déclaré le chef. Ces deux ligues aboutirent un peu plus tard à la guerre de trente ans, qui ensanglanta l'Europe. Paul IV était mort depuis longtemps, mais son infernal esprit, s'il ne sema pas le germe de ces discordes, l'aviva au lieu de l'éteindre.

L'inquisition de Rome, inspirée par le pape, rendit le 9 novembre 1609, un décret contre l'histoire du président de Thou, contre le plaidoyer d'Antoine Arnould, contre les Jésuites, et l'arrêt du parlement contre Jean Chastel, qui avait tenté d'assassiner Henri IV.

Les mots de ralliement, *catholique, évangélique*, le nom du pape mêlé dans une querelle toute profane, furent la véritable et unique cause de l'assassinat de Henri IV, tué par un fanatique imbécile et furieux. On ne peut en douter, car longtemps avant de commettre son crime, le moine Ravaillac entrait en fureur toutes les fois qu'il entendait prononcer le nom d'un Huguenot, il regardait Henri IV, qui avait cependant abjuré le Calvinisme, et passé sous les fourches caudines de Clément VIII, comme le fauteur de l'hérésie.

Dès le commencement du XVIe siècle, la discussion sur la conception immaculée de la Sainte-Vierge, qui ne devait recevoir sa solution que de nos jours et par le zèle pieux de sa sainteté Pie IX, avait fait beaucoup de bruit. Sous le pontificat de Paul V, cette querelle absurde s'envenima et sema de grands troubles dans l'Église, notamment en Espagne, par l'animosité, ou plutôt par la fureur des Dominicains qui soutenaient l'affirmative, et des Franciscains qui prouvaient la négative. Luc Wadding, cordelier Irlandais, envoyé à Rome près du pape, pour avoir son avis sur cette affaire, dit que cette violente dispute échauffait si fort les esprits, que peu s'en fallut qu'elle ne réduisît en cendres toute l'Espagne. Paul V écrivit un bref sous la date du 5 juillet 1616, mais qu'il publia seulement le 12 septembre 1617, par ce bref confirmatif de la bulle de Sixte IV, et des constitutions du concile de Trente, Paul V sans décider la question, défendait de discuter en public si la Sainte-Vierge avait été ou non conçue en péché originel. En vain le roi catholique envoya ambassade sur ambassade, pour le prier instamment de donner un avis formel : Paul V refusa obstinément de se prononcer redoutant également de se faire des ennemis des Franciscains qui possédaient beaucoup de couvents en Europe, et des Dominicains, maîtres alors de l'inquisition en Espagne et en Italie.

Paul V mourut le 28 janvier 1621. Il existe une satyre, écrite par le savant Nicolas de Marbois, S[r] de Coing, docteur en théologie et contemporain de Paul V, qui reproche à ce pape sa cupidité, tous les crimes et toutes les bassesses.

GRÉGOIRE XV, *243e pape.*

An 1621. Alexandre Ludovisio, archevèque de Bologne, sa patrie, fut élu pape le 9 février 1621, et prit le nom de Grégoire XV.

Le nouveau pape ordonna un jubilé universel, sous le prétexte d'appeler, disait-il, la bénédiction céleste sur son gouvernement; mais, en réalité, pour remplir ses coffres. On peut interpréter de la même manière le zèle pieux de Grégoire XV à fabriquer de nouveaux saints; car ces apothéoses apportent de gros profits à la chambre apostolique. « Il « plaça donc au ciel, dit Heidegger, si par hasard ils n'y étaient pas « encore, Ignace de Loyola, François Xavier, Louis Gonzague, Stanislas « Kolka, Thérèse, cette pieuse visionnaire, dont les écrits ont produit un « si grand nombre de fanatiques, Philippe de Neri, l'Espagnol Isidore « Agricola, Ambroise Sonsedon de Sienne et Jacques de Soloniome, Vé« nitien. Peu après, ces nouveaux saints furent préconisés dans la lé« gende du Jésuite Ribadeineira. »

Grégoire XV, se trouvant à Avignon, fit rendre de grands honneurs au roi Louis XIV, qui, suivant pieusement les conseils de sa sainteté, persécutait ses sujets protestants; il venait en effet de faire mettre à mort des Huguenots dans le Poitou, en Gascogne, en Saintonge, en Dauphiné, en Languedoc.

Grégoire exhorta vivement Charles Emmanuel, duc de Savoie, à s'emparer à main armée de Genève, principal siége des opinions de Calvin. Ne pouvant persuader les Genevois, sa sainteté conseillait tout uniment de les égorger.

Grégoire XV fit toutes sortes de manœuvres pour ramener les habitants de l'Écosse et de l'Angleterre, dans le giron de l'Église catholique: ce fut en vain; les conversions furent si rares que le pontife renonça bientôt à tenter de ce côté aucun effort : ces deux pays restèrent dans l'impénitence, et on ne voit pas qu'ils s'en soient plus mal portés depuis.

En Allemagne la réforme faisait de rapides progrès, malgré la guerre furieuse qu'avait engagée contre les protestants, l'empereur d'Allemagne et Sigismond, roi de Pologne. Le pape Grégoire envoya des troupes d'infanterie et de cavalerie, ainsi que des subsides et surtout sa bénédiction à ces deux princes, qui n'en furent pas plus heureux dans leurs entreprises, qui échouèrent presqu'en toutes rencontres.

Grégoire XV mourut le 8 juillet 1623, après un pontificat de 2 ans et demi.

URBAIN VIII, *244ᵉ pape.*

An 1623. Le 6 août 1623, fut élu pape Maffeo Barberini, originaire de Florence. Il prit le nom d'Urbain VIII.

Pendant la nomination du nouveau saint-père, une horrible sédition éclata à Rome; aucun historien n'a donné de motif précis à ce désordre, que l'on doit croire suscité cependant par les discussions et les querelles des partisans des divers prétendants. Quoi qu'il en soit, on se battit avec acharnement dans les rues; pendant quelques heures le meurtre, le viol et le pillage furent en permanence.

Urbain VIII inaugura son pontificat par la béatification de deux Théatins, André Avellino et Cajetan de Thiene, Félix de Cantalicio, capucin, François Borgia, général des Jésuites, et Marie-Madeleine de Florence. Il fit aussi ouvrir les portes du ciel à Corsini, Florentin, de l'ordre des Carmes, à Élisabeth, reine de Portugal, et à Roch, patron des pestiférés.

Urbain VIII, tout en fabricant des saints, n'oubliait pas ses petits intérêts terrestres et surtout ceux de ses neveux : il les combla d'honneurs, de pensions et de bénéfices; il créa les uns cardinaux, et fit bâtir de magnifiques palais aux autres avec l'argent des offrandes des fidèles aux nouveaux saints.

Urbain VIII confirma par un décret la constitution de Pie V, qui défend d'aliéner, sous quelque prétexte que ce soit, les biens et domaines de l'Église, mais sans interdire, bien entendu, d'en acquérir de nouveaux.

Fidèle aux maximes du siége romain, Urbain VIII fait soutenir par les Jésuites que le pape a une entière juridiction sur tous les peuples, les empereurs et les rois, qu'il peut les punir de peines temporelles. Le Jésuite Santarel se chargea de défendre ces prétentions dans un ouvrage intitulé : *Traité de l'hérésie, du schisme, de l'apostasie, et de la puissance du souverain pontife à punir les crimes.* Voici quelques maximes de la doctrine étrange contenue dans le livre de Santarel : « Le pape a une puissance « directive sur les princes : il en a donc aussi une corrective. Donc, le « souverain pontife peut punir les princes hérétiques de peines même « temporelles. Par conséquent, il peut non-seulement les excommunier, « mais aussi les dépouiller de leur royaume et relever leurs sujets de « leur serment de fidélité. Le pape a droit de déposer l'empereur pour « ses crimes; il peut donner des curateurs aux princes, quand ils sont « incapables de gouverner. Il le peut même faire sans concile, parce que « le tribunal du pape et de Jésus-Christ est un seul tribunal. Le pape « peut non-seulement déposer les rois pour l'hérésie ou le schisme, ou « quelque autre crime, qui serait tolérable dans un peuple, mais même

« pour l'incapacité, ou bien s'il ne défend pas l'Eglise. Il peut même « punir de mort les rois négligents, pour les causes susdites, pour la « correction et l'exemple des autres. Et toute cette puissance est com- « prise et renfermée dans la charge que Jésus-Christ a donnée à Pierre « de paître ses brebis. Car il appartient aux pasteurs de punir leurs brebis « de la peine que la raison leur dicte qu'elles doivent subir. Si donc la « prudence et la droite raison exigent quelquefois que les princes dé- « sobéissants soient punis de peines temporelles pour le bien public, « c'est au souverain pasteur de l'Église d'infliger ces peines. »

Ce livre abominable fut flétri par une vigoureuse censure de la faculté de théologie de France, le parlement de Paris obligea les Jésuites du royaume à désavouer les opinions de leur confrère Santarel, dont les écrits furent brûlés par la main du bourreau.

Quelques années après, un Jésuite d'Espagne, confesseur du comte-duc d'Olivarez, fit paraître un livre touchant la puissance du pape; mais, chose étrange, et qui prouve bien l'esprit machiavélique de l'infernale compagnie, qui emploie ici et là les arguments les plus contradictoires, selon le besoin de sa puissance et de ses intérêts. Ce religieux ne fut point désapprouvé, et cependant il discuta la puissance du pape, qu'il voulait renfoncer dans l'enceinte de Rome : « Toute la puissance « que s'attribue le chef de l'Église, sur toute la chrétienté, est une « usurpation violente. Le pape n'a aucune prérogative au-dessus des « autres évêques, si ce n'est quant à la dignité accidentelle, mais non « une supériorité de juridiction; il n'y a point d'évêque qui n'ait autant « de pouvoir dans son diocèse, que le pape en son évêché de Saint- « Jean-de-Latran. Le pape, bien loin d'être supérieur au concile doit lui « être soumis. Par conséquent l'excommunication de la bulle *In cœna* « *Domini* contre ceux qui appellent du pape au concile est injuste, inva- « lide et insupportable. »

Le 22 juin 1632, l'inquisition de Rome, dirigée par Urbain VIII, condamne, à la honte éternelle des lumières, le célèbre Galilée, alors âgé de 70 ans, pour avoir soutenu que la terre tourne autour du soleil. Galilée fut jeté dans un cachot, condamné à jeûner, au pain et à l'eau, à réciter les sept psaumes et son rosaire comme hérétique, relaps, pour avoir enseigné un système absurde, contraire aux Écritures, etc.

Urbain VIII déclara la guerre au duc de Parme, qui avait relevé les fortifications de quelques places « contre la foi des traités, » disait-il.

Le pontificat d'Urbain fut très-occupé de la discussion des écrits de Jansénius, qui, condamnés par une bulle papale en 1642, fournirent encore pendant un siècle et demi, matière à de violentes querelles théologiques, auxquelles prirent part des esprits éminents, tels que Bossuet, Fénélon, les frères Arnault et les savants de Port-Royal.

Urbain VIII mourut le 29 juillet 1644, après avoir gouverné l'Église pendant 21 ans et 22 jours.

INNOCENT X, 245e *pape.*

An 1644. Le conclave réuni pour donner un successeur à Urbain VIII eut beaucoup de peine à se mettre d'accord à cause des cabales et des intrigues nombreuses que le Saint-Esprit inspira aux cardinaux avant de pouvoir trouver un digne vicaire de Jésus-Christ. Enfin, le 15 septembre 1644, fut nommé pape J. B. Pamfili, sous le nom d'Innocent X.

Dès le commencement de son pontificat, Innocent X fit voir qu'il aimait comme ses prédécesseurs le trouble et la confusion; il rompit le traité de paix conclu sous les auspices de la France entre le saint-siége et le duc de Parme, en faisant démolir la petite ville de Castro dont les fortifications semblaient, disait-il, une menace permanente contre les papes et la ville de Rome. Innocent X était redevable de son élection et de sa fortune à Urbain VIII, de la famille des Barberini, et sans le concours de laquelle il paraît certain qu'il n'eût pas réussi. Pour prouver sa reconnaissance à cette maison, le nouveau pape fit poursuivre tous les Barberini en Italie avec tant de rigueur que plusieurs d'entre eux furent obligés de se réfugier en France.

Les guerres religieuses d'Allemagne finirent sous ce pontificat par la paix de Westphalie. Le traité particulier conclu avec les protestants leur accordait plusieurs avantages et garanties touchant la nouvelle religion, Innocent X réclama, par une protestation en forme de bulle, contre cette reconnaissance de la réforme; il eut la bonhomie ou plutôt l'outrecuidance de parler dans cette bulle comme si un acte de sa volonté suffisait pour anéantir des conventions de paix réglées et ratifiées par des peuples! La bulle d'Urbain n'eut aucun retentissement.

Au fur et à mesure que la puissance séculière règle l'action de l'État et déploie ses ressorts, le pouvoir chimérique de Rome discuté est forcé de céder le terrain. Le cardinal de Retz, coadjuteur de Paris, un des chefs du parti de la France, est arrêté; le pape, pour faire respecter le caractère du prince de l'Église, envoya à Paris un légat à l'effet de demander que le prisonnier lui fût remis, et son jugement réservé à sa juridiction comme étant seul juge des cardinaux ; à Lyon le légat du pape trouva un ordre du cardinal Mazarin, ministre du roi de France, lui défendant d'avancer plus loin et la notification que la justice séculière suivrait son cours à l'égard du coadjuteur. Innocent, pour venger cet affront fait à son autorité, donna une bulle, par laquelle il défendait aux cardinaux de résider ailleurs que dans les États romains sans sa permission, avec injonction à ceux qui étaient absents de revenir dans les six mois. Cette bulle qui avait pour but d'atteindre le cardinal Mazarin fut cassée par le parlement de Paris, et le ministre du roi de France

défendit ensuite de transporter à Rome sous quelque prétexte que ce fût aucune somme d'argent.

Les Jansénistes et les Molinistes, dont la misérable dispute continuait toujours, donnèrent à Innocent les plus graves préoccupations. Le 30 mai 1653, il publia après plus de deux ans d'examen du livre de l'évêque d'Ypres la bulle *cum occasione*, contre les cinq propositions de Jansénius; quarante-cinq à cinquante congrégations se trouvèrent censurées, sinon supprimées par cet acte du pontife.

Innocent mourut le 7 janvier 1655, âgé de plus de 80 ans.

On reproche à ce pape d'avoir laissé dona Olimpia, sa belle-sœur, et la princesse Rossano sa nièce, s'emparer de tout le pouvoir sous son pontificat. Dona Olimpia, qui était d'une cupidité, d'une insolence, d'une ambition démesurée, gouverna avec scandale le palais du pape et l'Église. Innocent X fit bâtir à Rome deux églises magnifiques et deux palais superbes; ceux-ci pour sa famille, celles-là en l'honneur de prétendus saints.

ALEXANDRE VII, *246e pape.*

An 1655. Le Saint-Esprit se montra très-rétif à donner l'inspiration aux cardinaux: car le conclave ne demeura pas moins de 2 mois, et demi, du 18 janvier au 8 avril 1655, en proie aux menées, aux cabales et aux intrigues, avant de pouvoir faire un choix agréable à saint-Pierre.

Alexandre VII, avant son élévation sur le siége de Rome, s'appelait Fabio Chigi, et avait été créé cardinal par Innocent X, dont il avait su gagner la confiance, en se faisant le complaisant servile de dona Olympia.

Alexandre VII commença son pontificat sous toutes les apparences extérieures de la piété et de l'austérité. Il continua de jeûner deux fois par semaine comme il avait coutume de faire étant cardinal, et fit placer son cercueil sous son lit. Dès le lendemain de son élection, il repoussa rudement la signora Olimpia, qui était venue le féliciter; il lui dit nettement qu'il n'était pas de la bienséance qu'une femme mît les pieds dans le palais du chef de l'Église. Alexandre défendit ensuite à ses parents à lui-même de venir à Rome sans sa permission.

A son couronnement, il ne voulut souffrir ni les pompes, ni les cavalcades accoutumées en pareille circonstance. Il défendit toutes dépenses superflues. Bientôt on vit que tout ce manége était pure hypocrisie et noire malice : Alexandre VII ménageait pour ses parents les trésors de la chambre apostolique et même les biens des particuliers. Il fit pleuvoir à pleines mains, dès la seconde année de son règne, les dignités,

les honneurs et les bénéfices sur sa famille. Don Mario, son frère, fut fait gouverneur de l'État ecclésiastique. Flavio Chigi, fils de don Mario, fut créé cardinal patron. Sigismond Chigi, fils orphélin d'un autre frère du pape, fut gratifié de plusieurs bonnes pensions, en attendant l'âge où on put le faire cardinal. Augustin Chigi, frère de Sigismond, destiné à être le chef de la maison, fut marié à une très-riche nièce du prince Borghèse. Un des fils de la sœur d'Alexandre VII fut également fait cardinal; son frère, qui était chevalier de Malte, général des galères. La dona Bernice, femme de don Mario, et ses filles, furent aussi richement dotées.

Sous le pontificat de Paul V, en 1606, les Jésuites avaient été chassés de la république de Venise avec la défense d'y rentrer jamais; Alexandre VII, dès le commencement de l'année 1657, c'est-à-dire un demi siècle plus tard, les y rétablit, de concert avec Louis XIV.

Les querelles ridicules du Jansénisme, étant devenues plus opiniâtres et plus ardentes que jamais par l'importance qu'y attacha Louis XIV sous l'influence entière des Jésuites, Alexandre VII dut, par une bulle, réitérer la condamnation portée par celle d'Innocent X contre les cinq propositions de Jansénius; mais ce nouvel arrêt ne fit qu'irriter les esprits: on voulait des preuves et non pas des commandements La *faculté de Paris*, condamna le célèbre Arnauld Antoine, pour avoir avancé entre autres sur la grâce d'après Jansénius, des propositions mal sonnantes, téméraires, blasphématoires, sentant l'hérésie et frappées d'anathème.

Le 8 juillet 1660, un décret d'Alexandre VII ordonne à tout fidèle sous peine d'être chassé de l'Église *ipso facto*, de dénoncer à tous les inquisiteurs les hérétiques, et même tous ceux suspects d'hérésie, grands, princes et rois. Heureusement le temps de l'obéissance aveugle aux décrets du saint-siége était passé. Sans cela, conçoit-on les troubles et les crimes qui seraient résultés d'un pareil décret qui faisait de chaque chrétien, sous prétexte de recherche d'hérésie, un dénonciateur anonyme? C'est Alexandre VII qui fut certainement par ses agents, l'inspirateur de cette décision de la faculté de théologie de Paris, en 1661, qui ordonnait la signature d'un formulaire de doctrine orthodoxe, qui faisait de chaque Français un automate mu par le pape.

En 1663, nouvelles discussions des Jansénistes, nouveaux arrêts du Parlement, du Conseil, de la Sorbonne, des écrits, des ordonnances, discutant et réfutant les propositions de l'évêque d'Ypres. Nouveau formulaire d'Alexandre VII contre les mêmes propositions de Jansénius. Le 29 avril 1664, Louis XIV fait enregistrer au Parlement une déclaration qui ordonnait la signature de la pièce émanée du pape. Ce Louis XIV, ce tyran de l'Europe, les mains dégouttantes encore de tant de sang versé dans des guerres d'ambition, ce Louis XIV qui ruina la France, ce despote par excellence, environné d'embrasements, de larmes, de

ruines, se fait juge de conscience! il ordonne de croire ceci ou cela! Alexandre VII, Louis XIV, le Parlement, la Sorbonne, la Faculté dite de théologie, ainsi que ces braves Jansénistes eux-mêmes, ne sont-ils pas une collection curieuse de fous? Disons cependant que les Jansénistes avaient au moins les mœurs et que leur tyrannie se fût vraisemblablement bornée à des pratiques ascétiques.

Alexandre essaya d'étendre son pouvoir en Chine et au Japon, où depuis longtemps déjà des missionnaires jésuites s'étaient fixés. Ceux-ci, ayant voulu prendre à l'instigation du pape une trop grande part dans l'action gouvernementale du pays, et ayant surtout laissé soupçonner qu'ils voulaient changer la religion, furent massacrés ou chassés presque en même temps dans les deux pays.

Sur la fin de son pontificat Alexandre VII envoya en France trois caisses de reliques, pour être mises dans l'église de l'Hôpital. Ces trois caisses, liées avec des cordons de soie rouge, et scellées du sceau du cardinal Genetti, commis sur les reliques, et du sceau du sacristain du pape, étaient accompagnées d'une bulle déclarant qu'on pouvait en toute sûreté exposer les reliques à la vénération des peuples. Déjà on avait placardé dans tous les quartiers de magnifiques affiches annonçant cette sainte dévotion; mais ces caisses devaient, nonobstant leur notoriété, être visitées par l'officialité. Dans l'une de ces caisses on trouva une tête avec cette suscription : *Caput Sancti Fortunati;* en la regardant d'un peu près, on aperçut tout à coup au-dessus d'une oreille un morceau de toile peinte. Un médecin, appelé de Saint-Germain, prit un fer, gratta, enfonça, et trouva que la tête de saint Fortunat était en carton ; on jeta la tête dans de l'eau chaude ; la peinture s'effaça et la précieuse relique tomba en une bouillie qui n'avait rien de miraculeux. Le docteur de Saint-Germain fit son procès-verbal; mais bientôt une lettre de cachet lui défendit de causer de cette affaire, sous peine d'être envoyé à la Bastille.

Deux saints de la fabrique d'Alexandre VII augmentèrent le calendrier : Thomas de Villeneuve et François de Sales.

Alexandre VII mourut le 22 mai 1667, au milieu d'embarras théologiques, après avoir, toutefois, défendu de mettre en doute l'Immaculée Conception.

Alexandre VII avait prodigué les biens des pauvres et ceux de l'Église à ses parents, qui étaient à sa mort, d'une opulence insultante. Le pape écrasa le peuple de neuf subsides nouveaux. Les Romains firent paraître, du temps même d'Alexandre VII, un tableau satyrique, où l'on voyait ce pape, à genoux devant un crucifix; de la plaie du coup de lance sortaient des pistoles au lieu de sang; le pape tendait la tiare, sa famille, à ses côtés, remplissait de grands sacs des pièces qui tombaient, tandis que des cardinaux bousculaient les parents du pape, en présentant les uns leurs chapeaux, les autres leurs calottes, à la sainte plaie

jetant l'or, répétant ces paroles du symbole, qui servaient d'âme à cette satyre vraie et spirituelle : *Crucifixus étiam pro nobis.*

CLÉMENT IX, *247e pape.*

An 1667. Le successeur d'Alexandre VII fut Jules Rospigliosi, cardinal au titre de Saint-Sixte, élu pape le 20 juin 1667, sous le nom de Clément IX.

Vers le commencement du pontificat de Clément IX, les infidèles poussaient avec vigueur le siége de Candie; le pape résolut de porter secours aux chevaliers de saint-Jean de Jérusalem en possession de la place. Les Chigi ayant épuisé les finances du saint-siége, Clément fut obligé de supprimer parmi les ordres réguliers quelques-uns de ceux auxquels le titre de religion ne servait que de prétexte et de moyen, pour mener une vie fainéante, très-souvent libertine. Cet expédient fit trouver au pape par des confiscations de biens, immédiatement vendus, des sommes considérables pour aller au secours de Candie.

Vers la même époque la querelle théologique entre les Jésuites et les Jansénistes devint très-ardente. On ne parlait que de brefs du pape, d'arrêts du Conseil d'État ou du Parlement, de lettres circulaires, de mandements épiscopaux. On prêchait contre les Jansénistes; quelquefois aussi on employaitcontre eux le bras séculier. Tout était dans une étrange confusion, lorsque tout à coup Louis XIV imposa silence aux parties, en faisant acquiescer aux signatures qui avaient été faites sous certaines conditions dont la cour de Rome se contenta; quoique Clément IX eut confirmé dès les premiers jours de son pontificat par un nouveau bref, ce qu'avait fait Alexandre VII, son prédécesseur. Sous le pontificat de ce dernier, quatre évêques avaient refusé hautement la signature pure et simple du formulaire. Alexandre VII avait nommé contre toutes les règles des commissaires pour instruire les procès de ces quatre prélats. Mais tout-à-coup, dix-neuf autres évêques se joignent à eux, et prennent leur défense dans les lettres adressées au pape et au roi. La cour de Rome se trouva alors dans un grand embarras, ne pouvant rien faire contre les quatre évêques, sans le faire en même temps contre les dix-neuf autres. Dans ces circonstances, il n'y avait pas lieu de s'attendre que les quatre évêques se départissent de la doctrine qu'ils avaient exposée dans leurs mandements, et qu'ils fissent signer purement et simplement. Ainsi tout ce qu'on put accorder à Clément IX, fut que ces évêques ne fissent plus usage de leurs mandements, et qu'ils y substituassent des procès-verbaux contenant les mêmes explications, et qui demeureraient dans leurs greffes, à la suite desquelles ils feraient de nouveau signer le formulaire. La plupart des

évêques consentirent à ce changement dans la forme. Ils en rendirent compte au pape par une lettre. Clément, en réponse à cette lettre, leur écrivit, comme il avait été convenu, qu'il était content d'eux. Louis XIV, de son côté, n'attendit que la lettre de Clément IX pour déclarer dans un arrêt du Conseil du 23 octobre 1668, que le pape étant content, il l'était aussi ; et il défendit à ses sujets de s'attaquer et de se provoquer par des noms de parti, et d'écrire davantage sur des matières contestées que ni lui ni le pape n'avaient jamais comprises. C'est ainsi que la paix fut rétablie entre les Jansénistes et les Molinistes. Une médaille consacra cet événement, qui fut nommé la *paix de l'Église*; mais cette paix ne fut pas de longue durée.

Cette affaire occupa en grande partie les soins du pontificat de Clément IX qui se termina quelque temps après par la mort du pape, arrivée le 9 décembre 1669. On rapporte que le pape Clément IX mourut de chagrin de voir triompher les infidèles par la prise de Candie, qui fut, dit-on, livrée aux Turcs par les intrigues des Jésuites; mais cette mort devait être plutôt attribuée à l'intempérance dans le manger du saint-père.

Le pape Clément IX, à l'exemple de ses prédécesseurs, fabriqua des saints, entre autres Pierre d'Alcantara, religieux de l'ordre de saint François, et Madeleine de Pazzi, carmélite.

CLÉMENT X, *248e pape.*

An 1670. Le sacré collége, divisé en 5 ou 6 factions, fut agité pendant quatre mois par les brigues des Chigi, des Barberini et des Raspigliosi qui élurent pape enfin, le 20 avril 1670, sous le nom de Clément X, un vieillard décrépit, âgé de 80 ans, nommé Émile Altiéri, évêque de Camerino, et créé cardinal par Clément IX.

Ne trouvant rien de mieux à faire, Clément X se mit à canoniser, entre autres Ferdinand III, roi de Castille, et Léon X.

Quoique fort âgé, Clément X fut accessible à la vanité et à l'ambition : Étant le dernier de sa maison, et voulant perpétuer son nom et ses armes, il maria à cet effet ses nièces dans la maison des Paluzzi, avec la clause spéciale que les époux prendraient le nom et les armoiries d'Altiéri. Clément X fit comme Alexandre VII, il prodigua à ses neveux les biens de l'Église. Il se déchargea du fardeau des affaires qui accablaient sa nullité, sur ses neveux adoptifs.

Les Romains reconnurent bientôt qu'ils n'avaient qu'un simulacre de pape, et que l'Église était gouvernée par des étrangers. Ce fantôme de pontife et ceux qui agissaient sous son nom furent méprisés du peuple de Rome. Clément X mourut le 22 juillet 1676, accablé de vieillesse.

INNOCENT XI, *249e pape.*

An 1676. Le cardinal Benoît Odescalchi succéda à Clément X, sous le nom d'Innocent XI, le 10 septembre 1676.

Dès les premiers temps de ce pontificat on condamna à Rome une plate rapsodie concernant l'Immaculée Conception de la Vierge. Léopold Ier, empereur d'Allemagne, malgré les embarras d'une situation difficile, l'empire avait à soutenir la guerre contre les Turcs et était menacé par Louis XIV, trouva néanmoins le temps d'écrire une longue lettre au pape ; cet imbécile essayait, lui aussi, d'établir la pureté de la Vierge !

En 1681, il s'éleva un grand différend entre le pape et le roi de France, à propos des droits de régale que réclamaient la cour de Rome. Le clergé français soutint en partie les droits du roi, qui, en définitive, n'étaient que ceux de la nation qu'il avait usurpés, et dont le pontife par un second vol prétendait s'emparer. Aux brefs du pape Innocent XI, Louis XIV, cet autre despote affamé d'autorité, répondit par des discussions de son conseil et par des arrêts de ses parlements, annulant plus ou moins violemment les prétentions du vicaire de Jésus-Christ défendant ses gros sous. Ce fut une querelle fort édifiante et qui ne diminua pas peu la considération, voire même l'infaillibilité du pape. Le haut clergé français réuni en assemblée discuta avec une grande puissance de logique les limites à poser entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel du pape, quant à l'obéissance que lui devaient les États. Plusieurs prélats français se distinguèrent, notamment le célèbre Bossuet, évêque de Meaux. Ce différend ne fut aplani qu'en 1693, quatre ans après la mort d'Innocent XI.

Louis XIV, excitée par les Jésuites, exerça contre les Calvinistes tout ce que la férocité, le fanatisme et la démence pouvaient suggérer à une âme complétement dépravée ; il y mit le comble par la révocation de l'édit de Nantes, donné le 22 octobre 1685. Cent mille familles laborieuses quittèrent la France malgré les violences employées pour s'opposer à leur sortie, et portèrent en Angleterre, en Hollande, en Russie et dans le Nord de l'Allemagne, leur industrie et tout ce qu'ils purent soustraire à la rapacité de leur persécuteur.

A l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes, le pape envoya au roi de France un bref, où il loue extrêmement la piété de ce despote exécrable et l'assure que ce qu'il vient de faire contre les hérétiques de son royaume sera immortalisé par les éloges de l'Église catholique. Cet indigne pontife, prétendu vicaire d'un Dieu de foi, prononça un discours devant le consistoire, le 18 mars 1686, où il dit « qu'il a

« éprouvé une très-sensible joie des grandes actions du roi de France « contre ses sujets hérétiques ; que Dieu a fait éclater sa miséricorde, « en donnant à ce monarque la puissance nécessaire pour extirper l'hé- « résie ; il en a délivré ainsi tout son royaume en peu de mois... » et « comme le zèle et la piété du roi très-chrétien ont éclaté merveilleuse- « ment dans cette action, le sacré-collége doit dès à présent donner à « son mérite les louanges que la postérité lui donnera avec abondance, « toutes les fois qu'elle parlera d'une entreprise *qui lui est si glorieuse* « *et dont le succès est si avantageux à l'Église.* » De plus, le 28 avril, le pape ordonna qu'un *Te Deum* fût solennellement chanté avec une pompe extraordinaire, au bruit des canons et des cloches en actions de grâces de la dispersion des Huguenots de France.

Victor Amédée suivit l'exemple du tyran des Français : il poursuivit avec le plus grand acharnement les malheureux Vaudois dans les montagnes où depuis des siècles ils s'étaient retirés, sans jamais cesser d'être le point de mire de la sainte colère de Rome. Ces pauvres gens, comme leurs ancêtres infortunés, furent traqués dans leurs paisibles demeures comme des bêtes fauves. En 1686 la Suisse recueillit les malheureux qui échappèrent à la fureur de Victor Amédée.

Innocent XI, dont l'intelligence était épaisse et l'orgueil ridicule, ne se rendit pas compte de la profonde et incurable plaie que les lumières et les scandales de la cour de Rome avaient faite à la puissance papale, pour montrer qu'il était le maître dans Rome, il voulait restreindre, sinon supprimer, les franchises dont les ambassadeurs étrangers jouissaient dans la ville depuis un temps immémorial. A cet effet, il publia une bulle le 12 mai 1687, qui réglait arbitrairement la police du quartier occupé dans Rome par les ambassadeurs ; la bulle portait excommunication contre ceux qui prétendraient résister à ses injonctions. Louis XIV, tantôt esclave de Rome, et tantôt la bravant, et qui, comme on a vu, n'avait pas lieu d'être très-satisfait du pape au sujet du droit des régales, mais dont l'orgueil indomptable ne pouvait souffrir la contradiction, ordonna d'une part à M. de Harloy d'appeler de la bulle papale au futur concile ; et d'autre part au marquis de Lavardin, qu'il envoya en ambassade à Rome de maintenir les franchises des Français à Rome dans toute leur intégrité. L'ambassadeur entra en effet dans la ville, suivi de 800 hommmes armés, et avec un éclat, triomphal qui ressemblait bien plus à une menace qu'à la visite de l'ambassadeur d'une puissance près le siége apostolique. Le pape fut obligé de dévorer son chagrin et son humiliation ; à peine osa-t-il interdire l'église de Saint-Louis à Rome sous prétexte qu'elle avait été profanée par M. de Lavardin, qui y était allé, dans un attirail de guerre, faire ses dévotions la nuit de Noël. En France pour user de représailles, on s'assura de la personne du nonce résidant à Paris, puis le roi se saisit d'Avignon.

Un nouveau sujet de mésintelligence s'éleva bientôt entre le cabinet

de Versaille et la cour de Rome. Louis XIV, voulant s'assurer de l'électorat de Cologne sans cependant s'en saisir officiellement, forma le dessein d'y faire nommer le cardinal de Furstemberg; à cet effet le roi dépêcha à Rome pour obtenir les bulles nécessaires, mais le pape saisissant l'occasion de manifester sa rancune refusa opiniâtrement, de manière que le projet du cabinet français sur Cologne dut échouer.

Innocent XI mourut le 12 août 1689. On trouva dans ses coffres un million et demi, ce qui fit beaucoup crier les sujets de l'État ecclésiastique; Innocent avait surchargé le peuple d'impôts; notamment d'une taxe sur le blé, ce qui fit dire de ce pontife qu'il avait spéculé sur la faim publique!

Innocent XI était fort ignorant, ses secrétaires étaient obligés de lui traduire en Italien ce qu'ils écrivaient pour lui en latin qu'il ne comprenait pas. Un d'entre eux lui faisant remarquer en langue vulgaire l'élégance de langage d'un bref qu'il venait d'écrire, le bon pape pleura de joie en réfléchissant à ce que dirait la postérité d'un si bon latin signé du souverain pontife Innocent XI.

ALEXANDRE VIII, *250e pape.*

An 1689. Le 6 octobre 1689, le cardinal Pierre Ottoboni, Vénitien, fut élu pape, à l'âge de 79 ans. Il prit le nom d'Alexandre VIII.

Les premiers actes d'Alexandre VIII, comme tous ses prédécesseurs, furent d'enrichir et de pourvoir sa famille. Toutes les charges qu'Innocent XI avait supprimées, Alexandre les releva en faveur des siens. En moins de trois semaines, il avait élevé aux plus grandes dignités tous ses neveux.

Le différend de la cour de Versailles avec la cour de Rome, touchant les prétentions du pontife sur le temporel des rois, se réveilla sous Alexandre VIII, et avec d'autant plus de vigueur et d'àcreté que les libertés de l'Église gallicane contre le pouvoir exorbitant des pontifes s'y trouvaient mêlées. Déjà en 1682, on s'était fort échauffé sur ces matières. Sans doute, Innocent XI avait témoigné une vive indignation contre les discussions de l'assemblée du clergé français, suivies de la déclaration du roi maintenant son autorité contre les empiétements de la cour de Rome; mais, toutefois, il n'avait pris aucune décision. Alexandre VIII se montra plus énergique, il refusa les bulles aux prélats qui avaient assisté à cette assemblée, jusqu'à ce qu'ils se fussent rétractés. Il y eut sur ce point bien des allées et venues de ministres entre les deux cours, sans qu'il fût possible de s'entendre. Le pape ni Louis XIV ne voulaient précisément rompre les relations, et chacun voulait cependant conserver ses droits. Le roi de France pour se rendre Alexandre VIII plus favorable,

lui rendit le comtat d'Avignon, saisi par son ordre comme dépendance non aliénée de la Provence. Alexandre pour gagner du temps et de nouveaux avantages, suspendit l'exécution de ses desseins, mais lorsqu'il se vit au bord du tombeau, il ne ménagea plus rien. Le 30 janvier 1691, l'indomptable pontife fit appeler les douze cardinaux de la congrégation établie pour régler les différends avec la France, il leur fit lire la bulle, dressée dès le 4 du mois d'août de l'année précédente. Cette bulle censure avec vigueur les propositions avancées par les prélats de France en 1682, comme injurieuses envers le saint-siége. Le pape déclara en outre que s'il n'avait pas fait publier plus tôt cette bulle, c'était parce qu'il avait toujours espéré trouver quelque moyen de faire entendre raison au roi très-chrétien.

Alexandre VIII mourut le 1[er] février 1691, âgé de 81 ans, après un pontificat de 16 mois seulement, pendant lequel il s'était brouillé avec l'empire, la France et l'Espagne. Ce pape fut accusé d'ivrognerie et d'athéisme. Il était, dit-on, d'une familiarité commune et d'une humeur joviale peu en harmonie avec la gravité de ses fonctions.

INNOCENT XII, *251e pape.*

An 1691. Les intrigues du conclave durèrent plusieurs mois, et furent enfin terminées, le 12 juillet 1691, par l'élection d'Antoine Pignatelli, Napolitain, sous le nom d'Innocent XII.

Les différends, élevés entre Louis XIV et Innocent XI, et continués sous Alexandre VIII, furent terminés par Innocent XII au profit du siége de Rome, en annulant tout ce qui avait été décrété par l'assemblée de 1682 du clergé français. Depuis deux ans on avait repris les négociations entre la cour de France et celle de Rome pour mettre fin à cette querelle. Dès le commencement, Innocent XII avait paru d'une fermeté à toute épreuve pour maintenir les vieilles prétentions du saint-siége, malgré les menaces qu'on lui fit, et après diverses propositions d'accommodements la France, tenue sous le despotisme de Louis XIV, ce tyran envieilli, céda sur tous les points. Après avoir poursuivi les malheureux Calvinistes dans tous les recoins de la France dans les rochers de Cévènes, du Vivarais, avec une barbarie qu'on ne peut lire sans abhorrer sa mémoire, ce bourreau, couvert du manteau royal, qui avait toujours été d'un orgueil, d'une férocité qu'on ne rencontre que parmi les têtes couronnées s'humilia et trembla devant un pape; il abandonna le droit de franchise des ambassadeurs à Rome; il fit désavouer le clergé qui avait défendu les droits des hommes contre les insolentes prétentions des papes.

Les évêques, qui avaient assisté à l'assemblée de 1682, furent obligés

d'écrire à Innocent une lettre latine, dont voici la teneur en français : « Nous, prosternés aux pieds de votre sainteté, déclarons que nous « avons une douleur véhémente, une douleur qui vient du cœur, et plus « grande que nous ne saurions exprimer des choses qui se sont passées « dans l'assemblée qui a si fort déplu à votre sainteté et à ses prédéces- « seurs. C'est pourquoi nous protestons, que nous tenons, et que l'on « doit tenir pour non décrété et non délibéré tout ce qui a été décrété « et délibéré dans cette assemblée, au sujet de l'autorité de l'Église et « du pape, comme étant une chose entièrement éloignée de notre pen- « sée. » C'est par cette bassesse que la cour et les évêques de France se réconcilièrent avec le saint-siége. Fallait-il faire tant de bruit, pour une affaire que l'on termina avec tant de honte ?

D'après cette lettre seule, on peut se faire une idée combien le gouvernement du vieux despote de France ménageait peu les consciences.

Quelque temps après Innocent XII fut brouillé avec toute la maison d'Autriche au sujet des droits de l'empereur sur certains fiefs compris dans les terres de l'Église. Le pape poussa l'audace jusqu'à faire afficher publiquement par le cardinal Altieri, un placard, par lequel, avec la seule raison de l'autorité du saint-siége, il déclarait réunis au fisc de l'Église tous les fiefs qui pourraient être dans ses États.

Le pape n'était pas sur un meilleur pied avec la cour d'Espagne qui était irritée de la partialité qu'il lui témoignait.

La cour de Naples aussi eut sujet de se plaindre du saint-père, qui accorda trop de liberté à l'inquisition établie en ce pays. Les Napolitains, révoltés des grandes cruautés commises par le saint-office, adressèrent à Innocent XII des réclamations pour en diminuer les horreurs ; mais leurs instances n'eurent aucun résultat.

Vers la fin de son pontificat, Innocent XII condamna le livre sur les *Maximes des saints*, par rapport à la vie contemplative, écrit par l'illustre Fénélon. L'auteur enseignait dans cet ouvrage l'*amour pur* et désintéressé, tel qu'il ne subsiste que dans l'imagination échauffée de quelques fanatiques, qui croient par là se séquestrer du reste des hommes, et parvenir à un détachement parfait des choses du monde. Le fondement de la dévotion de ces visionnaires est une extrême vanité, qui leur fait illusion et les porte à regarder les autres hommes comme beaucoup au-dessous d'eux. Mais Fénélon, en adoptant leurs maximes fanatiques, avait des vues plus saines ; il avait embrassé de bonne foi le système contemplatif ; et il était même plus modéré que saint François de Sales, sainte Thérèse, et quelques autres dont alors le peuple fit grand bruit, sans que cependant le pape Innocent ne condamnât leurs écrits.

Innocent XII fit profaner le commencement du XVIIIe siècle par la plus riche et la plus lucrative foire de l'Europe, c'est-à-dire par le jubilé séculaire, qui n'est qu'une imitation du paganisme et du judaïsme, utile

au pape pour faire négoce de ses indulgences, et remplir ainsi ses coffres. Vers la même époque fut agité et discuté à Rome le culte idolâtre que les Jésuites permettaient aux Chinois qu'ils avaient convertis, de rendre au philosophe Confucius. Mais les disciples de Loyola eurent assez de crédit pour éluder les poursuites de ceux qui les accusaient d'impiété.

Sur ces entrefaites arriva la mort d'Innocent XII, le 27 septembre 1700, à l'âge de 80 ans, et après un pontificat de 9 ans, 2 mois et 15 jours.

CLÉMENT XI, *252e pape.*

An 1700. Le conclave, qui suivit la mort et les obsèques d'Innocent XII, fut composé de 59 cardinaux. Les intrigues y furent très-vives, et faisaient craindre quelques longueurs, lorsque les désordres, occasionnés par le jubilé, remplirent Rome de sacriléges, d'impiétés, de débauches, et survinrent à propos pour hâter l'élection d'un pape.

Clément XI, dans un autre temps, aurait, au nom du ciel, armé le bras de l'ignorance et du fanatisme pour soutenir des prétentions insensées et tyranniques. Mais le peuple, au moins la généralité, revint de ce respect et de cette soumission aveugle, qu'il avait autrefois pour les décisions du saint-père, grâce au nombre des philosophes qui alla en s'augmentant et qui répandit la lumière dans toutes les classes de la société.

Entre trois bulles principales que Clément XI a données, et qui sont depuis longtemps tombées dans le plus profond mépris, nous ne nous arrêterons un peu que sur la bulle ridicule et scandaleuse *Unigenitus*, parce qu'elle a longtemps troublé la France.

Une querelle, entre les Jésuites tout-puissants et les restes de Port-Royal supprimé, sur des maximes de morale et de piété fut l'origine de cette bulle.

Le prêtre de l'Oratoire, Quesnel, réfugié en Hollande, avait dédié un commentaire sur le nouveau testament au cardinal de Noailles, alors évêque de Châlons-sur-Marne; celui-ci l'approuva.

L'infernal Jésuite Le Tellier, confesseur de Louis XIV, ennemi du cardinal, voulut le mortifier en faisant condamner à Rome un livre auquel il avait donné son approbation. Cet abominable Jésuite ne fut pas content de compromettre le cardinal avec le pape, il voulut encore le faire disgracier par son lâche pénitent.

Cela donna lieu à une suite de basses intrigues dont tout le monde voulut se mêler d'un bout du royaume à l'autre, et plus la France était malheureuse alors dans une guerre funeste, plus les esprits s'échauffaient pour une querelle théologique.

Louis XIV, poussé par son fourbe de confesseur, demanda lui-même la condamnation du livre de Quesnel, dont le barbare ignorant n'avait pas lu une page. Le Tellier, et deux autres Jésuites nommés Doucin et Lallemand, extrairent 103 propositions que le pape devait condamner ; le roi en retrancha deux pour avoir l'honneur de paraître juge.

Le cardinal Faliani, chargé de cette scandaleuse affaire, fit dresser la bulle au gré des Jésuites, auxquels il était livré. Un cordelier, un capucin, un barnabite et un Jésuite furent employés à cet ouvrage de faussaire. Clément XI les laissa faire, et aussitôt envoya la bulle.

Dès que la bulle avait paru dans le public, tous les esprits généralement se soulevèrent. Tout le monde fut indigné de voir un pape, un successeur de Jésus-Christ, condamner comme hérétique, sentant l'hérésie, malsonnante et offensant les oreilles pieuses, cette proposition : « Il est bon de lire des livres de piété le dimanche, surtout la Sainte « Écriture ; » et cette autre : « La crainte d'une excommunication injuste « ne doit pas nous empêcher de faire notre devoir. »

On criait dans toute la France au scandale, à l'impertinence, au ridicule, les Jésuites eux-mêmes furent alarmés de cette censure.

Louis XIV, accoutumé au despotisme, ne pouvait supporter que la bulle *Unigenitus* essuyât tant de contradictions. Ses indignes conseillers lui faisaient entendre, que le mépris public pour cette horrible bulle attaquait son autorité souveraine ; et par ces artifices, dont les Jésuites étaient les auteurs, on porta ce vieux tyran à de nouveaux excès. Plusieurs ecclésiastiques et religieux de mérite furent exilés ; d'autres mis dans des prisons, ou obligés de fuir. Ainsi furent traités ceux qui ne se soumettaient pas à la constitution, pendant que toutes les grâces de la cour étaient la récompense du zèle qu'on avait pour elle. Ces moyens violents ne produisant pas encore tout l'effet que les Jésuites se promettaient, ces bons pères engagèrent le roi à donner une déclaration foudroyante contre ceux qui ne recevraient pas la bulle. Comme les gens du roi refusèrent avec courage de présenter la déclaration, il voulut venir lui-même au parlement tenir son lit de justice, afin d'intimider par sa présence tous les opposants et faire recevoir par la terreur, sa déclaration.

Le public était dans la consternation et l'effroi ; mais ces alarmes se calmèrent car Louis XIV descendit dans la tombe le 1er septembre 1715 avec la profonde conviction d'aller au ciel muni d'un passe-port signé des cardinaux de Rohan et de Bissy et du Jésuite Le Tellier.

Dès cet heureux moment, les affaires ecclésiastiques prirent, en France, une face toute différente sous la régence du duc d'Orléans, prince licencieux, épicurien, adonné à tous les vices et les exagérant par vanité autant que par tempérament, qui traita les matières de religion en philosophe sceptique. De Noailles rentra en faveur ; le père Le Tellier et les Jésuites furent disgraciés. La persécution cessa contre les Jansénistes.

Mais quoique la bulle *Unigenitus* de Clément XI rencontrait de tous côtés une réprobation générale, on peut voir par le jugement burlesque suivant, rendu par le pape à Rome, le 2 mars 1717, contre dix ou douze lettres de curés de France, à lui adressées, pour rétracter leur acceptation de la bulle, combien ce saint pape était hargneux et entêté. Irrité de voir des curés rétracter l'acceptation de sa bulle, Clément XI voulut que ce crime énorme fût puni de toute rigueur. Un décret du saint-office condamna les lettres des curés à être brûlées, après avoir été qualifiées de schismatiques, hérétiques et pleines de l'esprit du démon, quoiqu'elles ne continssent aucun point de doctrine, et ne fussent qu'un désaveu de l'acceptation de la bulle *Unigenitus*. Il était d'usage, lorsque le saint-office condamnait au feu des livres, de les brûler dans l'intérieur du palais de l'Inquisition ; les fameuses propositions de Luther et de Calvin ne furent pas traitées autrement. Mais les lettres des douze pauvres curés français étaient, paraît-il, beaucoup plus importantes, car elles furent brûlées avec un bien plus grand appareil. Un échafaud fut dressé place de la Minerve, devant le titre du cardinal de Noailles. On y alluma un vaste brasier ; on y mit les matières les plus propres à former une fumée noire et empestée, symbole affreux de l'hérésie ; et le bourreau tenant les lettres à la main, après les avoir montrées au peuple en se tournant vers les quatre parties du monde, les jeta gravement dans le feu. Dans cette exécution bouffonne, les momeries fastueuses de la cour de Rome étaient naïvement représentées. Clément XI, qui voulait imposer de gré ou de force son infaillibilité aux fidèles, en doutait cependant beaucoup lui-même, d'après son propre aveu. Un jour M. Amelot, ministre de France, envoyé à Rome, s'étant plaint à sa sainteté, qu'après l'avoir assuré dans une audience qu'elle ne consentirait point à un concile national relativement à la fameuse bulle *Unigenitus*, le capucin Timothée de la Flèche avait depuis écrit en France que le pape consentirait à cette réunion. Clément XI répondit vivement au ministre français : « Ne vous « arrêtez jamais à ce que je pourrais vous dire, quand même vous « l'auriez par écrit et de ma propre main. »

Ce n'était point seulement en France que la bulle de Clément avait trouvé des opposants. Le duc de Savoie l'avait interdite dans ses États. C'est ce que nous apprend une lettre de l'évêque de Grenoble au cardinal « de Noailles. « Nous avons, dit-il, souvent parlé de la constitution. Ni sa « majesté (le roi de Sicile), ni son conseil ne l'approuvent. Le cardinal « de Bissi a écrit deux lettres, l'une au vicaire général de Turin, l'autre à l'ar- « chevêque de Palerme. Celui-ci ne répondit que ces mots : Le Conseil « monarchique a toujours fermé la porte à la constitution, et il vient de la « murer en faisant un arrêt par lequel il défend de rien recevoir de tout ce « qui vient de Rome. Sa majesté ajouta, que cinquante-deux Jésuites, qui « n'avaient pas voulu se soumettre, avaient été expulsés et qu'on avait « saisi leurs revenus. L'évêque de Mazara, qui est un saint, couchant sur

« la dure, et donnant tout son bien aux pauvres, a parlé avec une fermeté « admirable au pape et à son conseil ; mais quoiqu'il se soit fait écou- « ter, ses exhortations n'ont abouti à rien. »

Cependant, pour arrêter les divisions et les désordres que la bulle *Unigenitus* continuait à causer en France, quelques personnes se vouèrent avec une nouvelle ardeur à procurer un accommodement. Le moyen qu'on proposa pour faciliter l'acceptation aux évêques opposants ce fut un nouveau corps de la doctrine intitulé : *explication sur la bulle* qu'ils joindraient à leur acceptation et qu'on regardait comme suffisante, pour remédier à ce qu'ils avaient à craindre de la bulle. Si le pape Clément XI, qui vit ces protestations unanimes contre sa bulle, en tête de laquelle il avait dit avec tant d'orgueil et de présomption : *Arbitre de la justice établie sur la terre par le sauveur du monde*, etc., si Clément, disons-nous, avait eu quelque amour de la paix publique et de la tranquillité de l'Église dont il se disait le père commun et universel, loin de scandaliser ainsi le public, il aurait fait les plus grands efforts, pour réunir les esprit divisés, il aurait retiré la bulle *Unigenitus*. Mais, bien loin de là, Clément XI défendit son œuvre avec la dernière opiniâtreté, malgré l'opposition de la France, et l'appel d'une grande partie du clergé de ce royaume, à un concile national.

Dans de telles dispositions, rien ne pouvait être plus avantageux à l'Église que la mort du pape Clément, qui en avait si gravement troublé le repos ; il mourut le 17 mars 1721, après avoir tenu le siége environ 21 ans. Par son inflexibilité, il s'était aliéné tous les partis : l'empereur, l'Espagne, le duc de Savoie. La constitution *Unigenitus* fut pour lui une source de tribulations qui ne finirent qu'avec sa vie. Ce pape fut assez bien caractérisé dans une ingénieuse pasquinade du temps, conçue en ces termes : *Il promettait, il ne tenait point, et pleurait.*

INNOCENT XIII, *253e pape.*

An 1721. Le cardinal Michel-Ange Conti, né le 15 mai 1655, succéda le 8 mai 1721 à Clément XI. Il prit le non d'Innocent XIII.

Ce pape, quoiqu'il cachât d'abord ses intentions sur le parti qu'il prendrait au sujet des troubles qui désolaient l'Église, laissa bientôt découvrir qu'il était porté à suivre les engagements de son prédécesseur. En effet, sept évêques de France lui ayant écrit une lettre en date du 9 juin 1721, dans laquelle ils représentaient que la constitution *Unigenitus* venait à l'appui des mauvais principes qui s'étaient introduits dans le dernier siècle ; que cette bulle était insoutenable, et que sa sainteté devait la révoquer pour l'honneur du saint-siége ; Innocent XIII s'en trouva fort offensé, et écrivit au roi un bref très-injurieux pour les prélats, auteurs de cette lettre.

D'un autre côté, le même pape, par une de ces contradictions si communes au siége pontifical, reçut favorablement le cardinal d'Althon lorsqu'il pria sa sainteté, au nom de l'empereur Charles VI, de mettre ordre aux troubles que la constitution causait dans l'empire. Le pape répondit au cardinal que les intentions de sa majesté impériale étaient très-louables, et qu'il était très-disposé à entrer dans ses vues; que tous ses soins n'avaient tendu, depuis qu'il avait été élevé sur le saint-siége qu'à tâcher de trouver des moyens convenables pour donner la paix à l'Église; que la lettre des sept évêques de France lui avait fait beaucoup d'impression ainsi qu'à ses ministres. Mais au fond, Innocent XIII était très-mécontent de ce que l'empereur voulait se mêler de remettre l'union dans l'Église. Ce fut même dans ces circonstances qu'il engagea le tribunal de l'Inquisition à donner un décret contre les sept évêques, déclarant leur lettre schismatique, et contenant des propositions injurieuses à la mémoire de Clément XI et au saint-siége apostolique.

Les affaires politiques n'occupaient pas moins Innocent : les mouvements des troupes de l'empereur en Italie l'alarmaient. Pour s'en débarrasser, il consentit de lui donner l'investiture du royaume de Naples qu'il demandait depuis que les impériaux avaient fait la conquête de ce royaume. La veille de la fête des saints apôtres, Charles VI fit présenter au pape la haquenée blanche, en y ajoutant une bourse de 5,000 ducats.

Mais Innocent XIII avait bien autrement à cœur l'affaire touchant l'investiture des États de Parme et de Plaisance. L'Espagne, par l'entremise de la France, venait demander à l'empereur l'investiture pour ces mêmes États, dans l'opinion où l'on se trouvait qu'ils n'étaient point un fief immédiat du saint-siége. La diète de Ratisbonne y avait même donné son approbation et son consentement. Innocent XIII se plaignit vivement, par des brefs circulaires, à l'empereur et aux princes de l'empire, du préjudice qu'on venait de faire au prétendu patrimoine de saint Pierre.

Le pape Innocent défendit non-seulement les usurpations que ses prédécesseurs avaient faites, mais il en ajouta encore de nouvelles, entre autres, celle-ci : le duc de Giuliano Grillo ne voulant pas vendre la forteresse de Palo, située sur le bord de la mer à 18 ou 20 milles de Rome, à la chambre apostolique, comme elle le lui avait proposé, celle-ci, sans autre forme de procès, s'en empara violemment et y mit garnison, sous prétexte que ce château étant placé avantageusement, il y avait lieu de craindre que le duc n'en disposât en faveur de quelque puissance étrangère.

Innocent XIII mourut le 7 mars 1724, n'ayant occupé le siége que 2 ans et 10 mois.

BENOIT XIII, 254e pape.

An 1724. Le cardinal des Ursins, archevêque de Benévent, fut élu pape le 29 mai 1724, et prit le nom de Benoît XIII.

Élevé à l'école de Saint-Thomas, Benoît XIII était attaché aux vérités de la grâce et aux prétentions ultramontaines sur l'infaillibilité. Il n'osait ainsi rien faire qui pût donner la moindre atteinte aux décisions de ses prédécesseurs. Dans de telles dispositions, il ne pouvait prendre d'autre parti pour réunir deux sentiments opposés, que de soutenir que la bulle ne condamnait ni les vérités de la grâce ni les règles de la morale; d'autoriser de plus en plus cette bulle, et en même temps d'accréditer de toutes ses forces les vérités qu'on reprochait à cette bulle de condamner. C'est ce qu'il fit d'abord par le bref qu'il adressa le 6 novembre 1724, à tous les professeurs de l'ordre de Saint-Dominique, dans lequel il dit que c'est injustement que des gens mal intentionnés publient que Clément XI, en condamnant par sa bulle *Unigenitus*, les erreurs dont il fait mention, voulait donner atteinte à la doctrine de Saint-Augustin et de Saint-Thomas, etc. « Méprisez donc « courageusement, leur dit-il, les calomnies qu'on tâche de répandre « sur les dogmes de la *grâce efficace par elle-même, et de la gratuite pré-* « *destination à la gloire sans aucune provision de mérite*, que vous avez « jusqu'ici enseignés, etc.

Les soins de Benoît XIII furent très-occupés de la tenue d'un concile où l'on devait traiter de la doctrine et de la réforme du clergé. Les matières les plus importantes qu'on y devait discuter étaient les fameuses bulles *ex illa die* contre les cultes chinois, et *Unigenitus* contre les réflexions morales du père Quesnel.

Ce concile, appelé concile de Latran, fut ouvert par le pape; 32 cardinaux et 17 archevêques et évêques se trouvèrent à la première session. On y agita diverses matières de la foi et de la discipline ecclésiastique. Dans la cinquième session, on traita de la constitution *Unigenitus:* on en fit la lecture, et elle fut insérée dans les actes du concile. Le dernier dimanche de la Trinité, on tint la dernière session, et c'est ainsi que finit ce concile dont on attendait de si grandes choses, mais qui trompa les espérances de tout le monde.

Quelque temps après, le pape tint un consistoire où il fit un discours touchant la paix conclue entre l'empereur et le roi d'Espagne. Il s'arrêta sur le préjudice que ces deux princes faisaient au saint-siége, en déclarant les États de Parme et de Plaisance fiefs de l'empire. Il protesta contre cette inféodation, et déclara qu'il prendrait des mesures pour soutenir les droits du saint-siége, et fit défense aux évêques de Sicile, de

reconnaître les tribunaux de la monarchie de ce pays; il voulait même étendre cette défense dans le royaume de Naples.

Deux ans après, Benoît XIII défendit au duc Antoine de Parme de prendre l'investiture de ses États d'autres que du saint-siége.

Cependant la bulle *Unigenitus* faisait toujours du bruit. Par des variations inconcevables, Innocent prétendit mettre un terme à ces brouilleries. Dans son voyage de Bénévent, il donna deux bulles sur ce sujet; l'une pour autoriser la doctrine des Dominicains, sur la prédestination gratuite, et sur la grâce efficace; l'autre, pour pacifier les troubles excités par l'*Unigenitus*. Dans la première, qui commence par le mot *Pretiosus*, parmi beaucoup de priviléges et d'avantages accordés aux Dominicains, et à ceux qui étudieraient sous eux la doctrine de Saint-Thomas, il renouvelle dans les mêmes termes les témoignages qu'il avait rendus dans le bref, à la grâce efficace, et à la prédestination gratuite; mais en même temps il s'y déclare encore plus ouvertement pour la constitution. Il rappelle les lettres *Pastoralis Officii* de Clément XI, et s'élève contre ce qu'il appelle les erreurs de Jansénius et de Quesnel. De plus, Benoît XIII, par suite de son zèle pour la constitution, se déclara contre l'évêque de Senez, par un bref qu'il écrivit à l'archevêque d'Embrun, le 25 octobre 1727. Il s'éleva de même contre la consultation des 50 avocats, en faveur de ce prélat, et il donna un bref contre cet écrit, comme contenant des dispositions scandaleuses, séditieuses et injurieuses à l'autorité du saint-siége, et favorisant l'hérésie.

En 1729, Benoît XIII donna un bref qui autorisait toute l'Église à réciter l'office du pape Grégoire VII (Hildebrand), le plus furieux et le plus ambitieux de tous les pontifes. Ce bref se trouve dans le *Bullarium Romanium*, édition de Luxembourg, tome X, page 408.

Le bref du pape lui attira de grandes mortifications, car toutes les puissances se soulevèrent contre l'office impie de Grégoire VII. Mais Benoît XIII ne survécut pas longtemps à ce dernier trait d'audace. Il mourut d'une fièvre et d'un rhume, le 21 février 1730, à l'âge de 81 ans, et après un pontificat de 5 ans 8 mois.

CLÉMENT XII, *255e pape.*

An 1730. Le conclave qui se tint après la mort de Benoît XIII dura quatre mois et sept jours. Enfin, le 12 juillet 1730, on élut pape le cardinal Laurent Corsini, alors âgé de 78 ans. Il prit le nom de Clément XII.

Le lendemain de son élection, le peuple assemblé de toutes parts, criait : *Vive le pape Clément XII, justice des injustices du dernier ministère*. Il commença par établir la congrégation *nonnullis* pour faire le

procès à ceux qui avaient été accusés de malversation sous le pontificat de son prédécesseur et parmi lesquels le cardinal Coscia, un des principaux coupables, fut condamné à 10 ans de prison dans le château Saint-Ange, et que jusqu'à ce qu'il restituât toutes les sommes qu'il avait acquises par des voies illégitimes, il resterait excommunié.

Mais ses cardinaux ayant voulu lui indiquer quelques sujets pour l'administration générale des affaires, Clément XII leur fit une réponse qui dénote un esprit altier, despotique et sans jugement. Il leur dit : *C'est aux cardinaux à élire le pape, mais c'est au pape à choisir ses ministres.*

Le 20 septembre 1731, le pape Clément XII fit afficher un acte de possession en son nom par lequel il était déclaré, que les duchés de Parme et de Plaisance, étant des fiefs qui relevaient du saint-siége, il était défendu aux peuples de ces duchés de reconnaître d'autre souverain que le pape. Mais le général Stampa fit ôter l'acte affiché par les ordres de sa sainteté, après avoir pris possession de Parme et de Plaisance, au nom de l'Infant don Carlos.

Dans le courant de l'année 1733, Clément XII adressa la bulle *Verbo descripto* aux Dominicains attribuant à toutes leurs écoles les droits, prérogatives et priviléges des universités. A cette occasion le pape fit l'éloge de Saint-Thomas et de sa doctrine sur la grâce et la prédestination; mais peu de temps après il accorda aux Jésuites le bref, dit *Apostolicæ providentiæ* dans lequel sa sainteté déclare qu'elle n'entend pas que les louanges données par elle et ses prédécesseurs à la doctrine de Saint-Thomas, empêchent que les autres écoles ne soutiennent à l'ordinaire sur les matières de la grâce les sentiments qu'elles ont soutenus et enseignés ; défendit de flétrir d'aucune note ces mêmes écoles, ou de donner à leurs sentiments des qualifications injurieuses, jusqu'à ce qu'il ait plu au saint-siége de définir et de prononcer quelque chose sur cette controverse.

En 1734, Clément XII donna un bref qui condamnait l'instruction pastorale de l'évêque de Montpellier, comme contenant des propositions fausses, scandaleuses, schismatiques, etc. Dans le courant de la même année, il condamna pareillement un mandement de l'évêque d'Auxerre sur un miracle opéré dans son diocèse; mais ce bref fut supprimé par arrêt du parlement.

L'entrée et le séjour des troupes impériales et celles du roi d'Espagne sur les terres de l'État ecclésiastique causèrent à Clément XII de grands embarras. Il eut aussi de longs différends avec la cour de Turin.

Le 20 juin 1737, le pape Clément fit la canonisation des bienheureux Vincent, instituteur de l'ordre des prêtres de la mission, et Regis, Jésuite. Quelques jours plus tard, le 27 du même mois, il fit la béatification du bienheureux Joseph Leonissa, capucin.

Le 23 mai 1738, Clément XII donna au roi des deux Siciles, l'investiture du royaume de Naples, dans la même forme qu'elle avait été accordée aux prédécesseurs de sa majesté sicilienne; et le 28 juin, le connétable de Colonne présenta la haquenée au pape, de la part de ce même roi.

L'année suivante le pape publia un indult qui accordait au duc de Lorraine, et ensuite au roi de France, la nomination de toutes les abbayes régulières des duchés de Lorraine et de Bar.

Épuisé enfin par les infirmités de la vieillesse Clément XII mourut le 6 février 1740, à l'âge de 88 ans, après 10 ans de pontificat.

BENOIT XIV, *256e pape.*

An 1740. Le conclave avait déjà duré plusieurs mois après la mort de Clément XII, lorsque les cardinaux finirent par nommer pape, le 17 août 1740, le cardinal Prosper Lambertini, né le 13 mars 1675, à Bologne. Il prit le nom de Benoît XIV. Après une liste d'exécrables scélérats, nous trouvons pourtant un homme, un pontife aimé pour la douceur et la gaieté de son caractère.

Depuis la réforme, les foudres du Vatican ne faisaient plus trembler les souverains sur leurs trônes. Les pontifes avaient abdiqué de fait leurs prétentions à la suprématie temporelle. A ces grandes discussions avaient succédé des contestations quelquefois ridicules, des controverses polémiques sur des points de théologie indifférents dans leur essence aux articles essentiels de la foi. La cour de Rome y avait pris parti. Le foyer de ces disputes était principalement en France, où deux partis acharnés s'étaient divisés pendant le 17e siècle sur la doctrine de Molina et de Jansénius, et se déchiraient dans le 18e, sur les articles de la scandaleuse bulle *Unigenitus*.

Benoît XIV fut consulté par la cour de France, et invité à s'expliquer sur ces refus de sacrements, qui tourmentaient des malheureux jusque sur leur lit de mort, et, presque toujours, d'après des délations obscures, qui servaient souvent des haines et des vengeances privées, sous le voile imposteur d'un zèle religieux. Le pape, par sa lettre encyclique de 1756, décida qu'on ne pouvait refuser les secours spirituels qu'à ceux qui seraient *notoirement* convaincus comme réfractaires ou désobéissants à la bulle *Unigenitus*, ajoutant *qu'on ne pouvait résister à cette bulle sans mettre en danger son salut éternel*. Il eut été plus généreux, plus digne de Lambertini d'avouer que ce bref, fabriqué par les Jésuites Le Tellier et Doucin, ne pouvait se soutenir, et de le révoquer comme immoral et l'œuvre de ces deux faussaires.

Benoît XIV, à la prière du roi de Portugal, donna un bref pour la réforme des Jésuites dans tous les États de ce prince. Ils furent convaincus d'un commerce contraire aux lois de l'Église, et tous leurs magasins et marchandises saisis, et de concert avec le patriarche de Lisbonne, le pape leur ôta tous les pouvoirs de confesser et de prêcher, et fit fermer tous leurs colléges.

Ce bref fut le dernier acte de Benoît : il mourut le 3 mai 1758 après une douloureuse maladie, et un pontificat de 18 ans.

CLÉMENT XIII, *257e pape.*

An 1758. Charles Rezzonico, né à Venise, le 17 mars 1693, fut élu pape le 6 juillet 1758, sous le nom de Clément XIII, après un conclave qui dura près de deux mois.

Clément donna bientôt une preuve de frénésie qui a toujours distingué la chaire des pontifes : il condamna le livre de l'esprit d'Helvétius *comme hérétique, sentant l'hérésie, tendant à étouffer la loi et l'honnêteté naturelles.*

Le pape Clément XIII, protecteur des Jésuites, accéléra leur perte. Leur général, résidant à Rome, gouverna le pape et la société. La banqueroute frauduleuse du père Lavalette conduisit en France à examiner les règles de leur institution, après que le général et tout l'ordre eurent été condamnés par le parlement de Paris à payer solidairement. Ce procès scandaleux indigna toute la France.

Louis XV, par un édit, voulut réformer ce jugement; il eut la faiblesse d'en écrire ou d'en faire parler au pape. Celui-ci répondit témérairement qu'il fallait que les Jésuites restassent comme ils étaient ou qu'ils n'existassent plus. Le pape Clément XIII croyait que jamais on n'oserait ébranler cet arbre planté depuis deux siècles et dont les profondes racines poussaient du Paraguay jusqu'en France; et au lieu de supprimer leur ordre, comme plusieurs puissances de l'Europe le demandaient, il ne fit que les irriter, en donnant hautement sa bulle *Apostolicum,* qui confirmait les Jésuites dans leurs priviléges, les justifiait dans tous les points, et faisait l'éloge le plus pompeux de leur zèle, de leurs services et de leurs talents. Mais cette pièce irréfléchie causa la perte des disciples de Loyola.

Clément XIII fit condamner le 22 septembre 1762, par le tribunal de l'Inquisition, le plus beau monument de gloire du célèbre Jean-Jacques Rousseau, c'est-à-dire son ouvrage intitulé *l'Émile,* comme impie et hérétique, et la lecture défendue, sous peine d'excommunication.

En 1768 Clément XIII donna un monitoire contre le ministre de Parme, qui attaquait les droits régaliens. Le pape, dans ce monitoire,

se qualifie souverain de Parme, titre qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé s'arroger depuis l'extinction de la maison Farnèse. Ferdinand, duc de Parme, proscrivit la bulle du pape par une ordonnance du 3 mars de la même année. Don Carlos, roi d'Espagne, fit en même temps publier un décret, dans lequel il expose que c'est à tort qu'on rappelle dans cette bulle, celle dite *In cœnâ Domini*, vu que cette dernière n'a jamais été reçue dans aucun état catholique. Le roi des deux Siciles donna, le 4 juin, un édit portant suppression du bref que le pape avait donné contre les édits de Parme, sur le fondement que ce bref attaque tous les souverains : car il leur contestait le pouvoir de publier des réglements sur des matières purement temporelles.

Le Portugal redoubla ses plaintes; la prise d'Avignon par le roi de France, et celle de Bénévent par le roi de Naples mirent le comble aux maux du saint-père. Il s'annonça comme un autre Thomas de Cantorbery, prêt à souffrir le martyre pour conserver ses immunités. Les nouvelles publiques ne parlaient que du courage malheureux de Clément XIII, comme s'il eut été question de la foi, tandis qu'il n'avait pour objet que des droits honorifiques et des biens temporels.

Partout fut proscrite la fameuse bulle *in cœnâ Domini*, qu'on a fulminée à Rome tous les ans depuis Paul III.

Vers le même temps, Clément XIII, se voyant vivement pressé par les maisons de Bourbon et de Bragance, qui lui demandaient la suppression des Jésuites, ne se trouva pas peu embarrassé. Pour faire droit à ces puissances, le pape devait se déclarer contre son propre ouvrage, sa bulle *Apostolicum*, dont nous avons fait mention plus haut; dans le cas contraire, il allait encore mécontenter des souverains qui n'avaient que trop de griefs contre lui et exposer Rome à quelque violente tempête.

Enfin, Clément XIII se vit contraint de céder aux vives instances de la France et du Portugal demandant l'abolition des Jésuites. En conséquence, il indiqua un consistoire pour le 3 février; là il devait proposer aux cardinaux d'aquiescer aux désirs des souverains; mais ce qu'il y a de frappant, c'est que le soir même en se mettant au lit, il se trouva mal, et s'écria : je me meurs.

Aussitôt on lui pratiqua une saignée qui fut suivie d'un vomissement de sang, et sur le champ le saint-père expira dans la nuit du 3 au 4 février 1769.

Rezzonico ne vit pas que les ténèbres pontificales commençaient à se dissiper; que le temps où les princes, les peuples et les rois rampaient aux pieds *du serviteur des serviteurs de Dieu*, était passé. Il ne sut pas discerner les circonstances, et cette ignorance causa son malheur.

CLÉMENT XIV, *258e pape.*

An 1769. Laurent Ganganelli, né le 31 octobre 1705, à Saint Arcangelo, fut élu pape, le 19 mai 1769, sous le nom de Clément XIV, après un conclave tumultueux qui fut prolongé pendant trois mois.

Clément XIV paraissait propre à retarder la chute du colosse pontifical que son successeur a précipitée.

Le caractère et l'esprit de Ganganelli lui concilièrent les puissances que l'inflexible âpreté, le fanatisme absurde de son prédécesseur avait aliénées. Le Portugal, brouillé avec le siége romain, voulait se donner un patriarche, et ne plus communiquer avec le pape. La manière ridiculement despotique, dont Clément XIII avait traité le duc de Parme, avait indigné les cours de France, de Madrid et de Naples. Vénise prétendait réformer les communautés religieuses, sans le concours de la puissance papale; la Pologne voulait diminuer son autorité; les habitants de Rome murmurèrent, et semblaient se ressouvenir d'avoir été Romains. L'esprit de liberté commençait à vouloir partout secouer les chaînes honteuses de la superstition. Clément XIV eut l'art d'arrêter ce mouvement général de trépidation. Il s'aperçut que pour conserver encore quelque temps ce simulacre offert à la déception des peuples, ce simulacre autrefois si barbare, qui fit couler tant de sang et de larmes, il ne fallait pas l'agiter, que tout ébranlement avancerait sa chute. Si ses ennemis n'eussent pas avancé ses jours, Clément XIV aurait retardé de quelques années la ruine inévitable de ce pouvoir fantastique qui a tenu si longtemps l'Europe aux fers.

Clément ne fit point le jeudi de l'absoute la lecture de cette bulle ridicule et audacieuse appelée *In cœnâ Domini*. Ce bref n'est pas, à beaucoup près, le monument le plus étrange du despotisme infernal dont la cour de Rome a écrasé les peuples. Les bulles des Grégoire VII, des Innocent IV, des Grégoire IX, des Boniface VIII, ont été sans doute plus funestes; mais la bulle *in cœnâ Domini* est d'autant plus téméraire, qu'elle est d'un temps où les hommes commençaient à sortir de l'épaisse barbarie qui avait si longtemps abruti l'Europe.

L'Angleterre et la moitié du continent, soulevées au XVIe siècle contre la tyrannie romaine, avertissaient cette cour d'être modérée. Cependant au mépris de toute bienséance des droits divins et humains, Pie V n'hésita pas à promulguer cette bulle qu'on fulminait à Rome depuis deux siècles tous les ans avec les cérémonies les plus imposantes et les plus funèbres. Après la lecture, le pape jetait un flambeau allumé dans la place publique, comme marque d'anathème. On excommuniait tous les magistrats, tous les évêques, tous les hommes qui osaient appeler

à un futur concile, tous les capitaines de vaisseaux qui couraient la mer sur les côtes de l'État ecclésiastique, tous ceux qui arrêtaient les pourvoyeurs du saint-père, etc., etc. Enfin, c'est l'acte de la plus audacieuse démence que les papes avaient commis depuis le commencement du XVIe siècle.

L'acte le plus mémorable du pontificat de Clément XIV est le fameux bref, daté du 21 juillet 1773, qui supprime à jamais la société des Jésuites. « L'ordre des Jésuites, dit ce bref, avait occasionné des trou-« bles depuis son origine; que les plaintes et les accusations contre la « société s'augmentaient chaque jour de plus en plus; que les rois de « France, de Portugal et des deux Siciles, les avaient expulsés de leurs « États, et demandaient leur abolition; qu'ils ne pouvaient produire les « fruits excellents et abondants pour lesquels ils avaient été institués. »

Enfin, les Jésuites eux-mêmes avaient contribué à leur destruction en déclarant par la bouche de leur général, qu'ils aimaient mieux ne plus exister que de subir une réforme : *sint ut sunt, aut non sint.*

Clément XIV ne devait pas survivre longtemps à son bref de suppression des Jésuites. En effet, la santé du pape, qui avait été longtemps vigoureuse, commença à s'altérer; son visage se décolorait insensiblement; le mal allait en augmentant et ses entrailles étaient souvent déchirées par des douleurs inouies. Clément XIV succomba enfin au bout de 5 mois de souffrances, le 22 septembre 1774, à l'âge de 69 ans 10 mois et 22 jours. A peine était-il mort, que son corps noirci, parut se dissoudre, et que selon le rapport de témoins oculaires, on crut entrevoir, lorsqu'on l'ouvrit, les marques du plus cruel poison.

PIE VI, *259e pape.*

An 1775. Jean Ange Braschi, né à Césène, le 27 décembre 1717, fut élu pape sous le nom de Pie VI. Tiré de la foule des jeunes prêtres italiens par Benoît XIV, nommé trésorier par Clément XIII, et fait cardinal par Clément XIV, la rapidité de sa fortune dut étonner le monde et disposer les chrétiens à trouver dans une grande supériorité de génie les causes d'une si constante faveur. Mais le prestige se dissipa dès que Braschi fut monté sur le trône pontifical; et il est prouvé que cet intrigant n'est parvenu au faîte des grandeurs que par les moyens d'une habileté commune, soutenue d'une souplesse de caractère fort rare. Il a toujours été dans la politique des princes de l'Église de réunir leurs suffrages sur le moins redoutable, c'est-à-dire le plus médiocre d'entre eux; et à l'élection de Braschi, l'un de ses concurrents s'approcha de lui au moment où il venait d'être proclamé, et s'exprima en ces termes : « Vous voilà « pape; écoutez encore une fois, et souvenez-vous de ce que je vous ai

« dit souvent : vous êtes entêté, orgueilleux et ignorant. Adieu, je vais « vous adorer. »

Pie VI signala son avénement par le désir orgueilleux d'attacher son nom à quelque grande fondation de magnificence; il s'occupa d'achever au Vatican un musée, commencé par son prédécesseur. Dès le commencement du XVIe siècle, cette manie ruineuse remplaça la manie des croisades et contribua pour une bonne part à la ruine de la papauté. Ce fut pour suppléer à l'impuissance du trésor public, épuisé par la folle et mondaine splendeur de leurs règnes, que ces pontifes, qui s'intitulaient *serviteur des serviteurs de Dieu*, se virent forcés de donner au trafic scandaleux des indulgences une exagération qui amena le schisme. Cette grande et terrible leçon perdue pour les successeurs immédiats des Jules et des Léon X, fut encore plus inutile pour un esprit aussi étroit et aussi vain que celui de Pie VI. Il voulut être un grand pape, et au lieu de mettre tous ses soins à restaurer l'autorité morale de la chaire de saint Pierre, qui s'évanouissait de jour en jour, il s'embarqua dans la folle et gigantesque entreprise du dessèchement des marais Pontins. Le projet de rendre à la culture les vastes plaines connues sous ce nom, et qui sont l'une des plus belles parties de la campagne romaine, remonte au plus beau temps de la république, recommencé par César et par Auguste, il lassa l'opiniâtre volonté de ces maîtres du monde; plus tard Trajan n'y fut pas plus heureux, et plus tard encore un roi de ces belliqueux barbares, qui avaient établi une domination toute nouvelle sur les débris des aigles des Césars, Théodoric, n'y réussit pas mieux. Les papes, comptant sur l'influence de leur prétendue mission divine, reprirent en sous-œuvre ces grands travaux entrepris à de si différentes époques, et les fastes du Vatican en comptaient cinq ou six qui avaient fait de larges trouées au patrimoine de saint Pierre, et compromis les finances du saint-siége dans cette infructueuse tentative, lorsque Braschi ceignit la tiare. Qu'une faute si souvent renouvelée ait été recommencée par Pie VI, dans un temps où les ressources de Rome étaient si amoindries, cela seul atteste le peu de portée de son intelligence. Il alla lui-même, suivi de ses ingénieurs et de ses architectes, explorer le pays et on le vit tracer le plan d'une ville et d'un nouveau musée qu'il voulait bâtir sur ce sol irrévocablement submergé sous des eaux infécondes. Enfin, il échoua, et quand ce désastreux résultat fut constaté, les cris de détresse, et les malédictions d'un peuple accablé d'impôts succédèrent aux flatteries des faiseurs de projets, qui avaient exploité la crédule ambition de Pie VI. Ce pape n'en persista pas moins dans cette fausse route; et forcé d'abandonner les marais Pontins, il entréprit de remettre sur sa base le grand obélisque du Quirinal qui, depuis des siècles, gisait renversé. Ici le succès était moins difficile. Mais les sarcasmes de Marforio et de Pasquin le lui firent expier : un matin l'on trouva ces mots écrits sur la base de l'obélisque : *Domine, dic ut lapides isti*

panes fiant, Seigneur, ordonne que ces pierres deviennent des pains. Cette direction, imprimée aux sollicitudes administratives de son règne, avait excité un mécontentement, qui s'accrut encore, lorsque dans un procès où la fortune de l'un de ses neveux était intéressée, Pie VI ne craignit pas de jeter dans la balance de la justice le poids de son intervention personnelle. Après s'être ainsi aliéné l'amour et le respect de ses sujets, le malheur de ce pape voulut qu'il se rabaissât aussi dans l'estime du monde chrétien tout entier, par son voyage à Vienne en Autriche. Voici quel fut le motif de cette hasardeuse excursion : Joseph II, converti plus qu'aucun autre prince de son temps aux idées philosophiques qui commençaient alors à travailler les vieilles monarchies vermoulues, et dominé, probablement, par cette longue lutte de l'empire et du sacerdoce dans laquelle les papes avaient tant de fois abusé du levier immense qu'ils trouvaient dans la superstition et l'obéissance aveugle du monde chrétien; Joseph II, à peine couronné, signa des décrets d'abolition contre les nombreuses corporations monastiques qui infestaient ses États et allait même jusqu'à toucher à des points de discipline ecclésiastique, en supprimant des fêtes et modifiant le rituel romain. Après un assez long échange de lettres et de négociations qui n'avaient abouti à rien, Pie VI s'imagina que sa présence ramènerait au giron de l'orthodoxie la plus parfaite le prince semi-schismatique, et, dans cette persuasion, il entreprit de se rendre auprès de Joseph II. Mais bien que Pie VI fut doué des avantages extérieurs les plus remarquables, il n'était pas de ces souverains qui peuvent impunément descendre de leur piédestal et sortir du sanctuaire mystérieux où une admiration convenue les honore, pour se montrer de près aux regards des hommes. Toutefois, le voyage du pontife fut brillant : il vit les peuples et leurs chefs prosternés à ses pieds. L'empereur lui-même et son frère Maximilien allèrent au devant de lui à une assez grande distance de la capitale, et lui prodiguèrent toutes les marques possibles de déférence et de respect; mais sous ces vaines politesses, l'inflexible Joseph II cachait le dessein formel de ne pas céder à la moindre des prétentions du saint-siége. Pie VI, renvoyé par l'empereur à son ministre Kaunitz, toutes les fois qu'il voulait aborder le sujet de son voyage, et trouvant le ministre Kaunitz encore moins maniable que l'empereur, reconnut qu'il était joué, et songea à son retour. Rentré à Rome, il essaya inutilement de dissimuler sous le faste des paroles qu'il fit entendre en plein consistoire, l'étendue de son désappointement et l'amertume de son dépit. L'Europe entière jugea son voyage comme une démarche inconsidérée et qui avait contribué à appauvrir le trésor pontifical. Joseph II poursuivit hautement ses projets de réforme. Cet exemple, de l'un des plus puissants souverains de la chrétienté, trouva un imitateur dans Pierre Léopold, alors grand-duc de Toscane. La discussion qui s'ensuivit à ce sujet entre ce prince et Pie VI ne tourna pas mieux pour Rome que les conférences de Vienne; enfin, la

cour de Naples suivit le même exemple, elle supprimait la cérémonie de la présentation de la haquenée, tradition d'un vasselage humiliant, et retranchait une partie des priviléges abusifs du clergé. Cette querelle avec Naples duraitencore lorsque les premiers pas de la grande révolution française firent sortir d'une torpeur si profonde l'Europe entière, et elle fut terminée moyennant une transaction en vertu de laquelle les rois de Naples s'engageaient à remplacer la présentation de la haquenée par une somme de 500,000 ducats payée à leur avénement, sous le titre de pieuse offrande à saint Pierre. A ces débats, pour ainsi dire, domestiques, et où saint Pierre n'avait certainement rien à voir, succédèrent les explosions de ce volcan révolutionnaire qui devait en ensevelir la mémoire sous les débris mêmes de la papauté. L'une des premières opérations de réforme de l'assemblée nationale, comme l'un des vœux les plus importants des États-généraux, fut la législation nouvelle imposée à l'Église de France, sous le nom de constitution civile du clergé. Pie VI, invité par une lettre de Louis XVI à sanctionner la détermination de ce monarque qui venait d'accepter cette constitution civile, aima mieux encourager la conduite des évêques réfractaires qui, au nombre de trente, et forts de l'appui du souverain pontife, signèrent une protestation contre le décret de l'assemblée. Mais, le torrent emportant dans sa course cette résistance comme tant d'autres, ne laissa à Rome et à ses adhérents que le regret d'avoir contribué à la ruine de la monarchie, en irritant les intérêts avec lesquels, après 30 ans, elle a finalement transigé. La nation française était trop occupée alors de sa renaissance politique pour donner grande attention au courroux suranné du Vatican ; elle n'eut pas la simplicité d'invoquer comme par le passé, l'université de Paris, l'autorité parlementaire, contre les brefs incendiaires du pape ; et l'assemblée se contenta de les livrer à la dérision publique. Mais ce qui fut plus sérieux, les troupes françaises occupèrent le Comtat, qui échappa pour jamais à la domination papale. Le fanatisme invétéré de la population de cette capitale vengea, bientôt par un meurtre odieux, les prétendues injustices faites au saint-siége. Basseville, envoyé de la république, auprès du pape, fut lâchement assassiné. Le directoire fit envahir par une armée française les légations de Bologne et de Ferrare, et demanda avec la cession de ces deux territoires le paiement d'une contribution de guerre de 15 millions. Comme les choses avaient changé de face ! où était l'heureux temps où le soi-disant saint-siége faisait de si abondantes récoltes en numéraire en exploitant l'ignorance publique? Pie VI se résignait à subir ces dures conditions, lorsque le directoire, comme s'il s'était ravisé, exigea également la rétractation des deux brefs fulminés contre la constitution civile du clergé. Cette demande en indignant l'orgueil du pontife, lui rendit quelque énergie, et il comprit parfaitement qu'en perdant le temporel, le plus sûr moyen de le ressaisir un jour tout entier était de conserver

dans toute leur intégrité ses droits, ou du moins ses prétentions sur le spirituel. Encouragé dans cette résistance par l'appui secret de la cour de Vienne, (Joseph II était mort) Pie VI s'environna d'un appareil guerrier, fit flotter sur la tour du château Saint-Ange le vieux labarum, et promit la victoire à ses faibles milices comme à ses alliés. Ces événements se passaient en 1797, époque mémorable où commença la gloire du jeune Bonaparte. Ce fut ce général qui exécuta la seconde invasion des États de l'Église. Le traité de Talentino les démembra et imposa d'ailleurs au saint-siége les conditions les plus onéreuses. Rome ne put les supporter : une révolte organisée contre l'ambassade française éclata le 28 décembre 1797, et le général Duphot fut la plus illustre des victimes de cette effervescence populaire. Le 28 janvier de l'année suivante, c'est-à-dire moins d'un mois après, s'accomplit une juste vengeance que les tardives soumissions de Pie VI avaient inutilement cherché à prévenir. Le général Berthier entra dans Rome, et la destruction du gouvernement papal fut mise à l'ordre du jour de son armée.

Un consulat romain remplaça le pouvoir du pontife; Pie VI vit tous ses cardinaux dispersés et proscrits; quant à lui, transféré d'abord à Sienne et puis à l'abbaye de San Cassiano près de Florence, il fut enfin emmené hors des pays d'Italie, où sa présence n'eut jamais cessé d'être un sujet d'inquiétude et de trouble. Conduit à Valences, dans l'ancienne province du Dauphiné, Pie VI y mourut, le 29 août 1799, succombant moins encore sous le poids des années que sous celui des chagrins qu'il venait d'éprouver et dont lui-même était le principal auteur. Pie VI avait créé 62 cardinaux, et parmi ce nombre considérable 4 seulement étaient Français.

PIE VII, *260e pape.*

An 1799. Grégoire Barnabé Louis Chiaramonte, né à Césène, le 24 août 1742, cardinal et évêque d'Imola, fut proclamé pape sous le nom de Pie VII. Sa monination se fit à Venise, et il prit aussitôt le chemin de Rome pour aller s'installer au Vatican, sans vouloir entendre les conseils des cardinaux qui avaient composé le conclave et qui le pressaient de rester à Venise, et au mépris de la cour d'Autriche, qui s'efforçait de le retenir dans ses États. Rome était alors au pouvoir d'une armée napolitaine, qui remplissait de terreur et de deuil le midi de l'Italie, en exerçant la plus affreuse réaction et les plus horribles vengeances contre les partisans de la domination et des idées françaises. Pie VII, sans se laisser intimider par la présence des troupes du roi de Sicile, mit toute sa sollicitude à rétablir des relations directes et régulières avec le gouvernement de la France, qui, depuis huit ans, se

trouvait en quelque sorte séparée du monde chrétien, sans cependant se porter plus mal pour cela. Le pape s'empressa d'applaudir à l'avénement de Bonaparte, qui semblait demander au sacerdoce d'étayer son élévation, et qui était proclamé par les journaux le restaurateur des autels. Quand cet homme prodigieux descendit une seconde fois en Italie pour y ruiner la puissance de l'Autriche dans les champs de Marengo, le pape consentit à ouvrir des négociations avec l'heureux vainqueur, et bientôt un nouveau concordat fut signé à Paris, en 1801, entre la république française et la cour de Rome. Dans cette réconciliation officielle de la France avec l'Église, il existe une foule de réticences adroitement calculées par les deux parties contractantes, pour laisser intactes des prétentions qu'elles n'auraient pu discuter réciproquement sans risquer une éclatante rupture, et rendre tout à fait impossible la transaction solennelle qu'elles venaient de conclure. Le premier consul, tout en s'appuyant sur la religion, n'était pas homme à courber son front superbe sous le joug de la tiare, et il n'avait nullement envie de reconnaître au successeur des Boniface et des Grégoire la suprématie que ces orgueilleux pontifes avaient exercée sur les rois. De son côté, Pie VII, tout en étant dominé par le désir ardent de ramener le vaste empire français sous sa domination spirituelle, ne voulait rien abandonner des vieilles prérogatives de la papauté. Mais pour obtenir quelque résultat dans l'application, cet acte devait être interprété, expliqué, développé par des lois secondaires et des réglements, et là allait éclater l'antagonisme mal entendu de l'autorité civile et du sacerdoce. Bonaparte déclara que les prêtres devaient se constituer, par la prestation du serment civique, citoyens français avant tout, c'est-à-dire sujets directs et absolus de son gouvernement : Pie VII prétendit, au contraire, qu'en matière de discipline ecclésiastique, les membres du clergé n'avaient point d'autres supérieurs que les évêques, et ne pouvaient reconnaître d'autre souveraineté que celle du saint-siége. C'est alors que s'affaiblirent les démonstrations amicales entre le pape et le consul; mais, en 1804, celui-ci, fatigué du rôle modeste de premier magistrat d'une république, et voulant rétablir à son profit l'empire de Charlemagne, imagina de donner à son élévation un caractère sacré, et de l'entourer, à l'exemple des anciens rois, des pompes et des solennités de la religion. Pour que cette consécration fût plus imposante, et qu'elle laissât des traces plus profondes dans l'esprit des peuples, Bonaparte voulut que Pie VII vînt lui-même lui poser la couronne sur la tête, comme si une cérémonie aussi ridicule, aussi superstitieuse avait pu ajouter quelque valeur à son génie et à sa puissance; et il annonça en conséquence quelque disposition à faire des concessions au siége de Rome. Le pape, attiré par les promesses de Napoléon, et voulant surtout ressaisir l'occasion de faire constater la nécessité de la sanction pontificale dans la promotion des puissances temporelles, consentit avec

empressement à venir lui-même verser l'huile dite sainte sur le front du conquérant redoutable, héritier d'une révolution qui avait nié et anéanti la puissance du sacerdoce. Pie VII écrivit à tous les princes et dignitaires de l'Église, non-seulement pour leur apprendre sa détermination, mais encore pour engager ceux d'entre eux qui étaient nés Français à faire leur acte de soumission au chef de la quatrième dynastie. Le pape crut entrevoir les avantages qu'il pourrait tirer dans ses démêlés avec Napoléon de l'espèce de réaction religieuse qui s'était opérée en France. Pie VII partit de Rome le 2 novembre, et arriva le 26 du même mois à Fontainebleau, où l'attendit Napoléon. Mais, l'empereur, une fois présenté à ses peuples par le saint père, comme *l'oint du seigneur*, il ne se montra plus aussi facile dans la conclusion de ses arrangements définitifs avec la cour de Rome, et Pie VII quitta Napoléon sans avoir rien obtenu. A cette déception vinrent bientôt se joindre d'autres griefs, qui ne pouvaient manquer d'amener tôt ou tard une rupture ouverte entre le gouvernement français et le saint-siége. La marche d'Ancône fut d'abord envahie par le général Saint-Cyr, et les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo passèrent ensuite à Talleyrand et à Bernadotte. En 1806, la création du royaume d'Etrurie et l'incorporation des Marches au royaume d'Italie inspirèrent des craintes sérieuses à Pie VII sur le sort des États romains.

Il fit adresser d'impuissantes protestations, qu'il envoya à l'empereur, afin de l'amener à s'expliquer sur ses desseins ultérieurs relativement aux vieilles usurpations formant le prétendu patrimoine de saint Pierre. « Je les respecterai, lui répondit Napoléon, à condition que vos ports « seront fermés aux Anglais, et vos places ouvertes à mes soldats, cha- « que fois que l'Italie sera menacée d'une invasion étrangère.» Le pape refusa ces conditions, parcequ'il n'y trouvait pas son profit. Napoléon s'en irrita et menaça publiquement le légat de faire occuper militairement les États du saint-siége, si on lui refusait plus longtemps la satisfaction qu'il exigeait. Pie VII instruit de cette résolution, dédaigna d'en conjurer l'accomplissement par des actes de condescendance, et s'abandonna courageusement à l'orage qui grondait sur sa tête. Il ordonna au cardinal Caprara de cesser toute fonction diplomatique auprès du gouvernement français dès que les agents de ce gouvernement tenteraient d'exécuter les desseins hostiles annoncés par l'empereur, et il eut l'audace de menacer à son tour, ce superbe potentat *de faire usage de la force que Dieu tout-puissant avait mise dans ses mains*, s'il portait une main sacrilége sur le domaine de l'Église. Certes, Napoléon, avec toute la force de volonté et d'intelligence dont il était doué, ne devait pas beaucoup redouter, au XIXe siècle les foudres ultramontaines, dont on avait dit sous la vieille monarchie, *qu'elles gelaient en passant les Alpes*. Cependant, quoique fermement décidé à punir le pape de ses résistances, et tout impatient que Napoléon était d'accomplir ses projets en Italie, il

crut devoir ajourner l'explosion de sa colère jusqu'à la fin de la nouvelle guerre que le cabinet de Saint James venait de lui susciter en Allemagne; mais la victoire, encore inséparable de ses aigles, l'ayant bientôt conduit dans Vienne, il décréta, sur les ruines de la puissance autrichienne, la réunion des États romains à l'empire français, et chargea le général Miollis, qui déjà gouvernait militairement Rome, de faire exécuter cette importante mesure. Du fond du palais Quirinal, où il subissait depuis quelque temps une espèce de blocus, Pie VII ne manqua pas de protester contre cette spoliation. Craignant qu'il ne s'en tînt pas à cette vaine démonstration d'inflexibilité et d'entêtement, et que sa présence dans Rome ne devînt la cause d'un soulèvement, les lieutenants de l'empereur usèrent des plains pouvoirs qui leur avaient été confiés; et, agissant sans doute dans les limites de leurs instructions, ils concertèrent entre eux l'enlèvement du pape. Le général Radet fut chargé de l'exécution de ce plan; il investit, à cet effet, le Quirinal dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809, et suivi d'une poignée de soldats, il parvint à surprendre Pie VII dans son cabinet. L'officier lui déclara qu'il devait renoncer à son pouvoir temporel sur les États de l'Église, ou se résigner à vivre loin de Rome. Le pape n'ayant pas voulu souscrire à cette mesure, cette nuit là même il fut conduit à Savone, lieu marqué pour son exil : et de cette résidence, Pie fulmina contre Napoléon et ses adhérents une bulle d'excommunication dont le gouvernement s'efforça d'arrêter la propagation. Cependant les affaires ecclésiastiques de France souffraient beaucoup de ce divorce éclatant de la papauté avec le chef de l'empire. Plusieurs évêques écrivirent à Pie VII, d'autres se rendirent auprès de lui pour tâcher de mettre un terme à la situation fâcheuse de l'Église gallicane; mais l'obstiné pape refusa d'écouter toute proposition d'accommodement, et répondit avec fierté que tant qu'il ne serait pas libre, il ne pourrait entrer en négociation ou traiter avec les puissances temporelles. Lors de son départ pour l'expédition de Russie, Napoléon, après avoir demandé vainement à l'épiscopat français et italien de résoudre en sa faveur les difficultés existantes entre lui et la cour de Rome, et ayant voulu faire ratifier dans un concile comme dans le sénat et le corps législatif, sa conduite envers le pape, jugea prudent de retirer son prisonnier du voisinage de sa capitale, et le fit transporter à Fontainebleau, où il vint le voir l'année suivante après les désastres de Moscou, pour lui proposer une nouvelle transaction. Pie VII, qui avait résisté avec tant d'entêtement au vainqueur de l'Europe lorsqu'il était au faîte de la gloire, ne devait pas condescendre à ses vœux lorsque sa fortune commençait à pâlir. Napoléon s'offensa plus que jamais des refus du pontife; mais il dissimula néanmoins ses ressentiments pour ne pas se jeter dans les embarras d'une querelle religieuse au moment où l'Europe armée se précipitait sur les frontières de son empire, et il se vit encore obligé de renvoyer à des temps plus propices la satisfaction de son

orgueil blessé. Mais cette fois, la victoire ne lui permit pas, comme sous les murs de Vienne, d'accomplir ses vengeances sur l'inflexible successeur de Hildebrand. Vaincu à Leipsig, et abandonné de ses derniers alliés, Napoléon crut prudent de faire remettre en liberté cet entêté vieillard qui possédait encore un immense ascendant sur une partie de la population de la France. Le 23 janvier 1814, le pape sortit de sa prison de Fontainebleau, et traversa les provinces de l'est et du midi de l'empire pour se rendre en Italie. Son voyage fut un triomphe presque continuel : le peuple des villes et des campagnes accourait en foule pour le voir et pour lui demander les grâces dont il avait prétenduement la suprême dispensation. Aux environs de Nérac, un pauvre malade, s'étant traîné douloureusement jusqu'à sa voiture, le supplia de le guérir par la toute-puissance qu'il avait reçue du ciel ; mais le vicaire de Jésus-Christ, doutant lui-même de cette toute-puissance, évita de lui répondre en se tournant du côté de l'officier qui était à sa portière, et auquel il adressa cette réflexion singulière : « Général, voyez ce peuple, est-il fait pour « l'indépendance que vous voulez lui donner? »

Arrivé à Rome, Pie VII fit imprimer à son gouvernement une impulsion réactionnaire qui se fit sentir d'un bout de l'Europe à l'autre. En 1815, lors du passage de l'armée napolitaine que Murat conduisait dans la haute Italie pour y combattre les Autrichiens, Pie VII se rendit aux instances de la cour de Vienne, abandonna sa capitale, et sembla fuir devant le roi Joachim, dont il dépopularisa ainsi l'entreprise, après avoir paru un instant l'approuver. Le pape se retira d'abord à Florence, puis à Gênes : la déroute de l'armée de Murat et la déchéance de ce prince le ramenèrent bientôt à Rome. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée le 20 avril 1823, Pie VII gouverna l'Église, satisfait d'avoir fait triompher les prétentions pour lesquelles il dévora tant de dégoûts et d'amertume, et bravé hardiment le dominateur altier qui avait fait courber tant de rois sous son joug. On reproche avec raison à Pie VII le rétablissement désastreux des Jésuites.

LÉON XII, *261e pape.*

An 1823. Le cardinal Annibal Della Genga, Romain de naissance, fut élu pape le 28 septembre 1823, sous le nom de Léon XII. Il fut couronné le 5 octobre suivant.

Léon XII paraît encore être un de ces papes qui font exception à la règle générale : tout son pontificat, qui ne fut que de 5 ans, 4 mois et 2 jours, s'écoula paisiblement. Rome lui doit plusieurs établissements ; il fit de précieuses acquisitions pour la bibliothèque du Vatican et pour les musées. Il mourut le 10 février 1829.

PIE VIII, *262e pape.*

An 1829. François-Xavier Castiglioni, né à Cingoli, dans l'État de l'Église, le 20 novembre 1761, fut élu pape le 31 mars 1829. Il ordonna aussitôt la célébration d'un jubilé universel pour remercier Dieu de son avénement. Il sévit contre les Carbonari et autres sociétés secrètes.

La chute de Charles X et l'élévation sur le trône de France du duc d'Orléans appelèrent Pie VIII à professer ce que tant de ses prédécesseurs avaient méconnu : les règles invariables de la morale chrétienne, dans ce qui a rapport à l'obéissance due aux puissances de la terre. Dans plusieurs brefs, adressés à différents évêques, il déclare que chacun pouvait en conscience prêter serment au nouveau pouvoir, et que rien ne s'opposait à ce qu'on fît dans les églises les prières publiques d'usage pour le *roi des Français Louis-Philippe.* Ce furent là ses derniers actes. Tout à coup l'état de souffrance qui lui était habituel depuis longtemps augmenta d'une manière alarmante, et il mourut le 30 novembre 1830, après un règne de 20 mois.

Nous terminons ici cette effrayante galerie de despotes et de scélérats déifiés, nous réservant de revenir plus tard sur ce sujet si plein d'intérêt, en y comprenant les papes Grégoire XVI et Pie IX.

Maintenant, qu'il nous soit permis de répéter ce que beaucoup d'hommes éclairés ont dit et redisent tous les jours, cela ne peut rien gâter à ce que nous prétendons : Le catholicisme, qui a causé tant de maux et de discordes parmi les rois et les peuples, doit passer à l'état de mythe, de pénible souvenir.

Mais, parceque la religion catholique, revue, corrigée et perfectionnée, suivant les caprices et les fantaisies des pontifes romains, est professée depuis dix-huit siècles et demi, il ne s'ensuit pas que ce soit la meilleure ; car si des abus subsistent depuis des centaines d'années, est-ce à dire qu'on doive les laisser subsister éternellement? D'ailleurs, si l'on voulait procéder par ancienneté, il y a bien des religions qui primeraient sur le catholicisme, et parmi celles-là nous ne citerons que le judaïsme, qui se perd dans la nuit des temps, et le culte des Chinois, dont le fondateur, le philosophe Confucius, propageait sa doctrine six siècles avant la naissance de Jésus-Christ.

Aussi, malgré toutes les considérations qu'on voudrait émettre n'importe en faveur de quelle religion lorsqu'elle s'écarte de la vérité qui est une et indivisible, nous répondrons toujours, il n'y a qu'un culte immuable, éternellement vrai, et qui émane de Dieu : c'est l'amour des hommes entre eux, la justice, la raison et la morale.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PAPES

DONT LES BIOGRAPHIES

SONT CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

FIN DE LA TABLE.





